UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SERIE

VOLUME XXI

1918

JANVIER — JUIN

REVUE CANADIENNE

NOUVELLE SÉRIE

VOLUME XXI

1918

LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE
MONTRÉAL, Canada

143759
21/8/18

AP
21
R 34
v.74

Trois professeurs soldats [1]

(SUITE)

II

PIERRE-MAURICE MASSON

Nous venons de suivre la carrière et d'étudier l'âme d'un Français des provinces de l'Ouest. Transportons-nous à l'autre extrémité de la France pour y trouver le berceau d'un autre soldat dont le nom est, en notre temps, une des plus pures gloires de l'Université.

Pierre-Maurice Masson naquit le 4 octobre 1879 à Metz, dans la petite ville française, hospitalière, souriante et grave, qui depuis quarante-six ans nargue la lourdeur germanique de ses conquérants. Il appartenait à une de ces familles de bourgeoisie provinciale où les traditions morales et religieuses sont en honneur et qui, sans perdre jamais le sens des réalités, ont le goût des choses de l'esprit. Le jeune Maurice Masson eut donc toute facilité pour se diriger vers la carrière de l'enseignement et, en 1900, il passait brillamment l'examen d'entrée à l'Ecole normale.

---

[1] Nous avons publié en décembre la première partie de cette belle étude de notre collaborateur, M. René Gautheron, professeur à l'Université Laval, sur " trois professeurs soldats ": Joseph Lotte, Maurice Masson et Philippe Gounard, tous trois morts au champ d'honneur. Vraiment, à lire ces pages, qui respirent la plus parfaite sincérité, on se sent devenir meilleur. Que M. Gautheron soit une fois de plus remercié de nous les avoir fait connaître. — *La rédaction.*

Dans l'Ecole normale de ce temps-là, régnait une diversité de doctrines et d'influences qui pouvait être, suivant les esprits, ou très dangereuse ou très féconde. Les noms de Brunetière, de Boutroux, de Bergson, d'Edouard Le Roy, de Jaurès, peuvent servir d'étiquettes aux idées que l'on discutait passionnément dans la maison de la rue d'Ulm. Catholique complet, Masson avait une boussole pour se diriger au milieu de ce chaos. La conception de la vie à laquelle il s'attacha était ce stoïcisme chrétien qui, aux époques troublées, a séduit tant de nobles âmes chez ceux de notre race. Cela signifie l'élévation de la pensée, la richesse de la vie morale et l'énergie. Il y manque un peu de tendresse, mais la vie l'enseigne à ceux qui en sont dignes; et Masson était de ceux-là.

Il subit avec succès les épreuves de l'agrégation des Lettres en 1903. C'était la première fois alors que j'assistais à cette cérémonie redoutable. Je revois Maurice Masson. Rien du pédagogue. Grand, élégant, d'une élégance fine et un peu mousquetaire. Il s'exprimait devant ses juges avec une aisance gracieuse, de la vivacité, un esprit discret. Mais les divisions nettes, les faits précis, les citations appropriées mettaient en relief la vigueur de sa dialectique et l'étendue de sa culture.

Comme il avait à un haut degré le goût de l'érudition et de l'archéologie, le directeur de l'Ecole normale rêvait pour lui une belle carrière d'historien dans laquelle il fût entré en passant par l'Ecole d'Athènes. Et tel eût été sans doute le brillant destin de Maurice Masson s'il n'eût pas aimé le devoir par-dessus tout. Or au début de l'année 1904 on vint lui proposer d'occuper la chaire de littérature française moderne à l'Université de Fribourg. Dans une Institution internationale où l'Allemagne avait des représentants nombreux et actifs, c'était un poste de combat. Cela ne se refuse guère.

Il ne s'agissait pas, bien entendu, d'exercer une influence

tapageuse et indiscrète: de tels procédés ne sont ni français ni habiles. Il s'agissait d'imposer le respect, de bien faire son métier, et de montrer aux collègues étrangers que la science française est précise et solide, bien qu'elle ne dédaigne ni la clarté ni l'agrément.

Les dix années que Masson passa à Fribourg furent extrêmement fécondes, non seulement par l'action qu'il exerça sur de nombreux élèves venus de tous les points du globe mais aussi par les publications dans lesquelles il condensa le résultat de ses recherches et de son enseignement: huit ouvrages dont cinq ont été couronnés par l'Académie française, et de nombreux articles épars dans la *Revue des Deux-Mondes,* la *Revue d'Histoire littéraire* et d'autres périodiques.

Les écrits de Maurice Masson se divisent en deux groupes qui correspondent aux deux tendances essentielles de son esprit. Dans les études sur Vigny, sur Angellier, sur Lamartine, nous retrouvons le chrétien aux aspirations très hautes et aux allures stoïciennes; mais son goût de l'élégance en toutes choses et du raffinement même en religion le détournait vers des sujets moins âpres ; de là procèdent et son livre sur Madame de Tencin et l'ouvrage qu'il intitula *Fénelon et Madame Guyon.* Les trois importants volumes qui constituent ses thèses de doctorat et auxquels il a travaillé pendant dix ans sont une étude de la conception religieuse de Rousseau " dans ses origines historiques et psychologiques, dans ses transformations successives, dans ses destinées littéraires et morales ". Il aimait en Rousseau l'homme religieux, mais il le plaignait d'avoir voulu fonder une renaissance religieuse sur un principe faux: la bonté essentielle de la nature humaine et la méconnaissance du péché originel.

Son urbanité naturelle, jointe à l'habitude de vivre dans un pays étranger, dans un pays où le patriotisme ne consiste pas à se recroqueviller sur soi-même mais à enrichir la nation

de tout ce qu'il y a de meilleur chez les voisins, éloignait Maurice Masson du chauvinisme. Mais il n'en était que plus ardemment patriote. Lorrain et Lorrain annexé il ne s'inclinait pas devant le fait accompli. Il n'admettait pas qu'il y eût prescription pour l'acte de piraterie qui avait terminé la guerre de 1870. " Pensons-y toujours, n'en parlons jamais"; cette antithèse trop fameuse lui paraissait être une de ces formules sonores qui dissimulent la lâcheté sous la littérature. En septembre 1911 il écrivait à Victor Giraud: " Pensons-y et parlons-en. Le temps des silences douloureux et des pudeurs contenues est passé. Il ne faut pas craindre de dire que nous n'acceptons pas le brigandage et que nous réclamons notre bien volé. " Il n'abdiquait pas. Il ne croyait pas que ce qui avait été quarante ans auparavant un acte de violence contre deux millions de Français fût devenu, au bout de quarante ans, un acte de justice. Et pourtant, bien qu'il fût prêt, comme tout Français, à faire son devoir en face de l'attaque allemande, pas plus qu'aucun autre Français il ne désirait que la guerre nous fût imposée; car un chrétien, car un simple honnête homme ne doit jamais désirer que son ennemi commette un crime. Et d'ailleurs il le connaissait assez, l'ennemi, pour savoir ce que serait cette guerre: "Quant à la revanche proprement dite, écrivait-il, il faut y tendre sans y prétendre, car, fût-elle la vraie revanche, elle serait atroce. "

Le deuxième jour de la mobilisation, 3 août 1914, le sergent Maurice Masson partait pour rejoindre son régiment, le 42e territorial d'infanterie, à Toul. Il allait lutter pour sa patrie sur le territoire même de sa province. C'est dans une ville lorraine qu'il allait revêtir l'uniforme militaire, et c'est dans les tranchées de Lorraine qu'il allait combattre et mourir.

C'est là aussi qu'au jour le jour et sans en avoir con-

science, il allait écrire le plus beau de ses ouvrages et le dernier. Maurice Masson avait, comme il disait en plaisantant, le " courage épistolaire ". A l'exemple de Cyrano, il écrivait tous les jours deux fois et plus souvent quatre. A vrai dire il y consacrait tout le temps que le service ne lui prenait pas. Or ces lettres à sa femme, à sa mère, à ses amis, à ses collègues, une main pieuse et intelligente vient de les réunir en volume : c'est par elles que nous pourrons désormais le suivre dans cette terrible campagne et voir son âme monter peu à peu vers les sommets d'où elle ne redescendra plus.

J'ai presque honte, en un pareil sujet, d'aborder des questions de style. Et pourtant il le faut bien, car là aussi une âme se révèle. On avait reproché parfois à Maurice Masson de trop bien écrire. Giraud regrettait qu'il n'y eût jamais chez lui une de ces incorrections apparentes, une de ces brèves hésitations qui imitent les démarches de la vie. Et il n'était pas éloigné de croire que cette réussite trop ordinaire, que cette élégance sans défaut était le résultat d'un souci excessif de la perfection artistique. Or voyez ces lettres : elles sont écrites sous la pluie, sous la mitraille, dans la boue, dans le bruit, dans le froid, à la lueur d'une mauvaise chandelle ; cet officier subalterne accablé de soucis et de responsabilités n'a ni le temps, ni le goût, ni les moyens, de soigner son style ; et pourtant spontanément il fait oeuvre d'artiste. Il sait toujours accommoder le ton de la phrase aux sujets si variés qu'il aborde. Il va de l'éloquence à la drôlerie, de la description des scènes de la nature à l'analyse psychologique, des hautes spéculations aux détails les plus vulgaires de la vie du troupier ; et toujours il trouve l'expression juste, alerte, vivante. Par là ces lettres intimes, si émouvantes de sincérité, se trouvent avoir, en même temps et par surcroît, la pureté exquise de la forme.

Il ne visait pas à la gloire littéraire ; il ne croyait pas

davantage faire oeuvre d'historien. Il la regardait comme inexprimable cette vie de la guerre que seuls peuvent comprendre ceux qui l'ont vécue. D'ailleurs il savait trop bien qu'il était là pour faire la guerre et non pour l'écrire. " Malgré ton conseil, écrivait-il à sa femme, je n'ai nulle envie de prendre des notes sur les impressions de ma vie de campagne. Je n'aimerais pas beaucoup cette transposition littéraire d'une vie qui est bien supérieure à toute littérature. Le souci de prendre des notes déforme les impressions et empêche même de faire convenablement sa besogne. Je laisse ce soin à ceux qui font la guerre à l'arrière. "

Et cependant plus tard, quand tous ces douloureux événements s'éloigneront de nous, comme elles seront précieuses ces brèves descriptions de la guerre, faites au jour le jour par un lettré au grand coeur! Les voilà nos champs de Lorraine au cours de ce premier hiver qui nous paraît déjà si loin. " On ne peut faire un pas, écrivait-il, sans heurter quelques débris émouvants: pauvres petits képis dont les têtes qu'ils couvraient sont maintenant Dieu sait où, équipements, fusils brisés, pantalons rouges déchiquetés par la mitraille. " Les voilà ces longues stations nocturnes au bord de la première tranchée, quand les yeux fouillent l'horizon incertain où rampe l'adversaire. " Nous sommes restés là une demi-heure, les armes installées dans les créneaux, les hausses mises, les hommes prêts. Sur les crêtes voisines occupées par l'ennemi le rayon des projecteurs glissait; de loin en loin une fusée éclairante montait à l'horizon ; sur la gauche aux confins de la forêt de M..., les fusils crépitaient renforcés par le grondement plus long de l'artillerie; mais, devant nous, rien que des buissons immobiles entre lesquels s'insinuait le pâle cordon de la route. "

Et enfin, il y a les horribles nuits d'attaque où le calme profond de la nature est troublé par la fureur humaine. " En

un instant les crêtes voisines, qui doucement luisaient sous les clartés lunaires, rentrèrent dans une fumée épaisse et jaunâtre d'où sortait presque incessamment la flamme aiguë des obus. De minute en minute les fusées légères montaient vers le ciel et illuminaient brutalement ce lac de fumée et de feu. Admirable fête de nuit si l'on n'avait songé à tous les pauvres corps meurtris qui se couchaient sous la rafale, à toutes les âmes gémissantes qui s'envolaient douloureusement vers la grande lumière pacifique. "

Vous avez senti passer la vibration de l'âme de celui qui voit et décrit. L'âme chez lui est toujours jointe à la description, et lors même qu'il n'exprime pas la pensée qui le hante, il oblige son lecteur à réfléchir. " Je viens d'interrompre ma lettre, écrit-il à sa femme le 1er avril 1915. Sur ma droite, à dix pas de moi, deux planches jetées au-dessus du boyau font un pont. Quatre hommes viennent d'y passer portant sur leurs épaules une forme humaine enveloppée dans une toile de tente. C'est le capitaine de la 2e compagnie du 169e qui passe. Hier soir dans l'attaque de Fey-en-Haye, il a été le premier tué. Le village est pris mais le capitaine est resté... Je revois ce grand garçon de trente à trente-cinq ans : figure sérieuse et courtoise; silhouette élégante et souple. Maintenant c'est quelque chose de lourd et d'inerte qui chemine lentement sur quatre épaules... " Encore n'avait-il là sous les yeux qu'un homme et qui s'en allait dans la brume dorée du matin; mais comme elle nous pénètre dans la chair cette description des tranchées de Flirey où il allait, pendant plusieurs mois, vivre au milieu des innombrables morts ! Il faut la lire cette lettre admirable et atroce qu'il écrivait à sa femme le 19 juin 1915; et il faudra qu'on la relise plus tard, quand, sur le grand cimetière de l'est, la paix sera revenue, afin que nous n'en jouissions pas égoïstement et que nous sachions un peu de quel prix elle a été payée.

" La tranchée de première ligne qui a été conquise sur les Boches et qui a vu des luttes acharnées, des corps à corps plusieurs fois recommencés, n'est qu'un ancien charnier, où les murailles, les parapets, les créneaux, sont taillés dans la pâte humaine. On voit encore ça et là un pied lamentable qui fait saillie, un dos qui s'arrondit en bosse dans un pan de contrefort. Peu à peu on dissimule toute cette misère par des revêtements de sacs à terre, mais ce n'est qu'un écran insuffisant : l'affreuse odeur âcre qui vous prend à la gorge, le bruissement incessant des grosses mouches vertes qui s'agitent sur ces débris, vous rappellent assez où l'on est. Et dire que des hommes vivent là-dedans, dans cette terre cadavérique, dans cette tragique insalubrité que le soleil multiplie et fait rayonner ! A travers les étroits boyaux, on voit passer des hommes avec la petite hotte en cuivre des vignerons qui vont sulfater les vignes : ils arrosent de chlore et de désinfectants ces vignes de la mort. Et pourtant la vraie vigne touloise y pousse encore. Dans cette terre engraissée de sang et que brûle le soleil, tout pousse brutalement. Entre les créneaux, parmi les vieux sacs, les équipements abandonnés, dans la pourriture et les détritus, au milieu du chaos creusé par les marmites, on voit des pieds de vigne ou plutôt des rejetons d'une verdeur admirable. Plus loin ce sont d'énormes trochées de pommes de terre, et surtout des champs de coquelicots d'un rouge magnifique, étincelant, qui semblent être comme l'épanouissement de tout le sang qui arrosa cette terre. Qu'une vie humaine paraît peu de chose, et chose insignifiante, dans ce pêle-mêle de cadavres, de renouveau printanier et d'activité insouciante ! car tout le long de ce sanglant dédale, de jeunes " poilus "... dorment paisiblement, plaisantent ou font la manille en attendant la bombe qui va les meurtrir. "

Vous voyez comment, de ces scènes d'horreur, l'âme douce et paisible de Maurice Masson se détourne vers la bonne na-

ture apaisante et vers ses compagnons dont il est responsable devant sa conscience et devant la patrie.

La nature, c'est pour lui " la grande consolatrice sensible ". Au cours du premier hiver, en entrant pour la première fois dans les tranchées grises et boueuses, il disait : "Ce sera bien joli au printemps. " Le printemps est venu (20 mars 1915.) Maurice Masson invite une jeune cousine à venir le voir ce printemps à la lisière de la forêt d'Apremont. Ecoutez : " Aujourd'hui... un admirable soleil illumine les lierres et les mousses des chênes; les perce-neige achèvent de s'épanouir entre les feuilles sèches, et déjà on voit poindre, toutes luisantes comme de petites épées, les premières pousses du muguet. Si vous étiez ici, malgré toutes les tristesses qui vous oppressent, vous vous laisseriez prendre par cet éveil printanier de la forêt; vous jouiriez de toute cette vie nouvelle qui commence à s'ébrouer dans les taillis. "

Il en jouissait lui-même supérieurement; il goûtait toutes ces beautés vraies qui passent inaperçues aux yeux de la plupart des hommes : la fête de l'aurore sur les étangs, quand la brume rose et légère flotte sur l'eau tranquille et s'insinue parmi les grands arbres, le soleil étincelant des après-midis sur la campagne verdissante, et surtout le charme infini et infiniment varié des nuits. Froides nuits d'hiver dont la lumière pâle et bleue fait reluire le cimier des casques et dont le silence émouvant n'est troublé que par la balle intermittente du guetteur; nuits brumeuses de printemps, " ciel voilé derrière lequel passe d'instant à autre la face trempée d'une lune de désolation "; nuits claires et douces de l'été où l'on dirait que le ciel étend sur la nature un grand voile de mélancolie. Combien de fois et avec quel amour ne l'a-t-il pas décrit l'horizon nocturne de sa tranchée lorraine : " Sur ces grands prés où la faux ne passera pas cet été les yeux glissent lentement et ne s'en détachent qu'avec

peine tant est douce la caresse qu'ils en reçoivent. Posés avec grâce par quelque fée lunaire, des groupes de vieux saules attendent le lever de la lune qui les argentera; et, dans cette première descente de l'ombre, ils ont, sous leurs basses branches, des refuges propices où il ferait bon pour des amoureux venir s'asseoir... Et puis brusquement, à l'extrémité de cette plaine si douce, si accueillante, semble-t-il, aux bonheurs humains, les crêtes des Hauts-de-Meuse surgissent, ligne austère qui se détache sur un fond encore lumineux et qui fait penser à quelque immense autel d'où monteraient des prières. "

Mais ces visions de la nature c'est la récompense des belles heures; avant toutes choses il y a le métier, les hommes à commander, à soutenir et à aimer. Ce professeur d'une grande université, cet écrivain, cet orateur pense d'abord à être un bon sergent, en attendant de pouvoir être un bon officier. Il se sentait soutenu, dans son rôle de chef, par son admiration pour ses hommes. Dès le second mois de la guerre, il écrivait: " Il faut nous armer de patience, faire au jour le jour notre besogne et rester confiants dans le triomphe de la justice. A ce point de vue on peut prendre ici d'admirables leçons: il y a des hommes qui savent que leurs maisons sont pillées, brûlées, que leurs femmes et leurs enfants ont dû s'enfuir, qui ne savent pas, depuis six semaines,où vit ce qu'ils ont de plus cher, ni même s'il vit, et qui, dans cette grande détresse intérieure, continuent à rester calmes, à faire bon marché d'une souffrance qu'ils taisent fièrement et ne veulent penser qu'au péril commun. " Sur la valeur morale de ses territoriaux, sur leur stoïcisme et leur bonne humeur il ne tarit pas; et surtout il ne cesse d'appeler sur eux la reconnaissance et la générosité des civils. Le 5 mars 1915 il écrit à une petite cousine: " C'est très beau de ta part de te priver si gentiment de tes petites économies pour rendre un peu plus agréable le

sort de nos braves territoriaux. Ce sont, pour la plupart, des hommes mariés et des pères de famille comme ton papa, qui ont quitté leurs femmes et leurs enfants pour venir faire leur devoir. Quelquefois leurs femmes et leurs enfants sont prisonniers chez les Barbares; souvent, comme ce sont des Lorrains de la frontière, ils savent que leur village est incendié et leur maison sans doute détruite. Et cependant ils gardent courage et bon visage; et ils restent souriants en fumant leur pipe. "

Cet aristocrate va répétant que la France a été sauvée par le soldat de deuxième classe. " C'est lui, écrit-il, qui, dans cette guerre dure et lente, est le héros par excellence, celui devant lequel les autres héroïsmes ont un mouvement instinctif de respect... D'un bout à l'autre du front, c'est toujours au soldat de deuxième classe qu'il faut revenir pour sentir la beauté du devoir accompli silencieusement et fortement. " Il a bien compris, ce maître habitué à l'étude des âmes, quel inépuisable réservoir de force morale était l'âme du soldat français. C'est auprès d'elle qu'il va se réconforter quand il est triste, et le modeste troupier qui le voit venir ne se doutera jamais du bien qu'il a fait à cet homme qui a des galons d'or sur la manche. Mais lui, le chef, il s'en souvient, et il écrit: " Quand, parfois, à de certaines heures, je trouve la vie d'ici un peu dure... je vais m'asseoir au parapet près d'un de mes " poilus " qui est là, de faction, sans bouger, depuis deux ou trois heures, quoi qu'il arrive et quoi qu'il tombe autour de lui. Je suis reçu avec un bon sourire d'amitié et de confiance, je regarde ces yeux paisibles que le danger n'effraie pas, qui ne sont ouverts que sur le devoir et qui se ferment volontairement sur tous les plaisirs et toutes les affections d'un passé toujours présent; je me sens tout ragaillardi par ce contact et je suis content d'être à la fois le chef et le camarade de tels hommes. "

Pour de tels hommes le jeune lieutenant est fier de se dépenser sans mesure. Les jours, les nuits, les semaines sont longues sur la ligne de feu. Comment distraire ceux qui y vivent ? Il organise pour ces pauvres gars dont la vie est si dure de petites fêtes artistiques avec accompagnement de " pinard ", de cigares et de biscuits. Surtout il s'efforce d'adoucir pour eux les sévérités des règlements du temps de paix que certains officiers de carrière et de caserne appliquaient avec une rigueur un peu formaliste. " Je trouve, écrivait-il, qu'on doit être bien indulgent pour des hommes qui mènent cette vie depuis un an. " Le 23 mars 1916, trois semaines avant sa mort, il se lamentait sur le sort d'un brave garçon qui allait être durement puni pour une faute vénielle : " Un de mes pauvres poilus, pour avoir bu un peu trop de pinard au dernier repos, va, bien malgré moi et pour faire plaisir à un capitaine de gendarmerie sans pitié comme sans gloire, passer en conseil de guerre. " Il ne peut se tenir d'en exprimer quelque mauvaise humeur contre " les matamores de l'arrière ".

Pour lui, il est à l'avant, à l'un des postes les plus dangereux et les plus tragiques de toute la ligne du front, toujours au milieu de ses hommes à l'heure et à l'endroit du péril, témoin compatissant et fier de leur longue souffrance et de leur gloire ignorée. Il s'efforce de leur épargner les grandes peines et les petits ennuis. Il voudrait, par son affectueuse pitié, se rapprocher de chacun d'eux, devenir l'un d'eux, les élever tous jusqu'à lui. " Je t'avoue, écrivait-il à sa femme, je t'avoue que devant leur misère, leur pauvre solde, leur maigre pitance, le sentiment de mon aisance et de mon confort relatifs me gêne. J'ai pour eux de petites attentions où ils savent que mon porte-monnaie est mis à contribution, et cela les touche. Je m'intéresse à leur vie, à leur famille, à leurs ennuis ; ils sentent, je crois, que cet intérêt est sincère, et cela les tou-

che davantage (on a le temps de causer dans les marches de nuit)... Je voudrais leur adoucir un peu leur vie; je voudrais aussi les acheminer vers des pensées plus hautes; mais c'est si difficile de trouver le vrai sentier par où les conduire sans les effaroucher. Pour l'instant je désire surtout leur amitié et leur estime. C'est encore l'un des sentiers les plus sûrs. "

Ces ardeurs d'apôtre mises au service de la guerre s'appuient avant tout sur un sentiment profond de la justice de cette guerre. Masson répète à tous ses correspondants, à tous ses collègues de l'étranger, que nous ne pouvons transiger avec l'injustice et que nous demeurerons en armes tant qu'elle sera debout. Il croit, avec son maître Lanson, que tout le verbiage des pacifistes et des neutres achoppe devant cette réalité: la grande iniquité de Belgique. Quand paraît le premier manifeste des Universités suisses, " ce n'est pas, dit-il, cette littérature pleurnicheuse et pâteuse, ce ne sont pas ces rêvasseries intellectuelles qui avanceront la paix ni surtout la victoire. Il faut d'abord que justice soit faite. "

Cette parole a quelque valeur lorsqu'elle est prononcée dans une tranchée boueuse où tombe la mitraille. Or ni la lenteur, ni les souffrances de la guerre n'ébranlèrent jamais un instant la froide intransigeance de celui qui la prononça. Après la détresse des nuits d'attaque, lorsqu'au lever d'un jour blafard, il a la tragique et inoubliable vision des longs troupeaux de blessés qui reviennent sous la pluie, il se raccroche toujours à la même conclusion inflexible, c'est " qu'il faut penser fortement à la victoire nécessaire, à la revanche de la justice ". Quand il voit que les mois s'ajoutent aux mois, et que toujours le but s'éloigne, il lui arrive d'être abattu, mais il se ressaisit bien vite: " Il faut être courageux, quoi qu'il arrive; il faut tenir jusqu'au bout... Il y a des moments où l'on aspirerait lâchement à la paix, mais nous avons trop souffert au nom de la justice pour que nous puissions accep-

ter une paix sans elle. " Il reste un homme cependant, il avoue ses doutes, ses effrois devant l'immensité du sacrifice déjà fait et de celui qui reste à faire. " Mais il est sûr, ajoute-t-il, que nous, Français, nous représentons cette fois la justice et que nous en sommes les serviteurs. De sentir cela à plein, comme nous le sentons tous, c'est sans aucun doute une force et, si la mort doit venir, une aide. " Il ne craint pas la mort, il ne craint pas la défaite, il craint par moments quelque chose de pire, la paix. Oui, une paix honteuse, une paix de lassitude : " On se demande, écrit-il le 28 octobre 1915, si l'on ne va pas au-devant de la pire catastrophe: une catastrophe morale. Il faut fermer les yeux et se raccrocher désespérément au Dieu de la justice... "

C'est là le grand mot et la suprême explication de cette belle âme. Parmi les hommes qui partagèrent avec Maurice Masson les fatigues de la campagne il n'en est guère qui aient ignoré à quelle source il alimentait sa vie morale. Un de ses sergents a écrit au lendemain de sa mort: " Le parfait chrétien qu'il était ne pouvait placer ailleurs qu'en Dieu l'objet dernier de toutes les aspirations de son âme... Et c'est là qu'il nous faut aller chercher celui que nous aimons. " Et en effet il était non seulement un croyant, il était de ceux qui vivent dans la communion des saints. Aucune pensée ne lui était plus familière que celle-là. Le 1er avril 1915, qui était le jeudi de la semaine sainte, il écrivait à la tombée du jour: " Je regarde devant moi l'horizon merveilleux dans le calme du soir qui vient après la rude bataille de l'après-dînée. Le soleil descend vers les coteaux bleuis comme une hostie vers un reposoir. Et ce sera le seul reposoir que je visiterai aujourd'hui. Triste jeudi saint, sans église, sans sacrifice, sans communion! mais je me sens bien uni à tous les chrétiens qui fêtaient le grand mystère. " En dehors de la communion des saints il ne croyait pas que la vie signifiât quelque chose ; la

mort encore moins : " Tu sais, écrivait-il à sa femme le jour de la Toussaint de 1915, tu sais quelles sont mes pensées et mes prières. S'il y a quelque chose qui donne un sens, une valeur et une beauté à la vie, c'est cette pensée de la continuité de la chaîne entre le présent et l'invisible, entre ceux qui vivent et ceux qui ont dépassé la vie. " Le christianisme lui apparaissait donc comme le lien essentiel entre les âmes et le seul qui pût durer ; il aurait voulu qu'il fût d'abord le lien des âmes françaises. Le 9 mai 1916, après avoir assisté, dans l'église de Martincourt,avec un grand nombre de ses soldats, à une messe dite par un jeune cavalier aux moustaches de mousquetaire, il écrivait : " Si seulement l'union sacrée pouvait se sceller un jour entre tous les Français dans les églises de France ! C'est là que l'on pourrait effectivement la réaliser cette union sacrée qui serait autre chose qu'un armistice et qui serait l'union des âmes dans la même divine espérance. "

Aussi quelle tristesse lorsqu'il lui faut descendre vers d'autres âmes qui n'espèrent rien ! Comme il lui est malaisé de s'enfermer dans l'étroit domaine des idées terrestres ! Parmi ces admirables lettres de consolation qu'il eut tant de fois l'occasion d'écrire pendant les vingt premiers mois de la guerre, il en est une qui nous frappe par son accent particulièrement douloureux. Elle est adressée à un de nos maîtres les plus aimés de l'Université de Paris, dont le fils venait de mourir au champ d'honneur à l'âge de vingt ans. " Vous n'êtes pas, disait-il, vous n'êtes pas de ceux, je crois, pour qui les pensées religieuses peuvent mettre de la lumière à l'horizon de leur chagrin ; et je ne vous en plains que davantage. Près d'un deuil comme le vôtre on se sent timide et gauche ; et l'on ne peut offrir à ceux qui souffrent qu'une compassion toute amicale. " Ah ! comme il parlait autrement devant ces morts lumineuses qui ne sont qu'un passage et le commencement d'une divine vision : " Je me doute, écrivait-il à

sa soeur au premier anniversaire de son veuvage, je me doute que tu dois être en ce moment comme enfermée dans tes souvenirs : le monde entier doit être comme aboli autour de toi, tu dois oublier la guerre et la germination sanglante d'un nouvel univers pour rester en contemplation devant cette chose sacrée et sans prix dont tu as été le témoin : une âme humaine qui va vers son Dieu. "

Il croyait depuis toujours que la vie n'a de prix que par la générosité avec laquelle on sait la vivre et au besoin la quitter. Aussi dès les premiers jours de la guerre, il s'était peu à peu détaché de toutes les pensées qui lui auraient rendu trop amers les sacrifices, y compris le sacrifice suprême. Parfois le souvenir de son beau passé lui revenait encore et le désir que tout ne fût pas fini. Le 31 décembre 1914, il adressait à sa mère cet examen de conscience : " Si je reviens de la mêlée, si je retrouve mon chez-moi, mon amour, toutes mes chères tendresses, je crois bien que je m'abandonnerai à cette douceur de vivre avec un peu de lâcheté. " Mais bien vite il ajoutait : " J'essaie de faire le silence sur tous ces désirs et de m'abandonner sans réserve à la Providence. " Lentement le silence se fit et la soumission devint sans réserve. Dès le printemps suivant on ne trouve plus dans ses lettres que l'expression d'un calme radieux et supra-terrestre : " Je sens une grande paix, écrivait-il à sa femme. Qu'il en soit de même pour toi... Je voudrais tant que ta lettre d'aujourd'hui me dise ton apaisement, ta confiance, ta sérénité joyeuse. " Il lui avait déjà dit quelques semaines auparavant : " Si tu étais avec moi, ou mieux en moi, tu sentirais ce que je sens : une grande paix, un abandon total sans inquiétude. " Heureux ceux qui peuvent écrire de telles lettres ; plus heureuses encore celles qui méritent de les recevoir !

Peu à peu cependant l'affection prévoyante de Maurice Masson essaye de préparer ceux qu'il aime au douloureux évé-

nement qui devient de jour en jour plus probable. Il avait dit au premier mois de la guerre : " Ce serait un peu honteux d'être aujourd'hui soldat et de n'être jamais exposé. " Ses amis purent trouver, dans la suite, qu'on lui faisait bonne mesure. Le 23 février 1916, il annonçait à Victor Giraud que son régiment allait occuper un des secteurs les plus tristement célèbres du front, un de ceux où de dix heures du matin à minuit il fallait vivre sous un bombardement presque incessant. " Chaque jour, en moyenne, disait-il, à ma compagnie, il tombe un homme ou deux. Mathématiquement si nous restons trois mois là-haut, mon tour doit venir. " Or, sans fanfaronnade et sans phrase, en homme habitué par une longue expérience à s'examiner froidement lui-même, il avouait que cette perspective ne l'effrayait pas. " On en arrive, disait-il, à ne plus attacher une grande importance à sa vie; on envisage sans effroi le moment où il faudra la donner. "

Vous croyez peut-être que ce philosophe chrétien dont la pensée domine de si haut les choses humaines, que cet officier tout entier à l'accomplissement de sa tâche, a dû abandonner pour un temps les spéculations de l'esprit. Or la vérité est que, sous l'uniforme, le lieutenant Masson n'a jamais cessé d'être un professeur et un lettré. Il disait bien : " Le temps n'est plus aux divertissements de mandarin. " Mais il avouait que la guerre n'avait pu tuer en lui le virus intellectuel. Et dès le mois de novembre 1914, dans son fortin de la banlieue de Toul, il travaillait aux derniers chapitres de sa thèse de doctorat. Pendant les mois qui suivent, en pleine forêt d'Apremont, dans sa hutte de sauvage, il y consacre les quarts d'heure que le service n'absorbe pas. Bientôt il a la joie d'y mettre le point final. Il annonce fièrement à ses amis qu'il en corrige les épreuves à six pieds sous terre, à vingt-cinq mètres des Boches, et qu'il a donné le bon à tirer dans la tranchée, au fond du boyau No 5. " Ne trouvez-vous pas, ajoute-t-

il, qu'il y a quelque élégance dans cette ténacité universitaire ? "

Maurice Masson devait soutenir ses thèses en Sorbonne le samedi 4 mars 1916, au cours d'une brève permission sur laquelle il comptait. Ce jour-là les nombreux amis, qui étaient venus applaudir le soldat au moins autant que le docteur, apprirent, par une petite affiche apposée à la porte de l'amphithéâtre, que "la soutenance était remise à une date ultérieure, M. Masson étant retenu au front ". Vous vous rappelez qu'en effet la bataille de Verdun commençait alors. Les permissions avaient été, dès le 25 février, suspendues pour toute la première armée. " L'homme propose, écrivit alors Maurice Masson, et le Boche dispose. "

Les jours passaient, jours d'anxiété terrible pour la France. La reprise des permissions était retardée indéfiniment. Le mois d'avril venait de commencer.

Le 13 de ce mois, Masson écrivit à la mère d'un de ses amis, mort au champ d'honneur : " J'ai su avec quel détachement, quel abandon, quelle simplicité et quel courage de croyant ce cher ami a fait son sacrifice, et quel admirable exemple il nous laisse à tous. Je voudrais, pour ma part, n'en être pas indigne, et si pour moi le jour du sacrifice doit venir prochainement, trouver dans ce noble appel d'en haut une aide fraternelle et une protection. "

Ce fut deux jours après. Le 16 avril, à huit heures du matin,le lieutenant Masson avait fait tranquillement sa ronde sous une rafale de mitraille. Avant de rentrer à son abri, comme il s'arrêtait pour observer le tir de l'ennemi, un projectile vint éclater à ses pieds. Il mourut d'une mort éblouissante et brève.

Dans une cérémonie émouvante, l'Université de Paris a accordé au lieutenant Masson, mort au champ d'honneur, le grade de docteur-ès-lettres. Et le général commandant la première armée a consacré la mémoire de son subordonné par

une citation dont voici le texte : " Officier de la plus haute valeur morale et militaire. A donné en toutes circonstances les preuves d'une grande bravoure et d'un mépris absolu du danger en face de son devoir. "

L'empereur allemand a dit, au début de la guerre, que les Français d'aujourd'hui n'étaient pas les mêmes que ceux de 1870 et que leurs officiers, au lieu d'être nobles, venaient on ne sait d'où.

— Sire, voilà un de ces officiers français dont vous parliez si mal : il vient de ce peuple de France que vous haïssez, de cette province de Lorraine que vous opprimez ; son coeur a été formé dans ces églises de France contre lesquelles s'exerce la rage de vos soldats, et son esprit, dans cette Université de France qui répand plus de lumière dans le monde que toutes vos officines ne peuvent y jeter de fumée. Je crois en effet que ses ancêtres n'étaient pas gentilshommes ; mais je l'ai comparé à vos princes et à vos margraves, et je vous assure qu'il avait mille fois plus de noblesse dans l'âme que vous n'en avez tous dans le sang !

(À SUIVRE).

René GAUTHERON,

professeur de littérature française
à l'Université Laval.

L'étude de nos traditions orales

BIEN que la *Société de folklore américain* ait déjà, depuis trois ans, commencé l'étude et la publication des traditions populaires françaises au Canada, elle n'a que récemment appelé ses membres de la province de Québec à s'organiser en section distincte sous la direction de quelques folkloristes intéressés.

Le conseil de la *Section de Québec,* pour 1917-18, se compose des dignitaires suivants : M. Ernest Myrand (Québec), président; MM. E.-Z. Massicotte et Victor Morin (Montréal), vice-présidents; M. C.-M. Barbeau (Ottawa), secrétaire; M. F.-W. Waugh (Ottawa), trésorier.

A la séance qui se tiendra en mai, au même lieu et au même endroit que celles de la *Société royale,* on devra élire annuellement de nouveaux dignitaires, faire rapport des travaux récents et discuter les questions touchant la cueillette et la publication des traditions canadiennes.

La *Section de Québec* comprend dès maintenant environ 75 membres; et l'on espère que ce nombre s'augmentera bientôt de tous ceux qui comprendront l'importance de cette entreprise, non seulement pour la science, mais aussi du point de vue national.

Si la plupart de nos écrivains et de nos artistes n'ont pas encore secoué le joug des écoles d'outre-mer, s'ils n'ont pas réussi à révéler les trésors ignorés du sujet canadien dans son milieu pittoresque, s'ils ont fait preuve d'une impuissance persistante, c'est qu'ils ont manqué de la méthode et des connaissances qui conduisent sûrement aux oeuvres de valeur.

En art, on ne produit rien de rien. L'artiste doit recevoir et

éprouver d'abord les impressions qu'il transmet ensuite en les exprimant d'après son art. Où puisera-t-il ses connaissances et son inspiration s'il ne sait observer directement son sujet et son entourage vivant et réel? Ce n'est certes pas dans des manifestations artistiques étrangères, surtout si elles sont mal connues et mal assimilées. Pour chercher à tort leur lumière et leur verbe à ce foyer artificiel dont l'éloignement affaiblit les lueurs, pour s'obstiner à regarder le monde des êtres au travers des lunettes coloriées d'autrui,pour se nourrir de lieux communs ou de vaines chimères, nos littérateurs, nos peintres, nos sculpteurs et nos musiciens n'ont le plus souvent fait que piétiner sur place, et encore leur trépignement n'a-t-il guère réussi à leur attirer la faveur illusoire qui, ailleurs, sourit souvent aux médiocrités.

Tel littérateur, par exemple, ne ferait-il pas mieux d'aller observer sur place, au cours d'une longue et fructueuse intimité, les personnages de son roman de moeurs que se renfermer dans ses rêves et inventer des feuilletons vides et ennuyeux à la contemplation de la fumée de sa pipe ? Un jeune écrivain français de bonne école — Louis Hémon — allait vivre, il y a quelques années, parmi des colons défricheurs du nord, dans une des régions les plus austères du Canada. Victime d'un fatal accident, au bout de sept ou huit mois, il laissait dans ses paperasses un brouillon de roman de moeurs intitulé *Maria Chapdelaine.* On vient de publier cette oeuvre précoce et à peine achevée, et voilà que nos critiques l'acclament comme un tableau modèle et presque unique de scènes canadiennes. Quelques mois avaient suffi à ce jeune étranger pour mieux dépeindre ce que nos romanciers, pendant des générations, n'ont pas su voir.

Ce n'est pas tant le talent ni même, quelquefois, la technique qui manquent aux artistes canadiens, que la perspicacité et la méthode. S'ils savaient seulement comment s'y

prendre! Le secret de Hémon était pourtant bien simple, c'était d'étudier son sujet d'après nature, d'emmagasiner studieusement ses observations de chaque instant, et enfin de raconter tout naturellement, en suivant d'ailleurs une trame fort ordinaire, ce qu'il avait vu et entendu dans un monde inédit.

Une page décidément nouvelle s'ouvrira dans l'histoire de l'art canadien le jour où, devenus humbles et sincères, nos artistes enverront paître leur rétif Pégase et marcheront à plein pied dans les sentiers lumineux et odorants de leur terroir. La petite maison solide qu'ils n'auront pas de peine à construire sur ce roc vaudra bien mieux que tous les châteaux pailletés et intangibles que leurs imaginations cherchaient à bâtir dans les nuages.

Bien que s'occupant uniquement de science, la *Société de folklore américain* pourra, sous ce rapport, rendre plus d'un service notoire aux artistes et aux littérateurs canadiens. Elle leur donnera d'abord l'exemple d'une saine méthode à suivre, elle leur aidera ensuite à recueillir les matériaux épars sans lesquels ils n'auront jamais qu'une connaissance insuffisante de leur pays.

Pour ce qui est de la méthode, quelques folkloristes canadiens de la *Société de folklore* en ont déjà donné l'exemple en commençant des enquêtes systématiques ou des explorations régionales, qui devront se continuer indéfiniment. MM. E. Myrand (Québec), G. Lanctôt (Laprairie), V. Morin (Montréal), Mlles Evelyn Bolduc (Beauce) et Malvina Tremblay (Ottawa) ont consulté avec profit des conteurs et des chanteurs populaires de leur entourage; MM. E.-Z. Massicotte (Montréal) et C.-M. Barbeau (Ottawa), de leur côté, ont entrepris des recherches de longue haleine dans les comtés de Charlevoix, de Chicoutimi, de Québec, de Kamouraska, de Beauce, de Champlain, de Prescott, et dans l'île de Montréal.

Consulter les vieillards et les connaisseurs — surtout les paysans — sur les traditions et les choses locales, noter au long, et au fur et à mesure, récits, contes, légendes, réminiscences, chansons, rimes populaires, croyances, usages, proverbes, dictons et expressions, voilà la tâche professionnelle du folkloriste. L'inertie et la fausse-honte, ces vices qui atrophient dans leur germe bien des enthousiasmes naissants, ne doivent point avoir d'empire sur lui, car il est convaincu de la richesse de son sujet et de la valeur durable de son oeuvre.

Littérateurs, musiciens et peintres, s'ils étaient bien avisés, devraient d'abord suivre la même voie. Après avoir étudié à fond un nouveau milieu et éprouvé sa pulsation de vie, après avoir, au contact de la nature et des êtres, purgé leur style de tout un fatras académique indigeste, ils reviendront à leur atelier guéris du mal corrosif qui ronge à mort la vitalité des imitateurs, des plagiaires et des rêveurs. Ils auront découvert — après bien d'autres — la seule méthode pratique à suivre pour arriver à créer de véritables oeuvres d'art. S'ils ne se sont pas embourbés dans l'ornière de leurs aînés, ils pourront encore revenir à cette fontaine de Jouvence qu'est la contemplation régénératrice des choses réelles et vivantes. Voyant et entendant eux-mêmes, ils parleront, chanteront ou peindront de connaissance et de coeur, et leur style réflètera inévitablement la nouveauté de leur sujet. Supposez-leur du talent ou même du génie, et vous les verrez bientôt s'acheminer vers les sommets que hantent d'habitude les maîtres des autres pays.

C'est surtout par la cueillette et la publication systématiques des traditions orales et de tout ce qui s'y rattache que la *Société de folklore* sera utile, non seulement à la science internationale, mais à l'évolution nationale de l'art canadien. Aux artistes elle fera bientôt connaître de nombreux thèmes plastiques, musicaux et littéraires, qu'elle a commencé à recueillir dans les masses populaires.

Peut-il y avoir de meilleure source d'inspiration pour un musicien, par exemple, que les mélodies populaires ? C'est à ce fonds inépuisable que la plupart des grands compositeurs reviennent souvent rajeunir leur muse; et la liste serait interminable des oeuvres qu'ils en ont, de tout temps, tirées. Qu'il suffise ici de mentionner l'école russe moderne qui récemment séduisait l'Europe et l'Amérique de sa brillante originalité. Non seulement elle doit sa fraîcheur et son exotisme à l'ambiance de la musique populaire orientale, mais certaines de ses pièces les plus remarquables — comme le *Scherazade*, poème symphonique de Rimsky-Korsakoff, que l'on connaît au Canada — ne sont qu'un tissu de mélopées populaires slaves adroitement agencées. [1] Des compositeurs d'écoles différentes, comme Haydn, Chopin, [2] Liszt, Grieg, Bizet, Dvoràk, etc., doivent aussi beaucoup de leurs meilleures pages aux mélodies nationales. La révolution qui s'est dernièrement produite sous l'impulsion hardie de Debussy résulte principalement de l'influence de la musique ancienne et étrangère. Le chromatique et les modes hypolydiens, hypophrygiens et hypodoriens dont on a, grâce à l'étude, doté la technique moderne, étaient non seulement à la base des systèmes mélodiques anciens ou étrangers, mais ils ont survécu jusqu'à nos jours chez les paysans, y compris ceux de Québec.

Si le Canada n'a pas encore eu de compositeurs natio-

---

[1] Glinka — le père de l'école russe —, Balakireff et Tchiakovsky sont peut-être ceux qui ont fait le plus grand usage des mélodies populaires.

[2] Citons ici un passage d'un article récent de Henry-F. Gilbert (*Folk-music in Art-music*, dans *The Musical Quarterly*, vol. III, no. 4, p. 586) :

"It was largely Chopin's example which turned the conscious attention of the composers of the latter half of the 19th century to the serious study and contemplation of the folk-music of their native countries. The result was the discovery on all sides of the rich mines of inspiration in the folk-melodies of the different peoples, and the consequent rise and rapid development of the various national schools."

naux, ce n'est certainement pas à cause de la pauvreté du terroir; car, d'une frontière à l'autre, paysans et bourgeois — pour ne pas parler des Indiens [3] — ont conservé des milliers de chants traditionnels, qui se répètent encore un peu partout; et il n'est peut-être pas un pays d'Europe où les mélopées populaires anciennes se soient conservées plus pures et plus nombreuses.

En collectionnant systématiquement ces mélodies, que les conditions modernes tendent à faire disparaître, les folkloristes de la *Section de Québec* prépareront les voies aux compositeurs. A la série déjà publiée par M. Ernest Gagnon (1865) MM. Ernest Myrand, E.-Z. Massicotte et Marius Barbeau doivent bientôt ajouter un nouvel apport de plus de mille versions recueillies pour la plupart à l'aide du phonographe. MM. Massicotte et Barbeau ont déjà atteint le chiffre de cinq cents versions chacun, et leur travail est à peine commencé. Ces chants se transcrivent actuellement d'après une méthode critique, et ils seront publiés par la *Société de folklore.*

L'étude du folklore ne sera pas de moindre importance pour les lettres canadiennes, dont l'anémie provient de la débilité même des liens qui les rattachent à la psychologie et à la tradition nationales. " Revenez au terroir ! " est le mot d'ordre familier qu'il faudrait répéter à ces auteurs sans boussole qui usent leurs facultés, faute de savoir les alimenter. Si leurs yeux se dessillaient enfin, ils s'extasieraient à bon droit devant le panorama captivant des moeurs régionales qui s'estompe sur un arrière-plan de coutumes et de traditions anciennes, où l'idéalisme régénère et enlumine les manifestations même triviales de chaque vie obscure.

---

[3] Les chants des Indiens de l'Amérique sont innombrables et dignes d'admiration. Aucune étude vraiment sérieuse n'en a encore été faite, bien que certains musées en possèdent des collections phonographiques considérables. La *Section d'anthropologie*, au Musée Victoria, Ottawa, en possède plus de deux mille.

C'est là qu'on s'est inspiré de tout temps. Que resterait-il, en effet, des oeuvres d'Homère, d'Eschyle, de Sophocle, d'Ovide, de Virgile, de Dante, de Milton, de Shakespeare, de Goethe et de Wagner si on en rayait tout ce qui vient de la fable, de la mythologie ou de la légende ? Que deviendraient Rabelais, Molière, Hugo et Flaubert si, méprisant leur entourage, ils n'avaient pas daigné l'observer et en tirer les multiples tableaux de moeurs et de psychologie populaire qui sont autant de chapitres impérissables dans l'histoire de l'homme?

Depuis l'antiquité ou le moyen âge, la mentalité humaine n'a cependant pas beaucoup changé là où les circonstances se ressemblent. De même que les danses dyonysiaques de l'ère classique ont survécu jusqu'à nos jours dans la Thrace, les traditions orales de l'ancienne Gaule ne se sont pas encore éteintes chez les paysans du Canada, qui les répètent machinalement sans même soupçonner leur origine lointaine; et c'est sans doute à tort qu'on s'imagine l'existence de conditions sociales exceptionnelles dans la Grèce antique et dans les pays où se produisent des renaissances artistiques.

Si Homère vivait ici, il se retrouverait dans son élément accoutumé parmi nos chanteurs et nos conteurs populaires ; et des récits traditionnels innombrables qu'il entendrait de toutes parts il n'aurait pas de peine à tirer des épopées nationales. C'est faute d'une voix transcendante que ces textes archaïques, aussi riches qu'il en fut jamais chez aucun peuple, restent sans écho, et l'on doit déplorer, sinon l'absence totale d'observateurs éclairés au Canada, du moins l'égarement des lettrés et des artistes qui, négligeant des trésors héréditaires, se laissent distraire par les rumeurs poétiques d'outre-mer.

Les sophistes canadiens, car il y en a, prétendront qu'il ne vaut guère la peine de s'arrêter aux contes, aux légendes, aux anecdotes ou même aux chants de nos paysans et de nos

anciens. Leur opinion sera inébranlable surtout, s'ils n'en connaissent rien eux-mêmes ou s'ils ignorent les dessous des mouvements littéraires ou artistiques en Europe.

A en juger par les centaines de spécimens que nous avons déjà recueillis pour la *Société de folklore,* les contes populaires canadiens constituent une mine incroyablement riche en thèmes poétiques. Ils sont à la fois nos *Mille-et-une-nuits,* nos *Fabliaux* et nos *Romans des chevaliers de la Table ronde,* et même davantage. [4]

Demandez à Marcel Tremblay, des Eboulements (comté de Charlevoix), et à Edouard Hovington, de Tadoussac, les contes de *Merlin* et de la *Bête-à-sept-têtes,* et ils vous réciteront de vieilles versions françaises inédites des aventures de Tristan et du sorcier Merlin, [5] déjà rapportées dans les romans celtiques des chevaliers de la Table ronde et ailleurs. L'épisode de la lutte contre le dragon, dans le conte d'Hovington, peut seul couvrir environ cinquante pages imprimées ; ce qui en fait certainement une des versions les plus complètes qui existe.

Achille Fournier et Narcisse Thiboutot, de Sainte-Anne (Kamouraska), vous raconteront les prouesses du *grand voleur de Paris* et *du grand voleur provincial.* [6] Or ce conte indo-européen, " déjà répandu dans l'Orient du bassin méditerranéen il y a vingt-trois siècles " (Gaston Paris), [7] n'est

---

[4] Ces oeuvres littéraires anciennes se fondaient directement sur des récits populaires, dans la plupart des cas.

[5] Le nom même de Merlin (prononcé Marlin) est conservé dans le conte de Marcel Tremblay.

[6] *Journal of American Folk-Lore,* No CXV (1917), pp. 125-130.

[7] Dans une remarquable étude de mythographie sur ce conte (*Revue de l'Histoire des religions,* 1907, pp. 151-187, 267-316), Gaston Paris en analyse et compare " dix-neuf variantes confiées à l'écriture en quatorze langues différentes depuis le Ve siècle avant jusqu'au XIXe siècle après l'ère chrétienne ". A cette liste un autre auteur, plus récemment, a ajouté quelques versions. Mais il appert que les deux variantes canadiennes sont les seules qui, jusqu'ici, aient été recueillies en langue française, dans le peuple.

rien autre que le " célèbre récit " qu'Hérodote a le premier recueilli et confié à la littérature écrite; mais qui, depuis, a été relevé ou adapté indépendamment par " Pausanias, Charax, Jean de la Haute-Seille, le roman des *Sept Sages, Bérinus, Ser Giovanni, de Dief van Brugghe* (version flamande du moyen âge), *Somadeva*, le *Kandjour,* " et dans neuf versions populaires (G. Paris).

Shakespeare, dont les oeuvres débordent de folklore, [8] s'est le plus souvent inspiré de livres contemporains contenant des récits, des contes populaires et des fabliaux du moyen âge. Or Paul Patry (Beauce), Achille Fournier (Kamouraska), Joseph Mailloux (Charlevoix), Edouard Hovington et Louis Simard " l'aveugle " (Chicoutimi) auraient pu fournir au grand dramaturge les contes populaires mêmes dont il a tiré *Le juif de Venise* (*The Merchant of Venice*), *Cymbeline*, et *Roméo et Juliette;* leurs textes correspondants portent les titres de " l'avocat vert ", " les deux jeunes capitaines ", " Jean-Cuit ", " les trois poils d'or ", [9] et " ballade de Pyrame et Thisbé ". [10] Dans un récit fort spirituel, Alfred de Musset s'est lui-même inspiré, à ce que dit Emile Souvestre, d'une version bretonne du conte dont Shakespeare a fait *Cymbeline*.

Nous ne nous attarderons pas à la liste — d'ailleurs in-

---

[8] Clarendon Press, Oxford, 2 vols. (1150 pp.), *Shakespeare's England, an account of the Life and Manners of his age.* Cet ouvrage volumineux, en se fondant exclusivement sur les écrits de Shakespeare, donne un tableau réaliste des moeurs et du folklore d'Angleterre, au XVIème siècle.

[9] Ces deux derniers ont paru dans *The Journal of Amer. Folk-Lore*, No. CXV, pp. 114-125.

[10] Publiée dans *Le Parler français*, oct. 1917, Québec, pp. 63-70, Au sujet de *Pyrame et Thisbé*, citons Gaston Paris (*Revue de l'Histoire des religions*, 1907, p. 307) : " ...C'est le conte charmant de Pyrame et Thisbé, d'origine incontestablement babylonienne... qui, ayant pénétré dans le monde gréco-romain, a joui d'une grande popularité et a fini par devenir, après un lent travail d'accommodation, l'histoire véronaise de Roméo et Juliette... " " L'identité des deux récits est incontestable. "

terminable — des oeuvres littéraires qui découlent directement ou indirectement de la tradition orale. A ces simples suggestions, le lecteur éclairé pourra de lui-même se rendre compte qu'à cette source remontent la plupart des thèmes mythologiques ou poétiques, dont les poètes et les artistes se sont servis de tout temps.

Concluons. Si le terroir canadien possède en surabondance les germes qui, en se développant, susciteraient une renaissance nationale de la pensée et de l'art, faut-il en déduire que l'effervescence de cette évolution naturelle se produira bientôt ou jamais ? Nous n'oserions pas répondre à cette question,car nous avons des doutes. Si elles étaient invincibles, l'inertie et l'incompétence générales, avec leur épaisse doublure de vanité, seraient un gage sûr de stagnation et d'asservissement perpétuels, et les crises de nationalisme politique, seules, ne seraient que des tâtonnements inutiles vers une émancipation idéale qu'on ne saurait conquérir.

Marius BARBEAU.

Musée Victoria, Ottawa.

Les journaux du front français [1]

LA propagande allemande, ayant compris qu'il serait vain de vouloir persuader aux neutres que la France souffre de privations physiques, s'est attachée à démontrer que c'est son moral et surtout celui de ses soldats qui est fortement déprimé. Grâce à quelques déclarations de prisonniers, obtenues par surprise ou par suggestion, les Allemands prétendent que la France en a assez et " qu'elle ne tiendra pas ". Aucun de ces arguments n'a de valeur et la réplique est facile. Les symptomes de notre endurance et de notre confiance inaltérable dans la victoire finale apparaissent par milliers aux esprits même les plus prévenus.

Une preuve convaincante de l'excellente santé morale du front français nous est fournie par les journaux écrits et composés par les soldats dans les tranchées. Ceux qui ont eu le

[1] Notre estimé collaborateur, M. René Gautheron, nous communique cet article, bien intéressant et significatif, de M. Pierre Chapelle sur *Les journaux du front français*, qui vient de lui être adressé par l'auteur. " M. Chapelle, nous écrit-il, est particulièrement documenté sur le sujet qu'il traite. Au cours de la campagne, il a fondé et dirigé deux périodiques de tranchées : *Le canard poilu* et *Le lapin à plumes*. A son retour à l'arrière, il a été appelé aux fonctions de directeur des *Journaux du front* au ministère des Affaires Etrangères. " — " M. Chapelle, continue M. Gautheron, est journaliste, poète et auteur dramatique. Il a donné de nombreux contes dans des quotidiens et des périodiques. Il est collaborateur du *Journal* où il fit récemment contre les *mercantis* du front une vigoureuse campagne qui aboutit à la création des coopératives militaires. " — " C'est un humoriste, dit-il encore. Les titres seuls de ses romans sont très significatifs : L'*Invalide au foie d'argent*, par exemple, et le *Roman d'un jeune homme maigre*. Il publie en ce moment l'*Héroïque Jean Lafiarde* ou l'*Embusqué sans le vouloir*..." — LA RÉDACTION.

rare bonheur de visiter la collection unique, constituée par le ministère des Affaires Etrangères à Paris, de ces petites feuilles, où paraissent à chaque ligne la bonne humeur et le mépris du danger, ont pu se convaincre que des soldats animés de pareils sentiments n'auront jamais la moindre défaillance. Or les personnalités les plus qualifiées des pays neutres, de passage dans la capitale, ont examiné de près les journaux du front français, et toutes ont déclaré que c'était là une véritable révélation.

Ces journaux, en effet, offrent non seulement le plus grand intérêt par un texte et des illustrations tour à tour joyeux ou émouvants, mais encore par des procédés de réalisation qui témoignent d'une adresse et d'une ténacité prodigieuses. Pour composer une de ces feuilles, la tirer et la répartir, les poilus déploient cette ingéniosité qui est une des caractéristiques de la race française. Les rédacteurs d'un journal du front font celui-ci à leurs moments perdus, entre deux attaques, et ne se battent pas moins vaillamment que leurs camarades.

A la gauche de cette compagnie qui descend des tranchées vers le cantonnement de repos, prenez deux braves combattants : deux blocs de boue, deux sacs, deux fusils, deux *bouffardes !* Rien de particulier ne les distingue, et je gage qu'une marraine ne saurait dire lequel des deux est son filleul. Vous les confondrez jusqu'au moment où, le sac posé, la soupe mangée, ils vont dormir tous deux sur la même botte de paille. Alors, changement à vue. Celui-ci, roulé dans son couvre-pied, s'endort à poings fermés, la pensée presque abolie. C'est un simple, un fils de la terre. L'autre allume une bougie — c'est pourtant défendu ! — ouvre son sac, en tire un rouleau de gélatine, une main de papier, une plume et de l'encre. C'est un journaliste !

Parfaitement! un journaliste qui va faire un journal. Il prend la copie, soigneusement réservée, que des rédacteurs bénévoles lui ont adressée de tous les coins du secteur. Il en mesure l'étendue, et, fixant les points de repère sur sa double feuille blanche, étalée sur une planchette, il prépare sa mise en page, depuis le titre jusqu'au nom du gérant — le sien. Quand il pense avoir tout " justifié ", il compose la matrice à l'encre autocopiste. Avec quel soin il évite les bavures, les éclaboussures de la plume revêche, surtout quand il trace un dessin, un cul-de-lampe, une majuscule ornée! Rien ne l'émeut. Pendant que ses camarades dorment, il compte les exemplaires à mesure qu'il les tire. — " Soixante-quinze... soixante-dix-huit!... Encore deux! " — Car, avec son matériel rudimentaire, il lui est difficile de dépasser un certain nombre. Oh! le quatre-vingtième numéro, il est pâle, pâle! A peine pourra-t-on le lire. Et le ciel pâlit à son tour. L'aube trouve le journaliste occupé à terminer sa partition ! Les premiers rayons de soleil se glissent sur les planches disjointes de la grange. La compagnie s'éveille. Les chefs de section et les caporaux lancent des ordres. Des cris éclatent ! — " Au café!... A la corvée de bois!... A l'ordinaire!... Nettoyez vos armes!... " — La ruche bourdonne. Lui, son paquet sous le bras, paupières lourdes, mais coeur content, s'en va distribuer aux officiers les premiers numéros de son petit journal, les mieux tirés, les plus lisibles. Et voilà l'histoire de l'*Argonhaute,* des *Poilus de la 9ème,* de l'*Echo des Cuisines,* de *Notre Rire,* de l'*Echo du Boqueteau,* du *Marcheur du 88ème* et de combien d'autres !

Cette conception et cette réalisation simplistes conviennent bien à ces feuilles et leur donnent leur vrai caractère : une publication toute intime, un bavardage de famille, une façon de se serrer moralement les coudes en face de l'action, un moyen d'échanger les impressions gaies ou poignantes de

l'heure, de se visiter par l'esprit et par le coeur de tranchée à tranchée, de secteur à secteur, en un mot d'entretenir une atmosphère de bonne humeur chez les combattants et de prouver au monde que non seulement on " tient ", mais aussi qu'on va de l'avant.

Il en est cependant qui sont plus favorisés. Ceux-là possèdent un matériel moins léger qui, avec la permission des chefs, peut voyager dans les voitures des compagnies ou du train de combat. Les rédacteurs en sont plus nombreux et s'ingénient, dès qu'ils le peuvent, à créer une installation moins sommaire. Une cuisine de village, un abri dans un bois sont rapidement transformés en salle de rédaction. Une planche sur deux troncs d'arbres ou deux piles de sacs reçoit l'appareil multiplicateur, grâce auquel on obtient des tirages dépassant plusieurs centaines. Ainsi vivent et se développent l'*Echo des Tranchées*, le *Mouchoir*, la *Première Ligne*, le *Poilu déchaîné*, le *Petit Echo du 18ème territorial*, *Rigolboche*, l'*Echo du 75ème*, la *Guerre Joviale*, le *Ver Luisant*, la *Saucisse*, l'*Echo du Ravin*, le *Zouzou*, le *Dernier Bateau*... j'en passe et des plus braves !

Une troisième catégorie, enfin, connaît les honneurs du tirage typographique. Cela ne veut pas dire que leurs rédacteurs ne soient pas exposés. C'est toujours entre deux combats, souvent pendant, qu'ils écrivent ces charmantes pages pleines d'humour et de sentiment, reflets de leurs âmes toujours prêtes à l'action et au sacrifice. Mais, plus encouragés, ou moins pauvres, ils peuvent envoyer leur copie à une imprimerie de l'arrière-front. Le journal y perd peut-être en pittoresque, mais il y gagne en netteté et en multiplicité, Parmi ceux-là, citons le *Poilu*, le *Canard Poilu* et son supplément illustré, le *Lapin à plumes*, le *Crapouillot*, *Poil au Coeur*, l'*Echo des Gourbis*, la *Première Ligne*, le *Diable au Cor*, *Boum! Voilà!*, le *Poilu Saint-Emilionnais*, *Bellica*, la *Bourguignotte*, etc...

Et que d'humour, que de fantaisie sentimentale ou poétique président à la confection de toutes ces feuilles ! La grande presse en publie d'ailleurs chaque jour des extraits multiples et choisis. Mais ce qu'on ignore, c'est la verve étonnante qu'y déploient leurs dessinateurs. Il s'y crayonne des oeuvres d'une originalité prodigieuse. Tour à tour comiques et poignants, mais toujours vécus, ces dessins sont saisissants de réalité et donnent l'impression d'une " manière nouvelle ". C'est dans les croquis de Marcel Jean-Jean, Huguet, Serge Avese, Haranger, Fredus, J.J. Rousseau, Zim (mort au champ d'honneur), Lesage, Harry, Bils, Hinault, et de ces autres imagiers de la guerre, que les historiographes trouveront les documents les plus sûrs pour étudier l'âme des héros de cette splendide épopée.

En résumé les journaux du front caractérisent nettement l'esprit qui règne parmi les combattants français. Il ne faut pas y voir seulement l'humour et la fantaisie qui les accompagnent. Il s'en dégage aussi des sentiments d'un ordre plus élevé : la certitude de vaincre et la foi dans l'avenir de la race.

Pierre CHAPELLE.

Indigence

Voyez ! le ciel est noir et la route s'efface ;
Oh ! donnez-moi, Seigneur, près de vous, une place.

Je suis un mendiant, sans secours, sans abri :
Ouvrez-moi votre porte, ô mon céleste ami.

Ecoutez, le vent pleure et l'ouragan fait rage ;
Ne me renvoyez pas : j'ai besoin de courage.

Car la nuit m'environne et seul ici j'ai peur ;
J'ai tant souffert déjà : j'ai besoin de douceur.

Les oiseaux sont partis et la montagne est blanche ;
Que vers moi, par pitié, votre regard se penche.

Je succombe, épuisé, sur votre seuil : j'ai faim !
Donnez au voyageur ce Vous qui se fait pain.

Nu, dépouillé de tout, profonde est ma détresse ;
Vers moi, tendez vos bras, j'ai besoin de tendresse.

Je vous apporte un coeur de pleurs amers tout plein :
Consolez-le. Je le remets en votre main.

Si la crainte l'oppresse, à vous je viens le dire :
Car, pour le soulager, vous n'avez qu'à sourire

Et pour qu'il se dilate au foyer du bonheur,
Réchauffez son amour au feu de votre coeur.

Le frère GILLES, o. f. m.

Conseils

Si dans ta vie, un jour, le doute
Veut t'enseigner ses froides lois ;
Dieu se cache, là, sur ta route;
Crois !

Si les chagrins, sombre mystère,
Font de tes jours un long tourment;
Dieu te sourit du firmament :
Espère !

Si plus tard, le chemin des cieux
Te semble un douloureux problème;
Pour souffrir moins et souffrir mieux:
Aime !

Le frère GILLES, o. f. m.

Les missionnaires au Canada

AUX DEBUTS DE LA COLONIE

(SUITE ET FIN)

IV

POUR gagner l'esprit des Sauvages on n'avait rien fait dans le sens indiqué plus haut, de sorte qu'ils n'étaient guère portés vers des relations de bon voisinage.

Le Canada ayant été rendu à la France (1632), il se forma divers groupes de familles pieuses et riches, à Paris, Rouen, Chartres, Dieppe, etc., avec le dessein d'aider les Pères Jésuites dans leurs missions. On comprenait, cette fois, que l'étude des langues était de première nécessité. C'est à quoi s'appliquèrent les Pères Le Jeune, Brébeuf, Buteux, Lalement dès leur arrivée. L'algonquin dans le Bas-Canada, le huron-iroquois dans le Haut-Canada, deux langues-mères, étaient subdivisées en dialectes qui variaient à l'infini, de place en place, présentant des obstacles que, de prime abord, les Français regardaient comme insurmontables. On se berçait plutôt de l'espoir de faire apprendre le français à ce ramas de peuples !

En France, l'attention se portait sur le dévouement des missionnaires qui daignaient partager l'existence des enfants des bois. Mais c'est précisément cet état misérable qui les rendait impropres à rien accomplir de solide. C'était le cas

de dire : " Qui veut la fin en prend les moyens ! " On se contenta d'applaudir à l'ardeur infatigable, même héroïque, des missionnaires, équivalant, dans ces conditions, à une foule de coups d'épée dans l'eau. En somme, on n'avait pas assez envisagé le côté purement humain de l'entreprise et l'on fut cinquante ans avant que de commencer à le comprendre. Les récits des missionnaires et de tous les hommes de ce temps nous exposent avec une clarté parfaite comment tout se passait. Personne n'avait l'idée de se conformer à l'état des choses, de suivre la nature et d'attirer le Sauvage par son point sensible, si toutefois le pauvre être en avait un. Le sens pratique a manqué partout. Aussi n'a-t-on pas eu la consolation d'une épreuve fructueuse, ni la récompense du succès.

Les missionnaires ont accompli de véritables tours de force, entre 1632 et 1650, dans l'étude de ces idiomes dont les uns sont assez régulièrement gouvernés, il est vrai, mais qui sont en grand nombre barbares et compliqués.

La parole est l'un des deux ou trois moyens les plus efficaces que l'on puisse employer pour attirer les Sauvages à soi. Ce moyen si important fut acquis en peu d'années, et il allait produire des résultats admirables sans doute, lorsque l'ardeur des personnes qui soutenaient l'oeuvre par leurs dons en nature ou en argent tomba tout à coup.

C'était encore là une fausse base. Pour quoi faire dépendre des entreprises si lointaines et si difficiles à comprendre du seul élan généreux des souscripteurs ? Les Jésuites, se trouvant trop pauvres pour se suffire à eux-mêmes, étaient à la merci des moindres événements. En 1638 les missionnaires de Québec, des Trois-Rivières et du lac Huron, étaient absolument, comme au temps de Poutrincourt et de Champlain,sans aide du dehors et sans ressources dans la colonie. Le vent de la charité avait tourné, il soufflait maintenant dans la direction de l'Asie.

Les missionnaires firent contre mauvaise fortune bon coeur, mais leur action n'en était pas moins enrayée. Ils savaient l'art de traduire leurs pensées dans la langue de ces peuples, ce qui pouvait faire comprendre à ces derniers que les hommes blancs possédaient une intelligence égale à la leur. C'était le seul avantage que l'on eût assuré depuis plus de trente ans que duraient les missions. Malheureusement cette conquête restait unique et par là même stérile. Il eût fallu, de plus, donner des preuves de supériorité en bien des choses. Il eût fallu que les industries européennes eussent été fournies en abondance, et qu'il se fût trouvé quelqu'un disposé à débourser de l'argent pour venir en aide aux missionnaires. On les laissa face à face avec des êtres aussi pauvres qu'eux-mêmes, mais qui du moins savaient tirer quelque parti de leur triste situation. La lutte n'était ni égale ni possible. Le missionnaire, loin de gagner dans l'estime du Sauvage, était devenu pour celui-ci un fardeau. Que d'âmes pieuses, en France, dont les rêves étaient tout autres ! Après avoir contribué aux frais de transport des missionnaires, elles se délectaient à la pensée que les tribus du Saint-Laurent et des grands lacs avaient ouvert leurs bras et leurs habitations à ces nobles et dévoués fils du christianisme. Elles décrétaient que le temps de la charité était passé. Hélas, quelle page noire représente aujourd'hui cet état de béatitude !

Les missionnaires étaient littéralement abandonnés au centre du continent et, par surcroît de malheur, les complications de la politique s'en mêlèrent. Les Hollandais et les Suédois, qui habitaient dans le voisinage des Iroquois et qui auraient voulu se procurer les riches fourrures du Haut-Canada, armèrent les Iroquois, et ceux-ci n'eurent pas de peine à comprendre que le commerce passerait entre leurs mains, du moment que les Français auraient perdu leur influence sur les Hurons et les nations de l'ouest. Naturelle-

ment, le missionnaire n'apparut plus aux yeux de ces hommes absolument étrangers à la conception religieuse que comme un agent dont les Français se servaient pour obtenir des pelleteries, de sorte que la rage avec laquelle ils poursuivirent les *Robes noires* s'explique sans effort. Le Père Chaumont, parlant des infamies dont les Sauvages les abreuvaient et du peu de succès de leur prédication, ajoutait que, du reste, il avait remporté un vocabulaire riche en invectives dirigées contre eux.

Voilà donc comment les missionnaires furent réduits, pour ainsi dire, à la seule ressource de la prière, dès le début d'une oeuvre qui demandait tant de secours humains.

Les Hurons étaient semblables, par l'origine, la langue et les coutumes, aux cinq tribus qui portaient le nom d'Iroquois. En d'autres termes ils en avaient toute la férocité et toute la perfidie. Sans les malheurs qui les ont dispersés et anéantis,personne ne songerait à en faire des héros de douceur et des amis des Français. Les missionnaires et Champlain ont été, à leur insu, les auteurs de la légende des *bons* Hurons, par opposition aux Iroquois dont la politique entrava si longtemps les progrès du Canada. Les Pères Jésuites ne voyaient point, dans les premières années, que les Hurons faisaient toute chose par calcul. Ces Sauvages demandaient le baptême pour plaire aux *Robes noires,* qu'ils regardaient comme des chefs parmi les Français — de là cette croyance à leur penchant pour la prière. C'est par exception que l'on compte des Hurons véritablement convertis. Il n'en était pas de même des Algonquins, moins rusés, plus fiers et remplis de superbe. Aussi les regardait-on comme de fort mauvaises gens. Ce qui n'empêche pas que les Algonquins convertis l'étaient vraiment. Il n'y a qu'à lire les *Relations* pour s'en convaincre. Prises dans leur ensemble les races sauvages n'étaient susceptibles ni d'être civilisées, c'est-à-dire amenées à la vie européenne, ni de devenir imbues de notre foi religieuse.

Honneur aux missionnaires qui ont tout sacrifié pour le salut de leurs âmes ! Honneur aussi aux individus qui ont travaillé à rendre leur existence terrestre moins misérable ! Quant aux résultats, ils furent nuls ou à peu près, si ce n'est que, par l'intervention généreuse et persistante des Jésuites, les Français ont contrebalancé avec avantage l'influence des Anglais parmi les barbares. On sait qu'un tout petit nombre de familles iroquoises, huronnes et algonquines, réduites à la dernière extrémité par la guerre, ont cherché refuge dans le Bas-Canada et s'y sont habituées à un genre de vie plus rapproché du nôtre, mais elles faisaient de nécessité vertu et c'est fausser l'histoire que de prétendre que nous avons converti ces Sauvages.

V

" Entre quelques propositions (questions) que l'on me fait de l'ancienne France, écrivait le Père Le Jeune, quelqu'un demande : " D'où vient qu'en tant d'années on a baptisé si peu de personnes ? " Il me semble qu'il faudrait renverser la proposition et dire : " D'où vient qu'en si peu d'années on a baptisé tant de personnes? " L'Ecriture Sainte, parlant de Saül, dit qu'il n'a régné que deux ans, et cependant il est assuré qu'il a porté le sceptre et la couronne bien plus longtemps. Le Saint-Esprit compte en cet endroit sa vertu et non pas les années de son sceptre et de sa couronne. J'en dis de même : si vous comptez combien il y a d'années qu'on vient rechercher en la Nouvelle-France la dépouille des animaux, vous en trouverez bon nombre, mais si vous demandez combien il y en a qu'on leur annonce (aux sauvages), le saint Evangile, je réponds qu'à peine a-t-on commencé; car à bien prendre la chose, il ne faut compter que depuis le temps que

messieurs de la nouvelle compagnie sont rentrés dans Québec. Et si vous remontez plus haut, vous ne vous étonnerez point que la foi n'aie rien avancé en ces contrées... Ceux qui savent ce que c'est que les langues jugeront bien que d'en apprendre une sans livres et presque sans truchement, parmi des peuples vagabonds et au milieu de plusieurs autres occupations, n'est pas l'oeuvre d'un jour... Je veux conclure que, faute d'avoir une pleine connaissance de la langue, nous n'avons pas encore commencé à déployer les grandeurs de notre croyance. Thémistocle disait au roi de Perse que la parole ressemblait à une belle tapisserie qu'il faut dérouler pour en avoir les beautés: en effet, il faut parler pour être entendu — c'est ce que nous ne pouvons encore faire qu'en enfants... Nos vérités sont plus nouvelles à ces barbares que ne seraient les opérations de l'algèbre à qui ne pourrait compter jusqu'à dix... Plusieurs, étant en France, se figurent qu'il ne faut qu'ouvrir la bouche, dire quatre paroles, et voilà un sauvage converti ! Et, quand ils sont ici, et qu'ils voyent ces barbares dans leur résistance, ils crient que c'est temps perdu de leur prêcher la parole de Dieu. "

Il n'y a pas un mot d'inutile ou de mal employé dans ces lignes du savant et pieux missionnaire. La conception du caractère des sauvages que l'on s'était formée en France était au rebours de la vérité, de sorte que, un peu plus tard, en apercevant l'état réel des choses, on tombait dans un excès contraire et l'on perdait toute espérance de civiliser et de christianiser ces races vouées, semblait-il, à un abrutissement irrémédiable.

Le procédé qui avait le plus de chances de réussir devait consister en un déploiement intelligent des choses dont le sauvage avait besoin. Le Père Le Jeune ne s'y trompait aucunement, mais il ne fut pas plus écouté que le Père Biard en Acadie, vingt-cinq ans auparavant. " Plus la splendeur des

Français ira croissante en ce pays, plus les barbares les respecteront-ils et plus grande crainte auront-ils de les offenser. Les peuples de l'Inde orientale, ayant les Portugais en grande estime, reçurent plus aisément leur créance; et les sauvages venant, petit à petit, à admirer la puissance, l'industrie et les bonnes moeurs de nos Français, feront état de leur foi et l'embrasseront plus aisément. "

Jamais les Français n'ont réussi à faire voir aux sauvages ce qu'était " leur puissance "; car il eût fallu pour ceux-ci partir du fond des bois pour aller à Québec admirer les moeurs européennes, et les sauvages ne se piquaient pas d'honneur à ce sujet. Nos missionnaires ne furent jamais que des sentinelles perdues et dénuées de tous moyens matériels propres à impressionner les enfants de la nature.

Il y eut encore d'autres obstacles, durant un certain temps, c'est-à-dire jusque vers 1636, époque où le Père Lejeune écrivait : " Je tremble en parlant des bonnes moeurs de nos Français, tant j'ai peur d'être frustré de mon attente en ce point." Par bonheur, le régime du sieur de Caen était fini, et les hommes qui remplacèrent leurs coureurs de bois se comportèrent convenablement, grâce à l'esprit religieux qui domina dans le gouvernement de la colonie à partir de 1636.

Le Père Le Jeune écrivait encore de Québec en 1633, alors que les missionnaires avaient de quoi faire quelques largesses : " Manitougache est cabané près de nous... il vint souper chez nous. Ayant bien mangé, il commence en riant à frapper doucement son ventre, tout en me disant : " En vérité, je suis saoul. " Voilà comme ils remercient leurs hôtes de la bonne chère qu'on leur a faite. Quand ils disent : " Je suis saoul " c'est qu'on les a bien traités. Le sauvage tout entier est peint dans ce peu de lignes. Ces pauvres êtres nous considéraient du point de vue de l'estomac, comme font la plupart des animaux. C'est en les hébergeant qu'il est le plus facile

de les attirer à soi. Par malheur, les missionnaires furent presque toujours trop dépourvus pour mettre cette vérité en pratique.

Le Père Le Jeune continue, pour faire voir que les mets recherchés ne sont pas connus des enfants des bois : " La sagamité, qu'ils aiment beaucoup, est faite de farine de blé d'Inde. Au défaut de cette farine nous leur en avons quelques fois donné de la nôtre de France, laquelle, étant bouillie avec de l'eau, ne fait que de la colle. Ils ne laissent pas de la manger avec appétit, notamment si on y met un peu de pimi, c'est-à-dire d'huile, c'est leur sucre ! Ils en mettent dans les fraises et framboises... Et leurs plus grands festins sont de graisse ou d'huile. Ils mordent parfois dans un morceau de graisse blanche figée comme nous mordrions dans une pomme. Voilà leur bonne chère. On m'a dit qu'avant qu'on leur apportât des chaudières de France, ils faisaient cuire leur chair dans des plats d'écorce qu'ils appellent *ouragana*. Je m'étonnais comme ils pouvaient faire cela, car il n'y a rien de si aisé à brûler que cette écorce. On me répondit qu'ils mettaient leur chair et de l'eau dans ces plats, puis qu'ils mettaient cinq ou six pierres dans le feu et, quand l'une était toute brûlante, ils la jettaient dans ce beau potage, et, en la retirant pour la remettre au feu, ils en mettaient une autre rouge à sa place, et ainsi continuaient-ils jusqu'à ce que leur viande fût cuite. Pierre le Sauvage m'a assuré que quelques-uns, ayant perdu ou rompu leur chaudière, se servaient encore de cette ancienne coutume et que la chair n'était point si longtemps à cuire qu'on s'imaginerait bien. " Le mot *ouragane* est encore employé par les Canadiens français pour désigner un plat d'écorce de bouleau fait en forme de cassot.

Sur les sentiments d'humanité des Algonquins, le Père Le Jeune raconte plusieurs traits impressionnants : " Le premier jour de novembre 1632, ayant appris qu'un pauvre sau-

vage, mangé d'un chancre, était dans une méchante cabane de là le grand fleuve Saint-Laurent (à la pointe Lévis) abandonné de tout le monde, hormis de sa femme qui l'assistait le mieux qu'elle pouvait, nous fîmes ce que nous pûmes pour le faire apporter près de notre maison (à Québec) afin de le pouvoir secourir selon l'âme. Le Père de Noué et notre Frère le furent voir et ils en eurent grande compassion. Je priai notre truchement français d'induire les sauvages à nous l'apporter, car nous ne pouvions l'aller quérir. Il en parla à l'un d'eux en ma présence, qui demanda ce qu'on lui donnerait. On lui dit qu'on lui donnerait à manger. Je lui dis qu'il était grandement ingrat, que cet homme était de sa nation et que nous, qui n'en étions pas, le voulions secourir, et cependant qu'il lui refusait ce peu d'assistance. A cela point d'autre réponse, sinon qu'il s'en allait bientôt à la chasse et qu'il n'avait pas le loisir de mener là son canot... J'ai remarqué que les sauvages font très peu d'état d'un homme de la santé duquel ils désespèrent; voir même ils les tuent parfois, ou les laissent dans les bois pour s'en défaire ou pour ne les voir languir. " Une sauvagesse était malade et son fils la traînait sur la neige, couchée dans une traîne plate, mais, arrivé au moment de descendre une côte, il la lâcha pour la laisser rouler en bas, toute liée sur la traîne comme elle était. Le Père Le Jeune exprima son horreur de ce procédé ce qui amena un autre sauvage à lui dire: " Tu as raison, ce serait plus vite fait de l'assommer à coups de hache, mais son fils va la laisser dans le bois, car elle est trop malade pour faire la route." Un sauvage apprêtait ses armes pour tuer un garçon de sept ans resté orphelin de père et de mère et par conséquent devenu un fardeau pour la tribu, lorsqu'un autre sauvage réclama l'enfant et alla le donner aux Pères Jésuites. " Pierre Pastedechouan a été conduit en France, en son bas âge, par les RR. PP. Récollets; il a été baptisé à Angers; M. le prince

de Guémenée était son parrain. Il parle fort bien français et fort bon sauvage. Ayant été ramené en son pays, on le remit entre les mains de ses frères pour reprendre les idées de sa langue qu'il avait presque oubliée. Ce pauvre misérable est devenu barbare comme les autres... " La misère força le vagabond à demander refuge au Père Le Jeune qui le recueillit et voulut s'en servir pour apprendre l'algonquin montagnais: " Ayant donc cette commodité, je me mets à travailler sans cesse, je fais des conjugaisons, des déclinaisons, quelque petite syntaxe, un dictionnaire, avec une peine incroyable car il me fallait quelquefois demander vingt questions pour avoir la connaissance d'un mot, tant mon maître, peu duit (accoutumé) à enseigner, variait. O que je suis obligé à ceux qui m'envoyèrent l'an passé du petun! Les sauvages l'aiment dérèglément. A toutes les difficultés que je rencontrais, j'en donnais un bout à mon maître pour le rendre plus attentif. Je ne saurais assez rendre grâces à Notre Seigneur de cette heureuse rencontre. Maintenant, quand je compose quelque chose, je me fais bien entendre des sauvages... Si mon maître ne m'eut point quitté, dans peu de mois j'aurais bien avancé... Je dirai en passant que cette langue est fort pauvre et fort riche. Elle est pauvre pour autant que, n'ayant point de connaissance de mille et mille choses qui sont en Europe, ils n'ont point de mots pour les signifier. Elle est riche, pour ce que des choses dont ils ont connaissance elle est féconde et grandement nombreuse. Il me semble qu'ils ne la prononcent pas bien. "

Quelques notes encore pour faire mieux connaître le " noble sauvage " dont Chateaubriand, Cooper, Aymard et d'autres nous ont tracé de si séduisants portraits. " Un sauvage nous demanda le couvert chez nous pour une nuit, et à souper par conséquent. On lui donna des pois et à ses deux enfants qui l'accompagnaient. Il mangeait avec un si grand

appétit que, pour exploiter davantage, il quitta une cuillère d'étain qu'on lui avait présentée et prit la grande cuillère du pot, s'en servant pour manger. Et pour ce que le plat n'était pas assez profond, il puisait dans la marmite, de laquelle il se servait pour écueller, sans garder autre civilité que celle que son grand appétit lui fournissait. Après qu'il eut bien mangé, il s'en va prendre de l'eau avec la même cuillère du pot, buvant cela avec plaisir, et rejettant son reste dans le seau. " Un sauvage disait à un Français: " Parle-moi de la prière pour donner à manger tous les jours; (le *pater*) c'est une bonne chose. "

Manger! Voilà le grand désir du sauvage parce qu'il vit au hasard de ce qu'il rencontre sous forme d'aliment. Il y a des animaux qui lui sont supérieurs en ce qu'ils savent amasser des provisions de bouche pour les époques de disette.

Nous pouvons donc conclure maintenant que le sauvage n'était pas si aisément civilisable ; qu'on ne pouvait l'amener à se rapprocher de nous sur certains points qu'en secourant sa pauvreté et en parlant sa langue; enfin que les missionnaires étant dans un parfait dénuement et ne sachant exprimer leurs pensées dans sa langue ne pouvaient être regardés par lui que comme des intrus dans sa misérable existence.

Non, l'histoire des missions du Canada, écrite par cinquante auteurs, n'est pas de l'histoire, car, si tout ce que l'on nous raconte en beau était vrai, nous aurions christianisé et civilisé les sauvages. La meilleure manière de se rendre compte de la vérité à cet égard, c'est de lire les *Relations* des Jésuites telles qu'elles sont — et non pas à travers les récits imaginaires des faiseurs de théories qui " pensent " les choses mais ne se donnent pas la peine de les " savoir ".

VI

La crise militaire, commencée vers 1637 et qui dura trente ans, vint fort mal à propos traverser l'action des missionnaires. Arrêtons-nous sur cette date. Elle ferme la période des trente premières années durant lesquelles les Français avaient ouvert une manière d'école pour leur instruction propre, mais n'étaient guère sortis des éléments. L'occasion d'agir se présenta alors impérativement. Ils furent devancés, surpris, refoulés par les Iroquois avant que d'avoir conçu des vues d'ensemble et préparé des plans stratégiques. Une nouvelle série de difficultés, pires que les précédentes, s'ouvre en 1637, tant pour les missions des Jésuites que pour le commerce de fourrures. La valeur intellectuelle des Iroquois, égale pour le moins à celle des Européens, se doublait de cet avantage qu'ils voyaient venir le danger, tandis que les Français ne pouvaient que s'avancer dans les ténèbres. Quant à la mesure des forces, n'en parlons pas. Les Iroquois avaient tout pour eux. La suite qu'ils mettaient dans leurs opérations est presque unique dans l'histoire des sauvages de n'importe quelle partie du globe. Peu de gouvernements, en Europe, ont su mesurer leurs coups avec la portée, la précision et la continuité qu'y mettaient les fils des Cinq-Nations. Ce n'était point des tribus belliqueuses, comme les Ecossais et les Irlandais de leur temps, mais une race de calculateurs qui entendaient faire des conquêtes et les garder, renouvelant ainsi la politique des Romains de la république et de l'empire. Ils allaient plus loin que d'asservir ou de chasser les peuples sauvages, car leur diplomatie s'étendait aux agissements réels ou possibles des Anglais, des Suédois, des Hollandais qu'ils avaient derrière eux, à ceux des Français qu'ils apercevaient en avant, très bien situés pour mettre obstacle à leur ambition.

Disons plus, les Iroquois fondaient leurs opérations sur ce qui se passait à Londres et à Paris. Cela peut surprendre, mais il est évident que les bouleversements dont l'Angleterre et la France furent le théâtre, de 1630 à 1660, n'échappaient pas aux membres du grand conseil des Cinq-Nations.

La part de l'élément hollandais, suédois, anglais, consista à regarder faire et à profiter des occasions de gain qui se présentaient. Les Erias, les Neutres, les Pétuneux, les Hurons, victimes désignées d'avance, furent anéantis à tour de rôle. Les Français, en nombre insuffisant, perdirent le terrain, le prestige, le commerce, et c'est par miracle qu'ils ne furent pas massacrés jusqu'au dernier.

Les Pères Jésuites avaient eu pour support de charitables offrandes, très abondantes en 1632, mais qui avaient diminué promptement et ne comptaient plus guère en 1635. Néanmoins, ils s'établirent au milieu des Hurons, ayant dans l'avenir une confiance robuste qui les portait à braver les périls et entreprendre les travaux les plus difficiles.

Jusqu'à cette date, les Algonquins de Tadoussac, des environs de Québec et de la rivière Ottawa, n'avaient donné que des fruits passagers de conversion. C'était une race considérée comme inférieure par les peuples du Haut-Canada. Avec les Hurons, réputés gens d'élite, la bourgeoisie des sauvages, on pensait faire beaucoup mieux.

Il paraîtrait que, en apprenant l'arrivée des Pères à la baie Georgienne, il y eut une recrudescence de zèle au sein des associations pieuses de Paris et ailleurs et le Père Le Jeune en parle dans une belle lettre qu'il écrivait de Québec (1636) en réponse aux communications récemment reçues de France. Des personnages tels que le duc d'Enghien (le grand Condé) se prononçaient en faveur des missions et promettaient de les aider de tout leur pouvoir. Là-dessus, on bâtissait des châteaux! Ces espérances ne se réalisèrent point,

pour deux motifs : 1o la guerre des Iroquois ; 2o l'inaction des zélateurs du royaume dont les sympathies se tournèrent du côté de l'Orient où l'on envoyait aussi des missionnaires.

La situation misérable de 1625 et de 1629 reparut vers 1639 pour durer jusqu'à l'anéantissement des Hurons, dix ans plus tard. Faut-il s'étonner maintenant de ce que les Jésuites n'ont point réussi à établir des chrétientés florissantes, étant donnée une pareille situation ?

Quelqu'un a dit avec raison : " Ce sont les soldats qui font l'histoire ! " Les Iroquois, qui étaient de fameux soldats, ont fait à leur gré l'histoire de notre pays durant au moins trente ans, et tous les événements qui se sont passés au cours de cette époque ne s'expliquent que par l'influence désastreuse de leurs armes. Il n'est pas étonnant que les Jésuites se soient vus, comme le reste de la colonie, paralysés par cette force à laquelle les autorités n'opposaient aucun obstacle. Les colons et les missionnaires étaient abandonnés à la fureur de l'ennemi.

La conquête du sud-est du lac Erié, celle du Haut-Canada furent entières et complètes et s'effectuèrent en moins de douze ans ; par suite, toutes les pelleteries de cette région passèrent aux mains des Hollandais et des Suédois par l'entremise des Iroquois, tandis que les marchands français achevaient de se ruiner faute de pouvoir se procurer des fourrures. Car, ne l'oublions pas, après avoir conquis la province supérieure, les Iroquois s'emparèrent de tout le nord de la province actuelle de Québec et demeurèrent les maîtres incontestés du trafic durant un quart de siècle. La partie sud du Saint-Laurent, ne valant rien pour le commerce des pelleteries, ne fut point inquiétée.

Une vigoureuse campagne poussée au coeur des bourgades iroquoises par trois ou quatre cents hommes aurait mis fin à ces horreurs. Les *habitants* n'étaient pas assez nom-

breux pour former un pareil corps, puis ils n'avaient pas d'armes. Enfin, ils n'étaient nullement militaires. La moitié d'entre eux, quatre cents au moins, périrent assassinés, torturés, brûlés, etc., durant ces trente années. La ruine générale fut le résultat du régime des commerçants rapaces qui possédaient la Nouvelle-France et qui, d'ailleurs, étaient si mal avisés que leurs propres intérêts souffrirent tout le temps jusqu'à la banqueroute finale.

Le recrutement des colons en France se faisait par les relations que les familles de cultivateurs établies à Québec et à Trois-Rivières entretenaient avec leurs parents de la mère-patrie. Les seigneurs, auxquels on avait accordé de vastes lopins de terre avec l'obligation de les peupler,n'étaient ni riches ni susceptibles d'entraîner sur leurs pas un contingent tel que l'exigeaient les circonstances. Aussi nous expliquons-nous les lenteurs de cette colonisation, qu'on peut à peine qualifier de développement. Il semble que l'on ne tenait aucun compte du danger des Iroquois dans les réunions des Cent-Associés, à Paris. Pourtant la question vitale était là tout entière. Jusqu'à 1665, on peut affirmer qu'il n'y eut pas de colonie en Canada, mais seulement des comptoirs de traite.

L'idée primitive des établissements français en Canada ne comportait, il est vrai, ni guerre ni conquête. Même chose chez les Anglais de la Nouvelle-Angleterre. Nous ne ressemblions pas aux Espagnols qui se jetaient sur l'Amérique pour tout écraser et tout prendre. Les Anglais voulaient cultiver la terre et fonder des provinces; les Français recherchaient la traite des pelleteries et les mines. De ces deux derniers projets, il résulte que les Français ne songeaient pas à combattre à main armée contre les sauvages ou les Européens, ni même à cultiver le sol pour donner vie à des établissements stables.

Les Cent-Associés, toujours sur la pente de la ruine, ne faisaient rien pour établir le Canada. En 1636, ils cédèrent le

commerce à un syndicat qui comptait pour chef Jean Rozée, marchand de Rouen, Jacques Castillon, bourgeois de Paris, Jacques Berruyer,seigneur de Nanselmont, Jacques Duhamel, marchand de Rouen, Jean de Lauson, le conseiller Fouquet, Noël Juchereau des Chastelets, Antoine Cheffault de la Regnardière, avocat de Paris, secrétaire du groupe. Voilà comment, de 1636 à 1645, la partie la plus active et la plus visible des Cent-Associés fut cette compagnie Rozée-Cheffault,qui s'annonça d'abord sous d'heureux auspices, mais n'accomplit rien de sérieux. Les Cent-Associés restaient en possession des terres du pays et pouvaient y faire du commerce mais ne se chargeaient plus d'administrer la colonie, vu que les chevaliers de Malte offraient de faire ce service. Le coût et l'entretien d'une force armée furent réglés et,après cette entente,le 15 janvier 1636, M. de Montmagny accepta la charge de gouverneur.

Charles-Jacques Huault de Montmagny, chevalier de Malte, successeur de Champlain, arrivé à Québec le 11 juin 1636, apportait la nouvelle que l'ordre de Malte allait s'occuper du Canada. Il paraît avoir amené quelques hommes de troupes, puisque le Père Le Jeune les mentionne et qu'il fit reconstruire le fort de Québec et agrandit le poste des Trois-Rivières pour y placer du canon et protéger le magasin de traite.

Les chaloupes et les brigantins de la compagnie Rozée allaient de Québec au lac Saint-Pierre munis de petits canons de fonte appelés pierriers ou espoirs montés sur pivot.

Il était possible, au début de la colonie, de donner de la contenance aux habitants par une organisation de milice, mais en la couvrant d'une bonne troupe, prête à garder les avant-postes, les avenues de l'ennemi, et à tenir ce dernier en alerte, de façon à lui rendre le métier de maraudeur assez désagréable pour le lui faire abandonner.

La question militaire aurait dû passer la première. Elle primait tout; on ne le comprit pas. Quelques soldats à la garde des magasins de traite ne constituaient aucune garantie de tranquillité pour l'habitant sans cesse exposé aux surprises des assassins. Car les Iroquois n'ont jamais exécuté que des maraudes accompagnées de meurtres — mais non pas la guerre. Sous prétexte de tuer l'Algonquin, ces rôdeurs commettaient partout des déprédations. Leurs bandes se tenaient à l'affût dans les bois, sur les rivières, l'hiver comme l'été. Puis aussitôt que l'une d'elles avait fait un coup, les quinze ou vingt hommes qui la composaient retournaient à leur village pour célébrer ce nouvel exploit en brûlant des prisonniers. Et que faisaient les chevaliers de Malte en 1636-1638? Rien. Leurs projets concernant le Canada et l'Acadie se trouvaient dissipés, abandonnés. M. de Montmagny occupait la même position précaire qu'avait eue Champlain, dépendant de quelques traiteurs de pelleteries, assez mal inspirés envers les colons du Canada.

Est-il possible de mieux peindre la situation misérable des missionnaires qu'en faisant le tableau de la souffrance des colons ?

Benjamin SULTE.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — Situation de fin d'année. — Elle est peu satisfaisante. — La défection russe. — Un empire qui se désagrège. — L'anarchie.— Gouvernement communard. — Lenine et Trotzky. — Négociations avec l'Allemagne. — Un armistice. — Les pourparlers pour la paix. — En Angleterre. — La lettre de lord Lansdowne. — Sa portée. — L'émotion qu'elle soulève. — Commentaires hostiles de la presse.— Un article sympathique du *Manchester Guardian*. — M. Bonar Law. — M. Winston Churchill. — M. Lloyd George. — Vote de crédits. — Chiffres stupéfiants. — Un discours du premier ministre. — La session du Congrès. — Le discours de M. Wilson. — Au Canada. — Les élections et la situation.

EN cette fin d'année — du quatrième automne de la grande guerre — on ne peut dire que la situation militaire soit satisfaisante pour les Alliés. Les Russes font la paix derrière notre dos, foulant aux pieds un traité solennel. Les Italiens sont assaillis par une formidable et puissante offensive, qui pourrait finir par les faire encore une fois battre en retraite, les forcer à abandonner la ligne de la Piave et à reculer jusqu'à l'Adige, ce qui donnerait aux Austro-Allemands toute la Vénétie. Pendant ce temps les armées d'Hindenburg ont réussi à enrayer l'avance anglaise dans la région de Cambrai, et elles ont même repris des positions que sir Douglas Haig leur avait enlevées au mois de novembre. La sécurité que les Allemands ont acquise sur le front oriental, par la défection russe, les a laissés libres de reporter sur le front occidental des divisions et un matériel de guerre qui vont leur permettre de se ruer sur les lignes anglo-françaises avec un redoublement de force. Sans

doute la campagne de 1917, en France, a fait gagner du terrain aux Alliés. En Belgique, dans le nord, sur l'Aisne, ils ont porté des coups terribles à l'ennemi, ils l'ont fait reculer, ils lui ont enlevé des positions importantes. Mais ils n'ont pas remporté de ces victoires décisives, suivies de résultats immédiats et permanents, qui pourraient nous faire entrevoir dans un avenir prochain le triomphe final. L'effondrement et la trahison russes ont mis les Alliés, il faut le reconnaître, dans un péril extrême, et nous avons besoin d'escompter le concours efficace et puissant des Etats-Unis, au cours de 1918, pour ne pas donner dans le pessimisme, à l'heure actuelle.

* * *

L'effondrement et la trahison russes ! L'un ne saurait être plus complet, ni l'autre plus honteuse. Cette Russie, apparemment si puissante et si redoutable il y a quatre ans à peine, n'est plus qu'une nation fragmentaire, dont les éléments se disjoignent et s'entrechoquent dans la plus désastreuse anarchie. La Finlande se déclare indépendante, la Sibérie proclame sa sécession, l'Ukraine se constitue en Etat séparé, les Cosaques du Don sont en armes contre le gouvernement communard de Pétrograd. Pendant que la révolution met bas les armes devant les Boches, la guerre civile ensanglante les villes et les provinces russes.

Jusqu'à présent le soi-disant gouvernement *de facto,* dont les deux anarchistes Lenine et Trotzky sont les méprisables chefs, détient le pouvoir dans la capitale. Quand on songe à ce que sont ces hommes, on reste stupéfait de leur rôle et de leur situation actuelles. Qu'est-ce que c'est, par exemple, que ce " petit homme à très gros crâne ", ce Vladimir Ilitch Oulianof dit Lenine, qui discute en ce moment, au nom du peuple russe, les questions de paix ou de guerre?

Etudiant de l'université de Kazan et mêlé au mouvement nihiliste, il a tâté de la Sibérie. Libéré, et compromis dans la révolution de 1905, il s'est expatrié en 1907. La chute du tsarisme l'a rappelé en Russie. Et il s'est jeté à corps perdu dans la lutte contre les partis révolutionnaires qui auraient voulu faire sortir un peu d'ordre du désordre. Dans un remarquable article intitulé *Les étapes de la révolution russe,* les *Etudes* nous esquissent ainsi sa mentalité d'anarchiste : " Pour lui, la panacée universelle, c'était le grand " chambard ", le bouleversement de tout et le chavirement complet du vieux monde. " A bas la guerre! à bas l'armée ! A bas les banques! A bas le gouvernement! " " Tous les travailleurs allemands sont des frères et tous les *bourgouins* français et anglais des ennemis. " A cela se réduisait sinon sa doctrine, du moins le thème de ses appels forcenés. Ce qu'il voulait, c'était la défaite. De quoi? De tous les Etats. Une défaite infligée à tous par tous, la ruine de tout, le sabotage de tout : sabotage de la guerre, sabotage de la révolution elle-même, la création d'un chaos où l'ordre serait rétabli par la guillotine! Serait-il allé jusque-là, dans sa logique tranchante ? Je ne saurais le dire, mais il est sûr que son éloquence brutale avait parfois des reflets de couperet. "

Cet énergumène et son *alter ego* Trotzky sont les maîtres du jour en Russie, à Saint-Petersbourg du moins, et négocient au nom de ce peuple russe qui naguère faisait une si imposante figure parmi les grandes nations du monde. Le parti sur les épaules duquel ils se sont hissés au pouvoir est désigné sous le nom de " bolsheviki " ou de " maximaliste ". Les " maximalistes " constituent le groupe le plus avancé du parti social-démocrate. L'autre groupe s'appelle " minimaliste "; il prêche la reprise du travail, la poursuite de la guerre jusqu'à la défaite de l'Allemagne. Les " maximalistes ", au contraire, " ne reculent pas devant le pacifisme le

plus cru ". Ils ne reculent pas non plus devant les pires mesures de désorganisation. Lenine a rendu un décret abolissant tous les titres, tous les grades, toutes les décorations. Les officiers seront désormais élus par les soldats. Ceux qui ne seront pas réélus à leur poste rentreront dans le rang. Naturellement les anciens officiers sont presque toujours dégradés. On en a vus assaillis publiquement par leurs hommes, qui leur arrachaient leurs épaulettes en les accablant d'injures. C'est le chambardement de l'armée.

L'Allemagne, dont ces misérables sont les meilleurs agents, est enchantée de négocier avec eux, afin d'achever l'effondrement russe. On a commencé par une suspension d'armes de dix jours. Puis on a conclu un armistice d'un mois. Il embrasse les forces terrestres et aériennes sur le front qui s'étend de la Baltique à la mer Noire, et aussi sur le front russo-turc en Asie Mineure. Il embrasse aussi toute la mer Noire, et la mer Baltique à l'est du quinzième degré méridien est de Greenwich. Il est stipulé qu'il n'y aura pas de transfert de troupes d'un front sur un autre, excepté pour ceux qui ont été commencés auparavant. Immédiatement après la signature de l'armistice, les négociations pour la paix ont été entamées à Brest-Litovsk. Léon Trotzky, ministre des affaires étrangères russe, a, paraît-il, informé les ambassadeurs des Alliés que l'armistice est signé, que les négociations pour la paix vont commencer, et il leur a demandé d'y participer ou de déclarer si leurs gouvernements entendent y prendre part.

* * *

Quelle va être l'attitude des Alliés devant cette invite, et devant ces pourparlers de paix entamés par la Russie, en violation flagrante du traité signé par elle en même temps que par la France, l'Angleterre, l'Italie, etc., depuis le commen-

cement des hostilités ? Si nous en jugeons par divers incidents qui se sont produits durant les dernières semaines,il est difficile de croire que ce sera un acquiescement aux propositions russes. Le premier de ces incidents a été la publication d'une lettre de lord Lansdowne dans le *Daily Telegraph* de Londres. Cet homme d'Etat, l'un des plus considérables de la Grande-Bretagne, y traitait la question de la révision des buts de guerre, avant que la prolongation des hostilités ne conduise le monde civilisé à une ruine totale. Il importe de donner ici une analyse de ce grave document.

Nous voici dans la quatrième année de la plus formidable guerre que le monde ait jamais connue, écrit donc le marquis de Lansdowne. Les ministres scrutent en vain l'horizon pour y découvrir un indice de paix. Mais il doit être permis à tous ceux qui regardent avec horreur la continuation du conflit de le scruter, eux aussi, pour découvrir si quelques symptômes ne montrent pas la situation comme moins désespérée qu'on le suppose. N'y a-t-il pas des questions de première importance à propos desquelles une entente raisonnable ne serait pas impossible ? Selon une formule de M. Asquith, nous faisons la guerre pour obtenir réparation et sécurité. Celle-ci est peut-être plus essentielle que celle-là. Les ravages de la guerre ne pourront être complètement réparés. Mais la sécurité offerte ne pourrait-elle pas être complète ? " Terminer cette guerre honorablement serait une grande chose, mais prévenir la répétition des mêmes malheurs en serait une plus grande encore. Si, par un pacte solennel, les puissances s'engageaient à soumettre dans l'avenir leurs disputes à l'arbitrage, à mettre au ban, du double point de vue politique et économique, toute nation refusant d'être partie à ce pacte, ou à mettre en oeuvre leurs forces militaires et navales combinées pour faire violence à la nation se séparant des autres, elles auraient en vérité beaucoup avancé sur le chemin menant à la sécurité. A tout évé-

nement, nous avons raison de mettre la sécurité au premier plan de nos demandes de paix. "

Le noble lord parle du boycottage commercial de l'Allemagne. Ceci serait justifiable comme mesure de guerre et comme menace légitime. Mais aucun homme de bon sens ne soutiendra qu'il faut détruire le commerce des empires du Centre s'ils veulent participer à des accords pour maintenir la paix. L'éminent homme d'Etat aborde ensuite la question des prétentions territoriales. " L'expression la plus autorisée de ces prétentions est consignée dans la note des Alliés du 10 janvier 1917. C'est un large exposé des conditions des Alliés. Mais quelqu'un soutiendra-t-il que cet exposé est complet et qu'il ne deviendra pas nécessaire de l'examiner de nouveau ? Portant la parole à Liverpool, en octobre dernier, M. Asquith a déclaré qu'il n'est pas opportun ou juste pour un côté ou l'autre de formuler un ultimatum élaboré, détaillé, précis devant être accepté à la lettre, comme un des points préliminaires indispensables de la paix, et que beaucoup de choses, doivent être laissées de côté, pour des discussions et des négociations postérieures. Il est sûrement très important d'avoir ce conseil présent à l'esprit. Quelques-unes de nos conditions de paix primitives sont probablement irréalisables, d'autres doivent recevoir une place moins importante que lorsqu'elles ont été d'abord mises de l'avant, d'autres, telles que la réparation due à la Belgique, doivent rester toujours au premier plan ; mais quand il s'agit de la reconstitution complète de la carte du sud-est de l'Europe, nous pouvons demander sagement une suspension de notre jugement et les éclaircissements que seul un franc échange de vues entre les puissances alliées peut donner. Si les Alliés ont un conseil pour adapter leur stratégie aux développements sans cesse changeants de la guerre, il est raisonnable de présumer qu'en matière de termes de paix ils s'occuperont aussi d'examiner et, si nécessaire, de reviser leurs prétentions territoriales. "

Lord Lansdowne veut que l'on comprenne bien à quel motif il obéit en écrivant cette lettre. " Permettez-moi de finir, dit-il, en expliquant pourquoi j'attache une si grande importance à ces considérations. Nous ne perdrons pas cette guerre, mais sa prolongation présage la ruine pour le monde civilisé et un accroissement infini du fardeau douloureux qui pèse déjà sur lui. La sécurité sera inestimable à un monde qui aura la vitalité pour en profiter; mais quelle sera la valeur des bienfaits de la paix pour des nations tellement épuisées qu'elles pourront à peine tendre une main pour les saisir ? A mon sens, si la guerre est terminée à temps pour éviter une catastrophe mondiale, ce sera parce que, des deux côtés, les peuples des pays belligérants comprendront qu'elle a déjà trop duré. "

Le gouvernement allemand a vraisemblablement réussi à dénaturer les buts de guerre des Alliés en les représentant comme ayant pour objet la destruction de l'Allemagne, sa ruine commerciale et son exclusion de la liberté des mers. " Une immense impulsion serait probablement donnée au parti de la paix en Allemagne s'il était compris: 1o que nous ne désirons pas l'annihilation de l'Allemagne comme grande puissance; 2o que nous ne cherchons pas à imposer à son peuple une forme de gouvernement autre que celle de son choix; 3o que sauf comme légitime mesure de guerre, nous ne désirons aucunement nier à l'Allemagne sa place parmi les grandes nations commerciales du globe; 4o que nous sommes prêts, la guerre finie, à examiner de concert avec d'autres puissances un groupe de problèmes internationaux; 5o que nous sommes prêts à adhérer à un pacte international en vertu duquel d'amples facilités seront assurées pour le règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques. Je suis sous l'impression que l'on pourrait trouver des autorités à l'appui de la plupart de ces propositions dans les

discours ministériels. S'il est une fois établi qu'il n'existe pas de difficultés insurmontables à un accord sur ces points, l'horizon politique pourra peut-être être scruté avec plus d'espérance par ceux qui prient pour que l'année prochaine nous apporte une paix honorable et durable, mais qui ne peuvent guère l'espérer, à présent. "

Cette lettre a naturellement produit une profonde sensation. Lord Lansdowne est une haute personnalité politique et parlementaire. Il a été gouverneur général du Canada, vice-roi des Indes, ministre de la guerre dans le gouvernement de lord Salisbury, ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Balfour, et a aussi fait partie du cabinet de coalition formé par M. Asquith. Il jouit d'une grande réputation et d'un grand prestige. Sa lettre ne pouvait manquer d'être discutée et commentée de toutes parts. En général, elle a eu une mauvaise presse. Le *Times* a déclaré qu'il avait refusé de la publier, parce qu'il redoutait l'effet qu'elle produirait à l'étranger. Suivant ce journal, elle est de nature à encourager l'Allemagne et à prolonger la guerre. La plupart des grands journaux de Londres, à part le *Daily News,* ont pris la même attitude que le *Times* et ont attaqué la lettre comme inopportune, malencontreuse et regrettable. Les unionistes ont dégagé leur responsabilité. A une réunion tenue le 30 novembre, ils ont adopté des résolutions dans ce sens. M. Bonar Law a prononcé devant cette assemblée, composée de quinze cents délégués, un discours dans lequel, tout en rendant hommage au patriotisme et au désintéressement de lord Lansdowne, il a proclamé sa divergence absolue non seulement avec les arguments mais aussi avec le ton de la lettre. Cependant cette pièce a trouvé des défenseurs. Le *Manchester Guardian,* dont les jugements sont souvent marqués au coin du bon sens et de la modération, a signalé quelle est sa vraie portée, et comment, d'après lui, elle peut éclairer la situation.

Il y a en Angleterre un parti considérable et des éléments puissants dans la presse populaire et unioniste dont l'objectif est d'écraser l'Allemand. " Mais, dit le *Manchester Guardian*, on ne cherche en aucune manière à rendre ce procédé plus facile en limitant l'objectif que nous poursuivons dans cette guerre au but le plus modéré que nous et nos alliés pouvons estimer d'un commun accord comme étant nécessaire; ou encore en désabusant l'esprit des peuples ennemis des illusions grossières, entretenues parmi eux par ceux qui les gouvernent, relativement à ce que nous avons l'intention de leur faire au cas où nous serions victorieux. Voilà une manière de considérer la guerre et ses suites. Une autre manière consiste à restreindre nos fins en général à celles qui sont essentielles pour priver l'ennemi de n'importe quel avantage réel qui résulterait de la victoire, et à discréditer ainsi d'une façon permanente l'ensemble de la politique et toute l'organisation militaire et politique d'où la guerre a pris son origine, tout en prenant d'ailleurs des mesures pour laisser savoir à l'ennemi que la paix ne signifie pas nécessairement la ruine de leur existence nationale et de toutes leurs légitimes espérances d'avenir. L'une et l'autre impliquent nécessairement une victoire pour les alliés, soit qu'elle ait été directement remportée par les armées, soit qu'on l'ait obtenue indirectement par l'épuisement de nos ennemis. Puisque la fin que la nation a en vue ne peut être considérée d'aucune manière différente, la différence entre les deux est que la deuxième atteindrait vraisemblablement sa fin bien plus tôt que la première. C'est ce que crut le marquis de Lansdowne, et c'est pourquoi il a parlé. "

Outre M. Bonar Law, dont nous avons mentionné plus haut les observations, parmi les hommes politiques qui ont fait publiquement allusion à la lettre de lord Lansdowne, nous devons signaler MM. Winston Churchill et Asquith. Le

premier lui a décoché le trait suivant dans un discours prononcé à Bedford : " Les gens qui vous crient : " Exposez de nouveau vos buts de guerre ", sont réellement ceux qui veulent faire la paix avec les Huns victorieux. " M. Asquith, parlant à Birmingham, a fait entendre une note bien différente. " Je dois avouer, a-t-il dit, que nombre des critiques qui ont accueilli la lettre de lord Lansdowne me paraissent avoir été causées par le fait d'y avoir lu des intentions et des significations que je ne crois pas que la lettre contienne. "

M. Lloyd George, lui aussi, a fait connaître son sentiment sur ce document. Dans un discours devant le barreau de Greys Inn,il a dit que les déclarations de lord Lansdowne lui avaient causé un pénible étonnement. Suivant lui, le danger pour le pays provient, non pas d'une très active minorité de pacifites extrêmes, mais des hommes qui croient à l'existence d'une station intermédiaire entre la victoire et la défaite. Il a ajouté cependant qu'il voulait bien croire inexacte l'interprétation donnée à la lettre si discutée, en Amérique et en France aussi bien qu'en Allemagne et en Autriche. Cette interprétation n'est peut-être pas celle que l'auteur désirait voir prévaloir. Il est malheureux que lord Lansdowne n'ait pas réussi à faire comprendre sa pensée véritable. Dans ce même discours, M. Lloyd George a commenté la situation, telle que créée par la défection de la Russie. " L'heure n'est pas propice ", a-t-il dit. " Ce serait folie que de vouloir dissimuler le danger encouru par suite de la sécurité acquise aux Allemands sur le front oriental. Ce serait folie que de l'exagérer. Ce serait folie plus grande encore que de ne pas y faire face. " Le premier ministre a déclaré que l'Angleterre va être appelée à faire de plus grands efforts et de plus grands sacrifices.

Dans le domaine financier, comme dans les autres, ces efforts et ces sacrifices ont déjà été énormes, et le chancelier de l'échiquier a fait une demande de crédits qui nous les mon-

tre toujours croissants. Il a soumis une estimation de 550,000,000 de louis sterling, soit $2,750,000,000 (deux milliards et trois quarts). Durant la période qui a précédé le 12 décembre, les dépenses quotidiennes ont été d'environ $33,970,000. Ces chiffres sont véritablement fantastiques.

Dans son discours sur le vote de crédits, le chancelier de l'échiquier avait annoncé que le premier ministre ferait une déclaration spéciale sur la situation avant l'ajournement de Noël. M. Lloyd George a pris la parole à la séance du 20 décembre. Il a été d'une grande franchise et n'a pas essayé de dissimuler les difficultés du moment. Il a admis l'échec subi dans la région de Cambrai et la surprise dont les troupes anglaises ont été victimes. Il a reconnu que la défection de la Russie, l'armistice signée par elle, et les défaites italiennes ont ajourné encore une fois la solution du terrible conflit. " Il est conséquemment d'une nécessité absolue, a-t-il dit, que, pour la sécurité de nos armées et pour la défense de nos alliés, ce pays fasse de plus grands sacrifices afin de fortifier nos armées au front durant l'année qui va commencer. " Pour obtenir ce résultat, il va falloir modifier ou retirer les engagements pris avec les unions ouvrières en 1916, et sir Auckland Geddes, ministre du service national, doit avoir une conférence avec ces associations à ce sujet. Il faut plus de soldats au front, et, par conséquent, il faut faire un plus énergique appel à notre réserve d'hommes. Parlant des buts de guerre, M. Lloyd George a prononcé ces paroles: " Nous n'avons pas conquis un seul pays où le gouvernement était identifié avec la population elle-même. Nous n'avons pas conquis une seule verge de territoire où la population soit allemande. Quant aux colonies germaniques, la conférence de la paix devra décider de leur sort, suivant le principe que les désirs du peuple même de ces colonies devra être respecté. Voilà notre manière de voir et nous y tiendrons. Nous ne sommes pas entrés dans la

guerre pour annexer une seule verge de territoire étranger. Nous y sommes entrés parce que nous étions convaincus que l'honneur de la Grande-Bretagne était en cause avec le respect de sa parole... La victoire seule donnera de la réalité aux termes de paix. Et voilà pourquoi le gouvernement, après mûre réflexion, a décidé de demander de plus grands pouvoirs pour accroître les moyens dont nous avons besoin. " Ce discours a été très commenté. On a beaucoup remarqué le passage où il est question des colonies allemandes. Il semblerait l'indice d'une attitude nouvelle. Les dernières paroles du premier ministre annoncent sans doute une mesure dont l'objet sera de procurer à l'armée des renforts additionnels. Il est évident qu'à la reprise de la session, le Parlement britannique va se trouver en face d'une rude besogne.

* * *

Le Parlement français, de son côté, se voit saisi de graves et douloureuses questions. Il lui faut accomplir une oeuvre d'assainissement et de justice rigoureuse. La défense nationale a-t-elle été entravée par des manoeuvres louches, par des tractations occultes de politiciens sans honneur et sans patriotisme ? Voilà ce que la France se demande avec angoisse. Les représentants de la nation sont appelés à ordonner que la lumière se fasse. M. Clemenceau, placé à la tête du gouvernement pour accomplir cette tâche, semble déterminé à s'en acquitter sans défaillance. L'affaire Malvy, commencée avant son avènement, a reçu une solution temporaire par le renvoi de l'accusé devant la Haute-Cour. Mais il en a fait lui-même surgir une autre en saisissant la Chambre des accusations de trahison portées contre M. Caillaux. Cet acte démontre que M. Clemenceau est résolu à poursuivre l'oeuvre de justicier, pour laquelle l'a désigné l'opinion, avec toute l'énergie dont on le sait doué.

M. Joseph Caillaux est un personnage redoutable. Il est le véritable chef de ce parti radical, sorti des élections de 1914 avec une influence accrue, et tenu jusqu'ici pour le plus puissant facteur parlementaire. S'attaquer à M. Caillaux, c'est s'attaquer au parti le mieux organisé, le plus compact, le plus discipliné, le plus audacieux et le plus dangereux qu'il y ait en France. Il faut louer M. Clemenceau de l'intrépidité qu'il manifeste en engageant cette partie. M. Caillaux est accusé en vertu d'articles du code pénal qui décrètent la peine de mort pour quiconque conspire avec une puissance étrangère ou avec ses agents, ou l'emprisonnement pour quiconque a des relations avec l'ennemi, dont le résultat est de lui fournir des informations dommageables à la situation militaire et politique du pays. C'est le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, qui, dans une lettre à M. Clemenceau, a signalé les inculpations qui ressortent de certaines lettres mises au jour durant les récentes investigations des cours martiales. M. Dubail a demandé la suspension de l'immunité parlementaire de M. Caillaux, et aussi de M. Loustabot, député des Landes, également compromis, afin qu'ils puissent être poursuivis en vertu des règlements de la justice militaire. A la demande de M. Clemenceau, le président de la Chambre, M. Paul Deschanel, a saisi l'assemblée de la question. Une commission de onze membres a été nommée pour étudier le cas et faire rapport. La commission a eu plusieurs séances au cours desquelles elle a entendu les deux députés incriminés. M. Clemenceau a comparu lui-même deux fois; et, la seconde fois, il a déclaré à la commission que, si l'immunité parlementaire n'était pas levée, il ne garderait pas le pouvoir une heure de plus. La commission a décidé de recommander la suspension de l'immunité. Neuf membres ont voté dans l'affirmative et deux se sont abstenus. Il y a eu une séance mouvementée lors de la prise en considération de ce rapport. La suspension de l'immunité de M. Caillaux a été votée par plus de 400 voix contre 2.

* * *

La session du Congrès américain s'est ouverte le 4 décembre. Le discours du président Wilson au Sénat et à la Chambre des représentants a été accueilli avec un vif intérêt. C'est assurément un important document. Le président a exposé de nouveau quels sont les buts de guerre des Etats-Unis. L'objectif,c'est de remporter la victoire. Et la victoire sera remportée quand le peuple allemand sera prêt, par l'intermédiaire de représentants à qui l'on pourra donner créance, à accepter le jugement commun des nations sur ce qui constituera désormais la base du droit et d'un accord pour la vie du monde. Il faudra que l'Allemagne répare le mal fait à la Belgique,qu'elle abandonne les conquêtes faites sur la Belgique et la France, et qu'elle délivre les peuples de l'Autriche-Hongrie, des Balkans, de la Turquie, de l'impudente domination du militarisme et de l'autocratie commerciale de la Prusse. Dans ce discours nous avons retrouvé — sous une forme moins accentuée peut-être — la même prétention que nous avons signalée dans la note de M. Wilson en réponse à celle du pape, celle qui consiste à faire une distinction entre le gouvernement et le peuple allemands et à exiger que ce soit le peuple et non le gouvernement qui se porte garant envers les Alliés. M. Wilson a demandé l'autorisation de déclarer la guerre à l'Autriche, avec qui les Etats-Unis étaient encore officiellement en paix. Et cette demande a été accueillie avec enthousiasme par le Congrès. En somme, le discours présidentiel a été plutôt belliqueux,et on l'a interprété comme la contre-partie de la lettre publiée par lord Lansdowne quelques jours auparavant.

Le Congrès va être appelé à voter des sommes énormes pour la conduite de la guerre. Le Bureau du trésor a soumis des crédits qui s'élèvent à la somme de $13,500,000,000 (treize milliards cinq cents millions de piastres). Ces chif-

fres confondent l'imagination. Jamais encore le budget des Etats-Unis n'a atteint d'aussi colossales proportions.

* * *

Les élections canadiennes sont terminées. Et le gouvernement Borden est maintenu au pouvoir par une très forte majorité. Les provinces maritimes se sont divisées, en donnant cependant l'avantage à l'opposition. La province de Québec a voté en bloc pour les candidats de sir Wilfrid Laurier. Ontario et l'Ouest ont donné un vote aussi compact en faveur du gouvernement d'union, dont le chef est sir Robert Borden. En résumé, laissant de côté le vote militaire dont le résultat ne pourra être connu avant le mois de janvier, le cabinet a dès aujourd'hui une majorité acquise d'environ quarante-quatre voix.

Dans la province de Québec, le vote antiministériel a été écrasant. Les majorités libérales sont, en général, de plusieurs milliers de voix, dans chaque circonscription. En sens inverse, dans la province d'Ontario et les provinces de l'Ouest, les majorités unionistes, sont également formidables. Ce double résultat a donné lieu à d'innombrables commentaires,dont beaucoup manquent de sagesse, de clairvoyance et de pondération. A présent que la bataille électorale est terminée, tous les bons citoyens devraient s'entendre pour réprimer et décontenancer les outrances d'appréciation et de langage.

La province de Québec a voté contre la conscription. C'était son droit. Bien des raisons d'ordre historique, économique et politique expliquent son vote. En quoi serait-il plus criminel pour cette province d'être hostile à la conscription qu'il ne l'est pour le million d'électeurs australiens qui viennent d'infliger une seconde défaite à la loi de coercition militaire soumise au suffrage de l'Australie? Il n'y a pas de Ca-

nadiens français en Australie, et cependant elle repousse la conscription ! Va-t-on la mettre au ban de l'empire? En votant comme elle l'a fait, qu'elle ait eu tort ou raison, la province de Québec a exercé incontestablement son droit constitutionnel. Et elle peut invoquer à l'appui de son attitude les plus graves considérations d'ordre économique, social et national, en nous servant de ce dernier mot dans son acception la plus large et la moins particulariste.

Maintenant, la majorité du peuple canadien a voté pour maintenir au pouvoir le gouvernement Borden, c'est-à-dire virtuellement pour maintenir la loi de conscription. Je sais bien qu'on peut épiloguer, distinguer, argumenter quant aux conditions dans lesquelles ont eu lieu les élections et s'est donné le vote. Mais, en dernière analyse, nous ne restons pas moins en présence de ce fait : une énorme majorité a soutenu sir Robert Borden, et la signification constitutionnelle de ce vote c'est que la loi de conscription est sanctionnée par le peuple du Canada. Une conséquence s'impose. Les adversaires de cette mesure eux-mêmes doivent la reconnaître comme loi de l'Etat et s'y conformer. Il en devrait être autrement s'il s'agissait d'une législation contraire au droit naturel, à laquelle aucun pouvoir humain ne peut commander d'obéir. Mais celle-ci n'en est pas une. La loi du service militaire obligatoire n'est condamnée ni par la loi religieuse ni par la loi de nature. Si,en vertu de notre régime constitutionnel et électoral, elle est et demeure inscrite dans nos statuts, elle oblige les citoyens,dans le for extérieur, tant qu'elle n'est pas abrogée. La province de Québec a lutté contre l'imposition de ce service. Elle n'a pas réussi à l'écarter. Elle doit s'incliner devant le fait accompli législatif. Agir autrement serait une faute et une erreur fatales.

Une autre conséquence des élections du 17 décembre, c'est que la représentation de la province de Québec presque tout

entière se trouve rangée dans l'opposition. C'est une situation anormale et difficile, je l'admets. Nous ne l'avions pas connue depuis les jours de La Fontaine. Mais cet incident, si on le considère à la lumière de notre histoire constitutionnelle, n'est pas suffisant pour nous faire désespérer de nos institutions politiques. Il vaudrait mieux, sans contredit, que les choses se fussent passées autrement. Il vaudrait mieux que, sur la question de conscription, la division eût paru se faire d'une manière moins accentuée suivant les différences de races. Il vaudrait mieux que l'opposition se recrutât en proportions plus égales parmi les éléments anglais et français. Mais enfin tout cela ne constitue pas un désastre irrémédiable. Si nous montrons du sens politique et si d'autres savent en montrer, nous pourrons traverser cette crise sans que notre édifice national en soit trop profondément ébranlé. Ayons de la sagesse en même temps que de la fermeté, du tact en même temps que de la dignité, évitons à la fois l'emballement et la défaillance. Les circonstances qui ont créé la situation actuelle ne seront que transitoires. Et, en dépit de ces circonstances, la province de Québec ne saurait être considérée comme une quantité négligeable dans la Confédération canadienne.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 décembre 1917.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(SUITE)

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

CHARLES-JOSEPH D'AILLEBOUST

" De toutes les familles qui sont venues se fixer au Canada, aux premiers temps de la colonie, a écrit l'abbé Daniel, aucune peut-être n'a laissé un nom entouré de plus d'amour et de respect que la famille d'Ailleboust. "

Les d'Ailleboust étaient d'une lignée distinguée. Originaires de Champagne, ils descendaient de Pierre d'Ailleboust qui passa d'Allemagne en France et devint médecin ordinaire de François Ier.

Charles-Joseph d'Ailleboust, né à Montréal le 5 décembre 1688, était fils de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et de Marie-Louise Denis de la Ronde.

Il entra tout jeune comme cadet dans les troupes du détachement de la marine servant en Acadie.

Dans l'hiver de 1708-1709, M. de Saint-Ovide, lieutenant de roi à Plaisance, à la tête de moins de 200 hommes, eut la

hardiesse d'entreprendre la conquête des forts de saint-Jean, où étaient les magasins des établissements anglais sur l'île de Terre-Neuve. Le parti se mit en marche le 14 décembre 1708. Le 31 décembre, il était rendu à cinq lieues de Saint-Jean sans avoir été découvert par les Anglais. Le 1er janvier 1709, M. de Saint-Ovide et ses braves donnaient l'assaut au premier fort de Saint-Jean. En moins de deux jours les trois forts de Saint-Jean, abondamment pourvus de vivres et d'artillerie, tombaient entre leurs mains. Les deux frères d'Ailleboust et d'Ailleboust d'Argenteuil étaient de cette expédition. Au dire de Charlevoix, ils s'y couvrirent de gloire. [11]

L'enseigne du sieur de Saillant dans les troupes du détachement de la marine servant en Acadie étant devenue vacante, en 1708, M. de Subercase la demanda pour M. d'Ailleboust. [12]

C'est sans doute pour récompenser M. d'Ailleboust de sa belle conduite à Saint-Jean, que le roi lui donna une enseigne dans la compagnie Du Pont Du Vivier, en Acadie, le 18 juillet 1710. [13]

Passé à Rochefort après la reddition du fort de Port-Royal, le 13 octobre 1710, M. d'Ailleboust revint au Canada l'année suivante. Il arriva à Québec le 7 octobre 1711, à bord du *Héros,* avec d'autres officiers de l'Acadie.

Le 1er janvier 1714, M. d'Ailleboust était fait enseigne dans la compagnie du capitaine DuChambon qui servait à l'île Royale.

---

[11] *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 332. M. Placide Gaudet a constaté que M. d'Ailleboust avait été parrain à Port-Royal le 1er juillet 1708 et encore le 3 août 1709, ce qui le porte à croire qu'il ne prit pas part à l'expédition de Terre-Neuve. N'a-t-il pas pu partir de Port-Royal à la fin de l'été de 1708 et y revenir de bonne heure à l'été de 1709 ?

[12] Archives du Canada, *correspondance générale*, vol. D-47.

[13] *Idem*, vol. D²-47, f. 62.

Dans un état des officiers de l'île Royale, en 1715, il est dit que le sieur d'Ailleboust, enseigne de 1710, est en Canada et que " c'est un officier qui promet beaucoup. ". [14]

Le 2 juillet 1720, M. d'Ailleboust était promu lieutenant dans la compagnie DuChambon. Une note de 1725 le donne encore comme lieutenant dans la compagnie de DuChambon au Port-Dauphin.

Le 8 mai 1730, M. d'Ailleboust obtenait le commandement d'une compagnie.

En 1738, M. d'Ailleboust servait à Louisbourg.

Lors du siège de Louisbourg par les Anglais en 1745, M. d'Ailleboust se distingua encore. D'après la *Lettre d'un habitant de Louisbourg,* il commandait à la batterie de l'île de l'Entrée et tailla en pièces un détachement ennemi d'environ 500 hommes, qui s'y était transporté pendant la nuit du 6 au 7 juin. Plus de 300 ennemis restèrent sur la place et il n'y eut de sauvés que ceux qui demandèrent quartier.

Le 14 septembre 1745, le président du Conseil de Marine informait M. d'Ailleboust que le roi, pour lui témoigner sa satisfaction de sa conduite au siège de Louisbourg, particulièrement de sa défense de l'île de l'Entrée, lui accordait la croix de Saint-Louis.

Le 8 octobre 1748, M. d'Ailleboust écrivait, de Québec, au ministre :

" J'ai l'honneur de représenter à Votre Grandeur qu'il y a trante et huit ans que j'aye l'honneur de servir Sa Majesté et que depuis le temps j'ai cherché toutes les occasions de ramplir mon devoir, soit pendant la paix, soit pendant la guerre; J'ay celui de supplier Monseigneur de m'accorder un des gouvernements qui vaque ici. Je puis l'assurer que je ne manqueray ni de zele ny d'application, pour remplir digne-

---

[14] *Idem*, vol. D²-47, f. 80.

ment cette amploy. Je suis cepandant toujours prest à aller partout où il lui plaira me destiner, n'ayant d'autre but que de luy prouver une entière soumission à ses ordres. ". [15]

La lettre de M. d'Ailleboust eut un bon effet sur le ministre puisque, le 1er mars 1749, il était choisi comme lieutenant de roi de l'île Royale.

En 1750, M. d'Ailleboust recevait une gratification de 800 livres en considération de ses services pendant le siège de Louisbourg, en 1745, et du dommage subi par ses propriétés. On avait pris cinq ans pour l'indemniser de ses pertes !

Dans sa lettre du 4 novembre 1751, le comte de Raymond, gouverneur de l'île Royale, disait :

" M. d'Ailleboust, lieutenant de Roy, est un ancien et bon officier. Il demanderait à passer à la lieutenance de Roy de l'isle St-Jean; mais je suis persuadé que si le ministre le fait lieutenant-colonel du corps dont j'ai proposé la nouvelle formation, il aimera mieux rester icy puisqu'il réunirait les deux emplois ensemble, d'ailleurs je crois qu'il conviendrait bien de mettre à l'isle St-Jean un officier qui eût servy dans les troupes de France. "

En 1753, au départ pour la France du gouverneur de Raymond, M. d'Ailleboust prit temporairement le commandement de l'île Royale.

Le 1er avril 1754, M. d'Ailleboust était nommé lieutenant de roi des Trois-Rivières, pour remplacer le chevalier de Gannes mort avant d'avoir pris son poste.

L'année suivante, en 1755, le gouverneur de Vaudreuil proposait M. d'Ailleboust pour remplacer le chevalier de Longueuil à la lieutenance de roi de Québec. Il écrivait au ministre :

---

[15] *Idem*, série F., vol. 92, p. 157.

"C'est également un bon officier qui a les lumières convenables pour exécuter mes ordres à Québec, pendant mon absence." [16]

C'est M. de Ramezay qui fut nommé.

Le 17 mars 1756, M. d'Ailleboust était promu lieutenant de roi à Montréal.

M. d'Ailleboust avait demandé le gouvernement des Trois-Rivières vacant par l'avancement de M. Rigaud de Vaudreuil au gouvernement de Montréal, mais le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, fit pencher la balance en faveur du chevalier de Longueuil. Le ministre blâma ensuite M. de Vaudreuil pour avoir recommandé M. de Longueuil de préférence à M. d'Ailleboust. Il estimait les services de ce dernier supérieurs à ceux de M. de Longueuil.

M. l'abbé Daniel, sans donner de date précise, fait mourir M. d'Ailleboust en 1759. M. d'Ailleboust décéda à Rochefort, le 13 octobre 1761. [17]

---

[16] *Idem*, vol. D²-49-2, p. 424.

[17] Nous devons une bonne partie de nos notes sur M. d'Ailleboust, à l'obligeance de M. Placide Gaudet. La date de la mort de M. d'Ailleboust nous a été fournie par M. Aegidius Fauteux.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA VOIE QUI MONTE, par M. Jean Monclère. 1 vol. in-8. Prix : 2 fr. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

La Voie qui monte, c'est la vie qui doit sans cesse monter vers une plus parfaite utilisation des dons mis en nous par le ciel. La jeune héroïne, d'abord rebelle à cette philosophie, s'y rallie bientôt : elle monte par l'intelligence, par l'art. Mais elle éprouve que les satisfactions de l'esprit, seules, ne sont que de peu de valeur. Et, comprenant que l'âme humaine ne peut donner qu'en se dévouant sa sublime floraison, elle monte encore et met sa main dans celle que lui offre un ami d'enfance, le compagnon de jeunesse de son frère. Cependant, la guerre formidable éclate. Le fiancé, parti dès la première heure, trouve une mort héroïque. D'abord, affolée de douleur, la petite fiancée-veuve peu à peu accepte son sacrifice. Pour grandir encore, elle décide de consacrer, sous la cornette blanche, toute sa vie au service des malades. Ainsi, jusqu'au plus haut degré elle aura gravi *la Voie qui monte*. C'est à Saint-Quentin que nous transportent les principales scènes de ce roman par lettres... Saint-Quentin endormi dans la paix de ses canaux, où il mire, au son léger des carillons anciens, la ligne hautaine de ses façades espagnoles ; le Saint-Quentin d'avant la guerre, et que nous ne retrouverons plus...

* * *

L'ESPRIT SURNATUREL DANS LES OEUVRES, par Mgr Métreau, évêque de Tulle. 1 vol. in-12. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Voici de fortes pages dont la lecture s'impose à tous les catholiques qui se dévouent aux oeuvres de guerre, c'est-à-dire à tous les catholiques de France, car, à l'heure actuelle, il n'est pas un catholique capable de vivre indifférent devant les détresses matérielles et morales qui nous entourent. Après avoir rappelé le magnifique élan de charité qu'a suscité la guerre, Mgr l'évêque de Tulle se demande si les chrétiens ont bien rempli tout leur devoir de charité, qui consiste à secourir les âmes et non pas seulement les corps. La charité chrétienne doit tenir sa place et ne pas s'effacer devant la philanthropie laïque ; elle ne doit pas avoir honte de celui qui en est la cause et la fin : " Taire Dieu c'est le nier. " Que notre charité soit donc l'occasion de parler de Dieu et que l'on ne craigne pas de faire du " prosélytisme ". Demain, tout autant qu'aujourd'hui, la charité continuera de s'imposer ; il faut que Dieu en soit l'inspirateur et le but. Et nous n'oublierons pas que " le dévouement simple, généreux, modeste, est plus puissant pour amener les âmes à Dieu que les discours les plus brillants ".

* * *

Louis Veuillot poète [1]

Mesdames et messieurs,

C'EST par des excuses que je dois commencer.

Pour glorifier un poète, il n'est meilleur moyen que de lire ses vers. Aussi, quand, voici quelques semaines, ayant à préparer cette conférence, je me replongeai dans les poésies de Louis Veuillot, je fus tenté de découragement. Je sentais que tout ce que je pourrais ajouter de commentaires aux citations dont je vous ferais lecture serait peut-être inutile et certainement médiocre. Je désespérais d'être assez bon orfèvre pour forger une chaîne vraiment digne de sertir tant de pierres précieuses. Mieux valait, tout simplement, apporter ici les volumes et les feuilleter devant vous.

Je n'ai pas succombé à cette tentation, qui peut-être bien m'était suggérée par le démon du moindre effort, et je

[1] M. François Veuillot, que nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs, a bien voulu nous permettre de publier dans nos pages l'une des conférences qu'il a données au Canada, au cours de son séjour au pays. Nous lui en exprimons toute notre reconnaissance. Quand, le 21 janvier dernier, le recteur de l'Université Laval à Québec, Mgr Pelletier, a décerné à M. Veuillot le titre de docteur ès lettres — en même temps que celui de docteur en droit à M. Duthoit — M. Veuillot a modestement prétendu "que les souhaits de bienvenue qui l'accueillent partout au Canada lui ont montré qu'il marche chez nous dans la lumière de son oncle (Louis Veuillot) et de son père (Eugène Veuillot), et qu'il est ainsi l'heureux bénéficiaire d'une illusion d'optique! " Nous admettons certes que M. Veuillot est l'héritier d'un grand nom. Mais ceux qui l'ont entendu et ceux qui le lisent, et le liront, savent aussi que, ce nom illustre, il le porte allègrement et s'en montre partout très digne. — E.-J. A.

mêlerai donc ma prose aux vers de Louis Veuillot. Mais je me demande encore si j'ai pris la bonne méthode, et j'éprouve le besoin de m'excuser de tout le temps que je déroberai, par mes réflexions personnelles, à l'oeuvre même de mon oncle et au plaisir que vous goûteriez à l'entendre.

Les vers de Louis Veuillot ! c'est un buisson de fleurs au pied d'une montagne. Ils sont couverts d'une ombre majestueuse, qui les cache à l'admiration. Pour en apprécier les nuances et en respirer les parfums, il faut se pencher sur eux. Le prosateur efface ou diminue le poète.

L'opinion publique et souvent même la critique littéraire aiment à classer les écrivains, je dirais presque à les cataloguer. Une fois timbrés de leur étiquette, ils n'ont plus le droit de se parer, ni de se targuer, des talents qui ne sont pas propres à leur espèce. Un grand prosateur n'est pas admis à faire valoir ses titres au rang de bon poète. Il troublerait les idées reçues et dérangerait les bibliothèques. Au fond, le principal défaut de la poésie de Louis Veuillot, c'est sa prose.

Et cependant, il possédait presque tous les dons du poète. Sa langue en avait les couleurs, les richesses et les sonorités; son âme, les tendresses et les élans. Son français, c'était bien cette pierre dure et fine, où peuvent sculpter des vers marmoréens, un Corneille pour les ériger en devises, un Boileau pour les fixer en proverbes; c'était bien aussi ce métal souple et fort, qu'un Hugo peut tordre en arabesques ou creuser de ciselures.

Louis Veuillot, du poète, avait ainsi les dons natifs. Il en avait encore les séductrices inspirations. " Il était, remarque avec pénétration Jules Lemaître, il était très sensible à la musique, très amoureux de Mozart et de Bethoven. Sa pente était au rêve mélancolique et tendre. Rêve toujours surveillé par la conscience du chrétien; car c'est dangereux, la nature,

et la musique, et la mélancolie, et même la tendresse. Mais souvent on devine que ses luttes et ses haines lui pesaient et que, sans cette surveillance virile qu'il exerçait sur son âme, il eût aisément glissé à la contemplation chantante, comme un simple poète lyrique, ou à l'indulgence universelle et inactive et à la douceur des larmes oisives, de celles dont on jouit comme d'une volupté et qui ne purifient point. "

Ce penchant à la poésie était si sensible et si fort en Louis Veuillot que, mille fois, il entraîna sa prose elle-même. On a été jusqu'à prétendre, avec le plaisir d'aiguiser une pointe d'antithèse plutôt qu'avec le souci de porter un jugement exact, que c'est en prose qu'il a chanté ses plus beaux poèmes et que ses vers les mieux venus ne sont que de la prose cadencée et rimée.

Quoi qu'il en soit de cette appréciation, il est positif que la prose de Louis Veuillot, surveillée dans ses livres ou vagabonde au travers de ses lettres, est souvent égayée, attendrie, soulevée d'envols poétiques. Il y a mieux. Dans quelques-uns de ses ouvrages, en particulier dans le *Parfum de Rome* et dans la gerbe de récits qu'il noua du titre de *Ça et Là*, l'écrivain s'est complu à couper sa prose en stances harmonieuses et presque rythmées.

Et, puisqu'on assure que cette prose est encore un des plus purs joyaux de sa poésie, je vous en citerai deux exemples.

Quelques strophes d'abord de l'hymne à la montagne, que Louis Veuillot chante aux lèvres de Jean-Marie, le chasseur de chamois :

Il y a, tout sur la montagne, des chamois, des loups, des renards ; il y a aussi des aigles ; il y a des fleurs, il y a de grands vents.

Là, plus d'une fois, je me suis vu face à face avec le tonnerre ; plus d'une fois j'ai vu le tonnerre sous mes pieds.

Si tu connaissais le bruit du vent dans les sapins, si tu connaissais le bruit de la foudre dans la montagne, tu ne voudrais plus d'autre musique.

La nuit, seul dans la montagne, quand le torrent mugit, quand les vents grondent, c'est là qu'un homme sait ce qu'il vaut.

Le matin, sur les pics élevés, à la naissance de l'aurore, c'est là que l'homme sent la grandeur de Dieu. De son coeur jaillit la prière !

J'ai rencontré Dieu sur la montagne, je lui ai parlé. En pleurant, je l'ai béni de m'avoir donné mon chien et ma carabine.

La légende de Félicité, la vierge des sables, est écrite en stances plus douces et plus allongées. Je n'en veux lire ici qu'un petit nombre :

Je chante quand j'entends la mer chanter; quand je l'entends pleurer, je pleure. Sur la plage et sur les dunes, j'aime à fouler le sable que la mer a lavé. Seule sur le sable vierge, j'aime à regarder au ciel les étoiles vierges qui ne luisent que pour moi.

Ce que me dit la mer ou joyeuse ou plaintive, ce que me dit le sable que nul pied n'a foulé, ce que me disent les étoiles pures, je l'entends bien dans mon coeur; dans mon coeur je réponds. Aucune voix ne l'a dit jamais, aucune voix ne le peut redire.

Mais, si quelqu'un est près de moi, la mer n'a plus la voix que j'aime, n'a plus de soupirs, plus de chansons. Elle fait un bruit que mon coeur n'entend plus et mes paroles à moi n'ont plus l'accent de mon coeur.

Mon époux, dès longtemps je l'ai choisi, dès longtemps je le voulais; il ne m'a point refusée. Il habite les flots et il prend leur voix sonore; il habite les cieux et la flamme des étoiles est son regard sacré.

Sur le sable vierge mon oeil reconnait la trace de ses pas; dans les fleurs et dans les vagues je vois son sourire. Reine, je parcours le domaine de mon roi. Ses anges sont là; je n'ai pas besoin qu'un autre me protège.

Je veux mourir ici... Le cimetière est situé sur la plus haute dune. On y dort dans le sable profond, bercé par le bruit de la mer, et les humbles tombeaux sont caressés de la chaste lumière des étoiles.

O jeunes filles séduites d'un rêve, ô jeunes épouses enivrées d'un objet périssable et d'un bonheur mensonger, c'est vous, c'est vous qui n'aurez point connu l'ivresse d'aimer !

Qui, de Louis Veuillot, ne connaîtrait que cette prose lyrique, dont on peut remplir un volume entier, le saluerait déjà comme un poète.

Ce poète, ainsi que l'affirme une certaine critique un peu trop convenue ou un peu trop prévenue, serait-il donc amoindri par ses vers ? Vous en jugerez !

Deux petits recueils, les *Couleuvres* et les *Satires,* et une plaquette, les *Filles de Babylone,* rassemblés avec quelques morceaux épars dans un volume d'*Oeuvres poétiques,* plus un poème inachevé, *Cara,* ce sont là tous les vers de Louis Veuillot.

Pourquoi, riche des couleurs, des enthousiasmes et des harmonies qui sont l'or vierge du poète, pourquoi, séduit par le rythme et la rime, n'en a-t-il point composé davantage ? C'est une anomalie dont le motif n'a rien de mystérieux. Dans cette page de clairvoyante analyse, où Jules Lemaître a défini la sensibilité de mon oncle et que j'ai citée tout à l'heure, ce motif est clairement indiqué : " le *rêve* était toujours surveillé par la conscience du chrétien ".

On ne comprendrait rien à Louis Veuillot, quelque aspect de son talent qu'on voulût étudier, si l'on prétendait faire abstraction de cette vigilante et infléchissable conscience. Son oeuvre vit par elle et c'est par elle qu'elle tient. C'est par elle qu'elle découvre aux yeux de qui sait voir, pour employer encore une expression de Jules Lemaître, une " admirable et presque surnaturelle unité ".

Or, à la clarté de cette conscience chrétienne, il discernait, dans les merveilleux talents que Dieu lui avait départis, non pas une machine à fabriquer de la fortune ou de la gloire, non pas même un outil simplement propre à forger du beau, mais une arme à manier d'un poignet de soldat.

Il se considérait comme un soldat, comme un soldat en guerre. Il ne s'accordait pas le loisir de rêver.

Et c'est pourquoi, constamment lutiné par la tentation de broder des vers, il passa son existence à tailler de la prose.

On pourrait presque affirmer que, jamais, délibérément, il n'ouvrit sa porte au démon poétique; c'est plutôt ce diable insinuant et malin qui entrait sans frapper et se mettait à chanter sans prévenir. Mon oncle a maintes fois signalé ces indiscrétions de la muse. Dans la préface des *Filles de Babylone,* paraphrase actualisée des prophètes bibliques, il raconte comment ce poème naquit d'un sermon : " De ce sermon, dit-il, j'avais admiré particulièrement les traits empruntés au livre d'Isaïe; et, comme j'essayais d'en rendre la merveilleuse vigueur, je m'aperçus que je traduisais en vers. "

Il s'agissait là d'un sujet sacré. Mais, parfois, l'intruse, en s'installant chez l'écrivain, le taquinait de thèmes plus profanes. Et, dans une odelette à son frère Eugène, il se plaint en badinant de ces suggestions poétiques, ou plutôt s'excuse, avec un sourire assez peu contrit, de prendre à leur céder un peu trop de plaisir.

J'ai fui la dame et ses atours,
Je me crois loin ; j'ai des retours
Quand moins j'y pense :

C'est une pointe de sonnet,
Un vers qui s'offre ferme et net.
Une élégance ;

C'est une larme dans mon coeur,
Sur ma lèvre un rire moqueur,
C'est autre chose ;

Un rythme, une comparaison,
Un souffle, un rien ; c'est la raison
Qui se repose :

Me voilà pris ! Que ferais-tu,
Bon prosateur, plein de vertu
Pédagogique ;

Que ferais-tu, si ce démon
Venait brouiller et ton sermon
Et ta logique ?

Si, voulant te mettre aux abois,
Il faisait de ta tête un bois
Rempli de merles ?

Si dans ton esprit tout chantait ;
Si la rime à ton front montait
En flots de perles !

Mais, encore un coup, ce n'était là que distractions fugitives et rapides, entre deux batailles — une permission du temps de guerre ! de ce temps de guerre ininterrompu et illimité que fut la carrière de Louis Veuillot.

Aussi ne faut-il point s'étonner que, de ses vers eux-mêmes, beaucoup sonnent un cliquetis d'épée ou, du moins, sifflent une stridance de cravache. Rimer, pour lui, c'est encore combattre.

Et ceci explique, en partie, sa manière. Il lui faut un pur et solide métal, à tremper l'acier des glaives ou à en affiler le tranchant. Il lui faut un cuir léger, souple et résistant, à découper les lanières du fouet.

La poésie molle, effilochée, dormante, n'est point du tout son fait. Il remonte à Boileau, dont le vers robuste et carré plait à son goût classique et dont l'esprit mordant séduit son humeur batailleuse.

En somme, on a pu dire, sans doute avec un peu d'exagération, mais non sans apparence de vrai, qu'il demande à la poésie de s'enrichir d'abord des meilleures qualités de la prose.

Car la prose a toujours ses préférences. Il lui a précisément consacré quelques-uns de ses vers les plus forts et les plus drus. La pièce est célèbre. Vous me permettrez, cependant, de la citer encore une fois, ou plutôt même de la citer

deux fois. Oui, deux fois. Car mon oncle a laissé deux versions de ce morceau. Et leur rapprochement jette un jour des plus curieux sur la conscience tenace et scrupuleuse, et, en même temps, sur la méthode sévère avec lesquelles il corrigeait ses propres écrits.

L'éloge de la prose parut, d'abord, dans les *Satires,* où il compte vingt vers. Plus tard, Louis Veuillot le réédita dans ses *Oeuvres poétiques.* Mais, de sa rude serpe, il en abattit douze vers. Et, sur les huit vers sauvés de l'ébranchage, il en remania trois de fond en comble, et en modifia trois autres.

Au surplus, voici les deux versions. La première :

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins.
Sans toi, dans l'idéal, il flâne et vagabonde.
Vrai langage des rois et des maîtres du monde,
Tu donnes à l'idée un corps ferme et vaillant.
Tu l'ornes si tu veux ; jamais un faux brillant
A sa simplicité malgré toi ne s'ajoute.
Grave dans le combat, légère dans la joute,
Tu vas droit à ton but, et tu n'as pas besoin
De lâcher de la corde au mot qui fuit trop loin.
Ton métal est à toi, Serve de la pensée,
Ta phrase saine et souple, en son ordre placée,
Vit, commande, déjà ; le poète aux abois
Poursuit encore la rime à travers champs et bois.
Bossuet a fini lorsque Boileau commence.
En prose l'on enseigne et l'on prie et l'on pense,
En prose l'on combat. Les vers les plus heureux
Sont faits par des rêveurs ou par des amoureux.
Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,
Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée.

Combien de poètes, ou par amour propre ou par nonchalance, ayant peint cet émail, l'eussent encadré tout vif en leurs oeuvres complètes ! Louis Veuillot,resserrant sa forme et pressant sa pensée, le condensa dans ce raccourci :

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais ses chemins.
Grave dans le combat, légère dans la joute,
En habit d'ouvrier, libre, tu suis ta route.
Marchant droit vers le but, tu n'as jamais besoin
D'abdiquer lâchement le mot vrai qui fuit loin :
Tu le prends au galop, de lui seul occupée...
Le vers n'est qu'un clairon : la prose est une épée.

Mais, pour refondre ainsi Louis Veuillot, il y fallait la main de Louis Veuillot lui-même.

Toutefois, si je vous ai lu ce morceau classique, ce n'est pas seulement pour la précieuse indication qu'il fournit, par ses deux versions, sur la sévérité dont l'auteur usait envers ses oeuvres; c'est aussi parce qu'il donne un aperçu de toute sa poétique. Aux vertus qu'il admire dans la prose, on devine, en effet, les services et les beautés que Louis Veuillot réclame à la poésie; à la vigueur élégante et aisée dont il ploie et déploie ses alexandrins, l'on discerne de quelles images et de quelles idées il sait les enrichir.

Quelques autres exemples achèveront de montrer ce que Louis Veuillot demande aux vers et ce qu'il exige des poètes.

Ce qu'il demande aux vers, ce qu'il demande à ses propres vers, c'est de respecter tout ensemble et la raison et la mesure: la raison, dans l'idée; la mesure, dans la forme.

Il méprise et il raille le rimeur étincelant, surabondant et creux, dont

La plume dégagée, avec des airs fendants,
Aligne mille vers et ne met rien dedans.

A l'apprenti qui réclame un maître aux écoles nouvelles, il conseille :

Pousse en avant ton vers rempli de ta pensée !

Mais il ne suffit pas que la pensée soit claire et rayonne dans le vers, comme le soleil dans un diamant. Il faut aussi qu'elle soit juste. Louis Veuillot s'impose à lui-même cette loi :

Des bons sonneurs de rien m'enlevant la ressource
La grondeuse raison embarrasse ma course,
Elle veut du chrétien, elle veut du français,
Et m'interdit le pas qui descend au succès.
" Rien de faux, me dit-elle, et surtout rien d'injuste.
Par l'honnête bon sens tâche d'être robuste ;
Bâtis en bonne pierre avec un bon ciment ;
Prends la solidité pour durable ornement.
Un vers que la raison impose à la mémoire
Vaut tout ce que Phébus tisse d'or et de moire.
Qui s'en moque aujourd'hui le redira demain ;
On le met au trésor choisi du genre humain.
C'est un argent prouvé, de poids et sans reproche ;
Le bon sens éclairé veut l'avoir dans sa poche.

Le bon sens, aux yeux de Louis Veuillot, c'est la qualité maîtresse. Le beau, a-t-il écrit,

Le beau, c'est le bon sens qui parle bon français !

Et, de même que le bon sens peut se marier, sans les ralentir, aux plus hautes envolées de l'esprit, comme les plumes dont la flèche est empennée l'équilibrent et la guident au lieu de l'alourdir, de même la mesure peut suivre aisément, sans les gêner, toutes les audaces et toutes les fantaisies du poète.

La mesure, Louis Veuillot l'exige, en particulier, dans l'alexandrin.

Traditionnaliste en poésie, admirateur des maîtres du grand siècle, il a fort malmené ces novateurs qui s'avisèrent de prétendre, il y a quelque soixante ans, qu'on ne pouvait plus sonner de fanfares avec l'instrument dont jouait un Corneille,chanter des harmonies sur la lyre qui vibrait aux doigts d'un Racine, frapper des médailles dans le moule dont se contentait un Boileau.

Delille ne touchait aux mots qu'avec des gants :
Ils les prennent à cru, mais durs, extravagants.
Brandissant, furieux, ces enragés vocables,
Ils en bondent leurs vers rendus inextricables.
La césure en creva ; l'hémistiche au dehors
Déversa le trop-plein qui surchargeait ses bords ;
L'enjambement courut en vagues forcenées ;
La raison et l'haleine en furent consternées.
Et là dedans la rime, au hasard surnageant,
Ne songea qu'à montrer ses écailles d'argent.

Les rois de l'alexandrin n'ont jamais eu besoin de tous ces artifices,

Ils enjambent fort peu, riment suffisamment,
Et, respectant du vers la marche cadencée,
Pour l'animer, ils ont l'ardeur de la pensée.
Voilà tout le mystère, et tout l'art. Les effets
Naissent de la pensée, ingénus et parfaits,
Sans que, pour les trouver, comme un énergumène
Le poète rugisse et le mot se démène...
Par les gazons en fleur, par les vastes portiques,
On suit tranquillement les chemins magnifiques,
Sans surprises, sans cris, jusqu'à l'endroit vainqueur
Où tintera le mot qui doit toucher le coeur.

Avec le bon sens orientant la pensée, avec la mesure endiguant le rythme, ce que Louis Veuillot exige du poète, c'est la sincérité.

S'il a des railleries contre les rimeurs vides et des impatiences contre les briseurs d'harmonie, ce sont des indignations qui le soulèvent contre les exploiteurs de l'amour, de la douleur et de la passion. Ces trafiquants, masqués de poésie, qui se font de l'argent, des honneurs et presque de la gloire, avec des tendresses qui n'ont jamais ému leurs coeurs ou des chagrins qui, jamais, n'ont mouillé leurs yeux, le courroucent et l'écoeurent.

Pour l'âme ouverte et simple, au contraire, il a des trésors d'indulgence. Avec quel enthousiasme attendri, ne l'oppose-t-il aux hypocrites intéressés !

Mais c'est lui le poète ! Et le ciel et la terre,
Et les bois et les prés, et l'ombre et la lumière,
Et les doux tapis d'herbe où s'endorment vos pas,
Ont des accents pour lui que vous n'entendez pas !
Quand vous leur répondez par une rime ingrate,
Comme un sublime écho toute son âme éclate.
A la joie, au chagrin il donne leurs couleurs,
Il a le vrai délire, il verse les vrais pleurs ;
Son coeur parle en ses vers ; il sent, il souffre, il aime.
Ce n'est plus la tirade efflanquée, au teint blême,
Du risible amateur agacé d'Apollon :
Tout diffère, la main, l'archet, le violon,
Et tout fait mesurer la distance tranchante
De la douleur qui baille à la douleur qui chante.

Et, quand la sincérité, en découvrant les profondeurs de l'âme, y révèle ces pures et nobles amours, dont Louis Veuillots lui-même est enchanté, c'est un hymne d'admiration qui jaillit de ses lèvres :

L'esprit qu'ont visité ces ardeurs souveraines
Ne met plus son espoir aux louanges humaines ;
Dût l'écho rester sourd à son cri palpitant,
Il chante pour lui-même et pour Dieu qui l'entend.
Ainsi, sous ton figuier, près de la mer bretonne,
Sans que l'or te séduise ou que l'oubli t'étonne,
Tu donnes ta chanson, candide Violeau,
Et de tes humbles jours esquissant le tableau,
Tu peins, sans y penser, cette haute victoire
D'un coeur trop près de Dieu pour songer à la gloire.

Par ces notes rapides et ces citations trop courtes à mon gré, et peut-être à votre goût, je crois bien avoir indiqué, au moins dans ses grands traits, la poétique de Louis Veuillot. Mais, sauf les couplets alertes et rieurs, où il gronde et caresse à la fois le lutin de la poésie, je n'ai lu de son oeuvre que des alexandrins, et des alexandrins qui parlent raison. Sans doute il suffit de ces exemples à montrer que, si le robuste écrivain avait des complaisances et des attentions pour ce grand vers classique, ce vers, à son tour, comme un coursier généreux qui

porte avec plus d'ardeur un maître bienveillant, se montrait docile et souple à la main du poète. Peut-être cependant, si je m'arrêtais là, seriez-vous tenté de conclure que l'on n'a pas si tort en louant la poésie de Louis Veuillot de posséder surtout les qualités de la belle prose !

Mais l'écrivain soldat, dans ses batailles poétiques, sut manier toutes les armes, je veux dire adapter à la guerre et durcir au feu des combats tous les mètres et tous les rythmes. En poésie, comme en prose, il a cette " souplesse incroyable " et cette " extrême diversité de ton et d'accent " que lui reconnait la critique.

Du vers bref et moqueur, dont il fouaille un charlatan de lettres, il monte sans effort aux stances larges et puissantes, dont il soufflette les ennemis de son Dieu. Et si, pour évoquer les beaux chants d'autrefois,il s'abandonne au bercement de cadences harmonieuses, sa colère éveillée sait bientôt faire éclater l'iambe.

Permettez-moi d'illustrer de quelques lectures ces indications sommaires.

Trois coups de sifflet, choisis dans une bordée d'épigrammes à l'adresse d'un méchant rimeur :

Mon ami, ta muse gentille
Dans l'épaisseur de ton phébus
Scintille,
Comme une étoile d'omnibus.

Tu possèdes une escadrille
De paradoxes délurés ;
Ça brille
Comme des cuivres dédorés...

Lorsqu'enfin, jusqu'aux effondrilles
Ton petit propre est écoulé,
Tu pilles,
Mais le public seul est volé.

Cependant, voici le satiriste en face des majestés impies qu'il accuse d'avoir prostitué leur pouvoir à la persécution du bien. Son souffle aussitôt élargi leur lance ces imprécations éloquentes :

Vous descendrez vers les abîmes,
Chargés de mépris accablants ;
Et le rire de vos victimes
Sifflera sur vos pas tremblants.
Opprimez-nous de votre fange !
Moi, je verrai comment Dieu venge
Son pauvre peuple humilié.
Que je meure dans le supplice :
J'ai faim et soif de la justice,
Et je serai rassasié.

Et le poète, annonciateur d'avenir, appelle ces ennemis du Christ à la barre du suprême et dernier tribunal. Ils y verront, séchés d'effroi, surgir, étincelant, ce Galiléen qu'ils se flattaient d'avoir vaincu. Dans leur épouvante, ils voudront s'enfuir. Mais l'ange les retiendra face à face avec lui... Restez, leur commandera-t-il,...

Restez, regardez bien. L'abîme
Attend son ordre pour s'ouvrir.
Regardez bien votre victime,
Morts qui ne pourrez plus mourir.
Reconnaissez ces mains divines,
Ce front qui porta les épines
Et ce visage souffleté.
Voilà l'objet de vos outrages !
Allez nourrir de ces images.
La nuit de votre éternité !

De ces cris de courroux et de redoutable espérance, abordons à des accents plus doux, comme du roc abrupt on descend à la plaine fleurie. Voulant opposer aux grâces artificielles, dont nos beaux esprits le fatiguent, les naïves splendeurs des poètes passés, Louis Veuillot les évoque, en balançant ce vers

de dix pieds, césuré par le milieu, qui, sous les doigts d'un artiste, chante une des plus jolies musiques de la poésie française.

Comme il était beau cet amour suprême,
Cet unique amour des coeurs d'autrefois,
Quand la Béatrix venait du ciel même,
Quand le Dieu très pur empruntait sa voix !

Point de vain discours ni de stratagème ;
Jamais la vertu n'était aux abois ;
La flamme montait, non pas folle et blême
Et pour dévorer l'idole de bois,

Faisant resplendir la noble adorée,
La flamme montait puissante et sacrée,
Illuminant tout d'un jour sans égal.

Comme il était beau cet amour suprême !..
L'amour d'autrefois chantait un poème,
L'amour d'aujourd'hui siffle un madrigal.

Mais, encore une fois, le chevalier, qui sommeillait un instant dans le troubadour, est réveillé par un bruit de bataille. Et le voilà qui repart en croisade, armé maintenant de l'iambe, aux mesures heurtées comme un halètement de colère !

Ils allument un feu qui dévore et qui souille,
En poussant des rires moqueurs.
Ils feront de mon Christ un vaincu qu'on dépouille,
Ils lui retireront les coeurs !
Jusqu'aux pieds des autels abandonnés aux femmes,
Ils pollueront la vérité ;
Jusqu'au lit du mourant je verrai ces infâmes
Salir la soeur de charité ;
Leur mensonge arrogant nous pourrira le monde,
Ils gâteront peuples et rois.
Et moi, j'attendrais là que leur Babel immonde
Ait monté plus haut que la Croix?...
Non ! Qu'ils lâchent sur moi le diffamateur louche,
Qu'ils brisent mon bras désarmé ;

Que de leur poing brutal ils meurtrissent ma bouche,
En hurlant que j'ai blasphémé;
Je ne cesserai pas ! Si je garde la vie,
J'en laisserai le reste au jeu;
Fier, j'abandonnerai ce reste à leur furie
Pour ma part des affronts de Dieu;
Et je crierai toujours, et mon âme indignée
Rejettera leur joug pervers ;
Et je saurai mourir rebelle à la lignée
Des corrupteurs de l'univers.

Dans cette coulée de lave ardente, il fleurit cependant quelques strophes d'une émotion presque attendrie; je tiens à en cueillir au moins une :

Je ne suis pas, Seigneur, l'ennemi de leur âme ;
Ta loi sainte m'inspire mieux !
Lorsque leur frénésie à grand bruit se proclame,
Des larmes montent dans mes yeux.

Et vous touchez ici le fond de Louis Veuillot: " ses haines les plus féroces, a très bien vu Jules Lemaître, ne sont que l'envers de l'amour et ses colères sont celles de la charité ".

Et ses colères même étaient quelquefois assoupies de longs apaisements. Et c'est alors que son esprit se laissait flotter à la vague du rêve. Et c'est alors que son imagination s'enchantait de poésie.

Toute sa vie entière, il porta dans son âme un grand poème en ébauche, un poème qui, d'après ses notes, eût été à la fois " très libre et très large dans sa forme littéraire " et " très arrêté dans sa composition intellectuelle et morale ".

Ce poème, où toute l'oeuvre et toute la pensée de Louis Veuillot se fussent condensées comme en un tableau symbolique, devait s'intituler *Cara,* du nom de l'héroïne, assez mystérieuse au surplus.

Voici quelques années, j'entrepris, sinon de reconstituer cette oeuvre, tantôt en projet à peine esquissé, tantôt en fragments épars et disjoints, du moins d'en relever le plan général et d'en réunir les pierres déjà taillées. Tâche assez ardue, que je ne me flatte nullement d'avoir réussie.

Dans une grande enveloppe, que la forte et large écriture de mon oncle avait paraphée de ce seul mot *Cara,* je ne trouvai, pour me guider, que trois essais inachevés de préfaces énigmatiques, l'indication sommaire de trois chants à composer, quelques douzaines de pièces inédites entre lesquelles il n'est pas toujours aisé de découvrir un lien, le rappel de plusieurs poésies publiées séparément dans d'autres recueils, enfin une rapide énumération de sujets dont la plupart n'ont jamais été développés.

De tout cela, secondé par un intelligent et laborieux artisan de lettres, je suis parvenu à bâtir un volume.

Eh bien, sans nul amour-propre d'éditeur, je me permets de recommander ce volume, si gauche et si boîteux que mes mains l'aient construit, aux chercheurs de poésie vraiment originale et aux curieux de Louis Veuillot.

Mieux encore peut-être que dans la plupart de ses oeuvres achevées et remaniées, on discerne, à l'élan de ces pièces coulées du premier jet et laissées sur l'enclume, tout ce que recélait de poésie profonde et chantante l'âme du grand prosateur. On y reconnaît que ce n'est pas en prose qu'il fut meilleur poète et que ses vers portent d'autres joyaux que ceux de la belle prose.

Le sujet, ou plutôt l'idée de *Cara,* tient tout entier dans cette phrase : " Une âme à sortir du néant de la vie présente."

Cette âme, rongée et desséchée par le doute, ignorant tout ensemble et la force de croire et le charme d'aimer, le poète voulait l'attendrir par l'amour et par la douleur et, de l'amour et de la douleur, l'élever jusqu'à la foi.

De là, trois degrés dans l'ascension du héros, et trois chants dans le poème.

De ces trois chants, sur une feuille volante, il avait jeté ce sommaire :

I — Le coeur et l'âme dans la nuit, doutant s'ils existent et n'ayant pour ainsi dire la perception de la vie que par la sensation de la mort.

II — L'amour ranime la vie du coeur.

III — La douleur et l'illumination de la beauté morale ressuscitent l'âme. L'homme est tiré des ténèbres, on pourrait dire du néant. Il possède la vie complète, et le livre est fini.

Les fragments recueillis par l'auteur, comme les matériaux d'un édifice à venir, se rapportent presque tous aux deux premiers chants.

Ricanements affectés et douloureux du sceptique glacé, qui, tout à la fois, se flatte et se plaint de ne rien croire et de ne rien sentir. Puis, vagues et contradictoires aspirations de l'âme, à la gêne et à l'étroit dans cette géole intellectuelle et morale. Enfin, idylles tour à tour mélancoliques et triomphantes, passionnées et moqueuses.

Mais, du troisième chant, je n'ai retrouvé que des titres brefs et de rares morceaux. Surtout, des élégies domestiques. Et, manifestement, c'est ici Louis Veuillot qui est lui-même en scène. C'est son âme, c'est sa vie qui s'épanouissent en fleurs emperlées de larmes.

Est-ce à dire que tout cet étrange et obscur roman de *Cara* ne devait être qu'une autobiographie poétique? Non! car, il n'est pas moins évident que, dans les deux premières parties, mille détails jurent avec l'histoire et la personnalité de l'auteur. Pas tous, cependant! Quand le héros confesse les secrets tourments de son âme, aspirant aux cîmes et tirée vers les fonds, c'est Louis Veuillot qui se souvient.

Et, de ceci, nous trouvons le témoignage dans ses lettres de jeunesse. Sa conversion ne fut pas un foudroiement de lumière sur un chemin de Damas, mais l'achèvement d'une lente évolution : un lever de soleil, annoncé par une aurore. Trois années avant ce voyage à Rome qui transforma sa vie, le petit journaliste écrivait déjà à l'un de ses intimes : " L'indifférence est dans mon coeur, et pourtant mon esprit voudrait s'élever à la foi ; mon esprit sent que la foi serait douce et belle et que l'indifférence est une immonde lâcheté. " Et encore : " Je prends toujours hautement la défense des idées religieuses et, quelquefois, ce que je dis m'étonne. Il me semble qu'une voix inconnue parle par ma bouche et que je suis comme un instrument dont un artiste invisible tire des accords que je ne puis comprendre. "

Or, de ces aveux, certains sonnets enchâssés dans *Cara* ne sont qu'une paraphrase harmonieuse.

Ecoutez :

C'est vraiment une chose atroce et désolante
Qu'on ne puisse un instant rester seul avec soi,
Sans qu'aussitôt s'éveille insoluble, insolente,
L'horrible question du doute et de la foi.

Pourquoi m'en occuper ? Ah ! sans doute ! Mais quoi !
Si le problème est là, si ma raison dolente
Dans son aile a reçu cette flèche brûlante
Et ne peut l'arracher, en suis-je maître, moi ?

Je subis le tourment, ou plutôt j'ai la honte
De redouter le faîte où malgré moi je monte
Et de vouloir descendre et ne le pouvoir pas.

Toujours je me dis : Marche ! et je me crie : Arrête !
Si je regarde en haut, je sens tourner la tête ;
Je me sens étouffer, à regarder en bas.

Et cet autre sonnet :

Mon âme a des secrets que je ne connais pas;
Elle aspire à des biens que je ne peux comprendre.
Qui m'a parlé du feu caché dans cette cendre ?
Qui me dira le but que poursuivent mes pas ?

Le vent me pousse en mer sans fanal ni compas.
Je ne vois pas de port où je veuille me rendre.
J'ai des cris à jeter, j'ai des pleurs à répandre.
O fausse paix du rien, comme tu me trompas!

Non, je ne suis pas rien; non, je ne suis pas maître.
Mon coeur et mon esprit l'emportent: l'un veut naître,
Il veut aimer et croire, et l'autre veut fleurir.

Et c'est un vain effort que je fais quand je raille.
J'ai pu creuser la tombe et bâtir la muraille,
J'ai pu sceller la pierre, et je ne peux mourir.

Le deuxième chant de *Cara,* c'est l'idylle, l'idylle qui réveille le coeur endormi du poète.

Ici, nous avons peine à suivre la pensée de l'auteur. Entre les fragments, le fil est trop souvent rompu.

Deux femmes, tour à tour, traversent la vie du héros. La première, Antonia, passe comme une apparition, bientôt évanouie au souffle de la mort, mais qui, à l'égoïste railleur, apprend à la fois l'amour et le respect.

Elle faisait penser à quelque fleur agreste
Frêle, loin du chemin, bien dans l'ombre et la paix;
Elle eût voulu cacher sous ses cheveux épais,
Comme au fond des épis, son visage modeste.

On ne lui voyait pas de contraires aspects ;
Elle n'eut qu'un accent, qu'un sourire, qu'un geste.
Son clair regard d'amour éveillait des respects,
C'était le mouvement calme d'un coeur céleste.

Semblable à son regard et semblable à son coeur,
Sa démarche chantait le doux rythme vainqueur :
Ainsi courbe les blés une brise amollie.

Tout en elle était grâce, ordre et sérénité,
Et l'humble et fière enfant, ignorant sa beauté,
Ne daignait point souffrir de n'être pas jolie.

Puis, se profile, à l'horizon, l'insaisissable Cara.

Je suis à peu près certain que Cara est un portrait. Mais je n'ai pu découvrir qui en fut l'original. Mon père, qui le savait peut-être, est mort sans m'en avoir dévoilé le secret. Et l'âge aura bientôt égrené, un à un, les derniers confidents de mon oncle.

Cara tantôt s'érige à nos regards en figure de vitrail et tantôt se silhouette en physionomie presque gamine.

N'est-ce pas une sainte ?

Elle était à genoux sur le pavé du temple,
Les mains jointes, le front serein ; il me sembla
Voir un de ces coeurs purs qu'aucun mal ne troubla
Et qui gardent cet oeil de l'enfant qui contemple.

Le scrupule à ma joie un instant se mêla.
Mais bientôt, m'élevant à la sphère plus ample,
Loin d'elle agenouillé, priant à son exemple,
Je remerciai Dieu de m'avoir mené là.

Longtemps et sans tourner le visage en arrière,
Elle pria. Pour moi, telle fut ma prière :
" Dieu, que je l'aime assez pour la laisser à vous ! "

Quel parfum, quel soleil, dans mon coeur, dans l'église !
Certes, le Véronèse eût tenté l'entreprise
De peindre en ces clartés cette femme à genoux.

Mais feuilletez quelques pages ! Il semble que la sainte ait tourné au diablotin :

Cara, Dieu prit entre ses doigts
Une argile blanche et moelleuse ;
Il la purifia sept fois :
L'argile devint lumineuse.

De cette pâte précieuse
Dieu tira la femme de choix,
La céleste, la généreuse,
La forte amante de la croix.

Deux petits grains étaient de reste:
L'un fournit la femme modeste,
L'autre par Satan fut volé.

Cara, ce reste saint, mêlé
De plâtre et de verroterie,
C'est de quoi vous fûtes pétrie !

Ne nous attardons pas à rechercher quelle était, sur Cara, la véritable pensée de Louis Veuillot. Notons seulement que, s'il la raille, il la respecte..., et son lecteur en même temps. Rien que de noble et de pur dans le roman dont elle est l'héroïne.

Un soir, le poète, ayant rencontré son amie dans quelque salon familier, l'accompagne jusqu'à sa voiture..., l'accompagne en tercets légers et tendres.

Nous descendions, de quel pas lent !
Elle ajouta, presque en tremblant :
"Oui, je vous aime.

Contre mon coeur je le sens bien,
Il faut que j'élise un gardien,
Et c'est vous-même!

Nous nous sommes trouvés trop tard.
Hélas! le monde lie à part
Nos destinées;

Mais, acceptant des devoirs chers,
Nos âmes libres de ces fers
Se sont données.

Nous tiendrons ce qui fut promis ;
Jamais époux et plus qu'amis,
Purs et fidèles.

Jusqu'au ciel ainsi nous irons ;
Et du grand amour nous prendrons
Les nobles ailes ! "

Quel dénouement l'auteur eût-il donné à cette idylle ? Encore un problème insoluble.

Car, au-delà des chants joyeux ou attendris que le poète effeuille aux lèvres de ses héros, c'est, soudain, sans transition, Louis Veuillot lui-même qui apparaît, pleurant ses morts...

Le matin était beau, mon âme était tranquille,
Par la fenêtre ouverte aux senteurs de l'été,
Je regardais le ciel; et bien loin de la ville,
Je volais en esprit vers cet aimable asile,
Où mes pauvres enfants jouaient en liberté.

Sur ces gazons si verts, par ces chemins que couvre
Un ombrage si frais, je les voyais courant,
Visitant ce château vaste et beau comme un Louvre,
Chantant, cueillant des fleurs. Soudain ma porte s'ouvre;
Mon frère entre tout pâle et m'embrasse en pleurant.

"Quoi donc? fis-je, éperdu.—Frère, répondit-il, prie!—"
Il pâlit davantage; alors je comprends tout.
Je sens la mort; je vois ma fille; je m'écrie:
"Marie! oh! mon enfant! — Oui, frère, c'est Marie:..."
Il me montra le Christ, et je restai debout.

Et, sans doute, l'écrivain, s'il eut achevé son poème, eût serti dans ce dernier chant, comme un des plus purs bijoux de son écrin, ce mélancolique et poignant *Cyprès,* dont on a pu dire avec raison qu'il constitue l'une des plus belles élégies de la langue française. J'avais dessein d'en lire ici quelques strophes. Excusez-moi! Je n'ai pu me résoudre à décider celles que je ne lirais point. Si vous le permettez, je dirai donc la pièce toute entière.

Je ne suis plus celui qui, charmé d'être au monde,
En ses âpres chemins avançait sans les voir.
Mon coeur n'est plus ce coeur surabondant d'espoir
D'où la vie en chansons jaillissait comme une onde.
Je ne suis plus celui qui riait aux festins,
Qui croyait que la coupe aisément se redore,
Et que l'on peut marcher sans que rien décolore
La beauté des aspects lointains !

Est-ce donc moi, mon Dieu ! qui sous un ciel de fête,
Quand l'orgue chantait moins que mon coeur triomphant,
Du pied de vos autels emmenai cette enfant,
Le bouquet d'oranger au sein et sur la tête ?
De quels rayons divins ce jour étincela !
Que de fleurs dans les champs ! dans les airs quels murmures !
Tout nous riait, les eaux, les bois, les moissons mûres...
Est-ce moi qui passai par là ?

Sur mon front qui se ride ai-je vu tant de flammes ?
Ai-je d'un jour si beau vu le doux lendemain ?
Est-ce à moi qu'on a dit, en me pressant la main :
"Pour t'aimer j'ai deux coeurs, je porte en moi deux âmes"?
Plus tard, à ce bonheur quand vous mettiez le sceau,
Ai-je été ce mortel béni dans sa tendresse
Qui vous offrait, Seigneur, des larmes d'allégresse,
Prosterné devant un berceau ?

Dieu clément, est-ce moi? Les berceaux, la couronne,
L'avenir... Maintenant, quand je songe à ces biens,
J'ignore si je rêve ou si je me souviens.
J'habitais dans la joie, et le deuil m'environne.
Le souffle de la mort, plus tranchant que le fer,
A moissonné mes fleurs dont les parfums périssent ;
Mille maux dans mon coeur à leur place grandissent.
O doux passé, regret amer !

Le temps, ce ravisseur de toute joie humaine,
Nous prend jusqu'à nos pleurs, tant Dieu veut nous sevrer ;
Et nous perdons encor la douceur de pleurer
Tant de chers trépassés que l'esprit nous ramène.
Ah ! comme ils sont présents ! comme elle vit, la mort !
Comme l'on voit ces yeux entr'ouverts, ces mains roides !.
Comme elle s'établit dans nos demeures froides,
Dans nos coeurs navrés qu'elle mord !

Le temps n'a pas marché ; c'est hier, c'est tout à l'heure !
J'étais là, près du lit de mon père expirant,
J'allais d'un ami mort vers un ami mourant... ;
Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,
Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfants, chaste épouse, ô gerbe moissonnée !
O mon premier amour et ma première née,
Anges que le ciel m'a repris !

Mes pas suivent encor le char qui les emporte;
Dans la fosse mon coeur tombe encor par lambeaux ;
Et, comme les cyprès plantés sur leurs tombeaux,
Ma douleur chaque jour croît et devient plus forte.
J'ai vu le champ romain, de ruines couvert,
Poussière de splendeur sans retour écroulée ;
Rien ne vit dans la plaine à jamais désolée ;
Le cyprès seul est toujours vert.

J'ai fini, mesdames et messieurs, n'ayant pas eu dessein d'embrasser toute l'oeuvre poétique de Louis Veuillot, que sa volonté a restreinte mais son art enrichie, m'étant proposé seulement d'en feuilleter devant vous les sujets et les rythmes.

Toutefois, une causerie sur *Louis Veuillot poète* ne se peut terminer que par le célèbre *Epilogue,* où le maître lui-même a exalté sa foi et buriné son épitaphe. Quatre strophes de ce testament poétique, écoutées par Gounod, sont devenues un hymne :

Placez à mon côté ma plume,
Sur mon coeur le Christ mon orgueil...

et les autres vers si connus, si connus que je n'ose les citer encore. Mais d'autres strophes, aussi, chantent et prient dans cet épilogue :

Ne défendez pas ma mémoire,
Si la haine sur moi s'abat :
Je suis content, j'ai ma victoire,
J'ai combattu le bon combat.

Ceux qui font de viles morsures
A mon nom sont-ils attachés,
Laissez-les faire ; ces blessures
Peut-être couvrent mes péchés.

Je suis en paix, laissez-les faire !
Tant qu'ils n'auront pas tout vomi,
C'est que, Dieu soit béni ! poussière,
Je suis encor leur ennemi.

.....

Quant à ma vie, elle fut douce ;
Les ondes du ciel font fleurir
Sur l'aride pierre la mousse,
Sur les remords le repentir.

Dans ma lutte laborieuse,
La foi soutint mon coeur charmé ;
Ce fut donc une vie heureuse,
Puisqu'enfin j'ai toujours aimé.

" Puisqu'enfin j'ai toujours aimé ", c'est sur ce mot que je veux terminer, sur ce mot loyal et vrai comme les attestations suprêmes qu'on signe en pensant à la mort et par lesquelles on veut se survivre.

Cette parole, au surplus, ne saurait étonner que les esprits prévenus ou mal informés, qui ne connaissent pas Louis Veuillot ou qui le méconnaissent. Aux yeux de quiconque a étudié son oeuvre et pénétré son âme, elle ne fait que montrer le fond de son coeur et résumer l'histoire de sa vie.

François VEUILLOT.

La civilisation espagnole

I. L'ESPAGNE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PAR ce temps de bouleversement mondial on ne se contente pas de rêver la libération de toutes les petites nationalités, on voudrait grouper les peuples suivant leurs affinités ethniques ou autres. Sous la dénomination de races latines on englobe, par exemple, l'Italie, la France, le Portugal, la Roumanie. On fait des voeux pour que la guerre actuelle les rapproche et que la paix nous apporte, comme un de ses plus précieux bienfaits, l'unité latine, sinon complétée, du moins ébauchée, de telle sorte que les nations sus-nommées, rentrées dans leur cadre naturel, renforcées par leur union, puissent efficacement opposer la vieille civilisation gréco-romaine ou méditerranéenne, cette civilisation toute humaine, à la *kultur* allemande, encore mal dégagée des vestiges de la barbarie germanique, malgré ses allures scientifiques. Alors, espère-t-on, on cessera de parler de la décadence latine.

Mais ces groupements de peuples, si en vogue à l'heure qu'il est, ne se font-ils pas un peu sommairement ? Surtout la communauté d'idéal et d'aspiration, qu'on leur prête, n'est-elle pas plus ou moins arbitraire? Tient-on assez compte des éléments successifs qu'une histoire de quinze cents ans a introduits dans leur tempérament primitif ?

Pour nous en tenir au sujet que j'aborde, les Espagnols, vu leur contact séculaire avec les Maures, ne pourraient-ils pas être appelés un peuple demi-africain tout aussi juste-

ment qu'un peuple latin? De même, quoi de commun entre l'idéal d'une race encore très imbue de l'esprit de la croisade et de la haine de l'hérétique, et celui d'une nation dont les têtes dirigeantes se donnent ouvertement pour les champions de l'esprit radicalement païen des révolutionnaires de 1789? En tous les cas, ce sont là des questions fort complexes, où l'on n'a des chances de porter quelque lumière qu'après avoir pénétré un peu avant dans les principales phases de l'histoire des peuples qu'il s'agit de comparer et de grouper ?

Dans de précédents articles, je me suis efforcé de mettre en relief les facteurs historiques qui avaient modifié la civilisation gréco-romaine dans la nation gallo-franque. Voyons aujourd'hui ceux qui l'ont modifiée dans la nation hispano-latine.

* * *

Aux yeux des Grecs du temps d'Hérodote, la péninsule qui s'étend au sud des Pyrénées et forme l'extrémité méridionale de l'Europe passait pour un pays d'enchantement et de mystère. C'était la demeure du soleil couchant et des heureux mortels appelés à jouir de la félicité élyséenne. Là le demi dieu Hercule s'était signalé par un de ses exploits les plus puissants, puisqu'il avait coupé en deux le roc qui faisait le joint entre l'Espagne et l'Afrique. [1] Mais cela c'est la fable.

Ce que l'histoire nous apprend, le voici. Les Ibères (d'où est venu au continent hispanique la dénomination de péninsule ibérique) étaient un de ces peuples primitifs qui, avec les Ligures, les Celtes, les Belges, les Germains, les Scandi-

[1] De là le nom de colonnes d'Hercule donné aux deux montagnes qui gardent le détroit, que nous appelons aujourd'hui détroit de Gibraltar.

naves, occupèrent toute l'Europe occidentale. Ils se mêlèrent de bonne heure avec cette portion de Celtes, appelés Gaulois, qui vivaient du côté nord des Pyrénées (d'où leur nom de Celtibères qui leur fut donné plus tard). Dès le cinquième siècle avant Jésus-Christ, ils possédaient chez eux de prospères colonies de Grecs et de Phéniciens. On sait que Carthage y fonda un véritable empire, qui lui servait de base militaire dans ses opérations contre Rome. Mais celle-ci y écrasa sa rivale pendant la seconde guerre punique. Elle eut toutefois de formidables révoltes à réprimer de la part des Celtibères ou Lusitaniens. Ce ne fut qu'après la prise de Numance (133 ans avant Jésus-Christ) qu'elle put y asseoir tranquillement sa domination. Dès lors la province hispanique fut une des plus importantes de l'immense empire des Césars.

L'assimilation y fut assez rapide et assez parfaite pour que, dès les premiers siècles après Jésus-Christ, on en vît sortir des rhéteurs latins comme Quintilien, des philosophes comme Sénèque, des poètes tels que Lucain, Martial, Silius Italicus, des empereurs tels que Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Théodose. Ainsi que dans le reste du monde, la civilisation romaine fut en Espagne le véhicule du christianisme.

Une tradition respectable veut que saint Paul y ait prêché et, si saint Jacques n'y vint peut-être jamais autrement que par ses reliques, il n'est pas douteux que des envoyés des premiers apôtres y aient fondé des églises. L'histoire la plus authentique en tous les cas atteste que, durant chacune des persécutions, et spécialement durant celle de Dioclétien, les martyrs y furent nombreux. Nous avons encore les actes du concile d'Elvire, tenu en l'an 300, signés par 19 évêques, et où l'on insiste principalement sur la nécessité du célibat pour les prêtres, ceux du concile de Sarragosse (380), qui condamna le priscillianisme, et ceux du concile de Tolède (400) où les

priscillianistes abjurèrent leur erreur et où fut introduit dans le symbole de Nicée le fameux *Filioque*, qui devait dans la suite devenir un brandon de discorde inextinguible entre l'église grecque et l'église latine. Notons, parmi les prélats illustres de cette époque, le pape Damase et Hosius de Cordoue.

Mais l'Espagne subit le sort de toutes les autres parties de l'empire romain en Occident. Elle fut transformée en un royaume du monde barbare. Les Wisigoths (ou Goths de l'ouest), qui s'étaient établis, du consentement des empereurs, dans le sud-ouest de la Gaule, ne tardèrent pas à traverser les Pyrénées et à occuper la contrée que les Vandales, appelés en Afrique avec leur terrible chef Genséric par le comte Boniface, avaient laissée libre. Leur roi Valia refoula les Suèves dans les montagnes de la Galice et étendit sa domination sur la péninsule presque entière. Son second successeur, Euric (466), acheva d'y détruire la puissance romaine.

Cet Euric fut un très grand personnage. Clovis et Théodoric n'étaient pas encore sortis de leurs forêts d'outre-Rhin et d'outre-Danube que ce chef wisigoth se taillait un domaine sur les deux versants des Pyrénées. En outre, il se mêlait de légiférer ; il faisait rédiger un code, commun aux Wisigoths et aux Romains, formé par la fusion des deux droits. Mais il était un arien convaincu. Sidoine Apollinaire écrivait de lui, au moment où il s'avançait en Avernie : " Je tremble qu'il n'en veuille encore plus aux lois chrétiennes qu'aux murailles romaines : telle est la haine que, dans le fond du coeur, il porte au nom catholique que l'on est embarrassé de dire s'il est le chef de sa nation ou celui de sa secte. " " Il est sûr que les églises de la Gaule wisigothique étaient durement opprimées. Euric avait une véri-

table politique ecclésiastique. Les évêques morts, il ne les remplaçait pas. Cette politique, si elle n'était pas dangereuse au temps où les Wisigoths n'avaient d'autres voisins que les Burgondes, ariens comme eux, le devint lorsque commença à grandir la fortune des Francs et que ceux-ci se firent catholiques. " [2]

C'est en effet à leurs vexations contre leurs sujets catholiques qu'Alaric II et Amalaric durent de perdre la vie et le trône dans leurs guerres contre les Francs. A la mort de ce dernier (531), la puissance wisigothique se trouva transférée exclusivement dans la péninsule ibérique. Ses successeurs ne profitèrent pas de la leçon et continuèrent leurs vexations à l'égard des anti-ariens. Agila (549-554) poussa la persécution au point de provoquer de la part des catholiques une insurrection qui réussit et porta au trône leur chef Athanagild. Mais Athanagild avait appelé à son secours les Byzantins. Justinien ne s'était pas fait prier et, dans l'espoir de recouvrer l'Espagne comme il venait de recouvrer l'Italie, avait envoyé une assez forte armée. Menacés, au sud par les Grecs, au nord-est par les Francs, au sud-ouest par les Suèves (qui s'étaient convertis au catholicisme), les Wisigoths étaient en grand danger, quand monta au pouvoir Léovigild (567-585), qui reprit l'hégémonie après huit années de guerre et fixa sa capitale à Tolède. Le prince avait eu pour première femme une romaine catholique de Séville, dont le frère Léandre était devenu archevêque de cette cité. " C'est d'elle qu'étaient nés ses deux fils. Mais, quand elle mourut, Léovigild se remaria avec la veuve d'Athanagild, Godeswinthe, arienne décidée. Il devint alors un champion de l'arianisme. Vainqueur des Suèves, dont il incorpora le royaume à la monarchie wisigothique, il eut à combattre son fils Hermingild, que

[2] Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, I, p. 113.

l'archevêque de Séville avait converti au catholicisme et qui s'était révolté. Hermingild vaincu fut décapité. Saint Grégoire le considéra comme un martyr. Plus tard il sera béatifié à la prière de Philippe II, qui n'aimait point pourtant que les fils se révoltassent contre leur père. " [3]

Mais le sang d'Hermingild fut fécond, comme celui de tous les martyrs. Son frère Rekared, successeur de Léovigild (586-601), se convertit dès le début de son règne [4] et fit publiquement profession de foi catholique en assistant au 3e concile de Tolède (589). On peut rapporter à cette date l'unité religieuse du pays, la fusion à peu près complète des Goths avec les Hispano-romains et l'origine d'une nation espagnole.

Or cette nation nouvelle fut gouvernée, peut-on dire, par

---

[3] Lavisse et Rambaud, I, p. 249.

[4] Léovigild, près de mourir, aurait été saisi par le remords, il aurait fait appeler Léandre et lui aurait demandé de convertir aussi son second fils Recarède. Quoiqu'il en soit de cette circonstance, le dixième mois de son règne, Recarède abjura solennellement l'hérésie en compagnie d'un grand nombre de chefs et de prélats ariens. Les livres hérétiques furent brûlés et les partisans d'Arius exclus de toutes les fonctions publiques. On sait que le nouveau converti entretint avec saint Grégoire le Grand une correspondance intéressante. L'Eglise d'Espagne était d'ailleurs en relations suivies avec Rome. En 538, le pape Vigile aurait écrit à l'évêque de Braga une lettre où figure ce passage : " Comme la sainte Eglise romaine possède la primatie de toutes les églises, c'est à elle que doivent être renvoyées, comme au chef de l'Eglise, tant les affaires importantes, le jugement et les plaintes des évêques, que les grandes questions ecclésiastiques. Car, cette Eglise, qui est la première, en confiant ses fonctions aux autres Eglises, les a appelées au partage de ses travaux, non à la plénitude du pouvoir. " (Lavisse et Rambaud, I, p. 250). — Ce langage est pour le moins étrange et l'on a eu raison de mettre en doute l'authenticité du passage cité. Cependant la suprématie de l'Eglise romaine était très effective en Espagne. — " En 603, deux évêques, dont celui de Malaga, ayant été déposés, en appellent au pape. Grégoire le Grand envoie un légat qui, sans réunir de concile, en vertu de la seule autorité pontificale, annule la déposition, réintègre les deux évêques et exclut des honneurs ecclésiastiques leurs adversaires. "

les conciles de Tolède, qui se tenaient régulièrement et servaient tout à la fois de réunions ecclésiastiques et d'assemblées nationales. Pendant les trois premiers jours, où l'on traitait surtout les questions de dogme et de discipline cléricale, les évêques et les abbés étaient seuls admis. Mais, au matin du quatrième jour, les portes s'ouvraient aux ducs, comtes, juges et autres grands fonctionnaires civils. Après la voix de Dieu on entendait la voix du peuple. Maintenant nous comprenons pourquoi la loi wisigothique, comme l'a fait observer Guizot, n'est pas une loi barbare et abonde en idées générales; pourquoi elle s'applique à tous les sujets du royaume, de quelque race qu'ils soient, les proclame tous égaux devant ses exigences; pourquoi dans les procédures judiciaires, au lieu du combat et du serment, elle établit la preuve par témoins, l'examen rationnel du fait tel qu'il peut se faire dans une société civilisée. C'est l'Eglise qui lui a donné ce caractère humain, savant et méthodique, l'Eglise qui, par ses conciles nationaux de Tolède, [5] essayait de recommencer la civilisation romano-chrétienne, que les Barbares, en Espagne comme ailleurs, avaient remplacée par leurs coutumes où l'intérêt particulier supprimait l'intérêt commun.Outre qu'ils dominaient dans ces sortes de parlements qu'étaient les conciles dont nous venons de parler, les évêques étaient les premiers fonctionnaires de l'Etat. Ils avaient un contrôle sur tous les autres et une sorte de juridiction d'appel. " L'Espagne avait dès lors sa grande Eglise nationale; l'ardeur religieuse y était grande, la vie monastique très développée. " [6] Mais dès lors cette ardeur se portait aux excès.

---

[5] Il y eut dix-huit de ces conciles.

[6] Lavisse et Rambaud, I, p. 252. — A cette époque parurent de nombreux solitaires dont le plus célèbre est saint Emilien l'encapuchonné, que les Espagnols honorent sous le nom de saint Milan.

Le roi Sisebut ordonnait l'usage de la force pour hâter la conversion des fils d'Israël. Il était blâmé, il est vrai, par saint Isidore de Séville. L'Eglise n'en finit pas moins par se familiariser avec ces méthodes coercitives d'apostolat, et le dix-septième concile de Tolède (694) alla jusqu'à décréter contre les Juifs la confiscation et la réduction en esclavage au profit du fisc. " Le roi les dispersera dans tout le royaume et les donnera à des chrétiens, de manière à ce qu'ils ne puissent continuer la vie de famille, se marier entre eux et faire souche. Leurs enfants seront enlevés dans la septième année et instruits dans la religion chrétienne. Les convertis seront relégués dans les défilés des Pyrénées. "

De tels procédés à l'égard d'individus, qui ne sont ni des hérétiques, ni des apostats, mais des infidèles, dont le seul crime est d'être nés hors du giron de l'Eglise, n'ont rien de commun avec le zèle évangélique. Ils sont inexcusables et n'ont pu être inspirés que par un nationalisme étroit et fort mal entendu.

Ce fanatisme aveugle n'empêchait pas la puissance gothique de décliner rapidement. Comme un peu partout ailleurs, la royauté était contrecarrée par le progrès incessant des grands propriétaires indépendants, qui " enlevaient à l'Etat ses défenseurs et ses ressources ". [7]

Etant élective, elle devenait l'enjeu de la lutte entre les factions, et trop souvent la conquête des moins dignes. Le peuple s'abatardissait dans des moeurs efféminées. Grâce au peu de discernement qui présidait à son recrutement (n'allait-on pas jusqu'à promouvoir aux ordres sacrés des individus de condition servile?) Le clergé n'échappait pas à la décadence générale et les institutions monastiques n'y échappaient pas davantage.

---

[7] Lavisse et Rambaud, I, p. 250.

La nation hispano-gothique était mûre pour le châtiment. L'exécuteur veillait sur la côte septentrionale de l'Afrique. C'était le Musulman qui venait de promener sa verge d'acier sur les peuples hérétiques de la Mauritanie, de l'Egypte et de la Syrie. Il n'attendait qu'une occasion pour franchir le détroit. Elle lui fut fournie par le comte Julien, qui commandait, au nom de l'empereur d'Orient, à Ceuta sur la rive nord du Maroc. [8] Julien avait accueilli les parents et amis de Witiza, supplanté et mis à mort par Roderic. Il avait en outre, dit-on, à venger l'honneur de sa fille outragée par ce dernier. Toujours est-il qu'il était mêlé à toutes les querelles intestines des Wisigoths et l'ennemi juré de Roderic. Avec son secours matériel et moral, deux armées arabes envahissent la péninsule, l'une conduite par Tarif (qui donna son nom à la ville de Tarifa), l'autre par Tarik (d'où l'appellation de Gibraltar). [9]

Le 19 juillet 1711, les envahisseurs livraient la bataille, dite de Xérès, où périt Roderic. Ils marchaient immédiatement sur Tolède. Mouça-ben-Noceir, gouverneur de la Barbarie, débarquait à son tour sur la côte espagnole, pour partager le triomphe de ses lieutenants. Il achevait la conquête de l'Andalousie, prenait Saragosse, et s'avançait jusqu'aux Pyrénées, que ses successeurs franchirent. De Narbonne, où ils s'étaient installés, les disciples du Prophète recommençaient leur offensive en 721. Ils s'avançaient très avant dans l'intérieur de la Gaule. Ils menaçaient d'absorber l'Occident après l'Orient. La Gaule conquise, ils n'auraient qu'à passer les Alpes et à rejoindre leurs coreligionnaires qui montaient par

---

[8] Les Arabes, qui avaient conquis à peu près tout le nord de l'Afrique, n'avaient pu le déloger de cette place forte.

[9] Gebal-Tarik, montagne de Tarik.

le sud. A défaut de Constantinople, Rome deviendrait la capitale de leur prodigieux empire. [10]

Dieu ne voulait cependant pas que la civilisation chrétienne fût supplantée par la civilisation très inférieure de l'Islam. C'est pourquoi il suscita Charles Martel, qui, dans les plaines de Poitiers, en 732, anéantissait le rêve orgueilleux des Kalifes.

Encore plus que par cette victoire du guerrier franc la chrétienté devait d'ailleurs être sauvée par les dissensions, qui ne tardèrent pas à mettre aux prises les grands chefs arabes et berbères également avides de se partager les dépouilles des nations chrétiennes. [11] N'est-ce pas l'émir de Sarragosse, Housseïn-al-Abdari, en révolte contre son suzerain de Cordoue, Abd-er-Rhaman, qui appela Charlemagne à son aide ? Le futur empereur d'Occident passa les Pyrénées en 778, mais son expédition ne fut guère signalée que par le désastre de

---

[10] Prodigieux en effet ! En 732, cet empire, qui ne datait que de dix ans, s'étendait de l'Arabie et de la Syrie, qui en formaient comme la position centrale, au nord sur la Mésopotamie, atteignait la Caucasie qu'il débordait même le long de la Caspienne ; à l'est, avec tout l'Iran, il englobait le moyen Indus et la meilleure partie de la plaine touranienne : Bokhara, Samarcande, Khiva ; à l'ouest, il entamait l'Asie Mineure, tenait Chypre, se développait sur toute la longueur de l'Afrique du nord jusqu'au Sahara et jusqu'à l'océan, et occupait, sauf l'angle montagneux du nord-ouest, la totalité de la péninsule ibérique, avec les Baléares et la Septimanie pour annexes. (Lavisse et Rambaud, I, p. 746.)

[11] Les Berbères étaient la population indigène de l'Afrique du nord. Ils embrassèrent la religion des Arabes, leurs vainqueurs. Mais la fusion fut loin d'être parfaite entre les deux races. De là ces rivalités, qui entravèrent heureusement le progrès de l'Islam en Europe. Encore aujourd'hui, il est facile de distinguer les Berbères des Arabes. L'empreinte de l'Islam est visiblement moins forte sur ceux-là que sur ceux-ci, lesquels sont également moins rebelles au christianisme. La conversion des Kabyles en masse, par exemple, ne semble nullement une impossibilité.

Roncevaux, où périt Roland, comte de la marche de Bretagne ? [12]

Abd-er-Rhaman reconquérait vite tout le pays au sud des Pyrénées. Il fondait solidement l'émirat de Cordoue, et la plus grande partie de la péninsule ibérique devenait pour de longs siècles un pays musulman, tout comme l'étaient devenues l'Egypte et la Syrie. Les chrétiens durent s'accommoder de leurs nouveaux maîtres, lesquels, pendant une assez longue période, firent preuve d'une sage tolérance. Tout en adoptant beaucoup de leurs usages et de leurs moeurs, ils conservèrent la foi catholique. A Cordoue même, il y avait sept églises catholiques et dans les environs de cette capitale au moins autant de monastères. En 839, un concile s'y tenait où assistaient trois archevêques et cinq évêques. Plus cultivés que

---

[12] C'étaient les Vascons, peuplade basque, qui avaient, plus que les Musulmans, contribué au désastre de Roncevaux. Leur duc, nommé Loup, avait payé de sa vie cette lâche trahison. Mais ce supplice n'avait pas empêché Abd-er-Rhaman de reconquérir tout le pays au sud des Pyrénées. Malgré son alliance avec le duc d'Aquitaine, Alphonse II le chaste, roi des Asturies, n'avait eu que de médiocres succès. Le fils d'Abd-er-Rhaman, Hescham, non content de ravager les Asturies, avait passé les Pyrénées, battu le comte de Toulouse, saccagé les faubourgs de Narbonne (793). Toutefois, sous Hakem, fils de Hesham (796-822), les chrétiens alliés avec les émirs de Barcelone et de Huesca purent reprendre une offensive victorieuse; ils entrèrent même dans Barcelone en 801, où Louis d'Aquitaine établit un comte goth, Bera: " Celui-ci sut défendre la conquête contre les retours agressifs des Musulmans. En 806, on leur enleva Pampelune qui devait devenir le chef-lieu du futur royaume chrétien de Navarre. En 809, une nouvelle campagne acheva la soumission du pays jusqu'à l'Ebre. Tarragone fut prise, Tartose assiégée. On ne l'enleva que deux ans plus tard (811). Des pays conquis au nord de l'Ebre, de Pampelune à Barcelone, on forma *la marche d'Espagne*. Ce fut l'amorce des futurs royaumes de Navarre et d'Aragon. Par là, Charlemagne est un des fondateurs de l'Espagne nouvelle... On favorisa l'immigration soit des gens de la Septimanie (territoire de Narbonne et Béziers, Gaule méridionale), soit des chrétiens fuyant la domination musulmane. Ainsi se forma la population catalane, intermédiaire entre Français et Espagnols." —(Lavisse et Rambaud, I, p. 312.)

leurs vainqueurs les Mozarabes (c'est le nom qu'on donna dès lors à ces chrétiens soumis à la domination des émirs), ils furent pour une grande part dans l'éclat de cette civilisation hispano-arabe, qui atteignit son apogée à la fin du VIIIe siècle et durant la première moitié du IXe, et dont un des monuments les plus admirés est cette fameuse mosquée de Cardoue aujourd'hui transformée en cathédrale catholique.

Malheureusement les émirs ne persévérèrent pas dans leur politique de modération. Obéissant au fanatisme qui semble inné chez tout disciple de Mahomet, Abd-er-Rhaman II et surtout son fils Mahomet I inaugurèrent, vers l'an 850, une persécution très violente, qui fournit à la foi un nouveau et glorieux chapitre du témoignage par le sang, mais finit presque par anéantir l'église mozarabique.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

Chronique des Revues

SOMMAIRE. — LE PAIN (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin—août 1917). — LE RELÈVEMENT MORAL DES PROFESSIONS MANUELLES (Extrait d'un discours de M. René Bazin—2 décembre 1917). — LOUIS VEUILLOT ET LE PÈRE BAILLY OU L'*Univers* ET LA *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier—octobre 1917). — UNE GRANDE FIGURE (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, sur le cardinal Mercier—19 août 1917). — M. GEORGES CLEMENCEAU, SA FAMILLE, SON GRAND ONCLE, SON PORTRAIT AU DÉBUT DE SON MINISTÈRE (Les journaux de Paris—décembre 1917). — UNE PROTESTATION AMICALE (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville). — LA VRAIE NOTE (D'un article de M. François Veuillot—L'*Action catholique* de Québec, 9 janvier 1918).

LE PAIN (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin, août 1917). — Je ne sais pas exactement de qui est cet article, qui paraît plutôt signé d'un nom de plume. Ce *Limosin* doit être de Limoges, un compatriote sans doute de notre ami l'abbé Desgranges, ou peut-être lui-même. En tout cas, c'est un homme du front et un prêtre qui tient la plume, le contexte l'indique clairement. Méditant devant un champ de blé, il pense au bon pain, au pain de froment qui nourrit le corps, et puis aussi au pain de la parole sainte qui nourrit la foi, et enfin de même au pain divin qui nourrit l'âme et entretient la vie chrétienne. Lisez doucement et pénétrez-vous lentement de tout le sens de ces hautes et substantielles considérations. Voici d'abord l'entrée en matière, comment il s'est trouvé que notre *Limosin* se soit arrêté devant son champ de blé :

Ma division était au repos. Après avoir *tenu*, pendant de longs mois, à travers les bombardements et les émissions de gaz, des tranchées peu confortables, les hommes jouissaient avec délices de la sécurité et du loisir. Leurs yeux, fatigués des mornes horizons de la dune belge, aimaient contempler les splendeurs de la campagne française, sous le soleil de Messidor. La vaste plaine flamande leur présentait ses cultures variées : le lin, la chicorée et la betterave, les fèves et les pois, l'avoine et le blé. — Pour visiter les cantonnements, d'ailleurs très dispersés, je devais faire maints détours. En cette région agricole les routes ne semblent pas destinées à desservir les fermes. Si je cherchais un chemin de traverse, un sentier plus court, je me trouvais arrêté par un des innombrables " watergands " qui séparent les domaines flamands, un peu comme les canaux du marais vendéen. C'est ainsi qu'un jour je fis halte devant un magnifique champ de blé et m'attardai à le considérer.

Or ce champ de blé quelle apparence a-t-il ?

Il n'avait pas encore la teinte rousse qui annonce la maturité complète. C'était une nuance plus douce, d'un blond pâle, qui me rappelait le mot de l'évangile sur les moissons " blanchissantes ", vertes hier et demain dorées. C'était une bonne terre qui avait reçu le grain du semeur ; il y avait produit au centuple, car les épis se dressaient drus, forts, bien fournis. Non loin d'ici les folles avoines se sont laissé courber vers le sol par le vent des orages. Mais le blé, plus robuste, a tenu bon. Quand l'air est calme, ses tiges sont à l'alignement, comme un régiment qui présente, dans une parade, sa forêt de baïonnettes. Si un souffle passe, il se produit une houle légère. Les têtes s'inclinent avec lenteur, comme pour prouver qu'elles sont bien pleines. Point d'ivraie, dans ce champ ; à peine quelques coquelicots, pour l'égayer de leurs vives couleurs.

Et voyez maintenant quelles pensées ce beau champ de blé fait naître en l'esprit de *Jean Limosin* par ce triste temps de guerre. Il s'agit d'abord du pain matériel, du pain de froment :

Je pense à la parole du Sauveur qui nous invite à demander au souverain Maître des ouvriers pour les moissons spirituelles. Hélas ! les champs de blé aussi en manquent, car la guerre a pris les plus robustes

moissonneurs. Mais les vieux et les femmes sauront recueillir les gerbes comme ils surent labourer et semer. Je me rappelle le mot d'un territorial du nord : " Nos femmes sont vaillantes, me disait-il. Elles ont tant travaillé qu'elles sont toutes maigres. Mais il n'y a pas un champ qui soit resté en friche. " Le travail humain collabore ainsi avec la puissance divine : " Vois, disait Dante à un de ses amis, en lui montrant le blé mûrissant sous les ardeurs d'un ciel sans nuages, — vois le soleil qui devient du pain ! " Les quelques grains jetés par nous dans la terre germent et se multiplient comme furent multipliés, au bord du lac et sur la montagne de la Décapole, les quelques pains dont le Sauveur nourrit la foule affamée. N'oublions pas d'implorer pour notre labeur le geste divin qui le bénit et le féconde. Notre orgueil négligeait peut-être parfois de demander le pain quotidien, et notre désir d'amasser ne pouvait se résoudre à le réclamer au jour le jour. Nous avions trop cherché le bien-être et le luxe, méprisant la simplicité de vie qui fait les peuples forts. Et voici que le pain de chaque jour risque de nous manquer. Au lieu d'accepter le travail avec un empressement joyeux, comme une loi de la vie pour lui et pour les siens, le père a trop souvent aspiré à un repos prématuré. Pour s'y délecter le plus tôt possible en réduisant le nombre de ses années laborieuses, il a cherché à limiter ses charges. Il possédait un champ, aussi beau peut-être que celui-ci, et, dans la crainte d'avoir à le partager, il n'a voulu qu'un fils unique, Pour cet enfant trop et mal aimé, il a souhaité une vie tranquille de moindre labeur, il a repoussé la grande loi divine : " Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. " Et voici que des villes entières sont menacées de manquer de pain ! Nous nous sommes efforcés d'éviter à l'enfant et au jeune homme le sacrifice, l'austérité, la tristesse. Couvés par les tendresses du foyer, gâtés, choyés, ils n'ont connu que des roses sans épines et ont ignoré les dures réalités de la vie. Le vrai pain, l'humble pain de ménage, fruste et savoureux, nourriture de pauvre, n'était pas digne de ces raffinés. Il leur fallait la fine fleur des farines et les savantes combinaisons " de luxe " des pâtissiers. Pour expier ces jeunesses trop molles, les fils de France passent aujourd'hui des bancs du collège à la tranchée. Sevrés du lait des douceurs humaines, ils sont nourris trop jeunes du rude pain de la guerre, de la " boule " du soldat, et quelques-uns du pain amer de la captivité, trempé de leurs larmes. Une vieille Bretonne me raconta un jour que son père la grondait s'il lui arrivait de retourner la miche en la plaçant sur la table de famille. " Respecte le pain ! ", disait-il. Respectons le pain. Aimons-le. Demandons à Dieu de nous le donner, de nous l'assurer...

Mais, ainsi que l'affirme l'Ecriture Sainte, l'homme ne vit pas que de pain. Son intelligence comme son corps a besoin de s'alimenter. *Jean Limosin* ne l'oublie pas.

Devant le froment qui mûrit, je me rappelle que " le royaume des cieux est semblable au levain qu'une femme prend et mêle à trois mesures de farine, jusqu'à ce que tout soit fermenté ". Il y a un mauvais levain, qui empoisonne; ce sont les fausses doctrines. " Préservez-vous du levain des Pharisiens, des Sadducéens et de celui d'Hérode. " Il y a un bon levain, " qui fait lever toute la pâte "; c'est la parole de vérité. " L'esprit et l'intelligence des hommes d'élite deviennent le pain intellectuel de la foule. " Nous avons tous remarqué l'avidité de nos pauvres soldats pour notre pauvre parole. Un office où l'aumônier ne parlerait pas ne serait guère fréquenté. Mais pour quelques centaines qui nous entendent, combien de milliers restent hors de la portée de notre voix! Par bonheur, nous avons le bon journal et le bon livre. Ce sont nos messagers, nos agents de liaison. Du petit poste au cantonnement d'arrière, des guetteurs au train de combat, ils passent de main en main, ralliant tous les isolés, reconstituant l'immense auditoire. Dieu seul pourrait dire le bien réalisé par l'oeuvre des " Saines lectures pour les soldats et les prisonniers ", par la diffusion de la bonne presse, par la vente judicieusement organisée de romans honnêtes, de brochures apologétiques, des chefs-d'oeuvre de nos littératures chrétiennes. Ce ne sont pas seulement nos soldats qui en profitent. Pendant cette période de repos, j'ai vu les " civils " des villages où nous cantonnions s'approvisionner à nos étalages. Eux aussi avaient faim pour leur intelligence et réclamaient le pain de l'esprit.

Et enfin, notre penseur, après avoir parlé du pain du corps et du pain de l'esprit, s'élève encore et nous assure que le champ de beaux épis qui ondulent sous la brise lui fait songer à un autre pain, supérieur à tous les autres, le pain de vie :

Et le pain de l'esprit, largement distribué, donnera aux âmes la faim surnaturelle du pain supérieur, du pain de vie. N'oublions pas que c'est après la multiplication des pains que Jésus annonçait l'Eucharistie, dans la synagogue de Capharnaüm : " Vous avez mangé des pains et vous avez

été rassasiés. Travaillez, non pour la nourriture périssable, mais pour celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle. Celle-là, le Fils de l'homme nous la donnera. Je suis le pain vivant descendu du ciel. Le pain que je donnerai, c'est ma chair que je livrerai pour la vie du monde... "

La conclusion de ces douces considérations s'imposait d'elle-même. L'auteur sait la tirer naturelle et poétique tout ensemble, et, nous semble-t-il, touchante à l'extrême :

Pain du corps, pain de l'intelligence, pain de l'âme : nourriture et vie ! C'est tout cela que murmurait le champ de blé, dont les épis lourds ondulaient à la brise, qui ne cesse guère de souffler sur les vastes plaines des Flandres. La brise, ce jour-là, apportait les échos de la formidable canonnade qui retentissait sur le front anglais. Et ce rappel de la guerre, devant le froment qui allait mûrir et qui pourrait devenir le pain du sacrifice, évoquait la supplication ardente de Thomas d'Aquin :

O salutaris Hostia,
Bella premunt hostilia,
Da robur, fer auxilium.

En vérité, en vérité, *Jean Limosin,* qui est d'abord un poète qui écrit en prose, est en même temps un bon prêtre, apôtre dans l'âme. Sa méditation devant son champ de blé rappelle les belles pages du livre de Ruth la Moabite.

Le relèvement moral des professions manuelles (Extrait d'un discours de M. René Bazin, de l'Académie française, prononcé, le 2 décembre 1917, à l'*Union parisienne des institutrices libres de la Seine*). —Il n'y a pas que le blé qui pousse, et dont les beaux et nobles épis donnent du froment et du pain, qui inspire de douces et utiles méditations. Les enfants poussent aussi au foyer des fortes familles, ils grandissent dans les salles des écoles, et ce seront les hommes et les femmes de l'avenir. Les enfants, pourrait-on dire, c'est la moisson des générations futures pour les patries de la terre et pour la pa-

trie du ciel. Aussi, de quels soins ne convient-il pas d'entourer cette autre *spes in semine* qu'est la jeunesse, à la façon même d'un champ de blé! M. René Bazin en parlait en décembre dernier, alors qu'il présidait l'assemblée générale annuelle de l'*Union parisienne des institutrices libres de la Seine*, dans les précieux conseils qu'il donnait au sujet de l'éducation des filles. Le rôle des institutrices vraiment conscientes de leur haute responsabilité, expliquait-il, n'est pas seulement d'apprendre à leurs élèves telles ou telles notions exactes d'orthographe, d'arithmétique ou de géographie, mais elles ont surtout mission d'enseigner à vivre. Et pour cela il faut qu'elles sachent se faire auprès de ces chères enfants des confidentes et des guides. Et M. Bazin, toujours précis autant qu'abondant, développait ainsi sa pensée :

Dans les pays monarchiques, il y a de nombreux personnages qui portent le titre de conseillers du roi ; il y en eut chez nous autrefois. Je ne crois pas que leurs conseils soient souvent demandés,mais c'est un bel honneur que de pouvoir passer, aux yeux de ses contemporains, pour conseiller d'une puissance souveraine. Vous, mesdames, vous ne portez point ce titre, mais vous avez réellement cette fonction, et si les petites que vous élevez ne sont point des souveraines dans l'ordre politique, elles sont des puissances pour le bien ou le mal, et leur esprit et leur coeur répéteront souvent les leçons que vous leur avez apprises et qui ne sont dans aucun livre. Un de mes amis, Alsacien, me racontait, ces jours derniers, que, au lendemain de la guerre de 1870, alors que les religieuses françaises étaient partout soigneusement écartées de l'enseignement par la police prussienne et qu'on faisait partout la guerre à l'enseignement français, aux enseignes françaises, aux mots français, et, en somme, au génie de notre nation, quelques femmes se dévouèrent pour que la tradition fût continuée et donnèrent des leçons dans les familles, allant de l'une à l'autre, ou parfois recevant ensemble, si la police était plus tolérante, trois ou quatre petites filles, auxquelles elles enseignaient les premières notions des choses. Mais, en même temps, elles enseignaient aux enfants certaines façons de se tenir, d'écouter, de regarder, de sourire, un certain tact, une certaine bravoure, une pudeur qui n'a pas l'air d'une oraison funèbre, une

gaieté discrète, mesurée, spirituelle, où le jugement garde son emploi, en un mot, la manière de France. Et les petites Alsaciennes, peut-être sans le savoir, quand elles eurent grandi, se trouvèrent assez différentes de celles qui n'avaient eu pour maîtresse ni Mlle Berthe, ni Mlle Odile. Et, jusqu'aux années qui ont précédé la guerre, on disait, dans la société alsacienne, en parlant de certaines dames, et comme un bel éloge : " Elle a été l'élève de Mlle Berthe ou de Mlle Odile. " Quand on avait dit cela, on avait presque tout dit.

Ayant ainsi solidement posé la question de l'influence légitime et nécessaire de cette seconde mère qu'est l'institutrice—religieuse ou laïque, peu importe—M. Bazin en vient à se demander comment elle doit l'exercer, cette influence, et, comme son puissant talent d'observation lui a permis de se documenter largement, il établit comment il conviendrait, en France, de travailler au relèvement moral des professions manuelles. Il y a là, dans ce tableau, ou mieux dans cette succession de petits tableaux de choses vécues, autant de leçons délicates et nuancées, qu'on méditera sûrement avec profit au Canada comme en France. Nous les recommandons, ces leçons, à toutes celles qui, chez nous aussi bien que là-bas, participent d'une façon ou d'une autre à l'enseignement et à l'éducation des filles.

Vous ne pouvez être sans influence, à moins de ne pas le vouloir, sur le choix des carrières. Les enfants, même si vous ne leur dites rien sur ce sujet, sauront très bien ce que vous en pensez. Mesdames, on peut s'inquiéter d'une espèce de mode, et, plus justement, d'un mouvement d'orgueil qui entraîne beaucoup d'enfants hors des métiers et des professions manuelles. Que seront-elles? Institutrices? C'est avoir une part non négligeable d'influence, et, si l'on sait bien comprendre, l'occasion quotidienne d'un large apostolat. Mais il y faut une aptitude, une qualité de jugement, des qualités physiques même, que les diplômes ne donnent pas. Etre dactylographe ou secrétaire dans une administration, ce n'est point prendre une carrière dont je veuille médire, mais je ferai observer que l'esprit d'initiative et d'invention n'a point de part dans cette profession,

que j'appellerai fermée. Beaucoup d'autres professions, moins recherchées aujourd'hui, ont ceci d'avantageux qu'elles sont ouvertes au contraire et qu'un certain avenir, même un grand avenir, peut appartenir aux mieux douées des femmes qui les choisissent. Une couturière peut s'établir à son compte et devenir patronne ou être associée dans la maison; une lingère, si elle est habile, peut arriver à avoir sa devanture, son enseigne et sa clientèle; de même une modiste, de même une commerçante, et ce n'est pas une petite chose que d'avoir devant soi un rêve, même quand on ne l'atteint pas !

Je crois que vous devez mettre en garde les enfants contre cet orgueil très bête — il l'est presque toujours — qui leur fait prendre en moindre considération les métiers manuels et fausse en elles, gravement, l'idée de l'honneur, l'idée du mérite. Ah! si elles comprenaient bien ce dernier mot, elles accepteraient plus volontiers ces situations de domestiques, qui sont, à beaucoup de titres, avantageuses, et qui ne sont désertées que parce qu'elles ont été mal comprises, d'abord par les maîtres, et en second lieu par les domestiques elles-mêmes. Servir, c'est la profession de tous! Etre domestique, si l'on se rapporte à l'origine du mot, c'est faire partie de la maison, de la famille. Cela devrait être, cela est encore plus souvent qu'on ne le prétend. Je pourrais citer des exemples, nommer des créatures admirables, si dignes, si parfaitement associées à la famille d'adoption. Comme me le disait un religieux, ces jours derniers, le modèle des serviteurs a été le Christ lui-même. Pour que la valeur de cet humble emploi de la vie soit comprise, pour qu'il y ait respect mutuel, dévouement mutuel, support mutuel, il faut une société qui connaisse ce que c'est que le sacrifice, quelle récompense lui sera donnée, et qui ait constamment cette pensée présente que tout l'ordre et la hiérarchie du monde s'effondreront bien vite pour chacun de nous et seront remplacés par un ordre tout autre, celui des intentions et des mérites.

Mais une société toute humaine est nécessairement commandée par l'orgueil; elle est dure d'un côté et révoltée de l'autre, et nul n'y est heureux. C'est ce que nous voyons presque toujours. Mesdames, c'est contre cette déplorable vanité que je vous engage à lutter autant que vous le pourrez. Elle est la source abondante de l'erreur populaire, de la mésintelligence dans les familles, de beaucoup de mariages malheureux, de mépris injurieux entre Français. Je me souviens d'avoir entendu dire par une petite jeune fille à sa mère: "Ne viens pas me chercher à l'école normale,ou bien habille-toi mieux! " Je me souviens d'une autre enfant de quatorze

ans, apprentie chez une couturière de la ville, et qui disait à une autre petite apprentie, celle-ci chez une couturière de campagne: " Je n'irai pas me promener avec toi, tu n'es pas de mon rang. "

Croyez-vous, vraiment, mesdames, que la prise de la Bastille ait détruit toutes les inégalités? Pour moi, j'en doute. Elle en a créé un fort grand nombre, et qui sont sans fondement et sans devoir. Je crois que l'unique remède de l'inégalité humaine, c'est d'augmenter dans le monde le christianisme, qui fait que l'on comprend, d'une part, la nécessité de la hiérarchie et de la variété, et que, d'autre part, les plus puissants et les plus grands sont inclinés à respecter et à servir les plus faibles. Tâchez de rembarrer de même mille sottises qui ont cours pour le plus grand malheur des hommes et des femmes, et, pour finir par une pensée qui m'est chère, vous le savez, inspirez à vos petites le respect des familles nombreuses, de la mère entourée d'enfants et tout entière adonnée à sa tâche. Je voyais, cette semaine même, une jeune marchande de mon quartier, une femme qui gagne sa vie au jour le jour, et, comme elle avait un gros châle et un cache-nez sur la tête, j'eus la pensée de lui demander de ses nouvelles. Elle, qui a déjà trois enfants, voulut me faire comprendre qu'elle attendait le quatrième, et me dit ces jolis mots, que je rapporte textuellement: " Ce que j'ai, monsieur? Je travaille pour la France. Je souffre de partout. Je voudrais que ce fût un petit soldat! " Ah! l'admirable femme, et comme je l'estime plus qu'une foule de pimbêches de ma connaissance et de la vôtre !

Mesdames, au moment grave que nous traversons, après les épreuves passées, devant les épreuves à venir qu'il faudra supporter encore pour arriver à la paix honorable, soutenez les courages autour de vous, affermissez les coeurs, ayez des âmes égales devant la figure si différente des jours qui naissent et qui s'en vont, et, pour tout dire en une phrase, mieux que jamais, soyez des chrétiennes et des françaises !

Louis Veuillot et le Père Bailly ou l'*Univers* et la *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier — octobre 1917). — Si l'oeuvre des éducateurs de l'enfance est considérable, puisqu'ils ont mission, comme le dit M. René Bazin, d'apprendre aux jeunes à vivre, celle des éducateurs de la foule ne l'est sûrement pas moins. Et par éducateurs de la foule nous entendons ici les journalistes. On a maintes fois

répété que, de nos jours, si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste. Ce qui est sûr, c'est que la presse est une terrible puissance dans le monde. A ce titre les noms de Veuillot et de Bailly, du fondateur de l'*Univers* et du fondateur de la *Croix,* méritent qu'on s'y arrête souvent. Car ce sont, tous les deux, d'admirables modèles pour tout homme qui tient une plume et veut faire les bons combats de la presse catholique. Au moment où le neveu de Louis Veuillot, lui-même journaliste militant et si distingué, M. François Veuillot, parcourt le Canada et y parle un peu partout, nos lecteurs aimeront, croyons-nous, à lire cette belle page, que nous empruntons à Mgr Eyssautier, évêque de la Rochelle, dans laquelle l'éminent prélat, à l'occasion des noces d'argent de la *Croix de Saint-Onge et d'Aunis,* l'automne dernier, a établi un saisissant parallèle entre Veuillot et Bailly. Tout le monde chez nous connaît Louis Veuillot et l'on sait qui était ce Père Vincent-de-Paul Bailly, frère du Père Emmanuel Bailly qui vient de mourir supérieur général des Pères de l'Assomption. Voici ce que disait de l'un et de l'autre, en les rapprochant, Mgr l'évêque de la Rochelle :

Voilà plus de trois quarts de siècle que Dieu se choisit, l'un après l'autre, dans notre France, deux puissants défenseurs, dont la plume combattit à son service comme une épée. Il s'agissait de faire au Christ et à l'Eglise leur place, dans une société tourmentée, mal élevée, où les appétits tenaient lieu d'idées, où l'inexpérience de la liberté provoquait à chaque instant de dangereux soubresauts et de sanglantes aventures, où l'ignorance religieuse entretenait une injurieuse indifférence, où, parmi les croyants eux-mêmes, le respect humain paralysait la foi. Il s'agissait, sous un régime nouveau d'institutions politiques, où l'opinion était tout, où le peuple à tort et à travers dictait ses volontés et ses caprices, de conquérir à la religion catholique l'opinion et la popularité.

Pour cela, il fallait de fortes et indéracinables convictions, de ces convictions pénétrant jusqu'à la moëlle, que traduisent, sans dévier, les actes de la vie quotidienne, de ces convictions dont on finit par tirer son

unique bonheur et son unique gloire. Il fallait un talent supérieur d'écrivain, capable de gagner l'attention, l'admiration, l'adhésion d'un public très avide de journaux, par l'apport quotidien d'une parole franche, lumineuse, incisive, qui saisit et utilise le fait et les dispositions du jour et de l'heure et qui joue, avec une verve toujours jaillissante, de cette arme du rire à laquelle chez nous rien ne résiste. Il fallait posséder et mettre en valeur toutes les lumières du dogme, l'élévation, la dignité et l'utilité de la morale, toutes les énergies et les douceurs des sacrements, toutes les beautés du culte, et adapter les vérités éternelles, immuables dans leur fond essentiel, mais infiniment pratiques et fécondes par un effet de leur inépuisable richesse, aux contingences du temps et aux intérêts de la nation. Il fallait ce courage ardent et indéfectible, qui craint Dieu et n'a pas d'autre crainte, qui brave la sottise, l'outrage et la mauvaise foi des méchants, qui affronte au besoin l'amende, la prison, toutes les formes brutales ou sournoises de persécution dont use et abuse une injuste légalité, qui ne se déconcerte pas devant les timidités des bons, l'insuffisance des ressources, les lenteurs du succès. Il fallait, enfin, cette obéissance à l'autorité du pape, qui, seul, décide comment l'Eglise doit et veut être défendue, et qui, à certaines heures, peut imposer aux plus fiers combattants, malgré l'éclat du talent et des services, malgré la droiture des intentions, de douloureux sacrifices, allant jusqu'à cette extrémité de lui remettre leur épée.

Tels apparurent Louis Veuillot et Vincent de Paul Bailly, le premier, dès 1842, le second en 1883, avec les deux journaux dont l'Eglise et la France ont le droit de se glorifier, l'*Univers* et la *Croix*. La Providence alla chercher dans les rangs des libres-penseurs, où déjà, par instinct, il ne se sentait point à sa place, Louis Veuillot, le pourfendeur de la libre-pensée, et l'amena se convertir à Rome. Elle trouva, dans la famille de M. Bailly de Surcy, ce grand chrétien, autour de qui se groupait tout ce qu'il y avait d'aspirations, d'espérances et de bonnes volontés catholiques, le jeune Vincent de Paul et le retint d'abord dans le monde, pour le préparer par l'exercice de fonctions administratives et par une pratique savante de la télégraphie à la technique du journal. Une sorte de fraternité dia, dès lors, ces deux futurs initiateurs. M. Bailly, en effet, entre cent autres oeuvres, dirigeait une revue ouverte aux jeunes, la *Tribune catholique*, où il accueillit, devina, soutint Louis Veuillot, et d'où naquit l'*Univers*.

Faut-il vous peindre Louis Veuillot? Il disait: " C'est une nouveauté

qu'une conspiration de dévouement ourdie par quelques hommes ayant vie et courage, au profit de ces deux mots qui représentent tant d'idées méconnues: Eglise et patrie." [1] Et il écrivait à un ami: " Puis-je borner mes actes de foi à dire mes grâces après deux bons repas que je ferai chaque jour? Non, Dieu m'a donné un glaive, je ne le laisserai pas rouiller; advienne de moi que pourra. " [2] Dédaignant le métier de politicien, très attentif cependant aux évolutions de la politique, pour rappeler, suivant le mot de Jeanne d'Arc, que Dieu doit être "premier servi", désintéressé de l'argent, des honneurs, de la fausse gloire achetée par les capitulations et les compromissions, et même de la vraie gloire acquise par de légitimes succès, il avait l'unique souci de la vérité, du devoir et de la liberté de l'Eglise. Issu d'humble famille et ami du peuple par son origine et son esprit chrétien, bien qu'il sût déployer toutes les ressources, toute la magie du style le plus noble et le plus captivant, il gardait, dans son attaque et sa riposte, la rudesse plébéienne et le mordant du sel gaulois. Nul n'attaquait impunément les choses éternelles qu'il aimait et auxquelles il avait voué sa vie. En les défendant, il avait conscience de défendre le peuple, dont il était, et tous les peuples. " Ce diable d'homme, disait Victor Cousin, est toujours d'accord avec le pape et la grammaire. " [3] Et Mgr Touchet: " Il avait trouvé dans son pauvre berceau une chose rare: le génie du parler français. " [4] Sainte-Beuve a défini d'une formule lapidaire l'oeuvre tout entière: "Dire, chaque jour, le mot catholique sur l'événement de chaque jour. " [5] Il connut la prison et écrivit en la quittant : " La prison! mais elle fut notre berceau. Nous avons nos racines dans les catacombes. Mettre un chrétien en prison, c'est le retremper dans l'air natal. " [6] Il connut ce qui est pire que la mort: la suppression de son journal, qu'il encourut, le sachant et le voulant, pour avoir publié, un jour où elle déplaisait au pouvoir, la parole du pape. Il ne lui fut même pas épargné de passer par l'épreuve des épreuves, une sorte de désaveu de

---

[1] *Mélanges.* — 1ère série, t. I, programme de l'*Univers*, p. 2.

[2] *Lettre à un ami. Vie*, t. I, p. 223.

[3] Cité par Mgr Touchet.—Eloge de Louis Veuillot, prononcé dans la basilique de Montmartre, le 25 novembre 1913, p. 12.

[4] *Ib.*, p. 12.

[5] Cité dans le premier numéro de la *Croix de Saintonge et d'Aunis.*

[6] *Mélanges.* — 1ère série, t. I, p. 331.

Pie IX, le pape tant aimé, pour qui tout avait été sacrifié. " D'un mot bref, mais redoutable, dit Mgr Touchet, le pape avait paru répudier des bienveillances consolatrices de jadis... Le vent soufflait plus froid, annonçant la région des tombes. " [7] Hâtons-nous d'envelopper cette mémoire du radieux hommage que Pie X lui décerna, lors du centenaire: " L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présentée comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et les causes saintes. " [8]

Ainsi mérite également d'être jugé le Père Bailly. Le laïque Louis Veuillot eut davantage le sens de l'article et en poussa la perfection au point où l'article est un chef-d'oeuvre. Le prêtre, le moine Vincent de Paul Bailly, eut davantage le sens du journal. Il voulut le journal à un sou pour le peuple. Il trouva un titre qui était à lui seul une création, la *Croix*, titre clair, profond, familier aux catholiques. Et, pour que la langue expressive de l'image parlât du premier coup à tous les yeux, il déploya en première page le crucifix. Il savait écrire et écrivait beaucoup. C'étaient des articles d'allure populaire. Sa manière était originale, vive, entraînante, souvent délicate, pleine de finesse et d'humour.

Fils d'imprimeur, il avait l'intuition du métier, chercheur avisé de tout ce qui, en imprimerie, conduisait à faire mieux et plus vite, lanceur et réclamier ingénieux et inlassable. Il fut un précurseur dans l'illustration des quotidiens, y introduisit la caricature au trait, inaugura ce sommaire d'actualité qui se nomme la *Journée* ou la *Gazette* qui repose de l'article sérieux. Il créa les grands ateliers de la *Bonne Presse*, qui sont une merveille. Il avait coutume de dire: " Notre cause a le droit d'avoir tous les progrès à son service. " Il n'eut de repos que le jour où il vit sortir de la rotative son cher *Pèlerin* multicolore. Car la *Croix* centupla son action par des revues, qui spécialisaient tour à tour les sujets catholiques les plus attachants et s'adressaient, âge par âge, classe par classe, à chaque variété de lecteurs. Louis Veuillot avait conçu le projet d'une encyclopédie qui aurait ajusté au sens chrétien les lettres, les sciences et les arts. Le moine réalisa cette conception, en la dépassant. Mais ce qui fut regardé comme une idée géniale, c'est la création des *Croix* de province, qui répétaient dans nos départements, en l'appropriant et en la complétant par des spécialités d'études et de nouvelles locales, la *Croix* de Paris, vaste emprise des principes catholiques sur la France entière. Il subit lui

---

[7] *Eloge de Louis Veuillot*, par Mgr Touchet, p. 24.

[8] Bref de Pie X à M. François Veuillot, 22 octobre 1913.

aussi de dures épreuves : voir l'oeuvre de ses créations sur le point de disparaître avec l'expulsion de ses frères, les moines Assomptionnistes, et recevoir de Léon XIII le conseil pressant de ne plus la diriger, ni même y collaborer. Comment imaginer ces tristesses du lutteur, témoin de la bataille, et mis hors de combat par la discipline? Mais il lui est donné de contempler d'en haut cette oeuvre plus prospère et plus bienfaisante que jamais. [9]

Voulez-vous mesurer le bien que ces deux journalistes, que ces deux journaux ont accompli? Le Christ et le pape sont mieux connus, plus aimés, mieux obéis. Mille préjugés ont été dénoncés, ridiculisés, ruinés au jour le jour. L'Eglise compte moins d'ennemis et moins d'indifférents. On porte sans rougir le nom de catholique. Et, si nous avons vu se lever cette superbe jeunesse, qui, avant la guerre, manifestait sa foi par les pratiques religieuses, l'intégrité des moeurs, les congrès, les fêtes sportives, la coopération à l'avènement d'un meilleur ordre social, et qui, depuis, a versé pour la patrie des flots d'un sang généreux, si nous voyons monter peu à peu frémissante la génération des plus jeunes prêts à refaire la grandeur du pays dans la paix, comme leurs aînés ont préservé le pays de périr dans les batailles, n'est-ce pas, pour une bonne part, à ces journalistes, évangélistes et apôtres des temps modernes, que nous le devons ?

UNE GRANDE FIGURE (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, par M. F. Gaucheraud, dans le *Gaulois* de Paris — 19 août 1917). — Il est utile souvent de rapprocher les vivants des morts. Car si les morts d'ordinaire, suivant un mot célèbre, " tiennent plus de place dans la pensée des hommes que les vivants ", il est de ces derniers, qui, comme les premiers, sont déjà entrés dans l'histoire et y font grande figure. Le cardinal Mercier, l'héroïque et irréductible archevêque de Malines, est bien de ceux-là. Dans l'une des livraisons de la *Revue des Deux-Mondes* de l'été dernier, M. Georges Goyau, que nous avons déjà cité dans cette chronique, mais à qui nous

---

[9] *Hommages au Père Vincent de Paul Bailly*, Maison de la Bonne Presse, 1913.

revenons volontiers, consacrait au cardinal belge un magistral article, que M. Gaucheraud analysait plus tard dans le *Gaulois*—analyse que nous avons sous les yeux. Au dire de l'annaliste, dans le passé de l'Eglise, si lourd cependant de vertus héroïques, il faudrait remonter à un saint Léon, à un saint Ambroise ou à un saint Jean-Chrysostome, pour trouver un évêque, un homme, voire même un saint, de la taille morale du cardinal Mercier. Il est — écrit-il — de souche française. Sa famille est fixée depuis deux siècles environ à Braine-l'Alleud, un bourg caché dans un replis de la plaine de Waterloo, dans le Brabant-Wallon... Il a grandi dans une atmosphère de piété sereine... Après ses études à Malines, le 6 avril 1874, il disait sa première messe. Ses supérieurs l'envoyèrent aussitôt parfaire ses études de philosophie à Louvain. Quand Léon XIII, en 1880, au lendemain de l'encyclique *Aeterni Patris,* imposa au cardinal Deschamps (évêque de Tournai) la création d'une chaire de philosophie thomiste à Louvain, le cardinal s'avisa que l'abbé Mercier, devenu directeur des philosophes au séminaire de Malines, serait le titulaire rêvé de la nouvelle chaire. Et Léon XIII le félicita de ce choix qui fixait une haute vocation.

Le "grand abbé", comme disaient de lui ses élèves, s'en fut à Rome voir le grand pape — écrit M. Goyau — et leurs deux imaginations s'accordèrent. Les coups d'oeil de Léon XIII traçaient une route à l'abbé Mercier... Le pape ne voulait pas seulement qu'on appliquât les principes de la philosophie catholique pour faire produire aux sciences physiques et naturelles tous les fruits dont elles sont susceptibles; mais il constatait, d'autre part, que les anciens scolastiques s'étaient préparés par l'étude de ces sciences à l'oeuvre propre de la philosophie. Un quart de siècle avant que les admirables travaux historiques du regretté physicien Duhem n'eussent vengé la culture scientifique des scolastiques du mépris où la tenait l'ignorant du dix-huitième siècle, Léon XIII rendait à cette culture un hommage. Le professeur Mercier, appelé brusquement à l'héritage de ces vieux maîtres, trouvait dans cet hommage une leçon pour

lui-même, et concluait, sans ambages ni délais, à la nécessité d'élargir constamment ses connaissances scientifiques. Charcot, vers cette époque, compta quelque temps parmi ses étudiants un docteur Mercier, qui n'était autre que le futur cardinal. On le retrouvait bientôt à Louvain. Libéré de la barbe qu'à Paris il avait laissé pousser, il emprisonnait pour toujours dans un tiroir les deux aigles qui lui servaient d'épingle de cravate au temps où il suivait Charcot. Il redevenait le grand abbé, et, sous cet habit, le seul qu'il aimât, il était alternativement professeur et étudiant. Etre professeur, et professeur par le vouloir d'un pape, c'était flatteur; mais allait-il avoir des élèves? Les étudiants entendaient dire " que le nouvel enseignement serait quelque chose comme un cours d'archéologie, l'exhumation, respectueuse d'ailleurs, de théories, intéressantes peut-être, mais si vieilles, et qui d'aventure plaisaient au pape régnant ". Ils eurent la curiosité d'aller voir, et puis ils revinrent et restèrent. Et le futur cardinal déroulait, devant un auditoire composé surtout de laïcs, une psychologie, une logique, une critériologie et une ontologie qui devaient plus tard paraître en volumes.

Ainsi fut fondé à Louvain par le prélat philosophe, continue M. Gaucheraud, cet admirable *Institut supérieur de philosophie*, qui a formé l'esprit de tant d'étudiants catholiques qui sont devenus des maîtres à leur tour. En 1906, Pie X créait le recteur de Louvain archevêque de Malines et cardinal.

Il apportait de Louvain, écrit M. Goyau, ses familiarités intellectuelles coutumières, et ses habitudes de pensée, et son langage de penseur; il apportait, surtout, une belle confiance dans l'intelligence humaine. Catholicisme, pour lui, est synonyme d'élargissement intellectuel... Ce n'est pas à un esclavage intellectuel que le Christ convie l'humanité, mais à la liberté supérieure des enfants de la lumière. Belle confiance, aussi, dans la science. Comme archevêque, il tenait à l'affirmer à nouveau. " Quoi qu'en disent, affirmait-il, certains esprits chagrins ou certains hommes de peu de foi, la science enrégistre journellement des succès définitifs; elle va de l'avant. " Confiance encore dans la force éducatrice de le réflexion: " Comme la grâce, disait-il à ses séminaristes, ne se substitue pas à la nature, mais s'y ajoute et se sert d'elle pour agir, votre per-

fection chrétienne et conséquemment votre éducation sacerdotale sont solidaires de votre pouvoir de réflexion. " Il proclamait sans relâche la dignité, la valeur, l'efficacité de notre instrument pensant. " Dans le royaume de la philosophie, l'unité est la loi, mais le sceptre ne peut appartenir qu'à l'intelligence, " ainsi s'achève le discours *Vers l'unité*, qu'il prononçait en 1913, comme président de l'*Académie royale* de Belgique.

Ce chef d'un diocèse, qui comptait trois mille prêtres et près de deux millions et demi de fidèles, explique toujours M. Goyau, trouvait là le mobile d'une activité prodigieuse, qui se résolvait en un enseignement multiforme et incessant. Champion de l'orthodoxie, il combattit vigoureusement le modernisme, puis ce qu'il a dénommé " l'intégrisme brouillon ". A l'extérieur, il avait toujours la main largement tendue et se montrait admirablement patriote. La Belgique était fière de lui et elle subissait son ascendant.

Lorsqu'on assistait, en 1909, au jubilé de l'Université de Louvain et au congrès de Malines, on ne croyait pas que cet ascendant pût jamais grandir. Son ascétique profil dominait ces assemblées. Avec le temps, le grand abbé s'était voûté — voûté, et non courbé — mais le mouvement qui lentement projetait ses épaules en avant ne visait point à les décharger d'un fardeau. Il n'était point un fléchissement, mais comme un symbole, au contraire, de l'orientation de cette âme — toujours en avant. La flamme du regard reflétait cette tenace allégresse d'enthousiasme qui récompense l'immolation d'une vie pour une besogne. Et cette allégresse persuasive, conquérante, donnait à la majesté cardinalice je ne sais quoi d'abordable : on se sentait proche d'elle par l'entraînement qu'elle communiquait. Le spectacle de ce chef était un appel, un aimant, c'était l'idéal en marche.

L'autorité du docteur de Louvain rayonnait donc sur la catholicité tout entière. Mais, avec la venue de la guerre, une gloire plus radieuse encore lui était réservée. Sitôt la Belgique envahie, il dut partir pour le conclave d'où sortit Benoît XV. Entre temps, Louvain était ruinée et Malines dévastée.

Il revint par Anvers. Quel spectacle alors il donna ! Ce fut l'évêque désarmé luttant contre la force ! Ce fut le témoin du droit debout contre l'Allemagne, véritable protestation vivante par l'écriture, par la parole, par la présence ! Benoît XV écrivit, en ce temps-là, au bas de l'un des portraits du cardinal Mercier : "Nous assurons notre vénéré frère que nous sommes toujours avec lui et que nous prenons part à ses douleurs et à ses angoisses puisque sa cause est aussi notre cause." D'autre part, M. Goyau définit ainsi la mission exacte du cardinal :

Sa voix représente tout à la fois l'héroïque faiblesse du peuple belge, qui s'offrit en victime pour le droit des gens, et l'invincible force de l'idée de justice, vengeresse d'une telle victime ; elle apporte à cette faiblesse le secours de cette force. Messagère d'un peuple opprimé, la parole du cardinal n'est pas une parole qui intercède, mais une parole qui proteste ; elle ne plaide point, elle attaque. Elle n'est pas, à proprement parler, l'avocate des Belges ; elle est l'avocate générale du droit lésé. Il fut en avance sur tous les hommes d'Etat et sur tous les penseurs des pays neutres pour oser proclamer, sous le joug même de l'Allemagne, que ce joug était une iniquité.

Enfin M. Gaucheraud cite la conclusion de cette belle étude de M. Goyau, qui achève de mettre en pleine valeur la grande figure du cardinal-archevêque de Malines :

Ceux qui se rapetissent n'avaient auparavant que des façades de grandeur. Mais ceux qui grandissent n'avaient pas attendu, pour être vraiment grands, l'instant d'histoire qui les montre tels, Ils sont grands parce qu'ils l'étaient. Ils paraissent plus grands parce que le devoir est plus haut, d'une altitude à laquelle sans effort leur grandeur s'élève. ...Parce qu'il y eut un Léon XIII et parce qu'il y eut, hélas ! un Guillaume de Hohenzollern, deux moments surgirent dans lesquels la simple impulsion du devoir présent, mobile unique de ses actes, fit de ce jeune prêtre un initiateur scientifique, et de ce vieillard opprimé un prophète de libération entendu d'un bout du monde à l'autre. L'Allemagne se trouble de se sentir débile, en face de cette voix désarmée ! L'Allemagne s'é-

tonne, comme d'un paradoxe, de voir ce membre d'un peuple subjugué parler et agir, devant l'univers attentif, comme le véritable maître de l'heure.

M. Georges Clemenceau, sa famille, son grand oncle, son portrait au début de son ministère (Divers extraits des journaux de Paris — décembre 1917). — La transition paraîtra peut-être raide à plusieurs que de passer du cardinal Mercier au président du conseil Clemenceau, et l'on remarquera probablement également que notre actuelle chronique des revues menace de n'être plus qu'une galerie de portraits. Il n'importe. M. Clemenceau est lui aussi, à sa manière, une grande figure, et, pour une fois que nous publions des portraits d'hommes en vue, on nous pardonnera bien d'y insister. Cela nous reposera quelque peu des récits de guerre auxquels, autrement, il faudrait bien nous arrêter, puisque, dans la presse du monde entier, revues et journaux, on ne parle plus d'autre chose. M. Thomas Chapais, au cours de cette excursion, toujours si fournie et si intéressante, qu'il fait pour nous tous les mois *à travers les faits et les oeuvres,* nous a raconté comment M. Clemenceau a été amené à prendre, en France, les rênes du pouvoir. Nous n'y reviendrons pas. Nous voudrions simplement reproduire ici quelques glanures des journaux de Paris qui feront mieux connaître à nos lecteurs l'origine d'abord de la famille Clemenceau, puis la mort glorieuse en haine de la foi de l'un des grands oncles de l'actuel président du conseil en France, et enfin, très au point et très piquant, un portrait qu'a tracé de M. Georges Clemenceau lui-même un homme politique marquant du parti catholique, M. Charles Benoist.

La famille Clemenceau. — Un M. de Margimont écrit à la date du 11 décembre ce qui suit :

En feuilletant un vieil armorial, je trouve le fait suivant qui me paraît être d'actualité. — Clemenceau de la Clémencière, en bas Poitou, blasonné d'azur à deux clés d'argent posées en sautoir. — La famille remonte à Jehan Clemenceau, premier imprimeur libraire du bas Poitou, qui épousa, en 1498, Isabeau Voyneau, de Mareuil-sur-le-Lay. — Ce Jehan Clemenceau, fort expert en son métier, établit son atelier, composé d'une modeste machine à imprimer, dans la petite ville de Moutiers-sur-le-Lay, résidence préférée des évêques de Luçon. — C'était une excellente idée comme on va le voir. L'évêque de Luçon, alors Pierre de Sacierges, s'était constitué le protecteur de Jehan Clemenceau. Il l'avait lui-même envoyé, quelques années auparavant, dans les ateliers de Marnef, à Poitiers, afin qu'il y pût apprendre l'état d'imprimeur. Le protégé du prélat s'installa donc aux Moutiers. L'évêque lui rendit visite et inspecta, avec un vif intérêt, ses premiers travaux, des livres liturgiques. — Satisfait, l'évêque se retira plus épris que jamais de l'intelligence de son *amé et féal libraire*, comme il l'appelait. — A quelque temps de là, Pierre de Sacierges se trouvant en présence de Louis XII demanda au roi, qui les lui accorda, des lettres de noblesse en faveur de Jehan Clemenceau. — Ajoutons que Miles d'Iliers, successeur de Pierre de Sacierges, nomma le fils aîné de notre imprimeur, François Clemenceau, sénéchal de Luçon et des Moutiers, et conféra à son second fils, messire Jacques Clemenceau de la Clémencière, le titre très envié de grand chantre en dignité du chapitre cathédral.

Cela ne manque pas d'intérêt, nous semble-t-il, de savoir que parmi les ancêtres ou collatéraux d'aïeux de celui qu'on appelle irrévérencieusement " le tigre ", il y eut un grand chantre du chapitre cathédral de Luçon ! Mais il y a bien mieux : l'un des grands oncles du susdit " tigre " fut tué en haine de la foi en 1792 ! Voici, en effet, ce que racontait, dans la *Semaine religieuse* de Viviers (décembre 1917), M. le chanoine Mollier :

L'abbé Henri-Claude Clemenceau, dit la Bouillerie, dont la soeur, Anne de Clemenceau, avait épousé Philippe de Trolly, grand sénéchal de Bretagne, était vicaire général de Mgr de Becdelièvre à Nîmes et curé de Saint-Castor, quand éclata la Révolution. Il était docteur *in utroque jure*

et abbé commandataire de Saint-Marcien d'Auxerre. Ses études, commencées à Rennes, son pays d'origine, s'étaient achevées à Plessis--Sorbonne, à Paris. On remarquait en lui toutes les qualités qui font les bons curés. Il s'acquittait avec une fidélité et un zèle exemplaires de toutes les parties de la charge pastorale.

Persécuté pour avoir refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il se réfugia, avec plusieurs autres prêtres des diocèses d'Uzès, Alais, Nîmes et Avignon, à Naves, village voisin de Vans, afin d'échapper à la fureur des révolutionnaires. Le 9 juillet de l'année 1792, les démagogues de Vans, auxquels les proscrits avaient été dénoncés, envoyèrent un détachement de gardes-nationaux pour les arrêter. Les confesseurs de la foi, au nombre de neuf, furent transférés à la prison de Vans. On ne saurait dire les coups, les injures, les mauvais traitements, que leur firent subir pendant le trajet les soldats impies auxquels on les avait abandonnés. Arrivés à Vans, ils furent retenus en prison après un jugement sommaire et voués à la mort.

Le 14 juillet, à une heure de l'après-midi, une horde de huguenots se forme autour de la prison, demandant à cor et à cri qu'on leur livre les prisonniers. C'étaient les protestants de Lamastre, de Vallon et autres lieux. Effrayés par cette démonstration, les gardes se retirent, et, comme des tigres altérés de sang, ces misérables enfoncent les portes, attachent les prisonniers trois par trois, et les traînent, en les insultant grossièrement sur le bord de la rivière, à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui la Grave. Là, ils leur signifient, les haches levées, les sabres et les pistolets au poing, qu'ils aient à opter, sur-le-champ, entre le serment et la mort. "La mort! " répond l'un d'eux, le vénérable M, Bravard, au nom de tous. Les deux compagnons attachés avec lui, MM. Lejeune et Clemenceau, n'ont pas d'autre réponse. Ils se mettent tous à genoux et à l'instant tombent sous le fer des bourreaux. Tous ceux qui suivaient montrèrent la même fermeté et la même constance. Les cadavres, à peine vêtus et horriblement mutilés, restèrent étendus jusqu'au soir sur le sol et furent inhumés ensuite au cimetière de Vans. Seulement d'horribles bandits s'étaient emparé de quelques-unes de ces têtes vénérables et les avaient portées en triomphe dans la ville et aux environs. Trois d'entre elles arrivèrent ainsi jusqu'à Naves, où elles furent abandonnées à la voirie. Une pieuse chrétienne les recueillit avec respect et les ensevelit dans le cimetière paroissial. Ces têtes, à ce qu'on croît, sont celles de Clemenceau, Bravard et Lejeune. Elles ont été découvertes le 20 juin 1881, recueillies avec soin, ren-

fermées et scellées dans un coffret en bois, non sans avoir été vénérées publiquement, à la suite d'un office solennel, présidé par un vicaire général de Viviers et célébré au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le 23 août 1881.

Et voici maintenant, brochant sur ce fond plutôt austère, le portrait, si enlevé et si vivant, qu'a tracé de M. Georges Clemenceau lui-même, au moment où il prenait le pouvoir, l'un de ses plus redoutables adversaires d'hier, M. Charles Benoist :

Chose curieuse, l'opinion, après s'y être longuement refusée, s'est jetée dans les bras de M. Clemenceau autant pour ses défauts, pour la férocité féline qu'elle lui prête un peu gratuitement, que pour ses qualités qui sont moins connues, car, comme tous les hommes de ce tempérament, il met une espèce de coquetterie à étaler ses défauts et à cacher ses qualités. Nous-même, qui signerons ces lignes, nous avons tracé de lui dans le passé, d'après ce qu'il montrait le plus volontiers de lui-même, deux portraits successifs qu'il jugea peu aimables. Au bout de cette troisième année de guerre, nous avouons, sans nous faire prier, que deux de ses plus dangereux travers, d'impulsivité et l'incohérence, les seuls dont on puisse encore avoir peur, il semble les avoir maîtrisés. La campagne de presse qu'il a menée quotidiennement, comme son action dans les commissions du sénat qu'il a présidées, a été remarquable par sa continuité. Il lui reste à devenir comme président du conseil ce qu'il était devenu comme journaliste, à se transformer au gouvernement comme il avait su se transformer dans l'opposition. M. Clemenceau est capable de le faire. Comme il avait passé la soixantaine, quand il découvrit le gouvernement, ses devoirs, ses difficultés et ses conditions nécessaires, les ayant niés, ignorés ou bouleversés durant un quart de siècle, il ne les sentit que plus vivement, et la guerre les lui a fait sentir bien plus vivement encore. Même s'il ne s'était pas convaincu qu'il faut dans la paix un gouvernement fort, il a appris et tient de toute certitude qu'il en faut un pour la guerre. — A mesure que s'estompent ses deux plus gros défauts, apparaissent en relief ses deux qualités les plus précieuses. Ce n'est pas faire de lui un petit éloge, mais c'est n'en faire que l'éloge mérité, de dire qu'il a au plus haut point " le sens français ", dont la verve parfois outrée, la

pointe de gaminerie incorrigible, l'accent de Paris et de Montmartre qui amuse et irrite en M. Clemenceau, ne sont que l'exaspération. Mais le patriote recouvre le jacobin et le gentilhomme vendéen est dessous. On retrouve la souche et la branche. Par disposition héréditaire, par instinct aristocratique, M. Georges Clemenceau a le mépris des choses basses et des âmes basses. Il est tout ensemble très nouvelle France et très vieille France, très France éternelle. Quoi d'étonnant que, blessée et inquiète, le devinant si parfaitement, si pleinement, si puissamment français, la France se soit réfugiée en lui? Furieuse, pendant qu'elle subit au dehors l'assaut impitoyable des barbares, de se voir rongée au dedans par une lèpre secrète, parmi tous ces scandales et toutes ces obscurités elle invoque le chirurgien qui tiendra ferme le bistouri, la main rude et bienfaisante qui portera le fer et le feu. De lui, de sa vie et de son histoire, elle n'oublie rien, mais elle lui pardonne tout. La seule défaillance qu'elle ne lui pardonnerait pas, ce serait, qu'ayant parlé comme il parlait et écrit comme il écrivait, il eût laissé son énergie dans l'encrier et n'eût de tranchant que la langue.

Une protestation amicale (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville, relevées dans un résumé de conférence publié par le *Petit Démocrate* de Limoges, 12e année No 456—août-novembre 1917).— Nous avons lu avec surprise, dans le journal de notre ami l'abbé Desgranges, de Limoges, le compte rendu d'une conférence qu'aurait donnée, quelque part en France, au cours d'une permission, sur le carême qu'il a prêché à Montréal l'an dernier, M. l'abbé Thellier de Poncheville. Nous inclinons à croire que celui qui a résumé l'allocution du sympathique orateur lui aura joué le mauvais tour de forcer la note pour donner du piquant à son analyse. M. l'abbé aurait parlé, à propos de son auditoire de Notre-Dame, de " braves gens, partis la veille en traîneau, et arrivés dans l'église dès 8 heures du matin, pour entendre à 10 heures un prédicateur français... "; il aurait même ajouté: " Il y avait de temps en temps quelques évanouissements (parmi ses auditrices), mais tout est

prévu, des brancardiers sont là, un poste de secours est à portée... au sermon de Pâques, on a dû emporter six dames! " Vraiment, c'est trop fort! Nous avons aimé, certes, le prédicateur de Notre-Dame de l'an passé! Mais c'est curieusement reconnaître l'attention que nous lui avons marquée que d'affirmer de telles... inexactitudes. Des gens ont pu venir en traîneau, pour entendre M. de Poncheville; mais personne n'a passé la nuit à attendre à la porte de l'église comme on le laisse supposer. Des femmes ont pu se montrer très émues ; aucune, que nous sachions, ne s'est trouvée mal. Le poste des brancardiers surtout est une pure trouvaille... d'imagination; il n'y en avait pas à Notre-Dame. Nous protestons donc contre toutes ces exagérations, dues sans doute au zèle d'un " reporter " qui a voulu corser les choses, mais qui nous mettent, nous, les auditeurs de Notre-Dame, dans une si singulière posture. En fait, nous ne sommes pas "gogos" à ce point, et nous serions reconnaissants à nos frères de France de ne pas se donner trop de marge quand ils veulent bien parler de nous.

La vraie note (D'un article de M. François Veuillot — L'*Action catholique* de Québec—9 janvier 1918). — Mieux que personne, nous semble-t-il, M. François Veuillot nous a compris. L'article qu'il a donné, le 9 janvier, à l'*Action catholique* (dont il est depuis de longues années le correspondant parisien), sous le titre *Nouvelle amitié,* en est une preuve. M. Veuillot, depuis deux mois qu'il est au Canada, a beaucoup voyagé, parlé et observé. Nous traversons une crise. Les opinions sont partagées. La question du secours à apporter aux Alliés dans la grande guerre n'est pas aussi simple que le pensent quelques publicistes de France. Tout cela, M. Veuillot l'a saisi. Il a pu entendre, par exemple, lors de la très belle conférence qu'a donnée M. Duthoit, son compatriote, de la mission militaire française, à l'Université Laval de Montréal, sur le

droit international, la très juste et très digne mise au point qu'a voulu établir sir Horace Archambeault, juge en chef et doyen de la Faculté de droit, qui présentait le conférencier :

Notre attitude en face du drame sanglant qui se joue en Europe, s'est écrié M. le juge en chef, a peut-être été incomprise ou mal interprétée. Il ne m'appartient pas de l'expliquer. Mais si les Canadiens français ne se sont pas précipités aveuglément dans le gouffre, c'est qu'ils ont cru qu'ils n'avaient pas le droit de briser l'oeuvre d'un siècle et demi de luttes et de mettre en pièces le temple sacré des espérances françaises en Amérique ! Néanmoins, nous avons généreusement souscrit à l'impôt du sang et c'est par milliers que les Canadiens français ont accouru à la défense de la civilisation, de la justice et de la liberté. Le prix du sang ne s'estime ni au poids ni à la mesure. Celui qui a été versé sur le Golgotha par le Christ a suffi pour racheter le monde. Celui qui a été versé par les Canadiens français a mis au front de notre race une auréole de gloire et, dans notre histoire, une page immortelle.

Et tout cela a fait que M. Veuillot a écrit au sujet de notre situation et de notre mentalité des choses très justes. " J'ai pu constater, a-t-il dit, que les Canadiens nous connaissent bien mieux que nous ne les connaissons nous-mêmes et beaucoup plus que nous ne croyons être connus par eux... " Et il a, par la suite, écrit ces lignes que nous tenons à consigner ici, parce que, encore un coup, elles nous paraissent donner sur notre manière de penser et de sentir la vraie note :

Mais je n'ai pas constaté seulement, frères canadiens, que vous connaissez bien la vieille France d'Europe, et que l'oeuvre est aisée d'établir entre nous un courant plus fort et plus continu de relations amicales. J'ai discerné aussi que vous portez à cette nouvelle France d'Amérique, plantée, enracinée, cultivée, agrandie par vos combats, par vos labeurs, par votre générosité, par votre persévérance, un attachement inébranlable et enthousiaste, un attachement sacré, qui est fait de toutes vos amours pour la race, pour la foi, pour la langue, que vous avez reçues de la mère-patrie. Ce sont les onze siècles de notre commune histoire que

vous chérissez et que vous pressez, avec une ferveur justement susceptible et jalouse, dans les trois siècles de votre propre histoire. Et vous sentez réellement toute la France, la France des Clovis et des Jeanne d'Arc — et aussi la France des Louis Veuillot, des Albert de Mun, des Castelnau — vous la sentez toute insultée et menacée en vous, dès qu'on insulte et qu'on menace les descendants d'Hébert ou de Champlain. — Et cela, en vérité, c'est très beau, c'est très émouvant, et c'est aussi très juste. — Ce sentiment profond, presque instinctif et spontané chez vous, donne la claire et noble explication de bien des choses, paraissant inexplicables à qui vous connaît peu ou à qui vous méconnaît. Quelques-uns d'entre vous tirent, de ce sentiment admirable, des conséquences que d'autres peuvent trouver sujettes à discussion. Mais ce sentiment lui-même n'en garde pas moins toute sa pureté native et toute sa puissance de fécondité. Et c'est pourquoi, de cet amour fidèle et indivisible pour les deux Frances unifiées dans vos âmes, de cet amour dont je sens toute l'ardeur et toute la sincérité, et que, de retour au foyer des ancêtres, il me sera très doux de faire mieux comprendre et mieux apprécier, j'attends avec confiance de longs et précieux résultats. Par-delà des malentendus passagers, c'est lui qui donnera la base et l'armature la plus solide à l'union que je rêve; car il est la plus intime et la plus forte expression de cette union même; il fait plus que rapprocher, que resserrer les deux Frances, il les confond, il les absorbe en un seul amour...

Oui, c'est bien cela : ce sont les onze siècles de la commune histoire que nous chérissons et que nous pressons dans les trois siècles de notre propre histoire ! Nous remercions M. Veuillot de l'avoir, en une forme concise, si heureusement exprimé.

Elie-J. AUCLAIR,

Professeur à l'Université Laval,
secrétaire de la rédaction.

A travers les faits et les oeuvres

Les opérations militaires. — *Statu quo.* — Les négociations russo-allemandes. — La situation russe. — Les propositions germaniques. — Une invite aux Alliés. — Commentaires de la presse anglaise. — Un discours de M. Pichon. — Les déclarations de M. Lloyd George. — Pourquoi l'Angleterre se bat. — Discours de M. Wilson au Congrès. — Les buts de guerre des Etats-Unis. — Un programme en quatorze articles. — Quelques points difficiles. — Une attitude modifiée. — En France. — M. Caillaux sous les verrous. — Clemenceau et l'oeuvre de justice. — Au Canada. — La session provinciale. —A propos de la motion Francoeur.—Le pacte fédéral.—Un bon livre.

DURANT le mois qui s'achève, les opérations militaires ont été très peu actives. Cela se conçoit facilement, vu les rigueurs de la saison. Naturellement, il n'est plus question du front oriental. De ce côté les négociations ont pris la place des hostilités, et les Allemands n'ont plus rien à craindre en présence de l'effondrement russe. Sur le front italien, les ennemis n'ont pu réussir à percer ni à tourner la ligne de la Piave. Dans les Flandres, dans la Picardie et en Champagne, la situation est restée ce qu'elle était en décembre. On continue d'annoncer que les Allemands se préparent à une formidable offensive. Et les Alliés prennent toutes les mesures nécessaires pour que prévale une fois de plus la consigne: " On ne passe pas! "

* * *

Pendant qu'à l'ouest on se bat et l'on se prépare à se battre davantage, à l'est on négocie et l'on se prépare à négocier davantage. Les pourparlers entamés à Brest-Litovsk le mois

dernier, entre les plénipotentiaires russes et allemands, ont été ajournés, puis repris, puis ajournés encore. L'armistice consenti a été prolongé jusqu'au 18 février. Tout ne se passe pas harmonieusement dans ces conférences. Les représentants de la Russie et des empires du centre ont des vues divergentes. Et à plusieurs reprises on s'est demandé si les négociations n'allaient pas être rompues. Elles semblent devoir se poursuivre néanmoins. Mais si elles aboutissent à un traité de paix, quelles en seront les conditions pour la Russie? Cette dernière peut-elle espérer qu'elles lui seront très favorables et très avantageuses, lorsqu'elle est en pleine crise, menacée d'anarchie, et en proie aux luttes intestines les plus désastreuses ?

Les Bolshevikis détiennent toujours le pouvoir, mais ils ont recours pour se maintenir à des manoeuvres dignes de l'autocratie qu'ils ont tant dénoncée. Voyez, par exemple, ce qui vient de se passer au sujet de cette fameuse Assemblée constituante qui devait déterminer quel serait le régime futur de la nation russe. Elle s'est réunie à Petrograd, et il s'est trouvé que le parti de MM. Lenine et Trotzky y était décidément en minorité. Dès la première séance, M. Tchernof, ancien ministre de l'agriculture dans le cabinet de M. Kerensky, mis en avant pour la présidence par les socialistes révolutionnaires devenus un parti de droite, a été élu par 244 voix contre 151. Cette défaite des Bolshevikis était significative; elle démontrait qu'ils ne pourraient dominer l'Assemblée. Ils résolurent alors de la supprimer. Ils rendirent un décret de dissolution, que l'on pourrait comparer aux ukases promulgués par les tsars. Et ils interdirent *manu militari* aux membres de la Constituante l'accès du palais où devaient se tenir les séances. C'est ainsi que gouvernent les démagogues qui dénonçaient les excès du pouvoir absolu. Pendant ce temps on se bat dans les rues de Saint-Petersbourg et la guerre civile achève de détruire les forces vives de la nation. Pauvre Rus-

sie ! Combien profonde est sa déchéance ! Il y a quelque chose de douloureusement tragique dans le spectacle d'une grande puissance en dissolution.

Dans les pourparlers qui ont eu lieu à Brest-Litovsk, il est manifeste que les plénipotentiaires austro-allemands n'adressaient pas seulement leurs propositions à leurs interlocuteurs russes, mais visaient beaucoup plus loin et s'adressaient indirectement aux nations alliées. A la conférence du 26 décembre, le comte Czernin, le ministre des affaires étrangères autrichien, a lu une déclaration, que l'on ne saurait autrement interpréter. " Les délégations des alliés teutons, a-t-il dit, agissant d'après la volonté clairement exprimée de leurs gouvernements et de leurs peuples, concluront le plus tôt possible une paix générale. Dans un complet accord avec le point de vue fréquemment exposé par leurs gouvernements, les délégations croient que les principes fondamentaux de la délégation russe peuvent servir de base à cette paix. Les délégations de la quadruple alliance sont prêtes à conclure immédiatement une paix générale sans annexions forcées ou indemnités." On peut se demander ce que signifient les mots " sans annexions forcées ". Pourquoi ne pas employer le terme " sans annexions ", purement et simplement ? Poursuivant son exposé des vues germaniques, le comte Czernin a expliqué que les Teutons n'ont pas l'intention d'enlever l'indépendance politique aux nations qui l'ont perdue pendant la guerre, que la question de l'allégeance des nationalités qui n'ont pas d'indépendance politique envers tel ou tel pays ne peut recevoir une solution internationale, mais qu'elle doit être réglée d'abord par chaque gouvernement avec ses sujets de la manière prévue par la constitution. Le ministre autrichien a aussi parlé des droits des minorités et du paiement des dégâts causés par la guerre. Enfin, au sujet des colonies, il a déclaré que la rétrocession de ses possessions coloniales constitue une partie essentielle des demandes de l'Allemagne.

Cette énonciation officielle faite par l'homme d'Etat autrichien au nom des empires du Centre a été longuement commentée par la presse anglaise. Deux courants d'opinion se sont dessinés. Un certain nombre de journaux y ont vu de la part de l'Allemagne et de l'Autriche une offre parfaitement sincère faite en vue de terminer prochainement la guerre. D'autres y ont signalé un piège habile tendu aux Alliés. En général on a semblé reconnaître que la déclaration teutonique s'adressait en réalité, par dessus la tête de la Russie, aux Alliés collectivement. Suivant le *Daily Express* elle est comme la première offre de l'Allemagne. On ne saurait la tenir pour suffisante, mais il est significatif que l'idée de conquête ait été entièrement abandonnée. C'est la première indication que l'Allemagne ait commencé à comprendre la véritable situation dans laquelle elle se trouve. Pour le *Daily Chronicle* c'est un fait frappant que les empires centraux aient accepté la formule d'une paix sans annexions et sans indemnités. Ces offres sont destinées plus aux Alliés qu'à la Russie, aux Etats-Unis en particulier, et ces conditions n'offrent aucune garantie contre la répétition du conflit.

D'après le *Daily News,* qui a vivement approuvé la lettre de lord Lansdowne, " rien ne serait plus inopportun qu'une dénonciation générale de l'offre allemande par la presse ou les hommes d'Etat de l'Entente, étant donné que c'est justement l'attitude que la diplomatie allemande attend. Cela ne signifie pas que les offres de l'Allemagne peuvent être acceptées avec empressement comme base de négociations immédiates. Ce qui lui manque est évident. " Après avoir dénoncé les termes de paix comme tout à fait inacceptables pour ce qui est de la Belgique et d'autres questions, le *Daily News,* assure qu'il serait impolitique de rejeter sommairement ou d'ignorer les offres de l'Allemagne. Si la Russie demande aux Alliés d'exprimer leurs vues, ces derniers devraient profiter

de l'occasion pour faire un exposé sincère et raisonnable de leurs buts de guerre et de leurs conditions de paix. Sur d'importantes questions, telles que la répudiation d'ambitions territoriales et d'indemnités de représailles, il existe au moins quant à l'apparence un terrain d'entente entre les principes des Allemands et ceux des Alliés.

Le *Manchester Guardian,* dont on connaît les idées et la situation, a signalé les tendances et les insuffisances de la déclaration. Il ne saurait voir la perspective d'une paix durable dans de telles propositions. Mais à ses yeux leur simple rejet ferait un mal incalculable. Ces propositions demandent une réponse spécifique et détaillée de la part des Alliés, qui devraient accepter tout ce qui peut l'être et formuler le minimum de leurs demandes, spécialement en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, les rives de l'Adriatique et la Turquie, qui sont les points laissés de côté par l'Allemagne.

Evidemment, les Alliés ont estimé qu'ils devaient répliquer à l'invite indirecte des empires centraux. Le premier gouvernement de la coalition antigermanique qui ait élevé la voix a été le gouvernement français. M. Pichon, le ministre des affaires étrangères dans le cabinet Clemenceau, a commenté devant la Chambre des députés, dès le 27 décembre, les propositions allemandes. " D'accord avec nos alliés, nous sommes prêts, a-t-il dit, à discuter des propositions directes au sujet de la paix, mais ces propositions sont indirectes. La Russie peut négocier ou non au sujet d'une paix séparée avec nos ennemis. Dans l'un ou l'autre cas, la guerre va continuer pour nous. Une alliée nous a manqué, une alliée qui les années précédentes avait remporté de grandes victoires. C'est un grand succès pour nos ennemis, mais un autre allié nous est venu. De l'autre bout du monde, une démocratie s'est levée contre l'appétit de conquête de l'Allemagne. Celle-ci et ses alliés ont entrepris la tâche impossible de battre le monde. Le

monde les battra. Dans cette guerre, la France aura joué un grand rôle, car, comme l'a dit M. Roosevelt, elle a sauvé l'humanité. " Après avoir fait allusion à la déclaration de l'Allemagne que l'Alsace-Lorraine ne sera jamais rendue, M. Pichon a ajouté: " La question de l'Alsace-Lorraine n'affecte pas la France seule. C'est une question mondiale. Ce n'est pas un problème territorial mais un problème moral. De sa solution dépendra le fait si oui ou non le monde aura une paix durable. "

Quelques jours après ce discours du ministre des affaires étrangères de France, le premier ministre britannique en a prononcé un d'une importance capitale devant les délégués des *trade unions*. Il avait auparavant conféré, au sujet des objectifs de guerre, avec M. Asquith, l'ancien premier ministre, et sir Edward Grey, l'ancien ministre des affaires etrangères. Il avait aussi consulté les représentants des Dominions d'outre-mer. Et tout cela donnait plus de poids à ses paroles. Il a commencé par définir ce pourquoi l'Angleterre ne se bat pas. Malgré elle et non préparée, elle a été forcée de participer à cette guerre pour défendre le droit violé de l'Europe. Elle ne se bat pas pour la destruction ou le démembrement de l'Allemagne. Elle ne se propose pas de détruire la grande position de l'Allemagne dans le monde, mais elle veut lui faire abandonner ses projets de domination militaire. Elle ne vise pas davantage à détruire l'Autriche-Hongrie, ni à enlever à la Turquie sa capitale ou les riches territoires de l'Asie Mineure et de la Thrace, qui sont vraiment des provinces turques. Voici les buts qu'elle se propose d'atteindre. D'abord la restauration de la Belgique, son indépendance politique et économique, l'intégrité de son territoire, et la réparation des injustifiables dommages qui lui ont été infligés. Ensuite la restauration de la Serbie, du Monténégro, des parties de la France, de l'Italie, de la Roumanie, occupées par les armées

austro-allemandes. Il y a de plus la question de l'Alsace-Lorraine. L'iniquité de 1871 doit être réparée. Cette plaie vive a empoisonné la paix européenne pendant un demi-siècle, et tant qu'elle ne sera pas guérie la santé politique de l'Europe restera compromise. L'Angleterre soutiendra jusqu'à la mort la démocratie française dans sa revendication de l'Alsace-Lorraine. En Orient la Turquie peut garder Constantinople. Mais les Dardanelles doivent être neutralisées, et l'Arménie, l'Arabie, la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine devraient voir reconnue leur situation particulière du point de vue national. Pour ce qui est de la Russie, il est difficile de se prononcer, vu son attitude présente. Elle négocie elle-même séparément avec l'Allemagne. Qu'adviendra-t-il de ses provinces envahies par cette dernière ? Une chose est certaine, c'est que l'indépendance de la Pologne est de nécessité urgente pour l'Europe occidentale. Une grave question est celle des colonies allemandes, qui sont toutes au pouvoir des Alliés actuellement. Cette question sera soumise à une conférence qui devra prendre en considération les voeux et les intérêts des habitants. En somme trois points saillants se détachent du discours du premier ministre britannique : le rétablissement de la sainteté des traités ; le respect de la volonté des gouvernés dans les règlements territoriaux ; la création d'une organisation internationale pour limiter les armements et diminuer les probabilités de guerre.

Cet important discours a été bien accueilli par les délégués du travail à qui il s'adressait d'abord, et ensuite par la presse et l'opinion dans tous les pays de l'Entente. En Allemagne même on a signalé son ton modéré, mais en déclarant inadmissibles les conditions de paix qu'il propose.

Les commentaires qu'il avait suscités duraient encore, lorsqu'un autre exposé des vues antigermaniques est venu produire une nouvelle sensation. Le 8 janvier, le président

Wilson a prononcé, devant le Congrès de Washington, un discours dans lequel il s'est efforcé une fois de plus de préciser les buts de guerre des Etats-Unis. Faisant allusion aux pourparlers de Brest-Litovsk et aux propositions des empires centraux, le chef de la nation américaine s'est exprimé comme suit : " Ils ont voulu de nouveau tenter de savoir le sentiment du monde au sujet de leurs buts de guerre et ont de nouveau invité leurs adversaires à dire quels sont leurs buts de guerre et quelle sorte de paix ils trouveraient juste et satisfaisante. Il n'y a pas de raison valable pour que cette offre ne puisse être acceptée et pour qu'on ne lui réponde pas avec la plus grande franchise. Nous ne nous sommes pas fait prier. Non pas une fois, mais sans cesse nous nous sommes efforcés de montrer au monde toute notre pensée et nos buts, non en termes généraux seulement, mais chaque fois avec une précision satisfaisante pour faire voir clairement quel genre de termes définis doit nécessairement en résulter. La semaine dernière, M. Lloyd George a parlé avec une admirable franchise et dans un admirable esprit pour le peuple et le gouvernement de la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de confusion d'opinions parmi les adversaires des puissances centrales, aucune incertitude de principes, aucune obscurité dans les détails. "

M. Wilson s'est alors appliqué à définir pourquoi les Etats-Unis sont sortis de leur neutralité et ont décidé de combattre l'Allemagne. " Nous sommes entrés dans cette guerre, a-t-il dit, à cause d'une violation du droit qui nous a blessés profondément et a rendu la vie de notre peuple impossible, jusqu'au jour où les injustices seront redressées et où le monde sera assuré contre leur répétition. Ce que nous demandons dans cette guerre par conséquent n'est pas particulier à notre pays. C'est que le monde soit refait de manière qu'on puisse y vivre en toute sécurité, et en particulier pour qu'il soit permis à toutes les nations amies de la paix, comme

la nôtre,de déterminer leurs propres institutions, de vivre leur vie propre et de compter que justice et loyauté leur seront assurées de la part des autres peuples du monde contre la force et l'agression égoïste. Tous les peuples du monde sont en effet unis d'intérêt et pour notre part nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit rendue aux autres nous n'aurons pas obtenu satisfaction. "

Partant de là, M. Wilson a énoncé en quatorze articles un programme de paix possible. En voici le résumé: 1. Accords publics de paix à l'exclusion de toute convention particulière internationale. 2. Liberté absolue des mers dans la paix comme dans la guerre, sauf les cas d'action internationale. 3. Suppression dans la mesure du possible des barrières économiques, afin d'en arriver à établir l'égalité des conditions commerciales entre les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien. 4. Garanties pour la réduction des armements nationaux jusqu'au minimum nécessaire à la sécurité domestique. 5. Règlement impartial de toutes les réclamations relatives aux colonies, conformément au principe que les intérêts des populations concernées ont autant de poids que les revendications des gouvernements dont les titres sont en cause. 6. Evacuation de tout le territoire russe et liberté assurée à cette nation de déterminer en toute indépendance son propre développement politique 7. Restauration de la Belgique sans aucune tentative de limiter sa souveraineté. Aucun acte ne servira autant que celui-là à rétablir la confiance parmi les nations dans les lois qu'elles se sont imposées entre elles. Sans ce rétablissement, la loi internationale ne vaudrait plus rien. 8. Libération et restauration de tout le territoire français ; réparation du tort fait à la France en 1871 par l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace-Lorraine. 9. Remaniement des frontières de l'Italie de manière à les faire coïncider avec les limites facilement re-

connues des groupements nationaux. 10. Liberté plus grande pour le développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie. 11. Evacuation de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, avec accès à la mer pour la Serbie, et garanties internationales d'indépendance politique et économique et d'intégrité territoriale pour les Etats balkaniques. 12. Souveraineté assurée à l'empire ottoman sur les provinces de nationalité turque; sécurité, faculté sans entrave de développer leur autonomie, pour les autres nationalités maintenant soumises au pouvoir de la Turquie; ouverture en permanence des Dardanelles aux navires et au commerce de toutes les nations, en vertu de garanties internationales. 13. Etablissement d'un Etat polonais indépendant, comprenant les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises, avec le libre accès à la mer, l'indépendance politique et économique, et l'intégrité territoriale garantie par un pacte international. 14. Association générale des nations, en vertu de pactes spécifiques, pour la garantie mutuelle de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale en faveur des petits comme des grands Etats.

Après avoir énoncé ce programme, M. Wilson l'a fait suivre de considérations très nettes et très significatives. "Au sujet de ces redressements nécessaires de l'injustice et de cette affirmation du droit, a-t-il dit, nous nous sentons étroitement associés à tous les gouvernements et à tous les peuples ligués ensemble contre les impérialistes. Nous ne pouvons être divisés pour les intérêts ou divisés pour les buts. Nous sommes alliés jusqu'au bout. Pour de tels arrangements et de tels pactes, nous sommes prêts à nous battre et à continuer de nous battre jusqu'à leur exécution, uniquement parce que nous désirons le triomphe du droit et une paix juste et durable qui ne peut être obtenue que par l'élimination des principales provocations à la guerre que ce programme élimine.

Nous ne jalousons pas la grandeur de l'Allemagne et ce programme ne contient aucune disposition qui y porte atteinte. Nous ne lui contestons pas ses oeuvres ou le succès de sa science et de ses entreprises pacifiques qui rendent ses états de service très brillants et très enviables. Nous ne désirons pas faire tort à l'Allemagne ou contrarier en aucune façon sa puissance ou son influence légitime. Nous ne désirons pas la combattre, soit avec les armes, soit avec des accords hostiles de commerce, si elle est disposée à s'associer avec nous et les autres nations pacifiques de l'univers en concluant le pacte de la justice, du droit et du traitement équitable. Nous désirons seulement qu'elle accepte une place égale aux autres parmi les peuples du monde, le nouveau monde dans lequel nous vivons maintenant, au lieu de la place du maître."

Ce discours, ce programme, ces déclarations du président des Etats-Unis ont produit une impression profonde, et avec raison. Cet exposé des buts de guerre de la nation américaine, qui sont en somme et dans les grandes lignes ceux de tous les Alliés, est digne d'approbation. Quelques-uns de ces projets peuvent prêter à la discussion, quelques-uns seront peut-être difficilement applicables. Mais dans l'ensemble nous estimons qu'ils se recommandent à la favorable considération de tous ceux qui ont le souci de la justice et du droit.

Parmi les points délicats du programme wilsonien, il en est un dont la solution pourrait modifier considérablement l'assiette économique de plusieurs pays, en particulier des Etats-Unis et du Canada. C'est celui qui concerne la suppression des restrictions douanières et des limitations commerciales. Faut-il interpréter cet article comme la préface d'une politique de libre-échange universel ? Dans cette hypothèse, les pays protectionnistes, comme la république américaine et la confédération canadienne, seraient forcés de faire subir une évolution profonde à leur politique financière.

Nous remarquons dans le discours présidentiel, que nous

étudions en ce moment, une remarquable modification d'attitude. Nos lecteurs se rappellent que, dans ses déclarations officielles antérieures, M. Wilson avait notifié aux empires du Centre sa détermination de ne pas traiter avec les gouvernements actuels de l'Allemagne et de l'Autriche. Pour notre part nous avions signalé cette prétention comme une énormité. Evidemment bien des représentations ont dû être faites au président sur ce sujet. Et il a compris qu'un changement de front s'imposait. Il l'exécute aussi subtilement que possible: " Nous ne voulons pas, dit-il, suggérer à l'Allemagne quelque altération ou modification de ses institutions. Mais il est nécessaire que nous disions franchement, et cela est nécessaire pour toute relation intelligente avec elle, que nous voudrions savoir au nom de qui parlent ses porte-parole quand ils s'adressent à nous, si c'est au nom de la majorité du Reichstag ou du parti militaire et des hommes dont le credo est la domination impériale. " M. Wilson peut être sûr qu'à cette question, s'il vient à la poser directement, le chancelier germanique répondra qu'il parle au nom de l'empire d'Allemagne, au nom du chef incontesté de cet empire appuyé par le Reichstag et par le peuple allemands.

Au moment où nous écrivons ces lignes, les dépêches du jour nous annoncent que le chancelier Von Hertling vient de faire au Reichstag des déclarations qui sont une réponse à MM. Lloyd George et Wilson. Le temps nous manque pour les analyser ici. Nous devons nous borner à dire qu'elles sont très peu satisfaisantes, principalement en ce qui concerne la Belgique, la Pologne, l'évacuation des provinces du nord de la France. Le comte Czernin a fait presque simultanément un discours de ton moins arrogant, qui ne saurait cependant être considéré comme préparant les voies à une entente internationale.

* * *

En France l'événement du mois a été l'arrestation et l'emprisonnement préventif de M. Caillaux. L'incarcération de cet homme politique a eu lieu le 14 janvier, sur l'ordre du capitaine Bouchardon, juge d'instruction militaire. Elle a été décrétée après que celui-ci eut reçu communication de documents inculpant très gravement le prévenu. Ces pièces seraient des dépêches adressées, il y a deux ou trois ans, par le ministre allemand près la république argentine à l'ambassadeur Bernstoff à Washington. Il y serait démontré que M. Caillaux était l'objet d'attentions compromettantes de la part des autorités germaniques. Ces documents seraient différents de ceux que l'on a, paraît-il, trouvés en Italie dans un coffre-fort enregistré sous le nom de Renouard, à la *Banque italienne d'escompte,* à Florence. Le nom de Renouard est celui que portait madame Caillaux avant son mariage.

Il faut reconnaître que M. Clemenceau manifeste une grande énergie dans l'accomplissement de la tâche qu'il a entreprise, et pour laquelle il a été impérieusement désigné par l'opinion. En frappant M. Joseph Caillaux, il frappe l'un des parlementaires les plus puissants du régime actuel. La sensation a été grande dans Paris quand les journaux du soir ont annoncé que cet homme si redouté était sous les verroux. Caillaux en prison ! C'est un événement extraordinaire, que l'on aurait pu difficilement prévoir il y a quelques mois. M. Clemenceau fait courageusement oeuvre de justicier. Puisse-t-il l'accomplir jusqu'au bout, comme le fait espérer ce passage d'une dépêche récente : " M. Caillaux a encore de nombreux partisans en Chambre, mais tout indique que probablement, par la seule force de sa volonté, M. Clemenceau dominera assez l'assemblée pour empêcher toute ingérence politique dans l'administration de la justice. "

* * *

Au Canada, on annonce l'ouverture de la session fédérale pour le mois de mars. Le parlement d'Ottawa aura de graves problèmes à étudier. Dans la province de Québec, la session de notre législature semble devoir se terminer pendant la première quinzaine de février. Une motion présentée par M. Francoeur, député de Lotbinière, a donné lieu à un débat qui restera, vraisemblablement, le morceau principal de la session actuelle. Il s'agissait de faire déclarer par l'Assemblée que, si les autres provinces considéraient désirable la séparation d'avec la nôtre, nous accepterions volontiers cette solution. Cette motion, d'ordre spéculatif, déclarée inopportune par un certain nombre de journaux et d'hommes politiques, a provoqué une longue discussion, au cours de laquelle le premier ministre, sir Lomer Gouin, s'est prononcé catégoriquement pour le maintien du pacte fédéral. La motion a été finalement retirée, du consentement unanime de la Chambre. Pour notre part, nous approuvons vivement cette manière d'en disposer.

A propos de cette motion Francoeur, il s'est dit bien des choses peu judicieuses, et nous avons lu des expressions d'opinion qui nous ont démontré que, même chez de bons esprits, le sens exact des réalités, l'intelligence claire de nos conditions historiques et de notre situation politique, ne sont pas à la hauteur de l'excellence des intentions. Une chose nous frappe depuis longtemps à la lecture de certains discours et de certains écrits. C'est que beaucoup de gens parmi nous ont une conception inexacte des origines et de la nature du pacte fédéral. Quel a été le but primordial et capital de la constitution élaborée de 1864 à 1867 ? C'a été l'institution de l'autonomie provinciale. Si le Canada est une confédération au lieu d'être une union législative, c'est à nous que cela est dû. La Confédération a été faite principalement pour

nous et par nous. Et elle a porté ses fruits, n'allons pas le méconnaître dans un accès d'impatience ou d'excessive nervosité. Elle a redonné l'existence à la province de Québec. Elle en a fait un Etat indépendant dans sa sphère autant que peut l'être une province coloniale. Elle a institué une législature en immense majorité française et catholique. Elle a rétabli dans les faits, en la perfectionnant dans l'exécution, la généreuse conception de William Pitt, le grand constituant de 1791: "Etablissons les Canadiens français maîtres chez eux !"

Nous sommes maîtres chez nous. Notre religion, notre éducation, notre propriété, nos droits civils, tout le trésor de nos traditions et de nos institutions nationales, tout cela est réservé à notre exclusive juridiction. L'autonomie provinciale a été le principe tutélaire, a été le trait caractéristique, a été le bienfait indéniable de la Confédération. C'est ce régime que Cartier et ses collègues bas-canadiens ont eu l'honneur de faire triompher en 1864. Sous ce régime, nous avons grandi, nous nous sommes fortifiés, nos institutions se sont développées. Et voilà pourquoi nous regrettons d'entendre trop souvent parmi nous des déclarations inconsidérées sur la faillite du pacte fédéral.

La base du pacte fédéral c'est l'autonomie provinciale, et l'autonomie provinciale est en pleine possession d'état après un demi-siècle d'épreuve. Sans doute, dans la sphère fédérale, nous avons eu, nous avons, nous aurons nos difficultés. Mais où sont les pays qui en sont exempts? Sans doute encore, dans d'autres provinces, il y a des minorités, liées à nous par le sang et la foi, qui sont traitées parfois sans justice et sans générosité. C'est une situation que nous déplorons, à laquelle nous nous efforçons de remédier autant que nos moyens d'action et la constitution nous le permettent. Mais ne perdons pas de vue un point capital, c'est que le lien fédéral ne sau-

rait être considéré comme la cause du grief, et qu'au contraire le grief serait peut-être plus aigu et moins susceptible de soulagement ou de réparation si le lien fédéral n'existait pas.

C'est cette idée qui a prévalu dans notre législature et nous nous en réjouissons.

* * *

On annonce que, d'ici à la fin de la présente session, l'Assemblée législative sera appelée à discuter la question de l'instruction publique. A ce sujet nous croyons que nos députés trouveraient profit à lire le beau volume que vient de publier M. C.-J. Magnan, le dévoué inspecteur général de nos écoles catholiques. Ce volume de plus de cinq cents pages est du plus haut intérêt. Il est divisé en cinq parties dont voici les titres : *Pédagogie—Instruction publique—Religion — Patriotisme—Souvenirs de voyage.* C'est une jouissance que de lire cette série de conférences, de discours, de rapports, de mémoires, où un esprit plein de vigueur, mûri par l'expérience et enrichi par l'étude, aborde quelques-uns des sujets les plus intéressants pour tous ceux qui ont le souci de notre progrès éducationnel et social. M. Magnan a été bien inspiré en publiant cet ouvrage. Il l'a intitulé *Au service de mon pays.* Nul titre ne fut plus heureusement choisi. C'est véritablement pour le service de son pays que M. Magnan a fait tous ces travaux, où s'affirme à chaque page le patriote et le croyant.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 janvier 1918.

Aquarelle

Un coin de ciel très pur
Aux teintes de topaze,
Dentelle et fine gaze
De rayons et d'azur;

Dans un lointain de brume,
En contours indécis,
Se profile un mont gris,
Frangé de blanche écume ;

Puis, s'approchant, le pré,
Dans la lumière chaude,
Jette un ton d'émeraude
Sur le sable nacré;

Les grands pins séculaires,
Au feuillage endormi,
Dérobent à demi
Le lac aux ondes claires;

Parmi les nénuphars,
Les foins bleus du rivage,
Un chaland hors d'usage
Se berce à mes regards ;

Partout des reflets roses !
Aussi, partout l'on sent
Le calme s'unissant
A l'infini des choses.

Le frère GILLES.

La traite des Jésuites

MES derniers articles à la *Revue canadienne* m'ont attiré cette remarque : " Vous ne parlez pas de la traite des Jésuites ? " Je croyais pourtant en avoir dit suffisamment sur ce sujet, en d'autres occasions, tant par mes écrits que par mes discours et conférences, et je ne pensais pas avoir à y revenir. Mais, puisqu'un nouvel article doit être utile, faisons-le.

Nous avons déjà noté qu'au début des missions du Canada, la marche lente des affaires et l'arrêt souvent répété des souscriptions du royaume mettaient les missionnaires dans de continuels embarras. On ne pouvait songer à tirer des ressources des habitants du pays, qui travaillaient avec peine et misère à s'établir et avaient en outre à soutenir leurs missionnaires pour qu'ils ne souffrissent pas trop.

Il avait été réglé que les gens en possession du monopole de la traite seraient obligés de pourvoir, du moins en partie, à la subsistance des missionnaires. Cet arrangement peut sembler tout d'abord être une solution facile du problème. Mais, dans la pratique, il devenait peu ou point applicable. Deux ou trois prêtres étaient cantonnés à cent lieues dans les bois, tandis que deux ou trois autres erraient à deux cents lieues plus loin ! Comment les secourir efficacement ? Et puis, qu'on me passe cette réflexion peu charitable, pense-t-on que les marchands se pouvaient piquer de faire le possible et l'impossible à cet égard ?

Ce qu'il fallait, c'était changer de système. On s'y résolut et, cette fois, on tomba juste. On décida que les Jésuites feraient la traite d'une façon suffisante pour s'entretenir, no-

nobstant les secours qu'ils pourraient recevoir de France, lesquels étaient toujours maigres et incertains. Les marchands se prêtèrent à ce marché qui leur enlevait une petite partie de leur commerce, mais les libérait du souci aussi bien que de la dépense de sustenter les missionnaires. Peut-être pensera-t-on que le souverain aurait dû se charger de tous les frais des missions. Mais cela n'entrait pas dans les habitudes de nos rois.

Pendant toute la période française, la traite permise aux Jésuites fonctionna sans soulever aucune plainte de la part des marchands intéressés. Cela indique bien qu'ils ne durent dépasser en aucun sens les limites convenues. L'historien ne saurait venir après cela enregistrer une protestation quelconque.

Cependant, il y a quelque chose à remarquer à ce sujet. Par malheur, notre ignorance donne parfois à de légers propos une importance qu'ils n'ont point. Quand un employé du gouvernement ou quelque visiteur officiel laisse tomber un mot de blâme ou une expression sarcastique sur tel ou tel fait, c'est à nous de voir qui est cet homme et à savoir au juste de quoi il parle. Par exemple La Hontan dit que la maison ou le poste du roi à Michillimakinac est à côté du "magasin" des Jésuites, ce qui était vrai. Seulement, pesons les termes. Par le mot "magasin" entendait-il dire que les Pères étaient tout simplement des commerçants, alors que leur état ordinaire devait comporter tout autre chose? [1] On a bâti sur ce terme tout un système d'allusions qui ont circulé dans plus d'un livre. D'autres phrases du même genre, tombées de la plume d'un passant, qui peut-être n'y mettait pas de malice, (peut-être aussi le faisait-il exprès pour donner un coup de patte), ont fortifié la thèse de ceux qui accusent les Pères d'avoir manqué à leur mission en se livrant au commerce.

---

[1] Nicolas Perrot et d'autres traiteurs mettaient leurs marchandises dans ce bâtiment, ce que La Hontan ne dit pas.

Mais tout cela ne tient pas debout devant l'attitude satisfaite des gens du monopole. D'ailleurs, la pauvreté, les misères et les privations des hommes héroïques qui prêchaient l'évangile aux sauvages du Haut-Canada, du Lac Supérieur, du Wisconsin et du Michigan, sont connues de tous ceux qui s'occupent d'histoire et font justice de toutes ces accusations malhonnêtes.

N'a-t-on pas vu, sous d'autres rapports, plusieurs pages de notre histoire prendre une fausse couleur, parce que des historiens préjugés,ou trop peu sur leurs gardes, ont adopté le dire d'un chroniqueur étourdi et l'ont transformé en un fait réel sans se donner la peine d'approfondir le sujet ? J'ai mentionné La Hontan. Il écrivait à la volée et glanait des historiettes, parfois en ne les comprenant qu'à demi, ce qui n'empêche pas son livre d'être riche en renseignements fort justes qu'il est le seul à nous faire connaître. Il se moquait volontiers des Jésuites; mais à Québec il partageait leur table et en disait du bien ! Du reste, il agissait de même avec le gouverneur, dont il disait : " Il fait un petit commerce illicite — un vrai petit Pérou. "

J'ai tout lu dans les anciens livres, en regardant par derrière la toile ou derrière la page ! — et je pardonne à ceux qui se trompent. Quant à ceux qui mentent, ma police les surveille; je ne crois qu'après avoir vu.

Benjamin SULTE.

Nos poètes du terroir

L'ABBE NANTEL terminait naguère la préface du livre où il présentait au public les *Fleurs de la poésie canadienne* en disant : " Faire connaître nos poètes, c'est faire aimer davantage les grandes choses qu'ils ont chantées: la religion et la patrie. " Or, dans ce tournoi littéraire, [1] la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal invite les écrivains — et ceux qui aspirent à le devenir — à rappeler les faits et gestes de notre histoire. Pourquoi ne s'en trouverait-il pas un pour parler des poètes ? D'aucuns trouveront peut-être étrange que des poètes servent de thème à un travail consacré à l'évocation des figures héroïques et des gestes d'épopée? C'est que, vus par certains côtés, nos poètes font figure de héros. Pour chanter la patrie canadienne, ils ont dû braver souvent le mépris des utilitaires et des indifférents. Ils ont dû compter toujours et uniquement sur leurs propres ressources pour lancer, dans un public où les intellectuels et les lettrés étaient l'espèce rare, le fruit de leurs inspirations et de leurs travaux. Certains même sont morts à la peine. Tel l'infortuné Crémazie, obligé de s'exiler pour avoir trop prêté l'oreille au chant des muses de la patrie.L'abbé Casgrain nous le montre, en effet,dans sa petite librairie de la rue de la Fabrique,"accoudé nonchalamment sur une nouvelle édition de Lamartine ou de Sainte-Beuve", et "oubliant d'escomp-

[1] Ce travail de M. Adolphe Robert, de Manchester, avait été préparé pour le dernier concours littéraire de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. L'un de nos directeurs, ayant eu l'occasion d'apprécier cette étude, l'a jugée " intéressante à titre de coup d'oeil sur un aspect particulier de notre poésie canadienne ", et il a proposé à l'auteur de la publier dans la *Revue canadienne*. — NOTE DE LA RÉDACTION.

ter un billet à la banque pour courir après une rime qui lui échappait ".

Qu'on les prenne un par un, poètes, romanciers, historiens, et l'on verra que ce sont le souci d'enrichir la littérature nationale d'une oeuvre nouvelle, le désir de faire connaître davantage leur pays, l'ambition de le rendre cher à tous qui président à la publication de leurs oeuvres. Leurs efforts sont rarement à base d'intérêt personnel. Ils n'en ont que plus de mérite, et, à tous les titres, ils ont droit à une place honorable au Panthéon de nos gloires nationales.

L'on comprendra toutefois que dans les circonstances il nous soit impossible de parler de tous les poètes et d'apprécier l'ensemble de leurs oeuvres. Il faut nécessairement nous borner, en glanant ici et là, dans leurs ouvrages, telle partie plus conforme aux besoins de l'heure présente. En ce moment où l'on glorifie l'amour du sol, où l'on prêche le retour à la terre, et où l'on rappelle à une jeunesse trop portée à l'oublier que nous descendons d'une race de " pousseurs de charrues ", il n'est peut-être pas hors de propos d'évoquer le souvenir de quelques poètes qui se sont appliqués, dans leurs vers, à chanter le terroir canadien, et d'étudier de quelle façon ils l'ont chanté. Certes, ils ne sont pas légion, nos poètes du terroir ! Mais dans un pays où certains contestent l'existence d'une littérature nationale ils sont encore assez nombreux pour fixer l'attention.

Citons, pour commencer, un poème de Joseph Lenoir, publié en 1857, au cours de cette période littéraire où, selon l'abbé Casgrain, " l'historien Garneau se coudoyait avec le penseur Etienne Parent, où le baron Gauldrée-Boileau, alors consul de France à Québec, donnait la main à l'abbé Ferland, pendant que Chauveau feuilletait les *Samedis* de Pontmartin, où J.-C. Taché discourait à bâtons rompus avec son antagoniste Cauchon, où Fréchette et Lemay lisaient leurs premiers

essais, où Gérin-Lajoie s'attardait avec Alfred Garneau au sortir de la bibliothèque du Parlement". Le poème de Lenoir est intitulé *Les laboureurs.* C'est l'hommage du poète à la terre de chez nous. Lenoir ne veut pas que l'on méprise les laboureurs. Et c'est en des strophes d'une heureuse inspiration, quoique de facture un peu lourde, qu'il célèbre leurs travaux. Là ne se borne pas son désir cependant. A la classe dirigeante d'alors il conseille de ne pas laisser croupir le paysan canadien-français dans les ornières de la routine et de l'ignorance, mais au contraire de l'instruire et de le diriger vers le bien. Et il conclut en des vers qui ne manquent pas d'harmonie :

Il n'est que ce moyen d'atteindre un long bien-être,
D'attacher, à ce sol fécond qui les vit naître,
Les hommes aimant les labeurs;
De voir leurs nombreux fils ployés sur leurs faucilles
Et d'entendre, le soir, le doux chant de leurs filles
Se mêler à celui des rudes travailleurs.

Certes, le conseil du poète est encore pleinement d'actualité. Tout en faisant la part des progrès accomplis en matière d'exploitation économique et agricole, ne doit-on pas voir un peu d'anomalie dans le fait que le terroir laurentien, habité en très forte partie par une population rurale, soit si richement doté de collèges classiques et commerciaux et si pauvrement pourvu d'écoles d'agriculture ? L'instruction que l'on s'est appliqué à donner jusqu'ici, loin

D'attacher à ce sol fécond qui les vit naître
Les hommes aimant les labeurs,

a eu pour effet au contraire de les en détacher, à tel point que l'on est obligé maintenant d'entreprendre tout un mouvement de retour à la terre. Sans doute, les collèges classiques et

commerciaux sont nécessaires pour former aux professions libérales et à l'industrie une certaine classe de jeunes gens. Mais, s'il est essentiel à l'homme de loi et au professeur de se préparer à l'exercice de leurs fonctions par des études spéciales, pourquoi ne serait-il pas également de première importance pour le futur habitant d'apprendre à l'école d'agriculture les principes et les théories de sa noble profession ?

L'abandon de la terre, avec quels accents douloureux un autre de nos poètes, Octave Crémazie, ne l'a-t-il pas lui aussi déploré? Qui ne connaît les strophes où il adjure la jeunesse de son temps de ne pas se laisser séduire par le mirage trompeur des régions étrangères et lointaines? C'était à l'époque où la fièvre de l'or s'emparait des esprits. On ne rêvait qu'expéditions et aventures au pays de Californie. On ne parlait que gisements merveilleux et découvertes fabuleuses. Et à ces jeunes insensés, qui quittaient tout, parents, patrie, famille, pour se lancer dans l'inconnu, Crémazie jetait cet appel suppliant :

Loin de vos vieux parents, phalange dispersée,
O jeunes Canadiens, qu'une fièvre insensée
Entraîne loin de nous aux régions de l'or,
Avez-vous bien compris ce grand mot : la patrie ?
Ce ciel que vous quittez pour une folle envie,
Ce ciel du Canada, le verrez-vous encor ?

Et lui qui devait éprouver plus tard les nostalgies et les amertumes de l'exil, lui qui avait peut-être déjà le pressentiment de sa destinée tragique, il indiquait d'avance aux chercheurs de fortune le sort qui les attendait sous un ciel étranger :

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son coeur est sans amour, sa vie est sans plaisirs;
Jamais pour consoler sa morne rêverie
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

Crémazie tente donc de les retenir par la description des beautés de la terre natale, et c'est avec un enthousiasme voisin du lyrisme qu'il s'exclame :

Salut, ô ma belle patrie !
Salut, ô bords du Saint-Laurent !
Terre que l'étranger envie
Et qu'il regrette en la quittant :
Heureux qui peut passer sa vie
Toujours fidèle à te servir,
Et dans tes bras, mère chérie,
Peut rendre son dernier soupir !

Crémazie a passionnément aimé son pays. Il ne pouvait comprendre qu'on le quittât pour aller vivre ailleurs. D'amers regrets s'épanchent de son coeur, devant le départ d'une belle et saine jeunesse pour des expéditions dangereuses et la plupart du temps vaines.

Et, maintenant, voulez-vous que nous parlions un peu de Baptiste Auclair ? Louis Fréchette nous le campe en deux vers :

C'était un grand vieillard jovial, ayant l'air
Déluré d'un ancien capitaine en retraite.

Les partisans du *birth control* me pardonneront si j'ose rappeler, à une heure où leurs funestes théories ont malheureusement des tendances à se répandre, qu'

Il avait élevé seize enfants : huit garçons
— Là-dessus je ne sais plus combien de bessons —
Et huit filles, tous seize installés en ménage.

Cette prodigalité ne l'empêchait pas d'être encore alerte et vigoureux et d'en remontrer, sur bien des points, aux jeunes freluquets qui voulaient lui donner des leçons. Car, disait-il,

.....Un homme est éloquent,
Et peut se proclamer bon patriote... quand ?
Quand il a cinquante ans labouré la prairie
Et donné comme moi cent bras à la patrie.

Si Baptiste Auclair aimait volontiers à raconter ses souvenirs de jeunesse et ses aventures de trappeur, en revanche, il n'était pas facile de lui arracher l'histoire de certaine petite robe d'enfant, conservée précieusement dans une armoire et qu'il avait jadis destinée à l'aîné de ses fils, après l'avoir tenue lui-même de son père.

Oh ! c'était une bien navrante histoire ! — A l'endroit où s'élève aujourd'hui Nicolet, trois paysans, venus de France, avaient commencé le défrichement d'un coin de forêt. L'un avait amené avec lui sa femme et ses deux enfants, mais, dans la suite, la petite famille s'était enrichie d'une nouvelle unité. Or, ce jour-là, la saison ayant été bonne, les colons coupaient à la faucille la luxuriante moisson des blés nouveaux. Admirez ce tableau :

.....Dans le cadre assombri
De l'immense forêt qui lui prête un abri.
Une calme clairière où l'on voit, flot mouvant,
Les blés d'or miroiter sous le soleil levant ;
A genoux sur la glèbe et tête découverte,
Les travailleurs penchés sur leur faucille alerte ;
Deux enfants poursuivant le vol d'un papillon ;
Et puis ce petit ange, au revers d'un sillon,
Parmi les blés mûris montrant sa bouche rose...
C'était comme une idylle au fond d'un rêve éclose.

Hélas ! l'idylle devait se terminer par une de ces sanglantes tragédies, si fréquentes à cette époque, où nos pères défrichaient en tenant le fusil d'une main et la charrue de l'autre. Car l'Iroquois jaloux et sournois rôdait autour des pionniers. Et au moment où ceux-ci se croyaient à l'abri du danger, une volée de flèches, partie de la lisière de la forêt, venait abattre

au milieu des gerbes les moissonneurs trop confiants. Tous furent massacrés, si ce n'est l'enfant, sauvé par l'héroïsme de sa mère, qui avait réussi, avant de mourir, à l'enfouir sous une gerbe sanglante. Et en terminant ce récit, le vieillard montrait le misérable vêtement porté ce jour-là par le petit orphelin. Cet enfant, c'était son arrière-grand-père.

Sans doute, l'histoire de Baptiste Auclair n'est qu'une légende ;mais c'est une légende fondée sur des données authentiquement historiques. C'est en luttant contre les barbares enfants des bois que nos ancêtres ont ouvert les premiers sillons dans le sol vierge de la Nouvelle-France. La terre qui a bu leurs sueurs a bu aussi leur sang. Cette terre nous est donc sacrée, et ce serait un crime de l'abandonner aux ronces et aux chardons.

Fréchette a également chanté, en des vers magnifiquement frappés, la *première moisson* sur le sol de la colonie. Il nous montre Louis Hébert,

> Un vaillant ! le premier de cette forte race
> .....
> Qui dans ce sol nouveau par son bras assaini
> Mit le grain de froment.....

Mais, en dépit du tableau merveilleusement brossé de ce poème, en dépit de l'harmonieuse cadence du vers et du souffle inspiré qui l'anime, on se sent encore plus ému devant le simple et tragique récit de Baptiste Auclair.

Ouvrons maintenant les *Aspirations* de Chapman. Ecoutons les confidences que fait au poète la charrue, couchée sur le flanc dans la prairie et toute fumante encore d'avoir labouré la glèbe féconde : " Je suis, dit-elle, la charrue qui déchire la terre, luttant contre les pierres, les racines et les orties. De mon soc luisant et impitoyable, j'ouvre les sillons où le semeur jette le grain de blé qui nourrit le monde. Quand j'ai passé,

les ronces et les épines font place à d'épaisses moissons ondulant sous la brise molle et paresseuse des lourds après-midis d'août. Le laboureur qui tient mes mancherons a la poigne rude et ferme. Mais nous nous comprenons, lui et moi, parce que je suis le trait d'union qui l'attache au sol. Chaque matin, il me trouve prête au devoir. Et nous peinons ainsi de l'aube au crépuscule. Mon oeuvre est une oeuvre de paix. Les peuples qui m'abandonnent pour l'épée apprennent à leurs dépens que je suis leur meilleure amie. Beaucoup me méprisent à cause de mon obscurité,mais je me souviens alors avec orgueil que

Le grand Cincinnatus aimait à me guider.

J'ai pour compagnons le soleil qui fait resplendir mon soc comme un bouclier, l'ondée qui me rafraîchit, la brise de mai qui m'apporte le parfum des lilas et des muguets, l'alouette qui chante sur mes guérêts, le ruisseau qui murmure dans la prairie, l'arbre qui me verse son ombre. Je suis, en un mot, l'humble instrument collaborant avec le maître souverain pour donner à l'homme son pain quotidien, et

Mon travail est divin, car j'aide à féconder
L'éternelle union d'où proviennent les gerbes.

Et, devant ce langage, le poète s'émeut et comprend. Il comprend ce qu'a fait la charrue pour le monde et pour sa race. Il comprend qu'elle n'est pas le vulgaire outil que d'aucuns abandonnent si facilement pour le pic et la pelle, mais qu'elle est au contraire l'instrument divin par quoi s'élaborent les gestes d'en-haut.

Lenoir, Crémazie, Fréchette, Chapman et d'autres encore, ont chanté, sous des formes diverses, le culte du sol et les saints labeurs de la terre. Mais ce n'est qu'à l'occasion qu'ils font vibrer cette corde de leur lyre. Ils défendent le paysan

canadien-français contre une certaine classe d'imbéciles, qui croient lancer la suprême injure à quelqu'un en l'appelant *espèce d'habitant* ou s'imaginent que l'expression *ne fais pas l'habitant* est la dernière objurgation par laquelle on entraîne un ami qui hésite. Ils gémissent sur le sort de ceux qui dédaignent le bonheur à portée de la main pour courir les aventures. Ils évoquent en de saisissants récits les luttes sanglantes des premiers défricheurs contre les Peaux-Rouges. Ils exaltent le rôle du laboureur et de la charrue au point d'en faire de véritables collaborateurs de la Providence divine. Mais ils ne sont pas, à proprement parler, des poètes du terroir.

Il appartenait à d'autres aèdes canadiens de mériter cette appellation. Et, parmi ceux-ci, mentionnons, à cause de la saveur terrienne qui se dégage nettement de leurs oeuvres, Pamphile Lemay et Blanche Lamontagne.

L'un est en quelque sorte le précurseur, l'autre le fidèle disciple; mais la poésie du disciple est de même essence que celle du précurseur, du moins en ce qui concerne la source de l'inspiration. Lemay est peut-être plus étendu, ses poèmes embrassent un horizon plus vaste et dessinent, en des aspects plus variés et en des poses plus pittoresques, la silhouette du paysan canadien-français. Blanche Lamontagne est plus régionnaliste et chante sa Gaspésie sauvage et rude comme Vermenouze son Auvergne. On a déjà comparé cette dernière à Louis Mercier, et ce n'est pas sans raison. Telle de ses pièces, *Les routes* par exemple, a plus d'un point de ressemblance avec *La route* des *Voix de la terre et du temps.*

Avec Lemay, voici d'abord le colon taillant parmi les arbres séculaires un domaine,

> Comme dans une étoffe on taille un fier drapeau.

Bientôt, au sein de l'éclaircie, surgira la première moisson, et

tous les ans, le domaine ira s'agrandissant sous l'effort du rude défricheur. Pendant que nous sommes en forêt, allons visiter la sucrerie avec sa cabane en bois rond, l'eau d'érable qui tombe goutte à goutte et tinte en tombant, la sève qui bout sur le feu dans les grands chaudrons, le sucre qui achève de refroidir dans les moules épars sur la neige, la tire où garçons et filles mordent à belles dents, oubliant alors que

La bouche est imprudente et le baiser, certain.

Mais, dans le domaine maintenant vainqueur de la forêt, il faut songer à élever une habitation. On organise donc la corvée pour le levage de la maison. Les scies mordent le bois, les haches résonnent, les marteaux claquent dru, les copeaux volent de tous côtés,

L'un siffle une romance en creusant sa mortaise,
L'autre ajuste un tenon et formule une thèse.

La gaieté toutefois ne retarde pas le travail, et, le soir venu, le pignon dressé se fleurit d'un bouquet. Permettez que l'on vous présente maintenant la maîtresse de la maison, paysanne accorte à la nombreuse nichée. Pendant que lui travaille aux champs, elle prend soin du ménage, prépare le frugal repas, tisse la toile et la laine pour le vêtement de l'homme et des petits. Le soir, elle s'asseoit près de l'époux fatigué, sous la lampe, et raconte sa journée consacrée aux austères devoirs. De son côté, il lui confie qu'il a commencé la fenaison, fauché la première pièce et dressé dans le carré de blé-d'inde un mannequin pour effrayer les corneilles. Les blés sont encore " verdots ", mais nul doute que les javelles seront pesantes et que

Les gerbes vont crier sous l'étreinte des harts.

Et déjà il entrevoit, toute couronnée de fleurs et de guirlandes, la grosse gerbe, celle qui entrera la dernière dans la grange mettant ainsi fin à la moisson. Quand les récoltes seront rentrées, il faudra broyer le lin dans la coudraie. On fera ensuite les labours d'automne, puis, aux premières neiges, on sera prêt à battre au fléau. On étendra de bonnes airées, bien épaisses, sur le plancher de la batterie. On battra même au fléau, le soir, à la lueur du fanal accroché au soliveau. Plus tard, quand les chemins seront durcis, on ira faire moudre au moulin à farine le grain de la moisson...

Et voilà ce que chante le poète avec des mots rustiques et doux. C'est toute la vie du paysan canadien-français qui se déroule ainsi dans ses vers.

A l'exemple de Pamphile Lemay, Blanche Lamontagne chante aussi les habitants, et sur le même mode, avec le même amour et les mêmes enthousiasmes. Peut-être ne les a-t-elle pas autant accompagnés dans leurs durs travaux de chaque jour, car sa poésie, d'un caractère plus général, descend moins jusqu'aux obscurs détails par quoi leur vie est faite. En revanche, avec quelle psychologie et quelle finesse de pénétration elle distingue leurs vertus domestiques, avec quel réalisme elle dépeint leurs moeurs simples et tranquilles! Voici comment elle décrit, avec des vocables de chez nous, la proverbiale hospitalité des demeures campagnardes :

Vous devez être las, disent ces braves gens,
Entrez donc vous asseoir dans " la chaise berçante " ?
Mangez, la huche est pleine, et l'orge est jaunissante,
Car, pour nos champs, les cieux se montrent indulgents.
.....
Chauffez-vous, et buvez dans ces " vaisseaux " profonds
Le lait que nous venons de " tirer " de nos vaches. "
Et, si nous nous levons en regagnant la porte,
Ils s'écrient tous ensemble: " Espérez " à demain!
La " brunante " est venue et la nuit sera noire,
Espérez à demain : vos effets sont rangés !
Pour vous coucher, voici le lit des étrangers,
Et, si vous avez soif, voici la tasse à boire !

Qui de nous, ayant déjà séjourné à la campagne, pourrait contester la vérité de ce tableau?

Blanche Lamontagne aime donc la campagne, et elle nous la peint sous de multiples aspects, à la brunante, sous la pluie, dans le vent de noroît qui emporte les feuilles d'automne et soulève les vagues du grand fleuve, dans la poudrerie des jours d'hiver,sous les frondaisons d'avril et les dorures d'août, sous la brise du soir qui descend des montagnes à l'heure où les foins coupés embaument la prairie. Ailleurs, elle nous la montre avec ses clochers d'argent se profilant sur l'azur du ciel, ses routes que tachent de plaques claires à la veillée les lampes des maisons échelonnées sur leurs bords, ses sentiers par où l'on monte aux champs et que suivent le soir pour rentrer à l'étable les génisses repues aux mamelles fécondes, ses fontaines chantantes où boivent les troupeaux, ses côteaux où les attelages peinent sur les charettes aux essieux grinçants, ses peupliers de Lombardie au " front hautain " qui tremblent dans le vent...

Les champs de blé lui inspirent quelques-uns de ses plus beaux poèmes et la prennent parfois pour confidente de leurs espoirs et de leurs peines. Car, pour le poète, les blés ont aussi leurs souffrances, tels ces blés canadiens qui lui disent :

> Nous pleurons pour les blés de France,
> Qu'écrasent les canons prussiens.

Et voici enfin le vieux " ber " dormant sur les entraits du grenier, après avoir endormi lui-même quatre générations, le fournil où l'on se réunissait pour éplucher les " gadèles ", l'étable où ruminent les boeufs somnolents et doux.

Devant toutes ces choses qui ont conservé la race vertueuse et saine, le poète met en garde les filles de chez nous contre les beaux messieurs de la ville :

Ne les laisse pas te conter fleurette,
Ils ne peuvent point t'offrir le bonheur.
Ah ! garde ton coeur, " faluron lurette ",
Ah ! garde ton coeur pour un moissonneur !

Pamphile Lemay et Blanche Lamontagne feront-ils école? Ce serait à souhaiter pour l'avenir de la race et de sa littérature nationale. Quoi qu'il en soit, ils nous ont initiés à un genre de poése auquel on ne nous avait pas accoutumés, et qui parle éloquemment à l'âme canadienne.

En les lisant, je ne puis me défendre d'évoquer — que l'on me pardonne ce souvenir personnel — la bonne vieille terre paternelle, défrichée par les ancêtres au commencement du siècle dernier et qui, depuis 1804, n'a pas changé de maître. S'il revenait aujourd'hui, l'aïeul qui dans son sol fécond a tracé le premier sillon, il reconnaîtrait le bois du trécarré, la pièce de l'érable, celle du pin, le ruisseau, les côteaux. Il retrouverait l'orme qu'il a lui-même planté devant la grange, le jardin avec ses cerisiers et les saules qui versent leur ombre à la maison. Je la revois en ce moment, telle qu'elle m'apparut la dernière fois, avec son jardin aux allées bien alignées, sa verte prairie émaillée de fleurs des champs, ses jeunes moissons frissonnantes au ras du sol, ses troupeaux broutant l'herbe encore humide de la rosée du matin, et, là-bas, la ligne sombre de ses -érables qui se perd dans le bleu de l'horizon. O douce terre des aïeux ! terre aimante qui a su garder auprès de toi tes enfants attachés à ton sol, terre nourricière dont les entrailles fécondes ont donné du pain à quatre générations, terre qui as bu la sueur des miens et les as vus courageux au devoir, ardents au labeur, terre où il est impossible de faire un pas sans que jaillisse le parfum des souvenirs aimés, terre fertile en moissons et en enfants, je t'aime et je te vénère ! Fasse le ciel que jamais un pied étranger ne te foule ou qu'une main inconnue ne t'ensemence !

Adolphe ROBERT.

15 octobre 1917.

Le beau en architecture [1]

I — Notions générales sur l'art de bâtir, du point de vue de l'esthétique

IMPORTANCE de l'architecture — L'art architectural est le premier, le roi des arts du dessin, parce qu'il est le plus ancien et qu'il a donné naissance aux deux autres : la sculpture et la peinture.

L'une des préoccupations principales de l'homme, à l'origine du monde, fut nécessairement de se mettre à l'abri des intempéries des saisons. Il habita d'abord des cavernes, puis se bâtit des maisons. Avec la prospérité des siècles, ces maisons prirent de l'importance et quelques-unes devinrent des palais. Mais l'homme avait été créé religieux, et la superbe nature qui s'offrait à ses regards étonnés lui rappelait tous les jours l'auteur de tout bien. S'il fallait sans doute un abri à son corps, son âme demandait aussi un monument qui traduisît ses croyances, un temple où elle pût implorer la clémence du créateur et le remercier de ses bienfaits. Des édifices consacrés au culte s'élevèrent donc partout où les premiers humains formèrent une agglomération. C'est ainsi que se créa l'architecture, devenue dès lors " le plus utile des beaux-arts et le plus beau des arts utiles ".

Ce qui ajoute à l'importance de l'architecture, c'est qu'elle interprète et crée au lieu d'imiter. Elle vérifie ainsi

---

[1] Conférence prononcée à l'Université Laval de Montréal, pendant les cours de vacances de 1917. Après avoir parlé de l'utilité de l'esthétique pour la formation du goût et la culture intellectuelle en général, le conférencier aborde son sujet.

d'une manière excellente cette définition de l'art que l'on trouve dans beaucoup d'ouvrages: l'art est l'interprétation de la nature.

" Le sculpteur, le peintre, dit M. Blanc, [2] trouvent dans cette nature un modèle précis, achevé, complet, qu'il leur faut imiter pour arriver à l'expression de leurs sentiments ou de leurs idées, et l'imitation, qui n'est pas leur but, est du moins leur moyen. Quant à l'architecte,il ne copie précisément aucun modèle; il s'assimile, selon ses forces, non les choses créées, mais l'intelligence qui les créa. Il imite le créateur, non pas tant dans ses ouvrages que dans ses pensées. "

Travaillant le granit, superposant la pierre,
Il fixe son concept, simple, riche ou sévère.
Pour seoir le monument qui de beauté reluit.
Comme le créateur, sans modèle il construit.

En quoi consiste l'art de bâtir — Certains dictionnaires définissent l'architecture " l'art de construire et d'orner les édifices ". L'architecte ne serait plus alors qu'un constructeur et un décorateur. N'est-ce pas déprécier un art aussi grand et aussi lié à la gloire des nations qu'est l'art de bâtir? La beauté d'un édifice ne consiste pas dans une décoration appliquée à une construction, mais bien dans les qualités esthétiques de l'édifice lui-même; et pour ceux qui estiment l'architecture à sa juste valeur, le beau ne doit pas être séparé de l'oeuvre du constructeur.

Telle n'est donc pas la vraie définition de l'architecture. D'après M. Blanc, c'est l'art de construire selon les principes du beau, [3] en d'autres termes, l'art d'élever des édifices, des monuments qui répondent aux règles du bon goût. Cette définition de l'art de bâtir fait bien voir que l'esthétique lui est essentielle.

---

[2] *Grammaire des arts du dessin*, par C. Blanc.
[3] *Ibidem.*

Ceux qui construisent doivent se faire un devoir d'élever des bâtiments qui satisfont notre goût pour le beau. " Tout édifice intercepte l'air que nous respirons, la lumière qui nous réchauffe, le jour qui nous éclaire... Il est donc juste qu'il nous dédommage, au moins par sa beauté, des bienfaits dont il nous prive... Le caprice d'un seul pourrait-il nous condamner, nous et nos descendants, à subir, comme un supplice de tous les jours, une difformité en pierre de taille?... Non, les sociétés ne se forment pas à de pareilles conditions. Le respect qui leur est dû oblige le constructeur à devenir architecte et lui fait du culte de la beauté un devoir. " [4] Par suite, on ne peut contester le droit qu'a l'autorité civile de promulguer des lois pour prévenir les aberrations architecturales dans les villes.

L'art de bâtir est le plus géométrique et le plus matériel des arts du dessin. Il est aussi le plus complexe. Par sa nature même, il appartient aux mathématiques appliquées dont la connaissance est par conséquent nécessaire au constructeur. En outre, chaque édifice doit satisfaire à des conditions d'ordre, de convenance, de distribution,d'hygiène, d'éclairage, etc., qui en font une oeuvre se prêtant mieux que toute autre à une analyse et à une critique précises. L'architecte est donc à la fois constructeur et artiste.

Comme constructeur, il tient compte de la qualité des matériaux, de leur poids et de leur résistance. Il les dispose ensuite de manière que ses édifices soient solides et appropriés à leur fin. Ces qualités, comme celles d'hygiène, d'éclairage, etc., il les recherche en préparant les plans et les devis.

Comme artiste, l'architecte donne à sa composition toute la beauté possible. Et c'est ici le point qui doit nous occuper. Car, en esthétique, il faut considérer l'architecture comme un

---

[4] *Ibidem.*

art et non comme une science. Or la plupart des esthéticiens admettent que les principales conditions du beau dans les arts sont : l'*expression,* la *proportion,* l'*unité,* la *variété* et l'*harmonie.* Voyons donc comment l'homme de l'art doit satisfaire à ces conditions dans son oeuvre pour lui donner toutes les qualités désirables.

II — Conditions générales du beau appliquées à l'architecture

L'Expression. — L'architecture est l'art qui a le moins d'expression, parce qu'il est le plus matériel. Il doit donc, plus que tout autre, mettre à profit les diverses conditions qui dépendent de cette matérialité même. Bien que ses formes géométriques et les éléments sensibles dont il dispose n'offrent que peu de ressources, il se prête néanmoins à exprimer des sentiments variés.

L'architecture peut faire naître l'idée de la grandeur et de la majesté, même sans avoir recours à de vastes proportions et uniquement par l'aspect que l'oeuvre est susceptible de prendre. Il est certain que la simplicité bien comprise, unie à une ordonnance facile à saisir, suffit pour exprimer fortement la grandeur. Au contraire, les surfaces trop divisées manquent de gravité et diminuent cette impression. Elles offrent plus de richesse que les plans unis, mais ne sont pas aussi imposantes.

Les Grecs nous ont laissé de nombreux exemples de monuments qui sont d'un aspect majestueux et ne dépassent pourtant pas les proportions ordinaires. La juste sobriété du relief sur les murs, les lignes continues et harmonieuses faisant dominer le sens horizontal, l'idée de force et de solidité qui se dégage de la construction provoquent chez celui qui contemple un édifice grec une impression profonde de dignité et de noblesse.

Les architectes des cathédrales gothiques, tout en procédant autrement que les Hellènes, mesurèrent si bien tous les membres de leurs constructions que celles-ci en reçurent également une imposante expression de grandeur. Ils compliquèrent les formes, multiplièrent les saillies, mais leur donnèrent de la continuité dans le sens vertical. La hauteur obtenue par ce procédé élève vraiment le sentiment et dispose l'âme à la prière. Ce genre de construction était donc bien adapté à l'époque de foi vive qui l'a inspiré. En somme, " l'architecture ogivale n'a ni la solidité parfaite, ni les proportions sages et discrètes de l'art grec ", mais elle gagne en élégance ce qu'elle perd en apparence de stabilité.

L'architecte doit imprimer un cachet particulier aux édifices suivant le pays et la nature qui les encadrent. L'architecture, en effet, ne peut avoir l'indépendance des autres arts du dessin. Elle est soumise trop souvent à un but qui la gêne et la contraint. Mais souvent aussi l'artiste trouve moyen de recouvrer sa liberté en faisant d'une œuvre imposée une œuvre d'art. Car, ainsi qu'il a été dit plus haut, les ouvrages d'architecture sont de pures créations de l'esprit. Si, d'un côté, l'architecte est forcé d'obéir aux lois de la matière et aux conditions du pays, de l'autre, il ne peut être assujetti comme le peintre et le sculpteur à l'imitation d'un modèle pris dans la nature.

Il faut cependant convenir que les climats ont des exigences auxquelles l'architecte ne peut se soustraire. Par exemple, les toits seront plats dans les pays tropicaux, où il pleut rarement et où l'on aime à aller respirer, sur la maison, la brise rafraîchissante du soir. Au contraire, dans les contrées septentrionales, les toits doivent généralement être en forme d'accent aigu, parce qu'il faut songer à faire écouler l'eau et à rejeter la neige qu'ils reçoivent. Les autres parties de la construction subissent de même plus ou moins les influences clima-

tériques. "Enveloppée, close, frileuse, l'architecture dit clairement au spectateur qu'elle a peur du froid, de la neige, de la pluie, du vent et qu'elle est vêtue en conséquence. Ouverte, épanouie, souriante, ornée de délicates sculptures semblables aux broderies d'un voile léger, peinte de couleurs vives pareilles aux fraîches nuances des étoffes de printemps et d'été, elle nous apprend en termes joyeux qu'elle est née aux rayons d'un soleil ami et qu'elle a plus d'espérances que de craintes. " (*C. Lévêque*)

Les monuments du passé révèlent les moeurs et les croyances du peuple qui les a élevés, et les nouvelles constructions auront de même le caractère de leur temps. On peut lire en quelque sorte l'histoire d'un peuple, découvrir le cachet particulier de son tempérament, reconnaître même ses croyances religieuses à la vue de ses monuments. Bien plus, par le progrès ou la décadence de son architecture, on peut retrouver les degrés de civilisation par lesquels une nation a passé. " L'architecture, dit le Frère Azarias, [5] est un guide fidèle pour trouver l'esprit d'une époque ou d'un pays. L'expression d'une construction est une et par suite infaillible. C'est le même génie national qui inspire la littérature et l'architecture d'une contrée. "

Par exemple, les monuments des Egyptiens nous apprennent que, chez ce peuple, la vie publique avait une grande importance; que l'homme, surtout l'esclave, appartenait à la société avant d'appartenir à sa famille; que les rois exerçaient une autorité souveraine et absolue. Voilà pourquoi les maisons particulières s'effacent devant les palais. Du reste, les bas-reliefs qui décorent les constructions de l'Egypte nous redisent toute l'histoire de ce pays. De même, les temples de la Grèce révèlent le goût délicat des Hellènes et le respect pro-

---

[5] *Philosophy of Literature.*

fond dont ils entouraient leurs dieux, tandis que ce qui reste de l'ancienne Rome raconte la grandeur et les ambitions du peuple-roi. De la même façon toujours, les beffrois et les hôtels de ville du moyen âge font revivre l'organisation des communes, et les cathédrales gothiques rappellent l'esprit de foi qui animait les populations d'alors...

> La cathédrale dresse sur la beauté des cieux
> L'espoir immaculé de la foi catholique ;
> Elle est l'hymne de pierre écrit par nos aïeux
> Dans les siècles d'amour et de ferveur mystique...
>
> (A. LAMANDE)

Pareillement les châteaux féodaux ne révèlent-ils pas l'esprit militaire et la puissance des seigneurs? et la grandeur de la monarche française ne nous est-elle pas montrée par la magnificence des châteaux de la Renaissance? Enfin la société moderne ne se peint-elle pas dans ses édifices religieux, dans ses théâtres, dans ses gares de chemin de fer, dans ses bibliothèques, dans ses musées et dans ses hôtels particuliers ?

Par le caractère et l'aspect qu'elle revêt, l'oeuvre architecturale doit exprimer sa destination. Le caractère d'un édifice constitue sa physionomie spéciale. Quand la pensée qui jaillit de cette physionomie est claire et précise, celle-ci révèle au premier coup d'oeil la destination de l'édifice. Une église nous dira qu'elle est la demeure de Dieu, par son aspect imposant et souvent magnifique. Ses grandes portes, son clocher, où vibrent des voix d'airain, nous montrent clairement qu'elle est aussi l'édifice où les fidèles s'assemblent. Un monastère nous annoncera, par son extérieur grave et sévère, que ceux qui l'habitent veulent vivre loin du monde. A la vue du dehors splendide d'un château, nous reconnaîtrons la vie somptueuse que son propriétaire veut y mener. Une riante villa située au milieu de bosquets et de jardins fleuris nous dira qu'elle a été bâtie par de riches citadins qui

veulent y jouir du repos de l'été. Une habitation champêtre nous donnera l'idée d'une vie simple et modeste. Une prison se révèle par la massiveté, l'ordonnance sévère de sa construction; un hôtel de ville, par son architecture plus élégante, par sa tour élevée rappelant les beffrois de jadis; une bourse, par ses portiques d'un accès facile; un monument funéraire, par ses formes austères ornées d'emblèmes de la mort, etc. Enfin l'expression d'une oeuvre d'architecture s'enrichit de tous les souvenirs qui y restent attachés. L'édifice nous rappelle le talent de l'architecte qui en a dressé le plan, l'habileté de ceux qui l'ont exécuté, les jours de joie et de tristesse qui se sont écoulés depuis sa construction, les générations qui ont passé autour de lui, enfin tous les événements mémorables dont il a été le témoin silencieux et impassible.

Il en résulte que, pour bien saisir l'expression d'un édifice, il faut connaître l'histoire du peuple qui l'a élevé. De même, pour bien comprendre l'histoire d'un peuple, on ne doit pas ignorer ses monuments. Pour bien saisir la beauté délicate et les formes raisonnées des temples grecs, il faut non seulement se les représenter dans le pays et la nature qui les ont vu construire, mais encore se rappeler la culture esthétique de leurs architectes et les moeurs douces des habitants de l'ancienne Grèce. Pareillement, c'est faute de posséder leur histoire que plusieurs esprits du XVIIème siècle, doués d'ailleurs d'un goût remarquable, n'ont pas compris la beauté des cathédrales gothiques. Fénelon, par exemple, considérait comme " sans règle ni culture " les architectes de ces édifices qui ne lui présentaient que " des pointes et des colifichets ".

La proportion. — La deuxième condition du beau en architecture, c'est la proportion. Un édifice doit porter les traces de l'être intelligent qui l'a conçu et élevé. Or, la logique est l'apanage de notre intelligence comme les belles propor-

tions sont inhérentes à notre corps. Il est donc juste et naturel que l'artiste constructeur fasse paraître dans son oeuvre les caractères d'ordre logique, de symétrie parfaite et de proportions raisonnées qu'il trouve dans l'homme même. Ces qualités sont requises surtout à l'extérieur de l'édifice. Car, à l'exemple du corps humain, au-dedans duquel tout est subordonné aux fonctions physiologiques, l'arrangement intérieur d'une construction doit être soumis aux besoins de ses habitants sans égard à la symétrie générale. Il faut néanmoins faire une exception pour les édifices publics, où les membres de la société se réunissent et entretiennent certaines relations. Ces monuments, au dedans comme au dehors, doivent obéir aux lois de la régularité géométrique. Les bonnes proportions forment l'une des qualités les plus importantes de l'oeuvre architecturale. Elles donnent à l'édifice son principal aspect, sa physionomie plus ou moins esthétique. Considérons : 1o les proportions de l'ensemble 2o les proportions des parties architectoniques 3o les proportions entre les pleins et les vides.

Les proportions entre les trois grandes dimensions d'un bâtiment sont évidemment les plus importantes du point de vue de l'impression qu'il produit sur le spectateur. Suivant que l'édifice se développe dans le sens de la hauteur, dans celui de la largeur ou dans celui de la profondeur,il nous communique des sentiments d'élévation, de stabilité ou de mystère. Nous avons des exemples des diverses idées que les peuples ont attachées aux proportions en architecture par la préférence qu'ils ont donnée à l'une ou à l'autre des trois dimensions. Au moyen âge, les architectes ont fait triompher la hauteur, contrairement aux anciens Egyptiens et aux Indiens, qui faisaient prédominer la largeur et la profondeur.

Lorsqu'un voyageur tant soit peu sensible aux effets de l'art pénètre dans une cathédrale gothique du moyen âge, qu'il

voit se prolonger devant lui cette nef élevée, suivie d'un sanctuaire qui se perd dans l'ombre, il ressent malgré lui une impression de respect. Tout prête à l'élévation de la pensée comme à celle du regard. L'âme est envahie par une sorte de crainte religieuse qui inspire le silence avec le monde et la prière avec Dieu.

La magnificence extraordinaire que les Egyptiens déployèrent dans leurs temples et leurs tombeaux témoigne d'une ferme croyance à la vie future et à l'immortalité de l'âme. Ce désir des choses immuables s'étendait à leurs monuments et ils cherchaient pour eux la plus grande stabilité possible. Ils développèrent donc leur architecture dans le sens horizontal et firent leurs temples vastes et profonds. De plus, toutes les parties de la construction, massives et trapues, accusaient les caractères de la stabilité parfaite. Cette apparence de solidité fut encore augmentée par une inclinaison des murs vers l'intérieur, de manière à leur donner une tendance pyramidale. Les pyramides elles-mêmes n'ont-elles pas la forme de la construction la plus stable possible ?

Les prêtres de l'Inde, sachant que la profondeur sous terre inspire la terreur, creusèrent leurs temples dans le sol. "Les religions de l'Inde, dit Lamennais, renferment toutes une idée panthéistique unie à un sentiment profond des énergies de la nature. Le temple dut porter l'empreinte de cette idée et de ce sentiment. Or le panthéisme est à la fois quelque chose d'immense et de vague. Que le temple s'agrandisse indéfiniment et l'idée panthéistique aura son expression. Mais, pour que le sentiment relatif à la nature ait aussi la sienne, il faudra que ce même temple naisse en quelque manière dans son sein, s'y développe, qu'elle en soit la mère pour ainsi parler... "

Les Grecs n'ont pas cherché à produire d'effet par la prédominance marquée d'une dimension sur les autres, ni par la

grandeur des proportions. Dans leurs temples, les trois dimensions ne sont pas égales, ce qui eût été un non-sens; mais la hauteur, la longueur et la profondeur diffèrent peu. Ils ont recherché avant tout les belles proportions, et l'on sait qu'ils y ont parfaitement réussi, exprimant par là leur goût exquis et mesuré en toutes choses.

Quand même les dimensions seraient très grandes, si aucune ne domine, elles ne produisent que peu d'effet, parce qu'elles se neutralisent l'une l'autre. Tous ceux qui ont visité la fameuse basilique de Saint-Pierre de Rome savent combien ils ont été déçus en y entrant pour la première fois. Les dimensions extraordinaires qu'on s'attend à y trouver ne frappent nullement. La hauteur, la largeur et la longueur concordent tellement bien qu'elles se contrebalancent. Ce n'est que par la comparaison répétée des mesures du monument avec la stature humaine que le spectateur se rend compte des immenses proportions de la basilique.

Les rapports de grandeur entre les différentes parties architectoniques d'un édifice ont aussi leur importance. Ces proportions se déterminent de plusieurs manières. Chez les Grecs, elles étaient fixées au moyen d'une mesure commune à tous les membres de la construction. Cette mesure était le module ou demi-diamètre de la colonne à sa base. L'un des principaux caractères des ordres d'architecture est de faire partie de ce système de proportions, où la grandeur d'un élément choisie comme unité sert à régler la hauteur de la colonne, celle de l'entablement et même toutes les dimensions de l'édifice. L'entablement a généralement pour hauteur le quart de la colonne, et celle-ci compte de douze à vingt modules, suivant les ordres. Ce système de mesure est donc bien désigné par le mot *ordre,* puisqu'il sert précisément à *ordonner* tout le bâtiment. C'est par ces dispositions méthodiques des parties de la construction que la Grèce a affirmé son architecture et

qu'elle a doté ses monuments d'une beauté jusqu'alors inconnue. Aussi les ordres sont-ils restés des modèles classiques que l'on fait étudier à quiconque veut devenir architecte. Ils forment le goût aux bonnes proportions et familiarisent avec les belles configurations architecturales.

Les Romains continuèrent la pratique des Grecs, tout en modifiant quelque peu la forme et les proportions de la colonne et en faisant un usage plus libre des ordres.

Les architectes du moyen âge procédèrent avec encore plus de liberté. La colonne ne fut point assujettie à des proportions régulières, non plus que les autres parties de la construction. Tout fut réglé d'après la stature humaine, ce qui, dans un sens, est plus logique. Car,de cette manière, les choses qui sont à l'usage de l'homme restent à sa taille, puis l'oeil, retrouvant partout une dimension connue, apprécie plus facilement la grandeur de l'édifice.

Les modernes ont réhabilité l'usage des ordres gréco-romains, mais sans suivre d'une façon aussi rigoureuse les formes et les proportions établies par les anciens. Plusieurs palais de la Renaissance italienne sont des modèles pour la distribution esthétique des membres de la construction et pour le bon emploi des ordres.

C'est par l'étude comparée des meilleurs monuments et par l'examen des proportions en usage chez les maîtres que l'on arrive à marquer soi-même de justes rapports de grandeur entre les diverses parties d'un édifice. L'histoire de l'architecture, qui met sous nos yeux les constructions les mieux raisonnées du passé et compare entre elles les formes architecturales les plus esthétiques, est donc une connaissance qui s'impose à l'architecte.

La proportion entre les pleins et les vides dans un édifice est aussi à considérer du point de vue de l'effet et de l'expression. Suivant que les premiers ou les seconds dominent, la

physionomie de la construction est massive ou légère, sombre ou gaie. C'est en cette proportion que se trouve, pour ainsi dire, l'éloquence de l'architecte.

Devant un monument où la prédominance des pleins est bien marquée, un vague sentiment d'appréhension s'empare du spectateur. Que celui-ci s'approche, par exemple, d'une prison, où les murs n'offrent partout au regard que des surfaces pleines ou encore percées de rares ouvertures, il va devenir aussitôt grave et pensif. Il comprendra qu'une séparation s'impose entre lui et les habitants de cette demeure austère. Au contraire, on se sent comme attiré vers une maison où l'on a multiplié les vides : portes, fenêtres, arcades, etc. L'aspect hospitalier que ces ouvertures donnent à la demeure est une invitation à y entrer. Il semble que l'existence y est gaie et riante, et que ses habitants, favorisés de l'air et de la lumière, jouissent d'un paisible bonheur. Aussi donne-t-on cet aspect de douce élégance aux maisons destinées aux plaisirs des populations, comme les cafés, les villas. C'est le genre de construction adopté par les Chinois, qui aiment tant la gaieté et la lumière. La prédominance des pleins sur les vides convient à l'architecture des forteresses, des prisons et des monuments funéraires, pour y exprimer les idées de force, de justice et de tristesse. Elle sied bien aussi, jusqu'à un certain degré, aux cloîtres et aux églises, pour donner aux personnes qui y pénètrent l'impression d'un religieux recueillement. Les anciens comprenaient bien cette expression des pleins en architecture. Par exemple, les temples égyptiens, si graves et si imposants, n'admettaient qu'une ouverture, la porte. Encore était-elle percée dans des massifs immenses de pierre ou de granit, appelés pylônes, qui formaient la façade. Le même caractère s'observe dans les temples grecs. A travers la colonnade qui les entoure parfois ou les portiques qui règnent aux deux extrémités, on n'aperçoit qu'un mur plein et une porte prati-

quée au milieu de la façade principale. Au moyen âge, dans l'art roman, les ouvertures existent en plus grand nombre, mais elles sont exiguës. Si, plus tard, l'architecture ogivale admet de grandes baies, elle en rend l'effet plus austère, par des vitraux peints, qui interceptent en partie la lumière et provoquent le recueillement.

L'UNITÉ, LA VARIÉTÉ ET L'HARMONIE. — L'unité, la variété et l'harmonie sont d'autres conditions du beau dans une oeuvre architecturale. L'unité de plan et l'unité de style, voilà les deux qualités qu'il faut rechercher dans une construction, pour produire l'unité d'impression et par suite l'harmonie. [6]

L'unité de plan s'obtient par l'arrangement et le lien logique des différentes parties du bâtiment. L'architecte, en étudiant la disposition intérieure des diverses pièces, doit avoir en vue, sans doute, l'utilité et la convenance. Toutefois cette disposition peut être aussi adoptée plus ou moins en prévision de l'effet que l'on veut produire par l'élévation ou vue de face. Quand le plan (ou section horizontale) présente beaucoup de saillies, l'élévation les reproduit en hauteur. Si, au contraire, il est très simple, la façade est elle-même très unie. L'élévation se ressent donc ainsi de la forme, des qualités et des défauts du plan. Lorsque Bramante proposa au pape Paul III de donner la forme d'une croix grecque au plan de la basilique de Saint-Pierre, il entrevoyait la beauté que l'élévation eût acquise par cette disposition, en laissant mieux apercevoir de tout côté la magnifique coupole qui couronne l'édifice.

L'unité de style, en architecture, tient à trois conditions : à l'unité de caractère, à la liaison des formes et à la symétrie des éléments. Pour être un, l'édifice doit avoir, dans toutes

---

[6] On peut y ajouter l'unité de groupement, dont il sera parlé plus loin.

ses parties, le même caractère, la même physionomie. S'il est censé être grave et imposant, que tout soit sérieux, jusqu'à la décoration. Si, au contraire, l'élégance et la légèreté doivent dominer, que tout soit délicat et se ressente autant que possible de l'aspect général. Les formes architecturales et tous les ornements doivent être d'une même époque, ou, du moins, avoir entre eux une certaine similitude de caractère. S'ils n'appartiennent pas à un style historique déterminé, ils doivent pouvoir se rattacher les uns aux autres sans opposition ni contraste violent. Rien ne nuit plus à l'impression d'unité dans une oeuvre architecturale que le rapprochement d'éléments disparates et sans rapport logique. Enfin la symétrie, qui a son modèle dans le corps humain, est aussi un puissant moyen d'obtenir l'unité. Dans notre organisme, cette symétrie rassemble les diverses parties en un tout parfaitement ordonné, en les disposant semblablement par rapport à un axe vertical. L'architecture suivra la même loi, du moins jusqu'à un certain degré. Les ouvertures et tous les membres architectoniques situés à la même hauteur seront semblables, à part ceux qui se trouvent sur un axe.

Mais en quoi va consister la variété? La symétrie dont nous venons de parler et qui exige la similitude des éléments placés à la même hauteur s'accentue par la diversité de ceux qui sont situés au-dessus les uns des autres. Et c'est ici que la variété doit se manifester, à l'imitation toujours de ce que l'on voit dans le corps humain. Ainsi, dans un édifice élevé, les fenêtres, les membres d'architecture et l'ornementation ne seront pas semblables à tous les étages. Une diversité dans certains éléments convient surtout au soubassement, au rez-de-chaussée, à l'entresol, au premier étage et à la mansarde. Les façades offriront des saillies discrètement disposées et dont le nombre variera suivant les dimensions de l'édifice. Quelquefois ces projections consistent en de simples avances

des murs en dehors du corps du bâtiment. Elles sont ordinairement situées au milieu ou aux extrémités. Tout en produisant de la variété, ces saillies contribuent à la solidité de la construction en remplissant la fonction de contrefort. D'autres fois, ce sont des tours, des tourelles ou des portiques qui viennent rompre la monotonie de la façade. Enfin les colonnes ou les pilastres, les entablements avec leurs corniches, les balcons, les balustrades et les *bow-windows* — si la richesse de la composition les permet — apporteront aussi leur part de variété. En tout cas, il doit y avoir assez de diversité dans les membres d'architecture et les motifs d'ornementation pour que l'oeuvre puisse intéresser le spectateur.

La variété dans l'unité, loi de la nature et de tous les arts, est exprimée par le mot harmonie. En architecture, cette qualité transcendante existe lorsque toutes les parties de la construction se relient tellement bien entre elles qu'on n'en peut retrancher aucune sans nuire à l'unité de l'ensemble. Pour arriver à ce résultat, l'architecte doit tenir compte des unités de plan et de style dont il a été parlé plus haut, développer et compléter sa composition d'une manière logique, et l'enrichir de l'ornementation qui convient. Que toutes les parties de l'oeuvre architecturale surgissent donc de la même conception, qu'elles s'adaptent parfaitement les unes aux autres,qu'elles concourent toutes à donner à l'édifice ce caractère, cette physionomie, qui produit une impression agréable et profonde, et l'oeuvre aura de l'harmonie.

III — Conditions d'esthétique particulières à l'architecture

Les trois conditions de la beauté qui concernent exclusivement l'architecture sont la solidité apparente de la construction, la convenance de l'édifice et l'adaptation des ornements.

Une composition architecturale, pour posséder toutes les

qualités désirables, doit d'abord exprimer l'idée de solidité. Quand, sous prétexte d'élégance, on compromet la stabilité ou même l'apparence de stabilité du bâtiment, ses formes ne peuvent pas plaire, parce qu'elles laissent dans l'esprit du spectateur un sentiment d'inquiétude qui fatigue son imagination. La solidité doit donc être non seulement réelle, mais apparente.

La convenance, en architecture, est l'appropriation de l'édifice à sa destination. Un monument, dans son ensemble et dans toutes ses parties, doit prendre une forme qui corresponde à sa fonction. Cette convenance contribue beaucoup à donner à l'édifice cet aspect caractéristique dont il a été parlé plus haut. La raison et le goût demandent à être satisfaits sous ce rapport, comme sous celui de la solidité. Les développements déjà donnés nous dispensent d'insister davantage sur ce point.

L'adaptation du décor consiste dans l'emploi de motifs qui sont bien en rapport avec le style et le caractère spécial de l'édifice et qui conviennent parfaitement aux formes décorées. Contentons-nous de rappeler ici que la beauté d'une décoration en relief ne consiste pas dans la profusion, mais dans le choix judicieux, la parfaite adaptation et l'heureuse disposition des motifs. Une certaine sobriété convient mieux d'ordinaire que beaucoup de richesse. Imitons les Grecs, qui ont révélé un si bon goût et tant de discrétion dans l'emploi de l'ornement. Même dans les plus somptueux décors, il doit y avoir des parties unies pour faire valoir celles qui sont ornées. De plus, les détails de sculpture ne sont toujours que l'accessoire. Ils ne doivent donc pas cacher ou altérer les lignes principales. Car la fonction de celles-ci est de relier les différentes parties du monument, et par là même, de constituer son unité.

IV — La composition architecturale

La composition, en architecture, est l'art de grouper, de disposer, de coordonner les éléments de l'édifice de manière à former un tout harmonieux. C'est la partie principale de l'architecture considérée du point de vue de l'esthétique et, par suite, celle où l'architecte doit déployer le plus d'habileté comme artiste. Les qualités du beau en architecture et les règles déjà exposées se rapportent aussi à la composition architecturale. Mais nous voulons parler ici plus particulièrement de la meilleure manière de grouper les parties principales d'un édifice et d'employer les ordres. Ces deux choses constituent l'art de la composition architecturale, parce qu'elles font l'objet de l'invention et de la disposition. Le mot composition a le même sens dans tous les arts. Il désigne toujours cette partie qui fait appel surtout à l'imagination créatrice.

Groupement des parties. — Dans une oeuvre architecturale, il ne suffit pas que les éléments soient disposés suivant une certaine logique. Ils doivent aussi se grouper de manière à satisfaire autant que possible le regard. Il faut que le spectateur puisse découvrir qu'une personne de goût, qu'un artiste s'est occupé de les coordonner. La première qualité d'un bon groupement est encore l'unité. Or, les éléments principaux d'une construction produisent une impression d'unité quand ils forment un tout visiblement complet. Pour cela, les diverses parties d'un édifice doivent se subordonner à un élément principal et dominant. La vue d'un bel édifice doit produire une sensation de repos, nous voulons dire que l'oeil ne sera pas embarrassé sur l'élément auquel il doit donner la préférence, mais se fixera immédiatement sur une partie principale. Quand le bâtiment ne présente qu'une seule masse, comme l'Hôtel des Invalides, à Paris, par exem-

ple, la disposition est bien simplifiée, et tous les éléments restent subordonnés à cette masse. Dans l'exemple choisi, le contour tend à une forme pyramidale, composée du corps de l'édifice et du dôme magnifique qui le couronne. Lorsqu'il y a deux parties dominantes, elles peuvent produire un effet agréable, pourvu qu'elles soient uniformes, de même grandeur et reliées avec art. Voyez, par exemple, les deux tours de Notre-Dame de Paris et celles de la cathédrale de Reims. Un groupe de trois éléments crée aussi presque toujours une heureuse impression. Quand ce sont des parties secondaires, comme des fenêtres, des arcades, elles peuvent rester de même grandeur. Mais lorsque ce sont des éléments principaux, comme des dômes, des tours, ces trois éléments doivent absolument être de deux dimensions différentes, pour que l'une domine l'autre. On a tenu compte de cette loi dans la composition du plan de la basilique Saint-Pierre à Rome. Deux petits dômes placés latéralement et en avant du grand font valoir la forme incomparable de ce dernier. La cathédrale de Saint-Paul de Londres est un autre exemple de groupement parfaitement en harmonie avec cette règle. Deux tours semblables reliées par deux beaux portiques superposés forment la façade, tandis qu'un dôme majestueux surmonte la croisée du transept et domine tout le monument. Quatre éléments importants, dont deux principaux et deux moindres, peuvent parfois donner satisfaction. Mais pour cela, il faut que ces éléments soient placés symétriquemnt de chaque côté d'un axe, et que l'édifice ait assez de longueur. Il est à remarquer que certains éléments secondaires, comme les arcades, les entre-colonnements, ne peuvent pas être groupés par quatre, parce qu'il y aurait une colonne au milieu, place ordinaire de la porte. C'est le nombre des colonnes qui doit être pair pour obtenir un nombre impair d'arcades ou d'entre-colonnements, et par suite un espace au centre. Les groupes de cinq ou d'un

plus grand nombre d'éléments importants ne sont jamais désirables, parce qu'ils divisent trop l'attention du spectateur. Quand ils ne peuvent être évités, la meilleure manière de procéder est de réunir plusieurs de ces éléments en un seul et de disposer celui-ci de façon à balancer les autres. Par ce moyen, le tout peut présenter l'effet d'une composition où l'on a fait dominer une ou deux parties intégrantes. Dans tous les cas, il doit ressortir de l'ensemble une impression d'unité par la mise en valeur et en évidence d'un membre principal auquel les autres sont subordonnés. Il faut se garder surtout de réunir plusieurs parties égales et de formes différentes. Car alors, non seulement il n'y aurait pas d'élément dominant, mais encore le tout manquerait d'harmonie par la présence inopportune de ces parties disparates. Telles sont les grandes lois du groupement dans la composition architecturale. Les mêmes règles s'appliquent à la coordination des parties moins importantes.

Emploi esthétique des ordres d'architecture.—Quoique les ordres n'aient pas été créés pour servir de pure décoration, ils ne sont que trop souvent employés à cette fin. Les Grecs ont toujours bâti de manière à ne montrer qu'un étage à l'extérieur et n'ont jamais employé la colonne que pour soutenir le toit. De cette façon, l'emploi des ordres était aisé et logique. Les Romains ont quelquefois superposé les étages et les ordres d'architecture. Mais par là, ils ont dépouillé ces derniers de leurs caractères propres; car l'ordre était destiné à être employé seul et à déterminer le style de chaque construction. Il était réservé aux modernes de faire indifféremment usage des ordres et de les multiplier sans égard à leur destination primitive. Ces éléments d'architecture sont devenus ainsi de simples motifs de décoration. Les édifices à plusieurs étages présentent sous ce rapport un problème qui

peut être résolu de trois manières: 1o décorer chaque étage d'un ordre différent (ordres superposés); 2o adapter le même ordre à plusieurs étages (ordre monumental); 3o se dispenser des ordres. Il y a des inconvénients dans les deux manières d'employer les ordres pour les édifices élevés. Si l'on décore chaque étage d'un ordre différent, comme à l'Hôtel de ville de Montréal, par exemple, on tombe dans le défaut des Romains; on détruit l'unité d'impression que doit offrir le monument et l'on s'expose à obtenir des détails trop petits et trop rapprochés. Si l'on comprend deux ou trois étages dans le même ordre, comme l'a fait Claude Perrault dans la colonnade du Louvre, et comme nous en avons un exemple dans l'annexe de l'Hôtel de ville de Montréal, l'effet produit est heureux, mais la logique demande que ces grandes colonnes correspondent à quelque chose de semblable à l'intérieur. S'il y existe une salle à deux étages, ou de même hauteur que l'ordre, cela va très bien; mais tel n'est pas toujours le cas. Toutefois, cette méthode semble encore la meilleure, et c'est celle qui est le plus souvent en usage aujourd'hui. Quant aux édifices à dix. vingt étages et plus, comme on en construit dans les villes très populeuses, ils ne tiennent qu'indirectement à l'art architectural. Car il est difficile d'observer les règles du bon goût dans ces constructions percées d'une multitude de fenêtres, qui les font ressembler à des cages. Le but de ces ouvertures multipliées est évidemment d'éclairer le plus grand nombre possible de pièces sur un espace restreint de terrain. Mais aussi l'on constate aisément que le désir de la spéculation l'emporte ici de beaucoup sur l'amour de l'art. [7] C'est dans ces édifices surtout qu'il vaut mieux se dispenser des ordres et avoir recours à d'autres motifs de décoration. Cer-

[7] Un auteur définit ainsi les *gratte-ciel* de New-York: " Des ponts en fer posés debout sur une de leurs extrémités, et dans lesquels les wagons de passagers montent et descendent. "

tains auteurs conseillent le choix du gothique, pour cette architecture commerciale, parce que ce style s'adapte mieux aux formes en hauteur. Ce serait peut-être le meilleur moyen d'arriver à traiter d'une manière esthétique ce genre de constructions.

Nous voici parvenu au terme de cette étude sur le beau dans l'art de bâtir. Les notions qu'elle renferme nous permettent, croyons-nous, d'apprécier, dans ses grandes lignes, une oeuvre architecturale quelconque, et c'était là notre tâche et notre but.

Nous avons considéré l'aspect esthétique de l'architecture, c'est-à-dire ce qui en fait cet art admirable qui a doté presque tous les pays de merveilleux chefs-d'oeuvre. Les artistes-constructeurs, en élevant dans nos villes tant de splendides monuments, imitent celui qu'on appelle souvent le divin architecte de l'univers. Rappelons pour finir, à leur honneur, ces vers de Sully Prudhomme, dans lesquels il décrit une statue allégorique de l'architecture sculptée par Carpeaux :

L'architecte, debout, orné de ses équerres,
Le pied sur une acanthe et les bras étendus,
Imposant l'ordre aux blocs savamment suspendus,
Prête un sourire auguste à la froideur des pierres !

Frère MARTINUS, des E. C.,

Mont-Saint-Louis, Montréal.

La civilisation espagnole

I. L'ESPAGNE DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

(SUITE)

La croisade de la reconquête

HEUREUSEMENT tous les chrétiens n'avaient pas pris leur partie de la domination du croissant. Nombre d'entre eux, dès qu'ils s'étaient aperçus qu'ils n'avaient plus rien à attendre de la monarchie wisigothique, s'étaient réfugiés dans les montagnes des Asturies.

De là, sous la conduite de leur chef Pélage, ils avaient bravement entrepris la reconquête de leur pays. La tâche n'était rien moins que gigantesque. Bien qu'elles reçussent un secours très appréciable de la part des Francs, qui avaient de nouveau repassé les Pyrénées et contenaient les infidèles dans le nord-est de la péninsule, les forces chrétiennes étaient trop faibles, trop éparpillées, pour espérer un succès à main armée. Elles ne pouvaient compter que sur les divisions de leurs ennemis.

A cause de ces divisions toutefois, elles avaient, au début du dixième siècle, fait des progrès satisfaisants. Au royaume des Asturies elles avaient ajouté celui de Léon, fondé le comté de Castille, la principauté de Navarre, le marquisat de Barcelone... etc.

Malheureusement, vers l'an 929, Abd-er-Rhaman III étouffait toutes les rébellions des chefs berbères, constituait une monarchie absolue, transformait l'émirat de Cordoue [1]

[1] Jusque là, l'émirat avait relevé des kalifes omméiades, résidant à Damas.

en kalifat indépendant, et mettait fin à la marche en avant des successeurs de Pélage. Son fils, Hicham II, n'était qu'un prince faible et sans capacités militaires; mais il eut la bonne fortune de rencontrer un ministre, Ibn-abi-Amir, surnommé Al-Manzor (le victorieux), qui devait vouer sa vie et mettre sa gloire à achever la conquête de l'Espagne. " Pendant son long gouvernement, il porta tous les ans la guerre des frontières de la Galicie aux frontières de la Catalogne. Il fit tomber devant ses armées victorieuses les forteresses que les chrétiens avaient élevées dans le bassin du Douro. Il entra dans Léon, la capitale des Asturies, dans Barcelone, le boulevard de la marche franque. La Galice qui, depuis le milieu du VIIIe siècle n'avait pas vu d'envahisseurs, fut ravagée à son tour. Comme suprême humiliation, l'infidèle prit et brûla Saint-Jacques de Compostelle, qui était le sanctuaire le plus vénéré de l'Espagne, une sorte de capitale religieuse et nationale. Jusqu'à sa mort, survenue en 1002, Almanzor ne connut que le succès. La défaite de Calatanasor est une invention de la vanité espagnole. " [2]

Mais Almanzor, s'il léguait son héritage à ses fils, ne pouvait leur transmettre son génie. Moins de sept ans après sa propre disparition,une crise formidable éclatait, où Andalous, Slaves et Berbères se ruaient les uns contre les autres. Le kalifat de Cordoue s'en allait en pièces. Sur ses ruines cinq royaumes principaux s'élevaient, ceux de Tolède, de Séville, de Cordoue, de Sarragosse, de Badajoz, à côté desquels " se formaient une foule de petits Etats presque tous bornés au territoire d'une ville ". L'histoire de l'empire des Omméiades se clôt brillamment avec la mort d'Almanzor. La dissolution de la puissance arabe inaugure l'ère des conquêtes définitives pour les chrétiens. Ferdinand 1er, roi de Léon et de

---

[2] Lavisse et Rambaud, *Histoire générale*, II, p. 672.

Castille, soumet presque tout le bassin du Douro. Son fils, Alphonse VI, est encore plus heureux. Le 25 mai 1085,il entre dans Tolède, l'ancienne capitale des rois goths, s'établit solidement au centre de la vallée du Tage, et fait de la grande ville située en avant du formidable rempart de la Sierra Guadarrama le boulevard de l'Espagne du nord. " Jusque-là, sous la menace des invasions, les chrétiens s'étaient contentés de chasser les musulmans et de détruire les villes, ils allaient maintenant travailler à les repeupler. La prise de Tolède marque le début de l'oeuvre de colonisation des 12me et 13me siècles. " [3]

C'était Ibn-Ammar, le ministre de Motamid, qui, en scellant l'alliance des Sevillans avec les Castillans, avait rendu possible ce douloureux échec de l'islamisme andalou.

Il fut la victime dévouée aux rancunes religieuses, aux regrets patriotiques, à la douleur et à la crainte. Ses enne-

---

[3] Ferdinand 1er avait trouvé un secours très précieux dans l'alliance de Mamoun, émir de Tolède, lequel avait sacrifié les intérêts musulmans à sa haine pour l'émir de Séville, Motamid. — Alphonse VI avait dû s'abstenir de toute hostilité contre Tolède tant que Mamoun avait vécu. Mais celui-ci mort, il s'était cru dégagé de tout lien de reconnaissance et avait conclu une alliance offensive avec Motamid, l'émir de Séville, dont il avait même épousé la fille Zayda. C'est avec l'aide de ce nouvel allié, son ennemi de la veille, que le fils de Ferdinand 1er avait franchi la Sierra de Guadarrama, et pénétré par le nord dans le bassin du Tage, " Pendant trois ans, il s'était borné à faire le désert autour de la ville, brûlant les blés, coupant les arbres, détruisant les villages, emmenant par troupeaux les laboureurs captifs... Tolède, affaiblie, isolée, était une proie certaine offerte à la conquête. L'émir Yahia avait fait appel aux souverains de Badajoz et de Sarragosse. L'agresseur, une fois repoussé, avait repris, l'année suivante, son oeuvre de dévastation systématique. Puis, quand il avait cru le moment venu de frapper le dernier coup, il avait rassemblé une armée nombreuse et était venu bloquer la ville. Le siège avait duré six mois... Yahia avait offert à Alphonse de le reconnaître pour son suzerain. Le chrétien avait déclaré qu'il voulait Tolède même. Quand cette exigence avait été connue, les chefs musulmans s'étaient résolus à mourir les armes à la main; mais le peuple, les Juifs et les Mozarabes l'avaient forcé à capituler. Yahia s'était retiré à Valence. " (Lavisse et Rambaud, II, p. 675.)

mis le poursuivirent à Sarragosse où il s'était enfui, et le ramenèrent à Séville. Motamid, à qui il était devenu odieux, tint à lui couper la tête de sa propre main. Cet acte de justice vindicative accompli, l'émir sévillan avait rompu avec Alphonse VI, et, pour soutenir les menaces qu'il lui avait envoyées, avait fait appel au nouveau conquérant du Maghreb, Youssouf l'Almoravide. Le 30 juin 1086, celui-ci débarquait à Algésiras, et, le 23 octobre de la même année, exterminait l'armée chrétienne à Zallaca. Alphonse VI rentrait dans Tolède à la tête de cent hommes seulement. Par bonheur Youssouf était rappelé en Afrique par la mort d'un de ses fils. A son retour en Espagne, il s'appliquait à subjuguer tous les émirs espagnols, ne respectant que l'émir de Sarragosse, qui gardait la frontière du monde musulman contre le roi d'Aragon et le comte de Catalogne.

Alphonse VI avait profité du répit que lui laissait le terrible Almoravide pour s'emparer, aux embouchures mêmes du Tage, de Santarem, de Lisbonne et de Cintra. Mais ces conquêtes devaient être éphémères. Temim, le lieutenant d'Ali, successeur de Youssouf (mort en 1106, à l'âge de cent ans), les reprenait en 1108, après avoir de nouveau écrasé les chrétiens devant Uclès, sans pouvoir toutefois rentrer dans Tolède. " La puissance des Almoravides atteignait alors son apogée. Leur chef dominait du désert de Sahara à Sarragosse, des embouchures du Tage à celles de l'Ebre. " [4] Mais ces africains, " ces gueux du désert ", paraissaient bien austères aux molles populations de l'Andalousie, " parées de brillantes étoffes, adonnées au plaisir et à la danse ". Pour les chrétiens, ils étaient des persécuteurs. Les Cordovans se soulevaient et massacraient leurs tyrans. Les Mozarabes appelaient à leur secours Alphonse 1er, surnommé le *batail-*

---

[4] Lavisse et Rambaud, II, p. 672.

leur, qui venait de fonder la puissance aragonaise en lui donnant Sarragosse pour capitale, et "dont la renommée guerrière emplissait toute l'Espagne ". Le *batailleur* aragonais arrivait devant Grenade à la tête de 50,000 hommes. Toutefois, il ne pouvait s'emparer de cette ville, et ce n'est pas la promenade militaire qu'il fit à travers l'Andalousie, terminée d'ailleurs par une retraite désastreuse, qui aurait ruiné le royaume des Almoravides. A ceux-ci les embarras sérieux venaient d'ailleurs.

En Afrique, une secte nouvelle suscitait un nouveau conquérant. " Mohammed-ben-Abdallah-ben-Toumert, qui avait étudié à Cordoue et à Bagdad, commençait dans le Maghreb ses prédications. Chassé de Bougie, il s'était dirigé vers l'ouest et s'était adjoint comme disciple un jeune homme, Abd-el-Moumen, remarquable par son intelligence et sa beauté. Tous deux étaient venus à Maroc, où Abdallah n'avait point hésité à faire la leçon à l'émir en personne, et même à frapper sa soeur, qui se promenait à cheval, le visage découvert, contrairement aux prescriptions du Coran... Ali avait chassé de la ville le provocateur. Celui-ci était allé s'établir dans un cimetière, et s'y était construit une demeure parmi les tombeaux. Du milieu de ce champ de mort, il avait continué à agiter les vivants. L'ordre ayant été donné de le saisir, il s'était enfui avec ses disciples et établi à Tinmalal, sur un plateau inaccessible de l'Atlas. [5] De là ses bandes, animées d'un zèle farouche et d'un courage indomptable, ravageaient au loin la campagne, soumettaient le pays et propageaient la réforme. En 1122, elles remportaient leur première victoire sur les Almoravides. En 1125, elles marchaient sur Maroc, capitale de l'empire. Elles étaient vaincues, cette fois,

---

[5] Ils n'avaient pu se tourner vers la Castille qui se débattait dans les embarras d'une minorité. A Alphonse VI, mort dix-huit mois après le désastre d'Uclès, avait succédé son fils, Sanche, âgé à peine de 13 ans.

mais le disciple favori Abd-el-Moumen, proclamé commandeur des croyants, imprimait à la lutte une ardeur nouvelle. "[6]

Cependant, les chrétiens ne pouvaient être témoins de pareilles dissensions entre leurs pires ennemis, sans éprouver la tentation d'en profiter. Ils avaient un autre avantage. De nombreux croisés s'étaient arrêtés en Espagne, où ils trouvaient ce qu'ils allaient chercher en Palestine, des mécréants à combattre et à pourfendre.

Alphonse d'Aragon avec l'aide de ces auxiliaires inattendus se crut à même d'enlever aux Almoravides le bassin inférieur de l'Ebre. Il s'en vint mettre le siège devant Fraga. Mais surprises par un mouvement tournant de l'ennemi, tandis qu'elles se précipitaient vers une longue file de chameaux, chargés d'étoffes précieuses et envoyés au devant d'elles exprès pour les tromper, ses troupes furent massacrées et lui-même périt les armes à la main (1133).[7]

Alphonse VII de Castille (1126-1157), que la disparition de son homonyme aragonais élevait au premier plan, était plus heureux. Avec l'aide des milices de Ségovie et d'Avila, il mettait en déroute l'armée de Tachefine, le fils d'Ali,qui avait envahi le territoire de Tolède, et il venait à son tour défier la puissance musulmane jusque dans la vallée de Guadalquivir, mais sans lui porter un coup décisif. L'Andalousie d'ailleurs s'insurgeait contre les Almoravides et se jetait dans les bras des Almohades, dont plus de quarante mille venaient de franchir les détroits des colonnes d'Hercule. Vainement, Alphonse VII, répondant à l'appel de ses adversaires de la veille, accourait à leur aide. Il perdait lui-même la ville d'Almeira, qu'il avait prise en 1147.[8]

---

[6] C'est la date de l'hégire Almohade (1120).

[7] Lavisse et Rambaud, II, p. 684, 685.

[8] La méthode de guerre d'Alphonse VII était la même que celle d'Alphonse VI. Dans la vallée du Guadalquivir, entre Cordoue et Séville, il

Son fils, Alphonse VIII, continuait sa politique d'alliance avec les Almoravides, mais il était complètement défait à Alarcos (19 juillet 1185) par le nouveau commandeur des

---

faisait mettre le feu à tous les champs de blé, coupait les vignes, les oliviers et les figuiers. Non seulement les mosquées, avec leurs livres impies, étaient livrées aux flammes, mais aussi les villes et les châteaux abandonnés par les infidèles. — " Ces courses aventureuses, ces razzias énormes, ces *algarades*, visaient immédiatement la dévastation et le pillage, mais préparaient de loin la conquête par la ruine et la dépopulation du pays ravagé... Entre chrétiens, qui avançaient, et musulmans, qui rétrogradaient, se déroulait une large zone de terrains en friche, de villages ruinés, véritable désert, que les armées mettaient quelquefois plusieurs jours à traverser avant d'atteindre la frontière ennemie. " (Lavisse et Rambaud, II, pp. 687, 696.). — Des émigrants descendaient des montagnes du nord pour reprendre possession du sol ainsi conquis, relevaient les villes détruites, en bâtissaient d'autres; mais ne parvenaient cependant pas à combler la solitude que leurs armées avaient faite. Ces méthodes de dévastation systématique, que les chrétiens employèrent jusqu'au 13ème siècle, s'ajoutèrent au climat et à la nature du sol pour étendre les espaces désertiques qu'on remarque encore aujourd'hui dans la péninsule. Quant aux musulmans eux-mêmes, ou ils étaient massacrés, ou ils fuyaient dans les régions possédées par leurs coreligionnaires. Ainsi les hauts plateaux des deux Castilles furent vite libres d'infidèles. Mais ceux-ci étaient la grosse majorité en Andalousie, dans les royaumes de Valence et de Murcie. Qu'allait-on en faire? " Jaime I à Valence, saint Ferdinand à Séville et à Cordoue se contentèrent d'abord d'établir des colonies espagnoles au milieu de cités conquises. De Séville, il sortit, dit-on, cent mille habitants, qui furent aussitôt remplacés. Le roi donna les maisons des émigrés aux chrétiens qui se présentaient; il en vint jusque de par-delà les Pyrénées. Le midi de la France fournit beaucoup de ces futurs Castillans. Bientôt les maisons manquèrent; les demandes dépassaient l'offre. Qui aurait hésité à abandonner les âpres sierras du nord et du centre pour les molles campagnes du Guadalquivir ? A Murcie, Jaime coupa la ville en deux par une large rue qui séparait les quartiers des deux religions. Mais la cohabitation dans la même enceinte, en dépit de la limite, répugnait à ces gens de foi ardente. Les musulmans désertèrent. Quand Valence se révolta une dernière fois sous le règne de Jaime 1er, il n'hésita pas à procéder à une de ces terribles expulsions, qui se sont si souvent renouvelées dans l'histoire de la péninsule. Tous les mécréants furent bannis. Plus de 200,000 fugitifs se dirigèrent vers les états de l'émir de Grenade. De gré ou de force l'Andalousie se débarrassa des infidèles, qui l'occupaient. (Lavisse et Rambaud, *ibid.*)

croyants, l'Almohade Abou-Youssouf, Yacoub, surnommé El-Mançour. [9]

Toutefois, le nouveau roi de Castille ne se laissa pas abattre par ce revers. Les embarras que lui suscitèrent les rois de Léon et de Navarre ne le détournèrent pas non plus du grand devoir national de la croisade. A peine laissé libre par ses rivaux chrétiens par l'intervention de la papauté, il envahit l'Andalousie. Mais le nouvel émir, Almohade En-Nacer, avait débarqué à Tarifa, avec une armée innombrable et " il annonçait hautement l'intention de pousser jusqu'à Rome, pour y purifier Saint-Pierre et livrer le pontife aux outrages de ses soldats ". L'heure était grave pour la chrétienté tout entière. Innocent III, tout en déclarant la croisade ouverte, n'était pas sans appréhension et conseillait la prudence à Alphonse VIII. Mais le chef chrétien avait trop de secours, son armée était pleine de trop d'enthousiasme pour qu'il songeât à temporiser. Le 28 juin 1212, il donna le signal de l'avance vers le sud. La marche à travers des plateaux désolés, sous un soleil torride, lassa le courage des croisés. " Après la prise de Calatrava, ils demandèrent congé et rebroussèrent chemin. Tolède leur ferma ses portes et les salua au passage du cri de traîtres, félons, excommuniés. A la nouvelle de leur départ, En-Nacer prit l'offensive et ferma les défilés de la Sierra Morena. Un berger indiqua aux Espagnols un sentier qui leur permit de tourner le formidable passage de la Losa et de déboucher sur un vaste plateau où ils pouvaient se déployer à l'aise. C'étaient les *Novas de Tolosa*, où les soldats du Christ et du prophète allaient vider leur vieille querelle et décider du sort de deux races et de deux reli-

---

[9] L'année précédente, le père de Mançour était venu mettre le siège devant Santarem. Il avait été surpris par les Portugais dans son camp et blessé mortellement d'un coup de lance. Alarcos était une revanche de Santarem. Heureusement, Abou-Youssouf ne soutint pas ses succès.

gions. Le 16 juillet, à l'aube, l'armée chrétienne se rangea en ordre de bataille. Diego Lopez de Haro, avec les Biscayens, formait l'avant-garde; au centre, sous l'étendard où flottait l'image de la Vierge, marchait le roi de Castille, entouré de *ricos hombres* et d'évêques; les rois d'Aragon et de Navarre avaient pris le commandement des ailes. En face se succédaient en masses profondes les différents corps de l'armée musulmane: Arabes volontaires, au nombre de 160,000, cavaliers almohades, andalous et berbères, qui faisaient 80,000 combattants, flanqués et couverts d'un nombre immense de gens de pied; puis une véritable armée d'infanterie régulière, suivie d'une autre armée de cavaliers. Toutes ces forces se mouvaient en avant de l'éminence fortifiée que gardaient 50,000 nègres, sous les ordres du grand-vizir. Sur cette hauteur resplendissait la tente de soie rouge de l'émir. Le commandeur des croyants se tenait là, assis sur un bouclier, dominant le théâtre de la lutte. Son cheval de bataille, tout harnaché, attendait. Il avait revêtu, pour la journée, la robe noire d'étudiant de son illustre aïeul, Abd-el-Moumen, et il lisait les passages du Koran qui promettent le paradis aux braves tombés à l'ombre des épées. Les chrétiens attaquèrent et furent reçus avec vigueur. Il y eut un moment de confusion. Alphonse VIII crut la bataille perdue et chargea avec une vigueur désespérée. La trahison vint à son aide. Les Andalous tournèrent le dos et disparurent. Alors tout fut décidé. Les Espagnols arrivèrent jusqu'au retranchement défendu par la garde noire. En-Nacer fut obligé de fuir. Monté sur une jument rapide, il plongea dans le flot des fugitifs et gagna le soir même la ville de Jaen. Il laissait sur le champ de bataille plus de 100,000 soldats... Toute l'Andalousie aurait passé sous le joug des chrétiens, si les rapines et les débauches n'avaient amené leurs résultats ordinaires, les maladies et la mort. Malgré tout, *Las Novas de Tolosa* est plus

qu'une victoire: c'est la fin de la domination musulmane dans la péninsule. Le flot des invasions africaines s'arrête et recule. Les Almoravides et les Almohades n'ont réussi qu'à retarder le triomphe définitif de la race indigène. " [10]

Une autre étape importante vers ce triomphe fut franchie par Ferdinand III, plus connu sous le nom de saint Ferdinand, alors que ce prince, attaquant les émirs qui s'étaient partagé les débris de l'empire almohade, s'empara de Cordoue, en 1236, et de Séville, en 1240.

A la mort de Ferdinand, en 1252, les anciens maîtres de l'Espagne se trouvaient refoulés dans le massif de la Sierra Nevada avec Grenade pour capitale, bloqués à l'est par Valence, au nord, par Cordoue, Séville et Jaen. Mais ils devaient se maintenir là encore pendant deux siècles, à cause des divisions de leurs ennemis.

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

---

[10] Lavisse et Rambaud, II, p. 691.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(SUITE)

NOTES BIOGRAPHIQUES

JEAN-MAUR.-JOSUE BOISBERTHELOT DE BEAUCOURS

Il était fils de Jacques-Hyacinthe Boisberthelot et de Péronnelle [18] de Magnan, et était originaire de Bothoa, diocèse de Cornouailles, en Bretagne.

Le 15 avril 1684, le jeune de Beaucours était fait garde de la marine.

Le 1er mars 1688, le roi lui donnait une commission de lieutenant dans les troupes employées ici.

Il s'embarqua la même année pour la Nouvelle-France.

En 1691, il agissait comme capitaine réformé. Ce grade lui fut confirmé par le roi le 1er mars 1693.

Nommé gouverneur des Trois-Rivières en 1690, M. de Ramezay s'occupa aussitôt de faire mettre la place en état de défense. Ces travaux assez considérables furent exécutés sous la direction de M. de Beaucours. M. de Frontenac, qui les visita au mois de juin 1691, s'en déclara parfaitement satisfait.

Vers la fin de 1691, un parti d'Iroquois ayant attaqué vingt-deux Sauvages alliés qui faisaient la chasse dans les

---

[18] Tanguay dit erronément Pétronille.

environs de Chambly les firent prisonniers. Les Sauvages du Sault Saint-Louis aussitôt avertis se mirent à la poursuite des Iroquois. Ils les rejoignirent sur le lac Champlain, en tuèrent seize, et remirent leurs prisonniers en liberté.

Les vainqueurs s'empressèrent de venir informer le comte de Frontenac de leur coup. Ils lui demandèrent en même temps d'organiser un parti de Français et de Sauvages pour aller attaquer les Iroquois. Le gouverneur acquiesça à leur demande, et, au mois de février 1692, il assembla cent vingt Français et deux cent cinquante Sauvages qu'il mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, à qui il donna M. de Beaucours comme second. Les lieutenants de Sourdy, Sénéchal d'Auberville, de la Brosse, Forsan et de Beaubassin faisaient aussi partie de l'expédition. Trois jours après le départ de Montréal, M. d'Orvilliers,ayant eu la jambe échaudée par une chaudière d'eau bouillante, fut forcé de remettre le commandement à M. de Beaucours et de revenir sur ses pas. Le parti se rendit jusqu'à l'île de Tonihata, dans la direction de Cataracoui. Là, on découvrit cinquante Iroquois. On en tua vingt-quatre et on fit seize prisonniers. Les dix autres purent s'échapper. Trois Français que ces barbares avaient pris à Lachine furent aussi délivrés. M. de Beaucours n'avait perdu qu'un Français et cinq Sauvages et cinq de ses hommes avaient été blessés. [19]

Le roi le récompensa du succès de son expédition en le nommant, le 1er mars 1693, capitaine d'une compagnie au Canada, à la place du sieur Dumesnil La Chaise.

En 1693, M. de Frontenac, informé que les colonies anglaises préparaient une expédition contre Québec, se décida à mettre les fortifications de la capitale en état de résister à une

---

[19] Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 112; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 596; O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, p. 534; Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 12, p. 93.

attaque. Il confia cette tâche à M. de Beaucours qui agissait alors comme ingénieur-en-chef de la Nouvelle-France, en attendant l'arrivée de M. LeVasseur de Néré, nommé, le 1er mars 1693, pour remplacer M. de Villeneuve. Il se mit à l'oeuvre avec ardeur. La même année, il traçait et faisait commencer l'enceinte des fortifications, construisait la redoute du Cap aux Diamants et les portes Saint-Jean et Saint-Louis. [20]

Le 5 mai 1695, M. de Beaucours était fait enseigne de vaisseau.

Le 28 avril 1697, le ministre de la marine donnait ordre à M. de Beaucours de passer en Acadie pour prendre le commandement de la compagnie de M. de Villieu qui avait été fait prisonnier par les Anglais et était détenu à Boston.

Le 18 mai 1701, M. de Beaucours recevait le commandement d'une compagnie.

En 1704, M. de Vaudreuil forma un parti de Français et de Sauvages pour aller faire une incursion dans la Nouvelle-Angleterre. Ce parti qui se composait de 700 à 800 hommes fut mis sous le commandement de M. de Beaucours. Quand on fut à une journée de marche de l'ennemi,un soldat déserta. Les Sauvages se croyant trahis ne voulurent pas continuer, et M. de Beaucours dut revenir sans avoir rien fait. [21]

M. de Brouillan étant mort dans l'hiver de 1705 fut remplacé comme gouverneur de l'Acadie par M. de Subercase. Cet officier actif et vigilant proposa à la cour de chasser les Anglais de Terre-Neuve.

Ce projet fut approuvé, et M. de Lespinay, qui devait conduire en Canada le vaisseau du roi le *Wesp,* eut ordre d'embarquer les Canadiens à Québec et de les mener à Plai-

---

[20] Le *Bulletin des recherches historiques*, vol. I, p. 57, publie le devis de la porte de Saint-Jean dressé par M. de Beaucours, le 12 mai 1693.

[21] O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, p. 764.

sance. Il en débarqua là en effet cent, y compris douze officiers, le tout sous les ordres de M. de Beaucours.

M. de Subercase partit le 15 janvier 1705, à la tête de quatre cent cinquante hommes. Ils furent repoussés à Saint-Jean où ils perdirent quinze hommes tués ou blessés, mais ils s'emparèrent de presque tous les autres postes de l'île, brûlèrent un grand nombre d'habitations et firent un nombre considérable de prisonniers. [22]

Le 9 juin 1706, le ministre écrivait à M. de LaMothe Cadillac que, s'il croyait que M. de Beaucours, qui revenait de Plaisance, pouvait lui être utile pour commander en second à Détroit, il n'avait qu'à le demander à M. de Vaudreuil. " Il est bon officier et ingénieur en même temps, " ajoutait-il. [23]

Cette proposition n'eut pas de suite.

En 1707, MM. de Vaudreuil et Raudot firent travailler aux fortifications de Québec. M. LeVasseur de Néré étant alors absent de la capitale fut remplacé, pour la conduite des travaux, par M. de Beaucours. Ce dernier rendit d'importants services à l'occasion de ces travaux.

Le gouverneur et l'intendant lui en marquèrent leur reconnaissance en demandant pour lui, en novembre 1707, la croix de Saint-Louis.

Le 6 juin 1708, le ministre écrivait à M. de Beaucours qu'il appréciait beaucoup son zèle et ce qu'il avait fait à l'égard des fortifications en l'absence de M. LeVasseur de Néré.

En 1708 et 1709, MM. Raudot, père et fils, faisaient lever des cartes des gouvernements de Montréal, Québec et Trois-

---

[22] Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. II, p. 354; *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 608; Sulte, *Histoire des Canadiens français*, tome V, p. 149; Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. II, p. 298.

[23] Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner, sur les archives canadiennes*, 1899, p. 377.

Rivières par le sieur de Catalogne, aidé de M. de Beaucours, " tous deux fort habiles ".

En 1711, M. de Beaucours fut occupé à surveiller la construction du fort de Chambly qui avait été commencé l'année précédente. Les travaux furent poussés avec une telle activité qu'au mois de septembre ce fort était terminé.

MM. de Vaudreuil et Raudot informaient M. de Pontchartrain que M. de Beaucours avait mis tous ses soins et toute son application à cette construction, et que " les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours ".

Un demi-siècle plus tard le marquis de Montcalm confirmait ce témoignage. Il écrivait dans son *Journal,* à la date du 25 juin 1758, au sujet du fort de Chambly :

" C'est M. de Beaucours qui l'a fait construire sur la rive gauche de la rivière Sorel; quatre bastions de pierre, place d'armes dans l'intérieur, assez spacieux; le plus joli fort du Canada, avant que M. Pouchot eut construit Niagara, et, chose qui tient du prodige, M. de Beaucours n'a pas volé le Roi en le faisant construire. " [24]

Cette même année 1711, lorsque le gouverneur de Vaudreuil apprit que les colonies de la Nouvelle-Angleterre faisaient des préparatifs pour venir s'emparer de Québec, il manda auprès de lui M. de Beaucours afin d'aviser aux mesures à prendre pour mettre la ville à l'abri d'une attaque. Celui-ci tirant son épée du fourreau répondit au gouverneur qu'il n'y avait point d'autre parti à prendre pour combattre l'ennemi que de bien aiguiser son épée, attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications. [25]

Néanmoins, M. de Beaucours se mit à l'oeuvre.

M. de Vaudreuil écrivait au ministre le 25 octobre 1711 :

---

[24] *Journal du marquis de Montcalm*, p. 377.

[25] *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 621.

" Des nouvelles aussi positives que celles que je recevais de toutes parts ne me donnant plus aucun lieu de pouvoir douter que nous allions être attaqués vivement par en haut et par en bas, je pris de mon côté toutes les précautions que je crus devoir prendre pour opposer à nos ennemis une vigoureuse résistance. J'écrivis très fortement pour cela à M. le marquis d'Aloigny à Québec pour presser les fortifications et pour faire retirer dans la profondeur des bois, aux premières nouvelles des ennemis en rivière, les femmes, les enfants, les vieillards et aussi les bestiaux dont on n'avait pas besoin dans la ville. Mes ordres ayant été donnés sur cela dès le petit printemps, les habitants avaient eu la précaution de faire des parcs dans les bois et j'avais assez l'esprit en repos sur cet article. J'étais aussi très persuadé que le sieur de Beaucours ne négligeait rien de son côté pour mettre la ville en état de soutenir un siège et par toutes les occasions il me revenait que d'un jour à l'autre les fortifications avançaient à vue d'oeil. Cela me faisait un vrai plaisir. Je dois cette justice, monseigneur, au sieur de Beaucours, il a trouvé le secret de contenter tout le monde. L'habitant est venu jusqu'à quatre fois aux travaux, sans peine et sans chagrin, et, satisfait des raisons que lui donnait le sieur de Beaucours, il s'en retournait chez lui content et convaincu que nous battrions les ennemis. De si bonnes dispositions n'étant pas à négliger, j'ai été moi-même dans plusieurs côtes faire des revues pour encourager les habitants à se bien défendre et à tout abandonner pour la cause commune. " [26]

Le Père Charlevoix écrit à ce sujet :

" M. de Beaucours, non content de fortifier le corps de la place autant que lui avaient permis de le faire le peu de temps qu'il avait eu pour y travailler et les moyens qu'on

---

[26] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 32, p. 53.

lui avait fournis, avait encore pris de bonnes mesures pour empêcher les ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avaient fait en 1690, et jamais peut-être dans aucune ville on ne marqua plus de résolution et de confiance, tous, jusqu'aux femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense. " [27]

Le 14 juin 1712, M. de Beaucours était nommé ingénieur-en-chef de la Nouvelle-France à la place de M. LeVasseur de Néré qui se retirait du service à cause de l'état de sa santé. Le roi accordait en même temps la croix de Saint-Louis à M. de Beaucours.

Le 10 mars 1715, M. de Beaucours remplaçait M. l'Hermitte comme ingénieur à l'île Royale. Il devait en même temps remplir les fonctions de lieutenant de roi. On lui accordait 1700 livres comme lieutenant de roi, mais il ne devait pas retirer d'appointements comme ingénieur.

En 1716, le Conseil de marine décidait que Port-Dauphin serait à l'avenir le principal établissement de l'île Royale. Le 22 avril de cette année, il ordonnait au gouverneur de l'île Royale, M. de Costebelle, de faire dorénavant sa résidence à Port-Dauphin. Le même jour, M. de Beaucours recevait le commandement de Port-Toulouse où le gouverneur avait résidé jusque-là. Il devait faire tout son possible pour déterminer les Acadiens à s'établir en cet endroit.

Le 13 juin de la même année, on donnait à M. de Beaucours une commission de commandant de l'île Royale en l'absence du gouverneur.

L'année suivante, le 22 février 1717, le Conseil de marine envoyait M. de Beaucours commander à Port-Dauphin.

Le 3 février 1722, M. de Beaucours recevait ordre de passer à l'île Saint-Jean en qualité de commandant pour Sa Majesté.

---

[27] *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. I, p. 355.

Un an après, le 24 février 1723, la Cour lui ordonnait de venir reprendre son poste à l'île Royale.

Le 21 décembre 1725, M. de Saint-Ovide de Brouillan, gouverneur de l'île Royale, demandait le gouvernement de Trois-Rivières pour M. de Beaucours.

Cette fois, il réussit, et le 16 janvier 1730, M. de Beaucours était nommé gouverneur des Trois-Rivières. Il se rendit en cette ville dans l'été de la même année. Il fit dans son gouvernement de sages règlements afin de prévenir les incendies qui y étaient fréquents.

Le 1er avril 1733, M. de Beaucours remplaçait M. Bouillet de la Chassaigne au gouvernement de Montréal. Il y mérita les éloges les plus flatteurs. Dans une note officielle de 1739, on lit : " M. de Beaucours a toujours servi avec distinction; il a toutes les qualités pour remplir le poste qu'il occupe. " On regrette cependant qu'en maintes circonstances il se soit montré antipathique à la vénérable madame d'Youville.

Le 15 février 1748, M. de Beaucours était mis à sa retraite comme gouverneur de Montréal. Le roi lui accordait une pension de 3 000 livres.

Parvenu à un âge très avancé, après soixante-deux années de bons et loyaux services, M. de Beaucours se trouvait réduit à la misère.

Le 8 octobre 1748, MM. de la Galissonnière et Bigot le recommandaient aux bonnes grâces du ministre dans les termes suivants :

" M. de Beaucours, ancien gouverneur de Montréal, à qui vous avez procuré la retraite, à commencer du 15 février dernier,doit au roi environ 1800 livres qu'il a touchées de trop sur ses appointements de la présente année. Comme cet officier dont vous connaissez le mérite est dans la dernière indigence, étant obligé de vendre ses meubles journellement pour subsis-

ter, nous vous prions de vouloir bien lui accorder cette somme en gratification.

" Nous vous ajouterons, monseigneur, qu'il ne sera pas possible à cet officier de vivre avec la pension de 3 000 livres que vous lui avez procurée sur le trésor royal. Il ne trouve pas un sol à emprunter sur cette pension, et s'il était possible de lui faire toucher sur les fonds de la marine, vous le tireriez de la misère où il se trouve.

" La vie est fort chère dans le pays et il ne sait où prendre le premier sol pour sa subsistance journalière.

" Il serait en outre disgracieux de voir un officier de distinction par sa place et par lui-même et d'un âge aussi avancé être réduit à la mendicité. " [28]

M. de Beaucours mourut à Montréal le 11 mai 1750. [29]

LOUIS LIENARD DE BEAUJEU

La famille de Beaujeu était de très ancienne noblesse, Les Armoriaux de France la font remonter au onzième siècle.

Louis Liénard de Beaujeu était fils de Philippe Liénard de Beaujeu, écuyer, grand échanson du Roi, guidon des Chevau-Légers de la garde du Roi, et de Catherine Gobert. Sa mère avait été berceuse des enfants de France. Nommé enseigne dans les troupes du détachement de la marine servant dans la Nouvelle-France le 1er avril 1702, M. de Beaujeu fut promu lieutenant le 1er juin 1704.

Pourvu d'une expectative de compagnie le 5 mai 1710, M. de Beaujeu fut fait capitaine le 30 juin 1711. Le 5 juillet 1711, il recevait le brevet d'enseigne de vaisseau.

---

[28] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 91, p. 40.

[29] Mgr Tanguay, (*Dictionnaire généalogique*, vol. III, p. 471, 472) fait deux personnages de Josué Boisberthelot de Beaucours.

L'année suivante, le gouverneur de Vaudreuil lui confiait le commandement du poste de Michillimakinac.

En 1721, M. de Beaujeu, malade, obtint son rappel du gouverneur de Veudreuil. Dans un rapport officiel, le gouverneur disait de M. de Beaujeu :

" Il est très bon officier, fort appliqué à son devoir et d'une grande exactitude dans l'exécution des ordres que je lui donne. Il est sage, judicieux, ayant du génie et de l'intelligence pour les affaires, fort appliqué au service et très zélé pour maintenir le bon ordre au poste de Missilimakinac où il commande. " [30]

En 1728, M. de Beaujeu fit partie de l'expédition entreprise par M. de Lignery contre les Outagamis ou Renards. Parti de Montréal le 5 juin 1728, le détachement était de retour dans les derniers jours de septembre. L'affaire ne fut pas un succès.

Le 23 avril 1725, M. de Beaujeu était fait chevalier de Saint-Louis.

Le 1er avril 1733, M. de Beaujeu remplaçait M. de Vaudreuil comme major des troupes de la colonie. Il ne dût pas être faché de recevoir cette promotion, car il commandait à Michillimakinac depuis 1712.

Le 9 avril 1733, MM. de Beauharnois et Hocquart faisaient à M. de Beaujeu une concession de deux lieues de front sur trois lieues de profondeur, le long de la rivière Chambly, ces " deux lieues de front à prendre depuis la borne de la seigneurie nouvellement concédée au S. Denis de La Ronde en remontant vers le lac Champlain ". [31] Cette commission était faite à titre de fief et seigneurie, avec droit de haute, moyenne

---

[30] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 120.

[31] *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 167.

et basse justice, droit de chasse et de pêche, de traite avec les Sauvages, etc., etc.

Le 31 mai 1743, M. de Beaujeu succédait à M. de Gannes de Falaise à la lieutenance de roi des Trois-Rivières.

Cinq ans plus tard, en février 1748, M. de Beaujeu était admis à sa retraite.

Ni Mgr Tanguay, ni M. l'abbé Daniel ne donnent la date de la mort de M. de Beaujeu.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

Le désastre russe. — Exigences allemandes. — Velléité de résistance. — Marche en avant des armées allemandes. — Capitulation des démagogues moscovites. — La situation. — Pourquoi le succès des armées franco-britanniques est désirable. — Le discours du président Wilson. — Un acte important. — Sa signification. — Accueil de la presse. — La session anglaise. — Situation difficile du cabinet. — Le conseil de Versailles. — Critiques et attaques. — Intervention de M. Asquith. — Un incident fâcheux. — Démission de sir William Robertson. — Explications de M. Lloyd George. — Rumeurs d'élections. — En France. — L'oeuvre de justice. — Au Canada.

LES événements se sont précipités en ces dernières semaines du côté de la Russie. Les prétentions émises à Brest-Litovsk par les négociateurs allemands ont paru inadmissibles même à MM. Lenine et Trotzky. Dans un sursaut de dignité nationale, ceux-ci ont repoussé l'audacieux ultimatum. Voici en quoi il consistait, suivant le ministre russe des affaires étrangères: " L'Allemagne et l'Autriche cherchent à enlever plus de 150 verstes carrées à l'ancien royaume polonais de Lithuanie, aussi la région habitée par les Ukraniens et les Russes blancs. Elles veulent en plus rogner le pays des Lettons et séparer les îles peuplées par les Esthoniens de la même nationalité qui habitent le continent. Dans ce territoire, l'Allemagne et l'Autriche désirent maintenir leur règne de domination militaire, non seulement après la conclusion de la paix avec la Russie, mais aussi après la conclusion d'une paix générale. En même temps, les empires centraux refusent de donner des explications sur les con-

ditions de l'évacuation et de prendre des engagements au sujet de l'évacuation. La vie intérieure de ces provinces serait donc entre les mains de ces puissances pour une période indéfinie. Dans de telles conditions, toute garantie vague au sujet de l'expression de la volonté des Polonais, des Lettons et des Lithuaniens n'a qu'un caractère illusoire. Pratiquement, cela signifie que les gouvernements de l'Autriche et de l'Allemagne prennent en mains la destinée de ces nations. "

Les chefs du gouvernement russe — si l'on peut appeler cela un gouvernement — ont refusé d'accéder à ces conditions, tout en déclarant qu'ils ne voulaient pas continuer la guerre. Ils ont proclamé que la Russie répudiait tout engagement avec ses anciens alliés français, anglais et italiens, et ils ont rendu un décret pour ordonner la démobilisation des troupes. Cependant les négociations restaient suspendues, la paix n'était pas signée et la fin de l'armistice approchait rapidement. Dans le conseil des ouvriers et des soldats, on a discuté la possibilité d'une reprise d'offensive de la part de l'Allemagne. Mais tout le monde s'est écrié qu'une pareille éventualité était absolument improbable. On est donc resté dans cette situation incohérente jusqu'au 18 février, terme de l'armistice. Ce jour-là même les armées allemandes ont repris leur marche en avant sur toute la ligne. Elles sont entrées dans Dvinsk, dans Lutsk, dans Minsk. Elles marchent sur Petrograd.

En face de cette invasion contre laquelle les misérables chefs de la démagogie russe, après avoir désorganisé l'armée, saboté tous les services, systématisé l'indiscipline, se voient désespérément impuissants à défendre le sol de la patrie et l'honneur national, ils ont courbé la tête et se sont décidés à subir les honteuses conditions de l'ennemi. Par un message radiotélégraphique, ils ont signifié leur capitulation aux Allemands. Mais ceux-ci ont refusé de reconnaître ce mes-

sage comme officiel et ils ont demandé l'envoi d'une délégation à Dvinsk. En même temps ils continuent leur marche qui ressemble plus à une promenade militaire qu'à autre chose. Dans sa proclamation aux troupes allemandes, le prince Léopold déclare pompeusement ce qui suit: " Nous voulons restaurer l'ordre en Russie. L'Europe civilisée, menacée par l'anarchie, compte sur l'Allemagne pour la protéger. "

A Pétrograd tout est confusion et chaos. Krylenko, le généralissime improvisé par Lénine et Trotzky, signe des proclamations pour appeler le peuple aux armes.: " Tous au armes! Tous pour la défense de la révolution! " Mais les dépêches annoncent que la masse est lasse de la révolution et qu'on entend bien des gens s'écrier: " Le plus tôt les Allemands arriveront, le mieux ce sera. C'est notre seul espoir. " Voilà où en est rendue la grande nation russe! Quelle déchéance douloureuse! Où est donc la Russie de 1812?

Pendant que s'achève à l'est l'effondrement russe, à l'ouest, l'Allemagne met la dernière main aux préparatifs de l'offensive depuis si longtemps annoncée. Elle entasse division sur division. Elle accumule un formidable matériel. Elle se met en mesure de frapper. Où donnera-t-elle le coup de bélier? Sera-ce au nord, vers Cambrai? Sera-ce plus au sud, en Champagne ? Sera-ce du côté de Nancy? Sera-ce même partout à la fois? C'est bien difficile à pronostiquer. Ce qui est sûr, c'est que les Alliés s'attendent au choc, qu'ils s'y préparent, et que le heurt de ces cinq ou six millions d'hommes sera quelque chose de formidable. Puisse cet effroyable assaut se terminer par la victoire de l'Angleterre et de la France, et puisse l'avortement de ce suprême effort préparer les voies à une paix honorable et juste, fondée sur les principes préconisés par le pape !

Car nous en sommes toujours là. Nous sommes de ceux qui désirent ardemment le succès des armes franco-britanniques, parce qu'il sera celui du droit. Nous savons bien que tout n'est pas également admissible, également réalisable, dans les buts de guerre annoncés périodiquement. Nous savons bien que tout n'est pas également inattaquable dans les idées de tel ou tel homme d'Etat, de tel ou tel gouvernement. Nous n'éprouvons aucune vénération pour certains arrangements diplomatiques et certaines ententes secrètes intervenues entre les chefs des nations alliées depuis quatre ans. Mais cela ne nous empêche pas d'être convaincu que la justice, dans cette épouvantable guerre, est du côté de l'Angleterre et de la France.

C'est un procédé trop simpliste que de dire: " Tout le monde est responsable au même degré. " Nous nous insurgeons contre ce décret arbitraire dont l'impartialité factice ne saurait masquer l'iniquité réelle. Non, cela n'est pas vrai! Toutes les nations qui s'étreignent en ce moment dans une lutte mortelle n'ont pas la même responsabilité, la même culpabilité. Les mettre toutes sur le même pied et les englober toutes dans une même condamnation, c'est mentir à l'histoire et dénaturer la vérité. C'est supprimer ou éluder la question capitale et décisive: " Qui a voulu cette guerre? " Affirmer catégoriquement ou implicitement que toutes les nations belligérantes l'ont voulue, cela constitue le plus indéfendable mensonge historique. Il y a des nations qui l'ont voulue, et il y a des nations qui l'ont subie. Celles qui l'ont voulue ce sont celles qui l'ont préparée savamment, qui l'ont patiemment organisée, qui se sont longuement tenues à l'affût de tous les prétextes capables de la déclencher, qui pendant quarante ans ont terrorisé l'Europe, qui ont à répétition posé les ultimatums périlleux d'où pouvait jaillir la foudre dévastatrice, qui ont brandi l'épée en 1875, en 1906, en 1908, en 1912. Ce

sont les nations qui, en 1914, ont profité d'un meurtre pour décréter la mort de millions d'être humains, qui ont ourdi la trame qui rendait impossible le maintien de la paix, qui ont multiplié les provocations et les sommations arrogantes, qui ont repoussé toutes les tentatives de conciliation et d'arrangement à l'amiable, qui ont commencé la mobilisation secrète avant la mobilisation officielle, qui enfin, jetant le masque, ont bombardé Belgrade, tiré les premiers coups de canon et se sont rué sur la France à travers le Luxembourg envahi et la Belgique écrasée. Voilà les nations coupables, voilà les nations criminelles, voilà les nations qui, devant l'histoire et devant la conscience humaine, porteront la responsabilité de la guerre effroyable qui, depuis quatre ans, fait couler des torrents de larmes et des torrents de sang.

Y a-t-il un homme raisonnable, honnête, intelligent, instruit des circonstances, qui, interrogé, pourrait répondre en son âme et conscience : " Oui, la France a voulu cette guerre ; oui, l'Angleterre l'a voulue. " Les actes, les paroles, les documents, les faits aveuglants sont là pour établir l'agression de l'Allemagne. Il faudrait être insensé pour le nier. Ecoutez le jugement d'un homme impartial, d'un étranger, d'un neutre, don Palacio-Valdès, membre de l'Académie espagnole : "La vérité, écrit-il, dans son opuscule intitulé *La guerre injuste,* c'est que cette guerre monstrueuse à laquelle l'humanité assiste étonnée a été longuement méditée, préparée, puis déchaînée par une nation européenne dans le seul but de dominer matériellement et moralement toutes les autres. " Voilà le langage de la justice. La France est une nation qui se défend, qui défend son territoire, qui défend son prestige, qui défend son existence nationale, qui défend sa vie. Et l'Angleterre, à l'heure actuelle, est une nation qui aide la France à se défendre, parce qu'elle ne saurait assister impassible à l'écrasement de ce grand peuple dont la défaite serait l'avant-coureur de son propre asservissement.

Dans ces conditions, dont on ne peut contester la réalité, comment pourrions-nous ne pas désirer la victoire de la France et de l'Angleterre? Laissons de côté les récriminations oiseuses, les critiques rétrospectives, le rappel des griefs légitimes, le souvenir des fautes incontestables. Nous sommes en face d'une crise de vie ou de mort. Et un cri s'échappe irrésistiblement de notre âme : " Que le Dieu des armées en fasse sortir la France vivante et forte! " Car le monde a encore besoin d'elle. Ce voeu n'est pas contraire à celui de la paix. Il s'y incorpore et s'y confond. Nous souhaitons la paix, la paix prochaine, si elle est possible. Et nous comprenons parfaitement que sa possibilité dépend de la modération dans les vues, de la mesure dans les réclamations, de l'équité dans les redressements, du tempérament dans les objectifs. Evidemment il faudra que, de part et d'autre, on fasse des concessions. C'est là ce que le pape demande. Espérons que l'on entendra ses conseils, et que, dans la paix qui devra se conclure aussitôt que l'Allemagne aura compris qu'elle ne peut écraser la France, on verra naître un nouvel ordre international où il n'y aura plus de place pour la hantise de domination militariste dont a été obsédé le monde pendant un demi-siècle.

* * *

Cette paix dont on ne cesse de parler, même au moment où l'on se prépare à la plus meurtrière des campagnes, les perspectives s'en sont-elles dessinées davantage après le récent discours du président Wilson ? Beaucoup de gens inclinent à le croire. Le chef de la république américaine a prononcé ce discours en réponse à ceux que le comte Czernin et le chancelier Von Hertling avaient fait respectivement, le 24 janvier dernier, devant le reichstag autrichien et devant le reichstag allemand. Le premier avait signalé, dans une déclaration

antérieure du président, le changement de ton que nous avions mentionné nous-même. " Je reconnais, avait dit le ministre autrichien, que son ton est maintenant différent de ce qu'il était quand il a tenté dans sa réponse au pape de semer des dissensions entre le gouvernement et le peuple allemands, et cela a produit un bon effet. Il n'est plus question de la suppression du peuple allemand par le gouvernement américain, et le président ne répète pas ses anciennes attaques contre la maison des Hohenzollern. " Le comte Czernin avait aussi fait observer que l'Autriche-Hongrie et les Etats-Unis sont deux belligérants dont les intérêts sont moins incompatibles qu'ils ne semblent l'être et que le discours présidentiel contenait des propositions auxquelles l'Autriche souscrirait volontiers. En somme, commentant les quatorze articles du programme de paix énoncé par M. Wilson, il avait déclaré que l'empire austro-hongrois et les Etats-Unis étaient virtuellement d'accord sur les principes relatifs à de nouveaux arrangements après la guerre.

Devant le comité principal du reichstag allemand, le chancelier Von Hertling avait, le même jour, fait entendre une note assez différente. Il avait admis que sur les quatre premiers articles du programme de M. Wilson une entente était relativement facile. Ces articles avaient trait à l'abolition de la diplomatie secrète, à la liberté des mers, à la suppression des barrières économiques et à la limitation des armements. Mais quant à l'évacuation des provinces russes et à la libération des départements du nord de la France, c'était une affaire à débattre entre l'Allemagne et la Russie et entre l'Allemagne et la France. Pour ce qui est de l'Alsace-Lorraine, c'est un pays allemand qui doit rester allemand. Ce qui a eu lieu pour ces provinces en 1870 n'a été en réalité qu'une désannexion. Au sujet des colonies, les vues de M. Wilson ne paraissent guère admissibles suivant le chancelier. En un

mot, les divergences étaient beaucoup plus saillantes que les points de contact entre le discours présidentiel et ces déclarations faites par Von Hertling en présence des députés allemands.

On s'en convainc mieux encore en étudiant le nouvel exposé de la politique américaine fait le 11 février par M. Wilson. Le président des Etats-Unis a débuté par une phrase caractéristique. Faisant allusion aux discours prononcés simultanément, le 24 janvier, par le chancelier germanique et le ministre autrichien : " Il m'est agréable, a-t-il dit, de voir combler si promptement mon désir que toutes les conversations sur cet important sujet soient tenues de manière que le monde entier puisse les entendre. " M. Wilson a signalé ensuite le ton amical du comte Czernin. Cela indique que les vues du gouvernement autrichien et celles du gouvernement américain sont assez rapprochées pour justifier une discussion plus détaillée des intentions entre les deux Etats. Il n'en est pas de même de la réponse du comte Von Hertling. " Elle est très vague et très trompeuse, a dit le président. Elle est pleine de phrases équivoques et conduit on ne sait trop où. Mais, certainement sur un ton très différent de celui du comte Czernin, elle semble prendre une direction opposée. Je regrette de constater qu'elle confirme bien plutôt qu'elle ne dissipe la malheureuse impression qui nous est restée de ce qui s'est passé à Brest-Litovsk. "

M. Wilson estime que le chancelier discute en les acceptant les principes généraux posés, mais sans arriver à une conclusion pratique. " Le comte Von Hertling, dit-il, accepte le principe de la diplomatie publique, mais il semble insister pour qu'il s'applique seulement aux généralités. Quant aux diverses questions de règlements territoriaux et de souveraineté, quant aux questions de la solution desquelles dépend l'acceptation de la paix par les 23 Etats qui se font actuelle-

ment la guerre, il veut qu'elles soient discutées et réglées, non pas en conférence générale, mais séparément par les nations les plus directement intéressées à chacune d'elles. Il accepte la liberté des mers, mais n'admet pas qu'elle puisse être limitée par un acte international dans l'intérêt de l'ordre public commun. Il serait heureux sans réserve de voir les barrières économiques disparaître entre les nations, parce que cela ne pourrait en rien entraver les ambitions du parti militaire avec lequel il paraît être contraint de rester en bons termes. Il n'a pas non plus d'objection à ce que les armements soient limités. Il croit que cette question sera résolue automatiquement par les conditions qui suivront la guerre. Mais il demande que les colonies de l'Allemagne lui soient remises sans discussion. Il ne veut discuter qu'avec les représentants de la Russie le sort des peuples et des territoires des provinces baltiques; avec personne autre que le gouvernement de la France, les conditions de l'évacuation des territoires français; et avec l'Autriche seulement, ce qu'il adviendra de la Pologne. Pour tout ce qui concerne les Balkans, il s'en rapporte, si je le comprends bien, à l'Autriche et à la Turquie. Pour ce qui concerne les peuples non-ottomans de la Turquie actuelle, il prétend que cela regarde la Turquie seulement. Après un accord général effectué de cette façon par des concessions et des marchandages particuliers, il n'aurait pas d'objection à une ligue de nations qui entreprendrait de maintenir le nouvel équilibre des puissances contre des troubles extérieurs. "

Il faut admirer la précision et la netteté avec lesquelles M. Wilson met ainsi au clair le tortueux discours du chancelier. Après avoir dégagé de ses nuages la vraie pensée du ministre germanique, le président continue: "Il doit être évident, pour quiconque se rend compte de l'effet produit sur l'opinion et les sentiments du monde entier par la guerre actuelle, qu'aucune paix générale, qu'aucune paix valant les

sacrifices infinis de ces années de souffrances ne peut être obtenue de cette façon. La méthode que propose le chancelier allemand, c'est la méthode du congrès de Vienne. Nous ne pouvons, nous ne voulons pas retourner si loin dans le passé, Ce dont il s'agit, en ce moment, c'est de la paix du monde. Ce que nous nous efforçons d'atteindre, c'est un nouvel ordre de choses international, étayé sur des principes larges,universels, de droit et de justice, et non pas une simple paix de pièces et de morceaux. Est-il possible que le comte Hertling ne le voie pas, ne s'en rende pas compte, et qu'il croie vivre encore dans ce passé mort et oublié? A-t-il complètement perdu de vue les résolutions du reichstag du 19 juillet, ou les ignore-t-il volontairement? Ces résolutions parlent d'une paix générale et non d'expansion nationale, ni d'arrangements entre Etats. La paix du monde dépend de la solution équitable de chacun des différents problèmes que j'ai énumérés dans mon récent message au Congrès. On ne peut les discuter séparément dans les cours. Aucun d'eux ne constitue un intérêt particulier ou séparé que l'on puisse soustraire à l'opinion mondiale. Tout ce qui affecte la paix affecte l'humanité et rien de ce qui est réglé par la force militaire, si le règlement est injuste, n'est définitivement réglé. Il faudra rouvrir la question un jour ou l'autre. "

Incontestablement ce sont là de nobles pensées, exprimées dans un noble langage. Après avoir analysé le discours de Von Hertling et fait ressortir les contrastes qui le différencient de celui du comte Czernin, M. Wilson s'est efforcé de condenser en des formules brèves et précises les principes qui lui semblent devoir être à la base des futures négociations. Voici comment il les a énoncés: " 1o Chaque partie de l'arrangement final devra être appuyée sur la justice essentielle pour cette partie en particulier et sur les conventions qui seront les plus propres à assurer une paix permanente; 2o Les

territoires et les peuples ne pourront faire l'objet de marchés entre souverains, comme de simples pions dans une partie, même dans le jeu maintenant discrédité de l'équilibre des forces; 3o Tout arrangement territorial résultant de la guerre devra être fait dans l'intérêt et pour le bénéfice des populations intéressées et non comme marchandage ou compromis entre Etats rivaux; 4o Toutes les aspirations nationales bien définies recevront satisfaction autant qu'il sera possible sans introduire de nouveaux éléments ou perpétuer d'anciens éléments de conflit et d'antagonisme qui pourraient menacer la paix future de l'Europe et par conséquent du monde. "

Ayant ainsi condensé les principes fondamentaux qui devraient assurément être reconnus par tous les belligérants, le président a proclamé de nouveau les motifs pour lesquels les Etats-Unis sont entrés dans le conflit et leur inébranlable résolution d'y jeter toute leur puissance afin de faire triompher la justice: " On peut discuter, a-t-il dit, une paix générale fondée sur ces conditions,mais jusqu'à ce qu'elle soit obtenue, nous n'avons d'autre choix que de continuer la lutte... Je ne serais pas le fidèle interprète de la population des Etats-Unis si je n'ajoutais encore une fois que nous ne sommes pas entrés dans la guerre pour une cause mesquine et que nous ne pouvons jamais revenir sur une conduite que nous avons choisie pour des principes. Nos ressources sont en partie mobilisées et nous n'arrêterons pas tant qu'elles ne le seront pas entièrement. Nos armées se transportent rapidement sur le front de bataille et cette rapidité ne fera qu'augmenter. Toute notre puissance sera exercée dans cette guerre d'émancipation — émancipation de la menace et de la tentative de domination d'un groupe de souverains autocrates. Notre puissance d'action est indomptable. Et nous ne consentirons jamais à vivre dans un monde gouverné par l'intrigue et par la force. Nous croyons que notre propre désir que la raison et la jus-

tice soient la mesure des intérêts de l'humanité est partagé par tous les hommes éclairés de tous les pays. Sans l'ordre nouveau ainsi constitué, le monde ne saurait avoir la paix et la vie humaine serait dépourvue des conditions d'existence et de développement. Ayant mis la main à ce labeur, nous ne nous arrêterons que lorsque la tâche sera achevée. "

Nous ne savons si M. Wilson s'en rend bien compte, mais les principes proclamés dans son beau discours s'inspirent du droit chrétien. Nous aurions aimé qu'il l'eût reconnu et qu'il eût invoqué ce droit comme le véritable fondement de l'ordre nouveau dont il souhaite l'avènement dans le monde. C'est ce droit que le pape a proclamé et dont il a rappelé les prescriptions. Et c'est lui seul qui peut servir d'assise à une paix juste et durable.

Le discours du président des Etats-Unis a produit une impression profonde. Suivant les différentes tendances, les uns y ont vu un pronostic de paix, les autres y ont vu l'assurance d'une continuation énergique de la guerre jusqu'à la victoire finale. Nous croyons qu'on peut concilier les deux manières de voir. Si les paroles, si les invites du président font comprendre à l'Allemagne qu'elle doit, bon gré mal gré, modifier son attitude et ses visées, la paix sera moins lointaine que ne le feraient pronostiquer les préparatifs de guerre à outrance. Si l'Allemagne refuse d'entrer dans la voie que lui indique le chef de la grande nation américaine, les hostliités se prolongeront encore et toutes les ressources de cette dernière seront mises en oeuvre pour hâter la fin du conflit et le faire aboutir à la victoire des Alliés.

La presse américaine presque tout entière a acclamé les paroles du président. La presse anglaise a généralement donné la même note, avec des nuances indicatrices des groupes politiques auxquels appartiennent les différents journaux. La presse française n'a pas été moins favorable. On peut en

juger par ces quelques lignes empruntées à un article du *Temps* : " Tous les Alliés de l'Entente vont approuver les principes formulés dans le message du président, écrit le *Temps*. Le programme de M. Wilson qui réunit ensemble les stipulations économiques et territoriales va forcer les dirigeants de l'Allemagne à accepter une paix juste, puisqu'ils craignent après la guerre des représailles sur le terrain économique qui pourraient les ruiner. Il est vrai que le geste de Trotzky peut les encourager à pousser activement leur guerre de conquête, vu la possibilité de se procurer des vivres en Russie. "

* * *

C'est le lendemain même du discours de M. Wilson que s'est ouverte à Londres la huitième session du plus long parlement anglais dans les temps modernes. Il était prorogé depuis six jours à peine. Les chambres se réunissaient dans une atmosphère politique chargée d'électricité. La conférence du conseil suprême des Alliés à Versailles avait désorienté une partie considérable de l'opinion anglaise. Elle s'était terminée le 2 février, et un communiqué officiel avait indiqué que le conseil ne trouvait, dans les déclarations des comtes Czernin et Von Hertling, aucun point de contact avec les buts de guerre exprimés par les Alliés et considérait que ceux-ci avaient pour le moment l'unique devoir de continuer la guerre jusqu'à ce que l'on puisse obtenir une paix appuyée sur des principes de liberté, de justice et de respect pour les lois internationales. Cela, à la chambre, mécontentait vivement les pacifistes. D'autre part, il y avait un autre élément, un élément modéré, qui manifestait son peu de satisfaction de la situation et trouvait que la diplomatie alliée laissait beaucoup à désirer. On exprimait aussi l'opinion que le gouvernement

devait donner plus d'informations sur ce qui s'était passé à Versailles. C'est dans ces conditions que s'ouvrait la session.

Le discours du trône, prononcé par le roi lui-même, déclarait que les empires du Centre, en réponse aux vues énoncées par les Alliés, avaient pris une attitude intransigeante. Et il contenait cette phrase: " Tant que les seuls principes suivant lesquels peut être conclue une paix honorable n'auront pas été reconnus, c'est notre devoir de continuer la guerre avec toute la vigueur dont nous sommes capables. " Le discours se terminait par un appel au dévouement, à l'énergie, à la constance et à l'esprit de sacrifice de la nation. Le débat sur l'adresse a été mouvementé. " On se demandait, dit une dépêche, comment M. Lloyd George accueillerait la dernière déclaration du président Wilson et quelle figure il ferait devant le mécontentement manifesté par une partie de la presse et du public au sujet du conseil de Versailles. On était aussi curieux d'apprendre jusqu'à quel point M. Asquith répondrait aux demandes de l'aile extrême de ses partisans, au sujet de l'abandon de la politique de bienveillance à l'égard du gouvernement en faveur d'une opposition active provenant de la désapprobation de la politique générale de guerre et de l'extension des fonctions du conseil de guerre suprême. "

Ceux qui s'attendaient à une séance orageuse n'ont pas été déçus. Il y a eu des paroles vives échangées entre M. Lloyd George et M.Asquith. Celui-ci demandait plus d'informations. "Il faut,disait-il, que nous ayons une confiance complète dans le système de ceux qui font la guerre et dans l'harmonieux accord des opinions et de l'effort du gouvernement et de ses serviteurs." M. Lloyd George a répondu qu'il ne pouvait parler des décisions du conseil de Versailles sans donner des renseignements à l'ennemi. M. Asquith s'est aussitôt levé pour protester avec indignation contre ce qu'il considérait comme une insinuation insultante. Ce n'est pas cela que je deman-

de, s'est-il écrié, au milieu des acclamations de son parti. M. Lloyd George a ramené un peu de calme en répudiant toute intention blessante. Dans son discours, il a proclamé la déception que lui ont fait éprouver les exposés de Von Hertling et du comte Czernin. Et, contrairement à M. Wilson, il a soutenu que, pour lui, s'il peut y avoir une différence de forme, il n'y a guère de différence de fond entre les déclarations des deux ministres germaniques. Quant au conseil de Versailles, il a maintenu qu'il est impossible de donner plus d'informations sans révéler les décisions prises. Cette partie de son discours a été hachée d'interruptions. En somme, le gouvernement est sorti du débat en meilleure situation qu'on eût pu le croire d'après le ton de la presse. Une motion pacifiste a été rejetée par 182 voix contre 22.

Mais à peine cette première escarmouche était-elle terminée qu'un grave incident est venu accroître les embarras du ministère. Le général Robertson, chef de l'état-major impérial, s'est retiré, parce qu'il ne pouvait accepter les décisions prises au conseil de Versailles. Cette nouvelle a secoué l'opinion. Les journaux hostiles à M. Lloyd George ont ouvert contre lui le feu. Et l'on s'est demandé si vraiment on n'allait pas assister à une crise politique dont le résultat pourrait être un changement de cabinet. Cependant, encore une fois, les adversaires du gouvernement ont été désappointés. Le 19 février, le premier ministre a fait devant la chambre des communes une déclaration importante. Il a dit que les décisions prises à Versailles l'ont été unanimement et que ce sont les représentants du gouvernement américain dans la conférence qui ont insisté avec le plus de force et de logique pour leur adoption. Le commandant en chef, le maréchal Haig, était présent quand la décision fut prise. Il signala deux points susceptibles de modifications qui furent acceptés. On offrit ensuite à sir William Robertson de siéger au

conseil de Versailles; il refusa. On le pria alors de demeurer chef d'état-major; mais il ne crut pas devoir le faire, vu les conditions nouvelles résultant des décisions prises à Versailles. Et le gouvernement a dû s'incliner devant sa détermination tout en la regrettant.

Ces explications de M. Lloyd George ont dissipé le malaise qui existait indéniablement. M. Asquith a déclaré regrettable qu'elles n'eussent pas été données huit jours auparavant. Et l'incident a été clos. Sir William Robertson a subséquemment accepté le poste de commandant militaire du district de l'est en Angleterre. Quoique le cabinet soit sorti victorieux de ces assauts, il semble cependant que sa situation soit ébranlée. On parle maintenant d'élections générales pour le printemps prochain.

* * *

En France l'oeuvre de justice s'accomplit. Après un procès long et sensationnel, Bolo Pacha a été condamné à mort par le conseil de guerre qui a statué sur son cas. Il était accusé de haute trahison et a été trouvé coupable après une délibération de quinze minutes. Le crime dont le verdict le déclare convaincu est d'avoir servi la propagande allemande pour déprimer le moral de la France et d'avoir reçu de l'or allemand pour soudoyer des journaux et des hommes publics. Les avocats du condamné ont interjeté un appel qui s'appuie sur une question de procédure.

Une nouvelle secousse a été donnée à l'opinion par l'arrestation du sénateur Humbert, ancien directeur du *Journal*. Bolo avait acheté des intérêts dans cet organe de publicité avec de l'argent reçu des Etats-Unis mais de provenance allemande. Le sénateur Humbert a maintes fois affirmé son patriotisme, disent les dépêches.

On attend maintenant avec un intérêt passionné l'ouverture du procès de M. Caillaux. Jusqu'ici M. Clemenceau accomplit avec une implacable énergie la mission que l'opinion publique lui a confiée.

* * *

Notre session provinciale s'est terminée le 9 février. La mesure capitale qui a été adoptée est celle en vertu de laquelle la prohibition totale est décrétée pour toute la province. Ce régime devra prendre effet le 1er mai 1919.

On annonce la session fédérale pour le 20 mars. Les rapports du vote militaire élèvent la majorité du gouvernement à soixante voix.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 26 février 1918.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE RENOUVEAU CATHOLIQUE DANS LES LETTRES, par M. l'abbé Jean Laurec. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 60. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

A la veille de la guerre, les signes d'un mouvement de retour vers le catholicisme s'étaient manifestés dans l'élite intellectuelle de la France. Plusieurs conversions de poètes, de romanciers d'un talent reconnu ; la fondation d'un nouveau groupe littéraire franchemnt catholique ; le geste de René Bazin faisant acclamer Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la coupole académique ; une élite catholique se formant, au sein de l'Université—autant de faits intéressants que M. l'abbé Laurec sait analyser et dont il tire sans parti pris d'évidentes conclusions. Après avoir exposé ce mouvement d'ensemble, l'auteur trace, en l'étudiant avec soin, le portrait moral et littéraire de quelques-uns de ces témoins du renouveau, dont la guerre actuelle a hélas ! éclairci les rangs : Charles Péguy (cette étude fut très remarquée dans les colonnes de la *Croix*) ; Paul Claudel : le poète Francis Jammes ; le " centurion " Psichari, petit-fils de Renan ; Joseph Lotte et le *Bulletin des professeurs catholiques de l'Université ;* Pierre Poyet ; Georges Dumesnil, Albert Fleury, Charles-Francis Caillard, Emmanuel Delbousquet. On lira avec plaisir les 30 pages d'appendice consacrées à Charles-Louis-Philippe et à l'évolution de plusieurs écrivains contemporains : trois académiciens, Barrès, Capus, Loti et André Beaunier. Ce livre est à la fois une oeuvre de saine critique littéraire et de vivante apologétique.

* * *

LA LITURGIE DES MORTS, par M. l'abbé E. Duplessy. 1 vol. Prix : 1 fr. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Nous avons annoncé naguère la publication de la *Liturgie des mourants*, par M. l'abbé Duplessy, directeur de la *Réponse*. Aujourd'hui, le même auteur nous donne la *Liturgie des morts*. Deux parties : l'adieu aux morts, le souvenir des morts. L'*Adieu aux morts* : La liturgie des funérailles, l'office et la messe des morts se trouvent ici en bonne traduction française, avec le texte latin et des explications qui aident à mieux comprendre et donc à mieux suivre toutes ces longues et belles cérémonies où l'Eglise fait revivre à nos yeux le drame du départ de l'âme et de son

jugement. Le *Souvenir des morts* : Tous les moyens institués et recommandés par la Sainte-Eglise pour nous faire vivre avec la préoccupation de nos morts, et dans la pensée de leur être utiles au-delà de la tombe, tous ces moyens sont passés en revue : messes anniversaires et quotidiennes, trentain grégorien, autel privilégié, fête des trépassés, indulgences diverses, etc. La *Liturgie des mourants* et la *Liturgie des morts* forment le répertoire le plus complet des moyens institués par Notre-Seigneur ou par la Sainte Eglise pour venir en aide aux âmes chères qui vont nous quitter ou qui nous ont quittés pour les jugements divins.

* * *

DANS LES PLIS DU DRAPEAU, par M. Poulin Comtal. 1 vol. in-12. Prix : 30 centimes. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Les romans mensuels de la Maison de la Bonne Presse connstituent un des plus beaux succès de la librairie française et intéressent les soldats, qui dévorent les romans..., heureux quand ils sont bons. Tirage mensuel : 150 000. Il paraît un roman complet chaque mois, donnant, comme texte, la valeur d'un volume à 3 fr. 50. Belle couverture en couleurs. Chaque volume : 0 fr. 30 ; port, 0 fr. 15. Pour recevoir chaque volume dès son apparition, on peut prendre un abonnement annuel de 4 francs pour la France, la Belgique, l'Algérie et la Tunisie ; 4 fr. 50 pour les colonies françaises et l'étranger.

* * *

POUR LES SOLDATS QUI PRIENT, par M. René Bazin, de l'Académie française, tract de quelques pages. Prix : 1 fr. 50 le cent. — Maison de la Bonne Presse, à Paris.

Réponse éloquente à une " note " prescrivant aux chefs d'armée " d'observer une stricte neutralité religieuse " et recommandant d'entraver " la propagande cléricale active " sur le front. M. René Bazin montre que si les catholiques ne prétendent pas au monopole du courage, du moins ils en ont " une large provision " et que c'est une faute de combattre le catholicisme, si — et l'expérience le prouve — il est une source de courage et de vertu militaire.

* * *

FIGURES ET DOCTRINES DE PHILOSOPHES (Socrate — Lucrèce — Marc-Aurèle — Descartes — Spinoza — Kant — Maine de Biran), par Victor Delbos, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-16. Prix: 3 fr. 50. — Chez Plon-Nourrit, à Paris.

Dans le monde des philosophes comme auprès de l'auditoire si légitimement exigeant des étudiants de Sorbonne, Victor Delbos avait peu à peu, par sa science et sa probité d'historien, par la force de sa pensée et de sa parole, par la noblesse de son caractère, acquis une autorité hors de pair. De plus en plus, malgré la réserve qu'il s'imposait, son nom rayonnait, sa maîtrise commençait à atteindre le grand public; il prenait à coeur de rendre accessibles à toutes les intelligences cultivées le fruit de ses profonds travaux, les aliments spirituels que renferment les doctrines philosophiques. C'est en cet esprit qu'il venait, quand une mort prématurée le frappa le 16 juin 1916, d'achever le présent livre: oeuvre originale, et à vrai dire, sans équivalent, non seulement par la pénétration et la sûreté d'un jugement toujours parfaitement informé et lucide, par la beauté austère ou même éclatante de la forme, mais encore et surtout par l'inspiration de fond qui anime toutes les pages et relie secrètement les chapitres successifs. Au premier abord ce n'est qu'un recueil d'articles ou de conférences soigneusement mises au point; mais en réalité, c'est bien autre chose et infiniment plus; c'est l'application d'une méthode où l'histoire et la doctrine s'unissent comme elles ne l'avaient pas encore fait ; c'est l'enseignement qui ressort des essais, en apparence divergents, en réalité complémentaires, de l'humaine sagesse. Ce que l'auteur veut montrer, c'est que les grands systèmes qui valent par la puissante cohésion des idées comme oeuvres de vérité sont en même temps oeuvres de vie ; c'est que, tout en gardant leur impersonnalité scientifique, ils expriment l'intime attitude des philosophes qui les ont organisés et qui en ont vécu; c'est que, pour les comprendre vraiment, il faut les rapporter aux besoins d'âme qu'ils ont cherché à satisfaire; c'est que, si tous peuvent contribuer à nous éclairer et à nous rendre meilleurs, cependant la doctrine intégrale de vérité et de vie se trouve du côté où nous oriente la pensée d'un Pascal et d'un Maine de Biran. Par là surtout ce livre de Victor Delbos a une valeur capitale, et il mérite de demeurer classique.

* * *

Ranviks Plantskolor

grundades år 1897 och omfattar numera en areal af omkring 17 hektar. Planttillgång omkring ***12 millioner*** *diverse plantor.*

Svenskt Tall- och Granfrö

af ***bästa kvalité*** *levereras i mån af tillgång och till dagens lägsta priser från vår i* ***Njura*** *belägna* ***fröklängningsanstalt.***

Helsingborg 1913. Schmidts Boktryckeri.

Histoire littéraire du sentiment religieux en France

Depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours

(A propos du livre de M. Henri Brémond)

DES études de psychologie religieuse sont à l'ordre du jour. Catholiques, protestants et rationalistes même [1] rivalisent de zèle pour nous narrer des évolutions d'âme vers la vérité ou vers... l'erreur, pour consigner en des livres très suggestifs les complexités intimes de ces mêmes âmes, et cela, avec mille nuances successives de finesse dans l'observation, de délicatesse dans l'analyse psychologique et aussi parfois — ce qui est d'ailleurs la rançon de cette délicatesse et de cette finesse même — un peu d'indécision dans les contours et d'imprécision dans la terminologie.

Chez les catholiques, M. Henri Brémond passe pour un maître en psychologie religieuse. Ce rare écrivain qui nous a révélé *Newman,* qui s'est constitué l'apologiste de Fénelon et l'historien de *La Provence mystique au XVIIe siècle,* était tout à fait qualifié pour nous donner cette *Histoire littéraire du sentiment religieux* qui s'annonce déjà comme un monument majestueux. On retrouvera dans les deux volumes déjà parus cette finesse, cette étonnante pénétration psychologique et morale, que l'on a tant admirées naguère dans le *Newman* et dans l'*Inquiétude religieuse,* toute une histoire de la

---

[1] Par exemple les biographies psychologiques de *Léonard de Vinci* et de *Renan,* par M. Gabriel Séailles; les études de Raoul Gout sur *Newman* et le *Père Tyrrell,* plusieurs travaux de M. Raoul Allier.

piété et de la vie intérieure, pleine d'idées neuves, d'aperçus ingénieux et de remarques profondes, un peu hardies peut-tre parfois, mais, en dépit de certaines formules imprécises à force d'être nuancées, témoignant d'un sens toujours très net de la vérité religieuse et de la connaissance que cette vérité comporte.

Cette *Histoire du sentiment religieux* est un chef-d'oeuvre du genre et tous les amateurs des choses de l'âme, tous ceux qui, à un titre quelconque, s'occupent ou se préoccupent de philosophie et de psychologie religieuses devront le lire de très près.

" Il y a deux façons de concevoir l'histoire de la littérature religieuse. Enumérer les principaux écrivains religieux de telle période ou de tel pays, décrire leurs oeuvres, discuter l'originalité de chacun d'eux, son mérite littéraire ou philosophique, c'est une première manière... Newman chez les Anglais, et Sainte-Beuve chez nous, ont mis en honneur une autre méthode, morale ou religieuse plus encore que littéraire. Erudition, plaisir du goût, joies de l'esprit, ils ne se refusent rien de ce qui borne l'ambition des autres; mais dans une suite d'ouvrages religieux, c'est avant tout la religion elle-même, son influence profonde, son histoire, son progrès ou ses éclipses, qui les intéressent,leur objet direct est de pénétrer le secret religieux des âmes, d'un Augustin par exemple, ou d'un Saint-Cyran, et les nuances particulières d'un pareil secret. " Ce qu'il importe de connaître chez ces âmes, c'est avant tout l'intensité et les nuances très fines de leur vie intérieure, la profondeur de leur foi, les élans de leur prière, les notations successives de leur état d'âme et de leur évolution religieuse, et pour tout dire, "leur expérience personnelle des réalités dont elles parlent ". De ces deux méthodes M. Brémond a choisi la seconde " et c'est là ce que veut indiquer le titre qu'on vient de lire: *Histoire littéraire du sentiment religieux* ".

Dans la première partie de cette histoire il se propose donc d' "étudier la vie intérieure du catholicisme français pendant le XVIIe siècle, les origines, les directions principales et l'évolution de la renaissance religieuse ".

Mais, dira-t-on, pourquoi parler d'histoire littéraire et non pas d'histoire tout court du sentiment religieux ? C'est que M. Brémond " ne puise qu'aux sources littéraires : biographies, livres de piété, essais de philosophie dévote, de morale ou d'ascétisme, sermons, poésies chrétiennes ou autres ouvrages du même genre, laissant aux érudits les autres sources, moins accessibles au vulgaire..., en un mot toutes les pièces d'archives qui, par elles-mêmes, n'ont communément rien de mystique ". Il veut simplement dégager l'esprit de tous ces ouvrages religieux, " les presser de telle sorte qu'ils vous rendent présent et vivant le génie religieux qui les inspire et dont ils nous montrent les victoires ".

On le verra donc s'élever de l'humanisme dévot jusqu'aux sommets du mysticisme. *L'humanisme dévot,* [2] tel est le titre de son premier volume. Cet humanisme prend ses racines non seulement dans les oeuvres de la renaissance, mais encore dans les profondeurs du moyen-âge. M. Brémond le saisit à l'époque de sa floraison et en veut faire voir le plein épanouissement. Pour lui, l'humanisme dévot n'est pas l'humanisme chrétien, mais il en est le prolongement, de même que le mysticisme sera le prolongement de l'humanisme dévot.

Il est une société qui, vers l'an 1600, a contribué entre toutes au développement de cet humanisme, c'est la Compagnie de Jésus. On sait qu'elle a collaboré et d'une manière efficace à la contre-réforme. " Mais beaucoup d'historiens semblent ignorer que, pendant leur premier siècle, les jésuites ont soutenu, sans relâche, et continué brillamment les tradi-

---

[2] Chez Bloud, à Paris, un volume in-8, de 552 pages.

tions de l'humanisme chrétien. Laynés, Salmeron, Canisius, Campion, l'helléniste délicat, le martyr, Maldonat, le grand Maldonat, Molina, Lessius, Possevin, l'humaniste errant à la vie épique, le maître de François de Sales, Petau enfin, et combien d'autres, c'est toujours le même esprit, la même doctrine. Croyez-en plutôt la belle injure que leur prodigueront leurs adversaires : pélagiens, semi-pélagiens, façon un peu sommaire, un peu vive de dire : humanistes chrétiens. "

Pour écrire son histoire, M. Brémond n'a que l'embarras du choix, car les humanistes dévots sont légion. Il n'étudie pas moins d'une trentaine d'auteurs et l'on voit circuler dans son ouvrage une foule très bigarrée, personnages de toute condition et de toute robe ; les carmes voisinent avec les franciscains et les jésuites avec les capucins ; apparaissent également de grands prélats, des docteurs en Sorbonne, des décrétalistes, de simples prêtres, des laïques enfin, et tous chantent sur tous les tons, célèbrent en prose et en vers, les beautés de la nature, les magnificences de l'âme, les grandeurs et les miséricordes divines.

Bien entendu, M. Brémond fera parler les personnages les plus représentatifs, choisira les textes les plus significatifs. " Les classiques éternels de la littérature religieuse " auront la part du lion, mais il donnera une large place " aux quelques saints et aux très rares écrivains dont le nom seul a surnagé, Bérulle, Camus par exemple ", et même à tout dévot et saint personnage qui, soit par ses livres, soit par le rayonnement de sa vertu, a exercé de son vivant une notable influence et en qui, par suite, s'est incarné l'un des aspects du génie religieux de cette époque. " Libre à nous de préférer une page des *Elévations sur les mystères* aux cent volumes du Père Binet, mais nous ne devons pas ignorer que ce jésuite a exercé sur le sentiment religieux de son siècle une influence beaucoup plus étendue et plus efficace que ne le fut celle de Bossuet. "

A l'époque qu'étudie M. Brémond, tout le mouvement religieux tourne autour de François de Sales, les autres "maîtres salésiens " ne font que prolonger son action; mais ce serait une erreur de croire que c'est lui le premier qui enseigna aux simples fidèles la vie dévote, la vie parfaite. " Avant François de Sales, on a vu des centaines d'*Introductions à la vie dévote,* écrites en français, et qui s'adressaient à tout le monde. Pendant les trente dernières années du XVIe siècle et les toutes premières du XVIIe, des prêtres, des religieux, notamment les chartreux de Bourgfontaine, des laïques enfin ont mis en notre langue presque tous les grands mystiques, de sant Denis à sainte Thérèse... En dehors de ces textes sublimes, une foule de livres pieux circulaient par toute la France. "

Parmi ces nombreux précurseurs de François de Sales, M. Brémond donne la première place au jésuite Louis Richeome " jadis fameux et que ses frères appelaient le Cicéron français ". En lui, M. Brémond trouve " le plus remarquable représentant de l'humanisme dévot avec François de Sales ". C'est lui qui nous renseignera surtout " sur l'orientation, sur les disciplines pieuses de son époque et des jésuites français". Richeome a une façon à lui de " mêler les délices naturelles à la vie chrétienne, de faire servir les premières à la seconde, les sanctifiant ainsi et les rendant encore plus délectables ". Il nous aide à saisir l'intime philosophie qu'il ne formule point mais qui baigne tous ses ouvrages... " Il n'élargit pas le chemin étroit, mais il le voit fleuri même aux passages les plus rocailleux. Disposition sainte, héroïque, que nous retrouverons chez François de Sales et tant d'autres, jusqu'à la victoire de Port-Royal sur l'humanisme dévot. Dans la cellule où Richeome nous fait méditer, pas une place qui ne soit ou fresque ou vitrail. Libre à nous de préférer le fond d'un puits, mais ne dites pas que l'Arena de Padoue ou que la

Sainte Chapelle gênent le vol de la prière. Ainsi encore Richeome nous propose bien les degrés les plus rebutants de l'humilité, mais comme les étapes glorieuses d'une *Académie d'honneur* [3] : l'honneur, ce roi des plaisirs pour les hommes de son temps. " On le voit, ce vieux Richeome est pénétré d'optimisme chrétien, un optimisme qu'il avait appris de son professeur Maldonat, et que la nature et la grâce n'avaient fait qu'augmenter. Si la place n'était pas si restreinte, nous pourrions citer de lui de très beaux textes, car il écrit admirablement bien, mais nos oreilles pudibondes ne sont guère faites pour entendre cette langue un peu verte : " Copieux et truculent à l'insigne manière du XVIe siècle ", il annonce cependant le grand style " la discrétion, la retenue qui vont bientôt triompher de tant de ruines". "On trouve chez lui tour à tour la fraîcheur, le tumulte de la jeunesse et la sagesse malicieuse d'un vieillard indulgent. Ses rythmes sont beaux, expressifs, souples et sonores. " M. Brémond nous dit qu'il ignore s'il raturait beaucoup ses brouillons, il serait plutôt porté à lui prêter un " grain de paresse ". Il sait parfaitement tourner ses phrases, mais " il ne sait pas faire un livre". Il cause, il cause éperdument. " Moins spirituel, moins sérieux et moins touchant, il bavarderait. Comme un enfant, il est tout entier dans la minute présente. Tableaux, contes, malices, jamais il ne résiste aux mille tentations du chemin. Veut-il prouver que tout le monde craint la mort et que " cette crainte naturelle nous est donnée pour sauvegarde de la vie ", il songe soudain à divers exemples de " l'industrie des bêtes pour détraper leur vie du danger ". Tout un chapitre là-dessus ! Mais, ayant ouvert la porte de l'arche de Noé, il ne peut plus la fermer. Encore un chapitre : " deux exemples sur le même propos d'un lion tué par une jument et d'un

---

[3] *L'Académie d'honneur* est le titre d'un livre de Richeome.

homme échappé du danger d'une ourse ". " Cette dernière aventure remplit quatre pages, et d'un mouvement superbe. " Sa philosophie manque d'élan et d'envergure, mais elle est " simple, noble et bienfaisante... elle traduit exactement sa propre vie intérieure ".

Si les oeuvres de Richeome sont antérieures à l'*Introduction à la vie dévote,* le Père Binet et Jean-Pierre Camus sont les cadets de François de Sales, et plus ou moins tributaires de sa Philothée. Avant de faire l'éloge du Père Binet, M. Brémond commence par le traiter rudement. Il lui reproche non seulement de n'avoir pas " reculé les frontières du bavardage pieux ", mais encore " d'avoir gaspillé par là même un admirable talent ". " Camus n'a rien commis de pareil. C'était un génie, une force de la nature. Lui demander de se surveiller et de se réduire, c'est le supprimer. D'ailleurs, il est moins ennuyeux que Binet. Il est vrai que celui-ci, même s'il eut modéré sa faconde, n'aurait jamais fait qu'un maître de second ou de troisième rang. Son intelligence manque de vigueur et d'élévation. Mais il avait beaucoup d'esprit et de sens, une imagination somptueuse, un tour caressant et persuasif, de très beaux dons d'écrivain. Son oeuvre est aussi riche que curieuse; elle nous présente, et parfois excellemment, quelques-uns des aspects les plus intéressants de l'humanisme dévot ".

De ce point de vue, le jésuite bourguignon a exercé une influence considérable. Il redit, il délaya les leçons salésiennes de la vie dévote. Il fut en même temps un remarquable directeur de conscience, il forma à la vie ascétique une foule de saints personnages et aida de ses conseils des mystiques fameuses: Mme Acarie et sainte Chantal. Mais, il faut bien le dire, il prépara délibérément " la réaction anti-mystique dont il aurait dû prévoir les conséquences désastreuses ".

Plus connu présentement que le Père Etienne Binet,

par son *Esprit de François de Sales, Camus* fut-il le "personnage folâtre que nous impose une légende aujourd'hui très répandue et qui aurait singulièrement choqué les contemporains de l'évêque de Belley " ? M. Brémond n'a guère de peine à détruire cette sotte légende. Certes Camus avait de l'esprit comme pas un. " Nombre de ses bons mots ont survécu à ses livres. D'où l'on a doctoralement conclu qu'il badinait du matin au soir, et ne faisait pas autre chose. " Ceux qui l'ont calomnié ne l'ont jamais lu. Qui donc d'ailleurs pourrait se vanter " d'avoir seulement parcouru ses deux cents volumes "? Il a trop écrit, c'est entendu, " et sa faconde devient par moments intolérable". Mais ce serait injuste de le traiter de bavard, " il l'est beaucoup moins qu'Etienne Binet, le plus illustre de ses émules ". Quand il le veut — mais il ne le veut pas toujours — il a un très beau style. A tout prendre, " c'est un écrivain de race, vivement attentif aux rythmes de ses phrases ". Il a d'étranges absences, il est vrai, mais " enchaînez-le comme la sybille virgilienne, laissez tomber son bourdonnement et attendez son oracle; vous serez surpris de sa gravité, de son élévation, de sa cohérence profonde ". Ne croyez pas qu'il n'ait écrit que des livres de dévotion. Il a, à son acquis, une foule de romans — romans édifiants, cela va sans dire — aux noms vraiment alléchants. Admirez plutôt ces titres mirifiques: *Parthénice, Spiridion, La tour des miroirs, Damaris, La pieuse Julie, Palombe, Callitrope.* Impossible de les citer tous. Ce travail intense devait absorber tous ses moments. Eh bien, non! Camus fut un prédicateur disert et très recherché, un prélat très actif et très zélé, un confesseur infatigable. " Disciple, mais très personnel, de François de Sales, il continue, il représente son maître de la façon la plus honorable ", il fut un des plus grands prélats de l'Eglise de France.

Il y aurait beaucoup à dire sur le progrès de l'humanis-

me dévot chez les poètes, les historiens, les hagiographes, les encyclopédistes dévots, les romanciers. M. Brémond ressuscite une foule d'auteurs dont le nom même avait sombré dans l'oubli, Claude le Roux, le Père Cortade, augustin, Jean de La Cépède, Le Père Laurent de Paris, capucin. D'autres sont plus connus, le Père Martal de Brives et son *Parnasse séraphique,* le Père Coyssart, jésuite, le Père Le Moyne, Dom Laurent Bénard, et bien d'autres qu'il serait fastidieux d'énumérer.

M. Fortunat Strowski, dans un article du *Correspondant,* s'étonnait de ne pas voir figurer dans cette splendide galerie de portraits celui du Père Mersenne, et il semble en effet que l'*Analyse de la vie spirituelle* méritait bien de fixer l'attention. M. Urbain regrettait de ne pas voir figurer dans cette pléïade Alphonse de Rambervilliers, l'auteur des *Dévots élancements du poète chrétien,* qui est, paraît-il, une oeuvre admirable. Pour ma part je suis un peu peiné de ne pas voir l'oeuvre du capucin Zacharie de Lisieux analysée comme elle le méritait.

Mais il faut en arriver à ceux qui représentent l'humanisme dévot à son apogée: je veux dire le capucin Yves de Paris et le franciscain François Bonal.

M. Brémond reconnaît en François Bonal un esprit tout à fait supérieur qui lui plaît par sa morale humaine (il a surtout combattu le jansénisme dans le *Chrétien du temps*) et sa théologie rassurante et consolante. Le Père Léonce de Grandmaison le trouve supérieur au Père Yves de Paris lui-même, et, parmi les résurrections littéraires opérées par M. Brémond, celle-ci lui paraît la plus intéressante et la mieux justifiée. On peut se ranger au témoignage de ce théologien insigne.

De Bonal on ignore tout. " L'écrivain est très original, très curieusement moderne, parfois au point de m'étonner

quelque peu, dit M. Brémond. Nous sommes toujours si rétifs à constater que nos pères nous ressemblaient! Il a des lettres et de l'éloquence. Il a sûrement pratiqué Balzac, mais sans trop sacrifier de son ardeur naturelle... Il est un de ceux chez qui l'on voit poindre Bossuet. " Dans un style sobre et plein, un peu solennel peut-être, il combat vigoureusement la " théologie inhumaine " de Saint-Cyran, de Nicole, d'Arnauld, de la mère Angélique, de la mère Agnès. D'après lui, le système janséniste " ne serait qu'une sorte de psittacisme savant, qu'une de ces métaphysiques irréelles dont les écoles s'occupent le plus sérieusement du monde, mais auxquelles personne ne croit pour de bon ", tellement ce dogme impitoyable ferait horreur aux jansénistes s'ils en réalisaient le plein sens. Mais ce qui fait la valeur de Bonal, ce n'est pas ses qualités d'ordre littéraire, c'est l'étonnante vigueur, la pénétration de ses critiques doctrinales; on trouvera dans sa réfutation du jansénisme une sûreté, une décision, une chaleur d'éloquence que les théologiens postérieurs ne surpasseront pas.

Le Père Yves de Paris est vraiment une trouvaille de M. Brémond. " Lorsque je commençais le présent travail, dit-il, lorsque je pensais toucher au terme de mes recherches, j'ignorais encore tout d'Yves de Paris, et jusqu'à son nom. Ou plutôt, je l'entrevoyais, mais comme un de ces êtres fictifs que nous nous créons à nous-mêmes et qui incarnent pour nous l'esprit, la perfection souveraine, l'idée enfin d'une époque ou d'un mouvement. C'était vers lui que j'allais, c'était lui qu'ébauchaient, que préparaient et qu'auraient dû être les Camus, les Binet, les Bonal et autres personnages de moindre valeur. Il était pour moi l'archétype de l'humanisme dévot, un Marcile Ficin qui aurait écrit l'*Introduction à la vie dévote,* un François de Sales qui aurait soutenu les neuf cent thèses mirandoliennes *de omni re scibili,* un Sadolet raffiné et popu-

laire tout ensemble qui, laissant la langue de Cicéron, aurait manié le français avec la souplesse persuasive d'un Fénelon ou d'un Malebranche. Qu'un pareil homme eût jamais existé en chair et en os, et pendant le XVIIe siècle, ç'eût été trop beau. Quant à rencontrer ce Platon dévot sous la bure franciscaine et, pour tout dire, capucin, l'espoir ne m'en serait jamais venu. "

M. Brémond met donc Yves de Paris au-dessus de tous, et ses contemporains semblent avoir reconnu le mérite de ce personnage extraordinaire que l'éditeur de ses oeuvres appelle le " plus beau génie de son siècle, le porte-plume de son temps et l'honneur de son ordre ". Il y a tout lieu de croire que dès avant sa mort " l'oubli avait commencé à se faire autour de lui, un oubli que, depuis lors, plus de deux siècles ont solidement consacré ". Il est incontestable qu'il fit grande figure à son époque, qu'il fut apprécié, qu'il fut aimé. "Mais il a vécu trop longtemps, et quand il a disparu, les beaux jours de l'humanisme dévot étaient passés. Finies les hautes spéculations platoniciennes, bridée la curiosité universelle, éteinte l'ardeur confiante et libérale, assombri l'optimisme de cette époque généreuse ! "

Mais, dira-t-on, pourquoi les capucins ont-ils laissé s'effacer la mémoire de leur Père Yves? " Eh quoi, ne voyons-nous pas les jésuites, ordinairement plus soucieux des gloires de leur ordre, oublier bientôt le Père Binet, faire fi du Père Garasse, et traiter le vieux Richeome avec une compassion presque méprisante? Notre capucin est certes plus grand que tous ceux-là, mais où a-t-on vu que l'immortalité fût nécessairement promise au génie ? " Quoiqu'il en soit, M. Brémond met à étudier le Père Yves une sorte de coquetterie, une vraie complaisance. Il désirerait savoir les circonstances qui ont décidé de sa vocation religieuse, connaître son *curriculum vitae*. Mais, sur ce point, tous les détails font défaut. " Yves

de Paris semble avoir été pleinement heureux dans sa vocation. A vrai dire, il ne répond pas tout à fait à l'dée que l'on se fait aujourd'hui d'un capucin. Mais on ne le voit pas non plus, ni chanoine, ni bénédictin, ni jésuite, ni même oratorien. Il faudrait créer un ordre religieux, séraphique et platonicien tout ensemble, pour cet unique et très singulier personnage. Après tout, la bure franciscaine, symbole d'austérité, d'humilité et de je ne sais quelle indépendance, est encore l'habit qui lui va peut-être le mieux. " " Très indépendant et réfractaire à la plupart des contraintes sociales ou mondaines, il aimait la liberté et l'intrépidité capucines. " Autant qu'on en peut juger, après quelques années d'enseignement ou de missions le Père Yves se consacra uniquement à la prière et à l'étude. Bien souvent, dans ses oeuvres, il célèbre les avantages de la solitude, il la regarde comme " le pays des Muses " [4], il savoure, mieux que personne, " les délices que nous recevons d'une sérieuse retraite en nous-mêmes " [5], et il a soif de cette paix bienheureuse " où l'âme respecte la majesté de ses pensées " [6]. C'est en 1632 que paraît son premier volume *Les heureux succès de la piété,* et " dès lors il ne cessera plus de produire; ses quarante dernières années se comptent par ses livres ". *La théologie naturelle* (4 v.), *Les morales chrétiennes* (4 v.), *Les progrès de l'amour divin* (4 v.), *Le Digestum sapientiae* (4 in-folio), *Les miséricordes de Dieu, Le Jus naturale, Le Fatum universi, L'agent de Dieu dans le monde,* " oeuvre grandiose mais inégale ". Yves n'est jamais banal, ou même, à proprement parler, verbeux; mais on le voudrait moins opulent et plus ramassé. Philosophe magnifique, mais surtout poète, dès que son imagination commence à s'éteindre,

---

[4] *Les heureux succès de la piété,* p. 615.

[5] *La théologie naturelle,* I, p. 593.

[6] *Les morales chrétiennes,* II, p. 463.

il devient assez monotone. "Il a trop écrit et surtout trop longtemps. " Pour connaître le vrai Père Yves, c'est peut-être dans ses premiers livres qu'il faut chercher sa philosophie religieuse. Là, l'ondulation de sa pensée se déploie suivant un rythme intérieur et vivant, sans jamais se figer dans la froideur d'une correction inerte. " Contempler est l'exercice habituel du Père Yves, sa fin, sa raison d'être, la fonction qu'il doit remplir ici-bas... Contempler, contemplation, ces mots reviennent constamment saus sa plume... La contemplation est joie. Nul scrupule ne la trouble, nul ascétisme ne la gêne. Elle est le libre et chaste jeu du sage, du chrétien qui sait que l'univers lui appartient et qui se promène dans la création, dans l'histoire, dans la vie réelle, dans les idées pures, aussi paisible, aussi roi, que le premier homme dans le paradis terrestre. Nous savons que ce roi porte un cilice et s'impose une règle très mortifiante, nous le savons, mais à le suivre, qui s'en douterait? Dans ses exercices sublimes, il ne cherche, il ne trouve que du plaisir. " Nous ne pouvons suivre ce contemplateur dans toutes ses promenades. Tout l'occupe, tout le ravit, les fleurs, les oiseaux, les fossiles, les pierres précieuses, toute la nature. Mais celle-ci n'est pas le seul objet de sa contemplation. " Le monde des âmes l'occupe davantage, et plus encore les spéculations universelles. Le détail de l'activité humaine, les particularités des différentes nations, l'histoire des religions, les révolutions des empires, les principes de la métaphysique et de la morale, les mystères de la foi, tout en un mot passionne ce contemplateur. " Tout l'incite à la prière, au perfectionnement moral, tout lui sert d'échelon pour arriver à Dieu. Sa dialectique passionnée se tourne en haute contemplation et, si cette contemplation n'est pas mystique à proprement parler, elle touche néanmoins aux frontières du mysticisme. " On devine donc facilement quelle est la philosophie religieuse du Père Yves. Je ne sais

pourquoi, mais, en lisant les nombreux textes suaves et opulents de l'original capucin, je pensais continuellement à Newman. Des extraits entiers me rappelaient maints passages de la *Grammaire de l'assentiment* que j'avais lus naguère avec une ardeur un peu juvénile. M. Brémond lui trouve plutôt des affinités avec Pascal. " Coeur, instinct, principes ": " le coeur a ses raisons que la raison ne connaît point "; " tu ne me chercherais pas, si tu ne me possédais "; " c'est le coeur qui sent Dieu et non la raison: voilà ce que c'est que la foi: Bien sensible au coeur, non à la raison"; [7] cette doctrine de Pascal " le Père Yves l'a soutenue, développée, orchestrée magnifiquement; il en a fait, avant Pascal et comme Pascal, la pierre fondamentale de son apologétique et de sa vie intérieure. A la vérité, on ne trouve pas chez lui les formules saisissantes, les sublimes raccourcis des *Pensées*. Mais, s'il nous frappe moins, peut-être nous satisfait-il davantage. A combien de sottes méprises n'ont pas donné lieu ces quelques fragments de Pascal! Si la raison est borgne, disent de prétendus défenseurs de cette raison, le coeur est aveugle. On ne désire, on n'aime, on ne veut que ce que l'on connaît. Intelligence d'abord! Eh! qui le nie? Mais intelligence et raison peut-être sont deux. " A défaut de Pascal, qui n'a pas eu le temps de nous donner sur ce point d'éclaircissement, le Père Yves nous fournit les explications les plus sûres, les plus lumineuses, les plus satisfaisantes, les plus orthodoxes, sans concession aucune au fidéisme ou à l'agnosticisme. Pour le Père Yves, comme pour nos modernes apologètes, les syllogismes n'expliquent pas tout ; du temple intérieur " la raison raisonnante n'a pas les clefs "; les lumières de l'esprit sont inférieures aux lumières de l'amour, et les plus belles métaphysiques,

---

[7] On sait que par raison Pascal entend la raison raisonnante, et que par coeur, il entend l'âme toute entière; intelligence, volonté, coeur et sensibilité.

" loin de refroidir la dévotion, la rendent au contraire plus ardente ". Mais par hasard déprécierait-il trop la raison raisonnante? M. Brémond serat porté à le croire. Toutefois, s'il humilie volontiers la raison, " c'est en lui empruntant des armes subtiles "; s'il exalte la " docte ignorance ", c'est en métaphysicien. N'oublions pas d'ailleurs que " pour le Père Yves, vivre et contempler ne sont qu'un ". " D'où ce constant recours aux principes, ces descriptions infinies, cette plénitude lumineuse — *Totus ipse lumen.* ". " Toute sa doctrine, il faut le répéter, toute sa métaphysique est aussi dévotion, action, ascèse même et union mystique! Mais combien peu sont faits comme lui! Combien peu le suivront sur une voie aussi étroite et glissante! Il n'a pas à redouter pour lui-même les dangers du dillettantisme religieux et métaphysique,mais pour d'autres, pour le plus grand nombre sans doute, ces dangers ne sont-ils pas trop réels? " M. Brémond fait remarquer que le Père Yves " n'écrit que pour lui-même ou pour les esprits qui lui ressemblent "; c'est pourquoi " il oublie de prévoir et de dissiper les interprétations fâcheuses qu'on pourrait donner à ses théories ". " Il nous suppose tous parvenus aux sommets de noblesse et de clarté où, lui-même, il s'élève sans effort et qu'il occupe avec une sérénité parfaite. "

M. Brémond n'entend pas rabattre quoi que ce soit des éloges qu'il lui a prodigués, il le trouve incomparable, et de tous les humanistes dévots il le juge le plus grand. " C'est une de ces intelligences pures et rayonnantes qui ne semblent pas avoir péché en Adam. "

Après le Père Yves de Paris, les jours de l'humanisme dévot, hélas! sont comptés. Les tendances qui avaient tant désolé l'âme tendre et infiniment aimante de François de Sales vont se développer rapidement; la théologie stimulante de l'évêque de Genève, qui affranchissait et dilatait les âmes, qui leur enseignait que, " bien que déchue par la faute origi-

nelle, la nature humaine reste la merveille de la création, que la blessure du vieil Adam n'a pas gangrené tout notre être, que la grâce rédemptrice est toujours offerte et libéralement et à tous ", — va, non pas s'éclipser, mais rester un peu dans l'ombre; Port-Royal va expliciter ces doctrines glaçantes qui paralyseront pendant deux siècles une foule d'âmes; les " maîtres de la peur " sembleront l'emporter sur les maîtres de l'amour. Mais l'étude de ce déclin de l'humanisme dévot, qui s'accompagne d'une déviation profonde du mysticisme. est réservé pour un autre volume: *La retraite des mystiques.*

Maintenant, il est temps que M. Brémond nous fasse contempler les splendeurs du mysticisme, qu'il nous décrive " cette floraison mystique qui a rendu cette période mémorable entre toutes dans les fastes de la sainteté ". C'est l'objet du second volume de cette *Histoire du sentiment religieux* : *L'Invasion mystique.* [8]

---

[8] Chez Bloud, Paris, 1 vol. in-8, de 615 pages.

(À SUIVRE)

BRUNO-MARIE, o. f. m.

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

XIII

L'ASSAUT DU MONT BLOND ET DU MONT CORNILLET PAR LA 34e DIVISION

(Feuilles de route de l'aumônier) [1]

LE CHAMP DE BATAILLE. — Nous venons de franchir et laissons derrière nous la riche montagne de Reims, nouvelle Judith qui versa le jus de ses grappes à l'Holopherne teuton en route pour la Marne, le mûrissant ainsi pour la défaite. J'arrive dans la vallée marécageuse où coulent la Vesle et la Prosnes... En quittant les Petites Loges la route nationale longe un bois. Quelqu'un m'appelle d'une sorte de pigeonnier suspendu à un arbre. C'est un officier,

---

[1] Cet aumônier n'est autre que notre ami et collaborateur, M. l'abbé Desgranges. Ces lignes, écrites du front, sont datées du 17 novembre 1917. Elles ne nous sont parvenues à Montréal qu'à la fin de février. M. Desgranges nous prévient aimablement que ce récit de " Choses vues ", particulièrement soigné, doit paraître aussi dans le *Correspondant* de Paris. Mais, puisqu'il nous en adresse lui-même une copie, nous nous faisons un devoir de publier quand même son émouvant récit dans les pages de notre *Revue canadienne*. Notre seul regret est de nous voir dans l'obligation de le fractionner au moins en deux parties. Au moment où M. l'abbé Desgranges nous adressait cette nouvelle *tranche*, la *treizième*, de " Choses vues ", il partait, comme aumônier toujours, pour les champs de bataille de Salonique. Si Dieu lui prête vie, nous aurons encore de lui, nous l'espérons, quelques bonnes pages, naturelles et simples, mais si vibrantes, comme il sait les faire. Ah ! si la malheureuse guerre pouvait enfin se terminer !— M. l'abbé Desgranges vient précisément d'écrire (mars 1918), à un ami de Montréal au sujet de ce compte rendu d'une conférence de M. l'abbé Thellier de Poncheville, auquel nous faisions allusion dans notre dernière *Chronique des revues*, et où un nouvelliste faisait dire à notre commun

svelte comme un lieutenant, avec deux étoiles sur la manche. Je me risque sur l'échelle de poule qui mène à cet observatoire improvisé et me voici auprès du général Gassouin, un colonial qui fut notre premier ministre des transports et dont la causerie prompte et fine pénètre les hommes et les choses de lueurs rapides comme des éclairs d'épée. — A l'aide d'une bonne jumelle, nous distinguons les hautes tours de la cathédrale de Reims, qu'enveloppent des éclatements d'obus et des fumées rougeâtres d'incendie. Laissant à notre gauche, au loin, la grande cité martyre et derrière nous la montagne enchantée, nous faisons face aux crêtes du Moronvilliers. Le général fixe ma vue sur les deux contreforts de gauche,le Mont Cornillet et le Mont Blond, double objectif dont la 34e division a reçu l'ordre de s'emparer.

Nous allons visiter ensemble le champ de bataille. On

---

ami des choses dont on s'est chez nous beaucoup ému. M. Desgranges était déjà à Salonique quand la susdite prose a paru dans son *Petit Démocrate* et il n'est pour rien dans l'affaire. — Pour ce qui est de M. de Poncheville lui-même, dont nous publierons, dans l'une de nos prochaines livraisons, un chapitre suggestif — *Le Sang de France au Canada* — de son beau livre récemment paru *La France vue d'Amérique*, dans une lettre du 11 mars dernier à M. le curé Labelle de Notre-Dame, il écrit textuellement: " J'aime à croire cependant qu'on n'aura pas pris pour l'expression de ma pensée ces historiettes saugrenues dues à la maladresse d'un rédacteur que je ne connais pas et dans les lignes duquel surtout je n'ai pas reconnu ma causerie. " — Nos deux amis, tous deux si sympathiques au Canada, ont gardé, ils peuvent en être assurés, la sympathie de leurs anciens auditeurs de Montréal. Un nouvelliste mal avisé avait transformé une boutade, d'ailleurs mal comprise, en une affirmation qui a semblé ici blessante à plusieurs. Nous avons protesté amicalement, en supposant, comme c'était le cas, que c'était surtout le journaliste qui avait fait du zèle. Un point, c'est tout. Nous n'avons jamais douté pour notre part des bons sentiments que MM. de Poncheville et Desgranges entretiennent à l'égard des Canadiens en général, et des auditeurs de Notre-Dame de Montréal, en particulier. — Il restera, de cet incident, après tout d'assez peu d'importance, que, même quand nous nous " emballons " un peu, nous n'aimons pas qu'on nous le dise avec un certain mordant. Que si, d'ailleurs, on juge, ici ou là, que nous avons la peau sensible, nous répondrons: "Eh! précisément, c'est que nous sommes toujours fils de France! " — E.-J. A.

traverse la marécageuse vallée jusqu'au village ruiné de Sept-Saulx (où Jeanne d'Arc passa la nuit en prières la veille du sacre), de vastes pentes boisées qui s'allument sans cesse de nos feux d'artillerie, un amas de décombres—tout ce qui reste du village de Prosnes, d'autres pentes nues,qui s'infléchissent en éventail crevassées de tranchées et de boyaux où sont blottis nos fantassins. De là, apparaissent les positions à conquérir, ces flancs puissamment fortifiés du Cornillet et du Mont Blond,au sommet desquels,à près de quatre kilomètres de notre première ligne, les observatoires ennemis nous narguent. "Durant cinq jours au moins, me dit le général, il faudra arracher, à coups de canons, la gigantesque cotte de maille en fils de fer barbelés, dont sont revêtues ces montagnes, niveler les tranchées, défoncer les abris-cavernes, répérer les mitrailleuses sous le mensonge de leur camouflage et les réduire à l'impuissance de même que les batteries dont les feux écraseraient nos colonnes d'assaut,après quoi, à l'heure voulue, nos fantassins escaladeront ces montagnes et bivouaqueront au sommet! Cette entreprise audacieuse se lie à un ensemble d'assauts du même genre prévus, d'une part, entre Laon et Reims, de l'autre, à nos côtés, sur tout le massif de Moronvilliers. "

Souvent, lorsque je visitais les lignes et que nous regardions avec les soldats le sommet altier du Cornillet, je leur demandais: " Quand le prenez-vous?... " Ils riaient comme d'une galéjade! A la moindre de leurs patrouilles, ils s'étaient heurtés à de tels enchevêtrements de fils de fer, à des nappes de balles si serrées, à de si infernaux barrages d'artillerie, qu'ils se demandaient si l'on pouvait envisager une telle ascension autrement que comme une course à la mort.

Préparation. — Une attaque de grand style, comme disent les journaux, exige une densité invraisemblable de troupes. Nous aurons, tous les dix mètres, une gueule de canon

(de 75, de lourds ou de tranchée) et trois fantassins (grenadiers, bombardiers, mitrailleurs ou simples voltigeurs) par mètre courant. La division, renforcée, abandonne le secteur assez vaste qu'elle a occupé tout l'hiver et se tasse tout entière sur un rectangle mesurant deux kilomètres de front d'attaque sur quinze de profondeur. Deux bataillons tiennent les lignes. Quatre autres sont en réserve dans un bivouac. Le 59e occupe le village de Vaudemanges déjà encombré par des artilleurs de tous les calibres. Chacun des régiments a passé successivement cinq journées dans un bourg paisible pour s'y reposer et y faire une répétition générale de l'assaut. L'aumônier utilise les mêmes loisirs pour prêcher un extrait de carême et célébrer la Pâque.

Je m'installe à Vaudemanges dans un coin de grenier. Le brancardier Pujol pourvoit à mon ameublement. Il construit, pour le jeune major Louis Rey et pour moi-même, des lits composés de morceaux de bois non équarris et d'un peu de paille fraîche. Un couvercle de caisse, suspendu par des fils de fer, sert de table. Un vasistas donnerait un peu de jour. Mais, la vitre ayant été brisée, on l'a remplacée par un vieux calendrier qui arrête à la fois le vent et la lumière, tel un gendarme obtus. Pour la toilette, Pujol a découvert dans les combles un vieux plat à barbe bossué qu'il a disposé sur le plancher troué de fentes où un enfant passerait le pied. Malgré nos soins, une part de nos ablutions s'épanche dans la pièce sise au dessous et où sont établis conjointement une cuisine, un bureau de compagnie et un salon de coiffure, dont les occupants poussent de grands cris lorsque nous les arrosons. — Notre *home* devait être la chambre du petit valet! Le reste du grenier sert d'infirmerie. Tous les malades du régiment y sont alignés, étendus sur des brancards. Une échelle relie tout ce premier étage au rez-de-chaussée. Elle est occupée par une procession de soldats qui montent à la visite, portant leur

bobo avec une sorte de vénération, comme un trésor qui pourrait avoir un prix incalculable à la veille de l'assaut. Devant une cantine chargée de divers effets de pansement, un major défiant écoute les toux, tâte les furoncles, palpe les enflures, fait tirer les langues, prend les températures et sonde les coeurs.

Clairons et fanfares éclatent dans le pays. Le régiment part pour l'exercice. J'en profite pour visiter les artilleurs des alentours. Il n'est pas un pli de terrain, pas un bouquet d'arbres, qui n'en dissimule un détachement. Sur les routes, les files interminables de tracteurs ressemblent à des chenilles géantes qui envelopperaient la campagne de leurs anneaux poudreux. Chaque voiture sert de bureau, de salle à manger, ou de dortoir, à cette population roulante. — Je cherche le jeune aspirant Geoffroy. Son ordonnance me dit qu'il est à la conférence et me montre dans un champ, balayé par une bise aigre et froide, un groupe compact d'officiers d'artillerie, d'aviateurs et de sapeurs du génie, chargés de la télégraphie sans fil et de la signalisation optique. Un chef d'escadron révèle les secrets de tout un code de signaux permettant aux avions, si j'ose dire, de battre exactement la mesure, pour que la musique des artilleurs accompagne harmonieusement la danse des fantassins au moment de la gigantesque escalade.

Je rentre le soir au village avec le régiment. Il a plu tout l'après-midi. Les soldats rejoignent leurs cantonnements et s'entassent, pour la soupe, dans des réduits dont la misère fait éclater leur bonne humeur, leur philosophie, leur ingénieux esprit d'adaptation. Je fais ma visite pastorale sous la pluie fine, clapotant dans la boue. J'invite mes chers soldats à la cérémonie du soir, aux messes matinales et surtout à la messe de communion pascale qui couronnera nos exercices. Partout, je suis accueilli avec la bonne grâce souriante et spirituelle, mêlée de respectueuse bonhomie, qui caractérise le Midi montagnard.

Pendant que je poursuis de la sorte, en enfonçant dans la boue et en sautant les flaques d'eau, mes brebis égarées et fidèles, les officiers assemblés à la mairie, dans la salle des mariages, écoutent une conférence du général de Lobit sur les conditions et les chances de la prochaine attaque. Le commandant de la division n'a pas besoin de ranimer le courage de cet auditoire de jeunes héros, commandants de compagnie et chefs de section, qui ont si souvent donné la mesure de leur intrépidité et de leur endurance; mais sa parole sobre et claire définit les grandes lignes de l'opération d'ensemble, le rôle qu'on y réserve à chaque unité, fait ressortir la supériorité de nos moyens sur les ressources défensives de l'ennemi et transforme ainsi, en des âmes si heureusement disposées, l'ardeur en enthousiasme,la confiance en lumineuse sérénité.— La musique vient se ranger devant l'édifice communal. La pluie a cessé. Les derniers rayons du soleil ont réussi à traverser les nuages. Les soldats arrivent par groupes. Le général sort, les officiers l'encadrent. La musique accompagne des choeurs patriotiques que chantent les soldats. Un baryton d'opéra, mobilisé, fait entendre, d'une voix sonore et émouvante, le *rêve passé,* et, dans les derniers rayons de cette journée pluvieuse, sur cette grande foule militaire, qu'encadrent de modestes maisons de village, court comme un frisson d'enthousiasme et de fierté.

L'église ne peut contenir tous les auditeurs, debout, entassés autour de l'autel et débordant sous le porche. Je leur parle de cette vie supérieure que le Christ a ajoutée à notre vie misérable, que nous avons reçue au baptême, que nous allons recouvrer par la pénitence, que la communion rendra en nous, si nous le voulons, intense et rayonnante, et que nulle puissance humaine, nul projectile perfide ou brutal ne saurait nous enlever. Le grand souffle qui s'envola, il y a dix-neuf siècles, des lèvres divines de Jésus passe à son tour, par delà

les lacs et les montagnes de Galilée, sur ces fronts fiévreux et les ranime. Quelques prières simples récitées en commun, les chants liturgiques *O salutaris, Parce Domine, Tantum ergo,* pénètrent peu à peu ces âmes angoissées et héroïques, qui une fois de plus vont se jeter au devant de la mort, de l'incomparable dictame de la paix et de l'amour divin. — Puis, les bougies s'éteignent. Mais beaucoup de fantassins restent agenouillés. Ils arrivent un à un dans la sacristie et dans les confessionnaux où se sont établis, avec une étole sur leur capote, les aumôniers de bataillon. Quelles heures inoubliables j'aurai vécues dans l'intime tête-à-tête de ces héros simples et bons ! Parfois, la nuit s'écoulait ainsi tout entière et les premiers Nicodèmes de l'aube rencontraient les derniers Nicodèmes du soir.

Un jeune breton — une âme qui ne s'ouvre pas sans effort comme les âmes méridionales, expansives et chantantes —, ayant été absous, reste debout auprès de moi. Il veut parler. Il éclate en sanglots. Il me montre une lettre de la grand'mère qui l'a élevé, son père et sa mère étant morts aussitôt après sa naissance, et, d'un doigt tremblant, dirige mes yeux sur ces deux lignes : " Que deviendrait, mon cher petit, ta pauvre vieille, si elle te perdait ! " Ces mots ont chaviré son âme. " Pour moi, dit-il, je ne m'en fais pas ; c'est pour elle que je m'en fais. " Je l'encourage de mon mieux. Il demeure quelques minutes silencieux, immobile. Il s'apaise, et, me serrant énergiquement la main : " Allez, conclut-il, on fera son devoir, monsieur l'aumônier. "

L'ABSOLUTION GÉNÉRALE. — L'attaque sera sans doute pour demain. Quatre bataillons sont concentrés dans un bivouac, immense terrier, couvert d'un maigre taillis, où nos fantassins se sont creusés des trous. C'est de là qu'on gagnera les parallèles de départ. On me demande de profiter du dimanche pour célébrer des messes d'absolution générale. Nous

aimerions aussi à prier ensemble pour l'état-major du 59e qui vient d'être anéanti par un obus. L'aumônier Renaud, le médecin-chef Bertrand, MM. Alba, Combrizon, Clarac, Giroud ont été mortellement frappés et presque ensevelis sous l'abri dans lequel ils prenaient leur repas du soir. Mais comment dissimuler une aussi nombreuse réunion de fidèles? Les avions de l'ennemi, justement inquiet, survolent sans cesse le camp. On ne peut songer à une cérémonie en plein air. — Je découvre une vaste baraque en planches vermoulues qui sert d'écurie. On va l'agrandir encore en prolongeant le toit avec des bâches. Pourquoi une écurie ne servirait-elle pas de cathédrale au Dieu né dans une crèche? On enlève les chevaux. On nettoie le terrain. Des branches d'arbres dissimulent l'étendue de la toiture improvisée et décorent l'intérieur. Trois séminaristes, un novice dominicain et un instituteur public, pieux comme un ange, dressent un autel qu'ombragent un riche drapeau du Sacré-Coeur et un beau Christ. Des culots servent de vases où s'épanouissent des bouquets tricolores. Les soldats affluent. Devant l'autel, le commandant Lexelar, au noble visage calme et fier, est entouré des officiers. Le prêtre brancardier Aubin dirige les chants. L'abbé Dauviray, aumônier du 83e, célèbre la messe, accomplissant les gestes liturgiques avec une distinction et une décence qui sont une prédication. — La canonnade est continue. Nos pièces remplissent de grondements et de flammes tous les bois voisins. Des sommets du Cornillet et du Mont Blond jaillissent des panaches de fumée noire. Mais la grande voix du canon ne détourne pas les âmes de la pensée de Dieu. — Je prêche à l'issue de la messe. D'un escabeau je domine ce groupe compact de douze à quinze cent têtes fermes et graves. Après avoir rendu hommage aux morts du 59e, avant-garde des héros de la grande bataille, et raconté les veillées d'armes des anciens chevaliers, j'emprunte à l'histoire de la division et aux circonstances tragiques qu'elle traverse cette exhortation :

Chers soldats de la 34e division,

Sur ces mêmes terres de Champagne, vous remportiez, il y a deux ans, une citation à l'ordre de l'armée pour tout un ensemble d'assauts victorieux. Au cours de la formidable bataille de Verdun, non seulement vous avez tenu, mais, deux fois, vous avez conquis du terrain. — Pendant près d'une année, vous avez défendu Arras, une de nos villes martyres, sans jamais perdre une seule des ruines sacrées confiées à votre garde. — Par deux fois, vous avez tenté un sanglant effort pour dégager cette cité d'une étreinte intolérable. Par milliers vos camarades jonchèrent les pentes de Chantecler et de Roclincourt, où l'on peut dire qu'il n'est pas une motte de terre qui n'ait été imprégnée de votre sang. — Or, ces pentes, où le feu de l'ennemi vous crucifia, les Anglais viennent de les conquérir. Seraient-ils de meilleurs guerriers que vous-mêmes? Ils ne songent pas à le prétendre. Nos valeureux alliés ont triomphé hier, parce qu'ils luttent aujourd'hui avec des armes plus puissantes et contre des ennemis dont vous avez rabattu, par tant d'attaques en apparence stériles, la force offensive et l'insolence. — Il y a donc quelque chose de changé depuis un an. Le front n'est plus inviolable. — Chaque jour, vous apprenez la libération de quelqu'une de nos villes ou de quelques-uns de nos villages. L'ennemi se replie, laissant arracher peu à peu notre territoire à son joug ignominieux. — Votre tour est venu de prendre part à la poursuite victorieuse. Vous montrerez que les fils de la France ne défendent pas leur sol avec moins de courage que les fils de l'Angleterre. Par derrière ces crêtes qu'on vous donne l'ordre de franchir, des vieillards, des enfants, des mères, des épouses, meurtris par trente mois de captivité, vous tendent les bras. — Leurs yeux en larmes vous supplient. — Avec l'aide de Dieu, volez à leur secours.

Mais, avant de risquer une fois de plus votre vie dans cet assaut périlleux, je veux que vos âmes, toutes vos âmes, soient sanctifiées. Ceux qui, tout récemment, ont fait leurs Pâques se purifieront des fautes légères qui ont pu leur échapper depuis leur communion. Ceux qui, faute de temps, n'ont pu encore s'acquitter de leur devoir demanderont à Dieu de les rétablir immédiatement en état de grâce, lui promettant de se confesser et de communier à la prochaine halte. Et ceux-là même qui ne pensent pas être des nôtres élèveront leur coeur vers le Dieu qu'ils ont souvent cherché et adoré sans être sûrs de le connaître, vers le Sauveur qu'ils ont invoqué tout bas aux heures d'angoisse, et ils lui demanderont pardon de leurs fautes dans la loyauté de leur conscience.

Après avoir dit et fait reprendre par tous un acte de contrition qui enfermait un sommaire examen de conscience, j'ai donné solennellement l'absolution. — La plupart des soldats pleuraient !

Le bon commandant Dumont voulut me garder avec lui pour partager un frugal repas. — On était installé dans un pauvre réduit fait de quelques planches et de quelques rameaux. Mais l'ardeur et l'enthousiasme gonflaient les coeurs. " Pourtant, dit le capitaine Dupuy, il est probable qu'après-demain, à cette heure, la plupart de ceux qui sont assis à cette table auront disparu. Si je suis du nombre, je ne regretterai rien. La guerre m'aura fait connaître les plus hautes satisfactions morales, les plus nobles joies de ma vie. "—Et le commandant, frappant sur la table, reprenait comme un refrain : " Quel magnifique plan de bataille ! Et comme tous nos soldats sont chics ! Ah ! monsieur l'aumônier, demandez bien à Dieu qu'on soit à la hauteur ! "

Crapouillots. — L'assaut est retardé de deux jours. Mais l'artilleur de tranchée, le *crapouillot*, est déjà en pleine bataille. A l'aide de ses petits canons qui ont l'engin plus gros que le ventre, et qui se braquent audacieusement tout près des premières lignes, ils fracassent avec un bruit assourdissant les réseaux de fils de fer et les ouvrages défensifs les plus rapprochés. Sur ces vaillants se concentrent les représailles de l'artillerie ennemie Morts et blessés sont déjà nombreux.

On m'a demandé de présider aux obsèques d'un maréchal-des-logis et d'un brigadier. Il pleut toujours. La piste qui mène au cimetière militaire de Sept-Saulx est profondément détrempée. Une boue gluante vous prend jusqu'à la cheville. Deux voitures que je précède portent les cercueils. Officiers et soldats suivent, stoïques et graves. En arrivant au champ

des morts, je fais placer les cercueils des deux côtés de la croix. Le piquet d'honneur s'aligne à droite et à gauche, et l'assistance dessine un grand demi-cercle. Après la récitation du *Libera,* sous cette pluie, dans cette boue, l'allocution ardente qui sort spontanément de mes lèvres est écoutée par tous, le cou tendu, l'oeil profond. — La dernière oraison récitée, le cercueil est descendu dans la fosse. Le capitaine s'avance et fait face aux soldats comme pour prendre la parole à son tour. Il ouvre les lèvres, fait un geste, mais, soit qu'aucune idée ne vienne à son esprit troublé, soit que l'émotion paralyse sa gorge, il ne profère pas un seul mot. Silence impressionnant! Il essaie de nouveau, s'arrête, essaie encore, puis, constatant sans doute l'inutilité de ses efforts, il se retourne vers la fosse, porte la main à son képi, prolonge quelques instants le salut militaire, comme pour lui faire exprimer tout ce qu'il a dans le coeur, et se retire. Tous les soldats imitent son geste.

Les officiers me demandent de demeurer quelques moments avec eux. Ils sont heureux de causer avec l'aumônier, avant de remonter à leurs pièces. Un quart d'heure auparavant, je ne connaissais aucun d'eux et nous causons comme de vieux amis. Ce sont les nomades de l'armée. Ils errent de bataille en bataille. Leur arrivée présage des attaques comme la venue des hirondelles annonce le printemps. Leur départ ramène le calme. Mais là où ils s'installent de nouveau, la lutte redevient âpre et meurtrière. Ils arrivent à la nuit tombée et s'établissent dans la tranchée, en vue de l'ennemi qu'on veut débusquer. Ils sont bousculés par les voisins qu'ils dérangent et mettent en péril. Mais, insouciants de ce tumulte comme des ripostes ennemies, ils tirent sans discontinuer jusqu'à ce qu'ils aient ouvert à la victoire un passage où elle consente à s'engager. Ils ne doivent guère compter que sur eux-mêmes pour se ravitailler, réparer leur matériel, panser leurs

blessés, enterrer leurs morts. Plus que d'autres, ils connaissent l'abandon, la misère, les épuisements extrêmes et les périls tragiques, ces sublimes vagabonds de la guerre !

Veille de bataille. — Botté, coiffé du casque, enveloppé dans ma capote, avec les couvertures en sautoir, le baton ferré à la main, j'ai quitté mes compagnons de gîte et me suis mis en route pour le champ du carnage. Sur ma poitrine repose un sachet renfermant quelques hosties consacrées, avec une étole, un rituel, et une ampoule remplie de l'huile des malades. On me dit au revoir avec un sourire qui veut être simplement affectueux et où je lis quelque inquiétude. Que nous réservent cette nuit d'attente et cette journée de combats?... Qu'importe d'ailleurs, et le plus bel usage qu'on puisse faire pour la patrie, pour l'Eglise, pour tous ceux qu'on aime, de sa pauvre vie, ne serait-ce point de la donner d'un seul coup comme vient de le faire mon sympathique collègue, l'aumônier Renaud, de la mêler comme lui au flamboiement intense du grand holocauste dont on achève les apprêts !

Je fais une halte à la Plaine, où nos grands chefs sont réunis pour quelques heures. Le colonel Perie d'Hauterive est penché sur le compte rendu d'une patrouille qui a vérifié les brêches cette nuit. Il note quelques points où des tirs de destruction seraient encore nécessaires et signale des cheminements par lesquels ses soldats traverseront plus aisément les zones inquiétantes. Il m'accueille avec ce charme sympathique qui se dégage de sa physionomie calme et distinguée, de son sourire, du mouvement du corps qui s'associe tout entier à la main qu'il vous tend. Une âme artiste et mystique anime ce chef breton. Il faut l'entendre parler de ses abeilles, de ses fleurs, des aquarelles où il peint si joliment des champs dévastés et des ruines ! Ce soir, il est visiblement angoissé. Demain matin, il partira superbe à l'assaut, le sabre

au clair, entraînant ses troupes pour les plus périlleuses escalades, et son regard martial donnera une impression de sérénité et d'allégresse. Mais, à présent, dans la main qui serre la mienne, je sens un long frémissement de compassion et d'inquiétude, comme si, en sa chair, s'incarnaient les corps jeunes et beaux des 2 500 soldats du régiment, comme s'il tremblait pour eux et souffrait à l'avance de toutes leurs blessures.

L'abri de la division est composé d'un long couloir souterrain avec des cabines à droite et à gauche qu'éclairent des ampoules électriques. On dirait un paquebot enterré. Officiers et secrétaires sont penchés sur des cartes, rédigent des notes et transmettent des ordres au téléphone. Les mains derrière le dos, l'oeil fixé sur une carte collée au mur, le colonel Mallet, que l'âge a blanchi sans pouvoir coucher sa haute taille ni alourdir sa sobre élégance, ordonne des rectifications de tir. — Partout règne une activité calme. L'aumônier passe, s'efforçant de donner à chacun le mot qui élève, recevant au passage des aveux, des recommandations et de ces réponses simples et profondes qui révèlent en quelques mots la noblesse de toute une vie. — Le général de Lobit, accompagné de son chef d'état-major, monte à un observatoire perché dans un arbre. Le Mont Blond et le Cornillet sont dévastés de la base au sommet. Rien ne reste de leur parure verdoyante. Une poussière grise et blafarde recouvre leurs flancs déchirés. " C'est très curieux, observe le commandant Deltel, lorsque nous prenons du fer, il nous bronze; lorsque nous en administrons aux montagnes, il les blanchit! "

On va faire une répétition générale de la manoeuvre d'artillerie. Les fantassins doivent monter à l'assaut précédés de deux rideaux d'obus. A 175 mètres devant eux tomberont des percutants; à 100 m. plus près, des obus à balles, d'un effet moins terrifiant, mais d'une portée plus précise. Cet infernal rideau montera les pentes à la même allure que l'infanterie

qui s'avancera — suivant l'ingénieuse disposition du général de Lobit — par petites colonnes de dix ou douze soldats marchant à la file indienne, se glissant plus aisément dans le méandre des ouvrages bouleversés et offrant le moins de surface aux coups de l'ennemi. La répétition d'artillerie s'effectue avec un roulement formidable. Derrière leurs créneaux, les officiers observateurs en notent les résultats. On signale la lenteur de certaines pièces ou la hâte de certaines autres. Toutes ces observations permettent une suprême mise au point. Certes, la guerre est faite de chances! Mais c'est le devoir du commandement d'utiliser les bonnes et de réduire au *minimum* les mauvaises. Dieu sait combien de milliers de vies peuvent être sauvées par un général qui connaît à fond la technique complexe de la guerre et qui ne laisse pas dissiper son esprit, que l'espoir de nouvelles étoiles n'enfièvre pas et dont l'attention vigilante couvre jour et nuit toutes les parcelles de territoire comme toutes les troupes confiées à sa garde !

Lorsque la canonnade a cessé, nous prenons un frugal repas dans le bureau du capitaine de Préval. L'abri où déjeunait d'ordinaire l'état-major de l'infanterie a été la nuit précédente défoncé par un obus accompagné de petits obus toxiques dont les éménations empestent encore le réduit dans lequel nous sommes entassés.

Le colonel Durand lève la séance et se met en route avec moi. Nous voulons être sur le terrain avant les troupes d'infanterie qui quitteront leurs bivouacs dans quelques heures. Pistes boueuses, air mouillé... Le crépuscule est amollissant et triste. Pour le transport des bagages, des vivres, des téléphones, du matériel de signalisation et des appareils Tissot, dix ânes ont été réquisitionnés. Ces petites bêtes au pied sûr, dont le dos robuste porte des fardeaux pesants, font peu d'embarras et de volume et circulent aisément dans les boyaux.

Mais la caravane rencontre les soldats du génie qui viennent de faire les derniers travaux aux parallèles de départ. Deux ânes, n'ayant pu croiser les sapeurs dans un boyau, grimpent à travers champs et s'égarent. Ce sont ceux qui portent les vivres, lesquels d'ailleurs ne sont point perdus pour tout le monde. Quelques coups de canon troublent par intervalle le calme trompeur de la soirée. La route de Prosnes et celle de l'Esplanade, qui la coupe à angle droit, sont encore désertes. Nous frôlons quelques cadavres de chevaux qu'un projectile vient d'éventrer. De larges flaques de sang noir tachent le sol. Auprès de leurs blessures béantes, je récite avec émotion mon rosaire pour tant d'être humains qui arroseront de leur sang ces campagnes dévastées. Par le boyau d'Auvergne,après une longue marche, nous parvenons à la tranchée serbe où la direction de l'infanterie a installé ses services dans une sorte de long couloir souterrain. L'abri est encombré et inondé. Officiers, secrétaires, agents de liaison, signaleurs improvisent des installations de fortune. Au bout de notre cave, une sorte de puits muni d'une échelle permet d'accéder à un observatoire d'où l'on embrasse le théâtre des opérations : les pentes qui dévalent, grises et nues, pour s'allonger ensuite sous des bois coupés de tranchées d'où se relèvent les flancs du Cornillet et du Mont Blond.

La présence du colonel Durand a bientôt fait régner dans ce caravansérail souterrain l'ordre, l'activité, la confiance. Chacun, auprès de lui, se sent meilleur. Sa voix fait remonter dans les âmes les sentiments les plus généreux. Voici encore un officier supérieur dont le souvenir restera à jamais dans ma mémoire comme un des types les plus accomplis du chef militaire français. Il vit depuis plus d'un an entre la tombe d'un fils de vingt ans et le lit d'une femme mourante. Une volonté d'acier lui a permis de surmonter son angoisse et sa douleur. Du matin au soir, et parfois du soir au matin,

car il se plaît à visiter la nuit ses premières lignes et ses petits postes, il est resté le plus allègre éveilleur d'énergie, et nul de ceux qui l'ont vu une fois n'oublieront son regard clair que les responsabilités (chose si rare) ne troublent pas plus que le péril, le regard qui rassure et anime, qui console et pousse à l'action, l'*oculus simplex* dont parle l'Evangile, qui rayonne d'une âme sans détours, dont les actes et les paroles s'accordent, dans la plus loyale unité, avec la pensée et avec la foi. Je me suis fortifié en cette compagnie et je me rends de tout coeur au-devant des bataillons qui s'avancent.

Avant même qu'ils aient quitté le bivouac, un accident, qui devait se répéter plusieurs fois dans la nuit, a attristé nos soldats. Une explosion de grenades a blessé mortellement un petit Breton de vingt ans. L'infirmier-prêtre du bataillon, M. l'abbé Garas, s'est approché de cet enfant. Il lui a prodigué les soins qu'a prescrits le major. Mais tout remède est inutile. La mort vient à grands pas. Le blessé, cependant, garde toute sa connaissance. — Agenouillé à côté de lui, le bon prêtre, venu comme volontaire au 88e, prie avec lui la mère du ciel. Le blessé éprouve une grande douceur à réciter l'*Ave Maria*, que sa vieille maman de la terre lui a appris jadis sur ses genoux. Il reçoit dévotement les sacrements de pénitence et d'extrême-onction. Il offre ses membres aux onctions saintes, malgré sa faiblesse, avec une docilité empressée qui émeut les assistants. Il ne veut pas qu'on le quitte. L'ordre de rassemblement est déjà donné. Le prêtre-infirmier veut rester encore, lui tenir la tête et lui parler du pays en lui donnant à boire. Non, on ne le quittera pas le pauvre enfant ! La mort va plus vite que le bataillon. Il expire bientôt doucement.— On a même le temps de procéder à ses funérailles et de l'installer, avant de partir, dans une petite tombe creusée en toute hâte. On l'a enveloppé dans une toile de tente et on l'a couché sur quelques rameaux de verdure. Il pleut. L'abbé Garas

s'est agenouillé auprès de sa fosse. Il l'a embrassé au front, comme l'eût fait sa mère. A la lueur d'une lampe électrique, il récite les prières de l'absoute devant le major et les brancardiers. Puis, on le recouvre de terre et on décore sa tombe de deux branchages disposés en forme de croix. Ceux qui viennent de remplir ce pieux devoir rejoignent en courant la colonne.

Oh! ces nuits d'avant un assaut, cette marche sous la pluie en des boyaux inconnus, dans la détresse de la fatigue physique, avec l'émoi sans cesse renouvelé de mille drames, de mille accidents tragiques, comme tout cela aurait raison de soldats moins forts que les nôtres! Je vais à leur rencontre dans les abords de la *voie romaine*. Je distribue des cigares et de bonnes nouvelles (un coup de téléphone nous a appris que l'armée de Craonne avait fait dans la journée 11 000 prisonniers). Plusieurs reconnaissent ma voix. Je les bénis, je les absous et je leur serre affectueusement la main. — Un soldat s'approche de moi. " Pouvez-vous, monsieur l'aumônier, me donner un instant? je veux me confesser. " La compagnie est arrêtée à une faible distance. " Venez ici, nous serons mieux." Et, par la main, il m'entraîne dans un abri creusé sous la *voie romaine*. C'est un trou noir, je ne distingue pas mon interlocuteur. — " J'ai promis à ma fiancée de faire mes Pâques, il faut qu'au moins je me confesse avant l'assaut; je serai mieux en paix avec elle et avec Dieu."—" Tu ne pratiquais pas auparavant. " — " Non, pas depuis ma seconde communion. " — " Mais est-ce seulement pour plaire à ta fiancée que tu veux accomplir cet acte religieux? " — " Oh! non, monsieur l'aumônier. J'ai abandonné l'Eglise il y a six ou sept ans et j'espérais me faire une philosophie qui remplacerait les explications de ma mère. Au lycée, mes professeurs m'aidèrent à résoudre l'énigme de la vie. Tout cela n'a pas tenu devant la guerre, devant cet amour qui m'a saisi,

devant la mort que j'affronterai dans quelques heures. Il me semble que le sentiment religieux est ce qu'il y a de plus beau dans l'âme de la jeune fille que j'aime. Ma fiancée et ma mère me poussent l'une et l'autre vers le même port. Mais je suis content d'y entrer, car je n'en ai point trouvé d'autre. Je recevrai le sacrement de tout coeur. " — " Tu recevras aussi l'Eucharistie. Je porte le bon Dieu avec moi durant cette nuit de bataille." — Et le soldat fut confessé. A la lueur rouge d'un briquet d'amadou j'ai pu déposer à tâtons l'hostie sur ses lèvres. Et j'ai communié, moi aussi, agenouillé auprès de lui, dans cette humble grotte; car je ne pouvais espérer dire la messe dans la matinée. Nous avons prié quelques instants ensemble avec ferveur. — La compagnie allait se remettre en marche. Le soldat se releva. Je lui pris la main et je remarquai à côté du bracelet d'acier qui retenait sa plaque d'identité un bracelet en ruban. — " Que portez-vous ainsi ? " — "C'est un ruban que ma fiancée m'a envoyé. Il retenait ses cheveux la première fois que je la vis. Elle m'a dit de le porter en montant à l'assaut et de le lui renvoyer ensuite et qu'elle serait fière de le posséder. " — " Va, mon enfant, que Dieu te garde. Tu as dans le coeur sa paix et son amour. " — Il s'est éloigné, et je n'ai pas même songé à lui demander son nom.

Il tombe toujours une sorte de neige gelée mêlée à la pluie. Les boyaux sont glissants. Je m'égare plusieurs fois avant de retrouver notre abri, où je voudrais me reposer un instant. Nos canons tirent avec fureur sur les batteries ennemies.

Je ne me suis pas plus tôt glissé sur la paille où l'on m'a réservé une place que quatre obus tombent coup sur coup sur notre abri. Le dernier éclate près de l'entrée. Un soldat est tué, six autres sont blessés grièvement. Tandis que nous nous empressons auprès de ces malheureux, des obus toxiques explosent. Il nous faut mettre nos masques ou endosser les appareils Tissot. C'est un spectacle étrange que celui de ces hom-

mes masqués qui s'empressent à la lueur de nos lanternes rouges, auprès de leur téléphone, au milieu des blessés qui agonisent. L'heure va bientôt sonner. Je songe avec angoisse que ces hommes à qui l'on va demander l'effort sublime de l'assaut, accablés de fatigue et d'angoisse, piétinent comme nous depuis des heures dans la boue et dans le sang.

(À SUIVRE)

En ce secteur de Douaumont-les-Chambrettes,
Bois-Le-Chaume, le 19 novembre 1917,

Jean DESGRANGES,
aumônier-titulaire.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE REGIME FRANÇAIS

(SUITE)

NOTES BIOGRAPHIQUES

CLAUDE-MICHEL CHEVALIER BÉGON

Le chevalier Claude-Michel Bégon était le fils du fameux collectionneur Michel Bégon et le frère de notre intendant, Michel Bégon. Un autre de ses frères, Scipion-Jérôme Bégon, fut évêque de Toul, et sa soeur, Catherine Bégon, devint l'épouse de notre gouverneur de la Galissonnière.

Claude-Michel Bégon fut fait garde de la marine le 24 mai 1699, et enseigne de vaisseau le 1er janvier 1703. Le 18 juin 1712, il obtenait une expectative de compagnie du Canada. Il passa ici la même année. Capitaine le 30 mai 1713, il fut fait lieutenant de vaisseau le 12 mars 1714.

Le 28 juin 1718, le roi créait M. Bégon chevalier de Saint-Louis.

En 1722, le gouverneur de Vaudreuil disait de M. Bégon :

" Il est très bon officier; les blessures qu'il a sur son corps en sont des marques. Il est de bonnes moeurs et d'une conduite fort réglée. " [1]

Le 23 avril 1726, M. Bégon était nommé major de Québec.

En 1727, le gouverneur de Beauharnois donnait une

---

[1] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 120.

mission de confiance à M. Bégon. Les Anglais avaient élevé à Chouaguen, sur territoire français, un fort, où ils avaient mis garnison et où les commerçants anglais traitaient avec les Sauvages. Le chevalier Bégon fut chargé d'aller sommer le commandant de ce fort d'avoir à se retirer en territoire anglais avec sa garnison, ses armes, ses munitions, etc., en moins de quinze jours. Il devait aussi démolir le fort qu'il avait élevé.

M. Bégon partit de Montréal vers le milieu de juillet 1727 avec une petite escorte. C'est le 1er août 1727 qu'il remit sa sommation au capitaine Baneker, commandant du fort. Celui-ci reçut le chevalier Bégon très gentiment. Il commença par prétendre que son fort était en territoire anglais, puis il baissa un peu de ses prétentions en disant que tout ce territoire était la propriété des Iroquois qui avaient donné permission aux Anglais de s'y établir. Finalement, il demanda quelques jours de délai afin de transmettre à ses supérieurs la sommation que M. Bégon venait de lui remettre. [2]

A la mort de M. d'Esgly, lieutenant de roi aux Trois-Rivières, en 1730, M. de Beauharnois suggéra deux officiers pour le remplacer, M. de Saint-Ours Deschaillons ou le chevalier Bégon. Il disait de ce dernier :

" Cet officier a très bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui donner cette place. " [3]

Le roi se rendit à sa suggestion et M. Bégon fut nommé le 6 février 1731. Le roi lui donna en même temps une pension de 800 livres en récompense de ses services et de ses blessures.

---

[2] Le protêt de M. Bégon, son procès-verbal de remise au capitaine Baneker, les discours des chefs iroquois à M. Bégon à son passage à Oswego ont été publiés dans l'ouvrage de M. O'Callaghan, *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, pp. 973, 974, 975.

[3] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 52.

Le 1er avril 1733, M. Bégon remplaçait M. de La Corne comme lieutenant de roi à Montréal. Dix ans plus tard, le 1er mai 1743, il était promu gouverneur des Trois-Rivières.

Lors de la retraite de M. de Beaucours, gouverneur de Montréal, en février 1748, il fut question de M. Bégon pour le remplacer.

M. Bégon décéda, deux mois plus tard, à Montréal, le 1er mai 1748.

RAYMOND-BLAISE DES BERGÈRES

Raymond-Blaise des Bergères, originaire de la paroisse Saint-Pierre, ville d'Orléans, était fils de Jean des Bergères et de Marie Boucher.

Il servit d'abord, pendant sept ans, dans la seconde compagnie des Mousquetaires du Roi.

Le 5 mars 1685, il était fait capitaine dans les troupes servant au Canada. Il arriva à Québec en même temps que le gouverneur de Denonville le 29 juillet 1685.

En 1687, M. des Bergères faisait partie de l'expédition de M. de Denonville contre les Iroquois.

Après avoir brûlé les villages iroquois et avoir tué un grand nombre de ces barbares, M. de Denonville se décida à revenir au pays. Mais il s'arrêta avant à Niagara avec toute son armée pour y établir le fort de ce nom.

Le dernier jour de juillet 1687, le fort était entièrement terminé. M. de Denonville y laissa une garnison de cent soldats d'élite, avec six officiers. Le chevalier de Troye devait avoir le commandant du fort et M. des Bergères celui de la garnison sous ses ordres.

Malheureusement, à cause des vivres à moitié gâtés qu'on avait laissés à Niagara, le scorbut et d'autres maladies se déclarèrent dans la garnison. Presque tous les soldats

moururent. [1] Le commandant lui-même, M. de Troye, fut emporté par le fléau le 8 mai 1688.

C'est M. des Bergères qui remplaça le chevalier de Troye dans le commandement du fort Niagara.

Au mois de juin 1688, des délégués iroquois vinrent à Montréal pour s'entendre avec le marquis de Denonville sur les conditions de paix. Celui-ci eut la faiblesse de consentir à leur demande de raser le fort Niagara.

Un peu avant le milieu de septembre 1688, un ordre arrivait à M. des Bergères de brûler le fort Niagara, et de ramener les effets au fort Frontenac et la garnison à Montréal. M. des Bergères agit avec tant de célérité que tout se fit en quatre jours. [2]

Quelques mois aparès son retour à Montréal, M. des Bergères fut envoyé pour commander au fort de Chambly.

Un *Mémoire sur le Canada* qu'on attribue à l'ingénieur Gédéon de Catalogne nous fait connaître les exploits d'un jeune chien qui appartenait à M. des Bergères.

"Vers 1688, dit-il, monsieur des Bergères ramena un jeune chien de Niagara, fils d'un autre qui s'appelait Vingt-Sols, qui souvent avait servi de sentinelle au dit poste. Ce jeune chien fut amené à Chambly où monsieur des Bergères fut commandant, et comme les avenues de ce dernier poste étaient souvent occupées par les Iroquois, il était difficile de donner et recevoir des nouvelles de Montréal. On s'aperçut

---

[1] Le baron de La Hontan, qui faisait partie de l'expédition du marquis de Denonville, évalue l'effectif de la garnison à cent-vingt soldats. Il ajoute que, de toute la garnison, il ne resta que douze soldats avec M. des Bergères, leur officier. *Voyages du baron de Lahontan dans l'Amérique Septentrionale*, édition de 1741, tome I, pp. 133 et 183.

[2] L'*état* dans lequel a été laissé le fort de Niagara en 1688, rédigé par le chevalier de Lamotte le 15 septembre 1688, se trouve aux archives du Canada, à Ottawa, vol..... de la *Correspondance générale*. Cet état a été reproduit par M. E.-B. O'Callaghan, dans son ouvrage *Documents relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. IX, p. 386.

que le jeune chien lorsqu'il fut assez grand avait fait quelques voyages à la Prairie de La Madeleine où il y avait garnison, où il fit à la suite d'une chienne chaude (?).

" Il fut reconnu par les soldats, qui en avertirent le commandant. Craignant que quelques Français avec qui il aurait pu venir n'eussent été pris par les Iroquois, on écrivit une lettre qu'on attacha au col du chien. Après lui avoir donné à manger, on le fustigea et on le mit hors du fort en le menaçant si bien qu'il s'en fut à Chambly où le trajet est de quatre lieues, et il se rendit au fort, la lettre au col, que l'on lui ôta.

" Après en avoir fait la lecture, ils pensèrent à le renvoyer lui mettant la réponse de la lettre au col, et on le fustigea comme on avait fait à Laprairie où il fut rendre la réponse.

" Par cette manière, il fut établi postillon d'un poste à l'autre; ce que le commandant représenta à monsieur l'intendant, lui demandant une ration pour lui, ce qui lui fut accordé et fut incorporé sur les rôles des soldats sous le nom de monsieur de Niagara. On trouva même le moyen de le faire vivre plusieurs années après sa mort. Lorsque la revue se faisait, il était en course ou en chasse. " [3]

Au mois de juillet 1689, M. des Bergères et François Lefebvre, sieur Duplessis, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, eurent une altercation qui se termina par un duel. M. des Bergères reçut un coup d'épée assez grave puisque M. Sarrazin, chirurgien-major des troupes, fut obligé de lui donner ses soins. MM. des Bergères et Lefebvre Duplessis furent arrêtés et emprisonnés. Les lois étaient alors très sévères pour les duellistes. Après une longue enquête, l'affaire vint, le 16 novembre 1689, devant le Conseil Souverain à Québec. Celui-ci rendit, le même jour, le jugement suivant :

---

[3] *Collection de manuscrits*, vol. I, p. 606.

" Tout considéré, le Conseil a renvoyé et renvoye les dits Duplessis et des Bergères absous de l'accusation formée contre eux pour le duel, ordonne qu'ils auront provision de leur personne, et leurs écroues déchargés, condamne le dit Duplessis en la somme de six cents livres d'intérêts civils envers le dit des Bergères, et chacun d'eux en trois livres d'amende, et à aumôner aussi chacun dix livres, moitié à l'Hôtel-Dieu, et moitié au Bureau des Pauvres, et en outre le dit Duplessis en tous les dépens. " [4]

En 1690, la flotte de Phipps remontait le Saint-Laurent jusqu'à Québec. On sait quelle réception M. de Frontenac fit au présomptueux amiral. Il n'appert pas que M. des Bergères ait pris part à la défense de Québec pendant ces jours glorieux pour la vaillance canadienne. Il est probable qu'il resta à Chambly pour mettre son fort en état de défense contre une invasion possible des troupes de la Nouvelle-Angleterre.

Le 12 octobre 1691, l'intendant Champigny se plaignait au ministre de M. des Bergères. Il lui écrivait :

" Il y a depuis quinze mois dans le fort de Chambly pour commandant le sieur des Bergères, capitaine, à qui le trésorier est en avance de plus de neuf cents livres et d'ailleurs il y consomme une quantité considérable de vivres, munitions et ustensiles de magasin, ayant avec lui sa famille. J'en ai parlé plusieurs fois à M. de Frontenac pour y remédier en le réduisant à ses appointements, ou en y mettant un autre officier, mais il a fait tout le contraire de ce que je lui ai représenté, en sorte qu'il lui a fait encore avancer depuis peu cinq à six cents livres, ce qui embarrasse beaucoup le commis de M. de Lubert ne sachant où prendre ses avances. Je vous prie, Monseigneur, de me faire savoir votre intention sur cela. " [5]

---

[4] *Jugements et délibérations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France*, vol. III, p. 364.

[5] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. II.

Le ministre, sur réception de la lettre de l'intendant Champigny, ayant reproché à M. de Frontenac les trop fortes dépenses de M. des Bergères à Chambly, le gouverneur lui répondit ainsi, le 5 septembre 1692 :

" Si l'on a tenu compte au sieur des Bergères de quelques vivres qu'il avait consommés et d'autres avances qu'il avait faites ce n'a été qu'après avoir bien vérifié qu'elles étaient effectives et employées pour de différents partis de Sauvages et de Français qui en allant et revenant de la guerre, passent toujours par son poste, et auxquels on ne peut pas se dispenser, pour le bien du service, de donner quelque chose, ce qui serait fort onéreux pour celui qui y commande s'il fallait que cela tombât sur ses coffres. M. l'intendant qui a examiné la chose de plus près, vous en rendra encore un meilleur compte. Mais ce que je vous puis dire, pour ne point trahir la vérité, est qu'il n'y a point ici de commandant dans aucun fort, qui y tienne les choses en si bon état qu'il fait, qui soit plus vigilant et sur qui on doive plus s'assurer. Je ne m'attendais pas, dans le voyage que j'y ai fait cet été, d'y trouver toutes choses en aussi bon ordre qu'elles y sont; son poste est le plus jalousé et le plus exposé de tous. C'est une clef du pays et les ennemis sont presque tous les jours au pied de ses palissades, de sorte qu'il faut être aussi alerte que je sais qu'il est pour diminuer les inquiétudes que j'en aurais, si un autre moins soigneux que lui était à sa place. " [6]

Le gouverneur de Frontenac, qui connaissait la valeur et les aptitudes de M. des Bergères parce qu'il l'avait vu à l'oeuvre, avait pris sur lui de lui accorder une gratification de 500 livres, en considération des services qu'il avait rendus dans le poste de Chambly. La chose était peut-être irrégulière, le roi se réservant le privilège d'accorder des gratifications.

---

[6] *Ibid.*, vol. 12.

Le 21 septembre 1692, l'intendant Champigny écrivait au ministre :

" Le sieur des Bergères, commandant à Chambly, s'est acquitté d'une partie des avances, qu'il avait prises par le moyen de la gratification de 500 livres que M. le comte de Frontenac a jugé à propos de lui accorder, en considération des services qu'il avait rendus dans le poste. J'espère qu'il sera bientôt quitte du reste, me paraissant qu'il prend quelque soin de se ménager dans ses dépenses. " [7]

Le 4 novembre 1693, M. de Champigny revenait encore sur la gratification accordée par le gouverneur de Frontenac à M. des Bergères. Il écrivait au ministre :

" La gratification de cinq cents livres au sieur des Bergères n'a été faite que parce que M. de Frontenac l'a souhaité, après y avoir de ma part longtemps résisté. Il est vrai qu'il a bien servi au fort de Chambly, mais je sais qu'il ne convient pas à un intendant de faire des gratifications sans l'ordre de Sa Majesté et c'est un des articles que je marque dans le mémoire que je vous envoie pour le retranchement des dépenses. " [8]

Pendant cette même année 1693, M. des Bergères s'occupa de refaire à neuf le fort de Chambly. Au printemps, il avait conduit vingt hommes de sa garnison à deux lieues de Chambly pour embarrasser les portages de la rivière Richelieu, entre l'île Sainte-Thérèse et Saint-Jean ou Mille-Roches.

M. de Frontenac écrivait au ministre à la fin de 1693 que le fort de Chambly était dans l'état de la meilleure défense qu'on puisse attendre d'un fort de pieux.

En 1694, M. des Bergères était encore commandant au fort de Chambly.

---

[7] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 12.

[8] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 12.

Pareillement, en 1695, on voit que M. des Bergères a la charge du même fort de Chambly.

En 1696, M. de Frontenac faisait son expédition contre les Iroquois. M. des Bergères rendit des services signalés au cours de cette campagne. M. de Frontenac ayant décidé d'établir un fort sur la rive orientale du lac Ontario, pour garder les provisions nécessaires à l'armée, les troupes y mirent tant d'ardeur qu'il fut élevé en deux jours.

Le Père de Charlevoix nous apprend que la garde de ce fort fut confiée au marquis de Crisafy et à M. des Bergères, tous deux capitaines, auxquels on donna cent cinquante hommes choisis. [9]

De 1696 à 1700, il est peu question de M. des Bergères.

En 1700, le roi accordait un congé de neuf mois à M. des Bergères afin de passer en France.

Le 18 octobre 1700, MM. de Callières et Champigny écrivaient au ministre :

" Le sieur des Bergères a pris la résolution de ne point profiter cette année du congé que Sa Majesté lui a accordé pour passer en France. " [10]

Incidemment, par une lettre de MM. de Callières et de Champigny au ministre du 6 novembre 1701, nous apprenons que M. des Bergères était à cette date commandant au fort Frontenac.

En 1703, M. de Crisafy, gouverneur des Trois-Rivières, sollicitait le gouverneur et l'intendant de la Nouvelle-France de créer une lieutenance de roi à Trois-Rivières pour un officier qui pût le soulager dans les fonctions du gouvernement.

Le 15 novembre 1703, MM. de Vaudreuil et Beauharnois écrivaient au ministre à ce sujet :

---

[9] *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 11, p. 170.

[10] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 18.

" Le sieur de Crisafy nous a sollicité, Monseigneur, de vous proposer de créer une lieutenance de roi aux Trois-Rivières pour un officier qui pût le soulager dans les fonctions du gouvernement que Sa Majesté lui a fait grâce de lui donner et il vous a nommé les sieurs Duplessis-Fabert et des Bergères. Ce dernier est nécessaire pour le service du Roi au fort Frontenac où il commande et il y a ici de vieux capitaines qui se trouveraient heureux d'avoir un tel poste. Nous vous proposerions, Monseigneur, les sieurs de Muy et de la Chassaigne, s'ils ne méritaient pas quelque chose de plus. Ce dernier a l'honneur de vous représenter ses services par sa lettre ci-jointe et, comme ceux du sieur de Muy vous sont connus, nous prenons la liberté de vous proposer d'ériger en sa faveur le poste de Chambly en gouvernement, sous les ordres du gouverneur de Montréal. " [11]

Combien de temps M. des Bergères garda-t-il le commandement du fort Frontenac ?

M. de Catalogne écrivait en 1705 :

" Remarquer que Monsieur Lamotte-Cadillac, qui s'était brouillé avec Monsieur de Vaudreuil, passant par Catarracouy, où commandait Monsieur de la Corne, y fut reçu avec le salut du canon, ce qui étant venu à la connaissance de Monsieur de Vaudreuil, il y envoya Monsieur de Tonty pour y relever Monsieur de la Corne. " [12]

Ce passage indique que M. des Bergères n'était plus au fort Frontenac en 1705.

Gédéon de Catalogne nous apprend, dans son *Mémoire sur le Canada,* qu'en 1707, M. des Bergères remplaça M. d'Ailleboust de Périgny au commandement du fort de Chambly.

On avait eu vent que les Anglais s'avançaient sur Mont-

---

[11] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 21.

[12] *Collection de manuscrits*, vol. 1, p. 614.

réal par le lac Champlain. M. de Longueuil, qui administrait cette partie du pays, reçut ordre de faire évacuer le fort de Chambly après en avoir tiré tous les effets. L'ingénieur de Catalogne qui avait fortifié le fort Chambly assura M. de Longueuil qu'on pouvait le défendre avec cent hommes. M. de Longueuil gagna les autorités de la colonie à l'opinion de M. de Catalogne et on décida de conserver le fort. C'est dans ces circonstances que M. des Bergères remplaça M. de Périgny au commandement. [13]

M. Godefroy de Linctôt, major des Trois-Rivières, étant décédé le 18 mai 1709, M. des Bergères demanda cette charge.

Le 15 septembre 1709, l'intendant Raudot écrivait la lettre suivante au ministre en faveur de M. des Bergères :

" Je me sers du retour d'un bastiment de Plaisance qui nous a amené icy le Gouverneur et une partie de la garnison de Saint-Jean, pour avoir l'honneur de vous mander par avance la perte que nous avons faitte de quelques personnes mortes icy depuis le départ du dernier vaisseau. Nous en avons perdu au mois de may dernier trois qu'on peut dire estre de considération pour ce pays, le sieur marquis de Crisafy, le sieur de Lotbinière et le sieur Linctot...

" La majorité des Trois-Rivières qui vacque par la mort du sieur de Linctôt est un très petit employ, tant à cause de l'endroit où on l'exerce, que parce qu'il n'y a que neuf cent livres d'appointemens. Néanmoins le sieur des Bergères, capitaine dans ce pays, et des plus anciens, vous le demande, c'est un bon officier quoiqu'un peu dérangé dans ses affaires, que tout le monde croît, par son activité, estre capable de cet employ.

" La dame de Linctot, par la mort de son mary, se trouve encore chargée de quatre enfants, il ne luy reste pour tous

---

[13] *Collection de manuscrits*, vol. 1, p. 619.

biens qu'une terre qui luy rapporte très peu de revenu. Elle espère, Monseigneur, que vous luy accorderez la même grâce que vous faittes ordinairement aux veuves des officiers de cette qualité, en obtenant pour elle de Sa Majesté une pension. Elle passe, à ce qu'elle dit cette année en France, dans l'espérance de tirer quelque secours dans ses besoins d'un frère qu'elle a à Paris qui pourroit bien luy en donner, c'est un médecin qui se nomme Belestre qui est garçon, qui a du bien, mais qui est fort avare. " [14]

Le 5 mai 1710, le Roi accordait la majorité des Trois-Rivères à M. des Bergères, à la place de M. de Lanctôt, décédé. [15] .

JACQUES BIZARD

Jacques Bizard était né à Neufchâtel, en Suisse, en 1642, du mariage de David Bizard et de Guillemette Robert. Son père était ministre de la religion réformée dans cette ville.

Bizard entra en qualité d'officier dans le régiment de Maron (Meuron).

Dans la campagne de Candie, le comte de Frontenac le prit comme son aide-de-camp et eut le bonheur de le convertir au catholicisme.

Après la campagne de Candie, probablement par l'influence de M. de Frontenac, Bizard obtint une enseigne dans une des compagnies franches que le roi de France leva en Suisse.

Lorsque M. de Frontenac vint prendre possession du gouvernement de la Nouvelle-France en 1672, il amena avec lui Bizard en qualité de lieutenant de ses gardes.

Dans l'automne de 1673, M. Perrot, gouverneur de Mont-

---

[14] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 30.

[15] Edouard Richard, *Supplément du rapport du Dr Brymner sur les archives canadiennes*, 1899, p. 422.

réal, ayant maltraité un officier de justice qui voulait arrêter deux coureurs de bois chez M. de Carion, le gouverneur de Frontenac, pour faire un exemple, dépêcha à Montréal trois de ses gardes, avec leur lieutenant, M. Bizard, pour arrêter M. de Carion et le conduire à Québec. Bizard arrêta, en effet, le sieur de Carion, puis se retira chez M. Jacques LeBer, en attendant son départ pour Québec. Informé de l'arrestation de Carion, M. Perrot se rendit chez M. LeBer, avec trois ou quatre soldats et un sergent. Là, transporté de colère, il dit à M. Bizard : — Qui vous a rendu si hardi que de venir arrêter ainsi, sans ma permission, un officier de mon gouvernement? Bizard lui présenta alors une lettre de M. de Frontenac à son adresse. Perrot la lui jeta au visage, en disant : — Rapportez-la à votre maître et avertissez-le de vous mieux apprendre une autre fois votre métier. En attendant, je vous fais prisonnier et vous laisse une sentinelle pour vous empêcher de sortir. Bizard lui répondit qu'il n'avait de compte à rendre qu'à son maître. Perrot le fit ensuite conduire en prison. Le lendemain, revenu à ses sens, il le remit en liberté, mais, par contre, fit arrêter M. LeBer qui avait reçu Bizard chez lui.

Bizard prit sa revanche quelques semaines plus tard. Perrot ayant été attiré à Québec sous un prétexte quelconque, par les ordres de M. de Frontenac, Bizard l'arrêta à son tour et le fit enfermer au château Saint-Louis. Il ne sortit de là que pour être conduit en France où il fut enfermé à la Bastille. [1]

En 1674, M. de Frontenac proposait au ministre de remplacer le major de Montréal, vieux et malade, par le sieur de Lanouguère (Lanaudière) ou par M. Bizard.

---

[1] M. l'abbé Faillon (*Histoire de la Colonie française au Canada*, vol. III, pp. 475 et seq.), et Parkman (*Frontenac and New France*, pp. 30 et seq.) racontent cet incident avec force détails.

Le 14 novembre 1671, il écrivait au ministre :

" Je vous ai déjà mandé que le major qui est à Montréal est si vieux qu'il est hors d'état de pouvoir servir et il se trouve même si mal d'une chute qu'il a faite, que je ne crois pas qu'il passe l'hiver. Si vous aviez agréable d'en gratifier le sieur Lanouguère (Lanaudière) lorsque vous le retirerez du commandement de Montréal et que les affaires de M. Perrot seront terminées, personne ne s'en acquitterait mieux que lui; sinon, je vous proposerai le lieutenant de mes gardes qui a une inclination de se marier et de s'habituer en ce pays. Il est fils du ministre de Neufchâtel et je le convertis en Candis, où il servit auprès de moi comme aide-de-camp avec beaucoup de valeur et d'expérience. Je l'avais trouvé dans le régiment de Maron (Meuron?) et le pris parce qu'il était fort entendu aux mines. Depuis il a eu une enseigne dans une des compagnies franches que le Roi leva en Suisse, il y a quatre ou cinq ans et ne l'a quittée que pour me suivre au Canada. " [2]

Le ministre, estimant qu'on devait au moins attendre la mort du major de Montréal, qui était un brave soldat, avant de pourvoir à son remplacement, refusa de se rendre à la demande de M. de Frontenac.

M. Zacharie Dupuis, major de Montréal, mourut un peu moins de deux ans plus tard, le 1er juillet 1676. M. de Frontenac renouvela alors sa demande pour son protégé et, le 1er mai 1677, le roi accordait à M. Bizard la charge de major de Montréal.

Le 25 octobre 1678, le gouverneur de Frontenac et l'intendant Duchesneau donnaient à M. Bizard, à titre de fief et seigneurie avec haute, moyenne et basse justice, l'île Bonaventure, située entre l'île de Montréal et l'île Jésus.

L'île Bonaventure prit dès lors le nom d'île Major ou du Major puis celui de Bizard qu'elle a gardé.

---

[2] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 4.

M. Bizard ne fit aucun défrichement ni n'établit aucun censitaire dans sa seigneurie. On voit, par l'aveu et dénombrement de 1723, qu'il n'y avait pas encore un seul habitant sur l'île Bizard. Evidemment, ni M. Bizard ni ses héritiers ne s'occupèrent de coloniser le beau domaine qu'ils devaient à M. de Frontenac.

M. de Frontenac, on le sait, était fidèle à ses amis. Il faisait tout ce qu'il pouvait pour eux auprès du ministre.

En 1679, il obtint une gratification pour son ami Bizard. Le 6 novembre 1679, M. de Frontenac en remerciait le ministre par la note suivante :

" La gratification Monseigneur que vous avez eu la bonté de procurer au Sr Bizard, Major de Montréal, m'oblige à vous en faire de très humbles remercimens, et à vous représenter qu'il luy seroit très difficile de subsister si vous n'avez agréable de la luy faire continuer, et de la joindre sur l'estat des dépenses ordinaires à ses appointements de 400 l. qui ne luy sont payez que monoie de ce pays et ne font par conséquent que cent escus de France. " [3]

Le 10 novembre 1679, l'intendant Duchesneau accusait, dans un mémoire au ministre, le sieur Bizard de protéger ceux qui faisaient la traite avec les Sauvages dans les bois :

" Le sieur Bizard, major de Montréal, auquel même le Roi a accordé une gratification de 300 livres cette année et qui depuis un an seulement n'est plus le domestique de Monsieur le Gouverneur bien loin de punir les désobéissants au Roi et de tenir la main à l'exécution de ses ordres, donne lui-même l'exemple de les violer et envoie dans les bois. " [4]

Le 2 novembre 1681, M. de Frontenac sollicitait de nouveau en faveur de M. Bizard :

---

[3] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 5.

[4] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 5.

"Je prends la liberté de lui adresser un placet que six officiers subalternes qu'elle avait ici dans les troupes m'ont prié de lui présenter et qui se trouvent oubliés dans les gratifications qu'elle a eu la bonté d'accorder aux autres. Le sieur Bizard, major de Montréal, n'a pas joui cette année de celle de trois cents livres que Votre Majesté avait bien voulu lui continuer parce qu'elle ne s'est pas trouvée sur l'état joint aux appointements de sa charge de major comme je l'en avais très humblement supplié et que je l'en supplie encore." [5]

Le 10 octobre 1682, quelques jours après son arrivée au pays, le gouverneur de la Barre convoquait au collège des Jésuites, à Québec, les principaux personnages de la colonie afin d'avoir leur opinion sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard des Iroquois.

M. Bizard prit part aux délibérations de ce conseil d'un nouveau genre. Nous voyons son nom avec ceux de Mgr de Laval, de l'intendant de Meulles, des Pères Beschefer, Dablon et Fremin et de MM. de Varennes, d'Ailleboust, de la Durantaye, Duluth, Saurel, Berthier, etc., etc. [6]

En 1683, M. Perrot, gouverneur de Montréal, revenu à son poste, ayant mandé à M. Bizard de se rendre auprès de lui afin de recevoir ses ordres, celui-ci refusa de lui obéir. Ces deux hommes ne s'aimaient pas. M. Perrot, on se le rappelle, avait fait arrêter M. Bizard à Montréal en 1673, et celui-ci lui avait rendu la pareille à Québec un peu plus tard. Perrot se plaignit vivement de cette désobéissance à M. de la Barre, gouverneur-général.

M. de la Barre, dans sa lettre à M. de Seignelay du 4 novembre 1683, n'est guère tendre pour M. Bizard. Il avait peut-être raison.

---

[5] *Ibid.*

[6] *The Jesuit relations and allied documents*, vol. LXII, p. 156.

" Je viens, écrivait-il, de recevoir un procès-verbal de M. Perrot, gouverneur de Montréal, en conformité du zèle qu'il a pour le service du Roy, sur l'avis qu'il avoit reçu que le capne de la prairie de la Magdne desbauché par un de ces scelerats qui avoits esté arresté prisonnier l'année derniere pour desertion chez les Flamans ou Anglois d'Orange que Mrs de Montréal firent sauver de prison, estoit party avec toute sa famille composée de sa femme et six enfants pour s'y retirer, sur quoy ayant appellé son major Bizard pour lui donner ordre avec un sergent et quelques soldats de la garnison d'aller après, le dit Bizard auroit, prévenu de l'Esprit de désobéissance qui règne en ce lieu, refusé de la luy rendre ainsi que vous verrez par le dit verbal.

" Cette action est d'une si grande conséquence en l'état où est ce pays, que s'il ne plaît au Roy en faire justice il ne faut plus espérer de faire exécuter ses intentions. Ce Bizard est un suisse plongé dans le vin et l'ivrognerie, inutile à tous services par la pesanteur de son corps. S'il plaisoit au Roy, en mettre un autre à sa place comme je le croy nécessaire, je proposerois à Sa Majesté le Sr de Longueil, jeune homme de 27 ans qui ayant esté élevé près de M. le Mal d'humieres et ensuitte fait lieutenant d'infanterie sçait le mestier et est en état de bien servir, et est fils de M. Le Moyne dont je vous ay escrit cy-devant. " [7]

Nous ignorons quelle réponse le ministre fit au réquisitoire de M. de la Barre. A tout événement, il ne fut guère influencé par les doléances du gouverneur puisque Bizard garda sa charge.

Le 30 mai 1686, le roi accordait à M. Bizard une commission pour commander dans la ville et gouvernement de Montréal en l'absence du gouverneur particulier. [8] Cette commis-

---

[7] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 6.

[8] Richard, *Supplément du rapport sur les archives canadiennes, pour* 1899, p. 264.

sion reçue par le marquis de Denonville, qui avait succédé à M. de Frontenac au gouvernement de la Nouvelle-France, ne fut pas remise à M. Bizard. M. de Denonville, tout comme M. de la Barre, n'aimait pas Bizard.

Jusqu'ici M. Bizard avait conservé sa qualité de sujet suisse. Afin d'aider à son avancement, il se décida, en 1686, à demander des lettres de naturalité.

En mars 1687, le Roi de France lui accordait ces lettres de naturalité.

M. de Frontenac, nommé une seconde fois gouverneur de la Nouvelle-France, en 1689, s'occupa aussitôt des intérêts de son protégé, qui avaient été pas mal négligés sous l'administration de M. de Denonville.

Le 12 novembre 1690, il écrivait à M. de Seignelay :

" L'année avant que je partisse de ce pays, je vous demandai une commission en faveur du sieur Bizard, major de la ville de Montréal, pour y commander en l'absence du gouverneur, et quand je fus arrivé en France, je vous renouvellai mes instances, et vous eûtes la bonté de me l'accorder et de l'envoyer à M. le marquis de Denonville, qui ne la lui a point délivrée pour des raisons que je ne sais pas, et peut-être parce que c'était moi qui lui avais procuré cette grâce auprès de vous, de sorte que depuis ce temps-là il a été privé de cet avantage comme il le sera toujours, jusqu'à ce qu'il vous plaise me faire envoyer une seconde expédition de sa commission, comme je vous en supplie très humblement. " [9]

La victoire signalée que venait de remporter M. de Frontenac sur les Anglais lui donnait beaucoup de pouvoir auprès du ministre et il lui fit envoyer la commission demandée en faveur de M. Bizard.

L'intendant Champigny accusait réception comme suit, le 12 octobre 1691, de la commission de M. Bizard :

---

[9] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 11.

" Nous avons reçu aussi avec les lettres que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire les commissions des officiers pourvus par M. de Denonville et M. de Frontenac, et la commission du Sieur Bizard, major de Montréal, pour commander dans cette place en l'absence du gouverneur. M. de Denonville avait reçu la même commission pour cet officier. Mais l'en ayant reconnu indigne, étant fort sujet au vin et à se gâter, il la renvoya à la Cour. Il y aurait plus de raison présentement que par le passé d'en user de cette manière. Il n'y a pas un de nos officiers qui n'ait eu du chagrin de ce commandement et en effet il n'a pas assez de capacité pour le faire quand même il n'aurait pas le défaut de trop boire. " [10]

Le ministre écrivait à M. de Frontenac en avril 1692 :

" Ayant rendu un compte exact au Roy de tout ce qui s'est passé en Canada pendant l'année dernière, je suis bien aise d'avoir à vous dire, avant toutes choses, que Sa Majesté est fort satisfaite de vos services et de tout ce que vous avez fait pour la conservation de la Colonie, et qu'Elle n'en espère pas moins de succès pendant cette année, en attendant le secours d'hommes qu'elle a résolu de vous envoyer au printemps de l'année prochaine suivant les assurances de Sa Majesté a bien voulu vous en donner elle mesme.

" On a donné advis au Roy que le Sr Bizard, major de Montréal, est un mauvais sujet, et indigne du commandement de cette place, qui luy a esté accordé en l'absence du gouverneur ; je vous prie d'examiner sa conduite et sa capacité afin d'y pourvoir comme vous estimerez à propos. " [11]

M. de Frontenac prit avec chaleur la défense de son ami et protégé. Le 5 septembre 1692, il écrivait au ministre :

" Pour le sieur Bizard, major de Montréal, je ne sais pas qui peut avoir donné sur son sujet les avis que vous me faites

---

[10] *Ibid.*

[11] Archives du Canada, *Correspondance générale*, vol. 11.

l'honneur de me mander. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai connu qu'il y avait ici des gens qui ne lui voulaient pas de bien et que dans tout le temps que j'ai été en France il n'y a mauvais offices qu'on ait essayés de lui rendre. Mais comme il y a 23 ans que je le connais,qu'il servait sous moi d'aide-de-camp en Candie, qu'il a été lieutenant de mes gardes, jusqu'à ce que je lui ai procuré la charge de major de Montréal, je dois le connaître mieux que personne et vous répondrai que, pour la capacité, il n'y a point d'officier ici qui sache ce qu'il sait et que s'il a de certains défauts auxquels ceux de sa nation sont quelquefois sujets, ils ne l'ont point empêché de faire son devoir et que je serais sa caution qu'il n'y manquera jamais. Soyez, s'il vous plaît, en repos de ce côté là. " [12]

M. de Frontenac n'eut plus l'occasion de défendre son ancien aide-de-camp. M. Bizard mourut trois mois plus tard, à Montréal, le 6 décembre 1692.

---

[12] *Ibid.*, vol. 12.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La grande offensive teutonne. — Une ruée gigantesque. — Recul des Alliés devant l'avalanche. — Jours d'angoisse. — La paix russo-allemande. — Les extorsions germaniques. — Un message de M. Wilson. — Un discours du chancelier Von Hertling. — Toujours de l'audace. — Une réponse de M. Balfour. — Une lettre nouvelle de lord Lansdowne. — Appréciations divergentes. — Le fardeau financier de la guerre. — Chiffres fantastiques. — La mort de John Redmond. — Une victoire de M. Clemenceau. — Document accablant. — L'hypocrisie germanique démasquée. — Au Canada. — La session fédérale.

DES dépêches reçues depuis quatre jours nous annoncent que la grande offensive allemande prédite pendant des mois est commencée. La longueur de l'attente avait fini par déconcerter les prévisions et les pronostics. On avait si souvent représenté comme imminente la ruée teutonne que, devant la stagnation persistante des opérations, on finissait par se dire qu'elle n'aurait peut-être pas lieu. Le 20 mars, une dépêche de Washington nous apportait les informations suivantes : " La clef des opérations de 1918 sur le front occidental est entre les mains du conseil de guerre suprême de Versailles. C'est à ce corps qu'il appartient de décider du temps et du lieu où se déclencheront les grandes offensives des Alliés. Ce corps dirige aussi directement — les officiers ici le croient — de nouvelles forces formées, pendant l'hiver, par le rassemblement de toutes les troupes de réserve des Alliés, ce qui permet une concentration écrasante de troupes à des points choisis pour l'attaque. Les observateurs américains sont convaincus que le haut commandement allemand projette une campagne défensive et a aban-

donné le projet de ruée contre Paris ou les ports de la Manche, dont on a tant parlé. Ce serait donc aux troupes des Alliés et aux troupes américaines de prendre l'offensive. "

Cette dépêche était datée du 20 mars. Or le lendemain même, 21 mars, après un bombardement intense, les Allemands se lançaient à l'assaut des lignes alliées, sur un front de cinquante milles, entre l'Oise et la Scarpe. Ce sont les Anglais qui tiennent ces positions. Le projet de l'ennemi semble être d'enlever le saillant qui fait face à Cambrai, en dirigeant des attaques formidables au nord et au sud, de manière à enserrer cet angle entre les deux branches de gigantesques tenailles. En même temps les Allemands ont attaqué les positions françaises au nord-est de Verdun et dans les environs de Reims. Mais les dépêches indiquent que ce sont là probablement des diversions et que l'effort principal est celui qui est dirigé contre la partie du front occidental défendu par les divisions du maréchal Haig.

L'assaut nous est représenté comme l'un des plus terribles auxquels la grande guerre ait jusqu'ici donné lieu. Il a été préparé par une canonnade furieuse qui a fait pleuvoir sur les lignes anglaises des trombes de projectiles de tous calibres. Des pièces d'artillerie d'une puissance prodigieuse y ont participé. L'effet a été destructeur au-delà de tout ce que l'on peut concevoir. Puis les masses allemandes ont été jetées en formations profondes et denses sur la ligne de Saint-Quentin à Croisilles. Le carnage est effroyable. Cette offensive furieuse a déjà coûté aux Allemands peut-être 80 000 hommes tués et blessés. L'artillerie anglaise a fait une sanglante moisson dans les rangs des soldats teutons, dont les cadavres s'entassent sur ce champ de bataille meurtrier. Mais Hindenburg dispose de réserves énormes, et les régiments décimés, presque détruits, sont remplacés par des régiments nouveaux. Durant les premiers jours de cette gigantesque bataille, les Anglais

ont tenu bon. Leur ligne a fléchi sur certains points, mais elle n'a pas été rompue, si ce n'est vers Saint-Quentin où l'on annonce que les Allemands ont pénétré dans leurs positions défensives aux environs de Fresnoy. A l'heure où nous écrivons, les ennemis auraient repris Bapaume, Ham, Péronne et Chauny. Il semble bien que ceci soit la grande attaque, l'attaque décisive, annoncée pour le printemps de 1918. Hindenburg a sous la main un matériel de guerre formidable et une immense armée. On calcule que quatre-vingt-dix-sept divisions sont massées sur cette partie du front ouest, ce qui ferait plus de 1 000 000 d'hommes. Débarrassé de tout souci du côté de la Russie et de la Roumanie, que le kaiser tient sous sa botte, le haut état-major allemand dispose évidemment d'une force prodigieusement accrue sur le front français. Et ce qui se passe depuis quatre jours semblerait indiquer qu'il veut en finir. Est-ce la crise suprême ?

Ah! nous ne saurions dissimuler l'angoisse qui étreint notre coeur en ce moment fatidique. Ce qui se joue là-bas, c'est le sort de la France, c'est le sort du monde. Et nous tremblons. Qui donc pourrait rester impassible en songeant à l'avenir qui serait engendré par la défaite de l'Angleterre et de la France? Maîtresse de l'orient, maîtresse de l'occident, l'Allemagne dominerait le monde. La dure et brutale hégémonie teutonne pèserait sur toutes les nations de l'univers. La lourde kultur préconisée par les fumeux docteurs et les arrogants soudards d'outre-Rhin éteindrait le lumineux rayonnement du génie français, étoufferait à jamais les généreux essors de l'âme française. Serait-il possible qu'il y eût parmi nous des gens à qui cette seule pensée n'inflige pas une inexprimable douleur? Quel sang coule dans les veines de ceux qui peuvent envisager avec le calme de l'indifférence l'écrasement, l'effondrement, la déchéance possibles de la grande nation dont nous sommes issus? Et quelle est donc la mentalité

odieuse qui ne trouve, à cette heure de crise angoissante, que des malédictions à lui lancer ? Sans doute elle a commis des fautes. Mais elle est encore, malgré tout, la plus grande nation catholique du monde, la source intarissable de l'apostolat, la missionnaire la plus efficace de l'Evangile et de la civilisation chrétienne. Et dans l'effroyable conflit auquel nous assistons, oppressés par une anxiété mortelle, nous savons qu'elle défend sa vie et le droit. Elle n'a pas voulu cette guerre, elle ne l'a pas tramée pour satisfaire d'ambitieux desseins, pour assouvir sa soif de domination et de conquête. A la lettre, et suivant toute la force de l'expression, elle est en cas de légitime défense. Voilà pourquoi, avec toute la sincérité d'une conviction absolue, et dans toute la ferveur d'une émotion poignante, nous jetons au ciel ce cri d'ardente supplication : " Dieu protège la France ! " Qu'il la fasse sortir de la fournaise vivante et purifiée ! Qu'il donne aux Alliés la victoire libératrice et la paix réparatrice !

* * *

La paix réparatrice ! C'est-à-dire la paix dans la justice, dans la modération, dans le respect de tous les droits, et non pas une paix comme celle que l'Allemagne vient d'imposer, le couteau sur la gorge, à la misérable Russie. Si quelque chose pouvait dissiper certaines illusions et éclairer d'une lumière crue la situation présente, ce devrait être cette démonstration nouvelle des excès auxquels peuvent être portées les extorsions du teutonisme victorieux. On voit maintenant, mieux que jamais, ce que devient la fameuse formule " sans annexion ni indemnité ", quand elle est appliquée par l'Allemagne triomphante.

Voici un résumé des amputations et des assujettissements que doit subir l'infortuné pays, qui, il y a treize mois à peine,

était encore un grand empire. La Russie doit renoncer à la Pologne, à la Courlande, à la Livonie, à l'Esthonie et à l'Ukraine; elle doit évacuer l'Arménie et céder aux Turcs les régions de Batoum, de Kars et d'Erivan. Elle doit abandonner toute prétention sur ses provinces d'Europe actuellement occupées par les Allemands. Les empires du Centre détermineront quel sera le sort de ces régions, de concert avec leur population. On sait ce que cela signifie. Par un système de manipulations savantes, les Teutons organisent des assemblées où la minorité germanique occupe la majorité des sièges, et qui sont censées exprimer la volonté populaire. Déjà, en Courlande, le conseil provincial, sous la présidence de l'administration allemande, a soumis au gouvernement impérial une série de conventions en même temps qu'il offrait la couronne ducale au kaiser ou à l'un de ses fils. La Pologne semble destinée à passer tout simplement du joug russe au joug germanique. La Lithuanie devra se soumettre à certaines conditions d'ordre militaire, commercial et économique. En un mot l'Allemagne va étendre son emprise sur un quart de la Russie d'Europe et sur 66 000 000 de ses habitants. Naturellement, l'armée russe doit être démobilisée, ce que la révolution avait déjà virtuellement fait d'avance. Mais de plus, les navires de guerre russes doivent être désarmés. Enfin, et c'est là un point important, la Russie est contrainte de signer une convention commerciale par laquelle elle garantit à l'Allemagne le traitement de la nation la plus favorisée, au moins jusqu'à 1925. Cette paix est tellement désastreuse qu'un des deux dunmoirs maximalistes, Léon Trotzky, s'est démis plutôt que d'en accepter la responsabilité devant l'histoire. Suivant la juste expression d'une dépêche, ce traité néfaste réduit la Russie à l'état de simple avant-poste des empires centraux. Et cependant le congrès des " soviets " à Moscou, redevenue capitale, l'a ratifié par son vote. On se demande

d'ailleurs ce qu'il pourrait faire devant l'invasion allemande, maintenue audacieusement, en dépit de toutes les lois militaires, après la signature du traité.

Le président Wilson, qui aime toujours à avoir son attitude personnelle dans les circonstances importantes, avait adressé à cette assemblée, la veille de sa réunion, un message dans lequel il assurait la nation russe que les Etats-Unis ne négligeraient rien pour lui rendre son indépendance complète et sa souveraineté dans ses propres affaires. Mais cette déclaration platonique ne pouvait guère modifier la situation, ni avoir pour résultat d'empêcher la ratification de l'humiliant traité.

La malheureuse Roumanie, elle aussi, a dû subir les conditions des Teutons vainqueurs. Elle doit céder la Dobrudja jusqu'au Danube, et elle devient en somme un état vassal de l'Autriche et de l'Allemagne.

* * *

On conçoit que ces événements aient fourni au chancelier Von Hertling l'occasion de faire devant le Reichtag des déclarations pleines d'optimisme. Pouvoir annoncer qu'il n'y a plus de Russie, que le péril oriental est supprimé, que le contre-poids slave au pan-germanisme est anéanti, que de la Baltique à la Mer noire, de l'Oural et du Caucase à la Moselle et à la Meuse, l'hégémonie allemande est absolument incontestée,quelle fortune pour un chancelier teuton ! Von Hertling en a profité pour commenter le dernier discours du président Wilson, et pour adresser des leçons aux puissances de l'Entente. Suivant lui il y a du bon dans les principes du président, mais ces principes ne sont pas reconnus par tous les Alliés. Les buts de guerre de l'Angleterre sont impérialistes, et la France s'acharne à réclamer l'Alsace-Lorraine. Quant à la Belgique, l'Allemagne n'a pas l'intention de la retenir,mais

elle doit se prémunir contre les machinations qui pourraient en faire un champ d'action propice à l'ennemi.

En somme ce discours ne pouvait guère être considéré comme favorable aux perspectives de paix. C'est dans ce sens que les journaux français, anglais et américains, l'ont commenté. On peut en juger par les extraits suivants. Le *Temps*, de Paris, dit: " Au lieu d'offrir des garanties à la Belgique, il lui en demande. C'est l'envahisseur qui a la prétention d'avoir besoin d'une protection contre sa victime. " Le *Daily News*, de Londres, fait ces observations: " Quand nous passons de ses paroles à ses actions en Russie, nous voyons qu'elles n'ont aucun sens. La politique allemande, qui pille un pays envahi avec lequel elle vient de faire la paix, débite en même temps des phrases creuses sur l'indépendance et le gouvernement autonome. " Même note dans le *Daily Chronicle*: " Rarement, dit-il, l'opposition entre les paroles et les actes n'est apparue davantage que dans le contraste entre les professions de foi de von Hertling et les agissements de son gouvernement en Russie. Il accepte les propositions du président Wilson tout en exécutant par la force le plus gigantesque projet d'annexion que l'Europe moderne ait connu. " Le *New-York Herald* signale dans le discours de Von Hertling une manoeuvre: " Lourdement, le chancelier allemand cherche à diviser les Etats-Unis et l'Angleterre. Son camouflage est inefficace; ses efforts, si visibles qu'elles l'empêchent d'atteindre son but. "

Les déclarations du chancelier ont eu leur répercussion au parlement britannique. M. Balfour, le ministre des affaires étrangères, les a commentées dans la Chambre des communes. D'après lui il est impossible de trouver dans le discours du chancelier une base quelconque de pourparlers utiles, ni quoi que ce soit sur quoi fonder un espoir de paix. Son attitude au sujet de la Belgique n'est nullement satisfaisante, et les égards dont il a fait preuve du bout des lèvres pour les

propositions du président Wilson ne cadrent guère dans la pratique avec la conduite de l'Allemagne.

M. Balfour a signalé particulièrement le cas de la Belgique, qui démontre le manque de sincérité du gouvernement germanique. " Nombreuses sont les questions qui doivent être réglées à la conférence de la paix, a-t-il dit, mais celle qui concerne la Belgique est la meilleure pierre de touche pour démontrer l'honnêteté d'intention de la diplomatie de l'Europe centrale et en particulier de la diplomatie allemande. Il n'y a qu'une seule ligne d'action pour la nation qui a commis l'offense en ce cas, et c'est la restauration et la réparation sans conditions. Quand est-ce que la Belgique a été le terrain d'où sont parties les machinations ennemies? Et pourquoi l'Allemagne supposerait-elle qu'elle va l'être dorénavant ? La Belgique a été la victime et non pas l'auteur de ces crimes. Pourquoi serait-elle punie de ce que l'Allemagne est coupable ? L'Allemagne a toujours dans l'idée l'établissement de nouvelles conditions du point de vue territorial, commercial ou militaire, lesquelles empêcheraient la Belgique de prendre parmi les nations la place indépendante que l'Allemagne et nous-mêmes avons promis de lui assurer. Ce que nous avons eu à considérer c'est jusqu'à quel point la reconnaissance, faite du bout des lèvres par von Hertling, des quatre propositions avancées par le président Wilson est mise en pratique par les Allemands dans leurs actions. "

M. Balfour a examiné tour à tour ces quatre propositions, et s'est efforcé de prouver que sur tous les points les actes et les desseins ouvertement annoncés de l'Allemagne en sont la contradiction.

Cependant, à l'encontre de cette manière de voir, une autre expression d'opinion importante s'est manifestée. Lord Lansdowne, dans une lettre au *Daily Telegraph,* a déclaré que, d'après lui, le discours de Von Hertling marquait un progrès perceptible vers la discussion de la paix. Les porte-parole

des Alliés réprouvent sévèrement les crimes germaniques et font des demandes qui ne seront probablement pas satisfaites tant que l'Allemagne ne sera pas à genoux, tandis que les Allemands font de leurs côtés des demandes inadmissibles et imputent des visées égoïstes et agressives aux Alliés. " Dans ces circonstances, écrit lord Lansdowne, il semble à première vue que le seul remède c'est ce que von Hertling appelle " le recours à la méthode existante de dialogue à travers le détroit et l'océan, dialogue qui peut avoir son utilité après tout. " Lord Lansdowne ajoute qu'il est incapable de comprendre pourquoi des discussions intimes ne peuvent pas avoir lieu; car il existe une base d'accord sur les principes du président Wilson.

Comme il s'y attendait sans doute, sa nouvelle lettre a été vivement critiquée. Le journal même à qui elle était adressée, le *Daily Telegraph,* l'a commentée comme suit: " La manière dont M. Balfour a traité le sujet nous paraît encore être entièrement correcte, et nous sommes contraints de dire que les divergences de fond et de forme entre son discours de la semaine dernière et la lettre que nous publions aujourd'hui sont de beaucoup trop grandes pour que l'on puisse les faire accorder l'un et l'autre,en se fondant sur un principe commun, tel que celui de la détermination de continuer la guerre jusqu'à ce que soit atteint le but que cherchent ce pays et ses alliés. Nous ferons remarquer, en premier lieu, que certains événements importants sont arrivés depuis que fut publiée la première lettre de lord Lansdowne vers la fin de novembre, et le principal de ces événements est que la Russie a accepté une paix humiliante et dictée à la pointe de l'épée. Il n'y a qu'une seule manière dont les hommes d'Etat alliés peuvent envisager ce fait et tout ce qui en découle sans compromettre leur cause et sans abandonner leur espoir en l'avenir. Elle consiste à raffermir l'esprit des Alliés, à porter les pertes aux " pro-

fits et pertes ", à envisager avec courage la perspective d'une prolongation de la guerre, laquelle aura toujours les mêmes buts de justice, de libération et de règlement définitif. C'est le plan de Balfour, et c'est celui de la grande majorité de ses compatriotes, nous en sommes convaincus. Quiconque admet ce plan est forcé de reconnaître que ce qui est survenu a profondément modifié les dispositions de nos adversaires, rejeté à l'arrière-plan leurs conseillers les plus pacifistes et raffermi dans ses positions le militarisme, plus solide maintenant qu'il ne l'a été depuis longtemps dans l'Europe centrale. "

En France, la seconde lettre de lord Lansdowne a été mal accueillie. Le *Temps,* de Paris, a publié un article dans lequel il demande où est cet accord signalé par le noble lord entre les vues de Wilson et celles de von Hertling. Est-ce à Brest-Litovsk et dans les exactions de la paix russo-allemande qu'on peut le découvrir ?

En dépit de ces contradictions et de ces divergences, il nous paraît cependant que cette nouvelle manifestation de lord Lansdowne est symptomatique.

* * *

Pendant que l'on discute les perspectives de paix et le plus ou moins de probilité d'amener à une entente les nations belligérantes, il faut faire face aux dépenses de guerre qui ne subissent aucun temps d'arrêt, loin de là. Le chancelier de l'échiquier est venu demander à la Chambre des communes un vote de crédit de 600,000,000 de louis ($3,000,000,000), ce qui porte le total accordé depuis le commencement de la guerre à 6,842,000,000 de louis, soit $34,210,000,000 (trente-quatre milliards, deux cent dix millions de piastres). La dépense quotidienne du commencement de l'année fiscale au 9 février a été de $32,785,000. Les prêts que l'Angleterre a faits à ses alliés s'élèvent à $6,320,000,000 ; ceux qu'elle a faits à ses Dominions

s'élèvent à $900,000,000. Ces chiffres sont fantastiques. Faisant allusion aux événements de Russie, M. Bonar Law a admis qu'ils rendaient problématique le recouvrement de toutes les sommes avancées au gouvernement russe.

* * *

Le Parlement britannique et l'Irlande ont à déplorer la perte d'un parlementaire éminent et d'un grand patriote. John Redmond est décédé le 5 mars à la suite d'une opération. Sa mort a causé une profonde sensation. Tout les partis ont rendu hommage à son caractère et à son oeuvre. Il siégeait depuis trente-six ans dans la Chambre des communes, dont son père avait été membre avant lui. A la mort de Parnell, il était devenu le leader du groupe connu sous le nom de *parnellite*. En 1900, la division malheureuse qui séparait en deux fractions le parti nationaliste irlandais cessa d'exister, et John Redmond fut reconnu comme le chef de tout le parti. Il reprit alors avec plus d'activité que jamais la lutte pour le *Home Rule*. Par l'effet des événements politiques qui affaiblirent l'emprise du parti unioniste sur l'électorat britannique, il réussit, après une série de campagnes mouvementées, à obtenir pour l'Irlande une mesure qui octroyait à celle-ci un parlement autonome. La guerre vint suspendre la mise en opération de la constitution nouvelle. Le chef nationaliste se proclama, dès la première heure, partisan déterminé de la participation de l'Angleterre au conflit européen. Et il donna son concours loyal à toutes les mesures de guerre. Cependant la longueur et les difficultés de la lutte constitutionnelle pour le *Home Rule,* et l'ajournement subi au moment du succès final, favorisèrent dans les rangs du parti irlandais un mouvement de désagrégation et de dissociation qui se faisait depuis quelque temps sentir. M. Redmond et les autres chefs nationalistes constatèrent, comme autrefois O'Connell,que les

impatients, les turbulents, les théoriciens de l'action directe et de la violence minaient leur influence et leur autorité. Les *Sinn Feiners* proclamèrent que l'autonomie de l'Irlande ne leur suffisait pas, et que le but à atteindre, c'était l'établissement d'une république irlandaise. Cette politique outrancière obtint de grands succès. Elle provoqua, il y a deux ans, un mouvement insurrectionnel qui ensanglanta Dublin et quelques autres localités. Ces douloureux incidents blessèrent au coeur M. John Redmond. La répression rigoureuse de la prise d'armes, les exécutions qui suivirent, lui infligèrent de cruelles angoisses. Il voyait son oeuvre compromise, son prestige baisser, sa popularité décroître. Des élections partielles successives vinrent donner la victoire aux éléments extrêmes. Redmond cependant ne cessait pas de lutter pour le triomphe de la liberté constitutionnelle. Finalement, le gouvernement institua cette convention irlandaise, composée de tous les éléments de l'Irlande, qui devait s'efforcer de trouver un terrain d'entente sur lequel on pourrait édifier et faire fonctionner pour celle-ci un gouvernement autonome. Redmond faisait partie de cette convention et avait efficacement participé à ses travaux. Mais tant de luttes et d'anxiétés avaient ébranlé sa constitution. Et il est mort sans avoir vu satisfait l'espoir de sa vie. Il y a quelque chose de douloureux et de pathétique dans une telle fin. John Redmond occupera une place d'honneur parmi les grands hommes de l'Irlande et les politiques illustres de la Grande-Bretagne.

L'un de ses lieutenants, M. John Dillon, a été élu pour le remplacer comme leader du parti nationaliste. Dans un discours prononcé sur la tombe de son prédécesseur, il a reproché aux hommes d'Etat anglais leurs atermoiements, et leur manque de sincérité envers le chef disparu, qui est tombé victime des malentendus et des calomnies, dans ses efforts pour concilier les deux peuples anglais et irlandais. Il a adressé à ses

compatriotes un ardent appel, et les a conjurés de s'unir. "L'Irlande est actuellement dans une situation tragique, a-t-il dit. Elle est vivement sollicitée par un fort groupe tapageur de jeunes Irlandais d'abandonner sa lutte pour le *Home Rule* afin de réclamer plutôt un gouvernement de république. Je ne crois pas que les partisans de ce mouvement soient aussi nombreux qu'ils se l'imaginent, mais il faut reconnaître qu'ils représentent une forte partie des jeunes Irlandais. Il semble futile de discuter la possibilité d'une république irlandaise, et puisque les chefs *sinn feiners* ne sont point unis ou ne s'entendent pas sur le but à atteindre, pourquoi ne rejettent-ils pas cette dangereuse illusion, pour s'unir avec leurs compatriotes et réclamer unanimement ce qu'ils sont sur le point d'obtenir ? "

Espérons que cet appel à l'union sera entendu.

* * *

Au parlement français, le cabinet de M. Clemenceau a remporté une notable victoire parlementaire. On sait que les socialistes lui ont manifesté dès son avènement leur hostilité. Un député de ce groupe, M. Emile Constant, a interpellé le gouvernement au sujet de l'affaire Bolo et des délais que nécessite la transmission des rapports des agents officiels au juge-avocat. Le premier ministre en a profité pour dire sa pensée aux socialistes : " Mon cabinet, a-t-il dit, a rencontré un grand malheur le jour de sa naissance, quand M. Renaudel et ses amis ont déposé leur vote contre moi. " Les membres de ce parti font grand état de leur sollicitude pour la classe ouvrière et de leurs efforts pour conjurer les périls qui la menacent. M. Clemenceau leur a dit que la classe des travailleurs n'est pas leur propriété. Et poursuivant, au milieu de l'hilarité générale : " Ce sont des bourgeois comme moi, a-t-il dit ; pas plus que moi, ils n'ont les mains calleuses. " Puis, élevant le ton, il s'est écrié : " Je n'ai qu'une seule ambition,

et c'est de servir mon pays. Le danger a fait de moi un bon garçon. Toute ma politique a pour but de conserver le moral du pays. Dans toutes les guerres, celui-là est le vainqueur qui peut persister à croire qu'il n'est pas battu un quart d'heure de plus que son adversaire. "

Revenant ensuite aux socialistes, M. Clemenceau leur a adressé ces paroles: " Je vous ai promis de ne rien faire contre vous. Je n'ai rien fait. Je n'ai qu'un souci, et c'est de maintenir le moral du pays, qui est admirable. Il s'est trouvé des moments où on n'aurait pas pu dire la même chose, mais maintenant le moral de nos soldats fait l'admiration de leurs officiers. Tout le monde désire la paix, moi-même autant que qui que ce soit, mais ce n'est pas l'ardent désir de paix que j'éprouve qui détruira le militarisme prussien... Nous devons aller jusqu'au bout, avec ou contre vous. Vous avez menacé de voter contre les crédits militaires. Que ceux qui ne veulent pas voter les crédits militaires votent contre moi aujourd'hui. "

Le vote sur l'interpellation a donné à M. Clemenceau 401 voix contre 120, et un vote subséquent lui a donné 400 voix contre 75. Ce débat et ce résultat ont fortifié la position du ministère. Il semble évident que M. Clemenceau est appuyé par l'opinion, qui a confiance en sa fermeté et qui compte sur lui pour les exécutions nécessaires.

* * *

Le ministre des affaires étrangères de France a mis au jour récemment un document qui démontre une fois de plus quelle était la mentalité de l'Allemagne au moment de la déclaration de guerre, en 1914. Le 31 juillet l'ambassadeur allemand à Paris était chargé, par télégramme du chancelier von Bethmann-Holweg, d'informer M. Viviani que le danger de guerre existait avec la Russie et de lui demander une déclaration de neutralité. La réponse devait être donnée avant

dix-huit heures. Ce qu'on ne savait pas, c'est qu'il y avait une seconde partie à ce télégramme. Cette seconde partie est maintenant connue; le gouvernement français en possède une copie authentique. Voici ce qu'elle contenait: " Si le gouvernement français déclare qu'il va rester neutre, Votre Excellence aura la bonté d'intimer qu'il nous faut, comme garantie de cette neutralité, exiger la remise des forteresses de Toul et de Verdun, que nous les occuperons et que nous les remettrons après la fin de la guerre avec la Russie. Une réponse à cette dernière question devra nous parvenir ici avant samedi après-midi. à quatre heures. "

Cette pièce est d'une importance majeure. Elle constitue contre l'Allemagne une preuve supplémentaire et écrasante que le kaiser et ses ministres voulaient la guerre à tout prix. Demander à une nation comme la nation française un gage de neutralité, demander la remise de deux forteresses comme Toul et Verdun, les boulevards de la frontière lorraine, c'était virtuellement déclarer : " Nous allons vous forcer de vous battre, coûte que coûte. ". On reste stupéfait devant une pareille effronterie, devant une aussi brutale audace. Il sied bien, après cela, aux ministres germaniques de répéter que l'Allemagne n'a fait la guerre que pour se défendre. Chaque jour leur apporte un nouveau démenti. Et celui-ci est signé de la propre main du chancelier impérial.

Notez bien que le sous-secrétaire des affaires étrangères allemand a reconnu, devant le Reichstag, l'authenticité du document. " Mais, a-t-il ajouté, le télégramme n'a pas influé sur les événements, car il n'a pas été présenté au gouvernement français. " Il n'a pas été présenté, mais il a été expédié, et il prouve l'intention, la préméditation criminelle. C'est d'une telle évidence qu'un député allemand, George Lebedour, chef du parti socialiste indépendant, s'est écrié: " Ce télégramme démontre les intentions agressives du chancelier. " Dieu merci, l'histoire se prépare pièce à pièce !

* * *

Au Canada, notre session fédérale est commencée depuis le 18 mars. Le discours du Trône parle principalement de la guerre. On remarque le paragraphe suivant relatif à la loi du service militaire. : " Les forces expéditionnaires canadiennes soutiennent encore leur réputation sans tache de valeur achevée, qui n'a fait que s'augmenter depuis la fin de la dernière session. En dépit du long retard, plus long qu'on ne s'y attendait, apporté à la mise en vigueur de la loi du service militaire, les renforts nécessaires pour maintenir le plein effectif de notre armée ont été fournis et seront maintenus dans l'avenir. "

Le discours du trône annonce la création d'un ministère de colonisation et d'immigration et d'un ministère chargé de pourvoir à l'entraînement professionnel des soldats de retour, une loi pour accorder aux femmes le droit de suffrage, une mesure pour prohiber durant la guerre l'importation et la fabrication des boissons alcooliques, une autre mesure pour l'enregistrement des hommes et des femmes du Canada qui ont dépassé l'âge de 16 ans, etc. Le débat sur l'adresse a été court. Sir Wilfrid Laurier a critiqué d'un ton plutôt calme le programme ministériel. Sir Robert Borden lui a répondu sur le même ton. Mais M. Murphy, un lieutenant de sir Wilfrid, a prononcé contre M. Rowell, l'ancien chef libéral de l'opposition ontarienne, devenu ministre unioniste, une violente philippique. Celui-ci a laissé entendre qu'il répondrait dans une circonstance ultérieure.

Après l'adoption de l'adresse, la Chambre s'est mise à l'oeuvre sans retard. Les apparences sont que la session sera très courte.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 25 mars 1918.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

SUMMARIUM HISTORIAE ECCLESIASTICAE, par M. Henri Jeannotte, prêtre de Saint-Sulpice, Montréal, 1918.

Ce livre, destiné aux étudiants en théologie de notre grand séminaire de Montréal, est écrit en latin et publié par l'un de nos plus distingués professeurs, M. Jeannotte, prêtre de Saint-Sulpice, docteur en Théologie et licencié en Ecriture Sainte. Nous n'entreprendrons pas de l'analyser et de l'apprécier dans les quelques lignes dont nous pouvons ici disposer. Nous tenons seulement à féliciter l'auteur d'avoir bien voulu nous donner, en un volume, petit de taille, mais solide et plein de renseignements précis et documentés, le fruit de ses études en histoire ecclésiastique. Ce n'est point la coutume à Saint-Sulpice, du moins au Canada, de publier des livres. Nous avons, certes, le plus grand respect pour la modestie de nos vénérés maîtres de jadis. Mais, après beaucoup d'autres, nous avons toujours regretté que des hommes de si haute science ne nous aient rien laissé de leur savoir et de leur expérience. Quel service, par exemple, un M. Rouxel n'eût-il pas rendu à nos théologiens de l'avenir en publiant ses notes de morale et de droit canonique? Nous ne citons que ce nom, vénéré entre tous. Plus d'un autre viendrait naturellement se glisser sous notre plume.—M. Jeannotte, non sans l'assentiment de ses supérieurs évidemment, rompt avec la coutume. Ce n'est pas nous qui le regretterons. Son *sommaire* d'histoire ecclésiastique — qui raconte les sept premiers siècles de l'Eglise — porte un titre peut-être trop modeste. On connaît maints volumes, beaucoup moins substantiels, qui se présentent au lecteur avec un titre autrement prometteur. M. Jeannotte, dont notre *Revue canadienne* s'honore d'avoir connu la collaboration, est un modeste, mais c'est un savant. Il fait honneur au collège de l'Assomption, dont il fut l'élève, et à notre faculté de théologie, dont il est l'un des professeurs les plus estimés. Très versé dans les connaissances de théologie, d'histoire et de linguistique sacrée, il sait aussi tenir une plume de façon distinguée, ce qui ne gâte rien, bien au contraire. Qu'il nous permette de le féliciter cordialement et de lui dire qu'il se doit à lui-même et qu'il doit à ses frères du clergé canadien de continuer. Pour cela, nous en avons l'espoir, aucun prêtre de chez nous ne voudra ne pas l'encourager. Son savant et utile ouvrage devrait se trouver dans toutes nos bibliothèques. — E.-J. A.

* * *

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC. 1er volume : *Inventaire d'une collection*, par M. Pierre-Georges Roy — à Beauceville, 1917.

C'est Mgr Gosselin, l'ancien recteur de Laval, qui présente ce nouveau travail de notre collaborateur, M. Pierre-Georges Roy, au public. " L'histoire d'un peuple, écrit-il, ne se trouve pas tout entière dans le récit des grands événements ou dans la correspondance officielle des autorités constituées... Nos archives, provinciales, judiciaires, notariales ou autres, sont composées en grande partie de ces vieux papiers où se trouve pour ainsi dire conservée l'âme populaire des anciens jours... Une histoire du Canada définitive ne sera jamais faite que par celui qui, au moyen d'une étude approfondie de nos archives, sera entré dans l'esprit et la mentalité des choses et des hommes qu'il entreprendra de décrire ou qu'il aura à juger..." Or, il est sûr que, mieux que personne, M. Pierre-Georges Roy sait entrer dans l'esprit et la mentalité des gens d'autrefois et qu'il se trouve, au milieu des archives poudreuses, absolument chez lui. Il nous annonce tranquillement pas moins d'une vingtaine de volumes, qu'il se propose de nous donner avec ses *inventaires* de collections, d'ordonnances, de registres, de procès-verbaux, de documents ou de testaments ! En voilà un qui pourrait faire sienne la devise de saint Martin : *non recuso laborem !* Ah ! non, il n'a pas peur du travail. Et il convient d'ajouter que son travail, ou mieux ses travaux auront été bien utiles et bien précieux à ses compatriotes. Nous ajoutons nos trop modestes félicitations à celles que lui adresse Mgr Gosselin, et nous disons, nous aussi, notre merci aux autorités du gouvernement provincial qui ont voulu encourager cette patriotique et si louable entreprise. E.-J. A.

* * *

LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET LE COMITE CATHOLIQUE, par Boucher de La Bruère — Au *Devoir*, à Montréal, 1918.

Encore un bon livre (272 pages), précis, documenté, bien écrit, qui sera utile à tous ceux qui s'intéressent chez nous à la question si vitale de notre enseignement et de nos écoles. C'est un livre posthume, puisque son auteur, l'ancien surintendant, est déjà parti depuis plusieurs mois pour le grand voyage. C'est, croyons-nous, par les soins de l'un de ses fils, M. Montarville de La Bruère, lui aussi un chercheur et un écrivain de mérite, que ce livre paraît. Nous l'en félicitons cordialement. Il a fait

plus qu'une oeuvre de piété filiale en publiant ce dernier ouvrage de son regretté père. Il a fait une oeuvre patriotique et nationale. L'honorable Thomas Chapais, dont nos lecteurs apprécient si largement, nous le savons, la science et la valeur littéraire, a écrit la préface de ce volume. Nous voudrions la citer en entier. Ne le pouvant pas, nous en donnerons au moins la conclusion qui constitue la meilleure des recommandations. "Ce livre posthume du successeur des Meilleur, des Chauveau et des Ouimet — écrit M. Chapais — a été le digne couronnement d'une belle carrière. Après avoir fidèlement servi son pays durant sa vie, l'honorable M. de La Bruère a voulu le servir encore après sa mort, en évoquant des souvenirs et en proclamant des principes qui peuvent éclairer et guider les générations actuelles. Issu d'une de nos familles historiques, il a été de ceux qui savent faire une réalité du vieil adage *Noblesse oblige*. Le travail et le dévouement au bien public ont été le lot de sa vie. Journaliste loyal et convaincu pendant près de trente-cinq ans, initiateur d'oeuvres économiques et patriotiques, législateur intègre et éclairé, administrateur et fonctionnaire à la fois traditionnel et progressif, il a donné au nom si beau dont il était l'héritier un nouveau lustre. Le livre qu'il nous a légué est le dernier fleuron d'une couronne d'honneur que les années seront impuissantes à flétrir. " E.-J. A.

* * *

CHEZ NOS GENS, par Adjutor Rivard, à l'*Action Sociale Catholique*, Québec, 1918.

Dix petits articles qui tiennent en cent trente-six pages. Comme volume, ce n'est pas considérable. Mais il fait bon de " revivre " *chez nos gens*, avec l'admirable peintre de nos vieux us et de nos vieilles coutumes qu'est M. Rivard ! Dans la *maison* et dans la *grand'chambre*, au *jardin* ou sur les bords du *ruisseau*, où qu'il nous conduise, M. Rivard nous parle des choses de *chez nos gens*, avec un naturel exquis, une aisance qu'aucun détail n'embarrasse. En lisant, hier soir, son petit volume, si plein de choses pourtant, et si riche des trésors de notre terroir, je pensais à la joie qu'eût éprouvé à le lire notre ami commun, feu l'abbé Lortie.

Longtemps, ensemble, ils ont travaillé. Ils ont été les premiers ouvriers, avec M. l'abbé Camille Roy, de la *Société* et du *Bulletin* du *Parler français*. Nous leur avons dû le beau congrès de 1912. L'abbé Lortie en est mort à la peine. Le bon Dieu nous a laissé son ami Rivard, et j'espère qu'il nous le laissera longtemps.

Quelle bonne besogne, solide et utile, il accomplit parmi nous ! Il ne convient pas de louer trop les vivants, je le sais. Mais quel Canadien qui tient une plume, fût-ce la moins bien taillée, ne se sent pas obligé en honneur de dire un vrai merci du coeur à l'auteur de *Chez nous* et de *Chez nos gens?* C'est si net, si frais, si pur, si vécu et si canadien, tout ce qu'il nous raconte là ! Sans compter qu'il possède sa langue française, notre auteur canadien, avec une maîtrise superbe. Ah ! il peut être sûr que nous l'aimons bien, que nous le goûtons, que nous le savourons, comme... M. Arnould, qui y tenait, aurait dit : comme du sucre du pays ! Il est tellement à nous l'auteur de *Chez nos gens* et de *Chez nous*, et il nous fait tant honneur !

" *Chez nos gens*, comme son frère ainé *Chez nous*, écrit en premier-Québec l'*Action catholique* du 9 mars 1918, est une suite de tableaux d'un dessin absolument fidèle et d'un coloris parfait des choses et des moeurs de la campagne canadienne. Dans une langue française impeccable, sûre et délicate, M. Rivard fait entrer, pour bien leur reconnaître leur droit de cité, les bons vieux mots français de chez nous, le savoureux langage, bien canadien et non moins bien français, de nos gens. — Et, sous ce langage charmant, écorce transparente, mais bien colorée, c'est l'âme canadienne qui est exprimée, avec son sens pur et profond de l'honnêteté, de la bonté, de la beauté... C'est l'âme canadienne, pénétrée, sans altération grave, depuis seize siècles, de pensée chrétienne et de charité divine. C'est l'âme canadienne qui ne se considère elle-même, avec sa vie, avec toute la nature si belle qui l'entoure, qu'en fonction de son créateur et de sa vie éternelle... "

On ne saurait mieux dire, et je n'y prétends pas. M. Adjutor Rivard est avocat, et même, si je ne m'abuse, bâtonnier du barreau de Québec. Il est professeur aussi à Laval. Et le professeur tout autant que l'avocat est chargé de besogne. Quand même, il a à son crédit, surtout comme philologue de notre langue du terroir canadien, une oeuvre considérable, qui restera sûrement l'une des gloires et l'une des forces de nos lettres. Mais ce sera le privilège du petit nombre de pénétrer à sa suite dans ce domaine savant. Au contraire, ses petits tableaux de *Chez nous* et de *Chez nos gens* —comme ceux des *Rapaillages* de notre ami Groulx et quelques autres,trop rares—seront, jusque dans un lointain avenir, les pages choisies que tout le monde voudra lire, que tout le monde connaîtra, que tout le monde saura par coeur. Il a *allumé* là une *chandelle* que personne ne pourra plus jamais *souffler!*

E.-J. A.

* * *

LE CLERGE ET L'ACTION SOCIALE, par le Père Joseph-Papin Archambault, s. j., avec préface de Mgr Gauthier, évêque-auxiliaire de Montréal — édité par l'*Ecole sociale populaire*, Montréal, 1918.

Ce n'est pas la première fois que nous avons l'honneur et la joie de signaler ici l'inlassable activité et le réel mérite de l'apôtre des retraites fermées et de tant d'autres oeuvres fécondes qu'est le Père Archambault. Nous n'insisterons pas aujourd'hui, si ce n'est pour dire que sa nouvelle publication est encore une oeuvre utile et une bonne action. D'ailleurs on ne s'arrête plus à les compter ! On se contente de souhaiter que Dieu lui prête vie pour qu'il agisse et écrive longtemps pour l'honneur de nos lettres et le bien de nos âmes. E.-J. A.

* * *

CHEMIN FAISANT, par M. Ernest Bilodeau, avec préface de M. Léon de Tinseau, à l'*Action sociale*, Québec, 1917.

Tout le monde connaît, apprécie et goûte la verve étincelante du si vivant journaliste qu'est le chroniqueur parlementaire du *Devoir*. Ses voyages, ses chroniques, ses billets du soir se lisent comme se boit un coup de lait. C'est doux, c'est gai, c'est aimable, c'est bon au goût. Peut-être, oserais-je dire, tout cela convient-il mieux dans l'au jour le jour du quotidien que dans les pages trop fixes d'un livre. C'est égal, on ne relit pas sans plaisir. Nos félicitations et nos remerciements à l'auteur. — E.-J. A.

* * *

RECITATIONS ENFANTINES, par Mlle Idola Saint-Jean, professeur de diction française, Montréal, 1917.

M. l'abbé Dupuis, visiteur des écoles a écrit une gentille préface à ce gentil petit livre qui est un gentil choix de gentilles récitations pour de gentils petits enfants ! On ne saurait plus gentiment faire les choses ! Le fait est que Mlle Saint-Jean, par son application, son travail et son beau talent dans l'art de bien dire, mérite tous les encouragements. Nous ajoutons les nôtres, trop modestes, à ceux de son aimable mais impartial préfacier. E.-J. A.

* * *

JOURNAL D'UNE FRANÇAISE EN AMERIQUE. (septembre 1916—juin 1917), par E. Altiar. — Chez Plon-Nourrit, Paris. [1]

La part décisive que les Etats-Unis, inspirés par la mémoire du coeur et l'horreur de la barbarie renaissante, s'apprêtent à prendre à la Grande Guerre, donne une haute signification à ces pages vécues, où se révèle, dans une sorte d'intimité, l'âme américaine. L'auteur, à qui nous devons déjà de curieuses notations sur l'Allemagne au début des hostilités, a suivi de près les mouvements d'opinion, les conflits d'idées et d'intérêts, les manifestations d'activité émanées des personnalités transatlantiques les plus représentatives, les longues et angoissantes incertitudes qui ont précédé la rupture avec l'Allemagne insolente, soutenue, au pays de Washington, par de puissantes influences. Mêlée à la société de Philadelphie et de New York, notre compatriote a surpris, jusque dans les moindres détails, le secret des sentiments ondoyants et divers qui naissaient de la conscience confuse d'un devoir à remplir, d'un danger à conjurer, jugé à l'oeuvre et montré dans leurs attitudes familières les Roosevelt, les Wilson, les Hughes, le germanophile La Folette, Pershing, etc., assisté à la réception triomphale de la mission Joffre-Viviani, constaté enfin l'élan magnifique de tout un peuple pour la cause du droit. Aucune dissertation oiseuse dans ce livre d'action, mais des faits, des anecdotes à foison, des portraits finement esquissés, des récits d'un accent personnel, une vision claire et nette des êtres et des choses, le souci de l'exactitude documentaire s'alliant à un sens du pittoresque tout à fait remarquable.

* * *

LES CARNETS D'UN OFFICIER, par Jean Gounet, chez Plon-Nourrit, Paris.

Ce livre est d'un jeune officier auquel le temps n'a pas été donné d'exprimer toute sa valeur. Jean Gonnet est tombé, le 19 août 1914, sur la terre d'Alsace, après une trop courte carrière, tout absorbée par la passion de son métier. Un désir toujours inassouvi de perfection autant que la tendance naturelle d'un esprit observateur et réfléchi le portaient à raisonner ce qu'il faisait, afin de découvrir et de fixer les règles qu'il entendait suivre; et l'expérience directe de la vie, seule base sûre pour le jugement et seul guide efficace de l'action, fut l'aliment quotidien de sa médita-

[1] Chez Plon-Nourrit, 8, rue Garancière, Paris (6e). Tous ces volumes se vendent 3.50 ou 4 francs.

tion persévérante. Ainsi fut-il conduit, rédigeant au jour le jour les notes que l'on a réunies en ce volume, à envisager la fonction du chef militaire tour à tour sous ses aspects différents : l'art de commander, la discipline, l'éducation militaire du soldat, la formation personnelle de l'officier, le patriotisme. La veille même de sa mort, ainsi que le montre son *Carnet de campagne*, il recueillait avec avidité les premières leçons de la guerre. Le livre est fait de sincérité, d'observation pénétrante et originale ; la pensée méthodique s'anime d'un souffle de haute élévation morale et se livre en un style d'une éloquence sobre et ferme. La lecture en sera précieuse à ceux que possède, en ces heures tragiques, le désir de s'éclairer sur leurs fonctions de chefs. Tous ceux qui sont épris de nobles sentiments et de hautes pensées se plairont à suivre en ces pages le labeur grave d'un esprit qu'éclairait et guidait en tout la passion de l'idéal auguste auquel il devait sacrifier sa vie. L'historien Louis Madelin a tenu, en une préface émue, à saluer Jean Gonnet comme un des meilleurs professeurs d'énergie que la guerre ait révélés, et M. André Rouast, chargé de cours à la faculté de droit de Grenoble, a mis en pleine lumière, dans une introduction expressive, la physionomie originale et attirante de l'ami perdu.

* * *

L'ATTENTE, par Marcel Dupont, chez Plon-Nourrit, Paris.

Simple officier de chasseurs, l'auteur de ces souvenirs de tranchées a obtenu, dans un précédent volume, un succès marqué en exprimant, avec une minutie scrupuleuse, ce qu'il avait vu dans le coin de l'immense champ de bataille où se décide le sort du monde civilisé. Avec l'émotion en plus et moins de prétention à philosopher, on trouve, dans ces pages vivantes et comme noircies à la fumée des bivouacs, une parenté avec les observations du prince André de Tolstoï et du Fabrice de Stendhal sur les détails des actions prodigieuses qui composent le cycle napoléonien. Après trois ans, l' "officier de légère", réduit au rôle de fantassin improvisé par les nécessités de la tactique défensive, entreprend de conter, dans un nouvel ouvrage, les péripéties de cette garde stoïque que montent nos poilus en ligne, en attendant l'heure de passer et de forcer la " bête de proie blonde " dont parle Nietzsche. Dans l'Artois, dans les Vosges, à Verdun, il a su évoquer, avec une précision impressionnante, les instants les plus tragiques et les plus significatifs de cette veillée implacable. Scènes de tranchées, dialogues pittoresques entre compagnons d'armes, figures de modernes légionnaires surpris dans l'ivresse de la lutte ou l'angoisse du

sacrifice accepté, descriptions fragmentaires de l'épopée de Verdun, images terrifiantes des bombardements sans merci, des nuits sous la pluie des torpilles, des nappes mortelles de gaz s'épandant, toute la vie de nos soldats est résumée là, en traits admirables, qui disent éloquemment leur longue patience et leur foi en la vertu du devoir accompli.

* * *

TENIR, par Max Buteau, chez Plon-Nourrit, Paris.

Enfin la figure, touchante d'héroïsme simple, du soldat de la grande guerre se dégage des légendes fantaisistes et des récits de seconde main. Elle se meut et se précise dans ces souvenirs, d'une vérité criante, qui ne cède rien à l'effet, à l'artifice littéraire. L'homme des tranchées s'y révèle, prêt au sacrifice sans doute, avoisinant volontiers et inconsciemment le sublime cornélien, mais " quand aucune fièvre ne le grise, un pauvre homme, qui monte un long calvaire et qui en souffre, mais qui le monte ". Cette longue patience, cette résignation active qui se double d'une terrible vision de l'horreur totale de la guerre, elle a rarement été rendue par un témoin avec une pareille intensité de couleur et d'expression. Nulle thèse, point de verbalisme déclamatoire comme dans certaines oeuvres entourées d'une publicité tapageuse. La réalité, vivante, saignante, triviale parfois, traversée d'une gaieté singulière, douloureuse toujours. Anecdotes, incidents épiques, aventures d'iliade, scènes de l'intimité militaire se déroulent dans un mouvement impressionnant qui, de l'ensemble, fait surgir, çà et là, de curieuses silhouettes de combattants.

* * *

MON REGIMENT, par Paul Dubrulle, chez Plon-Nourrit, Paris.

Peu de documents sont aussi touchants, dans leur sincérité sans apprêt, que les séries d'*Impressions de guerre de prêtres soldats* recueillies par M. Léonce de Grandmaison. Ces récits émanent de témoins d'élite, dont le dévouement s'inspire des certitudes de la foi et acquièrent de ce chef une valeur exceptionnelle que la presse a reconnue. Le carnet de campagne du sous-lieutenant Dubrulle, présenté au public par M. Henry Bordeaux, évoque les péripéties les plus angoissantes des combats de Verdun et de la Somme. Avec le modeste religieux qui, avant d'y trouver une mort glorieuse, a conquis croix et grades au champ d'honneur, nous revivons la lutte terrible qui se déroula, en février 1916, autour de la croupe

d'Haudromont, et l'effort tenace de ces poilus du 8e, aussi grands que ceux des Thermopyles et plus heureux, car ils réussirent à briser le flot barbare. Dans la dernière livraison de la *Revue historique*, le professeur Christian Pfister, directeur de ce savant recueil, déclarait le récit du Père Dubrulle " en tous points admirable ". La description de la bataille de la Somme, résumée dans ses phases essentielles : Maurepas, le Bois d'Anderlu, la Ferme Le Priez, l'encerclement de Combles, la prise de la Tranchée de Prilep, n'est pas moins émouvante. Tout en combattant au premier rang, l'auteur a su observer et noter, d'un trait mâle et simple, sans fioriture ni vaine phraséologie, les attitudes caractéristiques du soldat nouveau, ses appels profonds, le pittoresque et l'horreur de la vie surmenée, et presque surhumaine, du front.

* * *

PLEIN ETE, par Edith Worthan, chez Plon-Nourrit, Paris.

Les multiples aspects de la vie américaine, se révèlent, comme en un clair miroir, dans les romans de cette autre George Sand, suprêmement habile à évoquer d'un mot, d'un trait, les moeurs provinciales, les habitudes de famille, les types si variés et si originaux d'une civilisation récente. On n'a pas oublié le succès obtenu en France par les traductions de ses oeuvres essentielles : *Chez les heureux du monde*, *Les metteurs en scène*, *Sous la neige*, et ses *Voyages au front* ont exprimé, avec la sincérité prenante de son vigoureux talent, l'admiration que suscite l'héroïsme tenace de nos soldats. Le récit qui est aujourd'hui publié est tout d'intimité et a pour cadre une bourgade isolée de la Nouvelle-Angleterre. C'est l'histoire d'une pauvre jeune fille, élevée dans un milieu modeste mais honorable, et qui subit inconsciemment l'influence de ses origines suspectes. L'apparition d'un inconnu, vite transformé en Prince Charmant par le mirage du rêve éternel qui hante les vierges mal gardées, fait naître le drame. Et tout finit par un mariage de raison qui ressemble à un châtiment. Cette brève aventure se déroule dans le calme décor de la campagne américaine, pareille à la splendeur estivale qui s'évanouit au premier froid de l'automne. Grandes espérances, petites réalités, éternité de la nature complice et de la méchanceté humaine, sans cesse occupée à conspirer contre les bonheurs fragiles, c'est la vie, et les attitudes ou le langage des personnages ne changent rien à cette fatalité tragique.

* * *

Alsaciens et Canadiens français [1]

L'INVITATION à présider cette réunion m'est parvenue à la fin du carême et — je vous le confesse humblement, mon révérend père — il m'a semblé tout d'abord que ce serait la dernière des pénitences de la sainte quarantaine. Mais j'eus l'avantage spirituel d'entendre votre sermon de Pâques. Ce fut la résurrection. A la lumière que vous fîtes descendre ce jour-là sur vos auditeurs, j'aperçus une joie dans cette occasion de dire publiquement le bien que vous avez accompli en notre ville, la façon brillante avec laquelle vous avez fait entendre parmi nous la parole de Dieu et le verbe de France.

---

[1] Le mardi, 9 avril 1918, au Monument national à Montréal, le Père Henri Delor, dominicain, prédicateur du dernier carême à Notre-Dame, a donné sa conférence d'adieu. Il avait pris pour sujet *Notre Alsace*. La réunion fut présidée par M. Antonio Perrault, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval à Montréal. Nous sommes heureux de publier *in-extenso*, pour le bénéfice de nos lecteurs, l'allocution, si substantielle et si littéraire tout ensemble, que notre ami et collaborateur a prononcée en cette circonstance. On constatera facilement qu'elle dépasse de beaucoup l'ordinaire portée d'une harangue d'occasion. Ce serait tout profit pour nos cousins de France, croyons-nous, de lire cette causerie, de l'étudier et de la méditer, du moins pour ceux qui veulent sincèrement savoir qui nous sommes, quel est notre esprit et, comme ils disent, quelle est notre mentalité. Le Père Delor lui-même, tout sympathique qu'il veut bien nous être, a eu là-dessus, à Ottawa, un mot qui appelle des réserves. Il a affirmé que "la France n'est pas assez aimée", et, apparemment, ce reproche s'adressait à nous. Si c'est ne pas assez l'aimer que de l'aimer surtout " dans les trois siècles de notre propre histoire ", comme disait naguère M. François Veuillot, soit, nous confessons jugement. Mais a-t-on le droit de nous reprocher d'être canadiens avant tout? Nous ne le pensons pas. Le comprendre enfin serait dissiper une grosse équivoque. Or, il nous semble bien que l'allocution de notre ami M. Perrault met les choses au juste point. — E.-J. A.

Vous vous souvenez de cette page où Montaigne a comparé l'éloquence des prêtres à celle des membres du barreau. Il a osé écrire que la tâche, la part, comme il disait, de l'avocat était plus difficile que celle du prêcheur. Sa thèse, comme toutes celles un peu trop raccourcies, n'était pas tout à fait juste. Rien n'est plus difficile que l'effort d'un prédicateur qui veut convertir un avocat, et—s'il est vrai que ce sont les faits qui parlent le mieux—rien n'est plus facile à un avocat que de défendre un prédicateur tel que vous. Au reste, il s'agit moins ce soir de plaider que de remercier — de remercier cet auditoire, si heureux de répondre à l'invitation annuelle du Cercle Ville-Marie; musiciens et chanteurs qui, avec tant de brio, ont mis dans cette soirée la note musicale; de vous remercier surtout, mon révérend père, d'avoir dérobé quelques mois à vos Chasseurs-Alpins afin d'associer votre sacerdoce et votre talent à l'oeuvre de la prédication de Notre-Dame.

C'est une institution chère aux Canadiens français que cette prédication du carême à l'église-mère de notre ville. Dès les premiers mois de l'automne, chacun de nous, anxieux, demande: " Qui donc montera, cette année, dans la chaire de Notre-Dame? " Le curé de cette paroisse a tous les ans la main si heureuse que, Pâques venue, l'on regrette que sitôt se taise une voix aimée. Notre consolation, ce soir, est de dire que c'est la deuxième fois que vous y montez, notre voeu, que ce ne soit pas la dernière. Nous sommes attachés à cette prédication annuelle, parce que nous y voyons l'une des formes de l'action féconde qu'accomplissent chez nous, depuis bientôt trois cents ans, MM. de Saint-Sulpice. Ce fut leur tâche et c'est leur honneur d'avoir cherché, pendant près de trois siècles, par leur conduite, par l'éducation des jeunes hommes, par la prédication et mille autres moyens, à maintenir ici les deux plus actifs agents de civilisation: le catholicisme et l'esprit français.Connaissant ce dessein de la maison de Saint-Sulpice,

vous avez voulu, après avoir ranimé notre foi de chrétiens, évoquer une page émouvante du patriotisme français. Merci de nous avoir permis de saluer ce soir votre habit d'aumônier militaire, de nous avoir offert l'occasion d'applaudir aux décorations qui le parent et qui vous honorent.

Notre Alsace ! avez-vous dit, rappelant ainsi qu'il n'y a pas en ce monde que les possessions physiques, les possessions officielles, politiques, mais qu'il y a aussi les autres, meilleures et plus durables, les possessions de l'esprit qui permettent d'exercer, en dépit des traités, par-dessus les obstacles, par-dessus les frontières les plus abruptes, une emprise sur les âmes. *Notre Alsace !* Vous êtes de la bonne tradition. Déjà, en 1870, Fustel de Coulanges répondait à l'historien allemand Mommsen : " Strasbourg n'est pas à nous, Strasbourg est avec nous. "

Vos paroles sur l'Alsace ont remué les sympathies qui nous unissent à la famille française ; elles ont ému des coeurs qui ont souffert de la brisure qui fut faite à votre patrie le jour où elle fut amputée de cette partie d'elle-même. Certains passages de votre conférence, permettez-moi ce souvenir personnel, ont remis devant mes yeux un livre d'étrennes, à moi donné jadis par mon père, quand j'étais aux environs de la dixième année : un livre tout en images,et en images qui toutes parlaient de vos deux provinces aimées, l'Alsace et la Lorraine. On avait peint sur les pages de ce livre des cigognes, des trains qui, partant de chez vous, emportaient vos regrets vers Mulhouse et vers Metz. Il y avait surtout de petits enfants, des bonshommes hauts comme ça, mais, dans leur regard, quelle souffrance déjà de la patrie blessée, quel désir de revanche ! C'était vous, mon révérend père, c'était votre génération, qui formiez les promesses que depuis 1914 vous vous efforcez de réaliser. C'est à tous ces petits d'il y a vingt ou trente ans, devenus les héros de la grande guerre, que sont

allés, il y a quelques minutes, les applaudissements de cet auditoire.

Vos paroles sur l'Alsace ont éveillé des idées, celle-ci, par exemple, que l'esprit français, d'essence supérieure, laisse une empreinte que ni les vicissitudes de l'histoire, ni l'effet des traités, ni le séjour au milieu de races étrangères ne parviennent à effacer. Il résiste à l'action du temps. Continuateur de l'esprit hellénique et de l'esprit latin, il porte en lui la force de repousser les efforts accomplis pour l'amoindrir ou le faire disparaître. Et, à ce point de vue, votre conférence nous amènera à réfléchir, à faire retour sur nous-mêmes.

Nous aussi, Canadiens français, nous sommes " une main qui dépasse la France ". Nous constituons l'un des rameaux détachés du grand arbre. Nous aussi, à une heure tragique de l'histoire, nous formâmes une province qui fut enlevée au plus beau des royaumes terrestres. Comme les Alsaciens, nous avons été séparés de la grande nation française, et ce fut sous une loi étrangère, sous la domination d'un esprit qui n'était pas le vôtre, qu'il nous fallut poursuivre notre chemin sur la terre.

Si les savants discutent sur les origines germaniques ou françaises de l'Alsace, la légimité de la première réunion de l'Alsace à l'Allemagne aux environs du 10ème siècle, la profondeur des affinités françaises en Alsace avant Louis XIV, nul ne saurait contester nos origines et nier que nos rives furent en tout premier lieu des rives françaises. Quand l'Alsace fut politiquement rattachée à la France par le traité de 1648, il y avait un siècle déjà que Jacques Cartier avait planté sur nos côtes gaspésiennes une croix, ornée d'un écusson aux armes de votre pays, avec ces mots *Vyve le Roy de France ;* quarante ans que Champlain avait ouvert le premier poste des routes d'Amérique — Québec —; six ans qu'ici même M. de Maisonneuve, suivi de sa troupe de braves, avait fondé Ville-Marie.

Les problèmes qui se posèrent aux Alsaciens en 1870, il nous fallut les résoudre un siècle avant eux. Après 1760, quand Montcalm défait eut emporté dans sa tombe la domination politique de la France sur les terres canadiennes, l'idée de votre pays ne disparut point de nos rives et nous avons dû trouver les solutions qui depuis quarante ans préoccupent le patriotisme des Alsaciens. Comme eux, nous avons eu nos Philippe Oberlés, protestataires incorrigibles, dont l'âme ne parvint pas à s'accommoder au cadre nouveau imposé par le sort des batailles. Ils furent ici personnifiés par ce vieux soldat que chanta Crémazie, le vieux soldat qui

De la France savait garder le souvenir,

et mutilé, languissant, se rendait sur les remparts de la capitale québecoise et demandait :

Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas?

Au déclin de ses jours, sa dernière parole fut encore un cri d'espérance, mêlé de regret,

Ils reviendront ! et je n'y serai pas !

Notre race, elle aussi, jette un voile d'oubli sur ses Joseph Oberlés,ceux, en petit nombre, qu, craintifs en face du conquérant, passèrent du côté du vainqueur, cédèrent à son prestige et, peu à peu, l'intérêt les y poussant, adoptèrent son langage, ses idées, ses coutumes, se firent une âme à son image. Mais ces anglifiés et ces anglicisés furent par nous rejetés avant qu'ils ne nous renièrent.

Il y eut un autre problème, celui que voulurent résoudre Jean Oberlé, le héros de René Bazin, et Paul Ehrmann, le héros de Maurice Barrès. Quelques-uns, peu nombreux, prirent, au lendemain de 1760, le parti qu'adopta plus tard Jean

Oberlé, et ils émigrèrent en France. Les autres,tous les autres, nous tous, nous restâmes ici, faisant nôtre le devoir que se donnera plus tard Paul Ehrmann. " Alsacien, mon devoir est en Alsace, " lui fait dire Barrès. Avant lui, nous avions répété : " Canadiens, notre devoir est en Canada ! "

Lors de la publication du roman de Bazin, Barrès, vous vous en souvenez, protesta. A la question que s'était posée le héros de Bazin, Jean Oberlé, " Que faut-il faire? " Barrès répondit: " Il ne fallait pas émigrer. Voulez-vous être un héros, Jean Oberlé? Ne quittez point l'Alsace. Je ne vous demande point d'agir, mais seulement de vivre. Je ne vous demande même pas de protester, mais naturellement chacune de vos respirations sera une respiration rythmée par deux siècles d'accord avec le coeur français. " Et Barrès ajoutait ce joli mot: " Jean Oberlé, demeurez un caillou de France sous la botte de l'envahisseur! Subissez l'inévitable, et maintenez ce qui ne meurt pas! "

Et ce fut là exactement notre dessein. La leçon que Barrès présenta sous les dehors de la fiction, nous l'avons vécue ici. Barrès s'en est-il douté? Lui, le délicat artiste, a-t-il soupçonné que, pour tracer ce rôle à Jean Oberlé, et, plus tard à Paul Ehrmann, le héros de son livre *Au service de l'Allemagne,* il s'arrêtait sous l'oeil des barbares et qu'il empruntait sa théorie à ceux que sa clairvoyance devait plus tard découvrir chez les Peaux-Rouges du Canada ?

Comme ils furent nombreux parmi nous les Paul Ehrmanns, qui, français de coeur et d'éducation intellectuelle, participèrent à la vie du conquérant anglais, mais avec tout leur passé; qui, dans leur loyauté au nouveau pouvoir établi, gardèrent inviolé le droit de se souvenir, luttèrent et souffrirent pour acclimater ici l'esprit français, faire sentir sa supériorité! Comme ils furent nombreux parmi nous ces Paul Ehrmanns qui, capables d'action, s'efforçant de s'accommoder

aux conditions inéluctables que l'histoire leur avait faites, s'attachèrent à ce coin de terre où Dieu les avait fait grandir, et, fidèles à la constitution politique nouvelle, revendiquèrent tous leurs droits, le respect absolu des traditions, des croyances, des aspirations intimes, de tout ce qui constitue la personnalité d'un peuple !

Nous permettez-vous de vous dire, mon révérend père, que si nous voulons créer ici une âme canadienne c'est pour qu'elle ressemble un peu à la vôtre, qu'elle garde quelques-unes des caractéristiques de votre génie français, la foi catholique, la langue, certaines notions juridiques, un peu de l'idéal français ? L'une des voix les plus autorisées à exprimer la pensée canadienne, Mgr Louis-Adolphe Paquet, l'éminent théologien du séminaire de Québec, ne vient-il pas d'écrire que la tradition chez nous, " c'est sans doute de cultiver le sentiment canadien, mais aussi de dégager les leçons de notre histoire, de défendre les droits de notre langue, de montrer les gloires de notre foi, le rôle joué par notre enseignement où se réflète la culture latine, l'idéal catholique et français " ? Et si cette langue, cette foi, cette culture latine, cet idéal français sont bien vôtres, mon révérend père, n'avons-nous pas raison de croire qu'en souffrant pour maintenir et développer un tel patrimoine sur ce continent, nous apportons aux problèmes qui oppressent le coeur de tous ceux qui furent séparés de la France une solution qui ne doit pas vous laisser indifférents, vous Français de France?

Si vous saviez comme ce dessein éveille contre nous la haine! Paul Ehrmann rappelle qu'il fut traité de *Français.* Mais si le héros de Barrès s'en glorifie c'est, pense-t-il, que l'Allemand qui l'apostrophe de la sorte n'a pu trouver meilleure façon d'avouer que l'Alsacien a plus d'humanité que les autres. Nous sommes moins heureux que lui. *Frenchmen!* Que de fois l'on nous a décerné cette épithète et l'on n'enfer-

mait aucun compliment, mais le mépris et l'injure. Sachez du moins le reconnaître! Efforcez-vous de nous comprendre. Connaissant mieux nos réalités ethniques, nos conditions historiques, les difficultés au milieu desquelles nous vivons, aidez-nous, en projetant jusqu'ici le rayonnement de vos sympathies, de votre saine pensée catholique et française.

De quoi demain sera-t-il fait pour nous Canadiens français? Nous ne le savons que trop bien : de combats, d'assauts, dirigés, comme ils le furent depuis cent cinquante ans, comme ils ne cessent pas de l'être, contre le meilleur de nous-mêmes, contre notre volonté de maintenir ici votre pensée, je veux dire la civilisation française, la plus fine qui soit, la civilisation héritière de ce qu'il y a de plus grand à travers les âges et dont l'idéal de perfection est fait des vertus supérieures de justice, de générosité, de loyauté, d'humanité. Voilà ce que votre conférence de ce soir rappelle à tous ceux qui furent de la France et qui demeurent dans le monde ses témoins. Que ce soit l'une des leçons réconfortantes de cette soirée! Terminons-la par un souhait.

Une légende rappelle qu'à la fin de chaque année, durant la dernière nuit de décembre, s'éveille au château de Hoh-Koenigsbourg la *Dame Blanche* de l'Alsace. Dominant la vaste plaine où coule le Rhin, elle annonce à ceux qui savent l'entendre le sort, heureux ou funeste, du pays. Figure légendaire de la patrie, puisse-t-elle annoncer bientôt l'heure de la victoire pour vous, de la délivrance, de la définitive union de l'âme alsacienne au génie français, afin que vous répétiez à jamais : *Notre Alsace!*

Antonio PERRAULT,
professeur à l'Université Laval.

Le Problème Noir

IL me reste à rappeler les deux principaux éléments civilisateurs des noirs : la religion et l'éducation. C'est par l'une et l'autre que le problème noir sera solutionné, si jamais il peut l'être.

L'apostolat catholique auprès des noirs se confond souvent avec l'éducation donnée dans les écoles, les chapelles de mission et les églises. Beaucoup de prêtres s'y emploient dans leurs paroisses. Les Pères du Saint-Esprit s'y dévouent dans la Virginie, les Jésuites dans le Maryland. Les Joséphites s'y consacrent exclusivement dans quatorze diocèses. Le cardinal Gibbons a recueilli des fonds pour soutenir tous ces efforts apostoliques.

Plusieurs congrégations de femmes—parmi lesquelles nos soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie d'Hochelaga — travaillent à l'enseignement religieux et profane des petits nègres et négresses. C'est à eux également que la révérende mère Catherine Drexel, fille d'un millionnaire de Philadelphie, a consacré sa fortune, et c'est pour eux qu'elle a fondé et qu'elle dirige, avec le concours de ses soeurs du Saint-Sacrement, l'université de Saint-François-Xavier à la Nouvelle-Orléans. Dans cette même ville, j'ai vu à l'oeuvre une autre communauté—de soeurs noires celles-là—dirigeant un orphelinat et une école de plusieurs centaines d'enfants de couleur.

---

[1] Cet article est la dernière partie d'une conférence faite par le Père Louis Lalande, s. j., l'année dernière, sous les auspices du *Cercle catholique des Voyageurs de commerce.* Il y traite de l'origine de l'esclavage aux Etats-Unis, de la guerre de Sécession, du *Lynch*, de l'état actuel des nègres du sud... Et il termine par l'influence de l'école et de l'Eglise sur la civilisation des noirs. C'est cette dernière partie que nous publions.

Note de la rédaction.

La communauté elle-même, novices et professes, offre d'admirables exemples de ferveur et de vertus monastiques.

Somme toute, le nombre des vrais catholiques noirs est petit — à peu près un sur vingt-cinq. Les meilleurs, les plus éclairés, sont encore les anciens esclaves instruits par leurs maîtres d'autrefois. Beaucoup d'autres ont été baptisés dans l'Eglise catholique, mais ils n'en sont pas toujours bien certains. Ils n'ont pas vécu selon leur baptême, se sont laissés embaucher par des sectes protestantes ou par l'armée du salut. L'armée du salut a particulièrement le don de leur plaire ! D'abord, ça fait du bruit, il y a des cris et du trombone, des tambours battant la mesure et des discours en plein soleil ! C'est d'ailleurs la religion qui ressemble davantage à leurs enterrements, et leurs enterrements, ce sont les grandes heures, les beaux jours de leur vie, l'épanouissement sonore de toute leur religion au vent! Je comprends que les touristes ne manquent pas un enterrement de nègres. Qui n'a pas vu un enterrement de nègres — mais, là, un vrai, authentique — n'a jamais rien vu! Il ne saura jamais le dernier fin mot de la psychologie religieuse des noirs, à moins peut-être qu'il ne les ait étudiés chez les baptistes, où ils ont été recueillis par troupeaux. Les doctrines baptistes les ravissent, les enivrent. Ils les boivent comme une liqueur. Elles se prêtent à leur mysticisme, à leur attrait pour les rêves superstitieux, le tapage et l'autosuggestion. " Etre baptisés par immersion dans le lac de Pontchartrain, me disait un Louisianais, leur paraît le plus exultant des sports. "

On ne saurait compter sur une pareille religion variant avec l'humeur, l'ignorance et les superstitions de ses fidèles, ni sur la minorité trop chancelante des noirs catholiques, pour accomplir une réforme radicale de la race et résoudre le problème. On peut tout au plus espérer, avec l'auteur optimiste d'un article publié le 13 janvier 1917 dans l'*America* de New

York, que l'exode actuel des noirs vers le nord leur fera trouver de nouveaux apôtres et les bienfaits de la conversion. Avec la morale et les lumières du catholicisme, ils deviendraient bientôt citoyens assimilables. — Les amener et les maintenir dans cette lumière serait, sans doute, merveille, quasi miracle. Or si les miracles ne peuvent entrer dans les calculs humains, ils peuvent du moins entrer dans nos espérances.

* * *

En dehors de la religion, les plus généreux efforts pour relever le niveau de la race africo-américaine se sont concentrés sur l'éducation supérieure. C'est avec intention que je dis l'éducation *supérieure*, pour marquer immédiatement, avec l'intention généreuse de l'Etat, la cause principale de son insuccès.

Les Etats-Unis dépensent chaque année des sommes fabuleuses pour la construction, l'outillage, le personnel d'universités, d'écoles supérieures, industrielles, techniques ou d'enseignement secondaire. Rien ne dépasse en luxe, en hygiène et confort, les fameux établissements, pour les deux sexes noirs, de Hampton, en Virginie, et de Tuskagee. Plus d'une de ces maisons, pour arriver à des résultats dix fois moindres, a coûté dix fois plus au trésor public que celles des blancs. Cela vient de l'inaptitude du nègre à l'éducation théorique. C'est un grand enfant. Son développement maximum équivaut — sauf exception toujours — à celui d'un enfant de quatorze ans. Quand il a atteint cette mesure, on ne le développe guère davantage et ce qu'on y verse déborde. Son sens moral, au surplus, le rend assez peu capable de porter et de manier l'arme plus délicate de l'instruction supérieure. Et comme l'instruction est une arme utile ou fatale selon la moralité de l'individu, on s'accorde généralement aujourd'hui,

dans les cercles les plus avertis, à considérer l'enseignement secondaire comme préjudiciable aux noirs.

Le nègre illustre qu'était Booker T. Washington, le grand éducateur de Tuskagee, ne pensait pas autrement. Il enseigna avant tout à ceux de sa race le travail manuel, les rudiments de la science,l'agriculture, et leur prêcha sans cesse le retour à la terre. On peut attribuer en grande partie à la poussée qu'il donna à ses élèves vers l'agriculture l'énorme accroissement des propriétés rurales des noirs. Dans les dernières dix années, la valeur de leurs terres est montée de $147,404,688 à $492,892,208 — une augmentation de 177 pour 100.

Le colonel Roosevelt, dans sa préface de la vie de Booker Washington, exprime son admiration pour l'oeuvre entière de ce " builder of civilisation ", mais surtout pour son sens pratique, " keeping out of office ignorant, semi-criminal, shiftless negroes, and teaching them instead the value and dignity of toil ". L'auteur du compte rendu de ce livre, résumant l'oeuvre du célèbre éducateur noir, ajoute: " He taught his people to work, to save, to make eating a ceremony, to use tooth brushes and night gowns, and to obey the law. " Comme matières scientifiques, celles-ci sont assez primaires.

En pareille matière, on ne saurait avoir trop de témoignages autorisés. Voici celui de M. Chamberlain, un nordiste du Massachusetts, député, puis gouverneur de la Caroline pendant douze ans: " Les sudistes ne s'opposent pas au développement du nègre. Tout au contraire, ils approuvent le principe de l'instruction. Mais ce n'est pas à dire qu'ils acceptent, ni que moi j'accepte, le principe de l'instruction théorique que les états nordistes aiment à offrir aux nègres — instruction dont on peut aujourd'hui constater les résultats à Beaufort et à Hilton Had, Caroline du sud, les deux endroits où les nègres sudistes sont les plus arriérés. Et pourtant l'instruction théo-

rique supérieure y a été pratiquée sans interruption depuis quarante-deux ans par des maîtres venus du nord. " Et il termine : " L'ingérance de l'étranger ne fait qu'irriter et aggraver l'état actuel des choses. Le sud devra lui-même résoudre son problème. "

Or, les sudistes soutiennent que l'enseignement supérieur prôné par l'illuminisme pédagogique du nord a jusqu'ici manqué son coup. Il fallait, pensent-ils, ignorer totalement la psychologie des noirs, pour appliquer à leur formation intellectuelle des procédés réservés à des facultés et à des mentalités tout différentes des leurs. Ce qu'il importe de leur injecter, c'est l'éducation élémentaire — de l'injecter à petite dose, en insistant sur l'application de ces rudiments à la vie quotidienne. Le meilleur service à leur rendre et à ceux qui les entourent, c'est, après les éléments de la grammaire et de l'arithmétique, de leur fournir dans des écoles industrielles, ménagères, agricoles, les connaissances appliquées qui en feront, dans les métiers manuels ou la culture de la terre, d'excellents ouvriers ou d'honnêtes propriétaires.

Même dans ce domaine limité, le service rendu ne sera profitable que si, à tous ces instruments de gagne-pain mis entre les mains du nègre, on ajoute, pour l'en pénétrer, le sens du devoir social, de la justice, de l'économie prévoyante, de la propreté et de la tenue,du tort causé par son insouciance native quand il se couche sans motif le jour où le patron a le plus besoin de lui. C'est bien dans ce sens qu'abondait le président Roosevelt, parlant, en 1906, à l'école de Hampton : " Une race, une nation ne domine pas grâce au génie d'une élite ; ce qui compte, c'est le niveau moyen du caractère des hommes et des femmes. Si vous réussissez à développer chez la moyenne des citoyens de couleur des traits de courage et de sincérité, les sentiments de l'inviolabilité des contrats, de l'amour du travail, du désir de se bien conduire, vous aurez

déjà fait mériter l'estime à votre race... Je maintiens que ce n'est pas instruire que d'apprendre à lire, à écrire et à faire des chiffres, sans apprendre à appliquer cette science dans la vie journalière. "

Par ailleurs, cette élite dont parle M. Roosevelt ne saurait beaucoup contribuer à relever la race; elle n'a sur elle aucune influence. Elle se sépare du peuple parce qu'instruite. Et le peuple n'a pas confiance en elle, parce qu'aux yeux des noirs un noir n'est jamais supérieur, si instruit qu'il soit. Il lui manque d'être blanc, tout comme aux yeux des blancs il lui reste d'être noir. Dès lors, "c'est cruel,disait encore Booker Washington, de multiplier les besoins intellectuels du jeune nègre, quand on ne peut lui fournir les moyens de les satisfaire ".

* * *

Et donc, pour conclure, ne déclassons pas les nègres. Il leur est encore plus difficile qu'à nous d'être impunément des fruits secs. Elevons la classe elle-même où ils doivent vivre et se mouvoir.

Or, l'école qu'il faut pour ce relèvement, et sans laquelle les Américains les plus clairvoyants tournent autour du problème, versent de l'or dans un puits sans fond et se démènent dans le vide, ce n'est ni l'école de Booker Washington, ni celle du docteur Crum, ni Hampton, ni Tuskagee, ni celle de l'autoritaire Roosevelt, ce n'est pas l'école publique, neutre en religion et nulle en morale, ce fétiche engendré et sustenté par la réclame — c'est l'école à base religieuse, où la science et la charité, l'instruction et l'apostolat s'unissent pour s'adapter avec amour à la mentalité du nègre et trouver avec le chemin étroit de son cerveau celui plus large de son coeur.

Le jour où des instituteurs catholiques pourront, sans courir le risque d'être jetés en prison—comme il vient d'arri-

ver à des religieuses, en Floride—enseigner aux petits nègres d'où ils viennent, où ils vont, par où il faut passer pour arriver à la fin dernière, quel est le maître de nos vies, la sanction finale de nos oeuvres, la source de toute autorité, en quoi ils sont les égaux des blancs et comment ils peuvent leur devenir supérieurs, sans violence, sans haine, par la justice, la chasteté, le travail et l'acceptation du sacrifice—ce jour-là, les Etats-Unis auront fourni des données nouvelles et lumineuses au problème noir. L'instruction jointe à ces principes fondamentaux sera simple, élémentaire, afin de ne point déborder ces esprits limités. Puis, après l'école, si on pousse ces enfants, par tous les encouragements possibles, vers la campagne, leur milieu normal, hygiénique en tous sens, vers l'agriculture, qui répond mieux à leurs aptitudes, offre plus de stabilité à leur volonté inconstante et les préserve de la contagion des grandes villes, on aura avancé plus encore la solution désirée. Peut-être, alors, dans le milieu plus favorable des champs, le zèle apostolique des prêtres et des religieux américains, multipliant les initiatives actuelles, opérera-t-il dans le vieux sud jadis esclavagiste les merveilles de civilisation et de conversions opérées autrefois sur cette terre d'Amérique par les missionnaires du vieux monde et surtout de la France. Ce serait enfin la solution parfaite du problème noir, sous les bras lumineux de la croix !

Le Père Louis LALANDE

Le sang de France au Canada

Discours prononcé à la Madeleine de Paris le 2 juillet 1917

PAR

M. l'abbé THELLIER de PONCHEVILLE [1]

Eminence,
Messieurs,

TROIS dates jalonnent, en face de l'Europe, l'histoire du Canada. Le 3 juillet 1608, une embarcation venue des côtes normandes abordait à la pointe de Québec. Planté le premier sur ce sol neuf, le drapeau fleurdelysé en prenait possession au nom de la France. Un siècle et demi se passe. Le 13 septembre 1759, une flotille anglaise, ayant débarqué de nuit sur la même rive, fait triompher son pavillon dans les plaines d'Abraham et conquiert à l'empire

[1] Il y aura bientôt un an, le 2 juillet 1917, une fête religieuse était célébrée à la Madeleine de Paris, sous la présidence de Son Eminence le cardinal Amette, pour commémorer le cinquantième de notre confédération canadienne. Notre ami et collaborateur, M. l'abbé Thellier de Poncheville, avait été invité à donner le discours de circonstance. Ce discours est devenu l'un des chapitres de *La France vue d'Amérique*, le très beau volume qui vient de paraître chez Bloud à Paris, et dans lequel le sympathique et éloquent prédicateur du carême de 1917 à Notre-Dame de Montréal résume ses impressions sur son voyage au Canada. — M. de Poncheville avait bien voulu nous faire tenir, par l'obligeante entremise du capitaine Duthoit, les " bonnes feuilles " de ce discours de la Madeleine, ou de ce chapitre de son nouveau livre, qu'il a intitulé lui-même *Le sang de France au Canada*. Par suite de circonstances imprévues, ce n'est qu'en mars cependant, et trop tard pour notre livraison d'avril, que nous avons eu en mains ces précieuses " bonnes feuilles ". Mais nous tenons à les servir quand même à nos lecteurs. Ce leur sera une invitation

britannique la plus vaste de ses colonies. Cent cinquante ans s'écoulent encore. Le 24 septembre 1914, dans ces eaux du Saint-Laurent où s'étaient heurtées les deux nations ennemies, des navires de guerre lèvent l'ancre aux cris entremêlés de " Vive la France, Vive l'Angleterre! " Les musiques jouent tour à tour le *God save the King* et la *Marseillaise*. Les acclamations fraternelles de l'équipage, emportées par les salves des canons de la citadelle, vont faire tressaillir les cendres de Wolf et de Montcalm qui dorment dans un seul mausolée, en leur annonçant que les épées de leurs descendants, oublieuses des luttes ancestrales, s'associent désormais pour la défense d'un même drapeau. Et de l'estuaire de Liverpool

---

à se procurer le volume lui-même, qui est déjà en librairie à Montréal, et ce nous est à nous une occasion de redire à l'auteur que nous n'avons jamais douté de lui ni de ses sentiments. — La " protestation amicale " que nous formulions naguère, au sujet du fameux compte rendu du *Petit Démocrate*, s'adressait beaucoup plus au journaliste qu'au conférencier. Depuis que nous avons publié la *note* du mois dernier, nous avons reçu de notre ami une lettre qui proteste elle aussi. " J'ai pas mal de défauts, nous écrit aimablement M. l'abbé de Poncheville, mais je ne crois vraiment pas que la vantardise soit le dominant. Si j'ai dû parler souvent (en France) des foules admirables que j'ai eu la joie de voir devant ma chaire à Montréal, c'était pour faire l'éloge de leur attachement à la France plutôt que le mien. Mes auditeurs français l'ont toujours compris ainsi. " Et nous de même, ajouterons-nous. Mais le malencontreux compte rendu du *Petit Démocrate* circulait sous le manteau. Tout le monde en parlait. Beaucoup s'en montraient émus. Il nous a semblé qu'une " protestation amicale " amènerait l'explication voulue et que tout ainsi serait remis au vrai point. Et c'est ce qui est arrivé. — Le chapitre que nous publions aujourd'hui établit, croyons-nous, sans conteste, que M. Thellier de Poncheville nous aime et sait nous comprendre. L'équivoque, si jamais il y en eut dans quelques esprits, disparaît et s'évanouit. *Le sang de France* qui coule *au Canada*, suivant le si beau mot de l'orateur de Notre-Dame, est toujours lui-même. Il s'échauffe parfois, mais il reste pur et clair, sans alliage de fiel ou de mauvaises humeurs. — Une fois de plus, que notre distingué ami soit remercié pour ses bons sentiments à notre endroit et pour sa bienveillante collaboration à l'oeuvre toute modeste, mais sincère, de propagande catholique et française qu'est l'oeuvre de la *Revue canadienne*. — E.-J. A.

on vit le Canada en armes s'avancer vers les champs de bataille de l'Europe, pour entrer dans la guerre mondiale coude à coude avec les deux peuples qui jadis s'étaient disputé son territoire et se partageaient à présent son appui.

Mystérieux enchaînement de nos destins! Nous n'étions donc allés nous battre en Amérique que pour préparer la rencontre amicale de nos races, aujourd'hui à jamais associées là-bas, et soudées l'une à l'autre par la menace allemande jusque sur le vieux continent, témoin séculaire de leurs rivalités. Le mérite de cet accord remonte, pour une part glorieuse, aux Pères de la confédération canadienne dont ce jubilé [2] célèbre l'oeuvre de réconciliation déjà féconde.

En rédigeant, le 1er juillet 1867, [3] le statut politique nouveau de leur pays, ces grands citoyens signaient un traité de paix entre leurs compatriotes auxquels ils reconnaissaient définitivement les mêmes droits. Par leur acte généreux, Français et Anglais recevaient la promesse d'un avenir de liberté réciproque, d'où allait jaillir leur vitalité commune. Leur *Dominion* est légitimement fier, pour ses noces d'or, d'exposer aux yeux du monde, dans les fêtes officielles d'Ottawa, de Londres et de Paris, les progrès qu'un demi-siècle de ce régime lui a permis d'accomplir.

C'est pour commémorer cet anniversaire et glorifier cet essor que la Madeleine, temple somptueux de la victoire, a ouvert ses portes à l'une des plus brillantes assemblées qui puisse se contempler dans la capitale. Représentants éminents de l'Eglise, des pouvoirs publics, de l'armée, ambassadeurs des peuples alliés, délégués des grandes oeuvres de guerre, hommes de Dieu, hommes d'Etat, hommes de bien,

---

[2] Le jubilé de la confédération.

[3] La confédération n'a pas précisément été *rédigée* ce jour-là, mais plutôt, elle a commencé d'être. Les engagements avaient été pris précédemment. — *Note de la Rédaction.*

hommes d'épée, le rapprochement de vos illustrations donne ici une réplique splendide aux manifestations d'amitié française et d'union sacrée qui furent naguère prodiguées à nos pèlerins d'outre-mer. C'est le même groupement des nations, la même association éclatante des autorités civiles, militaires et religieuses, qu'on applaudissait il y a deux mois, de Washington à Montréal, quand le vice-président du conseil des ministres de France apparaissait à la tribune du parlement américain, ou lorsque le maréchal Joffre saluait, aux côtés de l'archevêque, la populeuse cité canadienne. [4]

Attentif à toute marque de sympathie qui lui vient de France, sensible au retentissement spécial des éloges que décerne Paris, le Canada apprendra avec joie l'honneur que vous lui faites en vous associant d'un tel éclat à ses solennités patriotiques. Pour nous, Français, l'ampleur de cette cérémonie nous offre une occasion de lui dire notre gratitude en réponse aux services qu'il a prodigués à notre cause, et notre admiration au souvenir de ses soldats tombés héroïquement dans nos tranchées. Car les fils du *Dominion,* à cinquante ans de distance, ratifient de leur sang le programme d'union que leur ont légué leurs pères, en s'offrant à mourir pour les principes de liberté inscrits dans la charte de l'Amérique britannique et représentés au premier rang dans la mêlée par le drapeau tricolore.

* * *

L'âme canadienne vibre toujours à l'évocation du rêve qui inspira ses lointains aïeux.

D'un regard qui traversait les espaces et devançait les siècles, ils entrevirent le développement prodigieux du conti-

---

[4] Montréal.

nent découvert par le hardi Génois. Dans les contrées du nord, encore inconnues, ils tracèrent le plan d'une immense province qui constituerait une enclave de France sur la terre d'Amérique. Leur prosélytisme laborieux ensemencera de pensée française les sillons de ce sol sauvage et puissant. Sur ces hauteurs à peine peuplées, ils allumeront un large foyer de notre civilisation, et, puisqu'ils sont croyants, un foyer d'évangélisation, dont le rayonnement pénétrera les forêts profondes, les tribus indiennes et même les possessions européennes qui s'étendent vers le sud. Ainsi se répandra l'amour de leur patrie et la lumière de leur Dieu à travers les plaines sans limites du monde auquel appartient l'avenir.

Cette colonie idéale s'appelait la Nouvelle-France. Par les vicisssitudes des batailles et des traités, elle devint, en 1763, la Nouvelle-Angleterre. [5]

Soixante mille descendants de nos marins et de nos laboureurs y ont vécu depuis lors, sous la domination d'un maître d'origine étrangère. Soumis au vainqueur, ils sont restés fidèles au vaincu. Malgré l'éloignement de nos rives et notre coupable oubli, malgré l'afflux des émigrants de Grande Bretagne, malgré l'expansion rapide des Etats-Unis qui menaçaient de les submerger, ces Français ont survécu à la défaite de la France. La tempête qui s'acharna longtemps à les briser ne fit que les enraciner plus vigoureusement dans le sol dont ils avaient été les patients défricheurs et dont ils demeurent encore les " habitants " les plus tenaces. Leurs clochers furent les forteresses de leur âme, leurs berceaux multiplièrent ses défenseurs. Ils sont maintenant près de trois millions, [6] un tiers de la population totale, sujets loyaux de la couronne britannique, fiers de l'être, mais tout en

---

[5] Ce nom appartient plutôt aux Etats-Unis de l'est. — *N. de la R.*

[6] C'est plutôt quatre qu'il faudrait dire, en comptant ceux des nôtres qui sont aux Etats-Unis. — *N. de la R.*

même temps enfants affectueux qu'un lien indéchirable rattache toujours à leur ancienne patrie, leur vraie mère, notre France.

De cette dualité d'origine des conflits devaient surgir. Ils ont rempli un siècle de leur irritation. Il y eut des révoltes, provoquées par des dénis de justice, du sang versé, de dures représailles. Le souvenir de ces colères bouillonne encore dans les poitrines et explique l'acharnement des luttes actuelles que la participation à une même guerre européenne n'a pas empêchées.

Les races unies ne se heurtent plus dans le corps à corps des batailles. Aucune compétition commerciale ne les met aux prises. Leurs étendards marient leurs couleurs et leurs intérêts essentiels sont devenus solidaires. Mais, par les idées et les sentiments, elles continuent de se distinguer, de s'opposer même en plus d'un point. Elles ont leurs contrastes opiniâtres et elles se livrent d'incessants combats, passionnés surtout dans les régions mixtes, autour de l'école où chaque langue milite, soit pour établir sa prépondérance, soit pour faire respecter son droit : conflits d'essence plus noble que les antagonismes économiques, mais plus passionnés, plus périlleux pour la paix intérieure. Le problème le plus redoutable de la vie canadienne est là.

Ce peuple en pleine croissance est convié aux vastes ambitions, s'il a l'énergie d'en porter le poids et d'acquérir la valeur nécessaire à sa destinée. Il voit devant lui les horizons que rien ne borne, ni dans l'espace, ni dans le temps : les plaines indéfiniment nourricières et les perspectives généreuses d'un avenir qui sourit à sa force jeune et confiante. Mais le mélange des deux sangs qui coulent en ses veines compromet l'harmonie nécessaire à son développement. Ni l'un ni l'autre ne se résignerait à disparaître. Leur pleine fusion est impossible. Quelle conciliation leur faire accepter ?

C'est le perpétuel tourment du Canada. C'est aussi sa grandeur, son originalité, sa ligne de démarcation principale d'avec les Etats-Unis et peut-être sa raison providentielle d'exister. Comme son territoire est ouvert sur les deux grands océans, son âme est en communication avec les deux pays dont l'influence prédominera de plus en plus dans l'univers. De cette double source à laquelle il s'alimente, il puise des richesses qui, en s'alliant, constitueront son type spécal et lui marqueront sa place en terre d'Amérique, sa mission médiatrice entre les deux mondes, à condition que ces courants anglais et français qui le traversent ne provoquent pas, par leur rencontre hostile, des remous violents, des tourbillons, un état permanent de trouble.

L'homme, encore à venir, qui au sein de cette dualité originelle réalisera l'union profonde et obtiendra la collaboration amicale de tous les Canadiens à leur grandeur commune, aura bien mérité de ses compatriotes. Les auteurs de la confédération ont loyalement poursuivi cette entreprise.

Avant eux, leur pays était séparé territorialement en deux fractions dans lesquelles s'enfermaient les groupes ethniques rivaux. Le Haut et le Bas Canada formaient des camps opposés d'où Anglais et Français bataillaient les uns contre les autres plus qu'ils ne se concertaient pour les affaires générales de la colonie.

La sagesse des constituants de 1867 fut de fragmenter ces blocs inconciliables et de rendre ainsi plus facile l'entente entre les provinces multipliées. Ce morcellement politique favorisait un rapprochement national. Dans le gouvernement du *Dominion,* le jeu plus ample, plus complexe, des partis allait se substituer au duel des races. En outre, l'autonomie largement concédée aux parlements provinciaux, sous la tutelle légère du pouvoir fédéral, adoucirait les heurts en assurant à chaque élément de la population canadienne le

respect de ses traditions et de ses franchises. Dans cette atmosphère de liberté, l'hostilité irréductible d'autrefois pourrait se muer en émulation d'amour-propre avantageuse au bien de tous.

Si les promoteurs de ce plan ont pleinement réussi, l'histoire le dira, dans son recul nécessaire, quand un autre demi-siècle sera révolu. Elle proclamera sans doute que leur initiative favorisa la prospérité de leur patrie et prépara sa pacification finale. Dès aujourd'hui, se constate, à leur louange, qu'en dépit des discussions d'une âpreté parfois inquiétante, la fédération qu'ils ont organisée est unanime dans ses sympathies en faveur des Alliés. Il s'est produit des divergences quant au mode et à la mesure de sa participation à la guerre. Mais il n'y eut aucun désaccord dans les coeurs, tous acquis à notre cause; aucune abstention dans l'enrôlement des oeuvres de charité, nulle mesure ici dans le don.

Lorsqu'au mois d'août 1914, les premiers coups de canon ébranlèrent le monde, tous les Canadiens tressaillirent. Penchés sur leur fleuve que pénètre au loin le flux de l'Atlantique, les riverains du Saint-Laurent recueillaient avec anxiété les rumeurs qui accouraient d'Europe. Elles étaient sinistres. D'heure en heure, les cablogrammes germaniques annonçaient les progrès foudroyants des armées de l'invasion. On croyait entendre, à Québec, le bruit des pas vainqueurs qui martelaient d'un rythme précipité les routes de l'Ile-de-France. Et déjà on s'apprêtait à prendre le deuil de la noble et malheureuse nation qui semblait perdue...

J'ai recueilli, sur place, le souvenir de ces journées d'angoisse. Elles ne firent pas seulement s'attendrir de pitié les âmes, elles y soulevèrent une émotion active qui se hâta de nous multiplier ses secours. La traditionnelle bonté du Canada s'est accrue encore envers la France meurtrie. Toutes les mains qui le pouvaient n'ont pas pris d'elles-mêmes les armes.

Toutes, spontanément, ont donné leur or. Depuis trois ans, les envois périodiques en nature et en subsides se sont accumulés, sans un fléchissement, malgré la longueur de l'épreuve. Nos amis ne se fatiguent pas de s'épuiser pour nous.

Ils ont établi deux hôpitaux derrière nos lignes, à Saint-Cloud et à Troyes. L'argent qui les a fondés les entretient toujours, pour nos seuls blessés, avec le luxe des pays qui sont riches et des coeurs qui sont généreux. Ce qui ne peut s'apprécier en monnaie sonnante, ni se dénombrer, ce sont les actes de dévouement des médecins, des infirmiers, des dames de la Croix-Rouge canadienne, exilés volontaires qui se penchent sur les lits de nos propres soldats, croyant y reconnaître leurs fils, avec cette sollicitude délicate où nous reconnaissons, nous, l'image de nos pères et de nos mères.

* * *

En même temps que sa charité, l'armée du *Dominion* entrait en campagne. Ce double soutien nous fut offert avec le même élan.

Déjà, au premier jour de l'interminable lutte, le parlement fédéral votait à l'unanimité des crédits militaires et préparait l'envoi en Europe d'un fort contingent. Unanimement, les évêques déclaraient que l'empire " était en droit de compter sur le concours " de sa colonie. Au camp de Valcartier affluaient les recrues de tous les points de l'horizon : du rocher de Québec aux rives du Pacifique, de la chaîne des Laurentides et des Montagnes Rocheuses,de la prairie et de la forêt, des chantiers, des manufactures, des mines... Par milliers et par milliers, les volontaires se rassemblaient, confondant sous le même uniforme khaki les deux nationalités dont le sang allait fraterniser magnifiquement aux coups de la terrible bataille. Ils étaient 33,000 en septembre 1914. Ils sont 400,000 aujourd'hui, et ce chiffre sera dépassé.

" Aucune troupe ne s'est démentie ", écrivait Montcalm au lendemain d'un combat,voulant rendre à tous ses compagnons un hommage égal. Aucune province n'a manqué à ce rendez-vous du patriotisme canadien. L'opposition qui s'est vue en l'une d'entre elles ne doit pas faire méconnaître le nombre important de ses fils qui se sont enrôlés. Et pour juger équitablement cette attitude particulière au pays de Québec, il n'en faut pas ignorer les motifs, dans lesquels ni la fidélité à la France ni la loyauté à l'Angleterre ne sont directement en cause.

" Il est de mon honneur d'accomplir ma mission. " Cette fière devise, gravée sur le socle de la statue de Maisonneuve, dictait au Canada sa conduite. La mission des peuples qui croient aux principes de civilisation mis en péril par l'iniquité allemande est de se porter à leur secours. Il y a bien autre chose à sauver dans ce drame qu'un lambeau de terre disputé entre deux voisins : ce sont les lambeaux mêmes de l'Evangile, où furent écrits les premiers préceptes d'équité et de fraternité, ce sont les lambeaux du code des nations tel que l'Europe sous cette influence religieuse l'avait peu à peu élaboré.

L'épée du Germain a lacéré ces pages qu'on croyait désormais au-dessus de toute atteinte. Sa diplomatie les a reniées à la frontière de la Belgique criminellement envahie. Sa barbarie les a piétinées dans les territoires qu'il occupe et qu'il martyrise odieusement. Sont-elles mortes pour toujours ? Que nous nous résignions un instant à n'en plus faire la charte de nos rapports, l'humanité retombera aussitôt sous le régime païen de la force qui s'autorise de sa prépondérance pour écraser le faible et régenter l'univers. La fortune des armes prononcera si cette loi brutale doit nous dominer, ou si une loi chrétienne nous affranchira en protégeant le droit de chacun et en organisant l'entr'aide humaine. Telle est l'alter-

native émouvante qui va se résoudre à l'issue du gigantesque conflit. Notre défaite ruinerait cet espoir, notre succès le consacrera.

En dépit des fautes qu'ils ont pu commettre autrefois contre ce programme, les Alliés sont aujourd'hui rangés dans le camp qui lutte pour le faire prévaloir. Ils seront contraints d'en rester demain les serviteurs. Ayant fait triompher, au prix d'un tel effort, leur idéal commun de justice, ils ne pourront le méconnaître dans leur vie propre ni dans leurs relations entre eux. Quelle que soit la valeur des hommes qui tiennent la hampe, ce drapeau pour lequel ils auront versé leur sang s'imposera à leur respect et éclairera la voie où s'engagera leur avenir.

Héritier de ce patrimoine, le Canada devait être un ouvrier de cette lutte.

Ses premiers fondateurs lui ont transmis leur foi par laquelle s'entretient, en sa conscience fidèle, le culte des idées qui font la grandeur et la sauvegarde de nos sociétés chrétiennes. De l'Angleterre, et de ses nouveaux Pères de 1867, il a reçu en outre des traditions de liberté politique. Attaché à ses croyances, jaloux de son indépendance, prompt à protéger ces biens contre toute menace, il a compris que, dans la crise de violence déchaînée par l'Allemagne, il appartenait aux soldats de mettre en sécurité l'oeuvre des missionnaires et des légistes. Il est donc venu défendre dans le champ clos de la guerre les principes gravés dans son âme et proclamés par sa constitution, revendiquant l'honneur de fixer pour sa part le destin du monde dans le sens où nous marchons depuis le Christ.

Ses troupes se sont engagées les premières sur ces flots de l'Atlantique où d'imposants renforts s'annoncent à cette heure. Elles saluent, avec joie, sur leurs traces, à travers l'Océan, la flotte de guerre au pavillon étoilé qui a tourné sa

proue vers le même horizon de France. Ce sera leur gloire d'avoir été l'avant-garde de l'armée américaine que leur exemple a contribué à ébranler.

* * *

Ces jeunes régiments, nés pour la plupart voici trente mois à peine, ont déjà leur histoire : jours de victoire et jours de douleurs, à jamais mémorables dans les annales de leur patrie, noms à peine connus hier sur nos cartes, et auréolés maintenant de splendeur dans leurs étendards, ou bordés de deuil dans les souvenirs mortuaires des foyers qui pleurent, en ces lieux célèbres, la perte d'un être aimé.

Les Canadiens se sont battus en Belgique. A cette petite nation, que des traits communs apparentent à la leur, se devait leur sang le plus valeureux. Ils l'ont donné à flots autour d'Ypres et de Langemark.

Leur bravoure s'est déployée dans la Flandre française, où elle a multiplié ses succès et ses morts, à Neuve-Chapelle, à Festubert, à Givenchy. Ils ont enlevé dans un assaut tragique Courcelettes, lors des offensives de Picardie. L'Artois les a vus conquérir, cette année même, la crête de Vimy, que de longtemps ni Anglais, ni Français n'avaient réussi à prendre. De leurs cadavres ils ont jalonné le chemin qui nous rendra un jour nos provinces du nord. Evacués des régions envahies, vous marcherez sur leurs corps pour rentrer chez vous. Au passage, saluez religieusement la cendre de vos libérateurs !

La terre qui leur donne asile n'est pas pour eux une terre étrangère. En s'y couchant les Canadiens français ont retrouvé leur sol natal, celui où se sont éveillés leurs pères et où les fils peuvent s'endormir comme en un vieux foyer de famille. Pour aucun de leurs camarades, même de race différente,la France n'est une terre d'exil. Tous ont reconnu en elle la mère de leurs âmes.

C'est dans nos sillons privilégiés qu'ont germé la plupart des grandes idées dont la semence s'est propagée à travers le monde et y a répandu ses fruits. Sur les mêmes champs marqués pour cette destinée étonnante, les grands coeurs inspirés de cet idéal se sont donné rendez-vous pour le défendre et s'arrêtent de battre en se sacrifiant à lui. Berceau des plus nobles pensées dont vit l'humanité, notre pays devait être la tombe des soldats qui meurent à leur service.

O terre de Gaule, ravagée par la fureur des longs combats, profanée par tes ennemis qui t'ont fait perdre ta grâce et ta fertilité ! C'est toi qui es appelée à recueillr, dans l'universelle hécatombe, les corps les plus beaux qui aient été pétris dans l'argile humaine, la jeunesse la plus vaillante de toutes les nations, le souffle le plus généreux qui s'échappe des poitrines héroïques étendues sur tes plaines meurtrières... Reliquaire de tels ossements, sanctuaire de tels souvenirs, tu demeureras toujours,malgré tes mutilations, bénie de Dieu entre toutes les terres, belle dans ta douleur et tes ruines aux yeux des hommes qui te vénéreront de siècle en siècle comme un cimetière d'épopée, plus que jamais féconde en inspirations de vertus pour les générations qui puiseront en tes flancs leur sève et entendront monter sous leurs pas la voix de tes grands ensevelis.

" France ! écrivait cet hiver une Canadienne, pays où les mères pleurent et où les fleurs ne servent plus qu'à l'ornement des tombeaux. " Il y a là-bas des mères qui pleurent autant que les nôtres, ayant donné d'un même amour leurs fils à la cause qui prend nos enfants. Mais leurs larmes sont plus inconsolables, parce qu'elles coulent loin de la fosse où repose la chère dépouille inanimée. Nous nous agenouillerons donc à la place des absentes sur le tertre funèbre qu'elles voudraient visiter. Nous irons offrir les fleurs de notre amitié et de notre gratitude à ces frères inconnus mais qui ne seront pas délais-

sés. Au pied de cet autel, notre foi leur apporte aujourd'hui une suprême prière. Morts loin de leur patrie terrestre, ils attendent de revivre dans la vraie patrie où la miséricorde éternelle reçoit les trépassés qui furent fidèles à leur devoir. Leurs amis nous ont confié leurs cendres. Confions leurs âmes à Dieu.

Entre elles et lui, la distance a pu être grande. De nous à lui, elle est si redoutable parfois ! Notre indifférence nous fait souvent vivre à son égard en étrangers, hors de sa loi ; notre péché, en ennemis privés de sa grâce. Mais plus grandes encore sont la puissance et la pitié du Sauveur en qui nous avons foi. Il est le trait-d'union infini, l'agent de réconciliation magnanime, celui qui comble l'abîme creusé par nos fautes et apporte à la conscience coupable le pardon de son juge.

Nos soldats participaient, au moins par leur baptême, à cette vertu rédemptrice du Christ. Supplions-le de les admettre au partage adorable de sa clarté et de sa béatitude. A leur sang, répandu pour la plus divine des causes humaines, il accordera le bénéfice du sien qui coula pareillement avec son incomparable mérite pour le salut de l'humanité. De ces héros sa bonté magnifique ne refusera pas de faire des élus.

Au nom du peuple qui présente aujourd'hui son action de grâces nationale au roi des cieux, en souvenir de nos défunts dont tout l'avenir repose entre ses mains et se fie à son amour, élevons donc notre prière commune vers le Père dont vivants et morts appellent le secours.

Loué soit-il pour les cinquante années de bénédictions que sa Providence a octroyées à la jeune *confédération canadienne* et pour l'achèvement heureux qu'il prépare à son premier siècle de vie !

Prince de la paix, puisse son influence souveraine rendre la joie au monde que torture la guerre et hâter l'avènement

d'une *confédération humaine* au sein de laquelle fraterniseraient ses fils, dans l'observance de son Evangile et dans l'alliance de son Eglise !

Hôte immortel des existences ici-bas périssables, daigne sa charité rassembler en elle toutes les victimes de nos batailles dans la *confédération divine* où se réconcilieront leurs âmes pour le bénir éternellement ! Ainsi soit-il !

" Choses vues "

A PROPOS DE LA GUERRE D'EUROPE

XIII

L'ASSAUT DU MONT BLOND ET DU MONT CORNILLET PAR LA 34e DIVISION

(Feuilles de route de l'aumônier) [1]

(SUITE ET FIN)

L'ASSAUT. — Encore quelques secondes et nous entendrons le signal du premier départ fixé à 4.45 heures. Ce devrait être le lever du jour. De gros nuages noirs, d'où ruisselle une pluie froide, maintiennent les ténèbres. Le barrage mobile de l'artillerie se déclenche, immense, formidable, donnant une impression d'irrésistible entrain. Dans ce fracas de tonnerre et dans cette obscurité, le 83e et le 59e partent à l'assaut. Nous devinons plutôt que nous ne voyons s'ébranler leurs masses sombres, hardies et unanimes. Qui pourrait décrire les drames intimes, les sursauts d'énergie, les traits d'héroïsme, les hauts faits sublimes que recouvre cet ensemble ténébreux de fantassins montant à la suite d'un double rideau d'obus? L'obscurité qui enveloppe à cette heure nos héros marque bien l'impuissance de l'histoire la plus impartiale à leur rendre justice. On citera quelques noms, quelques traits, mais que de trésors de sacrifices demeureront perdus dans cette nuit d'horreur! Vous les voyez, vous, oh! mon Dieu! Nul geste, nul sentiment n'échap-

---

[1] Voir la *Revue canadienne* d'avril 1918.

pe à votre clairvoyance. Le moindre de leurs battements de coeur trouvera, dans votre mémoire, un éternel écho. Ayez pitié de ceux qui éclairent la marche de nos colonnes, de ceux qui se ruent sur les mitrailleuses en action, de ceux qui pénètrent dans les repaires de l'ennemi! Ayez pitié de ceux qui tombent et de ceux qui volent à leur secours! Ayez pitié de ceux qui râlent et de ceux qui meurent!...

Une demi-heure plus tard, à 5.15 heures, doit s'ébranler la deuxième vague. Elle se compose des 13e et 88e régiments d'infanterie. Je monte sur un tertre qui domine les parallèles de départ. Les soldats sont alignés dans la tranchée. La pluie a cessé. Un jour frais rayonne sous le ciel lavé et d'un bleu très pur. C'est comme un sourire de l'aurore aux héros de la France. La minute précise apparaît sur les chronomètres. " En avant! crient les chefs, En avant! En avant! " A ce mot, les fantassins escaladent le terre-plein. Je les bénis. Je les absous. Ils marchent dans un ordre splendide, en des multitudes de petites colonnes comme l'a prescrit le général, d'une allure grave et ferme. Ils descendent les pentes, s'engagent dans les bois, remontent enfin les flancs du *Cornillet* et du *Mont Blond*. Le spectacle est magnifique !

Sur les monts, des fusées éclatent à chaque instant: globes rouges et verts qu'envoient les Allemands pour demander le barrage; triple lumière blanche qu'envoient les nôtres pour demander à l'artillerie de rectifier son tir. L'objectif a pour nos fantassins une irrésistible attirance. Le désir grisant de l'atteindre, de le conquérir, les pousse à précipiter fiévreusement leur marche, et, comme il leur faut dépasser le barrage d'obus, ils montent en lançant des fusées blanches. Et ces beaux globes lumineux, qui paraissent monter à l'assaut, eux aussi, permettent de suivre cette progression merveilleuse. Quel enthousiasme, lorsque, à 6.45 heures, au moment prévu, dans le tonnerre des obus et le crépitement des fusils, des mi-

trailleuses et des grenades, les jumelles distinguent le bleu horizon de nos uniformes sur les hauteurs, tandis que de nouveaux signaux, des fusées de victoire cette fois, confirment la prise du *Cornillet* et du *Mont Blond.*

On amène presque aussitôt un premier détachement d'une vingtaine de prisonniers, pâles, défaits, conduits comme un troupeau docile par deux hommes. Parmi eux, un jeune officier de 19 ans. Le colonel l'interroge. Il donne le numéro de son régiment, déclare que sa division est arrivée l'avant-veille et que le feu de nos crapouillots a été terrifiant. Il refuse avec fermeté de répondre à toute autre interrogation. Malgré sa jeunesse, sa pâleur, son air exténué, son costume déchiré et souillé, il a fière allure. Pourquoi ne pas le reconnaître? En cherchant à rabaisser nos ennemis, grandirions-nous notre victoire? [2] — D'autres prisonniers arrivent par

---

[2] Voici en quels termes un écrivain éminent raconte, dans l'*Illustration* (4 août 1917), cette prise du *Cornillet* et du *Mont Blond* par la division de Lobit, aux contingents de la Gascogne, du pays de Foix et du pays basque, à la fois endurante et pleine d'entrain : " Le départ des deux régiments de tête, le 59e et le 83e, se fait malgré les ténèbres, dans un ordre parfait. Les bataillons s'engouffrent dans la nuit. Une heure plus tard, on les verra gravissant les pentes dans un coup de soleil, qui, brusquement, déchire les nuages. Mais les nuages reparaîtront. Des résistances locales ralentissent la marche sans l'arrêter. Les grenadiers ouvrent la voie, nettoient les abris, prennent des retranchements et des mitrailleuses, font des prisonniers. Le sous-lieutenant Cousturian tue lui-même d'un coup de révolver l'officier qui commande une compagnie de mitrailleuses et tombe mortellement frappé comme il entraîne ses hommes au cri de " Vive la France ! " Les sous-officiers sont tous mis hors de combat. Le commandement de la section passe au caporal Artagnan qui la conduira sur le *Mont Blond.* Le capitaine-adjudant-major Glade, avec les grenadiers du 3e bataillon du 59e, s'empare d'un ouvrage fortifié où il capture 70 prisonniers, dont un capitaine, et prend deux mitrailleuses. La résistance ennemie est particulièrement acharnée sur notre gauche. Le commandant Marienval, qui commande le 2e bataillon du 83e, tombe frappé à bout portant par un officier allemand. Le commandant Léxelar du 1er bataillon est grièvement blessé par un éclat de grenade. — Moins d'une heure après le début de l'attaque, la tranchée d'Erfurt est occupée. Les Allemands réfugiés dans les abris sont tués ou faits prisonniers. La pro-

petits groupes. Un soldat apporte sur ses épaules une mitrailleuse allemande dont il s'était emparé Il dépose tout fier son trophée et repart au combat.

Mais voici venir un coureur tout couvert de sueurs, à bout de souffle. Il porte un pli annonçant que la 16e division n'ayant pu progresser, le flanc du 83e et du 13e restent découverts sur la gauche. Ordre est donné aussitôt de les couvrir par un bataillon de réserve et par des compagnies de mitrailleuses. Je ne sais pourquoi, dans l'ivresse de cette matinée de victoire, l'arrivée de cet agent de liaison nous a douloureusement frappés. Nous avons eu comme le pressentiment que l'arrêt de la division voisine n'était pas un accident local, mais comme le symptôme que le formidable mécanisme de l'offensive générale était enrayé. Au contraire, le colonel Meyer, magnifique cavalier aux allures de reître, à l'oeil de feu et au poil roux, qui a pris le commandement du 59e après l'anéantissement de l'état-major Crétin, demande à continuer,

---

gression se poursuit en dépit des tirs de l'artillerie ennemie et des feux des mitrailleuses et, à 6.45 heures, l'infanterie a atteint la ligne fixée pour le premier bond, sauf à l'extrême-gauche, où, découverts sur le flanc, nous sommes arrêtés au débouché des boyaux Koening et Dusseldorf qui remontent à la tranchée d'Erfurt. — Au cours de cette progression, des *blockhauss* de mitrailleuses sont enlevés malgré la résistance très énergique des mitrailleurs allemands qui se font tuer ou prendre sur leurs pièces. Des équipes de grenadiers du 1er bataillon du 59e qui précèdent la première vague se distinguent tout particulièrement. Le sergent grenadier de Laborie attaque avec la deuxième escouade un groupe ennemi, commandé par un officier qui menace d'enrayer notre progression. Le combat est violent, mais le groupe ennemi est écrasé. Les survivants, un officier et six hommes, sont faits prisonniers. Au moment où les escouades de grenadiers du bataillon arrivent à la tranchée sud du *Mont Blond* qui marque le premier bond, un groupe d'Allemands est aperçu mettant des mitrailleuses en batterie au sommet du *Mont Blond*. Le sergent de Laborie, sans attendre l'heure du départ prescrite, traverse le barrage d'accompagnement avec tous ses grenadiers, auxquels se joignent quelques fusiliers. Les Allemands se défendent à la grenade. Mais bientôt ils s'enfuient abandonnant des morts et des blessés et trois mitrailleuses en excellent état. Laborie et ses hommes retraversent le barrage, rejoignent

au-delà du *Mont Blond,* sa marche qui est triomphale. Des fusées réclament à satiété que nos 75 allongent le tir. Mais comme la division de droite n'a pu, elle non plus, atteindre ses objectifs, que nos soldats se trouveraient en flèche dans une région boisée, ordre est donné au 59e d'arrêter son élan et d'organiser ses nouvelles positions.

Pendant ce temps, je vais à la recherche des blessés. Hélas! le champ de bataille en est couvert. Dans un boyau boueux, je marche sur le corps d'un soldat. Frappé par un éclat d'obus il a dû tomber la face contre terre. Ses camarades l'ont piétiné pendant la nuit. Des compagnies entières sont passées sur lui. Ses membres écrasés sont froids et rigides. Mais, auprès de lui, un camarade dont les jambes ont été pareillement piétinées a accolé sa tête et son buste à la paroi du boyau. Je le dégage. J'aperçois sa pauvre tête sanglante, où apparaissent une blessure pénétrante et toutes sortes de contusions, faites sans doute par les lourds souliers et les crosses de fusil des camarades se hâtant dans l'obscurité. Je l'absous et vais chercher deux brancardiers avec une civière. Lorsque le haut du corps est complètement dégagé et que

---

leur unité, ramenant les mitrailleuses, et repartent quelques minutes après à l'attaque avec le bataillon. Ils ont été les premiers conquérants du *Mont Blond.* — A 6.45 heures, les 59e et 83e exécutent le deuxième bond qui conduit le 59e au sommet du *Mont Blond*, tandis que le 83e occupe le *Cornillet.* Au centre, la progression est rendue très pénible par les tirs de mitrailleuses établies dans la région du *Col*, entre le *Cornillet* et le *Mont Blond.* La gauche du 59e est arrêtée devant le rentrant de la tranchée de Fleusburg et il se produit un vide entre elle et la droite du 83e, qui, attiré par le *Cornillet*, a obliqué vers l'ouest. — La situation semble cependant très favorable. Il est tentant de disposer des crêtes et de marcher en avant. Mais les renseignements qui parviennent alors sur la situation des divisions voisines ne vont pas permettre d'exploiter le succès. La droite de la division de Gallais a été arrêtée à la tranchée de Wahan et la gauche de la division Nollin est arrêtée par les abris souterrains de Constance-Lager. Toute progression exposerait à l'isolement, dans une zone boisée, en avant et loin des troupes voisines. Il faut donc *stopper.*

nous nous efforçons de le glisser sur le brancard, nous remarquons que les jambes sont broyées et que la chair forme, avec la terre tassée du boyau, une masse compacte. Notre effort pour le soulever déchire les chairs déchiquetées qui retiennent ce tronc aux jambes enlisées. La pauvre tête sanglante se renverse et il nous semble que le malheureux expire entre nos bras. " Il est mort, disent les brancardiers. " Ils le recouvrent d'une toile de tente et le laissent, accourant à l'appel d'autres blessés. Après avoir récité auprès de lui une prière, je m'éloigne à mon tour. Mais, lorsque plusieurs heures après, revenant de ma lugubre tournée, je passai de nouveau près de cet infortuné, l'idée me vint de saluer sa dépouille. Je m'approche et, au moment où j'allais soulever la toile de tente, je sens la main du pauvre martyr qui serre la mienne. Il vivait encore! Jamais spectacle plus navrant ne m'avait été offert! J'essaie de lui parler! Il ne me répond pas. Il semble ne pas m'entendre, ses yeux désolés roulent dans leurs orbites et sa main s'agite, encore que bien faiblement. Il m'a fallu le laisser là, car, en ramenant encore deux brancardiers, je me serais heurté à la même impossibilité de déterrer ce misérable de cet aglutinement fait de la chair de ses jambes, de son sang et de la boue des tranchées, mille fois tassées par les lourds souliers des combattants. Et les brancardiers, absorbés par cette tâche inutile, auraient sans doute laissé périr des blessés plus faciles à sauver. Mais je ne puis me consoler de mon impuissance devant une pareille détresse. C'est sous cette impression d'angoisse, qu'une émotion d'un autre ordre allait bientôt remplacer, que je m'acheminai, en passant par les divers postes de secours, jusqu'au groupe d'ambulances vers lequel confluaient tous nos blessés.

La bataille bat encore son plein. L'artillerie, pour protéger nos flancs découverts, tire avec véhémence. Les boyaux sont remplis de petits blessés qui se soutiennent les uns les

autres. Les civières chargées de mourants avancent avec les plus grandes difficultés sur ce terrain boueux et bouleversé. Les postes de secours regorgent. Je distribue des gorgées d'eau-de-vie, des pastilles de menthe, des paroles de consolation, des absolutions et des onctions saintes, courant de l'un à l'autre, éprouvant à la longue comme un grand vide dans l'esprit et une sorte d'inconscience. Au détour d'un boyau, un spectacle curieux s'offre à ma vue. J'aperçois mon collègue, l'aumônier Mandret, conduisant un groupe de prisonniers. Ceux-ci se sont perdus. Ils sont affolés par le fracas de la canonnade. Ayant rencontré l'aumônier, ils sont venus à lui et se sont rendus une seconde fois. Le bon aumônier les dirige vers le poste de commandement de la division.

Je laisse cet étrange cortège et je m'engage dans un autre boyau. Je me dirige vers deux brancardiers qui portent un blessé. Je les appelle. Ils ne m'entendent pas. Nous arrivons presque sous les canons d'une batterie de 75 qui tire avec rage par-dessus nos têtes. Le vacarme est assourdissant. Les brancardiers s'arrêtent. Ils essuient leur front ruisselant. " Quel est ce blessé?..." " Oh! il est mort... " Je soulève la couverture. Il est mort en effet. C'est un beau jeune homme de 20 ans, aux cheveux soyeux, aux traits distingués. Il semble reposer. Sa poitrine a été traversée par une balle. Quelle charmante expression de fierté et de paix sur son joli visage. Pauvre enfant! Tandis que les brancardiers se reposent, je vais un instant prier auprès de lui. Je m'agenouille. Je prends ses mains pour les joindre. Que vois-je, ô mon Dieu! Il me semble qu'un coup m'a frappé au coeur. Près du bracelet qui retient la plaque d'identité, j'aperçois le ruban bleu de mon ami inconnu, le ruban qui retenait les cheveux de la petite fiancée! Il m'a semblé que j'assistais à la douleur de cette jeune fille et de cette mère! Oh! Dieu, de quel sang et de quelles larmes est fait l'envers d'un champ de gloire !

C'est surtout au groupe d'ambulances que m'apparaîtra,dans sa navrante réalité, le revers de la victoire. Les blessés affluent sur les bords du canal, en arrière du village de Sept-Saulx, où M. le médecin divisionnaire a installé ingénieusement des campements de fortune. Il en passe près de douze cents dans la soirée. Deux équipes de chirurgiens opèrent sans discontinuer. Je revois la grande figure tendue du chirurgien Pellot, le visage fin et attentif du médecin-chef Etcheverry, parmi le blanc des linges et des blouses et le rouge vif du sang s'échappant des blessures de ces jeunes corps étendus, sous la lumière crue des lampes à acétylène. On essaie de faire partir tous les évacués transportables, mais les automobiles trop peu nombreuses circulent avec lenteur sur des routes encombrées par des ravitaillements de l'artillerie.

J'apprends, coup sur coup, la mort du commandant de Saint-Martin, du capitaine Albouy, du commandant Marienval, du capitaine Cassan-Ravel et de tant d'autres officiers que je connaissais et que j'aimais. Le commandant Leixeland est blessé à l'oeil et à la tête. J'ai peine à reconnaître, dans la pauvre loque sanglante et balbutiante étendue devant moi, le bel et fier officier qui se tenait, droit et majestueux, devant l'autel, à la messe d'absolution générale. Dans la confusion et l'entassement de cette multitude, des voix amies m'appellent. Je me glisse, durant des heures, d'une civière à l'autre, mais mes pauvres enfants sont si mutilés et exténués que j'ai peine à les reconnaître. — La canonnade fait rage sur les hauteurs conquises. Les nôtres tiendront-ils?... On interroge ceux qui arrivent de minute en minute. " Oui, certes, on tiendra ! " disent-ils pour la plupart. Mais, la nuit et la pluie, la fatigue, les nouvelles fâcheuses reçues des autres points du champ de bataille, tant de spectacles douloureux et de deuils m'ont navré et quand, vers minuit, après avoir traversé le troupeau lamentable des blessés allemands, qui gémissent en

jetant autour d'eux des regards fuyants et inquiets, je me jette sur mon lit de camp, j'éprouve une impression d'abattement et de douleur que je ne saurais décrire.

Les quatre séminaristes du Mont Cornillet. — La tranchée d'Erfurt forme un grand ourlet à la base du mont. Depuis hier, le 83e s'est replié sur cette position, tandis que le 13e d'infanterie est monté en première ligne. Malgré la neige et les obus, M. l'abbé Dauviray, l'aumônier du régiment, si digne et si droit dans sa capote qu'on le croirait vêtu d'une soutane, parcourt son héroïque paroisse. Quel spectacle de désolation ! Après avoir franchi notre ancienne première ligne, voici les défenses accessoires, cisaillées, tailladées, arrachées tous les vingt mètres, par notre admirable artillerie, pour livrer passage aux colonnes d'assaut. Aux débris de fils de fer sont accrochés des lambeaux de capote et mille objets d'équipement abandonnés pour aller plus vite. Peu de cadavres, Dieu merci, et relativement peu de trous d'obus, dans cet intervalle qui fut pourtant, durant trente mois, l'infranchissable zone neutre. On éprouve une joie de victoire à la franchir maintenant à découvert. Pourtant, en dépit de son sang-froid, l'aumônier n'est pas fâché d'atteindre la tranchée ennemie désormais nôtre, car les obus tombent au hasard sur le terre-plein, donnant l'impression d'un tir à l'aveuglette, les observatoires des sommets étant désormais en notre possession. Mais quel spectacle de dévastation et de chaos offre cette ancienne première ligne allemande ! On distingue à grand peine le dessin de la tranchée. Nos canons ont tout bouleversé de fond en comble. Les trous d'obus se rejoignent et c'est ainsi jusqu'au sommet. Les soldats, la pioche à la main en dépit de la fatigue extrême, se hâtent de relier ces trous d'obus afin de former un boyau continu, car il ne fait pas bon rester à découvert. C'est dans ces crevasses de formes étranges que s'abrite le régiment.

Quelle joie de se revoir après cette journée de mort ! Hélas ! les survivants parlent surtout de ceux qui sont tombés à leur côté. — Le petit caporal Guilleric, novice de la Compagnie de Marie, raconte tout ému comment sont tombés ses trois confrères : le caporal Carrière, séminariste de Rodez, admirable d'entrain pendant l'assaut, frappé à mort en atteignant l'objectif ; l'abbé Paquereau, du séminaire de Luçon, d'une douceur un peu mélancolique, fauché lui aussi sur le sommet du mont ; le caporal Nicolas, de Nantes, novice dominicain, dont le profil très pur et l'oeil candide attiraient la sympathie, atteint d'un éclat d'obus qui lui broya la jambe. — Le caporal Guilleric avait à peine donné ces détails qu'un 150 le terrasse à son tour. Ses camarades s'empressent auprès de ses restes ensanglantés. Il n'est plus, mais son doux visage semble encore sourire. Les hommes de la section sont atterrés de cette perte, et Dieu sait pourtant si les horreurs de la guerre ont dû les blaser. Mais ils aimaient de tout coeur leur petit abbé. Un séminariste, c'est de la gaieté, de la bonne amitié et comme une sorte d'icône dans une compagnie ! C'est comme une fleur dans une gerbe. Son influence est pénétrante comme un parfum !

Durant les quatre jours passés au bivouac, nos quatre petits abbés avaient fait une sorte de retraite. Ils avaient aménagé une petite chapelle souterraine, où ils communiaient chaque matin et revenaient souvent prier durant le jour. Après la soupe, ils assistaient l'aumônier qui donnait le salut. Leur piété était aimable et simple et ils se préparaient à la bataille avec sérénité.

Contre-attaque.—" Eh ! bien, mon capitaine, cette journée a été rude ? "—" Figurez-vous, monsieur l'aumônier, ma compagnie épuisée par l'assaut d'avant-hier et par les travaux de jour et de nuit qui ont suivi voyant déboucher sur le flanc

du *Mont Blond,* au sud de la route de Nauroy à Moronvillers, des forces ennemies pouvant être évaluées à une brigade! Il était un peu plus de 5 heures du matin ! Nous ne pouvons obtenir le tir de l'artillerie. Nous n'usons donc nos cartouches qu'avec parcimonie, de crainte de ne pouvoir être ravitaillés en temps utile. Nous n'ouvrons le feu que lorsque l'ennemi est avancé à 800 mètres. Aussi notre tir est bien ajusté. Il décime les colonnes allemandes et ralentit leur marche. Mais il ne les arrête pas. Les premiers Allemands n'atteignent la tranchée circulaire que vers 9 heures. Ils ont mis plus de trois heures pour avancer d'un kilomètre. A partir de ce moment, nous pouvons envoyer à l'ennemi les quelques grenades à fusil que nous possédons encore et, en certains endroits, des grenades à main. " — " C'est-à-dire, mon capitaine, que les Allemands étaient à 30 mètres de vos hommes?" — " A peu près, monsieur l'aumônier. Il nous restait à peine 80 combattants, nos pertes ayant été fortes depuis le matin par suite du bombardement de l'artillerie et des feux de mousqueterie. La deuxième compagnie à notre gauche, que commandait toujours le lieutenant Saint-Jean-de-Pointis, malgré deux blessures reçues aujourd'hui et avant-hier, était aussi sérieusement éprouvée, et la liaison n'était assurée que par un groupe de quatre grenadiers gardant un boyau relié à la tranchée circulaire qu'occupaient les Allemands. Plus de munitions, deux cartouches par fusil, une quinzaine par fusil-mitrailleur (il en restait quatre) comme dernière ressource et une grenade à main par homme. Les mitrailleuses ont été mises hors d'usage par le bombardement. La baïonnette fut mise au canon et on n'attendit plus que le moment de se précipiter sur le Boche dès qu'il tenterait le dernier bond. A 11.05 heures un cri: "Ils sont là!" Tous les hommes se dressent prêts à tirer leur dernier coup et à s'élancer ensuite à l'arme blanche. Mais rien ne bouge devant nous. Il n'en est pas de même

par derrière et à notre gauche. Entre les deux compagnies, par le boyau dont je vous ai parlé, les grenadiers qui le défendent ayant été tués, les premiers Allemands arrivent déjà à la hauteur de la deuxième section. Nous sommes tournés. Il s'agit donc d'échapper à l'étreinte de l'ennemi. Je cours aussitôt à la troisième section commandée par le sous-lieutenant Blanc et lui prescris de faire face à gauche pour permettre aux première et deuxième sections de se dégager en se repliant vers la droite. Le mouvement s'exécute avec une précision rapide et, au moment où l'ennemi est arrêté, M. Blanc, debout au milieu de ses hommes malgré les rafales de mitrailleuses, tombe mortellement frappé d'une balle à la tête. Quelques instants auparavant il disait : " Mon Dieu, ayez pitié de nous, ou nous sommes perdus." — "Et que sont devenus mon confrère, l'abbé Mallet et mon ami Antoine Manlhiot? " — " A la liaison des deux compagnies s'ouvraient deux grands abris où les premiers blessés s'étaient réfugiés. L'abbé Mallet,Manlhiot et quelques autres brancardiers n'hésitèrent pas à se porter sur ce point avancé pour faire les premiers pansements. Vingt-cinq soldats gravement atteints réclamaient du secours. Il n'était pas possible de les évacuer. C'est tandis que vos deux amis se trouvaient au milieu d'eux, prodiguant leurs soins, qu'ils ont été faits prisonniers."—"Mais qu'arrivera-t-il demain, capitaine Soulet?"—"On tiendra. Nous avons reçu des munitions et des renforts, " répond ce chef modeste et doux, avec la même simplicité sublime.

Au camp d'Issus. — Trois ambulances sont installées au camp d'Issus. L'une s'occupe du triage en deux vastes baraques de bois. La seconde dispose de trois salles, dont l'une est réservée aux officiers, avec une tente aménagée pour les opérations. La troisième est en réserve, mais ses majors et son personnel, prêts à se porter en avant s'il y a lieu, partagent, en attendant, la tâche écrasante de leurs collègues.

Le camp sanitaire est rangé dans une vaste prairie derrière les arbres bordant le canal, au sud du village de Sept-Saulx. Une flotille de canonnières glisse sur l'eau dormante et bleue de ce canal paisible qui relie l'Aisne à la Marne. Un bateau-infirmerie est mis à la disposition des marins qui manoeuvrent les canons à tir précis et à longue portée. Un contre-amiral est venu inspecter les péniches, les pièces et les hommes. Je n'aurais jamais pensé me trouver dans le voisinage d'une flotte de guerre, au pied de la fertile montagne de Reims. Les *saucisses* géantes qui remplacent désormais les ballons captifs, règlent les coups de ces canonnières qu'on a baptisées non sans raison *La Cruelle,La Brutale,et Le Tigre.* Les cabanes sont ébranlées par le coup des départs après que les yeux ont été éblouis par la déflagration des poudres.

Le service religieux est organisé d'une façon satisfaisante. Chacune des cinq grandes barques a été confiée à la sollicitude d'un prêtre-infirmier. Je visite les malades, le matin, avant de partir en tournée et, le soir, à mon retour. Je garde un vif souvenir de mes causeries intimes avec mes chers blessés, alignés sur des rangées de lits qui semblent interminables, à la pénombre de la veilleuse, au bruit douloureux des halètements, des ronflements saccadés, des cris de cauchemars et des plaintes. Les blessés m'accueillent avec une confiante sympathie. Ils m'appellent et me retiennent par les vêtements quand je passe. Un pauvre petit qui râlait ne voulait pas lâcher ma main, et il la caressait doucement pour tromper la détresse de son agonie. En voici un qui ne peut plus parler sans une fatigue extrême. Il commence une mimique expressive, sans pouvoir d'abord faire entendre un mot. Il finit par me faire comprendre qu'il est tombé auprès du sergent Dupont, qui a forcé les Boches à reculer, aux environs de la tranchée d'Erfurt, en leur lançant à la main des grenades qui portaient toutes aux bons endroits. On le réapprovisionnait sans

cesse et il tapait comme un sourd,en disant en patois du pays : *Diou bibant! attrapo aquelos castagnes!* (Dieu vivant! attrapez ces châtaignes!) Mon pauvre agonisant voulait à toute force me faire ce récit plaisant et sublime, et son visage baigné de sueurs s'éclairait d'un sourire de fierté. — Mais, en général, ce que le blessé demande à l'aumônier, c'est le sacrement qui le purifie, c'est le mot qui relie à Dieu son âme souffrante et inquiète. Aussitôt les physionomies se détendent et une grande paix enveloppe ces héros mutilés. Lorsqu'ils souffraient trop je leur disais : " Mon cher petit, unis ta souffrance à celle du Christ qui est mort pour toi. Offre-la pour les camarades que tu as laissés là-haut et qui sont contre-attaqués. Le sacrifice que tu fais ici,avec résignation, avec amour, leur donnera bonne chance et courage. Sois courageux aujourd'hui comme hier. En supportant bien tes douleurs tu aides encore à la victoire. " Et je remarquai que l'idée d'aider les camarades et d'obtenir que la conquête des monts fût conservée provoquait des élans généreux, des résignations stoïques.

Un mouvement d'attention ! Le général Gassouin, délégué par le général de Lobit retenu à son poste de commandant, parcourt les salles et accroche sur les chemises blanches, renouvelées le matin, des médailles militaires et des croix d'honneur. Il a un mot heureux pour chacun des nouveaux promus. Il s'arrête quelques instants devant un ouvrier des provinces envahies qui se meurt d'une plaie béante à la poitrine. Il est attiré par sa figure blonde, attachante, expressive. Ce fantassin aimait à causer et expose au général les circonstances de sa blessure. Son récit, vif et pittoresque, reste d'une admirable simplicité. Il ne semble pas se douter de la sublimité de son geste lorsque, fonçant sur la mitrailleuse ennemie qui arrêtait la marche de ses camarades, il la réduisait au silence au prix de sa vie. Ce cher soldat appar-

tient au culte protestant. Il aime pourtant à recevoir ma visite. Nous parlons ensemble du Christ en attendant l'arrivée du pasteur. Il est expansif et caressant, comme beaucoup de jeunes ouvriers des villes. Nos paysans, si bons et si sensibles dans le fond, s'enferment au contraire, le plus souvent, dans une résignation muette. — Le général Gassouin attache ainsi la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine défoncée du Père Richet, capitaine adjoint au colonel du 59e. Le bon capucin, avec ses joues creusées, son front pâle et moite, sa longue barbe noire, ses yeux doux et profonds, remercie d'une voix oppressée, avec une aimable déférence. Il avait été intoxiqué par les gaz trois mois auparavant et revenait, à peine guéri, au 27e territorial, lorsque son ancien chef, le colonel Meyer, lui demanda, à la veille de l'assaut, de passer avec lui au 59e de ligne. Il n'eut pas une minute d'hésitation. Il fut blessé grièvement en arrivant au *Mont Blond.* — Un vieux territorial du 27e pleure en assistant à la décoration du saint religieux. Il s'approche de moi : " Je suis, dit-il, l'ancien cuistot du capitaine Richet, du temps où il commandait la compagnie. C'était un père, pour nous. Un soir, nous arrivons épuisés, après une étape de quarante kilomètres. Il fallait repartir le lendemain avant le jour. Le capitaine, bien fatigué lui aussi cependant, ne se couche pas, allume le feu, prépare la soupe, et vient nous réveiller un peu avant l'heure fixée pour le départ : " Venez manger une bonne soupe chaude, mes enfants,ça vous donnera du courage pour achever votre course." Aucun des glorieux exploits du capitaine Richet ne l'emportera, dans l'admiration de ce vieux soldat, sur l'histoire de cette soupe matinale.

Au sortir des salles, nous croisons un lamentable cortège funèbre. Chaque soir, vers 4 heures, des fourgons parés de drapeaux conduisent au cimetière les morts de la journée. Un prêtre-soldat porte la croix, un autre, l'étole posée sur la ca-

pote, récite les incomparables prières de l'office des défunts. Aucune assistance, hélas! chacun étant absorbé par des devoirs urgents.

Mais, le dimanche 22, nous nous sommes assemblés pour la messe dans la plus vaste baraque de l'ambulance de triage. Nous avons ardemment prié pour tous les morts hâtivement couchés dans le cimetière et pour les combattants, épuisés par tant de fatigues et qui s'accrochent désespérément au terrain conquis. La messe a été célébrée par le Père Trochon, un bon curé, grand, hirsute, délicieusement bourru, dont les gros yeux rouges roulent terriblement dans la broussaille des cils, avec je ne sais quels reflets de paternelle douceur. Cet ecclésiastique est attaché à l'ambulance 225. Majors et infirmiers l'appellent "notre curé". — L'autel a été dressé proprement dans ce local où des mains respectueuses ont accumulé dans un ordre relatif l'équipement des blessés, leurs sacs éventrés, leurs casques bossués, leurs fusils et leurs baïonnettes faussés. L'office divin se déroule parmi ces émouvantes panoplies, reliques de la bataille, encore couvertes de poussière et de sang.

La relève. — Enfin, la division est relevée! On ira au repos. On sera logé dans quelque village calme! Mais surtout on est sûr de ne pas être délogé des positions conquises. Depuis plusieurs jours, les cuisiniers glissaient cette nouvelle en servant la soupe. Elle est maintenant officielle et a parcouru nos lignes comme un éclair dont le reflet joyeux apparaît dans les yeux et sur les visages. — Je visite une dernière fois ce secteur où nous avons éprouvé tant d'angoisses et qui, en cette matinée, me semble presque riant. En arrivant à la tranchée serbe, de l'escalier à pic qui descend à la sape de l'I. D., j'entends la voix douce du lieutenant Carrier qui dispense comme toujours, à travers les fils de son téléphone, du calme, de

l'ordre et de la clarté. Le général Lestoquoi, arrivé quelques jours auparavant, avec le sourire, fume tranquillement sa pipe, parmi les rafales d'obus et dans le vacarme de la canonnade, un polo en bataille sur sa tête. — Ce général, qui est vraiment un père pour le soldat, restera, dans l'histoire, comme l'un des vainqueurs de la Marne. Le 9 septembre 1914, le 77e de ligne qu'il commandait n'avait pu s'emparer du château de Mondemont, justement considéré comme la clef des positions environnantes. Vers 18.30 heures, tandis qu'il se prépare à un nouvel assaut, il reçoit un contre-ordre, le met dans sa poche, oriente ses troupes face au château,fait avancer quelques 75 à quatre cents mètres du parc, tire sa pipe, l'allume avec calme et dit à ses hommes : " Allons, mes enfants, encore un coup de collier et ça y est ! " Le coup de collier fut splendide et le colonel Lestoquoi put envoyer au général Humbert le compte rendu suivant : "Je suis au château et je m'y installe pour la nuit. " — Je ne puis m'attarder à ces souvenirs. J'expédie mes courses et mes préparatifs afin de faire une dernière visite aux blessés.

Au moment où j'allais quitter l'ambulance, un petit fantassin de 19 ans, et qui paraît en avoir 16, avance vers moi sa figure blanche et frêle, il m'appelle à son chevet. Je l'avais administré l'avant-veille. Nous causions doucement matin et soir. — " Que veux-tu mon enfant ?... " — " M. l'aumônier, je veux que vous m'embrassiez ; vous m'avez fait tant de bien ! Je vous aime. " — Je l'ai embrassé tendrement et ses yeux attachants se sont remplis de larmes. Il m'a promis de m'écrire dès qu'il irait mieux — espoir que je ne puis partager, hélas ! — et nous nous sommes quittés avec un vrai déchirement. Car cet appel, ce regard confiant, le mouvement plein d'abandon de cette poitrine épuisée et de ces bras décharnés vers moi m'avaient pris jusqu'au fond du coeur.

J'achève ces notes alors que tous les majors ronflent dans la cabane où, depuis treize jours,nous avons vécu des heures d'allégresse patriotique et d'angoisse. Car, c'est le propre de la guerre de mêler l'horreur à la joie et de précipiter avec une déconcertante rapidité les émotions les plus disparates. Je revois ces arrivées de mourants, cette confusion douloureuse, cet affreux encombrement de blessés durant les premiers jours,les navrantes agonies que secouait presque constamment une canonnade terrible, la sanglante salle d'opération, la morgue lugubre toujours encombrée, les théories quotidiennes de fourgons chargés de cadavres et,d'autre part,la petite chapelle de bois où pieusement, le matin, je célébrais la messe, ce camp si animé avec son canal et ses vastes horizons resplendissants sous le soleil d'avril, les rencontres imprévues avec tant de chers amis dont j'entendais fuser le bon rire, les courses sur les pentes douces et gazonnées qui donnaient à *Coquette* l'envie de bondir et de galopper, ces belles nuits que le farouche concert des obus remplissait d'une animation guerrière et où, sans cesse, l'éclair des canons rejoignait les étoiles...

Renouveau. — Le dimanche 29, à Dampierre, où le 59e a pris ses cantonnements de repos, on célèbre une messe d'action de grâces pour la victoire de la division. L'église est trop exigüe pour contenir la foule des soldats. L'autel est adossé au chevet de l'édifice, sous les modestes vitraux du choeur, sur une sorte de terre-plein où s'élèvent les tombes du cimetière faisant face à une prairie qui s'incline en pente jusqu'aux grands arbres du ruisseau. Le vénérable maire de Dampierre a apporté le drapeau de la commune dont les plis sont usés et les couleurs passées. Choristes et musiciens de bonne volonté forment deux groupes compacts de chaque côté de l'autel. Par devant, sur deux rangs de chaises, les officiers entourent le colonel, qui appartient au culte protestant, mais

a voulu donner aux catholiques de son régiment, vivants et morts, un témoignage de son affectueuse sympathie. Sous-officiers et soldats forment un vaste demi-cercle. — Le sergent Brasse se revêt des ornements sacerdotaux et célèbre la messe que servent deux séminaristes, le sergent Denis et le lieutenant Leborgne. Le *Magnificat* est chanté par un artiste dont la voix est agréable et puissante. A chaque verset, le régiment répond par le refrain *Vierge notre espérance!* La musique exécute un *Offertoire*. Après l'élévation, tous entonnent l'*O Salutaris* grégorien, d'une grandeur si simple et si émouvante. Enfin, notre choriste exécute, avec accompagnement de bugle, *la Prière* de Jean Vezère, sur la musique du *Clairon* de Déroulède. Les notes de cuivre semblent voler, légères, dans l'air pur du matin, tandis que les vers du poète se détachent distincts sur l'assistance silencieuse. — Je fais le récit de l'assaut et de la résistance héroïque sur les crêtes conquises. Je parle des blessés qui ont offert si généreusement leurs souffrances, des morts dont la fin fut si belle en cette matinée victorieuse, des morts tombés face à l'ennemi, sur une terre française délivrée par leur sacrifice, martyrs de la patrie et du droit que Dieu, pour la plupart, a déjà recueillis dans le séjour de gloire.

Ah! chers amis, qu'il est bon de nous réunir ainsi, d'un geste spontané et unanime, pour honorer nos héros, mais aussi pour rendre nos hommages à Dieu. Tous s'adressent au père qui est dans les cieux, à l'heure de l'angoisse,

Quand la douleur avec ses limes,
Corrode nos coeurs et nos os...

Mais le péril passé, on l'oublie! De cet ami divin, le seul qui nous soit resté dans les suprêmes détresses, il semble qu'on en vienne presque à rougir, lorsqu'il a ramené sur nos fronts un ciel calme et ensoleillé.

Et ainsi, pour nos morts, pour que le fruit de tant d'efforts héroïques ne soit pas perdu, pour la victoire et pour la paix, ensemble, de tout coeur, nous avons prié! Puis chacun

s'est retiré, sans mot dire, ou en échangeant avec son voisin une pensée grave, presque à voix basse.

Après la cérémonie, les compagnies ont été rassemblées— du moins ce qu'il en reste. J'entends une voix mâle d'officier qui scande, de façon vibrante, cette proclamation du général de Lobit :

Officiers, sous-officiers, caporaux et soldats de la 34e division — Mes chers amis — Le 17 avril, malgré un temps épouvantable et des tempêtes de neige, vous avez enlevé dans un assaut superbe le *Mont Cornillet* et le *Mont Blond*, hauteurs jugées imprenables, d'où depuis plus de six mois les Allemands nous narguaient en nous envoyant de la mitraille et des gaz empoisonnés. — Le 59e que rien ne pouvait arrêter a atteint magnifiquement le *Mont Blond* dans le temps qui lui avait été assigné. Le 88e, jaloux de voir son camarade marcher devant lui, l'a rapidement rejoint pour couronner les hauteurs. — Le 83e, surmontant de grandes difficultés et subissant un tir violent de mitrailleuses, a marché obstinément sur son objectif et a brillamment conquis le *Cornillet*. Le 13e a vaillamment appuyé et soutenu le 83e et est arrivé sur la crête en même temps que lui. — Malgré une extrême fatigue, malgré un bombardement incessant, malgré de nombreuses et violentes contre-attaques, vous avez maintenu les positions hardiment conquises en faisant subir à l'ennemi des pertes très cruelles. — Gloire à ceux qui sont tombés pour la patrie ! — Honneur à vous tous qui avez su ajouter une magnifique page à l'histoire déjà glorieuse de la 34e division. — Vive la Gascogne et le Languedoc ! Vive la France !

Les officiers de la première et de la deuxième compagnie m'invitent à partager leur repas. Trois officiers seulement, sur huit, ont échappé à la mort ou aux blessures. Nous ne pouvons nous défendre d'une émotion profonde, qui nous arrache des larmes, devant les places laissées vides par nos glorieux défunts, les lieutenants Azema et de Pointis, et le sous-lieutenant Blanc. Nous ne parvenons pas à soulever le triste silence qui pèse sur nos âmes. — Les renforts qui arrivent nous obligent à abréger ce déjeuner lugubre. Les officiers vont à leur rencontre. Plusieurs centaines de jeunes soldats, roses et vigoureux,tout fringants dans leurs uniformes neufs,sont répartis dans les sections.

Le soleil est gai, presque chaud. Je regarde le village animé par toute cette jeunesse du seuil de l'église, auprès d'une vieille pierre tombale qu'enveloppent et décorent de vivaces herbes des champs. Et, tandis que je contemple cet étrange renouveau printanier et que je souris aux aimables petites fleurs qui mettent leur fraîche parure jusque dans le champ de morts, je suis abordé par deux enfants de la classe de 1917. Ils ont connu le sous-lieutenant Blanc. Ils l'aimaient comme un frère. Leur espoir était de recevoir, sous ses ordres, le baptême du feu. Ils désirent tout au moins que je leur raconte en détail ses derniers combats et sa mort glorieuse. Tout ému par tant d'événements qui se sont précipités depuis ces deux semaines, je leur parle avec tout mon coeur de notre jeune ami. — " Nous le vengerons, monsieur l'aumônier " disent ces enfants avec un son de voix mâle et un geste déjà viril. — " Imitez-le, surtout. C'était, dans toute la force et dans tout le charme de ces deux mots incomparables, un chrétien et un français. " — Et tandis que s'éloignent ces deux adolescents mûris par une telle amitié et de tels exemples, je songe à cette mystérieuse parole de Tourgueneff : "La guerre fait plus d'hommes qu'elle n'en détruit ! "

* * *

Je me suis décidé à publier ces feuillets écrits au jour le jour, parce qu'ils me semblent susceptibles de mettre en lumière tout ce que représente d'intelligence, d'héroïsme, de force morale, cette opération en apparence brutale que résume un communiqué de deux lignes et qu'on nomme un assaut.

Les traits cités sont ceux que j'ai pu observer directement ; les héros dont je parle, ceux que je connaissais personnellement. A la satisfaction de glorifier pour une part modeste une division que j'ai si profondément estimée et aimée se mêle le

regret de laisser dans l'ombre des noms et des hauts-faits dignes d'entrer dans le grand jour de l'histoire.

Il est naturel que j'aie décrit avec quelques détails l'oeuvre, mieux connue de moi, des prêtres et des séminaristes. Mais je sais quelles belles pages on pourrait tracer, par exemple, à la gloire des instituteurs de la division, et quels nobles figures de soldats on découvre dans leurs rangs : tel ce capitaine Fontarrabie, dont je tenais aujourd'hui dans mes bras le corps mutilé, à qui on vient de remettre la croix d'honneur au moment où il expirait, et qui, ce matin, conduisit si magnifiquement notre attaque sur le Bois-le-Chaume.

En ce secteur de Douaumont-les-Chambrettes,
Bois-Le-Chaume, le 19 novembre 1917.

Jean DESGRANGES,
aumônier-titulaire.

LES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR

DES GOUVERNEMENTS DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET TROIS-RIVIÈRES

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(SUITE)

NOTES BIOGRAPHIQUES

PIERRE BOUCHER DE GROSBOIS

Pierre Boucher était né dans la ville de Mortagne (paroisse Notre-Dame), au Perche, le 1er août 1622. A l'âge de douze ans, il quittait le Perche avec son père Gaspard Boucher, sa mère Nicole LeMère, et les autres membres de sa famille pour venir s'établir dans la Nouvelle-France. Ils arrivèrent ici dans l'été de 1634, amenés par leur compatriote, Robert Giffard.

En 1639, Pierre Boucher entrait au service des Jésuites et suivit ces religieux dans leurs missions du pays des Hurons. Un séjour de quatre ans dans les missions huronnes lui permit d'apprendre la langue des indigènes.

A son retour à Québec, Pierre Boucher servit dans la garnison comme soldat, caporal, puis sergent, tout en agissant comme interprète en langue huronne. Entre temps, il avait l'occasion de se distinguer en plusieurs rencontres avec les Iroquois.

En 1645, Pierre Boucher était envoyé comme interprète aux Trois-Rivières. L'année suivante, en outre de ses fonctions d'interprète, il était chargé du soin des magasins éta-

blis dans cette ville. En 1649, M. d'Ailleboust l'établissait comme commis en chef au même lieu. Il exerça aussi plusieurs fois le commandement militaire aux Trois-Rivières, pendant les absences des commandants de la petite garnison.

Au mois de mai 1653, M. de Lauzon donnait à M. Boucher des provisions de lieutenant-général civil et criminel pour la juridiction des Trois-Rivières.

M. Boucher semble avoir également exercé la charge de gouverneur des Trois-Rivières, de 1653 à 1658. Mais on ne trouve aucune trace de la commission qu'il dut recevoir à cet effet.

En 1661, M. Boucher fut chargé d'aller faire connaître au roi le triste état de la colonie et de lui demander des secours en argent, en colons et en soldats. C'est au cours de ce voyage qu'il fut anobli.

Pierre Boucher revint dans la Nouvelle-France en 1662 avec une couple de cents colons et cent soldats.

C'est à son retour au pays qu'il rédigea son *Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France,* qui fut publiée en France en 1664.

Le 28 octobre 1663, M. de Mézy nommait M. Boucher gouverneur des Trois-Rivières.

" Le pays de la Nouvelle-France, disait M. de Mézy, étant maintenant en la main et sous la protection du roi, par la démission des sieurs de la compagnie qui en étaient ci-devant seigneurs, et Sa Majesté nous ayant établi gouverneur et son lieutenant-général dans toute l'étendue du dit pays, nous avons cru qu'il était du bien de son service de pourvoir de personnes capables pour commander sous son autorité, dans les lieux éloignés, et notamment aux Trois-Rivières, et que pour cet effet, nous ne pouvions faire un meilleur choix que celui de votre personne, et étant bien informé des services que vous avez rendus au dit lieu :

" Pour ces causes, à plein confiant en votre fidélité au service du roi, valeur, expérience et sage conduite au fait des armes, nous vous avons commis et député, commettons et députons pour exercer la charge de gouverneur et commander sous l'autorité du roi en tout le pays des Trois-Rivières ; pour jouir de la dite charge aux gages, droits et honneurs y appartenans, tant et si longuement que nous le jugerons utile pour le service du roi. " [1]

Quelques semaines plus tard, le 17 novembre 1663, le Conseil Souverain nommait à son tour M. Boucher pour exercer la charge de juge royal aux Trois-Rivières. [2]

Mais M. Boucher, estimant sans doute que les charges de gouverneur et de juge étaient incompatibles, obtint, dès l'année suivante, d'être déchargé des fonctions de juge royal.

En 1667, M. Boucher abandonnait le gouvernement des Trois-Rivières et allait s'établir sur sa seigneurie de Boucherville. Les motifs qui le firent alors agir sont trop beaux pour ne pas être cités ici. Dans une note qu'il intitulait *Raisons qui m'engagent à établir ma seigneurie des îles percées que j'ay nommée Boucherville,* il écrivait :

" 1ère raison. C'est pour avoir un lieu dans ce pays consacré à Dieu, où les gens de bien puissent vivre en repos, et les habitants faire profession d'estre à Dieu d'une façon toute particulière. Ainsi toute personne scandaleuse n'a que faire de se présenter pour y venir habiter, si elle ne veut changer de vie, ou elle doit s'attendre à en estre bientôt chassée.

" 2ème raison. C'est pour vivre plus retiré et débarrassé du fracas du monde, qui ne sert qu'à nous désoccuper de Dieu et nous occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir plus de commodité de travailler à l'affaire de mon salut et de celui de ma famille.

---

[1] *Edits et ordonnances*, vol. III, p. 85.

[2] *Jugements et délibérations du Conseil Souverain*, vol. I, p. 58.

" 3ème raison. C'est pour tâcher d'amasser quelque bien par les voies les plus légitimes qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfans en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera et ensuite les pourvoir chacun dans sa condition.

" 4ème raison. Comme c'est un lieu fort avantageux tant pour les grains que pour les nourritures, et que ce serait dommage qu'il demeurât inutile, ou que cela est capable de mettre bien des pauvres gens à leur aise, ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne commence. Cette terre m'appartenant, je crois que Dieu demande de moy que j'aille au plus tôt l'établir. Ce qui me confirme dans cette pensée c'est la connaissance que j'ay que cela sera utile au public et aux particuliers.

" 5ème raison. C'est qu'il me semble que j'auray plus de moyen de faire du bien au prochain et d'assister les pauvres, que dans le poste où je suis, où mes revenus ne suffisent pas pour faire ce que je voudrais, ayant d'ailleurs une grande famille; ce qui fait que je n'ay à présent presque que le désir et la bonne volonté. Peut-être que dans la suite me trouveraije en état d'exécuter les sentiments que Dieu me donne conformément à ce que j'ay vu pratiquer à un grand homme de bien; ce que je ne pourrais faire demeurant icy. "

Les lettres de noblesse, qu'avait obtenues M. Boucher en 1661, ayant été détruites dans l'incendie du séminaire de Québec, le roi, le 17 juin 1707, lui en accorda de nouvelles.

Ces lettres disaient:

" Les témoignages qui nous ont été rendus, en l'année 1661, des services distingués que le Sieur Pierre Boucher, alors Gouverneur des Trois-Rivières, nous avait rendus, dès l'année 1649, dans les emplois importants que nous lui avions confiés en la Nouvelle-France, et particulièrement dans celui de Gouverneur des Trois-Rivières, nous auraient engagé à lui donner des marques glorieuses de notre estime, en lui

accordant des lettres d'anoblissement, pour lui et pour ses enfants, nés et à naître en loyal mariage; mais ces lettres ayant été brûlées dans l'incendie arrivé au séminaire de Québec, nous avons eu égard aux remontrances qu'il nous a faites, pour nous supplier de lui en faire expédier de nouvelles, en vertu desquelles il pût continuer de jouir, ansi que sa postérité, des honneurs et des avantages qui sont réservés à la noblesse. A ces causes, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous avons, par ces présentes signées de notre main, le dit Sieur Boucher et ses enfants nés et à naître en loyal mariage, anoblis et anoblissons et du titre de gentilshommes décorés et décorons, voulons et nous plaît qu'en tous lieux et endroits de notre royaume, et en tout pays soumis à notre domination, ils soient tenus et réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité d'écuyers et parvenir à tous les degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservés à la noblesse, jouir et user de tous les honneurs, prééminence, franchises et exemptions dont jouissent les anciens nobles de notre royaume, tant qu'ils vivront noblement, tenir et posséder Fiefs et Seigneuries qu'il a, ou qu'il pourra acquérir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous avons fait mettre notre sceau. "

M. Boucher décéda dans sa seigneurie de Boucherville le 19 avril 1717, à l'âge béni de 95 ans.

Le patriarche laissait à ses enfants un bien qu'il avait honorablement acquis; mais il leur léguait surtout un testament spirituel qui a fait l'admiration et l'édification de plusieurs générations.

Il fut un temps, écrivait M. Jacques Viger, en 1841, où on lisait le testament spirituel de Pierre Boucher, dans chaque famille, une fois par année et à genoux. [3]

---

[3] Sur Pierre Boucher, on peut consulter l'abbé Daniel, *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, le R. P. Lalande, *Une vieille seigneurie, Boucherville*, et Benjamin Sulte, *Pierre Boucher et son livre*.

LAMBERT BOUCHER DE GRANDPRE

Il était le fils de Pierre Boucher de Grosbois, gouverneur des Trois-Rivières, et de Jeanne Crevier.

Né aux Trois-Rivières le 12 août 1656, M. Boucher de Grandpré suivit l'exemple de son père et commença à servir comme soldat.

En 1689, M. Boucher de Grandpré était enseigne dans la Cie de Lorimier. Le 15 octobre 1689, M. de Denonville lui donnait un certificat de mérite et de bonne conduite.

A la demande de M. de Frontenac, le 16 mars 1891, le roi confirmait M. Boucher de Grandpré dans son grade d'enseigne. Le roi récompensait ainsi sa belle conduite pendant le siège de Québec en 1690.

La même année 1691, M. de Frontenac lui donna une nouvelle marque d'estime en le nommant lieutenant réformé. Ce nouveau grade fut confirmé par le roi le 1er mars 1693.

C'est M. Boucher de Grandpré qui eut l'honneur d'être le premier major des Trois-Rivières. Ses lettres de nomination n'ont pas été conservées mais nous savons par ailleurs qu'il fut nommé à cette charge au cours de l'année 1692.

Le 30 juillet 1695, M. Boucher de Grandpré obtenait une importante concession de terre, sur les bords du lac Saint-Pierre.

Les lettres-patentes de ce don disent:

" Sur la réquisition à nous faite par... Boucher, écuyer, sieur de Grandpré, major de la ville des Trois-Rivières, où il est marié et établi, de lui accorder une lieue de terre de front sur trois de profondeur sur le lac Saint-Pierre, tenant d'un côté aux terres concédées de la rivière Yamachiche, et de l'autre à celles de la Rivière du Loup, ensemble les îles, îlets, pour pouvoir par le dit sieur de Grandpré y faire un établissement et y mettre des habitants, et à cet effet, en jouir à

titre de fief, seigneurie, etc., ayant égard à la dite réquisition, avons donné, accordé et concédé au sieur de Grandpré la dite terre pour en jouir lui ou ses ayant-cause. " [1]

Cette concession fut confirmée par le roi l'année suivante.

M. Boucher de Grandpré décéda prématurément aux Trois-Rivières le 3 avril 1699.

---

[1] *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 414.

(À SUIVRE)

Pierre-Georges ROY.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — La ruée allemande continue. — Son objectif. — Foch généralissime. — La politique en Angleterre. — Nouvelle loi pour accroître le recrutement. — Extension de l'âge militaire. — La conscription et l'Irlande. — Violente opposition. — La situation en Irlande. — Le *Home Rule*. — Rapport de la convention irlandaise.— Un projet de gouvernement autonome. — Le gouvernement va présenter un *bill*. — Clemenceau et le comte Czernin. — Affirmation et démenti. — A propos de pourparlers de paix. — Une lettre de l'empereur d'Autriche. — Immense sensation. — Un point obscur. — Un discours du président Wilson. — Au Canada. — Le suffrage féminin. — Les titres honorifiques.

DANS notre dernière chronique, la formidable ruée teutonne sur le front anglo-français nous arrachait un cri d'alarme. Au bout de quatre semaines le péril n'est pas encore conjuré. Après une accalmie de quelques jours, les Allemands ont recommencé à assaillir nos lignes; mais cette fois leur attaque a surtout porté sur la partie nord de notre front, dans la région des Flandres. Ils ont suivi la même tactique qu'en Picardie: préparation intense par le feu d'une artillerie puissante, et assauts répétés par des masses d'infanterie incessamment renouvelées. Comme en Picardie notre ligne a fléchi, mais elle n'a pas été percée. L'ennemi a gagné beaucoup de terrain. Il s'est emparé d'Armentières, de Bailleul, de plusieurs autres localités plus ou moins importantes. Il s'est acharné sur nos positions le long du canal de la Bassée, sur le secteur Givenchy-Robecq. Il a menacé Hazebrouck et Arras. Son objectif semble bien d'ouvrir une solution de continuité entre les armées anglaise et française, comme il l'a essayé dans la région d'Amiens du-

rant la première phase de son effroyable offensive; de porter aux Anglais des coups décisifs, et, par un mouvement tournant du sud-est au nord, d'atteindre Calais, dont il s'est vu barrer la route après sa défaite à la bataille d'Ypres. En même temps, il refoulerait les armées françaises au delà de l'Oise et atteindrait enfin Paris où il dicterait la paix aux Alliés — une paix allemande, dont la paix russo-germanique peut nous donner une idée ! Va-t-il parvenir à exécuter ce programme? Les dépêches reçues en ces derniers jours commencent à nous faire espérer que, malgré leur gigantesque effort, les généraux du kaiser ne réussiront pas à enfoncer le front anglo-français. Ils ont remporté d'incontestables succès, pour lesquels ils ont payé un prix terrible. Ils nous ont enlevé des positions considérables. Ils ont reconquis une grande partie du terrain qu'ils avaient perdu depuis deux ans. Mais ils n'ont pas encore rompu le front qui s'étend de Verdun à la mer du Nord, et c'est là l'essentiel. Puisse cette nouvelle et colossale offensive échouer comme celle de Verdun !

L'un de ses résultats, non visé assurément par les Teutons, a été la nomination d'un généralissime. Le conseil supérieur des Alliés, pour assurer plus d'unité d'action dans la terrible crise, a décidé de confier le commandement suprême de toutes les armées alliées en France au général Foch, dont le nom est entouré de tant de prestige depuis la bataille de la Marne. Le nouveau généralissime est né à Tarbes en 1851. C'est donc dans toute la force du mot un soldat de carrière. Il a été l'un des maîtres les plus écoutés de l'Ecole supérieure de guerre, dont il fut nommé commandant en 1907. En 1912, il fut placé à la tête du huitième corps d'armée, d'où il passa à celle du vingtième. A la Marne il commandait l'armée du centre, et sa tactique hardie contribua puissamment à la victoire. Depuis l'année dernière il occupait le poste de chef de l'état-major général au ministère de la guerre. Tout récem-

ment il siégeait au conseil de guerre supérieur de Versailles. Sa nomination au commandement en chef a été accueillie avec la plus grande faveur.

* * *

Pendant que ses armées luttent héroïquement en Flandre, l'Angleterre traverse une crise politique aigüe. En face des défaites subies et des pertes cruelles qui en ont été la suite, le gouvernement anglais s'est vu acculé à la nécessité d'imposer à la nation de nouveaux sacrifices pour fortifier les effectifs britanniques. M. Lloyd-George est donc venu le 10 avril devant la Chambre des communes pour lui demander l'adoption de mesures extrêmement rigoureuses afin de parvenir à cette fin. Il a proposé d'élever l'âge militaire de quarante-deux à cinquante ans, et dans certains cas à cinquante-cinq ans; de donner au gouvernement le pouvoir d'annuler les certificats d'exemption accordés jusqu'ici; d'enlever au service civil tous les employés au-dessous de vingt-cinq ans; de demander à l'industrie minière cent cinquante mille hommes de plus et à celle des munitions cent mille hommes. La mesure ministérielle comporte aussi une limitation des motifs d'exemption et des droits d'appel, et un raccourcissement des délais. En un mot le gouvernement demande des pouvoirs de recrutement intense et rapide. " Nous avons à choisir, s'est écrié M. Lloyd George, entre accepter la défaite ou adopter les moyens de l'éviter. " Comme préparation à ces propositions, le premier ministre avait fait une revue extrêmement intéressante et admirablement lucide de la situation militaire. Il avait dit tout ce qu'il y a moyen de dire officiellement au sujet de la grande bataille de Picardie et des Flandres. Il avait insisté sur l'urgence d'avoir l'unité de commandement, et il avait fait du général Foch un magnifique éloge, le pro-

clamant l'un des plus brillants soldats de l'Europe. Il avait fait toucher du doigt l'immensité de l'effort allemand, d'où découle pour l'Angleterre la nécessité d'un effort corrélatif. Ici, il importe de citer le texte même de ses déclarations : " Si la bataille se continue, a dit M. Lloyd George, il viendra un moment où les Anglais auront besoin de grands renforts. La lutte démontre que l'ennemi a définitivement pris la détermination de chercher une décision militaire, cette année, quelles qu'en soient les conséquences. Cela signifie une longue bataille, de la mer du Nord à l'Adriatique, l'Allemagne et l'Autriche allant lancer toutes leurs forces dans la mêlée. Les combats peuvent se continuer pendant encore 7 ou 8 mois. Il est futile de s'imaginer, comme le font certaines têtes légères, que le réservoir d'hommes est illimité en Angleterre comme dans tout pays belligérant. Nous avons déjà levé dans ce pays, a dit l'orateur, pour fins navales et militaires, tout près de 6 millions d'hommes. Nous ne pouvons fournir la même proportion d'hommes que dans les autres pays. Nous avons la plus grande flotte du monde. La maîtrise des mers, non seulement pour nous, mais aussi pour nos alliés, dépend des efforts que nous faisons. Il ne s'agit pas seulement des équipages, mais aussi de construire et de réparer des navires de guerre. Et puis, il y a la marine marchande, sans laquelle les Alliés ne pourraient pas continuer la lutte, un seul instant. Dans toutes les mesures à prendre, ce serait folie d'affecter la condition fondamentale du succès des Alliés, la flotte de guerre et la marine marchande. Il y a aussi le charbon et l'acier qu'il faut fournir dans une grande mesure aux Alliés. Mais on peut retirer des hommes de ces industries, non sans affaiblir les ressources économiques du pays, mais sans affaiblir sa force de combat. Seule une grande crise militaire peut justifier ces mesures. Actuellement, les Alliés ont les mêmes réserves et les mêmes ressources que l'ennemi, sans compter

les grandes réserves des Etats-Unis. Mais les Allemands appellent la classe des jeunes gens de dix-huit ans et demi, ce qui va leur fournir 550,000 hommes. Ces troupes peuvent être jetées dans la bataille avant qu'elle soit terminée. "

Tout cet exposé tendait à démontrer la nécessité des mesures proposées par le gouvernement. Comme nous l'avons dit, elles sont très rigoureuses. Mais le côté le plus grave de la proposition ministérielle, c'est l'application de la conscription à l'Irlande, qui en avait été jusqu'ici exempte. En abordant cette partie de son discours, M. Lloyd George devait se dire qu'elle serait ponctuée par des incidents dramatiques. Cela n'a pas manqué. Il avait à peine prononcé cette phrase : " Quant à l'Irlande, il n'est pas possible de justifier plus longtemps son exclusion ", que des exclamations se firent entendre sur tous les bancs. Les députés irlandais poussèrent des clameurs de protestation. Le premier ministre fit sa déclaration avec une calme énergie. " Lorsqu'un cas d'urgence, dit-il, demande qu'on enrôle les hommes de cinquante ans et les garçons de dix-huit ans, afin de les envoyer se battre pour la liberté et l'indépendance "... — " Et pour les petites nationalités ", interjecta M. Joseph Devlin — " Et spécialement pour les petites nationalités, comme on me le rappelle ", continua l'orateur, " je suis parfaitement certain qu'il n'est pas possible de justifier plus longtemps l'exclusion de l'Irlande ", —"Vous n'aurez pas en Irlande un seul homme par la force". interrompit M. John Dillon. Et le feu roulant des interruptions se poursuivit pendant plusieurs minutes.

M. Lloyd George a rappelé qu'aucune mesure de *Home Rule* n'a proposé d'enlever au parlement impérial le pouvoir de s'occuper des questions touchant la marine et l'armée, que la nature de la lutte actuelle est autant, sinon plus, irlandaise qu'anglaise, que l'Irlande, par ses représentants, a approuvé la guerre. Il a lu cet extrait de la déclaration faite par le

parti nationaliste irlandais le 17 décembre 1914 : " Une épreuve pour les âmes des hommes s'est produite. L'empire est dans la guerre la plus sérieuse de son histoire. C'est une guerre juste provoquée par l'intolérable despotisme militaire de l'Allemagne. C'est une guerre soutenue pour la défense des droits et des libertés des petits peuples et pour le respect et l'extension du grand principe des nationalités. De cette guerre dépendent : le sort de la France, notre parente et la principale nation de cette puissante race celte à laquelle nous appartenons ; le sort de la Belgique, à laquelle nous sommes attachés par les mêmes liens ethniques et par le commun désir des petites nations d'assurer leur liberté ; le sort de la Pologne, dont les souffrances et les luttes présentent une si grande ressemblance avec les nôtres. C'est une guerre faite pour les hauts idéaux du gouvernement humain et pour les relations internationales. L'Irlande manquerait à son histoire et à toute considération d'honneur, de bonne foi et d'intérêt personnel, si elle ne supportait pas volontiers sa part de ses fardeaux et de ses sacrifices. "

Tout cela est très bien, tout cela peut avoir du poids comme argument. Mais tout cela ne peut valoir contre une situation de fait dont le péril nous paraît manifeste. Quand bien même, en saine logique, il serait incontestable que la conscription dût s'appliquer également aux trois royaumes, si des circonstances très spéciales en rendent l'application périlleuse et désastreuse en Irlande, la logique ne doit-elle pas battre en retraite devant l'imminence de la conséquence redoutable? Là est le noeud de la question.

Si l'on en juge par les dépêches qui nous parviennent, on ne saurait douter que la conscription ne soulève en Irlande une opposition formidable. Les députés irlandais l'ont combattue énergiquement dans la chambre des communes. Et en Irlande, le caractère et l'intensité des protestations indiquent

que la situation est critique. L'épiscopat catholique s'est prononcé contre la mesure. Le cardinal Logue, primat d'Irlande, a déclaré, dans un sermon à Dungannon, que le projet est une grande faute et qu'il causera de grands désordres. Il a condamné toute résistance violente, indiquant comme préférable la résistance passive. Une réunion des évêques à Maynouth a adopté une résolution où il est dit que les Irlandais doivent résister à la conscription " par les moyens les plus efficaces à leur disposition ". Nous reproduisons sous toutes les réserves voulues les termes de la dépêche qui contient cette information. Les chefs des différents groupes politiques irlandais, nationalistes, *healistes, sinn feiners,* se sont rencontrés à l'hôtel-de-ville de Dublin, sous la présidence du lord-maire et ont décidé d'unir leur action pour le même objet.

L'opposition au *bill* du *man power,* comme on l'appelle, n'a pas empêché qu'il n'ait été adopté à la Chambre des communes par une forte majorité. Une motion pour exclure l'Irlande a été rejetée par 280 voix contre 108. M. Asquith a déclaré que l'inclusion de l'Irlande est malheureuse. Il n'a pas voulu proposer d'amendement à cause des circonstances critiques où se trouve l'empire. Le *bill* a été adopté à la Chambre des lords rapidement. Et il a reçu la sanction royale le 18 avril.

En le présentant, et en annonçant qu'il était déterminé à appliquer la conscription à l'Irlande, le premier ministre avait annoncé que le gouvernement entendait présenter comme corollaire une mesure accordant à celle-ci le *Home Rule.* Les députés irlandais n'ont pas voulu prendre en considération cette promesse. Ils ont protesté contre l'idée d'accoler le *Home Rule* à la conscription. Cependant l'opinion d'un bon nombre de parlementaires avisés est que le cabinet doit se hâter de présenter et de faire adopter cette mesure d'autono-

mie, avant que la conscription soit mise en vigueur dans les provinces irlandaises. C'est bien là, semble-t-il, l'intention de M. Lloyd George. Un comité du cabinet est à l'oeuvre dans ce but. On ignore quelle sera la nature du *bill*. Toutefois on fait des conjectures appuyées sur le rapport de la fameuse convention irlandaise, soumis au gouvernement quelques jours avant le débat sur la conscription.

Ce rapport ne contient pas un ensemble de recommandations unanimes. Mais il soumet une série de résolutions adoptées généralement à une forte majorité. Et l'on y trouve des indications précieuses quant à la constitution convenable pour l'Irlande. " La convention a jeté les bases d'une entente sans précédent dans l'histoire ", a dit son président, sir Horace Plunkett, dans la lettre qu'il a écrite au premier ministre en lui transmettant ce document historique. Nous n'entreprendrons pas d'analyser cette longue pièce. Nous nous contenterons d'en mentionner les points capitaux. Il y aurait, en Irlande, un parlement, composé du roi, d'un sénat et d'une chambre des communes, ce qui n'abolirait pas le pouvoir et l'autorité suprêmes du parlement du royaume-uni. Le parlement irlandais aurait le droit de faire des lois pour la paix, le bon ordre et le bon gouvernement de l'Irlande. Ces lois seraient soumises à la sanction royale. Le parlement irlandais ne pourrait légiférer sur les sujets suivants : la couronne et la succession royale, la paix et la guerre, l'armée et la marine, les traités et les conventions avec les pays étrangers, les dignités et les titres, le contrôle nécessaire des ports pour fins navales et militaires, la monnaie, les poids et mesures, les brevets et droits d'auteurs. Les gouvernements impérial et irlandais s'arrangeraient au sujet de la police de l'Irlande et des services postaux durant la guerre, pourvu que, aussitôt que possible après la cessation des hostilités, l'administration de ces deux services revienne sous le contrôle du parlement irlan-

dais. Celui-ci ne pourrait porter de lois attentoires à l'égalité religieuse, au status des associations maçonniques, du Trinity College et de l'université Queens. Les privilèges et les qualités requises des membres du parlement de Dublin seraient déterminés conformément au statut de 1914. Le sénat irlandais serait constitué comme suit: un lord chancelier, quatre évêques catholiques romains, deux évêques de l'église de l'Irlande, un représentant de l'assemblée générale, les trois lords maires de Dublin, de Belfast et de Cork, quinze pairs résidant en Irlande, élus par les pairs également résidents, onze membres nommés par le lord-lieutenant, quinze représentants du commerce et de l'industrie, quatre représentants du travail, huit représentants des conseils de comté, total 64. La Chambre des communes se composerait de 160 membres. Les universités de Dublin, de Belfast, et les universités nationales auraient chacune deux députés élus par les diplômées. Le principe de la représentation proportionnelle serait appliqué dans tous les districts qui éliraient deux ou trois députés. Pour assurer une sauvegarde aux unionistes, vingt membres seraient nommés par le lord-lieutenant et vingt membres seraient élus par la province de l'Ulster. La représentation de l'Irlande au parlement impérial serait continuée. 42 députés irlandais seraient élus pour la chambre des communes anglaises. La représentation irlandaise à la Chambre des pairs resterait telle qu'elle est maintenant jusqu'au remaniement de cette chambre. Nous laissons de côté une foule de détails. Voilà dans leur ensemble les recommandations de la convention irlandaise. La plupart d'entre elles ont été adoptées par des votes de 40 à 50 contre 15 à 30.

Le gouvernement semble absolument déterminé à présenter un bill de *Home Rule* et à le faire adopter, ou à donner sa démission. On ne saurait en douter après ces déclarations faites par M. Lloyd George. : " Le gouvernement en est main-

tenant arrivé à la conclusion que le gouvernement autonome est une mesure essentielle de guerre, a déclaré le premier ministre, en ajoutant que le gouvernement se servirait de toute son influence pour l'adopter. Si la mesure n'est pas adoptée, ceux qui en seront responsables doivent en toute conscience accepter la responsabilité de diriger la guerre sans elle. Il est impossible de surmonter les difficultés en Irlande sans un pays uni. Il est impossible d'obtenir cette union à moins que chaque partie du pays ne ressente que justice doit être rendue, non seulement en forçant les Irlandais à assumer leur part du fardeau de la guerre,mais aussi en leur offrant l'occasion d'appliquer chez eux le principe d'autonomie pour lequel nous combattons sur les théâtres de la guerre. Nous sommes entrés en guerre pour défendre ce principe, et nous ne nous en sommes jamais départis, et nous espérons pouvoir l'imposer à la conférence de paix. "

Le bill du *Home Rule,* qui sera présenté incessamment, sera-t-il de nature à satisfaire raisonnablement la nation irlandaise, et, dans cette éventualité, pourra-t-il pallier l'irritation causée par la conscription? Ce sont là des questions angoissantes auxquelles un avenir prochain apportera la réponse. Puisse-t-elle être favorable! Car l'empire britannique n'a pas besoin de guerre civile en ce moment.

* * *

En France, la politique proprement dite chôme heureusement depuis que les Teutons ont commencé en Picardie et dans les Flandres le formidable assaut qui dure encore au moment où nous écrivons. M. Clemenceau, appuyé par l'opinion, continue à diriger d'une main ferme les affaires publiques. Il poursuit son oeuvre de justice. Bolo Pacha, convaincu de trahison, vient d'être exécuté. Caillaux, toujours sous les verrous, sera prochainement jugé.

Un incident récent a mis aux prises le premier ministre français et le ministre des affaires étrangères de l'Autriche. Dans un discours prononcé à Vienne le 2 avril, le comte Czernin a affirmé que M. Clemenceau a pris l'initiative de certains pourparlers pacifiques Celui-ci lui a immédiatement donné un démenti pur et simple. Au cours de la controverse qui s'en est suivie, et qui a démontré l'existence de pourparlers antérieurs à l'avènement de M. Clemenceau entre des agents autrichiens et français, un document sensationnel a été mis au jour. C'est une lettre de l'empereur d'Autriche, communiquée à M. Poincaré, président de la république. Cette lettre aurait été écrite par l'empereur Charles à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon, avec prière de la faire connaître au chef de la nation française. On y lisait le passage suivant: " Il me fait plaisir de remarquer que, quoique adversaires pour le moment, aucune divergence réelle de vues ou d'aspirations ne sépare mon empire de la France; et je suis justifiable d'espérer que ma grande sympathie pour la France, jointe à celle qui prévaut dans toute la monarchie, préviendra tout retour de l'état de guerre, dont je ne suis pas responsable. Animé de ces pensées et pour donner un témoignage vivant de la sincérité de mes sentiments, je vous prie de déclarer, privément et non officiellement, au président Poincaré, que je supporterai par tous les moyens et de toute mon influence, auprès de mes alliés, les justes réclamations de la France au sujet de l'Alsace-Lorraine. "

On voit d'un seul coup d'oeil l'extraordinaire portée d'une telle déclaration sous la plume de l'allié du kaiser, de l'empereur d'Autriche. La publication de cette pièce par le gouvernement français a éclaté comme une bombe dans les cercles diplomatiques. Le souverain autrichien a aussitôt protesté qu'il n'a jamais reconnu comme justes les réclamations de la France au sujet de l'Alsace-Lorraine. Cependant, il n'a pas

nié avoir écrit une lettre au prince Sixte. Le gouvernement français en a fait publier le texte. La question est maintenant de savoir si ce texte est authentique. En Autriche, on admet que la lettre a été écrite, mais on prétend qu'il y a eu quelque part altération ou manipulation du document originaire. Où est la vérité ? Personne ne croira que M. Poincaré et M. Clemenceau aient délibérément publié un texte faux. Mais le faux pourrait avoir été commis antérieurement à la communication qui leur a été faite. Alors qui serait le faussaire? La bonne foi du prince Sixte peut difficilement être mise en cause. L'affaire semble obscure. Ce qui est certain, c'est que, à la suite de l'incident, le comte Czernin a donné sa démission comme ministre des affaires étrangères. Doit-on dire : *Post hoc ergo propter hoc ?*

* * *

Le 8 avril le président Wilson a prononcé, à Baltimore, un discours qui a eu un retentissement énorme. Au milieu de la gigantesque ruée allemande, la harangue présidentielle a éclaté comme un coup de clairon. Après avoir démontré que l'Allemagne ambitionne la domination du monde, il s'est écrié : "L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, et la force seulement, doit décider si la justice et la paix peuvent gouverner les affaires de l'humanité ou si le droit, comme l'Amérique l'entend, ou l'autorité, comme elle la conçoit, doit diriger les destinées du monde. Il n'y a donc plus pour nous qu'une seule réponse, c'est la force, la force jusqu'au bout, la force sans restriction et sans limite, la force légitime triomphante qui va rétablir le droit dans le monde et abattre toute nation égoïste dans la poussière. "

* * *

Au Canada, notre session fédérale se poursuit avec assez de célérité. On serait même tenté de trouver que certains projets de loi sont adoptés trop vite. Tel est celui qui accorde aux femmes le droit de suffrage. Nous avons déjà indiqué plus d'une fois dans cette revue quels sont nos principes sur cette grave question. Nous sommes délibérément et consciencieusement opposé au suffrage féminin. Et cette opposition ne date pas d'hier. Quoique le moi soit haïssable, nous serait-il permis de rappeler, à titre de réminiscence politique, qu'il y a trente-quatre ans, nous enregistrions notre modeste protêt de jeune journaliste contre un projet de loi où le suffrage féminin tentait de faire sa première apparition parmi nous. C'était en 1884. Sir John Macdonald, premier ministre du Canada, présentait un *bill* dans lequel un article accordait le droit de vote aux veuves et aux femmes non mariées possédant le cens électoral requis. Cette mesure avait déjà été soumise au parlement l'année précédente, mais était restée en suspens. En 1884, sir John revenait à la charge. Et nous écrivions à ce propos dans le journal que nous dirigions alors : " Il y a dans le projet de loi quelque chose de plus défectueux. C'est le droit de vote accordé aux femmes dans certaines conditions. Nous sommes absolument opposé au vote des femmes en principe. Vous donnez le droit de vote à la veuve propriétaire, à la jeune fille propriétaire et majeure. C'est une concession déplorable au mouvement américain et à l'idée moderne de l'émancipation sans frein. Laissez certains utopistes yankees, laissez les Louise Michel et les Hubertine Auclerc pérorer en faveur des droits des femmes. Le premier droit de la femme, c'est le droit au respect, à la considération. N'arrachez pas la femme au foyer, ne la poussez pas au forum, ne l'exposez pas aux vulgaires obsessions d'un cabaleur électoral, ne lui faites pas traverser la foule, railleuse ou turbulente, pour aller déposer dans l'urne un bulletin qu'elle ne de-

mande pas. Ne la forcez pas à lire vos journaux ou vos discours, à courir vos assemblées pour se renseigner et savoir si le tarif de sir Leonard vaut celui de sir Richard. En un mot, ne la faites pas politiqueuse. Là n'est pas son rôle, sa grandeur et son auréole. Vous la découronnez en faussant sa mission. Nos aïeux qui mouraient pour leur dame, en portant ses couleurs, n'auraient jamais songé à lui ouvrir la place publique. Nous croyons donc que le premier ministre agirait sagement en acceptant des amendements à son projet de loi. " Evidemment ce n'était là qu'effleurer la question. Nous étions jeune alors, et il y paraissait. Mais un grand nombre d'hommes expérimentés et de parlementaires sages, des collègues de sir John, des membres importants du cabinet conservateur, étaient défavorables à l'idée du suffrage féminin, qui se présentait pourtant dans le *bill* sous une forme bien adoucie. Et le premier ministre ne persista pas. L'article ne fut pas inséré dans notre code électoral.

Aujourd'hui le principe du suffrage féminin dans toute son étendue est inséré dans notre loi, avec le concours des deux partis qui divisent le parlement. Il y a eu des protestations individuelles, mais rien de plus. Quant à ce qui nous concerne, notre opinion n'a pas varié depuis trente-quatre ans. Elle s'est plutôt affermie. L'étude et l'expérience nous font professer également que le suffrage féminin est une erreur grosse de conséquences funestes. L'objection fondamentale à ce faux principe, c'est qu'il constitue le renversement et la perversion de l'ordre établi par Dieu dès le commencement du monde. Qu'on dise ce que l'on voudra, l'homme et la femme n'ont point les mêmes aptitudes, les mêmes prédispositions, ne sont pas appelés à tenir ici-bas le même rôle, ni à remplir les mêmes fonctions. Dieu leur a assigné des tâches différentes. Et en ce cas comme dans beaucoup d'autres la législation moderne est en train de démolir l'ordre

providentiel. Un anglais protestant, très intelligent, nous disait l'autre jour : " Si vous voulez faire de la femme un électeur, commencez par raturer la Bible. " Et il avait raison. Le suffrage féminin est, suivant nous, une innovation antisociale et qui porte un nouveau coup à cette institution, base et sauvegarde de la société : la famille. Le cadre de cette chronique nous interdit les développements que comporte un aussi grave sujet. Mais nous avons tenu à affirmer une fois de plus notre conviction en cette matière.

Une autre question dont notre parlement a été saisi, c'est celle des titres honorifiques. Toute une longue séance a été consacrée à ce sujet. Nous nous permettrons de dire qu'elle aurait pu être employée à quelque chose de plus utile. C'est le député de Kingston, M. Nickle, un homme intelligent, sans contredit, qui a battu la marche. Et après lui, on a vu se lever à tour de rôle quelques-uns des membres les plus importants de la Chambre des communes, pour protester à qui mieux mieux contre la très dangereuse pratique de conférer des distinctions à des citoyens de ce libre et démocratique pays. A notre gré le parlement aurait pu difficilement se livrer à un exercice plus puéril. Nous sommes de ceux qui n'attachent vraiment pas une valeur excessive aux décorations et aux titres. Mais que, dans un moment où le sort du monde se joue dans un conflit colossal, on trouve le temps de disserter pendant des heures sur l'opportunité d'appeler tel citoyen " milord", un tel autre "sir", ou telle et telle dame "lady", cela nous semble parfaitement pitoyable.

Il paraîtrait que l'existence des titres, des décorations, des désignations honorifiques est une menace pour nos institutions et met en danger notre sainte et intangible démocratie ! Des hommes éminents l'ont soutenu avec chaleur. Des orateurs distingués l'ont proclamé avec une conviction feinte ou réelle. Hélas ! s'il nous était permis d'exprimer, sans détours,

notre pensée, nous dirions que tout ce débat nous a paru empreint d'une inexprimable bassesse. Le mot est dur, mais il est juste. Remarquez bien que nous ne l'appliquons pas à tout ce qui s'est dit dans cette séance. Il y a été signalé des abus incontestables, des anomalies réelles. Mais nous parlons de la thèse fondamentale qui a servi de base à la discussion : l'incompatibilité radicale des distinctions honorifiques avec le régime de la démocratie, l'outrage à l'égalité que comportent les titres d'honneur dans une société comme la nôtre. Et nous maintenons qu'il y a quelque chose de bas dans cette haine de la distinction constatée par un titre ou par un symbole extérieur. Condamnez les abus tant que vous voudrez; nous en sommes. Mais ne venez pas prétendre qu'il est contraire à la justice, à la dignité humaine et aux libertés populaires, que le talent, la vertu, la bienfaisance, le dévouement au bien public, l'exercice des grandes fonctions sociales soient reconnus et signalés d'une façon tangible par un titre ou une marque d'honneur. Cette fureur de nivellement est un des pires aspects du préjugé démocratique. Elle dénote un déplorable état d'esprit, une mentalité étroite et peu digne d'estime. Elle s'inspire des instincts les moins nobles de la nature humaine.

Répétons-le donc à nos niveleurs parlementaires. L'égalité sociale est une chimère. L'imbécile n'est pas l'égal de l'homme de génie, l'ignorant n'est pas l'égal du savant, le nain n'est pas l'égal du colosse, le bandit n'est pas l'égal du saint, le mauvais citoyen n'est pas l'égal du bienfaiteur public. Autant l'égalité de nature et l'égalité de fin dernière sont des vérités incontestables, autant l'égalité des aptitudes, des facultés, des conditions et des services est une insoutenable absurdité.

On nous permettra de citer ici l'opinion d'un démocrate très orthodoxe, de M. Thiers. Défendant l'institution de l'ordre de la Légion d'honneur contre les critiques qu'elle avait

suscitées de la part de certains jacobins du Tribunat, il écrit dans son *Histoire du consulat et de l'empire*: "Laissons de côté l'abus qui a pu être fait quelquefois d'une telle récompense à travers les divers régimes qui se sont succédé, abus inhérent à toute récompense donnée par des hommes à d'autres hommes,et reconnaissons ce qu'avait de beau, de profond, une institution tendant à placer sur la poitrine du simple soldat, du savant modeste, la même décoration qui devait figurer sur la poitrine des chefs d'armée, des princes et des rois. Reconnaissons que cette création d'une distinction honorifique était le triomphe le plus éclatant de l'égalité même, non de celle qui égalise les hommes en les abaissant, mais de celle qui les égalise en les élevant. "

Nous sommes décidemment d'avis que la page parlementaire écrite le 8 avril, à Ottawa, par quelques-uns de nos hommes publics n'est pas à l'honneur de leur formation philosophique, de leur psychologie sociale et de leur sens politique.

Le gouvernement vient de rendre encore plus rigoureuses, avec la sanction du parlement, les prescriptions de la loi du service militaire obligatoire. Il a annulé toutes les exemptions acquises aux conscrits de la classe première, âgés de vingt à vingt-deux ans inclusivement. Et il a institué pour la presse un régime extrêmement sévère. Ces mesures sont évidemment inspirées par la phase critique où sont entrées les opérations militaires sur le front anglo-français.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 avril 1918.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LE REVE ET LA VIE, par Jean Morgan, chez Plon-Nourrit, Paris.

L'auteur de *La Dupe*, que couronna avec raison l'Académie française, de *Sur le seuil de l'amour*, *Un enfant dans la foule*, *Parmi les ruines* et de maintes autres oeuvres, où s'affirma son talent délicat, si parfaitement nuancé, aborde, dans son nouveau roman, le grand problème des destinées féminines. Entre la liberté périlleuse et le formalisme traditionnel des existences un peu encloses de la province, est-il un chemin propice au rêve secret de toutes les jeunes filles disposées à aimer surtout l'amour dans le premier homme qui vient les arracher à leur solitude sentimentale? Si, de cette expérience hasardeuse, elles sortent déçues, meurtries, désenchantées, ont-elles le droit et la possibilité de prendre leur revanche sur la vie traîtresse? Cette poignante alternative résume les ardentes illusions, les aventures du coeur de la noble héroïne de M. Jean Morgan, tourmentée d'abord par une trop vive disparité entre le milieu étroit et sec que représente la bourgeoisie fermée d'une ville normande, puis trompée affreusement par la réalité douloureuse et triviale, enfin voyant, après la chute successive de ses illusions, s'ouvrir un chemin inespéré vers la félicité idéale. Quel drame égale en émotion ces péripéties angoissantes, exactement situées et relevées d'observations, de notations pittoresques qui en doublent l'effet !

* * *

LA BARBARIE ALLEMANDE, par Paul Gaultier, chez Plon-Nourrit, Paris.

Le retour subit de l'humanité à la période des grandes invasions et la barbarie affectant un caractère scientifique ne seront pas un des moindres étonnements de l'histoire future. Ce phénomène monstrueux, qui déconcerte la raison, l'auteur des *Maladies sociales*, de l'*Idéal moderne* et de la *Pensée contemporaine*, a entrepris de l'analyser et de l'expliquer dans un livre accusateur, qui résume et qualifie les crimes prémédités de l'ennemi héréditaire. Ce réquisitoire terrible, conduit avec une méthode implacable et sûre, résume d'abord les atrocités commises en s'appuyant sur les rapports des commissions officielles, sur l'opuscule du professeur suisse Reiss,

relatif à l'invasion serbe, sur les aveux des soldats allemands colligés par M. Joseph Bédier. Puis, il s'efforce de définir l'état d'âme, qui a inspiré à un peuple, cultivé en somme, un pareil mépris des lois naturelles et des traités, et il est arrivé à conclure que cette disposition est due à une philosophie trop attachée à exalter la volonté de puissance, à flatter les bas instincts du caractère germanique. Cet enseignement a été favorisé par le succès insolent de la politique de la force et les ressources d'une technique raffinée; il a logiquement abouti à la doctrine de guerre allemande, qui justifie tous les attentats et la plus abominable sauvagerie par la nécessité d'une lutte biologique pour le triomphe de la race supérieure, de la race élue.

* * *

LES TEMOINS DU RENOUVEAU CATHOLIQUE, par le Père Mainage, chez Beauchesne, à Paris., Rue de Rennes, 117, Paris, VIe.

Le présent ouvrage pourrait sans doute s'intituler plus exactement : " Quelques témoins du renouveau catholique. " Si plusieurs de ces récits sont en effet signés d'écrivains en renom, qui ont déjà fait école, ils n'ont pas la prétention de réunir les témoignages de tous les convertis de notre époque. Georges Dumesnil, Paul Claudel, Francis Jammes, Charles de Bordeu, René Salomé, Louis Bertrand, Léontine Zanta, André de Bavier, Pierre de Lescure, Lucien Puel de Lobel, ce n'est pas là tout le renouveau catholique français! Mais les cas envisagés sont assez divers et assez significatifs, chacun selon son espèce, pour donner une idée presque suffisante de l'ensemble. Soit qu'il s'agisse des causes, soit qu'on distingue les divers milieux, soit qu'on précise les points de départ et les courbes d'évolution, il paraît bien que tout se révèle ici en un croquis fort évocateur, voire complet en dépit de son caractère schématique.

* * *

FREDERIC MISTRAL, par José Vincent, chez Beauchesne, à Paris.

Voici sur Frédéric Mistral le premier livre d'ensemble paru en France. L'auteur y révèle d'abord l'harmonieuse beauté de la vie du poète. Puis il étudie son action et sa doctrine. Car il importe aujourd'hui de savoir que Mistral ne fut pas seulement un génial poète. Il fut aussi un " vrai conducteur de peuple ", un Français et un Provençal avant tout préoccupé des plus hauts intérêts de notre patrie, de sa Provence et de toutes les

provinces françaises. Nul professionnel de la politique au cours de ces soixante dernières années n'a exercé une action comparable à la sienne pour l'ampleur et la fécondité. M. José Vincent révèle ensuite le génie épique de Mistral, après avoir donné, à l'usage des lecteurs non encore informés, une rapide analyse des quatre admirables poèmes : *Mireille*, *Calendal*, *Nerte* et *Le Rhône*. — A ce sujet, nous sera-t-il permis de signaler au lecteur le chapitre où se trouvent relevés les caractères particuliers du merveilleux mistralien sous son quadruple aspect : païen, chrétien, magique et allégorique? Vient en quatrième lieu l'examen du génie lyrique de Mistral et spécialement des plus hauts thèmes mistraliens : la nature, l'amour, la patrie, la mort, la foi et le sentiment du divin. Enfin, le dernier chapitre, avant la conclusion largement synthétique de l'ouvrage, souligne la grandeur et l'ingéniosité de l'infaillible versification du maître.

* * *

L'OEUVRE DE PAUL CLAUDEL, par Joseph de Tonquédec, chez Beauchesne, à Paris.

Voici un ouvrage qui ne devait plaire ni aux amis de Paul Claudel ni à ses ennemis : pas à ceux-ci, car il manifeste pour le talent du poète la plus franche admiration ; pas à ceux-là, car il ne craint pas de le critiquer de la façon la plus décidée. Et cependant, quand cette étude a paru en articles, elle a recueilli, d'un côté comme de l'autre, des suffrages inattendus. Les uns ont su gré à l'auteur d'avoir jugé cette beauté éclatante selon les normes de l'ordre, de la proportion et de la lumière classique. Les autres, et Paul Claudel lui-même, ayant senti vibrer une sympathie profonde, ont aisément pardonné tout le reste. Cet accord surprenant est peut-être le signe que le critique a dit à peu près ce qu'il fallait dire, qu'il a su dégager d'enveloppes parfois hérissées ou bizarres la substance savoureuse, la forte moelle de cette " oeuvre " unique.

* * *

DE L'ART A LA FOI (JEAN THOREL), par Albert Bessières, chez Beauchesne, à Paris.

Tous les Français que préoccupe le problème national du renouvellement de notre littérature, et plus particulièrement de notre littérature dramatique, liront avec un intérêt ému le petit livre de M. Bessières. Dans ces pages brèves, mais combien émouvantes, nous est présentée par une

plume amie l'évolution psychologique, littéraire et religieuse d'un de nos écrivains les plus pénétrants : Jean Thorel. — L'auteur de la *Complainte humaine*, de *Devant le bonheur*, de *La Race, etc.;* le traducteur et de metteur en scène des drames de Hauptmann, l'infatigable chroniqueur dramatique de la *Revue des Deux-Mondes*, de la *Revue Bleue*... parce qu'il avait une âme droite, et n'avait jamais péché contre la lumière, devait, à son tour, entendre l'*appel des armes* et s'acheminer, à l'exemple des jeunes instituteurs soldats, dont M. Bessières nous entretenait naguère, vers les Romes éternelles, et, par le même chemin, vers le service de la France éternelle. Tous ceux qui souhaitent voir notre théâtre national cesser d'être " l'hôpital des perversités littéraires ", servir de nouveau, au rayonnement de l'âme française, liront et feront lire ces pages biénfaisantes. Daté du *Chemin des Dames*, publié en articles dans les *Etudes* voilà plusieurs mois, ce livret, intéressant à l'égal d'un roman, nous est présenté, dans la préface, par deux amis de Jean Thorel, M. Henry Bordeaux et M. René Bazin.

* * *

DIEU NOUS AIME, par l'abbé Félix Klein, professeur à Paris, aumônier de l'ambulance américaine, chez Lecoffre, à Paris.

Dieu nous aime, telle est la pensée qui inspire toutes les pages de ce livre et en fait l'unité réelle. Dans ses entretiens avec les blessés (plus de dix mille ont passé par son ambulance), l'abbé Klein choisit ce qui se rapporte aux points les plus élevés de la doctrine chrétienne, et il l'expose avec tant de simplicité, en un style si clair et si pur, que les lecteurs même incroyants ne pourront s'empêcher d'y prendre intérêt. Ils aimeront à reconnaître, sous une forme et dans des sujets un peu différents, l'auteur des *Douleurs qui espèrent* et de *La Guerre vue d'une ambulance*. — L'aumônier-écrivain n'oublie pas qu'il parle de religion devant de grands blessés à peine sortis des périls mortels de la guerre. Constamment il s'adapte aux préoccupations, aux besoins, aux anxiétés de son auditoire, et rien n'est original, rien n'est vraiment neuf, comme la rencontre, pour ainsi dire, des idées éternelles avec les âmes les plus fortement atteintes par l'épreuve d'aujourd'hui. Le discours sur l'arrivée de l'Amérique, donné en appendice, et qui fut prononcé le 4 juillet dernier pour la fête de l'Indépendance des Etats-Unis, est un petit chef-d'oeuvre d'éloquence patriotique.

* * *

(En marge du *Journal des Jésuites*)

Réception de M. le gouverneur d'Argenson

AU COLLEGE DES JÉSUITES

A QUÉBEC (1658)

---

11. A deux heures après midy, mouilla l'ancre deuant Quebec, le premier vaiffeau qui nous donna M. d'Argenfon, gouuerneur, le P. Claude Aloez et deux de nos F. F.

28. M. le Gouuerneur nous fit l'honeur auec M. l'abbé Queylus, de difner chez nous, où il fut reçeu par la ieuneffe du païs d'vn petit drame en françois, huron & algonquin, dans noftre iardin, à la veue de tout le peuple de Quebec. Ledit fieur Gouuerneur tefmoigna être content de cefte réception.

Journal des Jésuites,
les 11 et 28 juillet 1658.

CE matin-là, un dimanche, en rentrant au château Saint-Louis, avec son secrétaire, vers huit heures, après la messe de la paroisse, M. Pierre de Voyer, vicomte d'Argenson, le nouveau gouverneur de la Nouvelle-France, s'en est allé incontinent à ses appartements. " Feu de mon sang, " murmure-t-il tout rouge, " quelle chaleur ! Ceux qui m'ont dit que cette contrée était de glace en ont menti ! " Puis s'adressant au valet qui l'attend sur le seuil de sa chambre : " Holà ! qu'on me donne mon déshabillé de toile de mélis et mes escarpins de brocatelle ! "

Pendant qu'on lui dégraffe son baudrier de cuir jaune, qu'il porte en sautoir, où pend sa lourde rapière, qu'on le dépouille de sa casaque de drap, et qu'on lui tire ses petites bottes à chaudron, [1] le noble sire gouverneur, mis en appétit

---

[1] Botte dont le haut de la tige s'évasait en entonnoir ; on la dénommait aussi botte à la mousquetaire.

par la course matinale, songe qu'il n'a pas encore déjeuné. Aussi bien, quelques instants après, il s'installe, rafraîchi, dans son haut fauteuil de tapisserie de la salle à manger du château, dont les portes-fenêtres larges ouvertes sur le fleuve, et par où entre la brise vivifiante du matin,ont l'air de grands cadres, à paysages si lumineux qu'il n'en n'a jamais vu de plus enchanteurs.

Tout en mangeant son biscuit de Hollande, Monseigneur parcourt des yeux le panorama, l'un des plus admirables qui se puisse contempler en ce monde... Au détour du Cap-Diamant, à sa droite, le Saint-Laurent descend majestueux. En face, bientôt, il baigne les rives de la basse-ville et les berges opposées de la Pointe-Lévis, où viennent boire les forêts à la sombre ramure, sur laquelle se détachent les wigwams [2] des sauvages. Enfin, à sa gauche, en aval, l'île d'Orléans barre l'horizon de ses hautes futaies, qui se mirent dans les ondes qui passent, qui passent... et s'en vont à la mer, du côté de la France lointaine. Au bas de la falaise, le navire qui l'amena se voit encore, qui se balance sur ses ancres.

Mais croyez que Monseigneur d'Argenson a bien autre chose à faire, en ce moment, que d'admirer la belle nature, en rêvant et en prenant le frais. Il n'a certes pas oublié que c'est aujourd'hui le 28e jour de juillet et que, en sa qualité de représentant de son maître Louis XIV en la Nouvelle-France, il sera l'hôte des Pères Jésuites, d'abord à dîner, puis qu'il assistera à un petit drame, lequel a été composé en son honneur, et sera joué dans le jardin du collège.

Or sus, une visite officielle, comme celle qu'il va faire, ne se passera pas sans un discours, en réponse aux paroles de

---

[2] Cabanes de sauvages, faites ordinairement d'écorces et de grandes peaux d'animaux.

l'adresse qui lui sera aussi sans doute lue. Sur le champ, il fait mander son secrétaire et, en attendant que de s'aller habiller pour sortir, se met en devoir avec lui de recueillir quelques notes, qui lui puissent être secourables, le cas échéant.

Dans la pièce qui sert de salle d'audience et de cabinet de travail, Monseigneur le gouverneur et monsieur son secrétaire, maintenant attablés, feuillettent les *Relations*.

De temps en temps, le sieur d'Argenson élève la voix pour faire part d'un renseignement utile qu'il vient de trouver, ou bien c'est le secrétaire qui lit un passage jugé opportun. Et chaque fois, monsieur le secrétaire trempe dans un gros encrier de cuivre sa longue plume d'oie blanche, puis écrit...

"Les Jésuites arrivent à Québec, en l'an 1625, [3] avec le sieur de Champlain"...

"Leurs travaux apostoliques chez les Hurons, les Iroquois, les Algonquins et par tout le pays"[4]...

"Commencements du collège de Québec, en l'année 1635"[5]...

"Remerciements aux Pères"...

"Félicitations aux élèves"...

"Notez d'abondance, monsieur le secrétaire, ce que j'ai ouï dire hier, à savoir que le collège actuel a été rebâti, il y a dix ans, soit en 1648, sous la conduite de trois frères de la Compagnie de Jésus, qui avaient noms Le Fauconnier, Liégeois et Cauvet... [6] Ah! monsieur le secrétaire, ajoutez aussi quelques mots, pour que j'aie garde d'omettre le congé aux écoliers"...

---

[3] Lettre du Père Lallemant à son frère Jérôme, datée de "Kébec, le 1er aout 1626"; ou *Relations des Jésuites de* 1626. Coté, Québec, 1858.

[4] Les *Relations des Jésuites* généralement.

[5] *Relations des Jésuites*, de 1635; chap. I, p. 3. *Relations* de 1636, chap. VIII, p. 44.

[6] *Journal des Jésuites*, avril et octobre 1648, pp. 106 et 117. Ed. Laverdière et Casgrain. Valois, Montréal, 1892.

Enfin, après deux heures de recherches fructueuses et d'écritures, Monsieur le gouverneur estime qu'avec ce que ci-dessus, et peut-être ce que lui suggérera l'inspiration du moment, il fera un beau discours, qui contentera fort et ceux qui l'écouteront et... lui-même aussi !

* * *

Dans ses appartements, Monseigneur s'est retiré pour s'aller mettre galamment pour la fête. " L'habit ne fait pas le moine, ni le gentilhomme ", pense-t-il, en revêtant ses beaux ornements. " M'est avis cependant que cela y aide. D'ailleurs, noblesse oblige. Tâchons de nous montrer féal en cette occurrence,comme en toute autre, et digne de notre bien-aimé monarque, le Roy-Soleil, qui a foi en nous. "

Il est un peu passé onze heures. Monseigneur le gouverneur de la Nouvelle-France vient d'apparaître au portail du château Saint-Louis. Aussitôt, les deux hommes d'armes qui y montent la garde la longue pertuisane au poing, de même que la soldatesque rangée sur la place devant, et qui doit l'escorter jusqu'au collège, lui font le salut qui convient à un lieutenant de roy.

Monseigneur est en costume de cour. — Ses souliers à la cavalière et à talons rouges ont sur le dessus de larges noeuds de rubans, soutenus par des fils de laiton et qu'on appelle petites oies. La rhingrave, [7] pourvue à la hauteur du genou de force canons enrubannés, [8] est de soie cramoisie, comme aussi l'élégant habit, orné de bouquets de galands, [9] et d'où

---

[7] Culotte à la mode au XVIIe siècle.

[8] Ornements de toile et de dentelle, froncés et de forme cylindrique, lesquels se portaient au bas de la culotte, la continuant jusqu'au dessous du genou.

[9] Garniture de rubans, en forme de rosettes et de noeuds, distribuée un peu partout sur la toilette. Un homme se piquant d'élégance pouvait

sort abondamment des demi-manches la chemise bouffante de fine batiste. Il a un beau collet et un rabat de toile, bordés de dentelles françaises [10] aux points menus et savants. Sur sa perruque blonde, parfumée à l'eau d'ange, il a coiffé un large chef à la cordelière, retroussé d'un côté, et de l'autre garni d'une belle plume congruente [11] à l'habit. Et pour compléter la toilette, à son baudrier de cuir de Russie, brille sa plus fine épée d'apparat, où il appuie sa main, gantée à la frangipane.[12]

Au reste, pour parer à l'éventualité d'une averse (car quoiqu'il fasse un temps superbe, un nuage chagrin pourrait passer), il fait porter par un laquais sa hongreline [13] de carizi, [14] de douce laine de Flandres, couleur bleu-barbeau, qui joue le velours, laquelle est doublée de fric écarlate...

* * *

Et voici que maintenant, sur la route ombragée du petit bourg de Québec, qui mène du château Saint-Louis au collège

---

en porter cinq ou six cents, ce qui arriva lorsque certaines dentelles et les passements furent atteints par les édits somptuaires.

[10] L'usage de la dentelle étrangère en France paraît à cette époque y avoir été fort réglémenté, sinon interdit complètement, par les édits somptuaires des années 1656 et antérieures. C'est du Hainaut, du Brabant, de Gênes et de Venise, que Louis XIV, après la mort de Mazarin (survenue en 1661), fit venir les ouvrières en dentelles, qu'il établit à Paris, à Chantilly et à Alençon, mitigeant ainsi la portée des lois édictées par Mazarin en 1656 et en 1660, contre l'extravagance de l'habit et surtout contre les passements, les broderies et les dentelles. — Consulter Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) XVIIe siècle, *Institutions, usages et costumes*, p. 550. Firmin-Didot, Paris, 1880.

[11] Bien en harmonie avec la mise.

[12] Ces gants de peau fine et parfumée furent introduits en France, par le comte de Frangipani, sous le règne de Catherine de Médécis, et depuis lors continuèrent d'être fabriqués à Blois, sur des modèles italiens. Voir ouvrage cité du bibliophile Jacob, p. 530.

[13] Espèce de surtout à manches larges et courtes, qui pouvait servir de manteau de pluie.

[14] Drap d'origine anglaise, mais que l'on fabriqua aussi en Normandie, avec de la laine de Flandres.

des Jésuites, à l'arrière du cap, chemine à pas comptés le fier seigneur gouverneur, précédé de trois soldats portant des hallebardes, d'une fanfare de flûtes et de tambours et suivi d'une troupe d'arquebusiers, tous allant au son des musiques. Tututu... tututu... tututu... tutu... tututu... tututu... tututu... tutu. Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... La main posée sur la garde incrustée de gemmes de sa lame de Tolède, en sa mise somptueuse, dans toute la jeune vigueur de ses trente-deux ans, avec sa petite moustache à la royale et le soupçon de barbiche bien taillée qu'il porte au-dessous de la lèvre inférieure, à la vérité, Monseigneur d'Argenson a tout à fait grand air !

Echelonnés le long du parcours, les colons endimanchés saluent en mettant chapeaux bas, et les femmes en inclinant leurs blanches coiffes de lin brodées, pendant que les indigènes essaient de les imiter en agitant leurs têtes empanachées de plumes. Il va sans dire que l'illustre sieur d'Argenson réciproque de la façon la plus civile. Le roy, son maître, ne saurait être ni plus poli, ni plus honnête. Tututu... tututu... tututu... tutu..., chantent les flûtes mélodieuses... Rataplan... rataplan... rataplan... plan... plan... accompagnent les tambours!

Cependant, de la demeure vice-royale à celle des Pères il n'y a pas loin, à peine quelques centaines de perches, et l'on y est tôt rendu. " Vertubleu! il est temps tout de même que nous arrivions " dit le sire gouverneur, en s'épongeant le front avec son joli mouchoir de dentelles, au capitaine des arquebusiers qui marche à l'arrière. " J'opine puissamment comme vous Monseigneur", répond l'autre, "car il y a là-haut un coquin de soleil qui échauffe comme tous les diables! "

* * *

Sous l'arc de pierre de l'huis du collège, surmonté d'un écu aux armes du roy, et décoré de petits drapeaux fleurdelisés, le supérieur le Père de Quen (qui est en même temps le recteur) avec ses religieux, tous portant le long manteau noir à petit col droit qui est l'habit de cérémonie de leur ordre, attendent leur magnifique invité, auquel ils souhaitent la bienvenue.

A la suite de l'adresse, que lit le Père supérieur, les élèves (tout au plus une vingtaine) chantent avec basses et *dessus* et accompagnement de violes et de théorbes, l'hymne *Domine salvum fac regem*, cependant que Monsieur d'Argenson est introduit au parloir. Là se trouve messire de Queylus, abbé de Loc-Dieu, le supérieur de Saint-Sulpice, qui est aussi convive. Le grand sablier, qui sert d'horloge, placé sur le manteau de la cheminée, marque un peu avant midi. Tout est bien, Monseigneur!... L'exactitude est la politesse des princes et de ceux qui les représentent! Alors, l'angélus de midi venant à tinter à la cloche de la chapelle, et presqu'au même instant le canon du fort à tonner, là-bas, au bord de la falaise, l'on passe au réfectoire, durant qu'au dehors les soldats font partir force arquebusades.

Monsieur le gouverneur est ravi, les Pères sont contents, les élèves réjouis, enfin tout le collège est en liesse. Le Père de Quen préside au banquet, ayant à sa droite monsieur d'Argenson et à sa gauche messire de Queylus. A la table sont aussi venus s'asseoir les autres membres de la communauté. Ici, les Pères Druillettes, de la Place, Pijart, du Perron, Le Mercier; là, les Pères Frémin, Richard, Chaumonot, Aloez, Vimont et autres—tous professeurs de la maison, ou missionnaires des bourgades éloignées de passage à Québec. [15] La

[15] Tous ces Jésuites étaient dans la Nouvelle-France à l'époque du présent récit. Pour l'intégrité de l'histoire, il faut déclarer cependant que leur assistance au banquet ne repose que sur cette donnée. Ces noms sont d'ailleurs bons à rappeler. Il en est de même des trois frères nommés plus bas.

plupart des soutanes sont un tantinet rougies, usagées, raccommodées. Il y en a même une ou s'étale une grande tache de gomme d'épinette à la manche. Mais que voulez-vous ? Lorsque l'on est missionnaire, et que l'on couche six mois de l'année dans les bois, souventes fois à la belle étoile, sur un amas de feuilles sèches, voire même sur la neige, quand l'on vogue au gré des ondes, tapi au fond d'un canot, sous le soleil plombant, ou sous la pluie glacée, tout le reste est vétille, que négligent ces héros de la foi et de la civilisation. Aujourd'hui, la règle veut qu'ils fassent un bon repas, et ils n'ont cure d'autre affaire. A plus tard, le *pemmican* [16] coriace, et le *brouet* maigre de blé d'Inde à l'eau ! Les frères coadjuteurs Fauconnier, Le Bohême et Feuville feront le service de la table et l'on peut compter qu'ils en régleront l'ordonnance comme ceux du monde qui se connaissent le mieux en ces sortes de choses.

Le potage circule dans les assiettes d'étain—un potage aux choux, tout parfumé de cerfeuil, de persil sauvage et de marjolaine. [17] Voici maintenant le poisson — de l'anguille fumée avec un beau saumon de Gaspé. Pour le bouilli, le cuisinier a préparé un plat de choix, à savoir des queues de castor, [18] servies avec des conserves de canneberges [19]; car c'est un peu gras. Monsieur d'Argenson trouve néanmoins le mets succulent et en demande la recette au Père de Quen, qui la lui

---

[16] Viande desséchée.

[17] Les *Relations* et le *Journal des Jésuites* ne faisant mention que du fait du dîner, sans détails gastronomiques, nous avons essayé d'y suppléer, en imaginant le menu ci-après, composé de mets et de breuvages de provenance canadienne, exception faite de quelques importations courantes d'Europe.

[18] Voir *Voyage dans l'Amérique du nord* par Pierre Kalm, naturaliste suédois (traduction) ; à la date du 27 de septembre 1749, il y est traité de la vertu comestible de la chair de castor et notamment de la queue.

[19] Atocas.

promet et ajoute qu'en vertu d'un indult du pape il est loisible d'en manger même le vendredi. Pour faire un digne festin, on a du vin de vignes sauvages, de la bière, de *l'hippocras,* [20] et cela est plus que suffisant avec le vin d'Espagne au dessert. — Voici les rôts: un quartier d'ourson et des filets de chevreuils. Comme entremets l'on dépose sur la table une salade de légumes et un pâté de canards.

En attendant le dessert, Monsieur le gouverneur qui vient de faire connaissance avec le vin du pays, auquel il trouve un petit goût *sucrain,* en redemande. Voici du melon qu'on a fait venir exprès de Ville-Marie. Ville-Marie est la région des melons. [21] — " En voulez-vous, Monseigneur? " — " Merci... oui Frère. " — " Préférez-vous les fraises sauvages, Monseigneur? " — " Mille grâces, oui. Qu'il vous plaise de m'en bailler un peu des deux, mon révérend Frère. " — Puis ce sont des confitures de potiron et de bleuets du Saguenay, que l'on passe avec des gâteaux pétris de blé-d'Inde ou de froment cultivé autour de Québec. Le menu s'allonge encore de fromage de Hollande, de noix de la Vieille France, de noisettes de la Nouvelle, de figues, de raisins secs de Terragone et de citrons confits. Pour clore le banquet, l'on boit une loyale rasade de vin d'Espagne, à la santé du Pape, du Roy, de Monseigneur le gouverneur, du clergé, du supérieur des Jésuites et de celui de Saint-Sulpice.

" Quel dommage, mon Père, que le Roy ne soit pas marié ", [22] dit en sortant du réfectoire Monsieur d'Argenson

---

[20] Breuvage tonique, composé de vin sucré et d'infusion de cannelle.

[21] La constatation de cette vertu particulière du sol de Montréal est faite explicitement dans *L'Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France,* par Pierre Boucher, dont l'édition princeps fut publiée à Paris en 1664.

[22] En 1658, Louis XIV, alors âgé de vingt ans, occupait le trône de France depuis 1643, c'est-à-dire depuis quinze ans, et n'était pas encore marié. Il devait épouser deux années plus tard, l'Infante d'Espagne Marie-Thérèse. On sait que ce mariage fut l'une des conditions du traité des Pyrénées, signé par Mazarin, avec l'Espagne en 1659.

au Père de Quen, " nous pourrions encore vider une tasse de votre excellent vin à la santé de la Reine, et peut-être du grand Dauphin." — "Le ciel veuille que cela arrive bientôt", conclut le père. "Dieu sauve le Roy et sa noble descendance!"

* * *

Dans le jardin du collège, cependant, tout le peuple de Québec et aussi plusieurs colons des environs sont venus ; car les Pères ont annoncé qu'on y exécuterait un drame en public. Supposons qu'il y a là des gens d'un peu partout : du Cap-Rouge, de la côte de Beaupré, de Beauport, de Sillery, de l'île d'Orléans, de la rivière Batiscan, de Richelieu, etc. [23] — " Bonjour monsieur de Repentigny ! " fait l'un. — "Bonne après-midi, monsieur Boucher! " dit l'autre. — Voici la noble dame d'Ailleboust, qui entre au bras de son mari, l'ancien administrateur par intérim de la colonie, et puis là-bas, voyez monsieur Bourdon et le sieur de l'Epinay qui causent ensemble, en attendant le spectacle. Monsieur Le Gagneur, capitaine de l'un des vaisseaux qui attendent le bon vent dans le havre est aussi à sa place, à côté de Jean Hayot du Cap-Rouge... Peut-être aussi que les pensionnaires des Dames Ursulines ont eu congé pour la circonstance. Dans tous les cas, si monsieur Marsolet avec son épouse et mademoiselle Marsolet ne sont pas encore arrivés, ils ne tarderont guère. Mettons que tous les Français, hommes, femmes et enfants de Québec et de la banlieue sont là, car c'est dimanche. — Il y a mêmement des sauvages à foison, beaucoup de sauvages, la figure peinte et mis à la manière de leur nation, avec parures

---

[23] Les noms des personnes ci-après sont tous authentiques. Celles qui les portaient habitaient à cette époque Québec ou ses alentours. Or comme la chronique affirme que " tout le peuple de Québec " assistait à la séance, pourquoi pas celles-ci ?

de porcelaine, de pelleteries et de plumages, quelques-uns venus de très loin, peut-être en ambassade pour voir le nouvel Onontio au visage pâle, dont ils attendent l'apparition avec curiosité, en fumant leurs pétunoirs. [24] Enfin, dans le jardin du collège des Jésuites, le 28 juillet 1658, il y a une belle assemblée!

Voici Monseigneur! Vive Monseigneur! — Le gros pétard de fonte, que les Pères ont emprunté du Fort, les flûtes et les tambours, les mousquets, les acclamations du peuple, les cris des sauvages font retentir les échos du Cap-Diamant, cependant que Monsieur d'Argenson se dirige vers le fauteuil d'honneur qu'on lui a préparé, au pied d'un érable qui étend ses branches comme un dais. A l'arbre, au-dessus du trône, on a cloué son blason, où se voient les léopards lançant des flammes par la gueule! Devant, entre deux peupliers, s'élève une petite estrade, jonchée de verdure, et que traverse sur le haut une banderolle de coton blanc, où l'on peut lire en lettres dorées *Religioni, Scientiae, Artibus.* A l'arrière-plan, on a fiché en terre des branches bien feuillues, avec au milieu une grande fleur-de-lys bleue, portant les lettres peintes en blanc *A M D G.* [25] C'est le théâtre, et c'est dans ce décor sylvestre que vont se dérouler à l'instant les tableaux de la pièce allégorique qu'ont préparée les écoliers pour la venue de Monseigneur le gouverneur. [26]

---

[24] Petite pipe de sauvages.

[25] Les descriptions qui suivent, celle du théâtre et celle de son décor, sont des essais de reconstruction d'histoire; tout comme le seront les costumes des personnages qui apparaîtront bientôt en scène.

[26] Cette pièce, qui n'est au fond qu'un compliment et une adresse de bienvenue, en trois langues, en prose et en vers, est authentique. Elle s'intitule *La réception de Monseigneur le vicomte d'Argenson, par toutes les nations du païs de Canada, à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France.* L'original, contenant en plus les noms des acteurs-écoliers, en est

Soudain, le silence se fait, et l'on n'entend plus maintenant que le gazouillis des oiseaux et le bruissement des feuilles qui emplissent le jardin de leurs harmonies aériennes.

Le *Génie* universel de la Nouvelle-France, que représente Pierre du Quet, est en scène. Sans doute, il est costumé d'une tunique serrée à la taille, avec couronne de fleurs sur la tête et sceptre à la main. C'est le grand introducteur de la troupe. Il fait une harangue en guise de prologue disant :

---

conservé aux archives de Québec. Les extraits que nous mettons ici dans la bouche des collégiens sont textuellement reproduits d'une copie donnée par M. Pierre-Georges Roy, l'archiviste averti et distingué. Il est intéressant peut-être de noter au demeurant que la coutume de ces représentations chez les Jésuites remonte à plus loin que notre collège canadien. Voici ce qu'en dit le bibliophile Jacob (ouvrage cité, p. 352) : " ...L'affluence n'était pas moins considérable, ni moins distinguée, au collège de Clermont, quand les Jésuites donnaient des représentations théatrales, dans lesquelles tous les rôles étaient joués par les élèves. Ces représentations avaient été très fréquentées jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Mais ordinairement, les pièces représentées étaient écrites en latin et même en grec. On jouait aussi les comédies de Térence et de Plaute, les tragédies de Sénèque et même les tragédies de Sophocle et d'Euripide "... Et le bibliophile Jacob ajoute aussi, que " les professeurs les plus lettrés, tels que les Pères Ducerceau, Porée et Brumoy, se chargeaient de composer des tragédies et des comédies, que leurs élèves jouaient avec beaucoup de talent ". Et nous, pour en revenir au collège des Jésuites de Québec, nous trouvons, en feuilletant le *Journal*, la mention des représentations suivantes: le 31 décembre 1646—*Le Cid* de Corneille; le 4 décembre 1651—*Héraclius* de Corneille; le 16 avril 1652—*Le Cid* de Corneille; le 28 juillet 1658—le drame joué devant M. d'Argenson; le 3 août 1659—l'action en l'honneur de M. l'Evesque de Pétrée ; les 7 et 9 février 1668—*Le sage visionnaire;* le 21 mars 1668—une petite pièce latine sur la passion de Notre-Seigneur. — Il serait fastidieux de rapporter comment cette tradition des représentations théâtrales chez les Jésuites s'est perpétuée, dans leurs maisons du Canada, jusqu'à nos jours. Qu'il suffise d'écrire qu'au collège Sainte-Marie à Montréal, notamment, on répète encore les oeuvres immortelles de Corneille, de Racine, de Molière et des autres classiques, comme aussi les bonnes pièces d'auteurs plus récents, et que les Pères, de même que ceux de jadis, font encore des tragédies et des comédies que jouent leurs élèves.

Monseigneur : — Le bruit de vos canons, tirés à votre arrivée, s'étant fait entendre partout sur la terre, on a amassé toutes les nations. Vous voyez dans ceux-ci l'élite de notre petite académie française. Ceux-là vous représentent la nation algonquine et la huronne, qui ne font plus qu'un peuple avec les Français, par l'entremise de la foi qu'ils ont embrassée. Le *Génie* de ces forêts vous portera la parole des députés des autres nations étrangères. Enfin, quelques pauvres esclaves viendront aussi à leur tour vous rendre leurs hommages, quand ils auront un peu surmonté la honte et la crainte qui les tiennent encore cachés dans l'obscurité de ce bois...

Il a dit, et se retire un peu à l'arrière, pour faire place à quatre petits Français, qui viennent occuper l'avant-scène, à savoir: Denys Massé, Charles Sevestre, Jean-François Buisson et Ignace de Repentigny, qui récitent de beaux compliments en vers, dont Monseigneur paraît fort aise. Et ce serait étonnant qu'il ne le fût pas! Oyez plutôt:

Le premier dit:

Après mille morts évitées,
Enfin malgré le mauvais sort,
Vous venez, Monseigneur, par un heureux transport,
Pour favoriser ces contrées...

Le second continue:

Pourrais-je expliquer, Monseigneur,
Ce que votre illustre présence
Excite dedans moi d'amour, de confiance,
Qui lui vont captivant mon coeur ?...

Le troisième à son tour:

Que votre marche glorieuse
A déjà causé de bonheur !
La terre en est ravie, et dit-on par honneur
Qu'elle en sera plus plantureuse...

Le quatrième enfin conclut:

Vos lauriers qui ne sèchent pas,
Nous sont des marques assurées,
Que le nombre de vos trophées,
Monte au nombre de vos combats...

Alors, le petit Charles Denys, déguisé en Huron, s'approche et dit en français:

Monseigneur, — J'ai pleuré jusqu'à présent la perte de notre pays, ruiné par notre ennemi commun. Et à présent je me trouve, à votre arrivée, comblé de tant de biens et de tant de faveurs du ciel en votre personne, que je ne puis m'empêcher d'en pleurer de joie...

Jean François Bourdon, qui parle au nom de la nation algonquine, prend la parole:

Monseigneur. — Vous voyez en moi un peuple errant et vagabond, qui n'a pu être captif que par les liens de la foi. Si j'étais capable de pleurer aussi bien que mon frère le Huron, je verserais, maintenant que je me vois devant vous, un torrent de larmes de joie; mais il faut que je vous avoue, que je ne sais pas ce que c'est que de pleurer. Les témoignages les plus sincères du respect et de l'amour que j'aurai pour vous toute ma vie seront de verser pour votre service, non des larmes, mais mon sang...

Maintenant, c'est au tour des *étrangers* du sud et du nord de venir faire leurs révérences. — Guillaume Brassart, qui tient le rôle du premier (celui du sud), avec son beau panache d'oiseau sur la tête, puis Paul Denys, qui occupe le rôle du second (celui du nord), avec sa belle hure de plumes qui lui pend dans le dos jusqu'aux talons, sont si bien grimés qu'ils ont toutes les façons des superbes *sagamos!* — A leur suite, sortent des bois deux autres à l'air piteux et misérable, aux habits en loques. Ceux-là sont des *captifs,* échappés fraîchement des mains des farouches Iroquois, à savoir: un Hu-

ron, personnifié par Jean-Baptiste Morin, et un Nez-Percé, par Jean Poupart. — Tous les quatre parlent la langue de leur personnage. [27]

Les spectateurs indigènes redoublent d'attention, en entendant ces dialectes qui leur sont familiers. Quant à Monseigneur, il a beau écouter de toutes ses oreilles, il n'y comprend goutte. Heureusement que le *Génie* des forêts (René Chartier) les accompagne et sert de truchement. On peut se l'imaginer, vêtu d'une grande robe couverte de feuillages, avec une couronne de verdures et une longue barbe et des cheveux blancs, séculaires comme l'esprit des bois qu'il idéalise. Oui, c'est heureux qu'il soit là, le *Génie* des forêts, car sans lui, qui interprète les dires de chacun en français, le noble sire d'Argenson perdrait les beaux éloges que l'on fait de sa valeur et de son courage.

Mais le moment le plus touchant de la pièce est, sans contredit, celui où le *Génie* de la Nouvelle-France est allé déposer, au nom de tous, les couronnes, les armes, arcs et flèches, aux pieds d'Onontio, en implorant son aide et soutien, en le proclamant leur chef.

Le drame est fini.

Monsieur le gouverneur s'est levé fort ému ; cette allégorie l'a touché.

Il prononce un beau discours, qu'il termine par ces mots : [28]

---

[27] Les discours de ces quatre derniers sont en langue sauvage dans le texte de la pièce et complétés par la traduction en français qu'en fait le *génie* interprète.

[28] Cette rhétorique est de pure invention, mais n'est-il pas permis de la croire un peu plausible ?

Mes révérends Pères et vous tous féaux sujets de Sa Majesté très chrétienne, Louis XIV, Roy de France et de Navarre, qui m'envoie vers vous — Je vous rend grâce pour votre fidélité et votre constance au service de votre Prince et vous baille en retour l'assurance de sa sollicitude envers ses sujets bien-aimés de la Nouvelle-France et de sa magnanime protection.

S'adressant ensuite aux sauvages, il leur dit:

Le cinquième soleil après celui d'aujourd'hui, dedans la cour intérieure du Fort Saint-Louis, Onontio fera festin de sept grandes chaudières[29] à ses frères les Peaux-Rouges... Vive le Roy !

Et les Français de faire écho, en répétant: " Vive le Roy! " pendant que les indigènes clament " Vive le grand Onontio, et vive Onontio! "

* * *

A l'heure où les feux du jour éclairent de leurs derniers rayons, sur le cap de Québec, les êtres et les choses de lumineuses poussières empourprées, Monseigneur le gouverneur rentre en son château Saint-Louis, aux sons des flûtes et des tambours... Tututu... tututu... tututu... tutu... Rataplan... rataplan... rataplan... planplan!

---

[29] M. le Gouverneur fit un festin de 7 chaudières à tous les sauvages. (*Journal des Jésuites*, 2 août 1658.)

Louis-Raoul de LORIMIER.

Histoire littéraire du sentiment religieux en France

Depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours

(A propos du livre de M. Henri Brémond)

(SUITE ET FIN)

ON trouvera, dans ce second volume de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux,* la même critique servie par une fine psychologie et un sens littéraire très sûr. M. Brémond nous introduit dans un monde vraiment étonnant, et, pour orienter des lecteurs insuffisamment initiés aux secrets du haut mysticisme, il essaie dans un appendice de préciser les procédés au fond inexplicables de l'expérience mystique et de la vie intérieure. Cet essai qui résume l'étude très remarquée du Père Léonce de Grandmaison sur la *Religion personnelle* [1] et utilise les vues pénétrantes et profondes du Père Maréchal, *A propos du sentiment de présence chez les profanes et chez les mystiques,* [2] sera d'un grand secours pour l'intelligence de tout l'ouvrage.

M. Brémond décrit l'éclosion du mysticisme sous les règnes d'Henri IV et de Louis XIII. " Mais n'allons pas, dit-il, nous représenter une Jérusalem nouvelle sortant radieuse du néant,au son des cloches de Saint-Denis qui annonçaient au monde l'abjuration de Henri IV. Un seul jour ne fait

[1] *Les Etudes,* 5 mai 1913 et Nos suivants.
[2] *Revue des questions scientifiques,* 1909.

pas lever sur une terre épuisée une moisson de saints. La plupart des personnages qui vont nous occuper dans le présent volume, le XVIe siècle peut les réclamer comme siens. Presque tous ils sont nés, ils ont été élevés, et bien élevés, sous le règne des Valois, dans une France où se maintenait vivace, malgré tant d'abus et de scandales, le plus pur esprit du christianisme. Il y avait alors des ordres religieux qui gardaient leur austérité première. Les chartreux par exemple tenaient bon sur toute la ligne. Après une rude tourmente les victorins de Paris s'étaient ressaisis... Les monastères qui, vus de loin et en bloc, nous paraissent le plus relâchés, ont encore des saints qui gémissent dans l'ombre et appellent de tous leurs voeux la réforme. Capucins, jésuites, religieux des ordres nouveaux, tous frémissants de zèle, et chez qui se rencontrent des hommes d'un mérite exceptionnel, évangélisent la France entière, villes et villages, bataillant contre les protestants, apprenant aux foules les éléments de la religion, mais aussi, on l'oublie trop, dirigeant l'élite vers les sommets de la prière. "

Quand on parle de la décadence religieuse du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, c'est que l'on s'appuie sur des historiens, notamment les premiers biographes du Père de Condren et de saint Vincent de Paul (le Père Amelotte, Abelly), qui ont peint cette époque sous les plus noires couleurs. " Aussi bien les grands crimes font-ils d'ordinaire plus de bruit que la vertu. Tout le monde sait ou peut savoir que les génovéfains de Paris firent un sabbat d'enfer lorsque le Père Faure entreprit de les réformer, mais c'est un miracle que nous soit parvenu le nom d'un saint prêtre du temps de Henri III, M. Roussel, qui passait d'interminables heures à prier chaque jour dans l'église Sainte-Geneviève, confessant les jeunes écoliers et plusieurs bonnes dames dévotes. "

Il ne faut donc pas exagérer. " En tout cas, il n'est que juste d'opposer aux multiples misères morales de cette époque le nombre considérable de ses mystiques, leur activité rayonnante, leur prestige, leur influence. On les voit soudain surgir de l'obscurité qui les cache d'ordinaire, s'imposer à l'attention de la foule, envahir de tous côtés les devants de la scène, faire figure de héros, s'unir, se grouper, tenir école publique de sainteté, créer des oeuvres qui prolongeront leur propre action, peser sur la machine politique, entrer au conseil des princes, seconder tour à tour et inquiéter les ministres qui les traitent comme de véritables puissances. "

Il est impossible de passer en revue les principaux foyers de la vie spirituelle en France. A la seule université de Pont-à-Mousson, qui est " une des forteresses des jésuites ", viennent recevoir l'étincelle divine plusieurs jeunes gens qui seront parmi les meilleurs ouvriers de la renaissance prochaine: " *Pierre Fourrier;* Servais de Lairuels, le futur réformateur des prémontrés; Didier de la Cour, le futur réformateur de Saint-Vanne; Claude François, l'initiateur de la plus fameuse réforme de Saint-Maur, le collaborateur de Didier ; un peu plus tard Philippe Thibaut, qui réformera les carmes et à qui se donnera Jean de Saint-Samson. " L'époque précédente avait été loin de donner d'aussi grands et d'aussi nombreux personnages. " C'était bien déjà la même source d'eau vive mais dont le murmure ne dépassait pas les treillages du jardin fermé. "

La Provence, où M. Brémond se sent vraiment chez lui, est à elle seule une terre d'élection, on y voit apparaître une légion de saints: César de Bus et le Père Romillon, les premiers Pères de l'Oratoire provençal: le Père de Rez, le Père Mérindol, le Père Jean Joubert; le Père Yvan et Madeleine Martin; le célèbre Péquet, jésuite; Antoinette d'Avignon et son petit cénacle, Françoise de Bermond, Mlle de Mazan et

les premières ursulines, Nicolas Rampalle et sa femme Dauphine Lanfrèze. Dans le Quercy, la vénérable Jeanne de Lestonnac et le jésuite Jean de Bordès, le fameux Jean de la Barrière, etc... Il y a aussi, " du plus haut au plus bas de l'échelle sociale ", des familles exemplaires où s'entretiennent les réserves de la piété nationale, où germent parfois, souvent peut-être — qui le dira ? — les semences du haut mysticisme. On le voit, c'est " une scène bigarrée et touffue comme un drame romantique ". " Plus de cent personnages la remplissent, dévotes et boutiquiers de villages, ermites, petits rentiers, riches bourgeois, soldats, jeunes filles de la haute bourgeoisie ou de la noblesse, évêques, cardinaux, pris les uns et les autres dans un même réseau de grâce, travaillant de concert à de très grandes oeuvres, ébauchant, achevant déjà des entreprises que les mystiques de l'Ile de France vont bientôt reprendre. Comment donner l'impression de cette vie débordante et surtout comment choisir parmi tant de fantômes ? Ils sont trop nombreux à m'appeler. Je ne puis pas les ramener tous sur l'autre rive. Derrière les quelques personnages que je retiendrai, que l'on évoque la foule anonyme, leurs maîtres, leurs disciples, leurs amis, une poussière de saints."

Ces lignes résument le volume de M. Brémond et les personnages qu'il évoque ne servent qu'à l'illustrer par de vivants exemples. Qui croirait par exemple qu'une simple fille, comme Marie de Valence, perdue dans un coin de la France méridionale, ait pu exercer une influence sur la cour et même sur la royauté? On sait bien que Henri IV doit beaucoup au Père Coton, on sait moins que le Père Coton doit beaucoup à Marie de Valence. " Soeur Marie n'a fondé aucune oeuvre, elle n'a appartenu à aucune communauté religieuse. C'est une pure contemplative. Théodidacte au plein sens du mot, lorsque, en 1599, le Père Coton l'a rencontrée pour la première fois, il l'a trouvée déjà pleinement épanouie

à la vie mystique et il a sans doute plus appris d'elle qu'il ne lui a appris lui-même. " Dieu avait ménagé pour le grand bien des âmes cette heureuse rencontre. " Si le Père Coton n'avait pas visité Valence en 1599, si Valence ne s'élevait pas sur les bords du Rhône, si le Rhône n'était pas une de nos routes royales, les grands de la terre auraient-ils connu et recherché Soeur Marie, la vie de cette béguine aurait-elle été écrite de l'ordre exprès de la reine régente et imprimée par le commandement de Sa Majesté? "

M. Brémond n'a pas à étudier longuement le Père Coton comme ami, conseiller et collaborateur de Henri IV. Comme tel, il est assez connu. Il ne veut étudier que la vie intérieure de son héros. Personne plus que le Père Coton n'a secondé la renaissance religieuse de la fin du XVIe siècle. "Il reste par son action directe sur les âmes et sa propre vie intime un des témoins les plus éminents de cette renaissance. On ignore aujourd'hui communément ce dernier aspect de son génie et de sa grâce; mais, seuls juges compétents en la matière, les mystiques et les saints de ce temps-là ne s'y sont pas trompés. " M. Brémond trouve chez le Père Coton des affinités d'âme avec François de Sales. Comme celle de l'évêque de Genève, " sa piété a reçu l'empreinte italienne et dans des conditions remarquables ". Novice jésuite à Arona, il a vu passer Charles Borromée mourant. A Rome, il a eu Louis de Gonzague pour condisciple, Bellarmin pour directeur, Vasquez pour professeur, et pour modèles quelques vieux jésuites qui avaient connu saint Ignace. " Le Père Coton avait donc de qui tenir.

Je disais il y a un instant qu'il ressemblait à François de Sales. " En effet, ayant la même doctrine sur la matière de la grâce, ils sont également aux antipodes d'un esprit, vieux comme le monde, et qui s'appellera bientôt l'esprit janséniste. Une même sagesse les met en garde contre les vision-

naires et les spirituels orgueilleux ou chimériques. Mais d'un autre côté ils ne demandent qu'à humilier leur science apprise devant les âmes saintes, qui en savent plus long que les livres, puisque Dieu lui-même les instruit... Enfin et surtout, ils sont merveilleusement équilibrés et concilient sans effort les exigences qui parfois semblent contraires de la vie dévote et de la vie proprement mystique. Très active et mettant en jeu toutes les puissances de l'âme, leur prière, qui se nourrit d'images, respire la tendresse naïve de la piété médiévale; mais cette abondance fleurie ni ne les absorbe, ni ne leur suffit. " — C'est vraiment chez l'un et chez l'autre même élan, même générosité, même spontanéité, même aisance, même " familiarité avec le sublime ", mais, avant tout, même équilibre, même harmonie de toutes les puissances de l'âme.

Je n'ignore pas qu'on a accusé parfois le Père Coton de tendances quiétistes. M. Brémond en quelques mots fait justice de cette sottise. Le pur amour du Père Coton n'a rien de commun avec le pur amour de Mme Guyon. " L'ordre religieux qui l'a formé, et qui l'a jugé digne des missions les plus délicates, ne passe pas pour goûter les visionnaires. L'ami de Henri IV est un homme sage, modéré, qui a reçu au confessionnal des milliers de confidences et qui sait à fond l'humaine misère. A tous il propose sans distinction, sans réserves, cette même doctrine qui près de cent ans plus tard paraîtra souverainement ridicule à la sagesse du monde et contre laquelle se dressera tout armé le plus beau génie de l'Eglise gallicane. Quoi de plus étrange, mais aussi quoi de plus révélateur! Puisque enfin le Père Coton n'est pas un excentrique, puisque nombre de Français et de Françaises ou bien enseignent expressément ou, ce qui est mieux, vivent ces vérités sublimes, n'avons-nous pas le droit de saluer cette prodigieuse époque de notre histoire comme l'âge d'or du mysticisme français ? "

Après l'oeuvre du Père Coton, M. Brémond consacre une étude très minutieuse et très forte à la tradition séraphique, représentée surtout par les trois grands capucins Joseph du Tremblay, Ange de Joyeuse et Benoît de Canfeld. On a souvent opposé la méthode des capucins à celle des jésuites. Il faut remercier M. Brémond d'avoir montré que ces oppositions sont plus apparentes que réelles. " Capucins, jésuites, au point de vue où nous devons nous placer, ne représentent en réalité que les aspects divers d'une seule et même force, à savoir, cette impulsion mystérieuse, massive, invincible, qui poussait le catholicisme moderne non pas d'abord à la réforme de quelques abus séculaires mais bien à une pratique plus intense de la prière intérieure, de la dévotion sous toutes ses formes. " Selon des méthodes différentes, ils prêchent à tous l'oraison, une oraison dont l'épanouissement ou l'aboutissement naturel doit être le mysticisme. Il a pu y avoir entre l'un et l'autre ordre des conflits. Encore ne faut-il pas exagérer. " Je ne sache pas, dit M. Brémond, que, dans la longue suite de leur histoire, l'entente cordiale entre les deux ordres ait été troublée par d'irréductibles conflits. Tendresse, non ; mais amitié de raison, dont les racines perdues sous le sol n'en restent pas moins vivaces. Dans l'oeuvre philosophique et théologique des grands jésuites, Scot ne retrouverait-il pas au moins ses tendances les plus intimes? Je n'ai pas qualité pour répondre à cette question. Mais que les *Exercices spirituels* de saint Ignace continuent, sur bien des points, la tradition franciscaine, il n'est pas permis d'en douter... Pour tout ce qui touche aux disciplines de la vie intérieure, les capucins gardent la méthode médiévale, la méthode de saint Bernard et de saint Bonaventure, des *Meditationes vitae Jesu Christi* et du *Stimulus amoris*. La spiritualité franciscaine paraît plus affective, celle des jésuites plus volontaire et spéculative. La première est peut-être plus libre, plus épa-

nouissante, la seconde plus rigide, entourée de plus de contraintes. L'une enfin s'ouvre plus naïvement au don mystique, l'autre plus timide, plus en garde contre l'illusion, plus résignée au silence de Dieu, vise moins aux douceurs de la contemplation qu'au dépouillement du vieil homme. " Pour ma part, je sais à M. Brémond un gré infini d'avoir écrit cette page capitale. Oui, bien souvent, Ignace de Loyola ne parle pas autrement que François d'Assise, et il ne serait pas très long, ni très difficile, de trouver dans les ouvrages des premiers jésuites, de Claude Aquaviva par exemple, des textes qui eussent enchanté l'âme du séraphin d'Assise.

Dans la première génération capucine, nous trouvons des personnages de premier ordre, le Père Honoré Bochart de Champigny qui aida de ses conseils plusieurs grandes abbesses dans la réforme bénédictine, le Père Archange de Pembroke " qui fut longtemps le directeur préféré de la " Petite abbesse" de Port-Royal et dont Sainte-Beuve a loué la sagesse humaine et fleurie", le Père Jacques d'Autun. Mais peu valent en renommée le célèbre Père Joseph du Tremblay.

Ce que le Père Coton fut auprès de Henri IV, le Père Joseph le fut à son tour auprès de Richelieu. Tous deux conseillers de princes, ils furent tous deux de grands mystiques, et c'est leur oeuvre religieuse, si oubliée,que M. Brémond veut surtout nous révéler. On serait porté à croire que ce politique et ce diplomate si absorbé s'intéressait médiocrement aux choses de la mystique. Eh bien, non ! " Jamais il n'a rétracté les saintes ambitions de sa jeunesse capucine, jamais il n'a oublié les sublimes enseignements de ses maîtres François d'Assise, l'aréopagite Harphius, Benoît de Canfeld. Ce diplomate à l'ancienne mode, et qui sait tous les tours de son métier, entend bien rester le héraut de l'amour divin. " Malgré tous ses soucis, malgré ses besognes étranges, il fait l'oraison de quiétude. Mais est-il vrai qu'il " modifie, d'une cer-

taine manière, les habitudes franciscaines "? C'est peut-être beaucoup dire. Qu'il ait " traversé l'école de saint Ignace ", j'en suis certain comme M. Brémond. Qu'il y ait dans ses méditations des analyses trop subtiles, des programmes trop minutieux, trop de scolastique, quoi ! trop de divisions et subdivisions, quelque chose de plus méthodique que chez ses devanciers, d'accord ! Mais que le Père Joseph ait fait dévier le courant de la piété franciscaine, je ne le crois pas. Je suis de l'avis de M. Brémond quand il assure que la méthode du Père Joseph est une " des plus stimulantes, des plus entraînantes et peut-être même des plus simples " qui soit; que " c'est bien à peu près la gymnastique ignatienne, mais pratiquée dans l'attente du don mystique "; que "de la grotte de Manrèse le Père Joseph nous entraîne, nous enlève avec lui, jusqu'au mont Alverne ".

L'oeuvre où le Père Joseph a condensé toute sa doctrine spirituelle est l'*Introduction à la vie spirituelle* qui, au dire de M. Brémond, est " un des plus beaux livres de notre littérature religieuse ". Toutefois, de toutes les oeuvres du Père Joseph, celle qui a fait briller du plus vif éclat et son zèle et son esprit religieux, c'est la congrégation des religieuses bénédictines de Notre-Dame-du-Calvaire. Cette congrégation est née d'une réforme de l'ordre de Fontevrault. Le Père Joseph l'établit à Poitiers en 1617, avec le concours de la duchesse de Longueville, Antoinette d'Orléans. Pour ses filles du Calvaire le Père Joseph composa une foule de traités, des constitutions, des exercices spirituels, par exemple, la *Vocation des religieuses* de la première règle de saint Benoît. Il écrivit aussi, du moins en partie, l'*Histoire de Madame Antoinette d'Orléans*. Il adressa à ses filles plus de onze cents lettres de direction, plus de quatre cents *exhortations*. " C'est une oeuvre qui, si elle était imprimée, ne comprendrait guère moins de trente volumes *in-octavo* de cinq cents pages chacun. "

Ce chapitre du Père Brémond sur le Père Joseph est très soigné. Cependant M. Dedouvres, qui est sûrement l'homme de France qui connaît le mieux la vie et l'oeuvre du grand capucin, l'ayant étudié à la loupe, n'a pas été sans y trouver quelques inexactitudes; mais, somme toute, ses quelques critiques n'enlèvent rien à la valeur de ce chapitre.

En regard du Père Joseph, faut-il placer un mystique plus curieux encore, ce Père Ange de Joyeuse " qui prit, quitta et reprit la cuirasse et la haire "? Mais, du coup, pour le mysticisme de celui-ci, je suis de l'avis de M. Urbain, je conserve quelques doutes. On sait sa vie. Joyeux compagnon de Henri III, il avait décidé instantanément de dire adieu au monde. Toute la cour en fut stupéfaite. Henri III faillit " tomber pâmé à la renverse ". Il était déjà capucin lorsque la politique le ramena sur la scène du monde. Son frère, Scipion de Joyeuse, était mort, noyé dans le Tarn. " C'était le dernier des Joyeuse, le dernier du moins qui put mener des troupes à la bataille, l'aîné et le cinquième ayant été tués à Coutras, le second étant devenu cardinal, et le troisième, capucin. " Or les *ligueurs* voulaient à toute force un Joyeuse. Le choix fut bientôt fait. Le capucin consentit à sortir du cloître. " La haute théologie fut consultée, Baronius, Bellarmin approuvèrent; Rome offrit les dispenses nécessaires. " Ange sortit du cloître. " Nous ne le suivrons pas, dit M. Brémond, dans un monde où notre curiosité des choses mystiques ne trouverait plus à se nourrir. Son exil loin du paradis franciscain dura sept ans. Exil moins dur à supporter que les panégyristes du fr. Ange voudraient nous le faire croire. " La paix une fois conclue avec Henri IV, " le capucin d'avant-hier semble peu pressé de terminer ses vacances ". Avait-il oublié sa vocation religieuse? En tout cas, son supérieur, le Père Benoît de Canfeld, ne manqua pas de la lui rappeler en termes vraiment touchants et persuasifs. " Il redevint donc

fr. Ange, reprit la grosse corde et l'habit rapiécé, recommença la vie unitive. On était en 1599. Le siècle finissant — et quel siècle! — léguait au XVIIe cet exemple mémorable. "

Enfin j'ai hâte d'arriver à celui qui représente le mieux la tradition séraphique à cette époque,à celui qui dépasse tous les autres " par la splendeur de son génie mystique et par l'étendue de son influence", je veux dire Benoît Filch de Canfeld.

Il prit l'habit chez les capucins de Paris en 1586. On sait peu de chose sur les incidents de sa vie religieuse. " Ses longues extases firent peur aux religieux du couvent. Dans un de ses ravissements qui dura deux jours, on fit venir le médecin qui ordonna de lui mettre " des pigeons fraîchement égorgés sur la tête et de lui piquer les cuisses avec de grosses épingles ". Inutile de dire que ce beau traitement échoua et que " l'on fut bien vite convaincu de l'excellence de sa grâce ". En effet, Benoît de Canfeld est hors de pair. C'est un mystique à part. Sans doute il s'est assimilé le Pseudo-Denis, Tauler, Harphius, les mystiques franciscains, mais il a été formé surtout " par cette tradition vivante qui éclaire l'enseignement des livres et le modernise". Il a conféré de ses propres états et des problèmes spéculatifs de la mystique avec les plus grands maîtres de son temps. " Maître des maîtres eux-mêmes, de Bérulle, de Mme Acarie, de Marie de Beauvilliers, de tant d'autres, c'est lui qui a donné à la renaissance religieuse un caractère vraiment mystique. "

Sans doute, dans ses spéculations " il ne s'aventure pas aussi haut que son contemporain Jean de Saint-Samson ou que saint Jean de la Croix ", mais c'est un théologien profond, subtil, qui " pousse quelquefois les analyses avec une curiosité trop complaisante "; c'est un logicien qui " aime les belles symétries systématiques aux arêtes vives ". Joignez à celà " une imagination de poète et une extrême chaleur de

style ". Rien d'étonnant qu'il ait ravi ses contemporains, même les plus ignorants. C'est le livre de Benoît de Canfeld *La règle de perfection* qui a formé à la vie intérieure cet original berger provençal qui deviendra plus tard le Père Yvan, dont M. Brémond a narré la vie avec amour dans *La Provence mystique au XVIIe siècle.* " *La règle de perfection* n'est pas uniquement une somme de théologie mystique; elle est encore et d'abord un manuel d'ascèse chrétienne, Canfeld restant d'ailleurs persuadé que cette ascèse elle-même prépare, entraîne normalement les âmes à la réception des sublimes grâces qui font les parfaits. "

L'oeuvre de Benoît de Canfeld a été appréciée bien différemment. M. Brémond la trouve " belle, ardente, lumineuse". D'autres la trouvent obscure. Le Père Poulain, jésuite, [8] flaire du quiétisme jusque dans le titre du livre de Canfeld : *La règle de perfection réduite au seul point de la volonté divine.* M. Brémond, il est vrai, nous assure que le Père Poulain n'a jamais lu Canfeld. " Le Révérend Père, dit-il, se figure toujours et gratuitement, je veux dire sans avoir lu Canfeld, que, pour ce maître, il suffit d'attendre bouche bée les inspirations, comme si la volonté de Dieu ne nous était pas clairement et de cent façons notifiée presque à chacun de nos pas. " Ce qui est certain, c'est que des théologiens de premier ordre, contemporains de Canfeld, André Duval, le chartreux Beaucousin, et de très graves sorbonnistes l'ont approuvé de tout point. S'il se sert de quelques expressions plus ou moins fautives, n'oublions pas qu'il a écrit avant la condamnation de Molinos, et qu'il ne pouvait avoir la précision des mystiques qui ont traité ces questions après lui. D'ailleurs que l'on veuille bien lire attentivement tous les textes cités par M. Brémond, on les trouvera " sublimes, de ce limpide et profond sublime qui semble illuminer soudain les avenues du mys-

---

[8] *Grâces d'oraison*, 5e éd., p. 502, 503.

tère ". L'auteur de l'*Histoire du sentiment religieux* n'avait pas à " commenter cette divine métaphysique ", mais il a voulu simplement faire " entrevoir la splendeur et la solidité de ce petit livre sur lequel vont se façonner tant de mystiques " étonnants du XVIIe siècle. [4]

La place me manque pour parler comme je le voudrais de l'introduction du Carmel en France. C'est tout un poème. Il y a dans ce long chapitre des pages singulièrement savoureuses qui ne se résument pas. Je ne puis pas cependant ne pas dire un mot de Mme Acarie, car c'est vraiment le personnage le plus représentatif de cette époque. " François de Sales lui-même ne vient qu'après elle, ne serait-ce que pour l'excellente raison qu'Annecy n'est pas encore en France et n'est pas Paris. Je parle uniquement — cela va sans dire — de l'influence personnelle que Mme Acarie a exercée de son vivant, car elle n'a rien écrit. L'activité de cette femme, morte à cinquante-deux ans, de cette infirme, est un miracle. Elle a introduit en France le Carmel de sainte Thérèse qui, à sa mort, comptait déjà dix-sept maisons. Autant et plus que Mme de Sainte-Beuve, elle a travaillé au développement des Ursulines. La réforme des abbayes bénédictines lui doit beaucoup et ses autres oeuvres ne se comptent pas. Enfin elle a connu, groupé, stimulé, dirigé même, presque tous les grands spirituels de son temps. On peut l'écrire hardiment de tous les foyers religieux qui se sont allumés sous le règne de Henri IV, nul n'égale en éclat, en intensité, en rayonnement, l'hôtel Acarie. "

---

[4] Ceux qui voudraient avoir, sur Canfeld, le sentiment d'un franciscanisant de haute valeur, feront bien de se reporter au livre du Père Ubald d'Alençon, *Leçons d'histoire franciscaine.* Ce livre qui vient de paraître reproduit les conférences données par le Père à l'Institut catholique de Paris à la demande de Mgr Baudrillart.

Là fréquentent en effet, avec des séculiers éminents, des sorbonnistes, Duval, Gallemant, le fondateur de l'Oratoire, Pierre de Bérulle, bien entendu, le chartreux Beaucousin, les capucins Benoît de Canfeld et Archange de Pembroke, le Père Coton, le Père Binet,et, quand il n'est pas sur les routes —ce qui est rare—cet extraordinaire Quintanadoine qui fut l'introducteur des carmélites en France, le feuillant Asseline et, quand il est de passage à Paris, François de Sales lui-même. C'est là, dans cet hôtel, nous dirions aujourd'hui dans ce salon, que fut décidée l'introduction du Carmel en France, et c'est là que le Carmel français trouva ses premières recrues.

Quand on parle du Carmel français, immédiatement on pense à Pierre de Bérulle. Pour de graves historiens, comme l'abbé Houssaye par exemple, c'est lui le " héros de toute cette histoire ". Pour M. Brémond, c'est d'abord Mme Acarie, puis, immédiatement derrière elle, Jean de Quintanadoine... Lorsqu'il attribue le premier rôle à Pierre de Bérulle,l'abbé Houssaye entend servir "un système très séduisant à la vérité", mais qui est bien contestable. Il veut faire du Carmel, " une oeuvre toute bérullienne et spécifiquement française, un autre Oratoire. A l'en croire, le message que nous apportent les premières carmélites serait bien sans doute le message de sainte Thérèse, mais remanié, mais adapté aux exigences nationales et à l'esprit particulier de Bérulle. Voilà qui va loin et qui menace de fausser une histoire unique. Bérulle certes est admirable, c'est " tout un monde ", " c'est un excitateur d'âmes qui a formé Condren, Vincent de Paul, Olier, Bossuet lui-même ". " Mais, à vrai dire, l'esprit de Bérulle diffère de cet esprit de sainte Thérèse, plus simple, plus humain, plus mystique, plus universel, qu'ont répandu en France les premières carmélites. Plusieurs de celles-ci doivent beaucoup à Bérulle qui les forma de maîtresse main, mais il n'a fait que vivifier chez elles une semence étrangère. Celles

qui ont le plus reçu de lui restent avant tout filles de sainte Thérèse. Espagnoles? Françaises? Il importe peu. Pour ce qui vraiment compte, la haute mystique ne connaît pas de frontières. La France ne s'ouvre pas moins avidement que l'Espagne réformatrice. Qu'il s'implante chez nous, le Carmel sera le Carmel, tout cela, mais rien que cela. Rectifions ce que nous disions plus haut, l'unique héros de l'histoire qui nous attend, c'est sainte Thérèse conquérant notre pays. "

Si M. Brémond laisse un peu dans l'ombre la figure de Pierre de Bérulle, au moins comme fondateur du Carmel de France, par contre il remet Quintanadoine au premier plan, et je n'assurerais pas qu'il n'ait un peu forcé le rôle de son héros. Lui que l'on avait jusqu'ici regardé comme " une ombre vénérable, un comparse un peu falot ", qui s'éclipsait totalement devant Bérulle, reprend la toute première place.

M. Brémond se devait de tracer de main de maître le portrait de Quintanadoine. Il n'y a pas manqué. " Jean de Quintanadoine a été l'instrument providentiel de cette conquête vers laquelle toute notre curiosité doit se tendre, agent chétif, obscur, maladroit, mais obstiné, indécourageable. Loin de le diminuer à mes yeux, sa petitesse l'exalte plutôt. Introduire sainte Thérèse en France, ce rêve le tient, l'absorbe et le définit. Il n'existe que pour cela. Il ne nous distraira pas de sainte Thérèse, comme le ferait immanquablement le très personnel Bérulle. Voyons en lui un de ces serviteurs, comme il s'en trouve dans les romans enfantins, un bonhomme tout à fait désintéressé, têtu, passionné et qui parviendrait enfin à gagner à son maître un vaste royaume. Pour le montrer tel que je le vois, il me faudrait l'art du romancier... L'histoire du Carmel, toujours joyeuse, ne veut pas d'une plume trop janséniste. J'ignore si les carmélites espagnoles, introduites en France par Jean de Quintanadoine, emportèrent dans leur bagage le tambourin de sainte Thérèse, mais je

sais qu'elles avaient la fraîche gaîté de leur mère. Quintanadoine vivant a dû les amuser plus d'une fois. Aujourd'hui encore, lorsqu'on redit son nom dans le parloir de quelque Carmel,on croit deviner derrière la grille des commencements de sourire, des éclairs de malice tendre. Trop grave, l'historien de Quintanadoine ne serait pas dans la tradition. "

Je n'ai pas l'intention de résumer la vie de Quintanadoine et celle des premières carmélites. Je renvoie à M. Brémond. On lira avec intérêt les multiples pérégrinations,les aventures piquantes et aussi les détresses intérieures de cet étonnant personnage, les pourparlers de Quintanadoine avec les carmélites et les carmes espagnols, le voyage des carmélites d'Espagne en France, leur arrivée à Paris, l'inauguration du Carmel du faubourg Saint-Jacques, le gouvernement si rigide d'Anne de Jésus, le portrait des premières carmélites françaises,Mme Jourdain, Andrée Levoix, Mlles d'Hannivel,Charlotte de Harlay de Sancy, marquise de Bréauté et surtout cette délicieuse Madeleine-de-Saint-Joseph, de l'angélique Catherine de Jésus, de la vive et douce et primesautière Marguerite Acarie.

M. Brémond retrace aussi en quelques pages l'histoire des carmes français: Le Père Thibault, le Père Pinault, le Père Léon de Saint-Jean, le Père Dominique de Saint-Albert, mais il s'arrête longuement sur le plus grand d'entre eux Jean de Saint-Samson, que des hommes compétents rangent parmi les mystiques du plus haut vol. A les en croire il serait " le Jean de la Croix des carmes français ".

Jean de Saint-Samson, en effet, " a tenu école de mysticisme, et cela, non pas dans un coin obscur, mais au foyer même d'une des réformes les plus fameuses de cette époque féconde en réformes ". Toute une génération de jeunes carmes s'est éclairée à cette grande lumière. Ses écrits, peut-être plus éblouissants que charmants, " une sorte de concile gallican, où siégèrent des spirituels de toute robe, les a compris, approuvés et admirés sans restriction. "

Les livres de Jean de Saint-Samson ne s'adressent pas à tout le monde. Il est parfois obscur; quand on le lit, "on est vraiment impressionné, on se sent en présence d'un géant ". Ce n'est pas un penseur à proprement parler, ni un poète. " Sa pensée, qui d'ailleurs nage dans le concret, si je puis dire, nous paraît terriblement abstraite. " On l'a accusé parfois de panthéisme, mais à tort. Il faut dire cependant que " ses formules sont parfois d'une hardiesse déconcertante". " Elève du Pseudo-Denys et des mystiques allemands, son pli était déjà pris lorsque, sur le tard, il fit connaissance avec l'école espagnole. Bien qu'il ne le dise pas en propres termes, on sent bien que la divine modération de Jean de la Croix lui paraît timidité. Mais enfin, les quelques outrances verbales qu'on peut lui reprocher ne servent qu'à mettre en relief la foncière et profonde sagesse de ce grand illuminé. "

Il est dommage que les oeuvres de ce mystique admirable soient introuvables. Il semble bien que, dès la fin du XVIIe siècle, il était déjà oublié. " Passionnément fidèle à ses moralistes, la Jérusalem gallicane oublie ses prophètes. " Je sais de source très sûre que Jean de Saint-Samson n'est même pas connu dans tous les Carmels. Espérons qu'un curieux de psychologie religieuse rééditera quelque jour *Les méditations, Le miroir et les flammes de l'amour divin, Contemplations et divers soliloques* et surtout son traité le plus profond *De la consommation du sujet en son objet.* [5]

M. Brémond nous retrace ensuite le portrait des grandes abbesses bénédictines " qui, en moins de trente ans, ont rétabli sur tous les points du royaume le prestige à peu près ruiné

---

[5] Le Père Sernin a donné, il y a une trentaine d'années, en un petit volume des extraits de l'oeuvre de Jean de Saint-Samson. A mon avis, ce livre est complètement manqué. Les textes sont si raccourcis, si étriqués, qu'on ne peut avoir qu'une idée tout à fait inexacte du grand mystique.

de l'ordre de saint Benoît ". Ici que de noms à citer! Madeleine de Sourdis, abbesse de Saint-Paul-les-Beauvais; Henriette de Lorraine,abbesse de Notre-Dame-de-Soissons; Louise de l'Hospital, abbesse de Montivilliers ; Anne-Bethilde de Harlay, abbesse de Notre-Dame-de-Sens; Claude de Choiseul-Praslin, abbesse de Notre-Dame-de-Troyes; Laurence de Budos, abbesse de la Trinité-de-Caen; Anne Babou de la Bourdaisière, abbesse de Beaumont-les-Tours; Marie de Chateauneuf, abbesse de Saint-Laurent-de-Bourges ; Marie de Lorraine et Madeleine de la Porte, abbesses de Chelles; Renée de Lorraine et Marguerite de Kilcardi, abbesses de Saint-Pierre-de-Reims; Anne de Plas et Françoise de la Châtre, abbesses de Faremontiers; Catherine de Montluc de Balagny, abbesse d'Origny; Guyonne de Médavy, abbesse de Saint-Nicolas-de-Verneuil; Luce de Luxe, abbesse de Saint-Antoine-d'Angoulème; Charlotte Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix-de-Poitiers; Françoise de Foix, abbesse de Saintes, et bien d'autres encore. M. Brémond prend un singulier plaisir à faire revivre tant de délicates mémoires.

Car " cette histoire est plus profondément associée à la vie nationale que celle des carmélites, des capucins et même des jésuites, tous nouveaux venus et sans racines dans le pays ". Les abbayes de ce temps-là se transforment, s'intériorisent, s'isolent autant que possible du monde. Elles tendent à ne plus être que des couvents, mais elles n'en sont pas encore. De là dans leurs chroniques mille rencontres pittoresques, piquantes, parfois tragiques, où le mysticisme n'a rien à faire, mais qu'un historien comme M. Brémond ne veut pas complètement sacrifier.

Pour retracer l'histoire de ces abbayes et l'orienter dans ses recherches, il a à sa disposition un document d'une inestimable valeur: les *Eloges* de Jacqueline de Blémur, que l'on

peut hardiment placer tout à côté des *Mémoires* de Madeleine de Changy. [6] "La bénédictine a moins de fraîcheur, moins de suavité, moins de grâce que la visitandine; par contre elle a un plus grand style, plus de fermeté, plus de majesté, plus d'humour; tout en étant moins délicieuse artiste, elle est plus historienne. Quoiqu'il en soit, elle écrit d'une main qui aurait porté dignement la crosse abbatiale, elle raconte avec une sérénité grave et sans surprises les plus récentes prouesses de l'ordre, et aussi les incontestables abus qui se sont glissés dans ces abbayes, moins nombreux cependant qu'on peut le supposer.

" Sauf quelques exceptions très rares, nos abbayes n'étaient pas devenues des lieux de plaisance, pour la bonne raison que beaucoup d'entre elles n'avaient plus le sou. Les gens de guerre d'un côté, les huguenots de l'autre, avaient passé par là, et avec eux le pillage et l'incendie. Lamentables elles-mêmes, les gardiennes de ces ruines lamentables auraient été fort embarrassées de toute façon pour mener joyeuse vie. " " Les réformatrices auront fort à faire pour ramener aux exigences de la pauvreté l'instinct propriétaire de ces vieilles filles. Celles-ci avaient pour excuse le souvenir tout récent des mauvais jours qui leur avaient appris l'avidité et l'avarice. Elles s'étaient refait péniblement, âprement, grain par grain, comme des fourmis, leur petit trésor. " Toutes n'étaient pas si vieilles cependant, celles de la Pommeraye par exemple, qui, comme dit la Mère de Blémur, " ne se faisaient point scrupule de se déguiser en bergères, d'aller en cet habit

---

[6] Quand on compare les *Eloges* de la Mère de Blémur ou les *Mémoires* de la Mère de Changy avec certaines biographies de religieuses modernes, on reste confondu. La plupart des biographies contemporaines sont sans psychologie aucune. Sans doute il y a de ci de là de précieuses notations d'âmes, mais souvent délayées et perdues dans des centaines de pages de verbiage pseudo-pieux. Je pourrais aligner une liste assez grande de ces biographies. Mais je préfère ne faire de peine à personne.

aux assemblées de la campagne et de danser aux noces du village ". Mais de telles " cigales " sont, en somme, l'exception.

Néanmoins la réforme s'imposait, et certes, ce n'est pas sans peine que les grandes abbesses y parvinrent. Elles ne furent pas seules. Elles reçurent constamment l'appui des Bérulle, des François de Sales, des Coton, des Canfeld, des Asseline, des Condren, de tous ceux dont " l'action discrète mais souveraine inspire, soutient et fait réussir, toutes les entreprises religieuses du XVIIe commençant ".

Plus d'une de ces réformatrices a reçu l'étincelle ou est venue rallumer son zèle dans le cénacle de Madame Acarie. Louise de l'Hospital y vint plusieurs fois. On vit apparaître également Marie de Beauvilliers qui, dans la réforme de Montmartre, eut l'appui constant de Bérulle, de Canfeld, de Mme Acarie elle-même, de plusieurs bénédictins, et de plusieurs jésuites, qui fréquentaient l'Hôtel Acarie.

Le Père Lallemant dirigea longtemps Marie de Chateauneur. Laurence de Budos était " en relation épistolaire avec le Père de Condren et plusieurs oratoriens et jésuites. Port-Royal lui-même " eut recours à des jésuites, à des capucins, à des feuillants ". Madeleine de Sourdis " réunissait à Saint-Paul-les-Beauvais tout un concile ": le cardinal de Sourdis, Gallemant, Duval, les capucins Benoît de Canfeld, Ange de Joyeuse, Archange de Pembroke, Honoré de Champigny.

Mais il faut contempler à loisir le portrait que M. Brémond trace de ces femmes incomparables. On sent que l'auteur admire à plein coeur ses héroïnes, sans les confondre cependant dans une égale admiration. Il a parfaitement, au contraire, le sens très aiguisé des nuances. Toutes ces abbesses ont leur personnalité bien marquée, des traits bien caractéristiques.

Marie de Beauvilliers semble avoir été "assez frêle, ce qui rendrait plus dramatique la ténacité, l'indomptable énergie

de cette femme". "Incomparablement belle, je crois la deviner quelque peu distante et fermée... très grande, très sainte,... trop personnelle peut-être et moins généreuse qu'on ne le voudrait pour les plus éminentes de ses filles — pour Marguerite d'Arbouze, par exemple, qu'elle fit souffrir—, magnifique néanmoins et d'une vertu resplendissante, puisque tous les spirituels du temps se sont inclinés devant elle et que trois générations de moniales l'ont canonisée. Au bout de quelques entretiens avec elle, Benoît de Canfeld l'avait jugée " digne de cheminer par la voie royale de l'abnégation absolue et du pur amour ". Ce trait vaut tous les éloges.

Marguerite d'Arbouze, la fondatrice du Val-de-Grâce, est d'une autre trempe et de plus d'envergure. " Tous la regardaient comme une très grande sainte. Sainte elle l'était certes, et si grande, si parfaitement aimable, qu'en plaçant son portrait en face de Marie de Beauvilliers j'ai peur d'évoquer entre les deux abbesses une comparaison qui ne flatterait pas cette dernière. Marie de Beauvilliers nous intéresse au plus haut point, Marguerite d'Arbouze nous émeut. Nous ne pouvons pas ne pas l'aimer. Elle est tout ensemble et plus loin et plus près de nous. Réformatrice elle aussi, elle n'a pas déployé moins d'énergie que l'autre et elle ne me semble moins héroïque que parce qu'elle fut plus souple et plus tendre. Elle a gagné tous les coeurs. Ses filles nous paraissent unies en elles plus intimement et plus simplement que les moniales de Montmartre. Elle est l'abbesse idéale. " Si l'on oubliait ses contemporains, et si l'on effaçait quelques dates, Marguerite paraîtrait " la contemporaine des grandes mystiques médiévales ". Je n'ai pas eu le courage d'abréger ces longues citations, j'aurais même voulu les faire plus longues encore.

Il y aurait beaucoup à dire encore, mais je craindrais vraiment de fatiguer les lecteurs de la *Revue*. Qu'on lise le très beau chapitre sur saint François de Sales, dont je n'ai

rien dit. Il est de tout premier ordre. Qu'on lise aussi le chapitre sur sainte Chantal et la Visitation. Je ne sais rien de plus suggestif, de plus fouillé, de plus puissant, de plus précieusement instructif. Mais que dis-je, juste ciel, qu'on lise tout ! M. Brémond est de ceux qui savent se faire lire. Sa phrase est toujours souple, aisée, ailée, fluide, élégante, extrêmement ductile, j'allais dire, fénélonienne, pour employer un terme très cher à M. Brémond. Outre les précieuses recherches et les analyses très poussées que nous offre ce livre, on y trouve ce charme souverain, cette discrétion, cette émotion de style qui est la marque authentique des vrais maîtres.

Cette *Histoire du sentiment religieux* est comme une illustration et comme une justification tout à la fois de la méthode historique la plus moderne, mais éclairée, complétée, amplifiée, vivifiée par la psychologie la plus sûre. Des historiens sévères trouveront peut-être les petites psychologies de M. Brémond plus ingénieuses que profondes. Je crois que ces historiens auront tort. L'historien après tout n'est pas un collectionneur de fiches et un râcleur de textes. M. Brémond serait le premier à dire qu'il a besoin du document, qu'il le recueille, qu'il l'examine. Mais il le dépasse. Avant tout il a voulu déchiffrer des âmes, étudier des vies, recueillir des vestiges d'histoire vivante.

M. Brémond sait mieux que personne que, dans une histoire du sentiment religieux, c'est la religion qu'il faut regarder avant tout, que la religion est affaire d'âme et non de document, et que c'est dans l'intimité des consciences individuelles que s'élaborent les grandes oeuvres religieuses. C'est donc l'âme de ses héros qu'il contemple, c'est leur attitude d'âme qu'il s'attache à définir, à raconter et à peindre. Aussi les personnages qui traversent son livre se détachent-ils tous en plein relief, agissent, vivent, parlent avec une remarquable vivacité et une évidente chaleur d'humanité. L'excellent

peintre d'âmes qu'est M. Brémond est parvenu à extérioriser non seulement les grands traits qui synthétisent une âme, mais aussi les nuances intimes qui déterminent le type individuel existant dans les êtres même les plus effacés et les plus anodins.

Tous ceux qui liront cette *Histoire du sentiment religieux* seront frappés de l'accent de sincérité, d'intense émotion, de profonde vie religieuse qui se dégagent de toutes ces pages. M. Brémond a appliqué à l'étude des mystiques personnages du XVIe et du XVIIe siècle le procédé cher aux tenants de la méthode newmanienne. Il les a étudiés avec toute son âme. Et c'est sans doute ce qui fait l'étonnante séduction, la profonde originalité de ce livre où l'on retrouve quelque chose de la pénétration et de la souplesse d'âme de Newman.

C'est donc une oeuvre pénétrée de science, de conscience et de réflexion, une oeuvre unique en son genre, [7] une oeuvre pleine de promesses, une oeuvre à la fois ardente et mesurée, bien vivante, bien moderne aussi, et qui nous console de tant de travaux hagiographiques, écrits dans un style qui n'a pas d'âge, où, pour me servir d'un joli mot de Doudan, l'on croit respirer l'air d'une chambre dont les fenêtres n'ont pas été ouvertes depuis des années.

Je ne veux pas terminer cette modeste analyse sans faire remarquer que l'*Histoire du sentiment religieux,* outre son

---

[7] Un ouvrage qui se rapproche de celui de M. Brémond est *Le sentiment religieux au XVIIe siècle* de Fortunat Strowski. C'est une des thèses les plus renouvelantes qui soient. M. Strowski a ses cartons pleins de jolies trouvailles et sème à pleines mains les vues ingénieuses et originales; mais il ne prend guère le temps de composer ses livres. Ce fin lettré, quand il le veut, écrit délicieusement: le malheur est qu'il ne le veuille pas toujours.

mérite historique et littéraire, a une grande valeur apologétique. Ceux qui chancelleraient dans leur foi, ou même qui souffriraient du *silence de Dieu,* feraient bien de la lire. A certaines heures cruelles de l'existence, où les meilleures apologétiques rationnelles n'auraient plus de prise sur les esprits, où toutes les ratiocinations des philosophes restent faibles et impuissantes, la fréquentation des plus hautes âmes serait encore la meilleure apologétique; l'étude sincère prolongée de ces mystiques épris de l'éternelle beauté, de ces âmes qui ont éprouvé le contact illuminateur de Dieu, pourrait donner à ces inquiets, à ces chercheurs d'infini, l'intuition du mystère d'amour, et sinon rendre, du moins faire désirer, à ceux qui ne l'ont plus, " la foi aux réalités invisibles et à la présence de Dieu ". [8]

---

[8] *L'Inquiétude religieuse,* Brémond, p. 390.

BRUNO-MARIE, o. f. m.

La civilisation espagnole

(SUITE)

L'Espagne de l'antiquité et du moyen âge

LES PRINCIPAUTÉS CHRÉTIENNES

LE grand obstacle au succès de la croisade espagnole et qui le retarda si longtemps, ce fut le manque d'union entre les différents états qui y prenaient part.

Dès le début du neuvième siècle, nous l'avons vu, six principautés indépendantes (Asturies, Léon, Castille, Aragon, Navarre, Barcelone) se disputaient la partie chrétienne de la péninsule. Les deux dernières (Navarre et Barcelone), par leur situation et les relations familiales de leurs chefs, se trouvaient bien plus en contact avec les populations du sud de la France qu'avec celles de l'Espagne.

Durant une seule période assez courte la Navarre eut le caractère d'une puissance vraiment espagnole. Ce fut sous le règne de Sanche-le-Grand (970-1036), lequel, par ses déprédations encore plus que par ses conquêtes légitimes, parvint à dominer toute la chrétienté ibérique, sauf la Galice et la Catalogne. Il prit même le titre d'empereur. Mais il ruina lui-même son empire, en le partageant pour doter chacun de ses enfants.

A peine était-il mort que Ferdinand, à qui était échue la Castille, eut à lutter contre Bermude, roi de Léon, lequel voulait rentrer en possession de ce domaine, dont Sanche l'avait dépouillé. Il le battit à Tamaron (1037) et s'annexa les ter-

ritoires du vaincu. Garcia, roi de Navarre, qui avait pris part au succès de son frère, en devint jaloux, l'attaqua, et fut défait à son tour. Cette double victoire donna la prépondérance au royaume uni de Léon et de Castille. Nous avons vu comment Alphonse VI en profita pour fondre sur les musulmans et s'emparer de Tolède.

Il semble que cet Alphonse VI, rompant avec les idées de son temps, et les habitudes des souverains, qui considéraient leur royaume comme un patrimoine de famille qu'ils étaient en droit de diviser entre leurs enfants, ait voulu faire oeuvre durable. C'est dans ce but qu'il maria l'unique fille qui lui restait, Dona Uracca, à Alphonse 1er le Batailleur, fils et successeur de Sanche Ramire, qui venait de fonder le royaume d'Aragon. Mais Dona Uracca était veuve de Raymond de Bourgogne. Un fils de ce premier lit était roi de Galice: " Il reconquit la Castille sur sa mère et sur le mari de sa mère. Comme si toutes les tentatives de groupement devaient échouer à la fois, la Navarre se sépara aussi de l'Aragon à la mort d'Alphonse le Batailleur (1134). Heureusement pour la chrétienté espagnole, Castille et Léon ne se séparèrent pas. Les deux royaumes unis recueillirent tous les avantages de leur alliance; ils imposèrent leur ascendant à toute la péninsule sous le règne d'Alphonse VII (1126-1157). "

Celui-ci tenant sous sa dépendance non seulement la plupart des princes chrétiens, mais encore un roi sarrazin, Saïf-ad-Daulat, les Cortès furent d'avis qu'il prît le titre d'empereur. On lui imposa solennellement la couronne impériale, en 1135, dans l'église de Sainte-Marie-de-Tolède. Le roi de France, en route pour Saint-Jacques de Compostelle, s'arrêta à Burgos, obtint la main de l'infante Constance. " Alphonse avait déployé tant de faste et de pompe, dans sa cité impériale de Tolède,que son gendre ébloui jura qu'il n'avait jamais

vu une cour aussi brillante et que sans doute la pareille n'existait pas dans l'univers. " [1]

Concentration éphémère! L'heure de l'unité espagnole n'avait pas sonné. Après Alphonse VII, non seulement les différents états qui avaient subi son hégémonie reprirent leur liberté, mais l'union de Castille et de Léon, qui avait duré plus d'un siècle (1936-1157), se rompit.

Quoi d'étonnant que, isolée et abandonnée à ses propres forces, en face de la puissance musulmane, la Castille ait été écrasée à Zallaca, Uclès, Alarcos?

Il y avait si peu d'accord entre les souverains chrétiens que,à la veille de la grande bataille de *Las navas de Tolosa,* le roi de Navarre hésitait encore à se rendre aux sollicitations de Innocent III et que le roi de Léon refusa jusqu'au bout son concours à cette partie décisive de la croisade.

Enfin dix-huit ans plus tard (1230), saint Ferdinand réunissait définitivement Léon à la Castille. Ce jour-là l'Espagne n'était pas encore une, mais la Castille prenait rang parmi les puissances avec lesquelles on compte. Sa position centrale entre l'Aragon et le Portugal lui assurait la prépondérance dans l'intérieur de la péninsule, en même temps qu'elle barrait la route à la Navarre.

L'évolution de ce dernier état d'ailleurs, après l'extinction de la dynastie originaire (c'est-à-dire celle de Sanche-le-Grand), peut à peine faire partie d'une histoire générale de l'Espagne. Par suite du droit des princesses royales à monter sur le trône, la couronne navarraise, en l'espace de 250 ans (1234-1484), passa jusqu'à six fois en des maisons étrangères, dont la plupart (Champagne, Evreux, Foix et d'Albret) étaient françaises.

---

[1] Lavisse et Rambaud, II, p. 667.

Bien avant son démembrement (de 1512) elle avait cessé de vivre de la vie espagnole. [2]

Cependant un nouveau royaume venait de surgir à l'ouest de la péninsule. Alphonse VI qui avait lui-même épousé Constance, fille de Robert, duc de Bourgogne, avait donné sa fille naturelle, Thérèse, à Henri de Bourgogne, fils du duc Henri, et arrière-petit fils de Robert le Pieux, avec le comtat de Portugal pour dot. Henri n'avait pas tardé à agrandir ses domaines aux dépens des Maures. Son fils, Alphonse, vainqueur des Musulmans, à la décisive journée d'Ourique, avait été proclamé roi sur le champ de bataille (1139). Aux Cortès de Lamego (1143), le choix de l'armée avait été confirmé par la nation, la couronne déclarée héréditaire dans la famille d'Alphonse Henriquez, les femmes reconnues aptes à succéder à défaut d'héritiers mâles, et toutes les précautions prises pour exclure les étrangers du trône. Ainsi la nationalité portugaise se trouvait fondée et garantie par le contrat qui établissait la monarchie. " Sûr de son peuple, Alphonse s'était adressé au

---

[2] En 1234 la fille de Sanche VII avait épousé Thibaud de Champagne; en 1288, Jeanne 1ère, fille de Henri Ier, avait épousé Philippe VI de Valois qui avait cédé la Navarre à Jeanne II, de France, fille de Louis le Hutin et épouse de Philippe d'Evreux. La maison d'Evreux, après trois règnes d'hommes, aboutit encore à un héritage féminin : Blanche, fille de Charles le Noble, faisait roi un prince d'Aragon, Jean (1425). Cette dynastie ne donna qu'un seul règne d'homme, celui de ce Jean, d'abord en association avec sa femme (1425-1441), puis seul (1441-1479). En 1479, la couronne passa à François-Phoebus de Foix, petit-fils de Léonore (seconde fille de Jean) et de Gaston IV. Cet avènement réunit le comté de Foix à la Navarre. Cette maison de Foix était en Navarre la cinquième dynastie étrangère. On en eut bientôt une sixième : Catherine, soeur et héritière de Phoebus, porta les deux états dans la maison d'Albret par son mariage avec Jean (1484) qui devint Jean III de Navarre. C'est sous le règne de Catherine et de Jean qu'eut lieu le démembrement. Ferdinand le Catholique conquit en 1512 la partie située au sud des Pyrénées. La maison d'Albret-Navarre ne régna plus qu'au nord des montagnes. En 1548, elle se confondit avec la maison de Bourbon, qui devint en 1589 la maison de France. (Lavisse et Rambaud, III, p. 469-474).

pouvoir souverain qui disposait alors des couronnes, à la papauté. Moyennant le paiement d'un léger cens, il avait obtenu la confirmation de son titre et la reconnaissance des faits accomplis. [3] Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre matériel, le Portugal passait au rang des états souverains. " (Lavisse et Rambaud, II, p. 668, 669).

Sans doute, il n'était qu'un petit royaume de quatre-vingt-dix lieues, taillé à même la Castille, et dont les institutions étaient calquées sur celles de sa puissante voisine. [4] Mais avec son sol fertile et sa longue étendue de côtes, jalonnées de bons

---

[3] Le royaume de Portugal se trouvait, à l'égard de l'Eglise, dans une véritable dépendance. Le pape Lucius II (1144-1145) avait consenti à prendre la couronne portugaise sous sa protection; mais le roi s'était engagé à payer au pape une redevance annuelle de quatre onces d'or. Saint Bernard, s'étant entremis dans cette affaire en faveur du roi, avait aussi obtenu qu'une rente de cinquante maravédis d'or pur serait payée à l'abbaye de Clairvaux. Plus tard, le pape Alexandre III (1159-1181) renouvela le traité avec le roi de Portugal; le tribut fut porté à deux livres d'or, payables chaque année entre les mains de l'archevêque de Braga. Sanche Ier (1185-1211), fils d'Alphonse Ier Enriquez, essaya de se soustraire à l'obligation du tribut. Innocent III maintint énergiquement ses droits de suzeraineté et obligea le roi à payer un acompte de cinq cent vingt maravédis. (Lavisse et Rambaud, p. 479). — Alphonse I, en 1128, avant d'être roi, avait de même extraordinairement favorisé le clergé de son royaume sans doute afin de le gagner à sa cause, s'était engagé à bâtir à ses frais la cathédrale de Braga, dont il avait exempté de toutes charges les domaines, mis tous les bénéfices du diocèse à la nomination de l'évêque, renoncé à toute autorité royale sur cette église. Ces privilèges au clergé dépassant la mesure, les seigneurs et les rois eux-mêmes ne cessèrent de les enfreindre. De là conflits très aigus, excommunications fréquentes... (Voir Lavisse et Rambaud, III, p. 480).—Sanche II (1223-1245) n'ayant pu faire observer la charte qu'il avait accordée au clergé, le pape lui substitua Alphonse,comte de Boulogne, Alphonse III, qui promit... mais une fois roi ne tint pas ses promesses. Il fut excommunié comme l'avaient été Sanche II et Alphonse II. Les rois Denys, Alphonse IV, Jean Ier menèrent la lutte plus prudemment et avec plus de succès. Pierre le Justicier régla la question: " Les rois de Portugal avaient mis un siècle à conquérir leur royaume sur les Maures, et deux cent cinquante ans à conquérir leur indépendance sur le clergé. "

[4] Etaient nobles tous les combattants du camp de Ourique, ainsi que tout Portugais, qui, prisonnier des Maures, n'avait pas abjuré la foi.

ports, il n'a pas à craindre de jouer le rôle effacé de la Navarre. Il deviendra un état agricole, commerçant et, au 16e siècle, de hardis marins lui conquerront un superbe empire colonial.

La Castille avait profité de l'embarras où le désastre de Braga avait mis l'Aragon pour occuper sa capitale, Sarragosse. Ramire II, surnommé le Moine, successeur d'Alphonse le Batailleur, songeant plus aux intérêts éternels qu'aux temporels, se souciait assez peu de la querelle; il n'avait aucune objection à mettre ses états sous la protection du souverain castillan. Mais, ses sujets l'ayant détourné de ce dessein, il donna sa fille Pétronille à Bérenger IV, comte de Catalogne, qui parvint à se faire restituer Sarragosse et rompit tout lien de vassalité à l'égard du roi de Castille. Sous son fils, Alphonse II, l'union de l'Aragon (puissance maritime) était consacrée d'une façon définitive. La partie chrétienne de la péninsule ibérique se trouvait à ce moment partagée entre trois principautés, Castille, Aragon, Portugal, vivant chacune d'une vie bien distincte. Il existait une couronne aragonaise, une couronne castillane, une couronne portugaise, mais pas de couronne espagnole.

Le roi d'Aragon, Pedro II, le Catholique, qui avait pris part à la bataille de *Las navas de Tolosa,* se rendit à Rome pour demander l'annulation de son mariage avec Marie de Montpellier. Malgré le refus qu'il essuya sur ce point, il consentit à se faire couronner par Innocent III. Il déposa son diadème sur le maître-autel de Saint-Pierre, et le pape le lui remit, de telle sorte qu'il fut censé le tenir du Saint-Siège, auquel il s'engagea à payer une redevance annuelle.

En acceptant cette sorte de vasselage, le monarque aragonais entrait tout-à-fait dans les vues d'Innocent III, qui s'occupait d'organiser la société d'après les idées de son prédécesseur Grégoire VII, en plaçant la papauté au sommet et en lui rattachant tous les états chrétiens, sinon par l'hommage

féodal, du moins par une obligation, telle que le cens, laquelle était encore plus une marque de dépendance qu'un secours financier présenté au père commun des fidèles. Mais, étant donné le prestige qu'avait la papauté à cette époque, les princes ne se faisaient pas prier pour lui accorder cette preuve tangible de sujétion. Ils étaient souvent les premiers à l'offrir. C'est qu'ils y trouvaient une véritable consécration de leur propre pouvoir. Toutefois les nobles aragonais n'approuvèrent pas la démarche de leur souverain. Ils ne cessèrent de créer des embarras à la royauté à ce sujet jusqu'au jour où Pedro IV eut modifié l'acte de Pedro II.

Ce Pedro II périt dans la bataille de Muret, en 1213, en défendant les Albigeois contre Simon de Montfort. Il avait été entraîné à secourir les hérétiques par ses relations avec le comte de Toulouse.

Son fils, Jaime Ier, acheva d'arrondir le domaine d'Aragon-Catalogne en enlevant successivement aux Maures les îles Baléares et Valence (1228 et 1238). Mais avec son successeur la politique aragonaise prit une autre direction. Pedro III s'aperçut en effet que son royaume avait atteint ses frontières naturelles dans la péninsule et qu'il n'aurait pu s'y étendre qu'aux dépens des autres états chrétiens. Il porta ses regards ambitieux par-delà la Méditerrannée. A une extrémité de cette mer intérieure les Vêpres siciliennes venaient d'éclater (1282) et avaient eu pour résultat le massacre de tous les Français partisans de la maison d'Anjou. Il en profita pour s'emparer de la Sicile et attaquer Naples, auxquelles d'ailleurs il prétendait avoir des droits par sa femme, Dona Constance de Souabe. Mais cette conquête le mit en opposition avec le pape, défenseur des souverains angevins. Martin IV l'excommunia. [5]

---

[5] Jaime II, second successeur de Pedro III, devait donner la couronne de Sicile à son plus jeune frère Frédéric et ainsi créer une nouvelle dy-

Cependant, à l'intérieur, la politique aventureuse de Pedro III et les sacrifices qu'elle exigeait avaient un autre effet. Elle amenait les nobles et représentants des villes à former une *union* pour la défense de leurs *fueros* (privilèges) et le redressement de leurs griefs. Cette association eut son étendard de guerre, son sceau de justice, son conseil et son armée. Elle humilia profondément la royauté. Sur ses instances et sous ses menaces, Pedro III dut restituer aux grands les fiefs dont il s'était emparé, prendre des engagements pour l'avenir et assurer des garanties aux sujets qui pouvaient redouter le zèle de ses officiers, choisir tous les juges parmi les Aragonais, ne pas étendre sa juridiction au-delà des frontières de son domaine. Le *justicia* (sorte de magistrat suprême), assisté d'un conseil de nobles et de bourgeois, fut investi du pouvoir de prononcer sur tous les procès. [6] La fortune des contribuables ne fut pas moins bien sauvegardée. " Aucun péage nouveau ne devait être établi. L'impôt sur le sel était

---

nastie, à l'extinction de laquelle l'île fit retour à l'Aragon. "L'occupation de la Sicile eut des résultats considérables, qui se produisirent chacun à son heure dans les siècles suivants. Elle donna aux habitants du bassin de l'Ebre ce champ d'expansion qui leur faisait défaut dans la péninsule. Elle prépara la conquête de Naples et des autres grandes îles de la Méditerranée. La marine catalane domina dans ce large bassin maritime, qui s'étend entre les Baléares, la Corse, la Sardaigne et l'Afrique. De là naquit aussi entre la France, alliée de la maison angevine, et l'Espagne,cet esprit d'hostilité qui fit explosion plus tard lors des grandes guerres d'Italie. " (Lavisse et Rambaud, II, p. 715).

[6] Le *justicia* n'était tout de même pas cette espèce de tribun que certains historiens ont représenté comme toujours prêt à opposer son *veto* aux empiètements royaux. " Chargé d'examiner les sentences rendues par les divers tribunaux, il décidait s'ils avaient agi ou non conformément aux *fueros*... Sa grande originalité, c'est d'avoir eu pour objet de garantir les droits de chacun contre la tyrannie de tous, les franchises de la nation contre les empiètements du pouvoir, la fortune des sujets contre les convoitises du fisc, la liberté individuelle contre les abus des différentes juridictions ecclésiastiques ou laïques. Et cette conception fait le plus grand honneur aux Aragonais du moyen-âge. " (Lavisse et Rambaud, II, p. 700).

aboli. La nation se faisait une large place dans les conseils de la couronne, où les trois ordres devaient avoir leurs représentants. Le roi ne pouvait, sans l'avis de ces délégués, faire la paix, ni déclarer la guerre. Enfin, il s'engageait à réunir tous les ans les Cortès. " [7]

Toutes ces concessions furent enregistrées dans le *privilegio general,* vrai monument des libertés aragonaises, qu'on a souvent comparé à la grande charte anglaise. (1283).

Mis en goût par cette victoire sur leur souverain, les nobles, quatre ans plus tard (1287), arrachaient à Alphonse III un autre privilège, dit *privilège de l'union,* par où leur était formellement reconnu le droit à l'insurrection. [8]

En outre, Valence et Barcelone avaient leur constitution et leurs Cortès. Elles se refusaient absolument à être gouvernées d'après les principes qui régissaient l'Aragon proprement dit.

---

[7] Lavisse et Rambaud, II, p. 714.

[8] Déjà par le *privilegio general* la noblesse s'était fait une belle part: elle avait fait sanctionner le maintien de ses juridictions, le droit de quitter l'hommage dû au souverain, la faculté de ne pas servir hors du royaume, ni au-delà des mers... etc... " Les principaux seigneurs de l'*union* remettaient leurs châteaux entre les mains de magistrats élus, appelés *conservateurs*, qui veillaient à empêcher toute défection. Le roi n'avait d'autre droit que de se défendre. Il était généralement vaincu, tous les nobles se considérant comme solidaires et s'unissant contre lui. " — Ferdinand le Catholique dira un jour : " Il est aussi difficile de diviser les nobles d'Aragon que d'unir ceux de Castille." Les *ricochombres* (c'était le nom espagnol de ces nobles formant une classe fermée très jalouse de ses droits) n'étaient pas aussi riches que les grands seigneurs de la Castille. Mais " ce qui leur manquait du côté de l'opulence, ils le rachetaient par un esprit politique beaucoup plus développé et une obstination qui est passée en proverbe ". Le contact avec les Catalans de Barcelone (riches marchands et hardis marins d'esprit tout républicain) donnait à la société aragonaise une physionomie absolument originale. Nulle part l'orgueil aristocratique ne se montra plus intraitable, et nulle part on ne vit un pareil sentiment du respect dû à la loi et à la liberté individuelle.

La plupart des villes de leur côté possédaient leur *fuero* ou charte municipale, qui leur garantissait des libertés et privilèges, variant avec les cités, mais généralement très étendus. Sarragosse avait un conseil de quinze jurats électifs, un conseil de trente-cinq citoyens élus de la même manière, et, " dans les cas les plus graves, on ouvrait les portes de la salle du conseil et tous les bourgeois étaient admis à délibérer avec les jurats ". " Il fallait au moins cent bourgeois pour que l'assemblée pût prendre une résolution valable... Plus d'une fois, Sarragosse et Valence se révoltèrent contre le roi et entrèrent dans l'*union* contre lui. Guillaume de Vinatea, un des jurats de Valence, osa tenir tête au roi Alphonse IV (1327-1336), qui voulait faire au préjudice du domaine royal des donations inconstitutionnelles, et proclama devant lui le principe *fueriste* de l'immutabilité de la loi... Cependant le privilège d'*union* condamnait le pays à une anarchie perpétuelle. Vainqueur de cette association à la bataille d'Epila, en 1348, le roi Pierre IV le Cérémonieux lacéra à coups de dague, en pleines Cortès, l'acte de concession qu'avait autrefois signé Alphonse III, et l'histoire d'Aragon prit dès lors un tour moins violent. "

Ajoutons qu'en Aragon les Cortès avaient une véritable autorité législative, intervenaient dans l'administration de la justice, connaissaient des plaintes formées contre les agents royaux et devaient être légalement convoquées au moins tous les deux ans. Elles se composaient de quatre ordres de l'état : clergé, ricochombres, nobles et communes. Les *ricochombres* étaient représentés par les chefs de huit maisons nobles mentionnées dans le *fuero* lui-même. Les députés des communes représentaient dix-huit bourgs, dix cités, trois communautés (Daroca, Calatyad et Ternel, trois villes qui étendaient leur juridiction sur tous les bourgs des environs et formaient comme de petits états avec leurs lois, leurs revenus et leurs

vassaux). Dans l'intervalle des sessions, une commission de permanence composée de huit personnes, deux de chaque ordre, veillait au maintien des *fueros* et à la rentrée des deniers publics. [9]

Sans doute le roi était quelque chose de plus que l'Exécutif de nos états démocratiques, et il ne faudrait pas nous figurer les Cortès de Sarragosse, de Barcelone ou de Valence, comme nos chambres parlementaires d'aujourd'hui. Les Aragonais d'alors n'étaient pas tellement en avance sur leur temps qu'ils eussent à coeur tout d'abord la constitution d'un état vraiment fort et cohérent en prenant pour base l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Non, ils restaient des hommes du moyen-âge et mettaient encore les intérêts particuliers au-dessus des intérêts généraux. Nous en avons la preuve dans le souci qu'avaient les nobles de s'assurer des avantages personnels au détriment de l'autorité dirigeante. [10]

Toutefois, indépendamment de l'*union* des nobles (qu'on peut plutôt regarder comme une sorte d'institution révolutionnaire), le justicia et les Cortès, avec leur commission permanente, apportaient un tempérament très notable à l'absolutisme du souverain. Ce n'est pas dans l'Aragon du 14e siècle qu'on pouvait parler de l'omnipotence royale. Déjà l'intervention de la nation dans les affaires publiques y était positivement reconnue et les droits des sujets en tant que justiciables et contribuables efficacement garantis.

Revenons à la Castille. Alphonse X le Savant y avait succédé à Ferdinand le Saint (1252). Le seul agrandissement territorial dont il dota son royaume fut la province de Mur-

---

[9] Cf. Lavisse et Rambaud, III, p. 495.

[10] La royauté, telle que le moyen-âge l'avait transmise, était sainte aux yeux des peuples, mais mal obéie. Obligée de compter avec une aristocratie puissante et factieuse, avec un clergé richement doté, avec des communes turbulentes, elle était souvent sans forces contre tant d'ennemis.

cie. Encore le dut-il aux armes du vaillant roi d'Aragon, Jaime 1er, qui venait de s'emparer pour son propre compte des îles Baléares et de Valence. Alphonse X était amateur de science, de littérature, d'astronomie. Son code, les *sept parties* (siete partidas) a été comparé aux *établissements* de Saint Louis et aux *statuts* d'Edouard I. Mais ce qui le détourna des conquêtes, ce fut moins ses préoccupations intellectuelles que sa vaine convoitise de la couronne impériale et ses querelles de famille. A la chute des Hohenstaufen, le souverain castillan posa en effet sa candidature à l'empire devant les électeurs réunis pour donner un successeur à Guillaume de Hollande. Il obtint quatre voix sur sept. Mais Richard de Cornouailles, son rival, qui n'avait eu que la minorité des suffrages, le devança et se fit sacrer à Aix-la-Chapelle. Les papes d'ailleurs refusèrent de reconnaître ce singulier empereur, " incapable de les défendre en Italie et de rétablir l'ordre en Allemagne ". Alphonse X dut se contenter du titre pompeux et vain de roi des Romains jusqu'en 1274, où Grégoire X confirma l'élection de Rodolphe de Hasbourg. Tout ce qu'il avait recueilli de son ambition, c'était la désaffection de ses sujets qui avaient dû en payer les frais.

Mais les maux que le futile caprice de son prince avait valus à la Castille ne furent rien à côté de ceux que lui infligea une longue lutte relativement à la succession royale, où le malheureux Alphonse dut se débattre entre son fils et ses petits-fils, et où intervinrent non seulement les rois de France et d'Aragon, mais encore les Maures de Grenade et d'Afrique. Un des résultats de ces dissensions intestines fut l'accroissement du pouvoir des nobles, dont les conflits devaient troubler si fâcheusement les règnes suivants jusqu'en 1474. [11]

---

[11] Le fils ainé d'Alphonse X, Ferdinand de la Cerda, étant mort dans une campagne contre les Musulmans en 1275, son second fils, Sanche, fut déclaré héritier. Mais la veuve de la Cerda, Blanche, n'entendit pas sacrifier les droits de ses propres enfants. Elle fit appel au concours de

Pratiquement, tandis que l'Aragon, sans être complètement à l'abri des luttes de parti, allait continuer à progresser normalement, la Castille devait, pendant plus de deux siècles, dépenser presque toute son énergie dans des guerres civiles et des querelles entre les grands du royaume.

Pierre III d'Aragon et de Philippe III de France. De là une longue guerre qui se compliqua encore, quand Alphonse s'étant brouillé avec Sanche proposa un partage équitable entre les réclamants. Les Maures furent successivement appelés au secours des différentes factions. Alphonse X mourut en déshéritant son fils rebelle, Sanche. Mais son testament ne fut pas plus respecté que ne l'avait été sa volonté durant sa vie. Le règne de ce fils rebelle, Sanche IV (1284-1295), fut signalé par des luttes intestines entre les *Haro* et les *Lara*, dont les vassaux se partageaient à peu près tout le royaume. De terribles guerres civiles troublèrent encore les longues minorités des rois Ferdinand IV (1295-1312) et Alphonse XI (1312-1350), guerres dont les atrocités s'effacent pourtant devant celles qui marquèrent la rivalité des deux demi-frères Pierre le Cruel et Henri de Trastamare (1350-1369). On en sait l'origine. Alphonse XI s'était épris d'une dame noble, Léonore de Guzman, qui lui avait donné neuf fils et une fille. A sa mort, sa femme légitime, Marie de Portugal, et son fils Pierre, dit le Cruel, n'eurent qu'un désir, se venger. Ils firent périr Léonore et forcèrent ses fils à s'enfuir dans les Asturies. Cette lutte fratricide amena dans la péninsule Du Guesclin avec ses grandes compagnies appuyant le Trastamare et le Prince Noir (anglais), que Pierre le Cruel avait gagné en mariant deux de ses filles à deux de ses frères. Elle se termina au détriment de Pierre qui périt dans un guet-à-pens après une rixe terrible avec son frère Henri. Avec lui s'éteignit la maison royale de Bourgogne, qui régnait en Castille depuis Alphonse VII fils de la reine Uracca.

L'avènement de la maison de Trastamare n'apporta pas à la Castille le repos dont elle avait un si grand besoin. Les règnes de Henri II (1309-1379), de Jean Ier (1379-1390), de Henri III (1390-1406) furent relativement calmes. Mais les agitations recommencèrent de plus belle sous Jean II (1406-1454). Durant sa minorité (il n'avait que deux ans, quand il hérita de la couronne castillane), les rênes du gouvernement furent entre les mains de son oncle Ferdinand, roi d'Aragon. A la mort de celui-ci (1416), ses trois fils (Alphonse V, devenu roi d'Aragon, Jean II, roi de Navarre, Henri, grand-maître de Saint-Jacques) prétendirent gouverner le jeune souverain de Castille, comme avait fait leur père. Seulement, Jean II avait déjà donné sa confiance à Alvaro de Luna, qu'il avait créé comte et connétable. De là une guerre qui dura près de trente ans entre

En Castille pourtant l'exercice de la souveraineté ne rencontrait pas d'aussi fortes entraves qu'en Aragon. Là aussi il y avait des Cortès, composées des quatre ordres ou bras de l'état: prélats, ricochombres, chevaliers et gens de commune. Les prélats et les riches hommes (ricochombres) en faisaient partie de droit et s'y rendaient à volonté. Mais le roi y convoquait aussi qui il voulait. L'élection des chevaliers n'était soumise à aucune règle. Quant aux villes ou communes, elles finirent par trouver une charge trop lourde leur droit d'envoyer des délégués. Le trésor prit les frais à sa charge. En retour, il diminua le nombre des villes représentées. En 1315, quatre-vingt-dix villes avaient droit de représentation. A la fin du siècle suivant, dix-huit seulement s'en prévalaient. L'une d'elles, Guadalajara, votait pour 400 villes, bourgs ou villages. L'institution manquait de bases solides. Elle n'avait rien de régulier. Elle ne plongeait pas dans le coeur du peuple, lequel du reste n'existait pas encore au

---

le connétable et les princes aragonais, et où les seigneurs se divisèrent entre les deux camps au gré de leurs intérêts ou de leurs caprices. La guerre civile s'étendit à la Navarre et la déchira pendant plus de quarante ans (1445-1496).

Henri IV, dit l'Impuissant (1454-1474), avait eu de sa seconde femme, Léonore de Portugal, une fille, Jeanne, que les grands refusèrent de reconnaître comme héritière du royaume, parce qu'ils l'estimaient illégitime. Ceux-ci allèrent même jusqu'à déposer Henri IV en effigie sur la grande place d'Avila et offrirent la couronne à son frère Alphonse. Henri marcha contre les rebelles et les battit à Olméido. Mais après sa victoire, il leur donna toute satisfaction, bannit de la cour la reine et la princesse Jeanne, reconnut son frère Alphonse pour héritier. S'étant de nouveau brouillé avec ce dernier, il rappela sa femme et sa fille. Sur ces entrefaites, Alphonse mourut. Les seigneurs rebelles offrirent alors la couronne à Isabelle, soeur d'Alphonse et de Henri. Celle-ci ne voulant pas d'une hostilité ouverte avec son frère aîné réussit à arranger le traité de Guisando (1468), qui la fit l'héritière de Henri IV.

sens où nous entendons aujourd'hui ce mot. [12] En principe, il fallait le consentement des Cortès pour faire des lois; mais en pratique le roi s'en passait la plupart du temps, sauf quand il s'agissait d'établir un nouvel impôt. [13]

(À SUIVRE)

M. TAMISIER, s. j.

---

[12] N'oublions psa que nous sommes au moyen-âge. En Espagne, comme ailleurs, l'esclavage à cette époque avait disparu, mais avait été remplacé par des serfs et colons cultivant les domaines seigneuriaux et payant des redevances. La condition de ces *solariegos* (c'est ainsi qu'on les appelait) n'était pas très enviable. D'après le *Fuero Viejo* " le seigneur pouvait prendre le corps du *solariego* et tout ce qu'il avait au monde ". Mais il y avait différence de traitement suivant les régions. Ainsi les *solariegos*, qui avaient peuplé la Castille *du douro* avaient le droit de quitter le sol et de chercher un autre maître si leur sort devenait trop rigoureux. Dans l'Aragon la condition des serfs était bien plus dure. " Les nobles aragonais et autres seigneurs du lieu qui ne sont pas d'Eglise, disent les *observances d'Aragon*, peuvent bien ou mal traiter, à leur volonté, leurs vassaux de servitude, et leur enlever leur bien, sans appel possible, et le roi ne peut s'entremettre en rien dans leurs seigneuries. " — Une particularité, c'est " qu'il y avait en Castille des districts qui choisissaient librement leur seigneur ". C'étaient des lieux dits de *Behetrias*. Tantôt l'exercice de ce droit ne souffrait pas de restriction : les *Behetrias de mar à mar* avaient la faculté de chercher un seigneur parmi toutes les familles et dans tous les pays du royaume. Tantôt le choix était limité aux membres d'une même famille (*Behetrias de familia*). Dans les deux cas, l'obéissance des vassaux n'avait d'autre terme que leur patience ou leur caprice. Si la protection devenait tyrannie, ils tentaient la chance de changer de patron. Certaines *Behetrias* avaient la faculté de renouveler sept fois par jour cette expérience. " (Lavisse et Rambaud, II, p. 705).

[13] Avec toutes ces chartes et privilèges dont jouissaient les différentes classes de la nation, les différents districts, les différentes villes ou communautés, il devenait à peu près impossible d'avoir l'unité de législation. C'est cependant cette unité que, en 1348, Alphonse XI tenta de réaliser en publiant l'ordonnance d'Alcala, qui interprétait et corrigeait les *Siete Partidas* (les sept parties) d'Alphonse X le Savant. Cette ordonnance formait le premier code général obligatoire, mais n'enlevait pas toute force légale à certaines autres compilations ou *fueros* de la noblesse non plus qu'aux chartes régionales.

A travers les faits et les oeuvres

La guerre. — *Statu quo.* — Préparation d'offensive. — Succès partiels franco-anglais. — L'espoir de la victoire. — Un article important des *Etudes.* — Où sont la justice et le droit. — Une démonstration péremptoire. — Prions pour le triomphe de nos armes. — En Angleterre. — Menace de crise. — Une frasque du général Maurice. — Assaut contre le cabinet. — Une motion de M. Asquith. — Débat mouvementé. — Victoire de M. Lloyd George. — Annonce d'un complot irlando-germanique. — Arrestation de *Sinn-Feiners.* — L'attitude des nationalistes. — Où en est le *Home Rule ?* — Au Canada. — Fin de session. — Le budget. — Notre situation financière et commerciale. — Les nouveaux impôts.

DURANT les dernières semaines, la grande ruée allemande sur le front anglo-français semble avoir subi un temps d'arrêt qui se prolonge étonnamment. Malgré une température magnifique, les généraux du kaiser n'ont tenté aucune de ces offensives à outrance qu'ils ont multipliées pendant les mois de mars et d'avril. Dans les Flandres et en Picardie, ils sont restés relativement inactifs. Ce sont plutôt les troupes françaises et anglaises qui ont assumé l'initiative. Sur plusieurs points du front immense les Alliés ont dirigé contre l'ennemi des attaques énergiques qui ont été couronnées de succès. Cependant, on ne saurait douter que les Allemands ne se préparent à porter de nouveaux coups. Mais notre haut commandement paraît prêt à toutes les éventualités. Le général Foch, le nouveau généralissime, inspire une confiance absolue. On estime qu'il possède toutes les qualités d'un grand chef de guerre et qu'il se montrera, comme il l'a déjà fait, à la hauteur des circonstances. Le premier ministre britannique vient encore de faire de lui le plus brillant éloge.

D'autre part, il ne faut pas oublier que chaque semaine qui s'écoule rend la position des Alliés meilleure parce qu'elle permet aux contingents américains de s'accroître et de s'entraîner. Il est certain qu'en ces derniers temps les Etats-Unis ont prodigieusement intensifié leur effort. On nous affirme qu'ils ont expédié outre-mer jusqu'à 80,000 hommes par semaine. Il est assez probable que 500,000 soldats américains sont actuellement en France. On affirmait ces jours derniers qu'aux environs de Noël, ils seront deux millions. Cette masse fera sentir son poids dans les opérations, et les Allemands s'apercevront bientôt que l'effective coopération américaine fait plus que compenser l'effondrement russe, qui leur a été si favorable.

Le président Wilson ne cesse d'affirmer l'inflexible détermination de combattre jusqu'à la victoire. Dans un discours prononcé récemment à New York il a fait des déclarations catégoriques. " Nous avons deux devoirs à remplir, a-t-il dit. Le premier c'est de gagner la guerre, et le second, qui est intimement lié au premier, c'est de la gagner hautement et dignement, mettant ainsi en valeur non seulement le véritable caractère de notre puissance, mais aussi celui de nos intentions et de nos coeurs. D'abord, le premier devoir, celui que nous avons constamment à l'esprit jusqu'à ce qu'il soit accompli, c'est de gagner la guerre. J'ai entendu des personnes dire récemment que nous devons tenir prêts cinq millions d'hommes. Pourquoi se limiter à cinq millions ? J'ai demandé au Congrès de ne fixer aucune limite, parce que le Congrès se propose,j'en suis sûr, comme nous l'appuyons tous, de charger tous les navires qui peuvent transporter des hommes et du matériel de tous les hommes disponibles et de tout le matériel qu'ils peuvent contenir à chacun de leur voyage."

Il semble bien que ce ne soient pas là de vaines phrases. Les actes correspondent aux paroles. Et la puissante efficacité du concours américain, efficacité qui s'accentue et s'am-

plifie de mois en mois, constitue l'un des meilleurs motifs de confiance qui puisse soutenir l'espoir des Alliés en la victoire finale.

* * *

Mais cette victoire même, devons-nous bien y tendre, devons-nous en faire l'objet de nos aspirations et de nos sollicitations ? Une telle question peut paraître oiseuse. Elle ne l'est pas eu égard à certains états d'esprit, dont on peut constater l'existence en des milieux divers. Il y a parmi nous des gens qui ne désirent pas la victoire de la France et de l'Angleterre, et qui tiennent qu'on ne doit pas la désirer, encore moins la solliciter du maître des nations. Demandez-leur de prier pour la paix, pour la cessation de l'horrible cauchemar qui pèse sur le monde, ils le feront volontiers. Mais vous ne leur arracherez pas le mot " victoire ". Il semblerait que leurs lèvres comme leurs âmes se refusent à le proférer. La paix, tant que vous voudrez! Mais la victoire, la victoire de la France, la victoire de l'Angleterre, notre victoire, non, ils ne feront pas écho aux invocations qui l'appellent! La paix sans victoire, tel est leur mot d'ordre. Et pourquoi cela? Parce qu'on leur a appris à mettre en doute, sinon à nier positivement, la justice de la cause défendue par les Alliés, parce que ceux-ci n'ont pas toujours été sans reproche, parce qu'ils ont pu commettre des fautes, parce que leur diplomatie a parfois *choppé,* parce que leurs objectifs ne sont pas tous également louables, parce que tel ou tel de leurs hommes d'Etat est discutable, telle ou telle de leurs déclarations inacceptable, telle ou telle de leurs formules inadmissible. Ne se défendant pas assez du sophisme, cédant facilement au préjugé, subissant l'influence trop exclusive des impressions douloureuses et des répercussions cruelles que la grande guerre inflige à notre pays, ils en sont venus à perdre de vue ou à résoudre de travers la question fondamentable, primor-

diale, à laquelle il faut toujours revenir et ramener les esprits égarés par les fausses représentations et les considérations secondaires. Dans ce colossal conflit, de quel côté est la justice, à qui incombe la responsabilité? Voilà ce que trop de gens oublient. Nous l'avons rappelé souvent au cours de ces chroniques mensuelles. Et voici que nous avons la satisfaction profonde de trouver dans la docte et sûre revue publiée à Paris, par les Pères de la Compagnie de Jésus, un travail magistral qui projette sur cette question une irrésistible clarté. Nous nous reprocherions de ne pas signaler ici cet article des *Etudes,* [1] où sont exposés avec tant de force persuasive des principes que nous nous sommes efforcé de défendre, depuis quatre ans, dans notre humble sphère.

L'auteur établit que pour faire la guerre il faut un juste titre et une juste cause, une valable raison de droit. Telle est la doctrine de saint Augustin qui fait sienne une définition célèbre de Cicéron: " *Justa autem bella solent definiri quae ulciscuntur injurias,* les guerres justes se définissent ordinairement celles qui ont pour but la réparation d'une injustice. " Saint Thomas est du même avis, et Suarez le développe avec sa précision habituelle. Partant de là, l'écrivain des *Etudes* examine dans quelles conditions l'Allemagne a déclaré la guerre en 1914. " Pour qu'une guerre offensive soit juste, écrit-il, il faut qu'elle ait pour cause la violation, pour but la restitution d'un droit. Telles sont les limites étroites du juste rigide. Et en dehors de ces limites, aucune guerre offensive n'est permise. *Nihil honestum esse potest, quod justitia vacet.* Je ne ferai pas au lecteur français ou allié le tort de supposer qu'il ait le moindre doute sur l'injustice de l'agression allemande. Mais ces pages peuvent tomber sous les yeux d'un neutre. En droit international, un neutre est,

---

1 *La guerre et la paix, d'après le droit naturel chrétien. Etudes,* 5 avril 1918.

par définition, un être collectif ou individuel, qui, ou bien professe ne rien savoir de la justice ou de l'injustice des belligérants et vaque tranquillement à ses affaires, ou bien, tout en prononçant au fond de son âme sur la question de justice, estime qu'il est, pour diverses raisons, de son devoir ou de son intérêt de se tenir à l'écart du conflit. On rencontre dans la guerre actuelle, comme dans les autres, des neutres de ces deux sortes. Aux uns et aux autres, mais surtout aux premiers, s'ils s'étonnent de la tranquille certitude avec laquelle nous affirmons l'injustice de l'agression allemande, il faut adresser la prière de ne point voir, dans notre unanimité de sentiment, un cas d'hallucination collective. Notre conviction est raisonnée, raisonnable. Elle repose sur les principes de droit naturel que je viens de rappeler. Si un neutre n'est pas de notre avis, demandons-lui amicalement : " Quelle terre allemande, quel territoire sur lequel l'empire allemand avait un droit strict, la Russie, la France et l'Angleterre avaient-elles envahis, occupés, avant le mois d'août 1914 ? Quel droit concédé par les usages internationaux, quel traité avions-nous lésé, aux dépens de l'empire allemand? Quelle injure avions-nous faite à la réputation, à l'honneur, au drapeau allemand? " Et donc l'Allemagne est, d'après la droite raison, un injuste agresseur. "

L'auteur répond ensuite à ceux qui essaient de prétendre qu'on ne peut se prononcer maintenant sur la question de justice et de responsabilité. Et voici de quelle façon péremptoire il écarte ce sophisme. " Inutile de prendre l'échappatoire des secrets de la diplomatie, d'en appeler à l'histoire qui sera faite quand nous serons morts, lorsque l'on videra les tiroirs des hommes d'Etat de notre génération. Ce qu'on publiera, si jamais l'on publie tout, pourra édifier nos neveux sur la perspicacité de certains hommes publics, sur la moralité du personnel politique de notre temps. Mais les questions de justice et d'injustice sont indépendantes de la pru-

dence et des intentions des mortels. Que penserions-nous d'un juge qui mesurerait ses verdicts, non sur le droit, mais sur les intentions des plaideurs? Les Alliés ont, d'ailleurs, à agir maintenant, et non pas dans cinquante ans. Ils n'ont pas à scruter le fond du coeur de Guillaume II — ce qui est réservé à Dieu seul — mais à considérer si, oui ou non, ils ont violé les droits stricts et certains de l'Allemagne. Notre conscience est tranquille là-dessus. Et si les neutres—comme c'est leur droit — ne s'en rapportent pas à notre témoignage, qu'ils en croient du moins les représentants autorisés de l'empire allemand. " L'auteur démontre ici qu'aucun des porte-paroles de l'Allemagne n'a pu alléguer le moindre passe-droit, la moindre occupation de terre allemande, la violation la plus insignifiante des conventions. Il rappelle les circonstances qui ont marqué l'attaque brusquée de l'Autriche contre la Serbie, en dépit des acquiescements presque absolus de celle-ci à l'ultimatum autrichien, et il établit qu'elle était indéfendable.

Puis abordant un autre aspect de la question, il démolit la prétention de ceux qui ne voient dans la présente guerre qu'un conflit d'impérialismes également coupables et d'ambitions désordonnées. " Ceux des neutres, dit-il, qui font profession de faire abstraction du juste et de l'injuste dans la guerre actuelle, n'y voient d'un côté et de l'autre que des impérialistes en conflit d'appétit; et les socialistes français ou anglais votant les crédits de guerre leur paraissent s'être mis dans le même cas que les socialistes du Reichstag. Rien de plus logique que de telles appréciations, si l'on envisage la question après s'être rétréci par des écailles l'angle visuel. Mais si l'on garde intacte sa vision, on voit vite que les socialistes de l'Entente votant les crédits coopèrent à une action honnête, à la légitime défense contre un injuste agresseur, tandis que les socialistes allemands — toute erreur subjective de leur part mise hors de question — coopèrent à une

guerre offensive injuste. Si c'est être impérialiste que d'espérer qu'au bout de tous les sacrifices qu'on nous a imposés en nous imposant cette guerre, nous en retirions des avantages politiques, territoriaux, économiques, je suis aussi impérialiste que le plus impérialiste des Allemands; mais il y a une nuance entre notre impérialisme et celui des empires centraux. Les avantages que nous espérons de cette guerre sont avouables, honnêtes, conformes à la justice. Nos appétits sont réglés. Si par malheur nos ennemis venaient à retirer de leur injuste offensive quelque avantage, ils ne le devraient qu'à la force brutale. Les règles de la justice sont supérieures aux conflits, aux appétits et même aux jalousies de la fourmilière humaine. "

Le théologien qui tient ici la plume parle du droit d'intervention. Il cite la parole de saint Thomas d'Aquin: " Tolérer les injustices commises à l'égard des autres est une imperfection ou même un vice, si l'on peut sans trop d'inconvénients résister au délinquant. " Et il examine les cas où l'intervention est justifiée et même commandée. Puis il continue: " En mobilisant pour soutenir la Serbie, injustement attaquée, la Russie usait donc de son droit certain, et Guillaume II ne pouvait y trouver à redire. C'est donc contre tout droit que l'Allemagne déclara la guerre à la Russie, puis à la Belgique qui n'en pouvait mais, puis à la France dont la mobilisation était parfaitement légitime. Dans ces conjonctures, l'Angleterre, libérale et unioniste, malgré les protestations de quelques radicaux et socialistes, jugea qu'il était de son devoir de prendre la cause de la Belgique, dont elle avait garanti la neutralité, et pensa qu'il était de son honneur de ne pas abandonner la France avec laquelle, bien que libre de tout engagement, elle sympathisait. Le ministre des Affaires étrangères ne dissimula pas à la Chambre des communes qu'il y allait, non seulement du devoir et de l'honneur, mais aussi de l'intérêt majeur de l'Angleterre. Depuis, MM. As-

quith et Llyod George n'ont jamais fait mystère de cette coïncidence du devoir et de l'utilité. Pour l'Angleterre, comme pour nous, le devoir est très lourd, à quoi bon le dissimuler ? Ce n'est pas un déshonneur, pour nous aider à le remplir jusqu'au bout, de nous proposer quelques mobiles réalistes, tout en restant décidés à ne pas excéder, au règlement final, les bornes de la justice. " Poursuivant cet examen en considérant l'intervention successive du Japon, de l'Italie, de la Roumanie, des Etats-Unis, etc., l'auteur de l'article s'écrie : "Du premier au dernier, nous avons donc le droit pour nous. Dieu nous donne de le faire triompher ! "

Mais ce voeu est-il légitime? Le savant écrivain des *Etudes* signale ici, pour y répondre victorieusement, cette objection singulière que nous avons mentionnée plus haut. " Un petit nombre de neutres, écrit-il, ont avancé que les Alliés ne peuvent pas prier pour la victoire, mais seulement pour la paix. Ces neutres, qui appartiennent à la catégorie de ceux pour qui les problèmes du juste sont insondables, ont confondu notre situation avec celle qu'ils ont arbitrairement adoptée. Mais les belligérants ne sont pas neutres. D'abord, il leur est permis à tous de demander à Dieu la paix, pour vivre tranquilles, avec cette stipulation de la liturgie — *ut inimicorum nostrorum feritate depressa,* après avoir réprimé la brutalité de l'ennemi—ce qui est tout à fait honnête sur les deux fronts des combattants, quelle que soit d'ailleurs la valeur juridique de la cause qu'ils défendent. Ensuite le belligérant, qui a pour lui le droit, peut très bien demander la victoire à Dieu. Cette victoire, on doit convenir qu'il lui est permis de la désirer avec tous les avantages qu'elle entraîne. Car nous pouvons demander à Dieu tout ce que nous pouvons vouloir honnêtement, suivant la doctrine de saint Augustin que Suarez résume en ces termes: *Licite petitur, quidquid honeste desideratur.* Enfin, si l'on ne peut pas établir une stricte obligation pour le juste belligérant de demander à

Dieu la victoire — bien qu'il soit facile d'imaginer des cas où cette obligation existerait, comme celle de prier pour notre pain quotidien — c'est grandement honorer Dieu que de prier ainsi. Croire un homme sur parole, c'est l'honorer parce que c'est rendre hommage à sa science et à sa véracité, et c'est ainsi que nous honorons Dieu par l'acte de foi. Nous l'honorons aussi par la prière, parce que prier, c'est avouer avec confiance la sagesse, la puissance miséricordieuse de Dieu. Prier pour la victoire, quand on a conscience d'avoir le bon droit pour soi,c'est de plus honorer la souveraine justice."

Tout cet article des *Etudes,* le quatrième d'une série, est à lire. La sûreté de la doctrine s'y allie à la vigueur du raisonnement, à la clarté de l'exposition, à la précision et à la netteté du style. Il nous a paru extrêmement opportun d'en offrir de larges extraits aux lecteurs de la *Revue canadienne.*

* * *

En Angleterre le cabinet de M. Lloyd George a subi un nouvel assaut, dont l'issue a failli lui être fatale, mais dont il est encore sorti victorieux. Le général Maurice, directeur des opérations militaires au ministère de la guerre, depuis 1915, avait été récemment relevé de cette charge, et l'on avait annoncé qu'il allait servir au front. L'attention publique avait été attirée sur sa pensonnalité, peu auparavant, par une communication qu'il avait faite aux journaux, et dans laquelle il y avait un mot fâcheux à l'adresse du généralissime, le général Foch. Il lui était réservé de produire une sensation encore plus grande. Le 6 mai, il adressait à la presse de Londres une lettre dans laquelle il accusait, ni plus ni moins, le premier ministre et le chancelier de l'échiquier d'avoir fait au Parlement et à la nation des déclarations fausses sur la conduite de la guerre. Cette dénonciation fit éclat. Elle provoqua d'ardents commentaires. Et les ennemis du gouver-

nement actuel s'en emparèrent comme d'une arme terrible. Mis en cause, le premier ministre et M. Bonar Law résolurent de donner au général Maurice l'occasion de prouver ses affirmations. Le chancelier de l'échiquier annonça à la Chambre des communes, au nom du ministère, que celui-ci allait demander à deux juges d'agir comme tribunal d'honneur pour élucider cette question de véracité officielle. Mais le chef du parti libéral, M. Asquith, donna avis qu'il proposerait la nomination d'un comité de la Chambre chargé de faire une enquête relativement aux graves allégations du général. Cette attitude indiquait que les adversaires parlementaires du cabinet entendaient provoquer une crise. La situation de M. Lloyd George était extrêmement difficile, et beaucoup de journaux pronostiquaient sa chute. Le *Times* disait dans sa colonne de rédaction : " Aucun gouvernement ne saurait paraître ignorer ni se borner à démentir une imputation comme celle du général Maurice. A moins qu'elle ne soit l'objet d'une enquête impartiale et qu'elle ne soit démontrée fausse, elle ébranlera profondément la confiance publique dans toutes les déclarations émanant du banc ministériel. "

C'est le 9 mai que la motion de M. Asquith a été discutée aux Communes. Le débat attendu avait attiré l'auditoire des grands jours. Cet auditoire n'a pas été désappointé. La séance a été dramatique. M. Asquith, en proposant sa motion, se défendit de vouloir renverser le gouvernement. Son but était uniquement de faire tirer au clair les accusations du général Maurice par le seul tribunal compétent, c'est-à-dire par la Chambre des communes. Le discours du chef libéral n'a pas été très combatif. Tout le monde se disait cependant que, si sa motion était adoptée, le ministère se retirerait. L'avis adressé aux députés ministériels par les *whips* déclarait catégoriquement que la résolution de M. Asquith serait considérée par le cabinet comme un vote de censure. Et M. Lloyd George l'a répété dans son discours. Le premier ministre a

fait une charge à fond de train contre le général Maurice. Il a dénoncé l'acte, commis par cet officier haut gradé, comme une faute grave. Puis il a démontré que toutes les déclarations signalées comme fausses avaient été fondées absolument sur des informations provenant du bureau même de sir Frederick Maurice. Si ces déclarations étaient erronées, comment se fait-il qu'il n'en ait pas signalé immédiatement l'inexactitude aux ministres ? Non, il est resté coi, il n'a pas soufflé mot, il n'a pas averti ses chefs hiérarchiques, il n'a pas prévenu les membres du gouvernement. Et tout à coup, après des mois, au mépris de toute discipline et de toute loyauté, il a lancé dans la presse contre le premier ministre et le chancelier de l'échiquier des accusations retentissantes de fausses représentations, capables de provoquer l'animadversion populaire et de produire un résultat désastreux.

M. Lloyd George a annoncé qu'après réflexion il avait décidé de ne pas persister dans la nomination d'un tribunal d'honneur composé de deux juges, mais qu'il préférait mettre les faits devant le public et laisser celui-ci rendre son verdict. Voilà pourquoi il repoussait la motion de M. Asquith. Il s'est plaint d'avoir été traité déloyalement, et il a dénoncé tous les actes de guérilla politique commis à intervalles réguliers en un temps comme celui-ci. Il s'est écrié : " Nous avons dû faire une battue à travers les dossiers, les pièces originales, les lettres, les comptes rendus d'entrevues, pour reviser tout le travail du cabinet de guerre depuis douze mois. Et cela dans un tel moment ! J'arrive de France, où les généraux m'ont dit comment les Allemands préparaient silencieusement ce qui serait peut-être le plus terrible coup de la guerre. Les Teutons le portent actuellement. Nos chefs m'ont soumis les besoins de l'heure présente et je veux y donner mon attention. Au nom de notre patrie dont les destins tremblent dans la balance, je demande avec instance et avec supplica-

tion qu'il y ait une fin à cette guerre d'embuscade. " Le discours du premier ministre a rallié la Chambre des communes. Le débat n'a pas langui. On désirait vider l'incident fâcheux et malencontreux. Le vote s'est pris avec le résultat suivant : pour la motion Asquith 106, contre 293. Ceci est incontestablement un échec funeste pour le prestige de l'ancien premier ministre. Nous estimons que la Chambre des communes anglaise a sagement agi. Les conflits parlementaires et les crises ministérielles ne sont pas de mise en ce moment.

La tâche du gouvernement est formidable. Outre la guerre, il doit faire face à une grave situation intérieure. La question irlandaise est toujours menaçante. Le mouvement de résistance à la conscription semble universel. Nous nous demandons comment le ministère pourrait appliquer cette mesure à l'Irlande. La guerre civile serait une bien douloureuse et bien dangereuse complication dans le moment actuel. Et la tentative de mettre la conscription en vigueur par voie coercitive la ferait sans doute éclater. Le terrain est bien préparé si l'on en croit les révélations faites récemment par les autorités britanniques à Dublin et les arrestations de *Sinn Feiners* auxquelles on a procédé. Le maréchal French, qui vient d'être nommé lord-lieutenant d'Irlande, a lancé une proclamation pour annoncer qu'on a découvert un complot allemand auquel ont pris part plusieurs des chefs de l'agitation irlandaise et dont l'objet est de déchaîner une révolution en Irlande. Le Dr Edward de Valera, président du *Sinn Fein,* Arthur Griffin, l'un de ses promoteurs les plus violents, la comtesse Markieviecz, le Dr Dillon, William Cosgrave, député de Kilkenny, et un bon nombre d'autres ont été arrêtés. On ignore encore les détails du complot. Les organes du gouvernement prétendent qu'il a par devers lui des preuves accablantes. Les chefs irlandais demandent que ces preuves soient produites et manifestent leur incrédulité. Des journaux comme le *Times* de Londres proclament eux-mêmes que le

ministère doit à l'opinion tous les éclaircissements possibles. " Il est très nécessaire que cela se fasse, dit le grand journal anglais, ne fût-ce que pour dissiper les nuages de rumeurs sensationnelles qui se sont assemblés la semaine dernière. Les arrestations ne sont que les mesures préliminaires, et le gouvernement sera bien avisé de révéler dans le plus bref délai la substance des preuves qui ont motivé ces arrestations et de faire suivre cela d'actions. Un délai superflu serait un véritable malheur. Des milliers d'Irlandais dupés devraient apprendre immédiatement par des témoignages irrécusables qu'ils sont les instruments aveugles d'un mouvement alimenté par l'or allemand. Il est naturel de supposer que des hommes convaincus d'avoir été dupés seront avides d'effacer une tache sur le beau nom de l'Irlande. "

Les chefs nationalistes, dont le gouvernement proclame lui-même la non-participation au complot allemand, se déclarent tout à fait sceptiques sur son existence réelle. Il est certain que, si l'administration a des preuves,il importe qu'elle en produise assez pour convaincre l'opinion en général. Autrement les *Sinn Feiners* passeront pour des persécutés et des martyrs du patriotisme. Chose remarquable, tout en se montrant peu convaincus de la réalité de la conspiration irlando-germanique et en protestant contre l'arrestation des agitateurs du *Sinn Fein,* les leaders nationalistes se défendent de toute solidarité avec ceux-ci. M. Dillon, successeur de Redmond, a pris soin, dans un récent manifeste, de signaler nettement le fossé qui les sépare. " On a attiré mon attention, a-t-il dit, sur l'assertion que, moi et le parti irlandais dont je suis le chef, nous avions adopté les méthodes du *Sinn Fein* et sommes entrés dans le *Sinn Fein.* Ces affirmations sont entièrement fausses et sans fondement. Loin d'en être ainsi, je suis plus convaincu que jamais que la politique du *Sinn Fein* est mauvaise et folle, vouée à la défaite et au désastre. "

Le gouvernement n'a pas encore énoncé sa politique relativement au *Home Rule*. Le projet de loi accordant à l'Irlande un parlement autonome sera-t-il présenté bientôt ? Et s'il l'est, comment sera-t-il accueilli ? C'est là une des graves questions du moment.

* * *

Au Canada, notre session fédérale s'est terminée le 23 mai. Elle a été courte et assez remplie. La pièce capitale des dernières semaines a été la présentation et la discussion du budget. C'est l'honorable M. Maclean, le ministre des finances intérimaire, qui a été le porte-parole du ministère en cette occasion. Nous puisons dans son exposé les renseignements suivants. Durant l'exercice terminé le 31 mars 1918, le revenu du Canada s'est élevé à la somme de $258,000,000 environ. Sur ce total les douanes ont fourni $146,000,000 et le revenu intérieur—les contributions indirectes — $27,000,000. Les dépenses payables à même le revenu ont été pour le même exercice de $173,000,000. Elles comprennent $45,000,000 pour l'intérêt sur la dette, $7,000,000 pour les pensions aux soldats, $25,000,000 avancés au Canadien-Nord, et $7,000,000 avancés au Grand-Tronc-Pacifique. Les dépenses payables à même le capital ont été de $30,000,000. Les dépenses totales, à l'exclusion des dépenses de guerre, se sont élevées à $203,000,000. Comme le revenu a été de $258,000,000, il y a donc eu un excédent de $55,000,000 applicable aux frais de la guerre. Pour l'exercice 1918-1919, le ministre des finances intérimaire évalue le revenu total à $270,000,000 et les dépenses totales, à l'exclusion des frais de guerre, à $230,000,000, ce qui laisserait un surplus de $40,000,000 applicable à ceux-ci. Il estime que nous aurons à payer cette année, seulement pour l'intérêt de la dette et les pensions, $78,000,000.

Du mois d'août 1914 au 31 mars 1917, nous aurions dépensé pour les nécessités de la guerre $553,437,036. Durant l'année terminée le 31 mars 1918, cette dépense s'est élevée à $345,000,000 approximativement. Ceci, au 31 mars dernier, formait un total de $898,000,000 que nous avons déboursé pour notre participation à la guerre depuis qu'elle est commencée. Ce montant, dit le ministre, comprend toutes les dépenses faites au Canada, en Grande-Bretagne, en France, ainsi que l'entretien de nos troupes d'outre-mer.

L'honorable M. Maclean a donné cet aperçu de la dette du Canada. Elle s'élevait avant la guerre à environ $336,000,000. Il s'agit ici de la dette nette. Elle dépasse aujourd'hui un milliard de piastres, et l'on estime que, lorsque tous les comptes de l'année 1917-1918 seront clos, elle atteindra environ $1,200,000,000. Cette énorme augmentation est due presque entièrement aux dépenses de la guerre.

Les statistiques de notre commerce sont très satisfaisantes. En 1913, nos importations dépassaient de $300,000,000 nos exportations. En 1918, le chiffre de nos exportations l'a emporté de $625,000,000 sur celui de nos importations. Notre commerce global, qui était d'environ un milliard en 1913, s'est élevé à plus de deux milliards et demi en 1918.

Il faut maintenant passer à un chapitre gravement intéressant, celui des impôts. L'année dernière le gouvernement avait fait voter une taxe sur le revenu. Les revenus de $1,500 pour les célibataires et de $3,000 pour les gens mariés en étaient exemptés. Cette année, la taxe sur le revenu est augmentée considérablement. L'exemption ne bénéficie qu'aux revenus de $1,000 pour les célibataires et de $2,000 pour les gens mariés. La taxe est de deux pour cent pour les revenus excédant $1,000, dans le cas des célibataires,et excédant 2,000 dans le cas des gens mariés. Elle est de quatre pour cent sur tout revenu excédant $1,500, pour les célibataires, et excédant $3,000 pour les gens mariés. De plus il y a une taxe supplé-

mentaire de deux, cinq, huit, dix, quinze, vingt, vingt-cinq, trente, quarante, quarante-cinq et cinquante pour cent sur les excédents de revenu de $6,000 à $1,000,000. Enfin, il y a une surtaxe de cinq, dix, quinze et trente-cinq pour cent sur le revenu excédant $6,000, $10,000, $100,000, et $200,000. D'après ces données, la taxe sur le revenu avec la taxe supplémentaire et la surtaxe pourra donner des résultats comme ceux-ci. Pour $3,000 de revenu, une personne mariée paiera $20; pour $10,000 elle paiera $392; pour $30,000 elle paiera $2,702; pour $100,000 elle paiera $17,607; pour $500,000 elle paiera $195,407; pour $1,000,000 elle paiera $499,157 ; pour $2,000,000 elle paiera $1,228,157. Cette échelle peut donner une idée du fonctionnement de la loi.

Le ministre a aussi fait adopter une augmentation des droits d'accise sur les tabacs et les cigares, un droit de 10 centins par livre sur le thé, et une augmentation sur le café, sur les billets de wagons-lits et de wagons-salons, une imposition sur les allumettes, sur les cartes à jouer, une taxe sur les automobiles, les gramophones, etc. Le gouvernement espère tirer de ces mesures un accroissement considérable de revenu. Le ministre des finances intérimaire a annoncé un emprunt probable de $280,000,000 pour l'exercice 1918-1919.

Il est évident que la guerre mondiale impose un lourd fardeau au peuple canadien comme à toutes les nations en guerre. Puisse une paix honorable venir bientôt mettre fin à tous ces sacrifices, dont les sacrifices d'argent ne sont pas les plus douloureux!

Thomas CHAPAIS.

Québec, 28 mai 1918.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

LA DOCTRINE DE VIE, par le Père Gillet, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte, Paris (6e).

Ce nouvel ouvrage du Père Gillet répond à un véritable besoin. On n'y trouvera pas une exposition scolaire et complète de la doctrine catholique, ni une analyse détaillée de la vie chrétienne, mais seulement l'essentiel de la doctrine et une méthode d'adaptation de la vérité aux conditions générales de toute vie désireuse de se retremper à ses sources. — Avant d'être imprimées ces pages ont été soumises au jugement de théologiens autorisés et à l'expérience de quelques âmes d'élite. De tous côtés on a vivement encouragé l'auteur à les publier, car elles sont de nature à faire beaucoup de bien.

* * *

LES VRAIS PRINCIPES DE L'EDUCATION CHRETIENNE, par le Père Monfat, de la Société de Marie, chez Téqui, 82, rue Bonaparte, à Paris (6e).

Il ne fallait pas que ce magistral traité risquât de tomber dans l'oubli. Un confrère et disciple de l'auteur nous le rend aujourd'hui, revu et un peu allégé. Une préface forte et suggestive de Mgr Lavallée l'introduit dans l'actualité, en montrant l'urgence d'une application fidèle de ces " vrais principes " pour l'oeuvre morale d'après-guerre. A l'école du Père Monfat, les parents et les maîtres s'éclaireront encore sur la grandeur de leur tâche et sur la manière de façonner des âmes de chrétiens en même temps que des esprits cultivés. Qu'ils lisent et méditent, en particulier, toutes ces pages substantielles et savoureuses où l'auteur les presse d'imprégner de la foi leur propre vie et leur propre pensée, comme leurs procédés d'enseignement et d'éducation !

* * *

RETRAITE DE DAMES, par le chanoine Millot, chez Téqui, à Paris.

Les prédicateurs de retraites seront reconnaissants à M. le chanoine Millot, vicaire-général de Versailles, de continuer la publication des *Re-*

traites qu'il a composées et prêchées dans le cours de son ministère. Il y a six mois, c'était une retraite de jeunes filles, parvenue déjà à sa seconde édition et dont une traduction en anglais est réclamée en Amérique. Aujourd'hui, c'est une retraite de dames et de mères chrétiennes qui possède les mêmes qualités que sa devancière; dans les plans, ordre et clarté ; dans les développements, esprit surnaturel, chaleur et adaptation parfaite à l'auditoire spécial auquel s'adresse le prédicateur.

* * *

LES CROYANCES FONDAMENTALES, par Mgr Tissier, évêque de Châlons, chez Téqui, à Paris.

L'infatigable évêque de Châlons écrit un nouveau livre " pour les gens du monde ", afin de les aider à s'instruire des vérités fondamentales de la religion catholique. Le but que se propose Mgr Tissier est un but apostolique. " L'expérience de la guerre, qui nous a mis en rapport avec des hommes du monde de toute sorte, civils et militaires, nous a confirmé dans la pensée que nous avions depuis longtemps, que la société française, dans les milieux bourgeois et populaires, n'est pas si irréligieuse qu'ignorante des vérités les plus élémentaires de la religion. " L'évêque ne s'adresse pas aux théologiens, qui pourraient fournir des raisons peut-être plus profondes, mais aux gens du monde qui n'ont pas le loisir de se livrer eux-mêmes à des études savantes, comme on le verra par la table des matières : Il y a une vérité. — Il y a un Dieu. — Il y a une destinée. — Il y a une religion. — Il y a un ordre surnaturel. — Il y a une Eglise. — Il y a des mystères et des miracles possibles. — Il y a des miracles démontrables. — A lire Mgr Tissier, ses lecteurs éprouveront le même charme qu'ont éprouvé ses auditeurs à l'entendre et trouveront même profit.

* * *

LE VEN. COLIN ET LA SOCIETE DE MARIE, par A. Cathevet, chez Téqui, à Paris.

Ceci pourrait passer pour un petit traité d'humilité en action. L' "action ", c'est la vie du fondateur des Maristes qui la fournit; et l'on y fera aisément ample moisson de traits d'humilité aussi saisissants qu'attrayants. Attrayants surtout. L'humilité est bien une vertu qui fait à plusieurs l'effet d'être assez rébarbative, presque inaccessible. Ici, à travers ces pages, nous espérons vraiment qu'il n'est personne qui ne la trouve

aimable. Et l'on y trouvera surtout qu'elle n'est pas faite seulement pour les saints, mais pour tout le monde, et non seulement en ce sens que tous le monde est appelé à la sainteté, mais parce que sans humilité il n'y a pas de perfection même purement naturelle, pas de vie vraiment " humaine", pas de bon sens. Tout ce qui veut rester équilibré doit être à base d'humilité. L'orgueil, tout ce qui s'appelle orgueil, est principe de déséquilibre. Rien d' "humain" sans humilité, pas plus dans la vie des peuples que dans la vie des individus; et la guerre actuelle nous donne un exemple effrayant des excès où l'orgueil collectif peut entraîner une race. On trouvera tout cela, et beaucoup d'autres choses encore, dans ce petit livre, où nous souhaitons à tout le monde de venir chercher intérêt et édification.

* * *

LE PURGATOIRE, par L. Rouzic, chez Téqui, à Paris.

Le *Purgatoire* est fraîchement sorti des presses, puisque l'imprimatur porte la date du 23 octobre 1917. L'auteur se propose un double but: 1o nous faire éviter les souffrances du purgatoire; 2o délivrer ceux qui les endurent. Mais que de questions soulève ce seul mot, le *Purgatoire !* Où est-il? Quel est l'état des âmes qui y pénètrent? Quelles sont leurs peines? Ont-elles des joies? Combien de temps restent-elles dans les flammes? Quel est le rôle des anges à leur égard? En quoi consiste l'intervention de la Sainte Vierge? Quels actes de notre part peuvent les soulager et terminer leur peine ?

Toutes ces questions et bien d'autres qui nous touchent de fort près sont abordées et traitées avec la certitude que donne la théologie et une émotion communicative et prenante. Qui de nous peut être sûr de n'avoir pas à faire bientôt le pèlerinage du purgatoire ?

Ainsi les conséquences de la guerre ne se bornent pas à la défense de la Patrie et au maintien de l'intégrité de son territoire; elles atteignent les âmes dans leur vie intime et leurs intérêts les plus chers.

* * *

LE BIENHEUREUX CATTOLENGO, par le Père Guillermin, des Jésuites, à la Maison de la *Bonne Presse*, 5, rue Bayard, Paris (8e).

Cette biographie d'un saint, — qui ne s'adresse pas à des lecteurs trop jeunes — est plus captivante que n'importe quel roman. C'est du vécu,

mais dépassant l'imagination. Un prêtre éminent, docteur en théologie, et qui tient à passer pour un idiot : un " embusqué " — grâce à une recommandation épiscopale — qui n'ira pas à la gurre mais sauvera des milliers d'existences ; un simple qui, trouvant sa voix trop rude, fait chanter les louanges divines par des canaris et impose silence à des oies bruyantes ; un ascète qui affecte des manières d'ivrogne, un modèle de chasteté et de retenue manifestant sa joie par des pirouettes, un modèle d'activité qui se dit bon tout au plus à jouer avec des enfants, un rustre " né parmi les choux ", un mendiant — presque un voleur — qui demande aux passants " une prise " ou " l'heure " et se fait remettre tabatière ou montre. Quel original !... Mais cet homme étrange est passionné pour la charité, il va fonder et entretenir un hôpital géant — la " Petite Maison "— qui abritera un jour 7 000 vies humaines parmi lesquelles tout ce qu'on peut trouver de plus hideux dans une collection d'horreurs, et dont il fait sa famille bien-aimée. Parmi ces débiles, ces malades, ces abandonnés, ces converties, il va recruter, miracle réel ! sept Congrégations ou Ordres religieux cloîtrés, qu'il dirige vers la perfection. Il n'est point aisé de résumer rce livre ; il est plus simple de dire au lecteur : Prenez, lisez, et faites lire la vie de ce saint Vincent de Paul italien.

* * *

REVE D'AVANT-GUERRE, par Jacques Desvoges, à la Maison de la *Bonne Presse*, à Paris. —

Sous la forme d'un journal de voyage, M. Jacques Desvosges nous donne, avec sa maîtrise habituelle, le récit des aventures d'un jeune homme réformé par protection, et de convictions religieuses peu profondes, deux causes qui sont de nature à compromettre son mariage. Survient la guerre ; sous la pression des événements, et sollicité par un de ses amis, franc-aviateur, J. Richard devient, lui aussi, un volontaire, et accomplit de merveilleux exploits, grâce aux nouvelles découvertes de G. Comtal. Il y a dans ce roman des pages très émouvantes, et tou tle monde voudra lire la fantastique randonnée du " corbillard aérien ". Pour les veillées d'hiver, ce petit volume est à conseiller ainsi que ceux d'Abel Sibrès, de la même série ; à l'intérêt que donnent les romans de J. Verne, s'ajoute ici la note chrétienne, d'où une inappréciable supériorité.

* * *

TABLES

1o TABLE DES SOMMAIRES

JANVIER. — I Trois professeurs soldats (*René Gautheron*), p. 5. — II Nos traditions orales (*Marius Barbeau*), p. 24. — III Les journaux du front français (*Pierre Chapelle*), p. 34. — IV Indigence (poésie), (*Frère Gilles*), p. 39. — V Conseils (poésie) (*Frère Gilles*), p. 40. — VI Les missionnaires français au début de la colonie (*Benjamin Sulte*), p. 41. — VII A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 58. — VIII Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 75. — IX Notes bibliographiques, (***), p. 80.

FÉVRIER. — I Louis Veuillot, poète (*François Veuillot*), p. 81. — II La civilisation espagnole (*M. Tamisier*), p. 107. — III Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*), p. 119. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 145.

MARS. — I Aquarelle (*Frère Gilles*), p. 161. — II La traite des Jésuites (*Benjamin Sulte*), p. 162. — III Nos poètes du terroir (*Adolphe Robert*), p. 165. — IV Le beau en architecture (*Frère Martinus*), p. 178. — V La civilisation espagnole (*M. Tamisier*), p. 200. — VI Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 210. — VII A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 221. — VIII Notes bibliographiques (***), p. 238.

AVRIL. — I Histoire littéraire du sentiment religieux (*Père Bruno-Marie*), p. 241. — II "Choses vues" à propos de la guerre d'Europe (XIII), (*Jean Desgranges*), p. 259. — III Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 276. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 296. — V Notes bibliographiques (***), p. 312.

MAI. — I Alsaciens et Canadiens français (*Antonio Perrault*), p. 321. — II Le problème noir (*Père Louis Lalande*), p. 329. — III Le sang de France au Canada), (*Thellier de Poncheville*), p. 336. — IV "Choses vues" à propos de la guerre d'Europe (XIII), (*Jean Desgranges*), p. 351. — V Les officiers d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*), p. 373. — VI A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 380. — VII Notes bibliographiques (***), p. 397.

JUIN. — I Réception de M. le gouverneur d'Argenson, à Québec (1658) (*Louis-Raoul de Lorimier*), p. 401. — II Histoire littéraire du sentiment religieux en France (*Père Bruno-Marie*), p. 417. — III La civilisation espagnole (*Père Tamisier*), p. 441. — IV A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*), p. 456. — V Notes bibliographiques (***), .p 472. — VI Tables (**), p. 476.

2o TABLE DES CHRONIQUES

A.—A TRAVERS LES FAITS ET LES OEUVRES (*Thomas Chapais*)

JANVIER. — La guerre. — Situation de fin d'année. — Elle est peu satisfaisante. — La défection russe. — Un empire qui se désagrège. — L'anarchie. — Gouvernement communard. — Lenine et Trotzky. — Négociations avec l'Allemagne. — Un armistice. — Les pourparlers pour la paix. — En Angleterre. — La lettre de lord Lansdowne. — Sa portée. — L'émotion qu'elle soulève. — Commentaires hostiles de la presse. — Un article sympathique du *Manchester Guardian*. — M. Bonar Law. — M. Winston Churchill. — M. Lloyd George. — Vote de crédits. — Chiffres stupéfiants. — Un discours du premier ministre.— La session du Congrès. — Le discours de M. Wilson. — Au Canada. — Les élections et la situation .....p. 58

FÉVRIER. — Les opérations militaires. — *Statu quo*. — Les négociations russo-allemandes. — La situation russe. — Les propositions germaniques. — Une invite aux Alliés. — Commentaires de la presse anglaise. — Un discours de M. Pichon. — Les déclarations de M. Lloyd George. — Pourquoi l'Angleterre se bat. — Discours de M. Wilson au Congrès. — Les buts de guerre des Etats-Unis. — Un programme en quatorze articles. — Quelques points difficiles. — Une attitude modifiée. — En France. — M. Caillaux sous les verrous. — Clemenceau et l'oeuvre de justice. — Au Canada. — La session provinciale. — A propos de la motion Francoeur. — Le pacte fédéral. — Un bon livre.....p. 145

MARS. — Le désastre russe. — Exigences allemandes. — Velléité de résistance. — Marche en avant des armées allemandes. — Capitulation des démagogues moscovites. — La situation. — Pourquoi le succès des armées franco-britanniques est désirable. — Le discours du président Wilson. — Un acte important. — Sa signification. — Accueil de la presse. — La session anglaise. — Situation difficile du cabinet. — Le conseil de Versailles. — Critiques et attaques. — Intervention de M. Asquith. — Un incident fâcheux. — Démission de sir William Robertson. — Explications de M. Lloyd George. — Rumeurs d'élections. — En France. — L'oeuvre de justice. — Au Canada.....p. 221

AVRIL. — La grande offensive teutonne. — Une ruée gigantesque. — Recul des Alliés devant l'avalanche. — Jours d'angoisse. — La paix russo-allemande. — Les extorsions germaniques. — Un message de M. Wilson. — Un discours du chancelier Von Hertling. — Toujours de l'audace. — Une réponse de M. Balfour. — Une lettre nouvelle de lord Lansdowne. — Appréciations divergentes. — Le fardeau financier de la guerre. — Chiffres fantastiques. — La mort de John Redmond. — Une victoire de M. Clemenceau. — Document accablant. — L'hypocrisie germanique démasquée. — Au Canada.—La session fédérale, p. 296

MAI. — La guerre. — La ruée allemande continue. — Son objectif. — Foch généralissime. — La politique en Angleterre. — Nouvelle loi pour accroître le recrutement. — Extension de l'âge militaire. — La conscription et l'Irlande. — Violente opposition. — La situation en Irlande.— Le *Home Rule*. — Rapport de la convention irlandaise. — Un projet de gouvernement autonome. — Le gouvernement va présenter un *bill*.— Clemenceau et le comte Czernin. — Affirmation et démenti. — A propos de pourparlers de paix. — Une lettre de l'empereur d'Autriche.— Immense sensation. — Un point obscur. — Un discours du président Wilson. — Au Canada. — Le suffrage féminin. — Les titres honorifiques .....p. 380

JUIN. — La guerre. — *Statu quo*. — Préparation d'offensive. — Succès partiels franco-anglais. — L'espoir de la victoire. — Un article important des *Etudes*. — Où sont la justice et le droit. — Une démonstration péremptoire. — Prions pour le triomphe de nos armes. — En Angleterre. — Menace de crise. — Une frasque du général Maurice.— Assaut contre le cabinet. — Une motion de M. Asquith. — Débat mouvementé. — Victoire de M. Lloyd George. — Annonce d'un complot irlando-germanique. — Arrestation de *Sinn-Feiners*. — L'attitude des nationalistes. — Où en est le *Home Rule?* — Au Canada. — Fin de session. — Le budget. — Notre situation financière et commerciale.— Les nouveaux impôts.....p. 456

B. — CHRONIQUE DES REVUES (*Elie-J. Auclair*).

FÉVRIER. — Le pain (Méditation devant un champ de blé, par Jean Limosin—août 1917). — Le relèvement moral des professions manuelles (Extrait d'un discours de M. René Bazin—2 décembre 1917). — Louis Veuillot et le Père Bailly ou l'*Univers* et la *Croix* (Extrait d'une allocution de Mgr Eyssautier—octobre 1917). — Une grande figure (Analyse d'un article de M. Georges Goyau, sur le cardinal Mercier—19 août 1917). — M. Georges Clemenceau, sa famille, son grand oncle, son portrait au début de son ministère (Les journaux de Paris—décembre 1917). — Une protestation amicale (A propos de quelques exagérations de M. l'abbé Thellier de Poncheville). — La vraie note (D'un article de M. François Veuillot—L'*Action catholique* de Québec, 9 janvier 1918) .....p. 119

3o TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

PAGES

Archives de la province de Québec, 1er volume : *Inventaire d'une collection*, par M. Pierre-Georges Roy 313
Art (De l') à la foi (Jean Thorel), par Albert Bessières 399
Attente (L'), par Marcel Dupont 318
Barbarie (La) allemande, par Paul Gaultier 397
Carnets (Les) d'un officier, par Jean Gounet 317
Cattolengo (Le bienheureux), par le Père Guillermin 474
Chemin faisant, par M. Ernest Bilodeau 316
Chez nos gens, par Adjutor Rivard 314
Clergé (Le) et l'Action sociale, par le Père Joseph-Papin Archambault, s. j. 316
Colin (Le vénérable) et la Société de Marie, par A. Cathevet 473
Conseil (Le) de d'Instruction publique et le Comité catholique, par Boucher de la Bruère 313
Croyances (Les) fondamentales, par Mgr Tissier 473
Dans les plis du drapeau, par M. Poulin Comtal 239
Dieu nous aime, par l'abbé Félix Klein 400
Doctrine (La) de vie, par le Père Gillet 472
Esprit (L') surnaturel dans les oeuvres, par Mgr Métreau, évêque de Tulle 80
Figures et doctrines de philosophes, par Victor Delbos 240
Frédéric Mistral, par José Vincent 398
Journal d'une Française en Amérique (septembre 1916—juin 1917), par E Altiar 317
Liturgie (La) des morts, par M. l'abbé E. Duplessy 238
Mon régiment, par Paul Dubrulle 319
Oeuvre (L') de Paul Claudel, par Joseph de Tonquédec 399
Plein été, par Edith Worthan 320
Pour les soldats qui prient, par M. René Bazin 239
Principes (Les vrais) de l'éducation chrétienne, par le Père Monfat. 472
Purgatoire (Le), par L. Rouzic 474
Récitations enfantines, par Mlle Idola Saint-Jean 316
Renouveau (Le) catholique dans les lettres, par M. l'abbé Jean Laurec 238
Retraites de dames, par le chanoine Millot 472
Rêve d'avant-guerre, par Jacques Desvosges 475
Rêve (Le) et la vie, par Jean Morgan 397
Summarium Historiae Ecclesiasticae, par M. Henri Jeannotte 312
Témoins (Les) du renouveau catholique, par le Père Mainage 398
Tenir, par Max Buteau 319
Voie (La) qui monte, par M. Jean Monclère 80

4o TABLE GENERALE PAR ORDRE ALPHABETIQUE

PAGES

Alsaciens et Canadiens français (*Antonio Perrault*) 321
Aquarelle (*Frère Gilles*) 161
A travers les faits et les oeuvres (*Thomas Chapais*).....58, 145
.....221, 296, 380, 456
Beau (Le) en architecture (*Frère Martinus*)..... 178
Civilisation (La) espagnole (*M. Tamisier*).....107, 200, 441
"Choses vues" à propos de la guerre d'Europe (*Jean Desgranges*)
.....259, 351
Chronique des revues (*Elie-J. Auclair*) 119
Conseils (poésie) (*Frère Gilles*)..... 40
Histoire littéraire du sentiment religieux (*Père Bruno-Marie*)..241, 417
Indigence (poésie) (*Frère Gilles*)..... 39
Journaux (Les) du front français (*Pierre Chapelle*)..... 34
Louis Veuillot, poète (*François Veuillot*)..... 81
Missionnaires (Les) français au début de la colonie (*Benjamin Sulte*) 41
Notes bibliographiques (***).....80, 238, 312, 397 472
Officiers (Les) d'état-major sous le régime français (*Pierre-Georges Roy*) 75, 210, 276, 373
Poètes (Nos) du terroir (*Adolphe Robert*) 165
Problème (Le) noir (*Père Louis Lalande*) 329
Réception de M. le gouverneur d'Argenson, à Québec (1658) (*Louis-Raoul de Lorimier*) 401
Sang (Le) de France au Canada (*Thellier de Poncheville*)..... 336
Traditions (Nos) orales (*Marius Barbeau*)..... 24
Traite (La) des Jésuites (*Benjamin Sulte*)..... 162
Trois professeurs soldats (*René Gautheron*)..... 5

AP
21
R34
v.74

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY